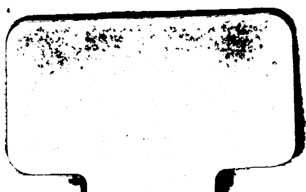






LA

NORMANDIE

ROMANESQUE ET MERVEILLEUSE



Rouen,

IMPRIMÉ CHEZ ALFRED PÉRON,

RUE DE LA VICOMTÉ, 55.

LA

NORMANDIE

ROMANESQUE ET MERVEILLEUSE

TRADITIONS

LÉGENDES

ET SUPERSTITIONS POPULAIRES

DE CETTE PROVINCE

PAR

Melle AMÉLIE BOSQUET



PARIS

J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DU LOUVRE, 12

ROUEN

A. LE BRUMENT, LIBRAIRE, QUAI DE PARIS, 45

—

1845



A M. ANDRÉ POTTIER,

CONSERVATEUR

DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ROUEN.

C'est à vous, Maître, qui dispensez à tous, avec tant de libéralité, vos fécondes lumières et votre bienveillante assistance, c'est à vous qu'appartient la Dédicace de ce modeste Ouvrage, entrepris d'après vos conseils, accompli sous votre direction. Si quelque succès doit récompenser mes efforts, avant tout il sera le vôtre : qu'il vous revienne tout entier. A vos soins assidus d'autres eussent sans doute répondu par plus de talent, nul n'eût répondu par plus de reconnaissance.

Amélie BOSQUET.

Depuis que la curiosité et le goût du public se sont dirigés vers l'histoire particulière des provinces; depuis que l'on a compris qu'il y avait là, concernant les hommes et les choses, une mine d'observations et de connaissances nouvelles à exploiter, la vogue s'est emparée surtout des ouvrages qui se rattachent à la Normandie et à la Bretagne, deux provinces qui, en dépit des divisions administratives, semblent former encore, chacune à part, un tout homogène. Cette faveur était méritée sans doute, car, s'il doit se trouver, dans quelques-unes de nos annales locales, des faits mémorables, des personnages imposants, des incidents singuliers et poétiques, c'est surtout dans l'histoire des provinces dont la nationalité énergique a résisté à tous les changements, à toutes les révolutions qu'amènent la marche des événements et le cours des siècles. Dans la persua-

sion où nous étions donc que, cette fois, la prédilection du public était déterminée par des motifs sérieux, et qui devaient en assurer la continuité, nous avons tenté, d'après l'avis et les inspirations d'un guide en qui nous avons toute confiance, de concourir, par une œuvre modeste, à ces laborieuses et patriotiques études, entreprises de toutes parts autour de nous. Le but proposé à nos efforts était de rassembler et de décrire ces antiques et persévérantes traditions qui sont une des richesses les plus poétiques de notre province. Ce sujet n'avait été traité jusqu'alors qu'accidentellement et d'une manière tout épisodique; la recherche des faits véritables et le dépouillement des archives historiques ayant suffi pour absorber les préoccupations de nos savants compatriotes.

Cependant, la matière qui s'offrait à notre étude était si vaste, qu'il eût fallu des labeurs de Bénédictin pour l'épuiser. En effet, si nous nous fussions mise en peine de recueillir tous les récits traditionnels qui ont cours dans nos campagnes, chaque village eût pu nous fournir assez de documents pour remplir un volume. Aussi n'était-ce pas de cette manière que nous devions chercher à compléter notre œuvre; mais, comme ces innombrables historiettes ne sont, en définitive, que des variantes, plus ou moins piquantes, de certains thèmes superstitieux faciles à développer, nous avons pu

nous contenter d'exposer au lecteur ces données fondamentales, en y ajoutant d'assez nombreux spécimens des fabuleux récits qui s'y rattachent, pour que l'idée dominante en soit aisément appréciée. Toutefois, comme notre ouvrage admet plusieurs divisions indépendantes les unes des autres, il est peut-être à propos d'expliquer ici en quoi consistent ces différentes parties, afin que nos lecteurs puissent se former, dès l'abord, une idée exacte du développement de notre sujet.

Les trois premiers chapitres de ce livre sont consacrés à l'histoire de trois ducs fabuleux auxquels nos premiers chroniqueurs ont donné place dans les annales normandes, et dont le souvenir, maintenu par cette autorité, est demeuré long-temps populaire dans notre province.

Dans les chapitres subséquents, nous nous sommes occupée, en particulier, de chacune des superstitions qui ont cours dans notre contrée, et nous avons reproduit quelques-uns des contes suggérés par ces merveilleuses croyances, en apportant le plus grand soin à ne pas dénaturer, par de faux embellissements, les incidents traditionnels dont il était fort important, en effet, de conserver l'authenticité. Une autre section de notre ouvrage comprend un certain nombre de légendes religieuses, et le choix que nous en avons fait, au milieu des immenses recueils de nos agiographes, a été motivé par des raisons que nous expliquerons en

leur lieu. Viennent ensuite toutes les versions singulières, toutes les opinions controuvées qui se sont répandues à propos de l'origine de nos villes normandes; toutes les particularités étranges ou miraculeuses qui se rattachent à l'histoire des personnages célèbres de notre province. Nous terminons, enfin, par un certain nombre de traditions romanesques ou merveilleuses, qui se distinguent par un intérêt spécial de localité, et qui n'ont plus, par conséquent, de rapport direct avec les croyances communes à toute la contrée.

Malgré l'étendue de ce sujet, malgré les considérations sérieuses qu'il devait nécessiter, nous nous sommes hasardée à l'explorer, parce que, à quelques égards du moins, nous n'étions pas inexpérimentée sur ce terrain. Nos relations, nos habitudes, notre éducation même, nous avaient prédisposée déjà à traiter ce genre d'ouvrage, car nous avons toujours vécu près du peuple; de bonne heure, tous les vieux contes que le peuple se plaît à redire, nous ont été familiers; nous les avons aimés, nous y avons cru, et si, depuis long-temps, notre raison s'est affranchie de cette crédulité, notre imagination se remet facilement sous le joug. Cependant, il nous restait à compléter, par quelques études scientifiques, nos connaissances sur cette matière; mais c'est de ce côté surtout que nous avons à nous féliciter d'avoir été parfaitement secondée. Le zélé Conservateur

de la Bibliothèque publique de Rouen, à qui ses fonctions fournissent des occasions journalières d'utiliser, au profit de chacun, les ressources de son savoir aussi étendu que diversifié, a dirigé et facilité nos recherches, encouragé nos efforts, surveillé les progrès de notre travail, avec tout le discernement scrupuleux du critique et le dévouement inépuisable de l'ami. Quelques personnes, à qui nous sommes heureuse de pouvoir témoigner hautement ici notre reconnaissance, entre autres M. A. Canel et M. Fallue, tous deux auteurs de plusieurs ouvrages normands fort estimés, et M. Thinon, avocat, ont recueilli à notre intention, avec une complaisance toute spontanée, plusieurs renseignements locaux et des traditions inédites qui ne peuvent manquer d'ajouter à l'intérêt de notre recueil.

Avec le concours de circonstances aussi favorables, il semble qu'il nous restait peu de chose à faire pour atteindre au succès, et cependant, combien sommes-nous encore incertaine d'avoir pu le mériter. Nous apprécions, aujourd'hui, par nous-même, que si de bons matériaux sont indispensables pour faire un bon ouvrage, ils n'y suffisent pas toujours, et que si d'intelligents conseils peuvent ajouter beaucoup à la perfection d'une œuvre, ils ne sauraient en changer la valeur intrinsèque. Il y a, en effet, trois qualités principales de l'écrivain, qui, au-dessus d'une certaine limite peu

difficile à atteindre, deviennent presque incommunicables ; c'est la pensée, le style et le goût.

Nous devons encore un témoignage de reconnaissance aux artistes qui ont contribué au modeste ornement de ce volume. Nos lecteurs apprendront avec intérêt que la plupart des lettres ornées qui décorent le commencement des chapitres, ont été dessinées par notre regrettable compatriote, M. E.-H. Langlois. M. G. Morin, directeur de l'École municipale de peinture de Rouen, et M. A. Drouin, ont bien voulu compléter cette série intéressante et toute spéciale, dont le burin justement célèbre de M. Brevière a traduit avec bonheur la piquante originalité.

Nous n'aurions peut-être pas acquitté toutes les délicates obligations que nous avons contractées, si nous n'ajoutions ici un sincère remercîment à M. N. Periaux, pour les soins vigilants qu'il a apportés à surveiller l'exécution typographique de notre ouvrage. En province, la publication d'un livre d'une certaine étendue étant souvent considérée comme une laborieuse entreprise, notre peu d'expérience eût sans doute accru nos perplexités, si cet habile typographe, et M. A. Péron, son digne successeur, ne nous fussent venus puissamment en aide.

INTRODUCTION.



Le moment est opportun, il nous semble, pour réunir toutes les parties éparses de ce vaste historial qui embrasse, avec les récits fabuleux de la tradition, toutes les antiques et fausses croyances du peuple. A mesure, en effet, que l'esprit des masses secoue le joug des préjugés, et qu'il se débarrasse des vaines rêveries de la superstition, on met autant de soin à désapprendre, à oublier les enseignements traditionnels, qu'on en apportait naguère à les retenir et à les conserver. Bien plus, si vous interrogez présentement, sur cette matière, les habitants de nos campagnes, il s'en trouvera beaucoup, parmi eux, qui interpréteront votre innocente curiosité comme une mordante raillerie, et qui refuseront même, avec dédain, de vous com-

muniquer quelques-uns de ces contes naïfs dont ils étaient jadis les infatigables propagateurs. C'est que le peuple, assez bon raisonneur déjà pour être frappé des erreurs de fait qui constituent toutes les croyances superstitieuses, n'est pas encore assez fort d'intelligence pour atteindre aux aperçus scientifiques et moraux qui se peuvent découvrir dans les antiques traditions, et qui en font un si curieux et si intéressant sujet d'examen.

Ce que nous venons de faire observer ici, à propos du peuple, nous le dirions volontiers du commun des lecteurs. Combien, en effet, se rencontre-t-il encore de bons esprits qui ne savent trop ce qu'ils doivent penser des superstitions populaires : tantôt les considérant seulement comme de bizarres imaginations, venues on ne sait d'où, ni comment, et dont la puérilité doit écarter, d'ailleurs, toute idée d'en faire l'objet d'une enquête sérieuse; tantôt, au contraire, leur accordant assez d'autorité, non pour les admettre d'une manière absolue, mais pour reconnaître, au moins, en elles, les preuves confuses d'une action surnaturelle et mystérieuse, à laquelle on croit vaguement, sans se préoccuper de bien définir en vertu de quelle cause et par quels moyens elle a dû se produire.

D'où naît donc cette instabilité d'opinion, cette fluctuation de sentiment à propos d'une question qu'il semble, en quelque sorte, du devoir du bon

sens d'approfondir, et sur laquelle un esprit judicieux doit se trouver en état d'établir une solution nettement motivée? C'est que, toutes les fois que des personnes, exemptes d'une habituelle crédulité, se trouvent ramenées à l'examen de quelques faits qui se rattachent aux superstitions populaires, elles jugent ces faits isolément, et comme existant dans une complète indépendance de toute combinaison systématique; c'est-à-dire qu'elles ne se mettent pas en peine de savoir si ces incidents merveilleux, qui appellent leur attention, ne se relient point à une quantité considérable d'autres fables qui ont de profondes ramifications dans le passé religieux des peuples. En un mot, c'est faute de bien connaître l'origine, la base, le mobile des croyances superstitieuses, que l'on se forme, au sujet des faits qui en dépendent, des opinions erronées: soit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'on les regarde comme des fantaisies insolites de l'imagination, n'ayant aucun point de ralliement et de contact avec la raison humaine; soit qu'on les envisage comme des révélations presque insaisissables, comme des manifestations voilées d'un principe mystérieux: Dieu, Satan, l'ame, ou, dans un sens matériel et restreint, le principe vivifiant, c'est-à-dire la force agissante et secrète de la nature.

Dans le cours de l'ouvrage auquel ces pages servent d'introduction, nous avons essayé de déterminer l'ori-

gine particulière de chacune des superstitions dont nous avions à traiter : de la croyance aux fées, aux lutins, aux animaux fantastiques, etc.; mais, afin que ces définitions spéciales trouvent l'esprit du lecteur bien préparé, il est bon de les faire précéder ici de quelques considérations d'une nature plus générale, ayant pour but la recherche des causes immédiates qui ont dû, dans tous les lieux, et à toutes les époques du passé; donner naissance à une croyance superstitieuse, contribuer à son développement, ou amener sa décadence.

Si l'on veut arriver à se former des idées exactes sur cette matière, il faut, avant tout, se pénétrer de cette observation : qu'aucune croyance superstitieuse n'est le fait de l'invention spontanée, ni d'un individu, ni même d'un peuple. Toutes, elles se sont développées à la suite d'un système religieux quelconque, dont elles sont le complément ou plutôt la déviation. Leur autorité s'est mesurée toujours d'après celle du dogme fondamental; et, lorsque celui-ci est venu à s'écrouler, on a vu ces mystérieuses croyances disparaître et s'anéantir peu à peu, et les nombreux miracles, qui en étaient les manifestations sensibles, ont cessé de prendre place dans l'histoire des peuples.

Afin de mettre les faits en rapport avec nos assertions, examinons quelle a été la marche décroissante des préjugés superstitieux, aussi bien dans notre pro-

vince que dans le reste de l'Europe. N'est-ce pas, parmi ces croyances et ces doctrines occultes, celles qui se rattachaient aux dogmes du paganisme, qui, les premières, ont succombé? A la vérité, le peuple les a conservées dans sa mémoire, même jusqu'au temps présent; mais, depuis de longs siècles déjà, il a cessé d'obéir à leur impulsion dans ses actes de piété et de conscience. Ainsi, à mesure que les idées chrétiennes ont pris un ascendant plus réel sur les esprits, le culte des monuments druidiques a été graduellement négligé, et l'influence miraculeuse que l'on attribuait à ces pierres sacrées, a été transportée à d'autres simulacres, dont le choix appartenait à une dévotion mieux éclairée sans doute, mais non absolument exempte d'erreur. De même, parmi les êtres surnaturels qui prétendaient, croyait-on, à régenter la race humaine, quels sont ceux qui ont acquis un empire plus étendu, qui ont le plus occasionné, par la foi qu'on leur ajoutait, de troubles funestes et d'épouvantables catastrophes? N'est-ce pas la sombre phalange des démons armés de cornes et de griffes? Il est même certain que, sans leur alliance intime avec l'enfer, les fées, les lutins, les sylphes, et toutes les divinités des bois et des eaux, que nous avaient léguées les mythologies païennes, se seraient dispersées sans retour devant les anathèmes du christianisme. Seul, le patronage de Satan les a sauvés, et c'est parce que ces

dieux vaincus se sont transformés en démons, qu'ils sont demeurés si long-temps, pour la multitude, un objet de terreur et d'embûches. Enfin, pour compléter notre démonstration, envisageons ce qui subsiste encore de ces erreurs, à l'époque actuelle. Quelles sont les superstitions qui nous ramèneraient le plus facilement sous leur joug, et que notre esprit, dans ses accès de crédulité, admettrait de préférence? Ce sont, sans doute, les fausses et mystérieuses doctrines qui tiennent de plus près au dogme chrétien, telles que les croyances relatives aux sortiléges et aux apparitions des morts. Pourquoi? C'est qu'un peu de foi chrétienne habite encore parmi nous, et que la superstition est une conséquence presque inévitable de la foi.

Il résulte de ce rapide aperçu, et un examen plus approfondi le mettrait encore mieux en lumière : que les croyances superstitieuses, malgré leur excessive tenacité et leur étonnante persévérance, subissent sans cesse de notables modifications par l'influence du système religieux qui régit les esprits et les consciences. Or, la transformation des idées superstitieuses étant toujours accompagnée de celle des faits merveilleux qui sont dans leur dépendance, il faut en conclure, par une observation sagement sceptique, que la foi engendre les miracles bien plus souvent encore que les miracles n'engendrent la foi.

Toutefois, notre intention n'est pas de nier absolument qu'une action surnaturelle ne puisse mêler sa participation miraculeuse aux évènements de ce monde. A Dieu ne plaise que nous tranchions, de notre propre autorité, une question aussi élevée, aussi difficile à pénétrer, et qui attaque, jusque dans leurs fondements, toutes les religions établies. Mais aucun esprit sérieux ne refusera de convenir avec nous qu'il doit être, au moins, dans l'ordre de la Providence, que les véritables miracles soient d'une extrême rareté. Cependant, la masse des faits merveilleux, que les superstitions présentent à leur appui, est devenue incalculable ; de sorte que leur multiplicité est encore une des circonstances qui nuisent à leur vraisemblance. Il devient donc à peu près inutile, lorsque ces traditions ne reposent pas sur un fait physique parfaitement appréciable, de leur chercher une base de réalité positive ; tandis qu'il est facile d'expliquer par quelles dispositions inhérentes à l'esprit humain, et que peut seule combattre une raison très éclairée, tant de préjugés étranges arrivent à se produire dans le domaine de la foi, et par quelle force innée du sentiment populaire ils se maintiennent, se consolident et se perpétuent.

L'organisation intellectuelle de l'homme fut, sans doute, la même à tous les âges du monde. Rien ne porte à croire qu'elle soit susceptible d'éprouver ces changements essentiels qui amèneraient en elle

d'éminents perfectionnements ou de profondes altérations. Mais le jeu des facultés humaines, quoique dépendant toujours des mêmes organes, admet cependant une admirable diversité. Le mobile intellectuel et moral des opinions populaires peut donc subir des variations sensiblement marquées, suivant le progrès des siècles et de la civilisation. Ainsi, de nos jours, ce ne sont plus, ni les révélations prestigieuses de l'imagination, ni les inspirations entraînantes du sentiment, qui prédominent sur nos opinions et nos croyances. Loin de là, les idées abstraites sont les seules dont nous reconnaissions l'autorité. Il n'en a pas toujours été ainsi ; pour préparer les masses à la perception de cet ordre supérieur d'idées, il n'a fallu rien moins que le rude exercice de la scolastique du moyen-âge, auquel, à la vérité, la foule ne participait pas, mais qu'elle observait de loin, et dont elle acquérait, à son insu, les principes et l'expérience.

Cependant, cette incapacité primitive des masses à se pénétrer des idées dépourvues de toute enveloppe sensible, fut la cause déterminante de la plupart des inventions populaires. Quelque simples et faciles que fussent les déductions des systèmes religieux établis par ses législateurs et par ses prêtres, le peuple ne parvenait à se les assimiler qu'en les personnifiant sous mille formes plus ou moins ingénieuses, poétiques ou bizarres. C'est ainsi qu'ont pris naissance les divinités

mythologiques, entr'autres celles qui appartiennent à la Grèce et à la Scandinavie, et qui, nous étant aussi les mieux connues, peuvent nous expliquer, par le langage de leurs attributs, les idées particulières qu'elles étaient chargées de représenter.

La même opération de l'intelligence, ou plutôt de l'imagination, par laquelle le peuple personnifiait les systèmes, le conduisait ensuite à matérialiser les symboles. Ainsi, le symbole oral, au lieu d'être pris dans un sens figuré, se transformait en un récit merveilleux, mais supposé véridique, que la tradition propageait quelquefois sur tous les points de l'univers connu; le symbole hiéroglyphique, cessant bientôt aussi d'être envisagé sous ses aperçus emblématiques, apparaissait tout simplement comme la représentation d'un être extraordinaire auquel la crédulité laissait prendre place dans la nomenclature des espèces animées. Ces observations sont basées sur les faits; et si nos lecteurs veulent bien les conserver dans leur mémoire, ils auront occasion de les vérifier amplement, lorsque nous arriverons à traiter de l'origine des animaux fabuleux, et de certaines traditions analogues, dont plusieurs se rattachent au merveilleux chrétien.

Lorsqu'on étudie les superstitions anciennes, on est souvent frappé de l'identité fondamentale de certains traits fabuleux, et de la ressemblance caractéristique de quelques personnages divins, qui ne sont point

originaires, cependant, des mêmes contrées, et qui n'appartiennent pas aux mêmes mythologies; mais cette similitude s'explique facilement, si l'on considère que les différents systèmes du paganisme, d'où sont issus ces personnifications et ces symboles, ne sont pas séparés par de profondes démarcations, puisque tous consistent dans un panthéisme assez grossier. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ces Dieux anciens se soient mutuellement acceptés, lorsqu'ils se sont rencontrés sur les mêmes points de territoire, ainsi que cela est arrivé lors de l'occupation des Gaules par les Romains. On comprendrait moins facilement comment les peuples convertis au Christianisme ont pu conserver si long-temps leurs traditions idolâtres, si l'expérience ne prouvait tous les jours que les attaques de la raison sont quasi impuissantes contre cette force du préjugé, qui est toute de sentiment et d'habitude. Aussi, les premiers apôtres de l'Evangile, qui avaient la véritable intelligence de leur mission, se préoccupèrent bien moins, pour détacher les nations du culte païen, de nier l'existence des faux Dieux que de les vouer à l'exécration publique, en les représentant comme les principes instigateurs de l'erreur et du mal.

Au reste, cette propension d'une société nouvelle à accepter l'héritage superstitieux des peuples qui l'ont précédée; à retenir les fantômes d'une religion tombée,

pour les associer avec d'autres créations tirées de son propre culte, est-elle seulement le résultat de la faiblesse de l'esprit humain, un signe humiliant qui témoigne de son imperfection? Ne doit-on pas y voir, plutôt, un trait caractéristique qui dénote combien sont universelles les facultés de l'ame? N'y a-t-il pas là une sorte d'éclectisme d'imagination et de sentiment, qui précède, dans la vie des peuples, l'éclectisme de l'intelligence, degré suprême de la sagesse humaine? En effet, dans l'impuissance où nous sommes de posséder la vérité autrement que par division et mélange, le vide de notre cœur, aussi bien que les profondeurs de notre pensée, doit être un asile ouvert à tous les Dieux bienfaisants et persécutés.

En même temps que, dans les époques anciennes, la crédulité dénaturait les faits de l'ordre intellectuel et moral, l'ignorance mésinterprétait ceux de l'ordre physique, et trouvait, par là, de nouvelles combinaisons pour agrandir la sphère du merveilleux. La partie descriptive des croyances superstitieuses s'est enrichie assurément de certaines observations tirées du monde matériel, et que le peu de lumières que l'on possédait alors sur les sciences naturelles, ne permettait pas de rattacher à de saines et judicieuses théories, mais dont on cherchait le point de ralliement dans les données mythologiques. Ainsi, tous les effets étranges et douloureux, produits par le cauchemar ou les

hallucinations fiévreuses, sont parfaitement reconnaissables dans la description des circonstances miraculeuses qui, suivant le peuple, signalent les apparitions des morts et les visites des lutins ; ce sont des voix au timbre aigu, qui se font entendre pendant le sommeil, et qui provoquent un réveil subit ; c'est un poids oppressant qui brise la poitrine du dormeur, un lit qui se soulève et change de place, des meubles qui s'entrechoquent et se renversent, sans qu'il reste le lendemain cependant aucune trace de dégât ou de bouleversement[1]. De même, dans toutes ces fasci-

[1] A propos des faits physiques qui ont participé à l'établissement des croyances superstitieuses, ce serait ici le cas, sans doute, de mettre en question si des phénomènes de la nature de ceux qui se manifestent dans l'état de somnambulisme naturel ou artificiel, ne tiennent pas une large place dans notre merveilleux populaire. Mais, pour être approfondi dans tous ses détails, cet examen exigerait bien des connaissances spéciales qui nous manquent. Nous nous contenterons donc de résumer, en une courte définition, ce que l'étude des doctrines et des faits relatifs aux sortiléges ou aux possessions a pu nous porter à induire sur ce sujet. Il nous semble impossible de douter que les prétendus sorciers n'aient possédé, jusqu'à un certain point, l'art de procurer des songes, des visions, et même de produire des apparitions. Cependant, leurs connaissances expérimentales devaient être assez bornées, si l'on en juge par les renseignements parvenus jusqu'à nous sur leurs pratiques secrètes ; car ces pratiques sont, en général, de la plus complète insignifiance, et n'ont guère d'autre mérite que de se rattacher à quelque rite défiguré des anciens cultes. Pour ce qui concerne les accidents étranges qui ont signalé les prétendues possessions, il est probable que les effets du magnétisme s'y trouvaient mêlés, à l'insu même de ceux qui les provoquaient ; mais encore ici la science et l'expérience faisaient défaut ; si bien que la ruse d'une part, et la maladie de l'autre, ont paru suffisantes, même aux témoins oculaires, pour expliquer les désordres extraordinaires qui se manifestaient chez les possédés.

nations perfides dont les Fées et les Dames blanches entourent le voyageur solitaire qu'elles rencontrent sur la cime des monts, au milieu des vastes plaines, au bord des bois et des torrents, il y a une image très-frappante du vertige physique et moral qui s'empare souvent de l'homme en présence de la nature. Mais, tous ces faux prestiges des sens et de l'imagination, dont nous avons appris à triompher si facilement à l'aide de quelques calmes insinuations de la raison, se trouvaient augmentés jadis par l'influence de la peur, cette émotion fatale que tout concourait, alors, à produire et à développer.

Si l'on se reporte, en effet, au milieu d'une civilisation imparfaite comme celle du moyen-âge, il sera facile d'imaginer combien de piéges étaient dressés aux inquiétudes d'un esprit superstitieux. C'est que tout alors était dangers et confusion : quelque chose d'inextricable, qui embarrassait la sphère des idées, se présentait de même sur chaque point de la surface du monde matériel. Sans franchir les limites de notre province, croyez-vous que la Normandie offrît aux regards, comme maintenant, des plaines immenses, couvertes de moissons, parées çà et là de quelques riches bouquets de bois, et couronnées de collines aux pentes assouplies. Non; même dans notre opulente patrie, la main laborieuse du défricheur n'avait pas encore arraché les ronces et les épines semées

par la malédiction originelle. La misère du peuple ne traçait, sur cette terre fertile, qu'un sillon pénible et trop souvent dévasté. À côté des luttes du travail, se décelaient de toutes parts les détresses de l'impuissance, laissant à peine se manifester un rare et noble succès. Auprès de ces monuments de victoire du génie de l'époque : les châteaux, les églises, les monastères, il y avait des marais insalubres, des rivières débordées, des plaines incultes, des collines hérissées, et des forêts envahissantes ; tout cela, en quelques endroits, luxueux et paisible dans le laisser-aller de son indépendance sauvage, mais, en d'autres parties, attaqué, rompu, bouleversé, en un mot, offrant tous les stigmates d'une misère rebelle et tourmentée. Imaginez, de plus, au milieu des effondrements de cette terre en travail, les désastres de l'hiver et les embûches de la nuit, et vous comprendrez facilement combien, sous l'influence de telles circonstances, les évocations de la peur devaient être empreintes d'une puissante magie.

En effet, plusieurs superstitions, auxquelles a donné lieu l'observation de certains faits physiques et extraordinaires ou seulement inconnus, sont remarquables autant par la singularité et par l'éclat de leurs détails descriptifs, que par l'interprétation éminemment religieuse que nos pères ont tirée de ces problèmes de la nature. Nous citerons seulement, comme exemple,

la superstition des chasses fantastiques, à laquelle nous avons consacré un des chapitres les plus étendus de cet ouvrage. C'est que le peuple, dont les facultés instinctives se développaient par le progrès naturel des siècles, aidé de l'influence civilisatrice du génie chrétien, était parvenu quelquefois à donner à ses inventions superstitieuses le double caractère d'une haute conception poétique : d'une part, comme nous l'avons dit, en revêtant les idées abstraites d'une image sensible qui les caractérisait ingénieusement, et les rendait plus frappantes et plus saisissables ; de l'autre, en découvrant, sous l'enveloppe des faits matériels, de délicates et mystérieuses analogies avec les mondes de la pensée et du sentiment.

Ce n'est donc pas, selon nous, par le prestige merveilleux qui s'y rattache, que les superstitions populaires sont vraiment dignes d'exciter l'attention et de provoquer l'intérêt, puisque ce prestige est d'autant plus près de se dissiper complètement, que l'on arrive à une connaissance plus exacte des véritables éléments dont se sont formées ces traditions miraculeuses; mais, outre les curieuses recherches historiques auxquelles ces fables antiques doivent donner lieu, elles constituent aussi le thème le plus favorable qui puisse être soumis à l'observation, pour arriver à constater les tendances natives des facultés humaines. Comment, en effet, ces créations imaginaires que le peuple a sans cesse

modifiées suivant ses idées dominantes ou sa fantaisie du moment, ne porteraient-elles pas l'empreinte profonde de son génie? Or, qui dit le peuple, surtout à ces époques d'inspiration, dit aussi l'humanité, dans toute la franchise de ses sentiments innés et de ses instincts primitifs.

Que ceux, donc, d'entre nos lecteurs, qui se seraient sentis disposés jusqu'alors à accueillir avec dédain les récits traditionnels, s'efforcent de prêter, à ceux dont nous sommes l'humble et fidèle narratrice, une attention plus sympathique, et nous sommes persuadée qu'ils découvriront, dans ces fables qui ne semblent, au premier aspect, qu'un tissu d'inconséquences et de puérilités, bien des significations intéressantes, que nous-même n'avons pas prévues, et que nous n'aurions su signaler. Peut-être arriveront-ils à trouver enfin, dans ces inventions fabuleuses, matière à observations et à enseignements, aussi bien que dans les pages les plus véridiques de l'histoire. En effet, les émanations divines de nos ames s'échappant pour ainsi dire à notre insu, tout ce qui nous touche en retient quelque chose, et notre liberté aveugle ignore toujours où nous avons le plus semé. C'est pourquoi il peut y avoir autant de l'esprit d'un siècle dans une humble légende, que dans ces évènements laborieux au service desquels une nation entière s'est efforcée d'employer toutes les ressources de son activité et de son génie.

LA NORMANDIE

ROMANESQUE

ET MERVEILLEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

Ducs de Normandie.

Sur la Chronique romanesque des premiers ducs : Aubert, Robert-le-Diable et Richard Sans-Peur. — Tentatives essayées pour retrouver dans l'histoire les prototypes de ces héros fabuleux.



COMBIEN que les Croniques de Normendie « font mention que Rou fut le premier « duc de Normendie, aucunes escriptures « nous racontent que au temps du roy « Pepin, père du roy Charlemaine, qui « lors gouuernoit le pays de Neustrie, qui, « à présent, est appelé Normendie, fut vng duc qui auoit à « nom Aubert. Cestui Aubert auoit vng chastel auprès de « Rouen, que len appelloit Tourinde, et est ledit mont où il « seoit en commun langage (appelé) Turingue[1]. »

[1] *Les Cronicques de Normendie*, édition de Guillaume Le Talleur ; Rouen, 1487, in-fol., goth., f° 1.

Tel est le début d'une ancienne chronique normande; et ce peu de lignes, si humbles de ton, et si complétement dépourvues de prétention scientifique, renferment tout ce que les investigations d'une critique laborieuse ont pu jusqu'alors nous apprendre de certain sur le plus ou le moins de réalité historique du duc Aubert et de ses descendants : Robert-le-Diable et Richard Sans-Peur.

Cependant, pour la plupart de ceux qui se sont enquis des premiers éléments de notre histoire, cette généalogie, si poétiquement fameuse, n'est autre chose qu'une superfétation romanesque de l'invention des Trouvères et des Chroniqueurs.

En effet, aucun des grands chroniqueurs de la première période : Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumiéges, Orderic Vital, Robert Wace, Henry de Huntington, Benoist de Sainte-More, n'a mentionné l'existence de ces ducs fabuleux. Ce n'est qu'à dater du XIVe siècle qu'on trouve leurs faits enregistrés au début des petites Chroniques de Normandie.

Mais, quelque fausse et controuvée que soit leur légende, tant par les faits que par la chronologie, Robert-le-Diable et Richard Sans-Peur n'en ont pas moins, dans l'opinion d'un grand nombre de nos critiques modernes, une sorte de réalité historique, en ce sens que l'on croit pouvoir retrouver leurs prototypes, comme celui de beaucoup d'autres héros de la romancerie, parmi les personnages de l'histoire.

Là gît cependant une énorme difficulté, sur laquelle les critiques n'ont pu encore s'entendre. Lorsqu'on veut attribuer une réalité historique à un héros fabuleux, il faut savoir indiquer son véridique représentant par un signalement irrécusable. On a souvent tenté de semblables démonstrations à propos de Robert-le-Diable, mais avec cette erreur de conclure d'une quasi vraisemblance à une certitude absolue; aussi est-il arrivé que les plus spécieux résultats des divers examens ont été ironiquement annulés par le simple effet de leurs contrastes. Robert-le-Diable compte maintenant autant de prototypes, reconnus par de savantes autorités, qu'il a

d'homonymes dans le lignage ducal de Normandie. Nous serions vraiment en peine d'appuyer les droits de l'un ou de l'autre concurrent, et nous nous verrions obligée d'avouer notre insuffisance pour prendre parti dans une question débattue avec un égal succès, en plusieurs sens contraires, si nous n'avions la ressource de nous en référer à une conclusion qui se déduit tout naturellement de ces divergences. C'est qu'il est plausible que certains types de la romancerie relèvent uniquement de l'invention du poète qui les mit en action, et n'offrent, en regard des figures historiques, que cette ressemblance indéfinie que l'idéal emprunte toujours à la réalité.

L'opinion que nous émettons ici a déjà été présentée avec tant d'esprit et de science, qu'il ne nous reste rien à tenter pour la faire prévaloir[1]. Le dernier mot de la controverse est dit; mais c'est une obligation de notre sujet de mettre sous les yeux du lecteur l'impartial résumé de cet important débat.

Nous allons donc rétablir, par leurs principaux points, les confrontations relatives à Robert-le-Diable, en y ajoutant les observations qui leur servent de contre-partie. A l'égard de Richard Sans-Peur, et quoiqu'il offre moins de prise à la discussion, nous aurons aussi quelques remarques à consigner, qui compléteront nos réflexions générales sur cette matière.

Mais il est urgent, avant tout, de dresser la généalogie de nos ducs fabuleux; c'est un moyen d'intéresser le lecteur à la défense de leur chimérique personnalité. En constatant les alliances merveilleuses qu'ils ont contractées avec les races imaginaires de la romancerie, on sera moins empressé, peut-être, à tenter de replacer ces héros de la légende normande parmi les vivantes catégories de l'histoire.

C'est en l'année 751 que le duc Aubert tenait la Neustrie, comme vassal du roi Pepin. Il prit alors pour femme Indé, sœur du duc de Bourgogne, dont il eut un fils, Robert-le-

[1] André Pottier: *De Robert-le-Diable, à propos de la publication du Miracle.* (*Revue de Rouen*, mars 1836.)

Diable, célèbre par ses épouvantables méchancetés et ses crimes malicieux. Après le décès de sa femme Inde, le duc Aubert se remaria avec Berthe, une des nièces de *Dolin de Mentuel*, de *Girard de Roussillon*, et de *Aymes de Dourdonne, extraits du noble lignage de Dolin de Mayence*. Berthe donna au duc Aubert un second fils, Richard Sans-Peur, qui eut la survivance du duché de Normandie. Il fut l'un des douze pairs de France, si célèbres dans les annales romanesques du cycle Carlovingien[1].

Il existe une différence marquée entre cette généalogie, que nous trouvons consignée dans les anciennes chroniques, et celle que nos Trouvères ont adoptée dans le roman poétique de Richard Sans-Peur, si nous nous en rapportons aux versions manuscrites conservées jusqu'à nous, mais qui ne sont point, il y a lieu de le croire, la rédaction primitive. Richard Sans-Peur, disons-nous, est désigné, dans le roman qui porte son nom, comme le fils, et non comme le frère de Robert-le-Diable.

> Il n'est guères cy homme, de ce ne doubtes mye,
> Qui naye de bout en bout toute histoire ouye
> De Robert-le-Diable, qui fut de Normendie,
> Mais de Richart son fils vous vueil compter la vie.

Peut-être ne faut-il pas prendre cette variante en trop grande considération; il se pourrait qu'elle ne fût qu'une licence poétique due à quelque caprice d'auteur.

Le roman de Robert-le-Diable est entaché d'une faute d'un autre genre : il omet de mentionner le nom des ascendants de son héros. Ces capricieuses négligences de poète n'étaient sans doute que pour laisser le champ plus libre aux ingénieux paradoxes, aux spécieuses inductions, aux conjectures métaphoriques, qui sont les menus plaisirs de la science.

Nous avons dit que Robert-le-Diable comptait autant de prototypes supposés qu'il a d'homonymes dans la lignée des

[1] *Les Cronicques de Normendie*, Rouen, 1558, in-8, ch. 6.

ducs de Normandie. Ces homonymes sont au nombre de trois : le premier en date est Rollon, qui reçut à son baptême le prénom chrétien de Robert. Entre la légende de Robert-le-Diable et l'histoire de Rollon-le-Pirate, se trouve un point de similitude remarquable : le fait d'une conversion religieuse, d'une transformation morale, accomplie avec un merveilleux héroïsme. De ce fait principal résulte, pour l'ensemble du rapprochement, un rapport de concordance qui disparaît bientôt à l'examen des détails ; car, dans les nombreuses aventures appartenant à l'histoire de l'un ou de l'autre personnage, il n'y a pas le moindre trait de ressemblance à noter. Aussi, quoique la plupart des critiques anglais se soient déclarés en sa faveur, Rollon est loin d'avoir obtenu un triomphe complet sur ses deux concurrents.

Robert I, ou le Magnifique, a pour lui la majorité des suffrages. Voyons cependant sur quoi se fondent des prétentions si facilement acceptées. Les exploits audacieux de Robert I, son caractère cruel et farouche, mais puissant dans tous les excès contraires, ses crimes sacriléges, ses résipiscences superstitieuses couronnées par son pélerinage en Terre-Sainte, et sa mort au retour, paraissent autant de signalements précieux auxquels on pourrait reconnaître, en effet, le véridique représentant de Robert-le-Diable. Malheureusement, cette confrontation ne saurait être complète ; l'histoire nous refusant certains détails sur la jeunesse de Robert I, qui ont une trop grande importance dans la vie du fabuleux héros, et qui tiennent trop de place dans la légende, pour qu'il soit permis de les négliger comme une superfétation oiseuse.

C'est, d'ailleurs, à l'aide de ces premières données biographiques que l'on peut faire valoir les droits du troisième concurrent : Robert Courte-Heuse[1]. Pour celui-ci, les turpitudes de sa jeunesse, ses impiétés filiales, sa révolte à main armée contre l'autorité de son père, en font bien le digne pendant

[1] A. Deville : *Notice historique sur Robert-le-Diable*, en tête de la publication du *Mystère*; Rouen, Frère, 1836, in-8°.

de Robert-le-Diable, à la première époque de sa destinée maudite. Puis, aussi, la duchesse Inde personnifie, dans les anxiétés de son amour maternel, un caractère de douleur noble et religieuse, qui remet en mémoire la physionomie historique de la reine Mathilde. Mais la conclusion dégradante de l'histoire de Robert Courte-Heuse n'est point en rapport avec la brillante terminaison du roman qui relève Robert-le-Diable jusqu'à la sainteté.

Nous n'insisterons pas davantage sur les inexactitudes de ces divers parallèles, car ce sont leurs rapprochements même qui nous font considérer la personnification de Robert-le-Diable comme étant le moule d'un type général, plutôt que le calque d'un personnage isolé. On en pourrait dire autant de tous les héros de l'ancienne romancerie; ils n'ont point de personnalité historique; s'ils empruntent à l'histoire un nom fameux, ce nom perd sa signification, appliqué à un personnage dont le caractère est chimérique et les actions fabuleuses[1]. C'est que les romanciers du moyen-âge n'étaient pas des historiographes, mais des poètes. Ils connaissaient déjà ce secret de l'art, qui consiste à dissimuler les individus pour mieux représenter l'espèce, à déguiser la réalité des faits, afin de peindre plus largement la vérité des mœurs. Leur œuvre n'était donc pas un monument historique, mais un drame

[1] Nous pouvons appuyer notre opinion sur celle de M. Raynouard. Ce savant écrivain, au sujet du roman de *Garin-le-Loherain*, le plus historique des romans carlovingiens, s'exprime ainsi :

« S'agit-il des personnages et de leurs actions, tout paraît controuvé; les noms de Charles Martel et de Pepin, et un petit nombre d'autres, conservés par l'histoire, sont cités par le trouvère; mais les faits qui les concernent, leur manière d'agir, leurs caractères, ne sont nullement historiques. »

Dans un autre passage du même auteur, on lit encore :

« Les poètes des XII, XIII et XIVe siècles ne se mettaient guère en peine d'accorder leurs récits avec les documents de l'histoire; ils créaient souvent les noms et les actions de leurs héros, ou même s'emparaient des noms de preux déjà connus, sans avoir égard ni à la chronologie, pour les temps, ni aux narrations des annalistes, pour les faits. » (*Journal des Savants*, août 1833.)

humanitaire, si l'on peut prêter à cette épithète un sens rétrospectif applicable à la société fractionnée sous le régime de la féodalité.

Pour achever cette démonstration, voyons quels nouveaux éclaircissements nous seront fournis au sujet de Richard Sans-Peur. Ici, du moins, nous ne serons pas embarrassés par la confusion des prototypes. La relation établie entre le Richard des romanciers, et Richard I, troisième duc de Normandie, date de trop loin pour qu'on tente de la détruire au profit d'un autre concurrent. Les chroniqueurs du douzième siècle, Wace, Henry de Huntington, Benoist de Sainte-More, etc., attribuent, en effet, à Richard I, les principaux faits merveilleux qui composèrent, dans la suite, le roman de Richard Sans-Peur. Où donc avaient-ils puisé ces fables? Sans doute, elles étaient empruntées aux récits des Trouvères, puisqu'on ne les trouve pas chez les historiens antérieurs, en remontant jusqu'à Dudon de Saint-Quentin, qui fut presque contemporain de Richard I; non plus que l'épithète de Sans-Peur, dont on ne paraît avoir qualifié ce duc que du moment qu'on l'a confondu avec un personnage fabuleux. Mais les Trouvères, en composant les fables dont se sont emparés les chroniqueurs, avaient-ils en vue quelque patron historique? Nous ne pouvons encore admettre cette supposition à l'égard du roman de Richard Sans-Peur, car il ne s'y rencontre pas un seul fait relatif à l'histoire véridique de Richard I. Cependant, l'établissement du monastère de Fécamp y est mentionné; mais ce détail, comme tous ceux qui ne tiennent point à la contexture du drame, est de peu de valeur, parce qu'il a pu se glisser aisément dans une des recompositions de l'œuvre primitive. Doit-on s'étonner, au reste, de voir les chroniqueurs du douzième siècle transposer, de leur plein droit, du roman dans l'histoire, quelques récits fabuleux, lorsque, deux siècles plus tard, les auteurs de la petite Chronique de Normandie, par une étourderie toute naïve, racontent ces mêmes faits en partie double, c'est-à-dire en les attribuant à la fois au fabu-

leux Richard Sans-Peur, fils du duc Aubert, et à son véridique homonyme Richard, fils de Guillaume Longue-Épée[1].

On prétendra peut-être que c'est faire remonter trop haut la rédaction primitive du roman de Richard Sans-Peur, que de la supposer antérieure au moins à la seconde moitié du douzième siècle. Cependant, cette opinion se justifie facilement, si l'on considère que, dès le commencement du treizième siècle, la légende de Richard Sans-Peur, enrichie de sa fausse chronologie, jouit déjà d'une assez grande popularité pour que les traditions étrangères se plaisent à s'y rallier et à se réclamer de sa parenté. Plusieurs romans du cycle Carlovingien : *le Comte de Poitiers*, les *Quatre Fils Aymon*, *Garin-le-Loherain*, citent Richard Sans-Peur comme un des douze pairs de France, et grand vassal tenant la Normandie au temps du roi Pepin[2].

Sans nous préoccuper davantage de ces recherches savantes et difficultueuses, pour ne rien négliger des particularités romanesques de la tradition, nous adopterons, dans l'analyse de la légende de Robert-le-Diable et de celle de Richard Sans-Peur, la chronologie fabuleuse que nous fournissent les chroniques normandes, dans toute la naïveté de leurs anachronismes.

[1] *Les Cronicques de Normendie*, imprimées à Rouen, en 1487, par Guillaume Le Talleur. Confronter le conte rapporté sous cette rubrique : *Comme le duc Richard vainquit le Diable*, avec le chapitre intitulé : *Comme les moines de Fécamp furent sauvés par le duc Richard.*

[2] Robert Wace publia le *Roman de Rou* en 1160. La *Chronique de Benoist de Sainte-More* est postérieure à cette époque, de quelques années. La rédaction du roman de Garin, par Jean de Flagy, semble appartenir au commencement du XIIIe siècle. N'est-il pas plausible que ces écrivains, presque contemporains, ont puisé aux mêmes sources leurs traditions fabuleuses sur Richard Sans-Peur ? D'ailleurs, si nous accusons Robert Wace d'avoir emprunté aux trouvères, c'est d'après sa propre autorité ; témoin ce vers du roman de Rou :

« A jugléors oï en m'effance chanter. »

(*Roman de Rou*, p. 106, v, 2108.)

CHAPITRE II.

Robert-le-Diable.

Circonstances singulières de sa naissance. Sa cruauté se décèle dès l'enfance. Déportements et crimes de sa jeunesse ; conversion soudaine ; pénitence ; dénouments divers de la légende.



RECHERCHER avec trop de subtilité les idées morales qui ont présidé à ces créations poétiques, dont nous essayons l'analyse, ce serait sans doute en altérer le naturel et s'égarer dans le labyrinthe d'une métaphysique bizarre, et en dehors du sujet. Tel n'est pas notre but ; nous voulons laisser, à ces inspirations des temps anciens, l'élan et la libre allure de leur naïveté. Loin de nous, aussi, la prétention d'interpréter, dans un sens nouveau, des traditions aussi répandues que celle qui nous occupe en ce moment : le prototype de Robert-le-Diable est trop généralement compris, pour qu'il nous soit réservé de le mettre en évidence ; mais nous le commentons, à notre tour, afin de fortifier l'impression qu'il doit produire ; nous passons le crayon sur des lignes déjà tracées, pour leur prêter plus de relief et d'effet.

Cette fameuse légende de Robert-le-Diable nous a été léguée par le moyen-âge, sous trois formes différentes : 1° comme

récit historique, dans les premières pages des *Chroniques de Normandie*; 2° comme poëme, dans une composition intitulée: *Li Romans de Robert-le-Diable*, laquelle fut transformée, au XIV[e] siècle, en *Dit* ou *Dite de Robert-le-Diable*[1]; 3° comme drame, dans une ancienne moralité mystique, qualifiée: *Miracle de Nostre-Dame de Robert-le-Diable*[2]. Ces trois compositions spéciales indiquent autant de versions différentes, nées de la fantaisie du poëte, ou de la crédulité de l'historien. Notre récit

1. La Bibliothèque du roi possède deux manuscrits du roman de Robert-le-Diable. La plus ancienne copie a été publiée en 1837, par G.-S. Trébutien, qui l'attribue à un auteur normand du XIII[e] siècle. La seconde copie est de la fin du XIV[e] siècle, ou des premières années du XV[e]. Ces deux manuscrits n'offrent que bien rarement une conformité parfaite de leçons; le second texte, tantôt développe, et tantôt abrège le premier. Pour de plus amples renseignements bibliographiques, voyez G.-S. Trébutien, préface du *Roman de Robert-le-Diable*.

2. Les trois sources principales de la légende de Robert-le-Diable ont engendré un grand nombre d'imitations, dont l'énoncé se trouve dans la préface en tête du *Roman*, que l'on peut consulter à ce sujet. Le roman de Robert-le-Diable fut mis en prose vers la fin du XV[e] siècle; *La Vie du terrible Robert-le-Diable, lequel après fut nomme Lomme Dieu;* in-4°, gothique, P. Mareschal, Lyon, 1496. Défiguré et falsifié dans plusieurs éditions successives, il a pris place parmi les contes de la *Bibliothèque bleue*. Nous le retrouvons encore dans une publication de J. Castillon, intitulée: *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée*. Cet ouvrage est digne de tout l'intérêt que peuvent inspirer l'absurde et l'extravagant, débités avec ce ton d'importance qui en relève si ingénieusement le ridicule. L'histoire de Robert-le-Diable y est travestie à l'orientale d'une manière assez immodeste, avec quelques maladroites imitations des *Mille et une Nuits*. Les crimes et les malheurs de Robert-le-Diable sont représentés comme l'œuvre d'un génie malfaisant que la fée Minucieuse a attaché à la destinée de notre héros, même avant sa naissance. Chaque acte de réhabilitation de Robert converti marque une victoire remportée sur l'ascendant du fatal génie. N'oublions pas de mentionner, au nombre des épisodes les plus curieux de cette épopée grotesque, *Robert, comédien par occasion*, et chantant l'opéra à Turin. Assurément, l'auteur de la *Bibliothèque bleue, refondue et augmentée*, avait pressenti le chef-d'œuvre de Meyerbeer, le dernier et le plus brillant travestissement du héros de la romancerie normande. — Voyez *Bibliothèque bleue*, n° II: *Histoire de Robert-le-Diable, duc de Normandie*. Paris, Costard, 1776, in-8°.

analytique les adoptera tour-à-tour, selon qu'elles présenteront une signification plus originale ou plus frappante.

La naissance d'un héros aussi merveilleux que Robert ne pouvait manquer d'être caractérisée par quelques circonstances extraordinaires. Celles-ci nous sont expliquées par un récit qui paraphrase, d'une manière aussi singulière que naïve, cette plaintive exclamation de l'écriture sainte : l'homme né de la femme ! Voici le texte de la *Chronique de Normandie* : « Aduint que le duc par un iour de samedy venoit de chasser en la forest de Rouveray, et eut desir de coucher auec Inde sa femme, mais la dame voulut délayer la compaignie de son seigneur, lequel fut très fort embrasé de son amour. Et comme la dame n'osa désobéir à la volonté de son mary, par courroux lui dit que ja Dieu n'eust part à chose qu'ils fissent. Et ainsi d'icelluy duc la bonne dame conceut fruict[1]. »

Ce fut après des douleurs qui, pour la violence et la durée, dépassèrent le cours ordinaire de la nature, que la duchesse Inde mit son enfant au monde. La malédiction sacrilége qu'elle avait prononcée sur lui commença, dès lors, à produire ses effets monstrueux ; aussi les détails de la première enfance de notre héros renchérissent-ils, en fait de puéril effrayant, sur les plus terribles contes de Croque-mitaine, sauf que, contrairement aux bonnes règles, c'est ici la scélératesse du marmot qui triomphe. Tous ceux qui s'approchent du jeune Robert sont en butte à sa sournoiserie : il bat ses nourrices, et leur mord le sein plus cruellement que ne le font les autres enfants ; les petits compagnons de ses jeux, il les accable d'outrages et leur fait endurer mille tortures.

Ensi Robert ne pot bien faire
Son mestier est tous tans al braire.
Mes plus en .i. seul ior croissoit
Quns autres en .vii. ne feist[2].

[1] *Chroniques de Normandie*, édition de Le Mesgissier, 1581, p. 1.

[2] *Roman de Robert-le-Diable*, p. 2, col. 2.

La méchanceté grandit en s'exerçant : quand il a atteint l'âge de sept ans, pour se venger d'une réprimande que son maître d'école vient de lui adresser, il le surprend pendant son sommeil, et le tue d'un coup de couteau dans le ventre ![1] Ce ne sont encore là que les prémices de ses crimes : Robert parvient à la plénitude de sa jeunesse, et chacune de ses actions est un nouvel épisode de sa frénésie sanguinaire : il pille les églises, ravage les monastères, tue les maris, enlève les femmes, force jusqu'aux reclusages de filles, et, en un mot, commet tant de cruautés, que c'était merveille, dit la Chronique, que la terre ne fondait pas sous lui.

Les circonstances du récit qui précède semblent non moins extravagantes que monstrueuses : c'est qu'il y a toujours un conte de nourrice au berceau des destinées singulières. Cependant Robert, devenu homme, n'est plus déjà qu'une personnification *vraie* de la féodalité, dans toute l'indépendance de son caractère égoïste et féroce.

Comme toutes les choses inhérentes à la nature humaine, le mal est variable et multiforme ; aussi n'agit-il sur la vie des nations, et souvent sur celle des individus, que par phases accidentelles. Cela explique les différens degrés par lesquels la réprobation qu'il nous inspire s'atténue et en vient elle-même à se méconnaître : la haine épuisée dégénère en mépris ; l'indignation qui s'oublie, se réduit à la pitié ; bientôt le crime, en s'éloignant, prend, à nos regards désintéressés, l'aspect de la folie ; ce qui était un objet d'horreur devient un sujet de risée, et les fautes des pères sont un jouet pour l'esprit des générations nouvelles.

Voilà ce qui est arrivé pour la plupart de ces récits qui terrifiaient le moyen-âge : nos mœurs adoucies et égalisées, notre caractère sobre et circonspect, ne peuvent en concevoir la réalité ; et cet horrible, grandi jusqu'au gigantesque, ne nous représentant que les proportions de l'absurde, nous

[1] *Chroniques de Normandie*, ch. 2.

faisons honneur à l'invention de toutes les monstruosités du vrai.

Pourtant, à travers les outrecuidances de ce merveilleux féroce, certains traits de mœurs saisissants, nous confirment un fond de réalité vivante ! Ainsi, le père et la mère de Robert se désespèrent d'avoir donné naissance à un tel fils ; mais, au milieu de sa douleur navrante, la bonne dame Inde s'avise, enfin, qu'il serait bon que Robert fût fait chevalier ; elle va trouver son seigneur, et lui dit que, par l'ordre de chevalerie, leur fils pourrait changer de conduite, et venir à résipiscence.

Sire, merchi, dist la duchoise,
Se vous voles bien, ceste noise
Poes esraument abaissier.

. . . .

Faites vo fil chevalier faire,
Adont le veres retraire
Asses tost de ces grant malisse ;
Tout en faira son malvais visse,
Sa crualté et son meffait,
Puis qu'il sera chevalier fait.

Si nous avons reconnu, dans les crimes de Robert, la peinture des excès de la féodalité, voici ce qui constate pour nous le mobile du progrès moral de cette puissance farouche. La chevalerie, c'est l'élément religieux introduit dans le matérialisme encore barbare de la vie suzeraine : brillante et laborieuse synthèse qui ne compléta point ses résultats, et ne fut, à vrai dire, qu'un acte de ferme propos, dont la civilisation trop faible ne put réaliser les promesses.

Cependant, Robert ne se prêta qu'avec répugnance à recevoir l'ordre de la chevalerie. La jeunesse n'est pas toujours d'accord avec les idées du progrès, si celui-ci ne favorise ses propres énergies. Notre héros ne trouva donc, dans cette cérémonie, qu'une occasion nouvelle de désordre et de cruau-

1 *Roman de Robert-le-Diable*, p. 3, col. 2.

tés. C'était protester à sa manière! La veille des armes, au lieu de passer la nuit en prières, il s'en vint à un monastère de femmes, situé à une lieue de Rouen; là, il choisit la plus belle d'entre ces religieuses, et, après l'avoir deshonorée, il lui trancha le sein, puis il s'en retourna fort tranquillement se recueillir en l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, qui fut nommée plus tard Saint-Ouen de Rouen. Le lendemain, à la messe, le duc appela son fils, lui adressa une pieuse remontrance sur ses devoirs de chevalier, et lui donna l'accolade en le frappant du plat de son arme; aussitôt, Robert, dont l'humeur sauvage mésinterprétait apparemment cette coutume, tira l'épée qu'on lui avait ceinte, et il en aurait frappé son père, si les barons qui étaient présents ne la lui eussent ôtée des mains.

Pour dernière scène de sa réception, Robert prit part à un tournoi, dans lequel il fut vainqueur des autres chevaliers; mais, poussant le combat au sérieux, il voulait leur couper la tête à tous; il en occit quelques-uns, et on eut beaucoup de peine à sauver les autres de sa fureur![1]

Après ces mutineries de fils de prince, Robert voulut jouer un personnage plus important; il se choisit des compagnons d'armes, et alla s'établir avec eux dans le château de Thuringue, dont il fit le quartier général de ses brigandages. Ce château était situé près de Rouen, sur la colline qui domine le Val-d'Eauplet, baigné des flots de la Seine. Il ne reste aucune trace de l'antique repaire; mais, au-dessus de la même colline, est maintenant assis ce doux refuge des pèlerins normands: la gracieuse église de Notre-Dame-de-Bon-secours[2].

[1] *Chroniques de Normandie.*

[2] Jusqu'ici l'on avait considéré comme problématique l'endroit appelé par les anciens historiens mont de Thuringe, et l'on avait supposé que c'était le mont Sainte-Catherine. Cette opinion se trouve formellement démentie par une relation du siége de Rouen, en 1591, qu'a laissée

Les excès de Robert se continuaient d'une manière effrayante ; enfin, le duc Aubert, poussé à bout par les plaintes qu'il entendait chaque jour, fit publier à son de trompe que quiconque occirait son fils Robert serait pardonné. Comme réponse à ce défi de la puissance paternelle, Robert fit crever les yeux aux messagers qui vinrent pour s'emparer de lui, et, dans ce piteux état, les renvoya à son père.

Cependant le mal s'use à ses propres efforts ; le crime a d'horribles moments de dégoût et de lassitude. Dans une de ces alternatives où sa cruauté se dressait contre lui-même, Robert, emporté par je ne sais quel appel farouche de sa conscience, va trouver sa mère, qui habitait le château d'Arques, et, l'épée nue, prêt à frapper, il demande à celle dont il tient l'être un compte sanglant de la vie misérable qu'il a menée jusqu'alors.

Por coi je sui si ypocrites (s'écriait-il)
Et si plain de mal aventure
Que veir ne puis créature
Que a Dieu moult mal ne fache ?

le capitaine Valdory, qui tenait, durant ce siége, le parti de la Ligue *. Il suffit de considérer le plan du fort Sainte-Catherine, qui accompagne cet ouvrage, pour reconnaître que le mont de Thuringe n'est autre que la colline sur laquelle est édifiée l'église de Bonsecours, et qui est séparée de la côte Sainte-Catherine par la route de Paris. En effet, cette colline, marquée par la lettre Y, est désignée sur ce plan ainsi qu'il suit : *Bois et coteau de Thuringe, au pied duquel, sur le bord de la rivière de Seine, est Eauplet, où viennent les grands bateaux du Pont-de-l'Arche*. La séparation du mont de Thuringe d'avec le mont Sainte-Catherine, est, en outre, indiquée par la narration du siége, où l'on voit que l'on se canonnait sans cesse de l'un à l'autre mont. Enfin, il existe dans Eauplet, un peu au-delà de la barrière actuelle de l'octroi, une ruelle fort ancienne, qui s'élève en serpentant sur la croupe de la colline de Bonsecours, et qui porte encore aujourd'hui le nom de rue Thuringe.

* *Discours du siége de la ville de Rouen*, au mois de novembre mil cinq cent quatre-vingt-onze, avec le pourtraict du vieil et du nouveau fort, par le capitaine Valdory. Rouen, Richard Lallemant, 1592, in-8°.

Et si sa mère refuse de lui répondre, il fera boire dans sa cervelle son épée tranchante.

Ceste espee tranchant e bele
Feroie boivre en vo cervele [1].

Cette scène, qui ne se trouve point dans la chronique, mais, seulement, dans le roman et dans le drame, est admirable de conception : toutes les qualités dramatiques s'y rencontrent : énergie, vérité, profondeur. Robert, levant pour la seconde fois un glaive parricide, n'obéit plus ici à un instinct de fureur insensée. Au milieu de la tourmente d'une ame harassée de crimes et possédée encore de toutes les puissances du mal, n'est-ce pas un mouvement saisissant et juste que cette colère exaltée par le remords ? Ses excès même n'empêchent pas qu'elle ne relève le caractère de notre héros jusqu'à la vraisemblance morale ; plus encore, elle atteint au sublime du sentiment, car elle trahit le désespoir le mieux justifié qui se soit attaqué jamais à la fatalité des destinées humaines. En effet, si le ciel est, à son gré, ou sourd à nos plaintes, ou sensible à notre douleur, son impassibilité doit s'ébranler au moins à ce cri de la conscience violée : pourquoi suis-je si méchant ?

La duchesse Inde répond aux menaces de son fils en lui avouant quel anathême elle a prononcé sur sa naissance ! A la découverte de ce secret de malédiction, le courroux de Robert, naguère si bouillant, s'apaise, ou plutôt se fond dans une immense douleur. Et pourtant, loin de fuir, sa mère à ses pieds implore la mort en punition de sa faute.

Quand Robert lot si ot grant ire
De chou que sa mere li conte.
Et grant deul moult et a grant honte.
Il en pleure moult tenrement.
. . . .

[1] *Roman de Robert-le-Diable*, p. 5, col. 2.

Lors escout le bras et le poing
Sespee rue de lui moult loing [1].

Cette péripétie de notre légende est la dernière où la duchesse Inde joue un rôle ; mais l'on a pu remarquer déjà que le caractère de ce personnage est tracé avec beaucoup de naturel et d'intérêt : femme inconséquente, mère dévouée, Inde s'est approprié quelque chose de ces deux types divins, dont l'un résume la femme dans sa faiblesse, et l'autre dans sa gloire : Ève et Marie.

Cependant, Robert essaie de se relever de l'affaissement de son désespoir ; si la fatalité pèse sur lui, ce n'est pas, du moins, la fatalité aveugle et implacable qui régnait sur le monde ancien; à celle-ci, le christianisme a opposé une puissance toute salutaire : la grâce miséricordieuse !

Robert se résout donc à la pénitence, mais sa conversion est d'abord tout aussi insensée que ses crimes : notre héros débute, en effet, par un acte de prosélytisme suffisamment brutal ; il va trouver ses anciens complices, et les presse, à son exemple, d'abjurer leurs crimes et d'en implorer le pardon. Ceux-ci, peu préparés à entendre une semblable homélie de la bouche de Robert, lui répondent en le raillant, et en jurant de le surpasser encore en cruautés et en désordres. Robert, outré, les assomme alors les uns après les autres, avec une grosse massue qu'il tenait à la main. L'éloquence de notre héros n'était plus méconnaissable !

Le nouveau converti s'achemine vers Rome pour obtenir du pape l'absolution de ses péchés. Après qu'il s'est déclaré le fameux Robert-le-Diable, dont le surnom est en horreur dans tous les pays, le saint père, émerveillé de ses dispositions repentantes, lui commande d'aller trouver un pieux ermite qui entendra sa confession et lui imposera la pénitence par laquelle il peut obtenir d'être déchargé de ses crimes et délivré des influences maudites qui le subjuguent. Robert

[1] *Roman de Robert-le-Diable*, p. 6, col. 1.



obéit ; l'ermite, après avoir consulté le ciel, soumet le pardon de notre héros à trois conditions : il faut, premièrement, que Robert contrefasse le fou, et subisse toutes les avanies que cet état doit lui attirer; secondement, qu'il demeure constamment muet ; troisièmement, qu'il ne prenne d'autre nourriture que celle qu'il pourra dérober aux chiens. Devant de telles exigences, le zèle de Robert ne se refroidit pas ; notre héros retourne à Rome, où il commence son rôle de fou, au milieu des clameurs et des provocations de la multitude.

Assez matin à Rome vient,
Un grant baston en sa main porte ;
Sitost com il entre en la porte
Fiert et cort et saut et henist,
Si que chascun borgois sen ist
Por la grant mervelle veoir[1].

Peu à peu le jeu devient cruel; le peuple, qui a commencé par s'amuser des bouffonneries de Robert, finit par vouloir l'assommer, comme un enfant qui brise son jouet quand il en est las. Traqué de toutes parts, le pauvre pénitent se réfugie sous les degrés du palais de l'empereur. Ce prince, qui l'aperçoit, le prend sous sa protection, déclare qu'il sera son fou en titre, et préalablement commande qu'on lui donne à manger. Mais, aux termes de sa pénitence, Robert est obligé de refuser ce qui lui est offert ! Cependant, l'empereur s'avise de jeter un os de cerf à l'un de ses chiens ; aussitôt Robert se jette après le chien, l'attaque, le tiraille, et s'empare vaillamment de l'os, qu'il ronge avec une grande férocité d'appétit. Ce fameux débat achève de concilier à notre pénitent les bonnes grâces de l'empereur. Bien plus, soupçonnant quelque mystère, le prince veut qu'on dresse un lit pour son fou ; mais sa bonne volonté échoue encore une fois contre la muette résistance de Robert. Des bottes de paille sont offertes,

[1] *Roman de Robert-le-Diable*, p. 11, col. 2.

alors pour remplacer le lit ; notre héros s'étend dessus avec délices. L'empereur, qui commence à comprendre quelle sorte de régime est convenable à son hôte, recommande que la paille soit fraîchement entretenue, et que, pour l'avenir, la portion de ses chiens soit doublée. Une protection aussi spéciale n'a pas lieu de nous surprendre ; de tout temps, le ciel veille sur ses saints.

Le caractère de Robert converti n'est point entaché par la pénitence ravalante à laquelle il s'est soumis. En effet, ce n'est pas la faiblesse qui fait obédience en la personne de notre héros; on le comprend au zèle héroïque avec lequel il accomplit sa tâche d'expiation. Cependant, il révèle encore, par-là, sa nature ardente et fougueuse. Quand il abjure ses fautes, l'homme d'intelligence se domine, mais l'homme passionné se torture. De quelque côté que celui-ci se tourne, il semble qu'il ait toujours à exiger sa proie d'amour ou de haine. C'est pourquoi il faut, à sa conversion, l'enthousiasme et les douleurs du martyre, dût-il être lui-même son propre bourreau.

De même que dans le roman, la conversion de Robert-le-Diable est relatée dans la *Chronique de Normandie*, avec cette seule différence qu'ici tout l'honneur en est attribué à un ermite normand, qui a donné asile à notre héros après un jour de combat.

Le récit de la *Chronique* se tranche ensuite brusquement, en abandonnant Robert-le-Diable, devenu Robert-le-Saint, aux rigueurs d'une pénitence limitée à sept années. Inde meurt, consumée par les regrets de l'absence de son fils ; son existence est accomplie avec sa tâche de douleur maternelle.

Voilà un dénouement assez austère pour satisfaire à toutes les susceptibilités des convenances morales ! Cependant, quelques-uns de nos lecteurs, doués d'un cœur trop faible, d'une imagination trop inflammable, d'une sympathie trop facile à s'égarer, en sont venus peut-être à souhaiter une conclusion plus attrayante pour eux-mêmes, et en même temps plus avantageuse, humainement parlant, pour notre héros. Que

ceux-là reprennent courage et sécurité, car, en résumant les faits du drame et du roman, nous allons trouver à répondre à leur intérêt, à satisfaire leurs dispositions bienveillantes. Grâces en soient rendues à nos trouvères normands; préoccupés qu'ils étaient du souvenir des croisades et des expéditions en Italie, ils ont rehaussé ce conte austère et terrible par une terminaison tout éblouissante dans sa féerie orientale. Redisons, d'après eux, les incidents de la pénitence de notre héros.

L'empereur de Rome avait une fille renommée pour sa ravissante beauté; mais, hélas! muette de naissance. Cette jeune princesse vivait tristement, isolée et comme cloîtrée par son infirmité. Heureusement, il y a toujours quelques célestes visions pour les solitaires! Comme elle habitait un appartement dont les fenêtres étaient situées sur le jardin du palais, la pauvre belle fille eut occasion d'examiner Robert, qui venait après chaque repas se désaltérer à la fontaine du jardin. C'était là un des rares moments où, se croyant libre de tous les regards, notre pénitent pouvait se reposer de son pénible rôle. La jeune princesse ne voyait plus alors Robert, tel qu'il était au milieu du monde, avili de dédains, souillé d'ignominies; elle le contemplait à la face du ciel, beau de son courage et purifié de son repentir! Les yeux sont les tyrans du cœur: regarder, c'est aimer; aimer en silence, c'est aimer sans mesure: les paroles limitent toujours les sentiments. La fille de l'empereur aima donc Robert; mais, pendant les premières alternatives de cette passion naissante, les Sarrasins viennent assiéger Rome; les chrétiens, en alarmes, s'encouragent à la défense; un combat se prépare.

Le jour où ce combat devait se livrer, Robert s'était rendu, suivant l'usage, à la fontaine du jardin; là, il entendit une voix qui lui commandait de prendre part à la bataille, et en même temps se trouvèrent devant lui une armure blanche et un cheval blanc, dont on lui ordonnait de se servir. Robert obéit avec transport; il court rejoindre les chrétiens,

et leur prête un secours si merveilleux, qu'il parut bien que, sans sa coopération, l'empereur ne serait jamais parvenu à mettre en fuite ses ennemis. Puis, à la suite du combat, notre héros retourne à la fontaine, ôte son armure et reprend modestement ses habits de fou. Cependant, chacun se préoccupait de savoir quel était le chevalier aux armes blanches qui avait combattu si vaillamment. La fille de l'empereur seule, par privilége d'amante, avait été témoin du message céleste que Robert avait reçu. Elle tente, alors, d'instruire par signes, son père, de ce qui s'est passé; mais il la traite de folle et la renvoie de sa présence : force est à la pauvre enfant de dissimuler encore son amour prêt à s'exalter.

Une seconde, une troisième invasion des Sarrasins ont lieu; à chacune d'elles, Robert est appelé à combattre, et c'est toujours au milieu des mêmes circonstances merveilleuses que sa mission lui est révélée.

Il arrive aussi que l'intervention de Robert, de plus en plus efficace, sauve chaque fois l'empereur d'une ruine imminente. Ce prince, vivement reconnaissant, a recommandé à ses barons de mettre tout en œuvre pour découvrir quel est leur magnanime protecteur. Après la dernière attaque des Sarrasins, qui a été l'occasion d'une victoire décisive pour les troupes chrétiennes, les chevaliers de l'empereur se réunissent au nombre de trente dans un bois que Robert traversait pour retourner se désarmer à la fontaine. Ils veulent tenter de le surprendre. Dès qu'ils aperçoivent notre vaillant héros, ils s'écrient tout d'une voix : « Vassal, vous êtes pris ! »

Robert pique des deux, sans rien répondre. Ils s'élancent à sa poursuite, la lance baissée, prêts à frapper son cheval, s'ils peuvent l'atteindre. Mais Robert gagne de vitesse sur eux; bientôt il les devance de si loin, qu'ils s'arrêtent découragés. Un seul de ces chevaliers, ayant pris un sentier détourné, parvient à rejoindre notre héros, et le frappe d'un coup de sa lance, dont il lui casse le fer dans la cuisse. Robert ne donne aucun signe de souffrance, et le chevalier se retire,

persuadé, du moins, que cette blessure le lui fera reconnaître.

On instruit l'empereur de cet événement. Aussitôt, ce prince fait publier, *à son de trompe*, un édit par lequel il promet sa fille et la succession de l'empire au guerrier qui a sauvé Rome. Qu'il se présente avec son armure blanche et son cheval blanc, et qu'il montre le fer de lance dont il a été blessé ! Or, le sénéchal du palais s'était épris de la jeune princesse, qu'il avait demandée en mariage, sans avoir réussi à se faire accepter. La force de sa passion lui suggéra un subterfuge contre lequel la défiance de l'empereur ne se trouva pas en garde. Lorsqu'il eut entendu la publication de l'édit, il se fit une blessure profonde à la cuisse, et se présenta devant l'empereur, avec armes et cheval blancs, montrant le fer brisé qu'il avait retiré de sa plaie. Convaincu par ce témoignage, l'empereur accorda sa fille avec joie. Elle essaya de protester contre cette tromperie ; mais, encore une fois, on refusa de l'entendre, tant on faisait peu de cas de son témoignage, qu'elle ne pouvait exprimer que par des signes. Les préparatifs du mariage furent ordonnés. Toutefois, le temps était arrivé où la pénitence de Robert avait dû expier ses fautes, et le ciel allait prendre soin de la réhabilitation du pécheur. Au moment où la fille de l'empereur, accompagnée de son père et des dames et damoiselles de sa maison, entrait dans l'église où l'on allait bénir son union avec le sénéchal, soit intervention de la providence, soit miracle de l'amour — car le cœur ne garde point de mutisme et se briserait plutôt à le forcer — la jeune princesse recouvra tout-à-coup la voix, et, parlant un noble langage, elle raconta tous les faits merveilleux dont elle avait été témoin, accusa hautement le sénéchal d'avoir machiné une vile fourberie, et, se jetant ensuite aux genoux de son père, et du pape, qui était à l'autel pour officier, elle les supplia de la suivre jusqu'à la fontaine du jardin. Là, elle retira d'entre deux pierres, qui le dérobaient à la vue, le fer de lance que le courageux pénitent avait arraché de sa blessure ! On appelle aussi-

tôt Robert; l'empereur l'interroge à son tour. Robert demeure inflexible dans son silence! On lui offre l'empire, on lui propose la main de la princesse; il ne comprend pas, ou ne veut pas comprendre! La pauvre amante se sent faiblir dans son désespoir; elle avait compté avec tant de confiance sur un second miracle! Mais, averti par un ange, l'ermite qui a imposé la pénitence de Robert arrive pour le relever de ses vœux!

Un double dénouement s'offre ici au choix du lecteur. Dans le *Miracle*, Robert, attendri par les supplications de l'empereur, vaincu par les ordres de l'ermite, consent à renoncer au projet de retraite qu'il a conçu, pour épouser la belle princesse, qui attend sa décision le cœur tout pantelant.

L'Ermite.

Robert, sachiez Diex ordener
Autrement a voulu de toy:
Entens, il te mande par moy,
Et m'en a bien fait mencion,
Que prengnes sans dilacion
La fille et ne la laisses mie,
Car de vous deux istra lignie
Tele, ce dit ben vueil con m'oie,
Dont tout paradis ara joie.
Ça en arrière.

Robert.

Puisqu'il est en telle manière,
Le contraire ne doy vouloir.
Tres chier sire, à vostre vouloir
Je me consens[1].

Dans le *Roman*, au contraire, résistant aux amorces d'une félicité mondaine, notre héros va chercher un refuge contre l'amour et l'ambition dans la cellule de l'ermite. Plus tard, il y meurt béatifié, et le peuple de Rome, pour honorer la mé-

[1] *Miracle de Nostre Dame de Robert-le-Dyable*, page 122.

moire de son libérateur, transporte la dépouille mortelle de celui qui fut Robert-le-Diable, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. N'oublions pas d'ajouter qu'un grand nombre de miracles s'opérèrent sur le tombeau de notre héros, et confirmèrent, en dernier lieu, sa canonisation.

On ne saurait le dénier, ceci est une conclusion qu'un auteur chagrin a pu imaginer à titre d'œuvre pie, dans une velléité de dévotion, mais contre laquelle eût protesté la foule immense des spectateurs qui applaudissait aux bizarres représentations des *Miracles*. Et, puisqu'il est vrai que le sentiment populaire sait se faire l'interprète des décrets divins, d'accord avec le dénouement du drame, nous laisserons à Robert sa jeune et belle épouse, qui doit symboliser pour lui tous les charmes d'une vie purifiée!

Au reste, quelle que soit la terminaison adoptée pour cette légende, comme, de toute façon, elle demeure parfaitement exemplaire, il y avait lieu d'espérer que les crimes de Robert, atténués dans la mémoire du peuple, n'y laisseraient d'autre impression que l'étonnement et l'édification d'une conversion miraculeuse. Cependant, il n'en a point été ainsi. Malgré la destruction complète du château de Thuringue, le nom de Robert-le-Diable, comme un épouvantail sinistre, est resté attaché à plusieurs demeures ou plusieurs ruines féodales, parmi lesquelles nous citerons le château de Moulineaux. C'est là que, sous l'image d'un loup efflanqué, et grisonnant au point de ne plus avoir que la couleur terne et l'aspect effrayant d'une ombre, Robert-le-Diable vient errer la nuit au milieu des murailles abattues, où son apparition demeure un objet de terreur et d'embûches pour quelques-uns de ces pieux Normands qui ne savent point renier les superstitions de leur pays[1].

[1] Le château de Moulineaux, dit *le château de Robert-le-Diable*, est situé à quelques lieues de Rouen, sur une haute colline qui domine la rive gauche de la Seine. Il ne reste plus de cette ancienne forteresse que des vestiges de murailles en maçonnerie, dont les pierres se déracinent une à une chaque jour. Mais, jusqu'à ce que le dernier pan de

Et peut-être ont-ils raison de se défier encore ; même après la féodalité vaincue et les châteaux forts détruits : car, en dépit de la civilisation qui les traque de toutes parts, que de passions farouches ne sont pas anéanties ! A défaut d'autre domaine, elles se refugient dans la solitude profonde du cœur, et se voilent des mystérieuses ténèbres de l'imagination.

mur soit arrasé, ce lieu ne cessera point de s'envelopper d'un redoutable mystère. Des souterrains, réceptacles de quelques hideux épouvantails que n'ose braver la pusillanimité des habitants du voisinage, conduisent, dit-on, de la forteresse jusqu'au bord de la Seine. Puis ce n'est pas seulement l'apparition d'un loup, mais encore celle de Robert-le-Diable sous le froc de l'ermite, qui vient renouveler à la mémoire de chaque génération les crimes pour lesquels fut maudit cet antique repaire. Même dans le riant gazon qui s'efforce de voiler ces ruines, pénètre une funeste influence. L'*herbe qui égare* s'y cache, pour tenter un pied imprudent. Que le voyageur craigne donc l'approche de ces lieux ; qu'il ne s'y arrête point trop long-temps, à la nuit tombante, occupé à reconstruire le passé sous le prisme romanesque du souvenir, de peur de demeurer jusqu'au matin, enfermé dans les circuits de la colline, à la merci des fantômes et des mauvais esprits, qui tireraient peut-être quelque raillerie cruelle de ses inoffensives rêveries.

CHAPITRE III.

Richard Sans-Peur.

Richard, par son courage à toute épreuve, excite les démons à lui dresser des embûches ; le démon Brundemor essaie de l'effrayer ; ayant échoué, il se change en enfant nouveau-né ; Richard le recueille et le fait élever. Richard rencontre la Mesgnie de Hellequin ; il combat un mort excommunié, tranche un différent entre le diable et un ange, épouse un démon, chasse les Anglais de la Normandie, combat le démon Burgiter. Brundemor se reconnait vaincu.



De même que nous l'avons fait pour la légende de Robert-le-Diable, il faut, afin de développer en son entier celle de Richard Sans-Peur, que nous ajoutions à l'analyse du Roman les divers récits des chroniqueurs [1]. Cette entreprise devient assez compliquée, par suite de la confusion établie entre le Richard de la généalogie fabuleuse et Richard I. Mais il nous semble que c'est une condition indispensable de notre tâche de tenir compte également des fables mer-

[1] Le roman en vers de Richard Sans-Peur a été publié dans la collection des *Poésies*, *Romans*, *Chroniques*, etc., Paris, Silvestre, 1838, d'après un exemplaire de la Bibliothèque du roi, se composant de douze petits feuillets in-4°, imprimés en caractères gothiques, et portant cette rubrique : *S'ensuyt le Roman de Richart filz d'Robert-le-Diable q fut duc d'Normendie. Imprime nouuellement à Paris.* Cet exemplaire ne porte pas de date ; on le peut croire du commencement du XVI[e] siècle,

veilleuses attribuées à l'un ou à l'autre de ces deux personnages. Le caractère analogue de ces traditions bifurquées indique qu'elles sont issues de la même source, et qu'elles ont des titres égaux pour se recommander à l'intérêt du lecteur.

Nous avons signalé déjà la différence existant entre la généalogie fabuleuse du roman et celle de la *Chronique*. Selon l'une, Richard Sans-Peur serait le frère, et, selon l'autre, le fils de Robert-le-Diable; mais, fils ou frère, Richard continue dignement son prédécesseur, sous le rapport de l'héroïsme religieux, et même avec un progrès logique, qui donne à son caractère une signification tranchée et énergiquement complète.

Quelle que soit l'origine qu'on veuille leur supposer, on doit admettre que nos deux héros sont issus d'une race de conquérants : toutes leurs paroles et leurs actions témoignent d'une audace que la fatalité n'a jamais domptée. Nous avons vu, cependant, comment ces natures farouches pouvaient être asservies ou du moins terrifiées par l'autorité religieuse. Le roman de Robert-le-Diable est un épisode de cette lutte du christianisme contre la barbarie, et déjà s'y manifeste, d'une manière redoutable, la prépondérance de l'église.

Dans le roman de Richard Sans-Peur, la situation s'est mo-

au plus tard, quoique le style et l'orthographe semblent annoncer une époque antérieure. Le roman de Richard Sans-Peur est écrit en stances de quatre vers monorimes. Mis en prose sous le titre de *Roman de Richart-sans-Paour, filz de Robert-le-Diable*, il fait partie des contes de la *Bibliothèque bleue*. Nous le retrouvons en compagnie du roman de Robert-le-Diable, dans l'édition de J. Castilhon. Là, comme son père Robert-le-Diable, Richard Sans-Peur est poursuivi par la vengeance de la fée Minucieuse; le démon Brundemor est représenté par le mauvais génie Brudner; Burgifer s'est transformé en un génie de second ordre, appelé Nazomega. Pour livrer combat à Richard, Nazomega fait choix d'une monture d'invention fort originale : c'est une écrevisse, qui, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, avait une toise et demie, et dont les antennes avaient quinze pieds; l'armure de Nazomega était d'un cristal de roche très poli.

difiée ; la suprématie de la religion est pleinement reconnue ; la race des conquérants est soumise, sans révolte, à son divin vasselage. Mais, par cette obédience volontaire, elle n'a point humilié son courage, ni amolli sa vaillante énergie. Ainsi, le christianisme en est encore à la première époque de sa domination. L'église règne et ne gouverne pas ; c'est un beau moment d'harmonie entre la puissance de l'homme et l'esprit de Dieu ! Voyez plutôt ce qui résulte de cette merveilleuse alliance; l'enfer tout entier s'en indigne ! et le principe du mal, obligé de défendre la double puissance matérielle et spirituelle sous laquelle il a jusqu'alors tenu le monde asservi, emploiera la force aussi bien que la ruse dans l'intérêt de sa haine : Richard sera défié par le démon en personne, et obligé de se mesurer avec lui en combat singulier. Mais l'invincible héros est à la hauteur de sa tâche surnaturelle ; il réunit le zèle religieux, la pieuse confiance de l'apôtre, au courage invincible, à l'intrépidité audacieuse du conquérant ; c'est un modèle parfait de chevalerie, taillé dans l'étoffe d'un guerrier franc ou d'un pirate norwégien.

Le récit des divers assauts que le démon livre à Richard constitue le fond principal du roman que nous allons analyser. Dans les idées de notre époque, ce cadre merveilleux doit dérober, au caractère de notre héros, une partie de sa signification intelligente ; mais le moyen-âge ne jugeait point ainsi. Peut-être même trouvait-il une moralité de plus à voir l'esprit du mal vaincu sous la forme matérielle et hideuse, à l'aide de laquelle il se révélait alors, pour porter l'épouvante et le trouble dans les consciences.

En effet, la prodigieuse intrépidité de Richard à l'encontre des attaques diaboliques, fournit à ses historiographes un thême de louanges redondantes, où leur verve ne semble jamais s'épuiser. Non content de faire face bravement au péril, notre héros est représenté courant à sa rencontre avec un fanatisme de courage qui tient à la fois de la vertu de l'archange et de l'aveuglement du fou. Si bien que Richard Sans-Peur pourrait

être poétiquement défini le représentant de saint Michel et le précurseur de don Quichotte.

La série des merveilleuses aventures rapportées dans le roman commence par la déclaration hostile d'un diable nommé Brundemor :

> Qui devant tous les autres se vantoit en enfer
> Car il feroit Richart si fort espouvanter,
> Que tout vif de son sens le feroit forcener[1].

Brundemor proposait ce défi avec tant de hardiesse, que tous ses compagnons conçurent un grand désir de savoir comment il le tiendrait. Aussi, le maître d'enfer ne fit-il nulle difficulté d'octroyer, à ce vaniteux démon, le congé qu'il réclamait, pour aller tenter Richard et le réduire à merci[2].

Brundemor attendit que la nuit fût venue avant de se mettre en campagne ; car il savait que Richard chevauchait au milieu des ténèbres, comme en plein jour, à la recherche des aventures. Le rusé démon emmena à sa suite une troupe de *huarts*[3], et se rendit dans une vaste et épaisse forêt, où jamais homme *nul vif ne mort* n'avait pénétré ; mais Brundemor avait su découvrir que Richard se proposait de la visiter et de la parcourir toute cette nuit. En effet, le duc erra et chevaucha si long-temps parmi les détours de la forêt, qu'un petit chien, son compagnon favori, qui l'avait suivi pas à pas, commença

[1] *Roman de Richart.*

[2] Ce début de la légende de Richard Sans-Peur a beaucoup d'analogie avec celui de la légende de Faust. Méphistophélès s'adresse à Dieu, afin d'obtenir la permission de tenter Faust, comme Brundemor s'adresse au maître d'enfer, pour réclamer congé d'aller tenter Richard. Peut-être avait-on imaginé ce prologue aux scènes des plus terribles tentations, dans le but de prouver ostensiblement que l'instigation au mal dérive d'un principe surnaturel, et que les attaques des démons entrent dans les desseins de la Providence à l'égard de l'homme.

[3] Huarts, démons bruyants qui parcourent les airs pendant la nuit, en poussant d'horribles clameurs. Ce sont, à proprement parler, les suivants de Hellequin et les compagnons obligés de toutes les chasses fantastiques. Huart vient du mot *huer*.

à se lamenter piteusement, ne pouvant marcher davantage. Touché de compassion, le duc prit le petit chien en trousse sur son cheval. Aussitôt les huarts, que Brundemor avait tenus cachés jusque-là, vinrent s'abattre en tumulte à l'entour du duc Richard, criant, hurlant, gesticulant d'une manière effroyable. Pour témoigner combien ces démonstrations menaçantes l'épouvantaient peu, le duc se prit à huer et à crier de concert avec eux. Cette moquerie redoubla leur fureur; mais, comme la volonté de Dieu n'était point qu'ils s'attaquassent à Richard, ils se jetèrent sur le petit chien qu'ils déchirèrent par lambeaux.

Après la mauvaise réussite de sa première tentative, le diable s'ingénia à combiner d'autres épreuves. Il n'avait pu vaincre par surprise l'intrépidité de Richard, il résolut, par ruse et trahison, de mettre en défaut sa sagesse, qui n'était pas moindre que son courage. Brundemor alla donc choisir l'arbre le plus apparent et le plus élevé de la forêt, et, se nichant entre deux branches après avoir revêtu la forme d'un enfant nouveau né, il se mit à geindre et à crier de manière à attirer l'attention. Lorsque le duc vint à passer, il fut attendri de ce gémissement enfantin. Sans plus tarder, il descendit de cheval, ôta ses éperons, et, guidé par la voix, monta jusqu'au plus haut de l'arbre. Ayant trouvé l'enfant, il le prit, l'enveloppa soigneusement dans un pan de son manteau, puis se laissa glisser de branche en branche jusqu'à terre, et remonta à cheval.

Le duc, sans soupçonner quelle intéressante trouvaille il avait recueillie, se dirigea vers la maison de son forestier. La femme du forestier, en recevant l'enfant, le dépouilla avec empressement de ses langes. Ce petit être est-il fille ou garçon, demanda le généreux Richard?—Mon cher seigneur, répondit la femme:

. . . . « Par la vierge honorée,
C'est la plus belle fille qui oncques fust formée.[1] »

[1] *Roman de Richart.*

— Je vous prie, dit le duc, gardez-la moi bien. — Volontiers, monseigneur, répliqua la femme. Sur cette assurance, le duc se remit en chemin. La femme du forestier tint parole, et éleva la petite protégée de son seigneur avec tout le soin possible.

Nous dirons, plus tard, ce qu'il advint de la conduite généreuse de Richard. Poursuivons le récit de ses aventures dans leur ordre régulier.

Richard, toujours errant à travers le bois, fit une rencontre des plus merveilleuses. Il vit passer d'abord une meute innombrable de chiens braques et lévriers; à la suite accouraient les veneurs donnant de la trompe, puis une nombreuse compagnie qui menait la chasse. Richard, en les apercevant, jura, par le vrai dieu qui gouverne le monde, qu'il saurait quels étaient ceux qui osaient chasser ainsi, sans avoir obtenu son congé. La Mesgnie Hellequin lui revint alors en mémoire[1]. Cependant, le duc persistait à vouloir avancer, mais son cheval bronchait à chaque pas. Sur ces entrefaites, vint à passer devant lui un sien écuyer, mort depuis un an; Richard, frappé d'étonnement, et non point de frayeur, s'avança vers le fantôme et le conjura de dire d'où il venait, ce qu'il était, qui l'avait amené là? Ne fus-tu pas sénéchal de ma cour, insista Richard, et n'es-tu pas mort depuis un an?

— Ouy, dist lescuier, seneschalx ay ie esté
De toute vostre court, mais ie suis trespassé[2].

— Or ça, dit Richard, je voudrais savoir quels diables t'ont ressuscité? — Sire, n'ayez pas espoir que je sois ressuscité;

Mais ie fais ma penance,
Et tous ceulx que vees tenir en ceste dance
Que Helequin conquist du tout à sa plaisance[3].

[1] Pour la Mesgnie Hellequin et les chasses fantastiques, voyez le chapitre IV.

[2] *Roman de Richart.*

[3] *Roman de Richart.*

— Et comment est-il si hardi, s'écria Richard, de venir chasser dans cette forêt, sans mon consentement? Par la foi que je dois à Dieu, je ne le souffrirai pas; je veux lui parler, et savoir de sa bouche qui il est. — Sire, vous êtes mon maître, je vous conduirai vers lui.

Amys, se dit Richard, par fine amour t'en proy.[1]

Alors l'écuyer mena le duc devant une épine où se tenait Hellequin. Richard, dès qu'il l'aperçut, lui demanda qui l'avait fait entrer dans cette forêt sans en avoir obtenu congé? — Dieu, répondit Hellequin, qui nous a ordonné de la parcourir toute la nuit.

Tant auons cheminé estant esmerveillés,
Que trestous nous en sommes honny et traueillez.
. . . .
. . . .
Si souffrons-nous chascun tant d'angoisse et de peine,
Que pas ne le pourroit-on dire en la semaine[1].

En parlant ainsi, Hellequin descendit de l'épine, et s'assit sur un drap de soie que le sénéchal avait étendu à terre. Richard s'informa où Hellequin et ses gens s'étaient pourvus du corps dont ils étaient revêtus. — Ils lui répondirent :

. . . . Que quant errer deuoyent,
Par le vouloir de Dieu maintes choses trouuoyent[2].

— Pouvez-vous savoir si je dois vivre long-temps, s'empressa encore de demander le duc? — Je n'en sais rien; mais je prévois qu'il vous faudra braver grand nombre de périls; cependant, ni amis, ni ennemis n'auront jamais pouvoir sur vous. Richard entendit cette prédiction avec une grande joie. L'entretien terminé, il allait reprendre son chemin; mais

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.*

Hellequin, avant de le laisser partir, lui fit présent du riche drap de soie sur lequel il était assis. Ce drap était d'un travail si extraordinaire, que ni homme, ni femme n'aurait pu dire de quelle manière le tissu en avait été ouvragé. Richard emporta le drap sur son cheval. Tout en cheminant par la forêt, il lui vint à l'esprit que ce présent lui avait été apporté de l'enfer. C'est par bon vouloir qu'il m'a été donné, se disait-il, mais, si je viens à rencontrer quelques méchants diables, ils tenteront de me l'ôter; quoiqu'il n'y ait point d'ennemi si fort et si puissant qui fasse quelque chose à ma déplaisance, sans que j'essaie sur lui le tranchant de mon épée.

Le conte singulier qu'on vient de lire est raconté dans les chroniques, et rapporté à l'histoire de Richard I. Nous allons faire connaître les variantes de cette rédaction nouvelle, à laquelle se rattache le récit d'une autre fable : *la Pérégrination à Jérusalem.*

Le duc Richard étant en son château de Moulineaux, alla s'ébattre dans le bois un soir après souper avec toute sa suite. Tout-à-coup ils entendirent un bruit horrible et merveilleux, comme d'une grande multitude de gens qui s'approchaient. Le duc envoya un de ses écuyers pour épier ce que ce pouvait être. Après avoir examiné *leur manière de faire et leur gouvernement*, l'écuyer reconnut que les gens qui causaient un tel fracas, étaient un roi et sa suite, qui avaient pris place sous un arbre, comme pour une séance royale. En langage vulgaire, on nommait ces sortes d'assemblées la *mesgnie Hellequin*; mais c'était en réalité, dit le chroniqueur, la *mesgnie de Charles-Quint, qui fut jadis roi de France.* L'écuyer rendit compte à Richard de ce qu'il avait vu, et ajouta que cette multitude venait s'établir aux abords du château, trois fois par semaine.

Or donc, le duc rassembla une centaine de ses plus preux et hardis chevaliers, et leur commanda de s'armer *pour aller guetter et ouïr* ceux qui tenaient de telles assemblées sans son congé. Les chevaliers l'assurèrent que, pour *vivre ne pour mourir*, ils ne lui feraient défaut.

Il advint donc que le duc Richard et sa suite allèrent dresser leur embûche dans la forêt de Moulineaux, à l'entour de l'arbre où s'arrêtaient le roi Charles-Quint et sa mesgnie. Incontinent, comme entre l'heure d'entre chien et loup, ils entendirent le merveilleux fracas, et virent deux hommes étendre sur la terre un drap de plusieurs couleurs, en guise de siége royal. Le chef s'étant assis, toute la troupe vint le saluer et lui rendre hommage comme à un roi. Ce qu'ayant vu, les chevaliers de Richard furent pris d'une si vive frayeur, qu'ils s'enfuirent çà et là, et laissèrent le duc tout seul. Mais lui, saute à deux pieds sur le drap, et conjure le chef de lui dire qui il est, et quels gens l'accompagnent : « Je suis le roy Charles-Quint, de France, qui, de ce siècle, suis trespassé, et fais ma penitance des pechez que j'ay fais en ce monde, et icy sont les ames des chevaliers et autres gens qui me servoient, lesquelz, par les demerites de leurs pechez, font leur penitance[1]. »

Sur de nouvelles questions, le roi apprit à Richard qu'ils allaient combattre les mécréants Sarrazins pendant toute la nuit, et qu'ils reviendraient à l'aube du jour. Richard déclara qu'il voulait les accompagner. Or, dit le roi, « pour quelque chose que voies, ne laisse aller ce drap sur quoy tu es et le tien bien. » Ainsi partirent le duc Richard Sans-Peur, Charles-Quint et sa mesgnie, *faisans grant noise et tempeste*. Quand vint une heure après minuit, Richard entendit tinter la cloche d'une abbaye; il demanda quelle était cette cloche, et dans quel pays ils étaient. Le roi répondit que c'étaient les matines qui sonnaient à l'église Sainte-Catherine-du-Mont-Sinaï. Le duc ne voulut point passer outre sans faire ses dévotions, comme il avait coutume. « Tenez ce pan de drap, et ayez soin d'être toujours dessus, dit alors le roi, vous prierez pour nous, et au retour, nous irons vous quérir. » Le duc Richard vint avec le pan de drap que le roi lui avait baillé, il entra dans l'église, et fit son

[1] *Cronicques de Normendie*, édition de 1487, chap. LVIII.

oraison à Dieu et à madame sainte Catherine. Ses prières terminées, il parcourut l'église, admira une foule de richesses, de précieuses reliques, de merveilleuses raretés, ainsi que des carcans et autres ferrements de prisonniers. Comme il vint à entrer en la chapelle dédiée à la glorieuse vierge Marie, mère de Dieu, il reconnut un sien chevalier, son parent, qui servait en ce lieu pour gagner sa vie. Il y avait sept ans que ce chevalier avait été fait prisonnier en la bataille des Sarrazins; mais un religieux l'avait pleigé, afin qu'il pût tenir prison céans. Le duc s'approcha de son chevalier, et lui fit plusieurs questions; celui-ci raconta son aventure, et dit qu'il servait ainsi, faute d'avoir trouvé un messager pour mander, en son pays, qu'on vînt le délivrer par rançon ou par échange. Mais le duc ne déguisa point au prisonnier, que sa femme se croyant veuve, s'était fiancée à un autre, qu'elle devait épouser dans trois jours; que lui, Richard, s'il plaisait à Dieu, assisterait aux épousailles, parce qu'il en avait pris l'engagement. Le chevalier se trouva dans une grande affliction, et conjura le duc de dire à sa femme qu'il vivait encore. — Elle ne me croira pas, observa Richard. — Si fait : vous lui rappellerez qu'en me séparant d'elle, je pris à son doigt son anneau d'épousée, que je le partageai en deux parties, dont l'une lui est demeurée; j'ai gardé l'autre, et je vous la donne, à charge de la lui remettre, comme preuve de la vérité. — Or, bien, répliqua le duc, ainsi sera fait; je lui dirai en surplus, qu'avec le bon vouloir de Dieu, je mettrai tout en œuvre pour obtenir votre délivrance. Le chevalier demanda à son tour au duc comment il était venu dans ce pays, et par quel miracle il se promettait un si prompt retour. Tant devisèrent de ces choses et d'autres, que les Matines prirent fin. Alors, le duc oyant venir le roi et sa mesgnie, prit congé du chevalier. Il les retrouva à la porte de l'église, qui s'en revenaient; mais si *battus et navrés*, que c'était pitié. Le duc reprit son pan de drap, et s'élança à la suite du roi Charles-Quint et de sa mesgnie, *cinglant comme vent et tempeste*. Quand l'aube du jour vint à poindre, le duc

s'affaissa pour dormir, las et fatigué qu'il était. Mais, en se réveillant, il se trouva tout seul au bois de Moulineaux, sous l'arbre où il avait accosté le roi Charles-Quint. Le duc rendit grâce à Dieu de l'avoir ramené sain et sauf. Tantôt après, il quitta Moulineaux, et vint à Rouen, en vue d'accomplir son message auprès de la femme du prisonnier. La dame fit quelques difficultés avant de se laisser persuader que son mari était encore vivant. Mais, lorsque le duc lui ayant présenté l'anneau, elle en eut réuni les deux parties, elle protesta devant tous qu'elle attendrait son mari et seigneur, puisque Dieu lui avait fait la grâce d'en avoir une vraie connaissance.

Richard se mit à la recherche de ses chevaliers. Plusieurs étaient demeurés cachés, çà et là, au milieu du bois, tant leur frayeur avait été grande. En l'honneur de la glorieuse vierge Marie, et de sainte Catherine du Mont-Sinaï, il fit de magnifiques donations à l'église, et institua aussi un service solennel, pour alléger la pénitence du roi Charles-Quint et de sa mesgnie; puis délivra, en échange du chevalier, un amiral sarrazin qu'il avait retenu jusqu'alors prisonnier dans sa maison. De retour en Normandie, le chevalier retrouva sa dame après sept ans d'absence; elle avait abandonné son nouveau fiancé, et attendait son loyal seigneur, avec lequel elle vécut de longues années.

On voit que la première partie de cette fable, en ce qui concerne l'apparition de la chasse nocturne, diffère peu des détails que nous fournit le roman. Il est donc facile de reconnaître que l'une et l'autre rédaction se rapportent à des traditions identiques. La seule variante digne de remarque, c'est la substitution du nom de mesgnie Charles-Quint à celui de mesgnie Hellequin. Qu'était-ce que ce Charles-Quint, que le chroniqueur dit avoir été roi de France? On ne peut avec justesse le considérer comme un être chimérique; car nous verrons ailleurs qu'il était dans les habitudes de la crédulité populaire de donner pour chef à la chasse nocturne quelque personnage réel, appelé, en vertu de ses crimes fameux, ou même de ses

actions héroïques, aux honneurs de cette diabolique apothéose. Nous serions donc portée à supposer que ce Charles-Quint n'est autre que Charles-Martel, qui fut condamné, après sa mort, à combattre les Sarrazins, comme il l'avait fait pendant sa vie; les victoires glorieuses qu'il avait remportées contre ce peuple infidèle ne l'ayant point absous aux yeux du clergé de ses envahissements sur les biens et sur les droits de l'Église. Frodoard raconte, en effet, que saint Euchère, évêque d'Orléans, fut ravi dans l'autre vie, et qu'il vit Charles-Martel tourmenté, au plus bas des enfers, pour avoir envahi les biens des saints qui, au jour du jugement, *tiennent la balance de justice avec le Seigneur*. Pour s'assurer de la vérité de cette révélation que saint Euchère avait eu soin de publier, saint Boniface et Fulrad, abbé de S.-Denis, se rendirent au lieu de la sépulture de Charles, et, ayant ouvert son tombeau, il en sortit un serpent, et le tombeau fut trouvé vide et noirci comme si le feu y avait passé [1].

La légende du chevalier qui quitte sa famille et son pays pour aller conquérir, au milieu des périls, une renommée glorieuse dans des guerres lointaines, et trouve au retour sa femme sur le point de prendre un autre époux, est une de ces fables que le moyen-âge a commentées de toutes les manières, et ajoutées à l'histoire d'un grand nombre de ses héros. Ainsi, dans les traditions allemandes, c'est Charlemagne qui, après dix ans d'absence, passés en Hongrie à convertir les païens, revient à Aix-la-Chapelle, par l'assistance miraculeuse d'un ange, le matin même du jour où sa femme Hildegarde doit prendre un autre époux. L'empereur entre dans l'église où se prépare la cérémonie, et va s'asseoir sur le trône impérial, en posant sur ses genoux sa large et redoutable épée. Les prêtres qui s'assemblent pour célébrer le service divin, sont saisis de surprise et d'effroi à la présence du majestueux vieillard, et par l'effet de son regard courroucé. « Qui êtes-vous?

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. I, p. 291.

lui dit l'évêque en s'avançant revêtu de ses habits pontificaux.
—Qui je suis? s'écrie Charlemagne d'une voix tonnante, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre empereur, que vous deviez servir, que vous avez trahi! » L'évêque se jette dans ses bras; le peuple le salue avec des acclamations de joie; puis Hildegarde bénit le ciel qui lui a rendu son époux.[1]

On trouve encore, dit M. Marmier, un grand nombre de variantes de cette histoire qui rappelle le dénouement de l'Odyssée, dans les divers livres de légendes, notamment en Allemagne, dans celles de Mœringer et de Henry-le-Lion; en Espagne, dans la romance du comte d'Irlos; en Franche-Comté, dans la chronique de sire de Palud[2].

Ailleurs, dans les traditions normandes, cette aventure romanesque est rapportée, non plus à un chevalier contemporain de Richard Sans-Peur, mais à Guillaume-Martel, seigneur de Bacqueville et de Saint-Vigor, chambellan du roi Charles VI, et porte-oriflamme de France, à la bataille d'Azincourt où il fut tué[3].

Peut-être voulait-on, par la conclusion rassurante de cette légende tant de fois répétée, calmer les inquiétudes, affermir la résolution de ceux qui se préparaient à quelque entreprise lointaine et périlleuse, et craignaient, avec raison, de compromettre, par une trop longue absence, leur bonheur domestique, ou d'aliéner leurs droits d'époux et de chef de famille.

La *Chronique de Normandie*, qui nous fournit le récit miraculeux de la pérégrination de Richard I à Jérusalem, nous transmet, ailleurs, sur une expédition en Terre-Sainte, attribuée cette fois au fabuleux Richard, fils du duc Aubert, quel-

[1] X. Marmier, *Traditions d'Allemagne* (*Revue de Paris*, année 1837, t. XXXVIII, p. 181 et 182.

[2] Idem.

[3] Nous raconterons cette curieuse tradition et plusieurs histoires analogues, lorsque nous traiterons plus loin des légendes romanesques.

ques détails qui n'ont point d'autre intérêt que de rappeler les traits principaux de l'histoire de Richard Cœur-de-Lion, d'après laquelle ils ont vraisemblablement été calqués.

Le fabuleux Richard, au dire du chroniqueur, quitte son pays et se dirige d'abord vers Constantinople. Aussitôt après son arrivée, l'empereur Constantin sixième, averti que l'un des douze pairs de France habite sa ville, le mande auprès de lui, et lui rend les plus grands honneurs pour l'amour du roi Charlemagne. Le duc Richard et sa suite aident l'empereur à combattre les infidèles; mais Charlemagne, en personne, vient rejoindre son féal Richard, et, de concert, ils font lever le siége d'Antioche, à la confusion des ennemis. Après cette victoire, ils cinglent jusqu'au port d'Acre; les Turcs, empressés de chasser ces audacieux conquérants, font plusieurs sorties devant les murs de la ville; par les prouesses de Richard, ils sont battus encore une fois, et leur chef, un amiral du soudan, nommé Baudras, devient le prisonnier de notre héros.

Charlemagne disparaît de la scène, Richard continue son pélerinage jusqu'à Jérusalem; c'est là qu'il rencontre, parmi les infidèles, un terrible géant qui avait nom Ajax, et qui était seigneur de la cité de Baruth. Le géant propose un défi aux chevaliers chrétiens, sous condition de leur livrer Baruth si l'un d'entre eux remporte la victoire. Richard accepte le combat; il terrasse le géant, et lui coupe la tête. Satisfait de la gloire qu'il s'est acquise par ce beau fait d'armes, notre héros se propose de retourner en France. Malheureusement, son vaisseau fait naufrage sur les côtes d'Alexandrie, on le retient prisonnier dans cette ville; après sept ans de captivité, il est délivré en échange de l'amiral Baudras[1].

Reprenons maintenant l'analyse du roman où nous l'avons interrompue, c'est-à-dire au moment où Richard Sans-Peur s'en retournait avec le drap royal dont Hellequin lui avait fait

[1] *Cronicques de Normendie*, édition de 1487. (Histoire de Richard, fils du duc Aubert.)

présent dans leur entrevue : Richard ne se lassa point de chevaucher toute la nuit, et comme la lune était claire et dans son plein, il distingua sur la route une fontaine près de laquelle se trouvait un très beau pommier couvert de feuillage et chargé de pommes telles qu'on n'en connaissait pas d'une espèce semblable. « Par ma foi, se dit Richard, je suis tout ébahi que les charbonniers qui passent ici nuit et jour n'aient point encore cueilli les fruits de cet arbre ; par mon sauveur Jésus, je les en tiens pour fous. » En parlant ainsi, le duc Richard cueillit trois pommes, les cacha dans son sein, et s'en revint à Rouen dormir après minuit. Le lendemain, il se leva à l'heure de prime, ayant été entendre la messe à Notre-Dame, il porta à l'offrande le drap de Hellequin pour décorer l'autel. La messe dite, il retourna dîner au château, et, sur la fin du repas, il fit atteindre les trois pommes, qui avaient été déposées, par son commandement, en de riches étuis.

Le duc montra ces pommes à tous ceux qui étaient présents, et proclama à haute voix que, s'il était un homme de sa meignie qui pût, avant l'heure de Complies, retrouver le pommier qui produisait de tels fruits, celui-là serait assuré de ne manquer de rien à l'avenir.

Son pain cuit lui donra a trestouté sa vie[1].

Alors Richard bailla à toute sa gent les enseignes certaines auxquelles on pourrait reconnaître le beau pommier *que il leur deuisa.* Plusieurs se mirent en route pour le quérir, cherchèrent long-temps par la forêt, mais ne trouvèrent point de pommier ; adonc furent obligés de s'en retourner comme ils étaient venus. Ce que voyant, le duc Richard fit ouvrir les trois pommes, et planter les pepins dans ses vergers.

Aux pommiers qui en vindrent alla mettre son nom ;
Encore les pommiers de Richard les nomme on[2].

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.*

Après le roman, Benoist de Sainte-More est le seul chroniqueur qui ait rapporté ce conte. Quant aux deux suivants, non seulement ils entrent aussi dans la composition du roman, mais ils sont cités par Wace, Benoist de Sainte-More et la Chronique de Normandie.

Une autre nuit que le duc cherchait aventure, il arriva devant une chapelle qui n'était plus hantée de personne. Mais, au temps de la gent païenne, ce lieu avait été habité, et comme il y avait eu un cimetière, on y voyait encore beaucoup de tombes[1]. Cet endroit était alors si désert, qu'à plus d'une lieue à l'entour, on ne rencontrait ni village ni maisons, ni arbres, hors un grand if,

Où li venz mena grant estrif[2].

Richard voyant la porte du moustier entr'ouverte, et lumière à l'intérieur, descendit de cheval et entra pour dire ses oraisons.

Tout au milieu de la chapelle gisait une bière hideuse,

D'une eschèle laide et porrie,
Assise sur dous granz quarreaus[3].

La tête et les pieds du mort se laissaient voir affreusement à travers les ais disjoints, et le visage était couvert fors seulement d'un vil suaire ensanglanté. Cependant, le duc passa outre, et s'étant agenouillé, déposa ses gantelets sur les marches de l'autel, puis se prit à dire ses prières,

Sa cupe à batre e sa peitrine[4].

Tout-à-coup il ouït un étrange frémissement à l'intérieur de la bière, et des cris forcenés, à faire crouler la couverture

[1] La *Chronique de Normandie* indique ce lieu comme étant situé à quelque distance de *Baons-le-Comte* (village.)

[2] Benoist de Sainte-More, v. 25,041.

[3] Idem, v. 25,062.

[4] Idem, v. 25,073.

du moustier. Alors le duc, détournant la tête, vit le mort qui tentait de se lever; sans aucune épouvante, il lui ordonna avec mépris de se tenir en repos:

Tornez arrère, couchez vos [1].

Le mort fit mine d'obéir, mais, tandis que le duc recommençait son oraison, il se dressa sur son séant et saillit vitement hors la bière. Adonc le duc Richard voulut sortir, en un trait tira sa bonne épée; mais le mort se jeta à la traverse, barra le passage au duc, et l'accola si étroitement, que celui-ci y aurait eu la fin de sa vie s'il n'eût transpercé le maudit d'un seul coup. Le corps jeta un cri épouvantable; puis, à deux mains, se saisit d'un énorme chandelier de fer, et, tout en fureur, le lança à Richard.

Ne l'ateinst pas, Deus l'en gari,
Parmi les ais del us feri,
E par mi les quarreiaus serrez
Plus de dous piez i est entrez [2].

Par suite du violent effort avec lequel il avait lancé son coup, le corps trébucha et retomba à plat dans sa bière. Alors, Richard sortit de l'église, détacha son cheval, et déjà son pied s'appuyait sur l'étrier, quant il se ressouvint de ses gantelets, qu'il avait, par oubliance, laissés sur les marches de l'autel. Tout aussitôt, il retourne les chercher, entre dans l'église, fait une adoration à la vierge Marie, sans daigner seulement tirer son épée. De fait, il n'en était pas besoin, car le maudit gisait à terre, blessé et sanglant, mais plus horrible que pitoyable. A cause de cette aventure, le duc fit publier par toute sa terre que chacun serait tenu de veiller, pendant une nuit, le corps de ses parents ou amis défunts. Cette coutume s'établit promptement en Normandie, et, de là, se répandit en tous lieux

On doit reconnaître, dans cet affreux cadavre, qui ressuscite

[1] Benoist de Sainte-More, v. 25,090. [2] Idem, v. 25,150.

au fond de sa bière, et laisse échapper de ses blessures un sang frais et vivant, le Loup-Garou considéré comme Vampire d'après les superstitions normandes. Un fragment manuscrit, relatif à l'histoire de Normandie, trouvé dans les papiers de D. Mabillon, classe le fait que nous venons de rapporter parmi les aventures miraculeuses survenues au jeune Richard II, pendant un voyage en Écosse, et désigne le hideux revenant sous le nom de Gargarouf[1].

Dans la chronique de Normandie, l'aventure que nous venons de raconter est intercalée dans le récit d'un autre fait miraculeux, attribué à Richard I, et qui n'est point mentionné ailleurs. Un jour que Richard était endormi dans son lit, à Saint-Ouen de Rouen, il songea qu'il voyait le diable entrer dans le dortoir des moines de Fécamp, avec une massue à la main, dont il voulait tuer les moines endormis, et que lui, Richard, entrant dans le dortoir du côté opposé, luttait avec le diable, et sauvait les moines d'une mort certaine. Eveillé tout aussitôt, le duc descendit à l'écurie, sella son cheval, monta dessus, sans appeler écuyer ni varlet, vint au portier, se fit ouvrir, et se mit en route pour aller à Fécamp. (C'est pendant ce voyage que Richard entre dans une chapelle abandonnée, et lutte avec le cadavre d'un excommunié, comme nous avons dit ci-dessus.) Arrivé à Fécamp, le duc heurta à la porte du monastère, et le portier, qui le connaissait, lui ouvrit. Comme c'était un peu après minuit, Richard fit éveiller l'abbé, puis ordonna à celui-ci de faire descendre tous ses moines dans la cour. « Sire, dit l'abbé, il y en a de jeunes, mais il y en a un qui a plus de cent ans, et qui depuis dix ans n'est sorti de son lit. — Qu'ils viennent tous, dit Richard, et que nul ne demeure. » Ainsi fut fait. Quand ils furent tous présents, Richard s'agenouilla, et joignant les mains, dit : « Mon Dieu, mon créateur, que votre volonté soit faite. » A peine

[1] Manuscrit de la Bibliothèque du roi, 5072, cité par M. Francisque Michel, *Cronique de Normandie*, Préface, p. xli.

avait-il prononcé cette parole, que le dortoir et l'infirmerie s'écroulèrent, et qu'il n'en resta pas pierre sur pierre[1].

La sagesse et le courage de Richard l'avaient mis en si grande considération, même auprès du diable, son antagoniste, que celui-ci ne dédaigna point de s'en référer à l'arbitrage du duc pour la défense de son propre droit. Voici le fait[2] : Il y avait alors, en la riche abbaye de S.-Ouen de Rouen, un moine sacristain, homme de très sage direction et bonne renommée. Or, c'est toujours à l'encontre des plus vertueux que le démon dresse ses piéges les plus subtils. Il advint donc que ce sage moine vit un jour dans l'église, où elle faisait ses dévotions, une jeune dame si fraiche en couleur, et de beauté si avenante, qu'il en fut merveilleusement enamouré. Cette passion le mit hors de son entendement, au point qu'il n'eut plus de pensée ni de désir que ce ne fût pour la dame, et tant lui fit de prières et lui tint de beaux discours, qu'elle lui accorda de venir passer la nuit avec elle. Quand le soir fut arrivé, et les moines bien endormis, le sacristain sortit de l'abbaye, le cœur frissonnant de joie, et se dirigea vers la demeure de sa mie. Mais, chemin faisant, il se prit à réciter les heures de Notre-Dame, moins à dessein, peut-être, que par pieuse réminiscence. Comme il lui fallait traverser une petite rivière qui courait sous les murs du couvent, et qu'on appelle Robec, arrivé devant la planchette qui servait de passage, il met le pied dessus ; alors, soit qu'il eût glissé ou autrement, il trébuche, s'empêtre dans sa longue robe, et se laisse tomber dans l'eau. La chute fut si fatale, que le pauvre moine n'eut point à se défendre contre la mort. Aussitôt, le diable, aux aguets, se saisit de son ame, et veut l'emporter en enfer ; mais un ange arrive d'autre part, réclame

[1] *Cronicques de Normendie*, édit. de Le Talleur, 1487, in-fol., ch. LVII.

[2] Ce conte est cité dans le *Roman de Rou*, dans la *Chronique de Benoist de Sainte-More*, dans le *Roman de Richart*, et dans la *Chronique de Normandie*.

l'ame en peine, et chacun de l'entraîner de son côté.—« Tu me fais tort, disait le démon : cette ame est gibier d'enfer ; je l ai surprise sur la route du péché mortel.

Iloc ti jo te truverai,
Iloc, dist Dex, te jugerai [1].

—Non pas, répliquait l'ange, le péché n'a pas été commis, et peut-être le moine eût-il rebroussé chemin avant d'arriver à male œuvre. » Là-dessus, le débat s'engage de mieux en mieux, avec un égal échange de bonnes raisons, ce qui, soit dit en passant, est d'un bon exemple pour la sophistique des avocats de toutes causes. Toutefois, l'ange et le diable s'accordèrent d'aller par-devers le duc Richard lui exposer le fait, et de s'en tenir à ce qu'il ordonnerait. Ils trouvèrent le duc en son lit, lui contèrent le cas en faisant valoir chacun leurs raisons. « Allez, dit Richard après qu'il eut brièvement songé, remettez l'ame du moine en son corps, et replacez celui-ci à l'endroit où il se laissa choir : s'il fait seulement un pas vers sa mie, le diable s'en saisira, mais s'il retourne en arrière, je veux que paix lui soit faite. » Ce que le duc ordonnait fut exécuté. Or, le moine, remis en son premier état, recula tout aussitôt, comme s'il avait eu vision du diable, et, battant sa coulpe, retourna à sa cellule se blottir au fond de son lit. Le lendemain, le duc Richard alla visiter l'abbaye ; le moine, tout dolent, ne fit point difficulté de confesser son péché, car ses habits, encore mouillés, témoignaient contre lui. Il raconta ce qui s'était passé, en présence de l'abbé et de tous ses moines, et, depuis ce jour, il vécut très dévotement, en parfait religieux ; ce qui n'a point empêché le populaire de dire long-temps, par gaberie :

Sire muine, suef alez
Al passer planche vus gardez [2].

[1] *Roman de Rou*, t. I, p. 283, v. 5550.

[2] Ibid., t. I, p. 288, v. 5666.

Ce miracle est cité, dans la Légende dorée, au nombre de ceux qui ont donné lieu à l'établissement de la fête de la Conception, et tout l'honneur en est attribué à l'intervention de la vierge Marie, que le moine n'avait point cessé d'invoquer, même en allant pécher[1].

Si le lecteur n'est point lassé de la multiplicité de nos précédents récits, et si sa curiosité n'est point complètement blasée au sujet des aventures merveilleuses du duc Richard, nous pouvons, sans crainte d'être taxée d'une vaniteuse forfanterie de conteur, affirmer qu'il ne s'est point encore rencontré dans la vie de notre héros un épisode aussi prodigieux que celui que nous nous proposons de raconter en ce moment.

> A Richard le Normant aduint maintes merveilles,
> . . . .
> Vers celles que vueil dire elles sont nompareilles
> Quon puis dire de bouche ne escouter doreilles[2].

On se souvient que le duc Richard avait recueilli un méchant diable, en forme d'enfant, qu'il faisait élever avec

[1] On sait que la fête de la *Conception* reçut le surnom de *Fête aux Normands*, à cause de la prompte faveur avec laquelle l'institution de cette fête fut accueillie dans notre province. Wace, d'après saint Anselme, explique, par un récit merveilleux, autre que celui que nous venons de mentionner, l'origine de la fête de la Conception. Un certain Helsin, abbé de Ramsay, ayant été chargé par Guillaume-le-Conquérant d'une mission diplomatique auprès de Suénon II, roi de Danemark, fut assailli à son retour par une violente tempête. Il adressa à la Vierge une prière fervente; aussitôt lui apparut un majestueux personnage, couvert d'habits pontificaux: « Helsin, lui dit-il, vous pouvez être sauvé du naufrage, mais à une condition seulement, c'est que vous promettiez que vous célébrerez la fête de la Conception de la Vierge. — Et quel jour devrai-je célébrer cette fête, dit Helsin? — Le huit décembre.—Quel office dirai-je?—Le même office que celui du jour de la Nativité, avec cette seule différence que le mot *Nativité* sera remplacé par le mot *Conception*. » Helsin promit de se soumettre pieusement à la condition qu'on lui imposait, et, de retour dans son abbaye, il se hâta de célébrer, au jour dit, la nouvelle fête de Marie. (Voyez le poème de *l'Établissement de la fête de la Conception*, par Wace, publié d'après les manuscrits originaux, par G. Mancel et G.-S. Trébutien.)

[2] *Roman de Richart.*

grand soin. La petite fille profita si bien chez sa nourrice la forestière, qu'elle était aussi avancée à l'âge de sept ans que le sont d'ordinaire les autres enfants dans leur quatorzième année. Mauvaise herbe croît toujours assez, dit la sagesse de nos pères ; méfiez-vous donc des éducations précoces ; c'est grand hasard s'il n'y a quelque diablerie qui s'en mêle. Mais le duc Richard était bien loin de soupçonner la tromperie de l'ennemi ; car la beauté de sa jeune protégée s'était insinuée dans son cœur.

A cette époque, tous les barons de Normandie, tant petits que grands, formèrent un *consistoire*, et prirent ensemble la résolution d'aller trouver leur seigneur et duc. Ils voulaient lui représenter que le bien de l'état exigeait qu'il prît pour épouse une noble dame qui lui donnât des héritiers appelés à lui succéder dans le gouvernement du pays. Lorsque Richard eut entendu la requête de ses barons, il dit qu'il était prêt à faire ce qu'on demandait de lui : « Apprenez, cependant, ajouta-t-il, que j'ai fait élever une jeune fille, qui a maintenant sept ans accomplis ; je ne pourrai jamais trouver une épouse qui soit plus belle ou plus à mon gré ; c'est elle que je désire prendre pour femme. — Sire, dirent les barons, que Dieu vous accorde la joie d'être son époux ; prenez-la, puisque votre cœur s'y est adonné. » On fit venir promptement la jeune fille, et l'archevêque de Rouen bénit le mariage du duc Richard avec elle. Sept ans se passèrent encore, et, soit dit sans intention épigrammatique, Richard vécut en aussi bonne intelligence avec le diable, qui était devenu sa femme, que s'il eût épousé aucune des plus gracieuses dames qui vivaient à cette époque. Les sept ans accomplis, le diable-femme s'imagina de faire la malade, et fit mander le duc auprès de lui : « Sire, dit-il d'une voix dolente, je me sens bien malade, et je crois que je vais mourir ; c'est pourquoi je vous supplie, par votre merci, de m'octroyer la demande que je vais vous faire. — Parlez, répondit le duc, et j'emploierai tout mon pouvoir à vous complaire. — Sire, reprit alors la fausse épouse, je dési-

rerais être enterrée dans une chapelle qui est située au milieu de la forêt dans laquelle j'ai été élevée, et qu'auparavant vous y veilliez pendant une nuit auprès de mon cercueil. — Dame, s'il faut que j'aie la douleur de vous voir trépasser, laissez-moi amener un chevalier pour me servir de compagnon et veiller avec moi. » Richard ayant affirmé de nouveau à sa femme qu'il tiendrait la promesse qu'elle avait exigée, alors cette malicieuse créature se prit à contrefaire la morte ; et le duc, la cuidant vraiment trépassée, ordonna qu'elle fût portée, dès le soir même, dans la chapelle de la forêt.

Quand le corps fut déposé dans la chapelle, où brillaient maints cierges et luminaires, l'archevêque accompagné de ses clercs le bénit une dernière fois, et recommanda à Dieu l'ame de la duchesse. Après l'office terminé, le clergé retourna à Rouen, et Richard, pour accomplir sa promesse, demeura auprès de la morte, avec un seul chevalier.

Luy et le cheuallier la nui et veillerent la
En regrettant sa femme que si ieune espousa [1].

Mais, vers la minuit, Richard fut pris de sommeil. A peine fut-il endormi, que le corps s'étendit avec tant d'effort dans la bière, qu'elle se rompit par éclats. En même temps un cri terrible fit retentir toute la forêt. Richard ne ressentit aucune frayeur ; seulement il saillit son épée hors du fourreau, et la posa sur ses genoux. Aussitôt le corps de s'écrier : « Hé quoi, duc Richard, on parle de vous en tout pays pour votre hardiesse, on dit que jamais vous n'eûtes peur, *na prime na complie*, d'aucune personne vivante ; et voilà que, pour une femme morte, toute votre chair a frémi. — Par ma foi ! reprit vivement Richard, vous faussez la vérité,

Car onques pour personne ma coulleur ne muay [2].

Mais, dit-il encore, par dépit, que le vrai Dieu seigneur

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.*

vous envoit malle grace. N'étiez-vous pas morte quand on vous a mise aujourd'hui dans le cercueil? — Non, j'étais seulement pâmée par une violente soif qui m'a prise dans la vesprée, et, s'il est vrai que vous m'ayez jamais aimée d'amour, faites ce dont je vais vous prier. A l'issue de cette forêt, il y a une plaine où se trouve une fontaine, ombragée par un grand arbre; les bergers ont laissé là un hanap avant-hier : servez-vous en pour puiser de l'eau, et venez me l'apporter.

« Mieulx ne me pourries ma sante auancer [1]. »

Richard obéit à l'instant; mais ce fut folle idée de sa part, car, pendant son absence, le corps se leva et alla étrangler le chevalier, qui jeta un si fort cri, que Richard l'entendit et en fut tout en émoi. Alors, le duc se hâta de revenir sur ses pas; en arrivant dans la chapelle, il ne trouva plus ni feu ni lumière; il s'en vint droit au cercueil, mais le malicieux démon s'était déjà enfui : « Méchante et trompeuse créature, s'écria Richard,

M'as-tu si engigne
Quen tant mon chevalier as mort et despece ? [2]

« Prends garde à toi, cependant, car je jure par le Dieu qui fait courir la nue sous le firmament, que si jamais je te rencontre en mon chemin, je te pourfendrai de mon épée.» Richard veilla jusqu'au jour le corps de son chevalier, qu'il déposa dans la bière vide.

Quand vint l'heure de prime, l'archevêque et le clergé arrivèrent à la chapelle, pour chanter le service de la duchesse. Richard s'avança à leur rencontre, et conta devant tous sa triste aventure.

« Ne chantes, dist Richard, seigneurs, plus pour ma femme;
Les grans diables d'enfer en puissent porter lame [3]. »

L'archevêque essaya de réconforter le duc : « Sire, n'ayez frayeur ni doute; nous savons que l'ennemi a le pouvoir de

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.* [3] *Roman de Richart.*

tenter nuit et jour tous les chrétiens. — Ah ! reprit Richard, je suis tellement déçu, que je fais vœu de ne point reprendre femme en mon lit, avant sept ans et plus. » Et, pour tenir sa promesse, le duc, après avoir fait enterrer très pompeusement son chevalier, alla se renfermer dans la belle abbaye de Fécamp, dont il était le fondateur. Alors, il donna congé à toute sa gent, ne gardant avec lui que son queux, son chambellan et son économe.

En paisible et deuote maniere se maintint,
Ainsi comme reclus longue piece se tint [1].

Quelle que soit l'étrangeté de cette légende, et sauf les détails qui lui appartiennent en propre, elle n'est point, quant au fait principal, particulière à Richard Sans-Peur. Les chroniques flamandes nous apprennent qu'un certain Baudouin, comte de Flandres, et depuis empereur de Constantinople, avait épousé le diable en guise d'une très belle femme. Si ceci ne semble pas d'abord absolument miraculeux, le dénouement de la légende prouve, cependant, qu'il s'agissait cette fois d'un cas surnaturel. En effet, la fraude fut reconnue par un saint moine qui exorcisa le méchant esprit, et sut le forcer d'abandonner la trompeuse figure sous laquelle il s'était caché [2].

La belle Tiphaine, femme de Bertrand Duguesclin, fut regardée aussi, dans son temps, comme un personnage d'une nature suspecte. Les uns jugeaient que c'était simplement une fée ; mais ceux qui approfondissaient davantage, assuraient qu'elle n'était rien moins qu'un malicieux démon qui s'était associé au plus brave capitaine de France, pour le tenter nuit et jour.

[1] *Roman de Richart.*

[2] Madame Clément Hémery ; *Histoire des Fêtes civiles et religieuses, etc., du département du Nord.* Pour une tradition analogue, voyez *Origine merveilleuse d'Éléonore de Guyenne*, à notre section des Légendes historiques.

Les Chroniques de Normandie ne racontent point la légende de Richard Sans-Peur, épousant le diable; elles nous disent seulement, que le diable se mit un jour en guise d'une belle fille richement habillée, et apparut à Richard, fils du duc Aubert, dans un bateau qui était mouillé au havre de Granville. Richard, en courtois chevalier, entra dans ce bateau pour converser avec la dame et admirer sa beauté de plus près. Le méchant diable ne perdit pas de temps; il emmena le duc en pleine mer, puis il alla le déposer dans l'île de Guersy (*sic*), sur une roche très haute, où fort heureusement on vient à propos lui porter secours[1].

Dans le fragment relatif à l'histoire merveilleuse de Richard II en Écosse, dont nous avons déjà cité une partie, il est fait mention d'une rencontre de Richard II avec une demoiselle qui était le diable[2]. Ce récit n'est pas semblable à celui qui précède, ce qui n'empêche pas qu'on ne doive regarder ces contes, aux péripéties si diverses, comme des variantes d'une même tradition.

A la suite de son aventure avec Gargarouf, Richard entre dans une forêt, et voit une demoiselle qui pleurait fort, à cause d'un géant qui lui tollait son héritage; le duc promet protection à la pauvre affligée. En chevauchant l'un avec l'autre, ils trouvent sur leur route un très beau pavillon; ils entrent, soupent joyeusement à une bonne table, puis le duc hasarde une proposition d'amour, qui est accueillie avec faveur. Richard songe à profiter de l'heureuse disposition de la dame. Cependant, tout en se désarmant, il récite ses prières, et fait le signe de la croix avec son épée. Dans ce moment, un violent coup de tonnerre se fait entendre; Richard ne retrouve plus à la place de la demoiselle, qu'un diable horrible dont la hauteur atteignait aux nues. Le méchant fantôme veut assaillir le duc; mais celui-ci le contraint honteusement à s'enfuir.

[1] *Cronicques de Normendie :* Histoire de Richard, fils du duc Aubert.

[2] Cité par Francisque Michel, *Chronique de Normandie*, Préface, p. xli.

La légende de Richard Sans-Peur est le pandæmonium des superstitions normandes. Robert Wace, et, après lui, les Chroniques de Normandie, récitent aussi un conte qui a quelque analogie avec les précédents, mais dans lequel nous voyons figurer, au lieu d'un diable, une sorte de fée chasseresse de la même espèce que celles qui sont connues en Écosse sous le nom de fées vertes, et dont l'amusement paraissait être d'attirer dans leurs lacs, grâce à des avances toutes gracieuses, d'infortunés chasseurs auxquels elles faisaient payer leur bonheur d'un moment par quelque épouvantable catastrophe.

Le duc Richard étant allé chasser en un lieu nommé la Lande Corchef, dans la forêt de Lyons, s'égara loin de sa suite, et se trouva dans une petite vallée qui traverse cette lande. Tout en regardant devant lui, il aperçut un chevalier et une demoiselle qui étaient assis par terre. Le chevalier avait son épée nue posée auprès de lui, et, sitôt qu'il vit venir le duc, il se leva, prit son épée, frappa la demoiselle à travers le corps et la tua du coup. Le duc Richard, témoin de cette action cruelle, fut très courroucé; à son tour, il tira l'épée, courut sur le chevalier, et, l'atteignant par le cou, il lui fit voler la tête. Alors le loyal Richard se prit à contempler ces deux cadavres; il vit qu'ils étaient merveilleusement beaux, et il se sentit d'autant plus affligé de cette terrible catastrophe. Cependant, il voulut qu'on leur rendît les derniers devoirs. Dès le lendemain, il les fit enterrer très solennellement.

Le troisième jour d'après, un des veneurs du duc, traversant cette lande, rencontra une demoiselle de noble aspect, richement habillée. Le veneur la salua, et lui demanda ce qu'elle attendait. « Sire, dit-elle, j'attends un homme qui doit venir me trouver ici. » Alors le veneur la fit asseoir à ses côtés, l'embrassa, et elle ne se refusa point à ses avances. Quelque temps après, il voulut s'éloigner, mais elle le saisit, et le lança à travers branches; il resta suspendu au fourchet d'un arbre qui avait bien quarante pieds de hauteur. Lorsqu'il regarda en

bas, croyant l'apercevoir au-dessous de lui, elle avait disparu sans qu'il sût ce qu'elle était devenue. Le veneur demeura encroué sur cet arbre jusqu'à ce que ses compagnons, attirés par ses cris, vinssent l'aider à descendre. Il leur raconta sa malencontreuse aventure telle qu'elle lui était advenue.

Nous avons laissé le duc Richard en retraite dans l'abbaye de Fécamp. Lorsque le roi d'Angleterre entendit parler que Richard Sans-Peur cessait de chevaucher par toute la Normandie, il crut que sa vaillance l'avait abandonné, qu'il n'était plus digne de sa grande renommée, et il osa se vanter qu'il saurait bien conquérir sa terre. Il s'en vint, en effet, avec toute sa suite et toute son armée, débarquer sur les côtes de la Normandie. Le bruit de cet évènement se répandit dans tous les lieux environnants, et la multitude accourut vers Richard, en s'écriant avec effroi : « Hâtez-vous, Sire ! pourquoi vous tenez-vous ainsi reclus, tandis que les Anglais sont entrés ? Avant huit jours ils auront tollu tout votre héritage, si vous ne venez promptement les chasser ». Le duc s'émut à ces avertissements ; il commanda à chacun de prendre les armes, et, lorsqu'ils furent bien armés et rangés en bon ordre, il se mit à leur tête, et marcha à l'encontre des Anglais. Il chevauchait en si grande hâte, qu'il précédait toujours sa suite de plus de trois portées d'une flèche hardiment lancée par un habile archer. Comme il avançait ainsi, il rencontra, en un grand val, un chevalier monté sur un cheval noir, et qui était lui-même plus noir qu'un Maure, et avait des dents plus blanches que le marbre. Ce chevalier salua Richard, et lui dit : « Sire duc, je suis venu pour guerroyer avec vous

Vos ennemis trestous me verres effiller [1].

« Mais il faut que vous consentiez à m'aider à votre tour, lorsque j'aurai guerre à soutenir. » Richard accéda volontiers, ***sans tansson***, puis lui demanda quel nom il portait. « Je

[1] *Roman de Richart.*

me nomme Brundemor, répondit le noir chevalier, et je puis vous certifier que nul ennemi ne saurait vous attaquer tant que mon épée sera là pour vous défendre. » Richard ne reconnut point, dans le chevalier noir, le méchant diable qui avait été sa femme pendant sept ans. Il le pria, au contraire, de le conduire à la rencontre des Anglais ; à quoi Brundemor s'employa avec tant de promptitude, que, entre tierce et midi, les Normands purent livrer bataille. Ils combattirent si vaillamment, que la victoire leur demeura. Alors, les ennemis prirent la fuite en désordre. En vain Brundemor les rappelait au combat, leur proposant un défi en l'honneur de leurs dames, ils couraient effrayés à travers prés et champs, et ne voulaient rien entendre. Brundemor, voyant que tout était fini, s'approcha du duc, et lui dit : « Sire, ai-je fait à votre gré ? — Oui, répondit Richard, vous êtes un preux chevalier, et vous m'avez rendu aujourd'hui un loyal service ; mais, à telle bataille que vous me fassiez appeler, je ne cesserai point de combattre pour vous. — J'y compte, dit Brundemor. » Là dessus ils se séparèrent.

Lors se sont departy Richard et ses gens tous
Qui retournent en lost de cueur ioyeulx[1].

Trois jours après ce combat, il prit fantaisie à Richard de se donner le divertissement de la chasse ; il commanda à ses veneurs de lui amener ses chiens, mais il fut surpris de les trouver déchirés *et naurez villainement*. Il demanda quelle en était la cause. « Sire, répondirent les veneurs, il y a dans la forêt de Riquebourg un énorme sanglier plus blanc que cygne, mais si méchant que nul chien courant ou lévrier ne peut en approcher sans recevoir de cruelles blessures. » Richard, en écoutant ces détails, eut grand désir de s'emparer du sanglier ; il déclara qu'on chasserait dans la forêt jusqu'à ce qu'on fût parvenu à le prendre. On remit la partie au lendemain. Environ vers l'heure de minuit, Richard étant couché, le diable qui avait été sa femme apparut devant son lit : « Sire,

[1] *Roman de Richart.*

dit-il, secouez le sommeil, et apprêtez-vous à me suivre si vous ne voulez passer pour couart et menteur.

— Couart, se dit Richart, et pourquoy le seroie? [1]

« Mais je serais méchant et félon si je vous faillissais au besoin, car au besoin vous m'avez été d'un grand secours. » Aussitôt Richard se leva, et se revêtit de son armure. « Partons, s'écria-t-il, car je ne crains ni guerre ni défi. — Sire, je vous mènerai avant qu'il soit jour dans un lieu où vous pourrez avoir peur. — Bel ami, sache que je n'eus peur de ma vie. »

Richard et le chevalier noir s'en allèrent ensemble dans une forêt où ils trouvèrent douze chevaliers qui noblement s'atournaient pour livrer bataille. Richard demanda à son compagnon qui ils étaient. « Sire, dit celui-ci pour toute réponse, avant qu'il soit grand jour,

« Aures par eulx ie croy paour et grant effroy [2]. »

Comme ils devisaient de la sorte, un varlet se détacha du groupe des chevaliers, accourut vers les nouveaux arrivants, et s'écria : « Brundemor, pourquoi as-tu tant tardé à amener le chevalier qui devait livrer bataille pour toi; Burgifer, ton adversaire, est arrivé; tu l'as provoqué à tort, mais je te certifie que ton champion, si brave qu'il soit, aura fort à souffrir. » Brundemor, entendant ces paroles, alla se présenter devant le roi d'enfer, à qui il adressa ainsi sa supplique : « Sire, je suis prêt à prouver que c'est à tort que Burgifer veut m'enlever la sénéchaussée dont vous m'avez fait présent, et j'ai amené avec moi un chevalier de France qui soutiendra mon droit si vous ordonnez le combat. — Allez, dit le roi, je vous délivre permission. » Richard prépara aussitôt ses armes, mais, jetant un regard autour de lui, il s'aperçut qu'il était entouré de tous côtés; car il y avait des diables par devant et par der-

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.*

rière, en haut et en bas; cependant il ne s'effraya pas, quoiqu'il vît bien qu'il ne pourrait s'échapper de ce lieu, et qu'il lui fallait combattre l'un des plus terribles de ces étranges chevaliers.

Burgifer et Richard s'élancèrent l'un vers l'autre; ils se donnaient de si grands coups, que des étincelles jaillissaient de leurs armes; bientôt même les tronçons de leurs lances volèrent au loin.

Leurs deux lames ont rompues, leurs espées sacherent,
Sur leurs heaulmes dacier si longuement chappelerent
Que de grans coups ferir leurs bras forment lasserent[1].

Burgifer interrompit le combat. « En vérité, Sire, je suis tout ébahi que vous ayez été assez hardi ou assez fou pour vous être laissé conduire en cet endroit; nul homme n'y est jamais venu sans y perdre la vie; vous la perdrez aussi, je vous le promets. — Ami, je ne te crains point, fais du pire que pourras. — Ecoutez-moi encore un peu, reprit Burgifer : savez-vous quel est le chevalier pour lequel vous combattez. — Je le connais assez; c'est un homme vaillant et hardi, puissant et fort; il n'y a pas trois jours que j'ai vu de ses œuvres, et je crois bien que sans lui la mort ne m'aurait pas épargné. — Tu es dans une erreur bien folle. Celui que tu crois un chevalier si vaillant est un diable d'enfer, et ce sont des diables que tu vois de toutes parts autour de toi. — Ne mens-tu pas? dit Richard. — Non point, fit Burgifer. » Et il se prit à rappeler au duc toutes les embûches que Brundemor lui avait tendues, puis il ajouta : « La femme que vous aviez épousée, Sire duc, n'est autre que ce vilain diable pour lequel vous combattez contre moi. — Par ma foi, dit Richard, voici un démon qui sait bien toutes mes aventures. » Puis il reprit tout haut : « Qu'importe, après tout; si Brundemor est le faux diable dont j'avais fait ma femme, il m'a vaillamment aidé à défendre mon hé-

[1] *Roman de Richart.*

ritage contre les Anglais; je dois à mon tour soutenir ses droits contre toi.» Sur ces paroles, ils recommencèrent à combattre; mais Richard avait beau asséner des coups sur la tête de son adversaire, celui-ci demeurait inébranlable. « Comment, dit le duc, faux Burgifer, tu es plus dur que fer ou acier.

« Je croy quas faict tes armes forger dedans enfer,
Pour puissance que iaye ne les puis entamer [1]. »

Cependant Burgifer frappait aussi d'estoc et de taille; mais il ne put blesser Richard, que la main de Dieu protégeait. La victoire demeurait indécise, lorsque Richard s'avisa de frapper son ennemi du pommeau de son épée. Ce pommeau renfermait maintes précieuses reliques qui y étaient soigneusement enchâssées, et grâces auxquelles les coups que portait Richard parvinrent enfin à briser l'armure de Burgifer. Lorsqu'il se vit en cet état, le diable demanda merci : « Sire, s'écria-t-il, cessez de me frapper, car il n'est pas au pouvoir d'un homme de guérir mes blessures; mais je me rends à vous ainsi qu'il est de droit. — Et rends-tu aussi à Brundemor sa sénéchaussée? — Oui, Sire, je m'en dessaisis, et la lui remets en votre présence. » Ainsi furent accordés les ennemis d'enfer, par la vertu et le courage de Richard de Normandie.

Alors le duc se tourna vers Brundemor : «Je veux, dit-il, aller à Rouen; enseigne-moi le chemin que je dois suivre.—J'obéis à votre commandement, car je suis tenu envers vous plus que vous ne pensez : c'est moi que vous avez nourri pendant sept ans, et que vous aviez pris pour votre femme, — Je n'en suis que plus courroucé qu'un méchant démon m'ait fait une semblable traîtrise.

Ne me tempte plus, par amour ten requier,
Et ten retourne arriere, asses mas conuoyes [2]. »

[1] *Roman de Richart.* [2] *Roman de Richart.*

Brundemor s'en retourna comme Richard le lui commandait ; le duc revint à Rouen, où il mena sainte vie.

Bien confortoit les poures et sainte eglise aima

. . . .

Jesucrist notre pere le garda de tristour[1].

En dépit des tentations du diable, il ne connut point la peur, et ne cessa pas d'être un preux et hardi chevalier. Il passa avec Charlemagne outre les monts, prit part à la bataille de Roncevaux, en compagnie des douze pairs de France, et fit de grandes prouesses dont la renommée ne s'éteindra jamais.

Les Chroniques de Normandie ont renchéri sur cette terminaison par certains détails qui visent prétentieusement à la vraisemblance historique. Nous y apprenons que la bataille de Roncevaux, de funèbre et romantique mémoire, ne fut point le dernier fait d'armes de Richard Sans-Peur. Après la mort de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire étant roi de France, un certain Gormont, roi de Danemarck, vint avec une grande puissance de Normands pour conquérir le royaume. Le roi Louis manda ses barons auprès de lui : Richard Sans-Peur ne fut pas le dernier à se rendre à cet appel. On livra bataille aux Danois, qui furent taillés en pièces ; le roi Gormont perdit la vie dans le combat. De son côté, Richard Sans-Peur se comporta si vaillamment, accomplit de si beaux faits d'armes, s'épargna si peu, qu'il reçut un grand nombre de blessures dont il mourut peu de temps après. Il fut enterré dans l'abbaye de Fécamp, auprès de son père le duc Aubert.

Ainsi se termine la merveilleuse histoire de Richard Sans-Peur. Nous l'avons racontée dans toute son étendue, quoiqu'il nous eût été facile de supprimer certains détails, au moyen d'une analyse succincte et rapide. Mais il nous a paru que les détails constituaient ici la principale richesse de la

[1] *Roman de Richart.*

légende, et nous les avons considérés comme des reliques précieuses de la tradition[1].

D'ailleurs, tous ces contes de diableries, rapportés dans leur naïveté primitive, sont peut-être la meilleure introduction possible pour nos commentaires sur les superstitions normandes. Plusieurs d'entre celles-ci jouent un rôle très important dans l'histoire de Richard Sans-Peur; elles s'y développent avec complaisance, et s'y révèlent avec simplicité, comme il convient aux idées qui ont foi en elles-mêmes. Bien plus, on peut les surprendre en pleine puissance d'actualité, puisqu'elles se mettent en rapport avec le monde extérieur dans la personne de l'héroïque Richard. Elles se font considérer comme de rudes épreuves, mais efficaces cependant pour le perfectionnement humain. C'est au milieu des luttes qu'elles doivent susciter, que se développera la confiance religieuse de l'humanité en elle-même, la conscience de son droit de suprématie sur le monde des ténèbres. Ainsi, Richard Sans-Peur, dans la portée poétique de son caractère, n'est pas seulement le descendant des conquérants, le normand intrépide qui représente la valeur brutale et farouche des peuples barbares; c'est aussi le compagnon des Paladins, le précurseur des Chevaliers, l'apôtre d'une vertu nouvelle; la force intelligente et morale qui s'attaque bravement à l'erreur ne se laisse point intimider par ses menaces, ni décourager par ses ruses, et, comme une Ève radieuse, écrase sous ses pieds la tête du serpent, c'est-à-dire abolit le mal en le dépouillant des faux et honteux prestiges qui font sa puissance.

[1] Nous n'avons pas donné place ici à certains faits par lesquels le roman en prose renchérit sur le roman en vers. Ces interpolations n'ont aucune valeur traditionnelle et ne servent qu'à défigurer la donnée primitive. Il nous suffit d'indiquer au lecteur que l'incident principal est le second mariage de Richard Sans-Peur avec la belle Clarice, fille du roi d'Angleterre, que le duc, dans un tournoi donné par Charlemagne, a rencontrée sous la conduite de son prétendant, l'amoureux de Galles. Du consentement de cette princesse, Richard l'enlève à son passage à Rouen, après avoir vaincu en duel le chevalier de la tendre Clarice.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Chasses fantastiques.

Fantômes guerriers, Fantômes chasseurs; Danse de Proserpine; Chasse Odin, Chasse Caïn, Chasse Arthur ou Artus, Chasse Saint-Eustache, Chasse Saint-Hubert, Chasse du Diable, Chasse Chéserquine; Mère Harpine; Mesgnie Hellequin.



ONSULTEZ vos impressions et vos souvenirs, et vous reconnaîtrez que la poésie d'une croyance superstitieuse consiste tout à la fois dans le prestige mystérieux et grandiose dont cette croyance abuse notre imagination, et dans la signification morale que le génie du peuple s'est plu à attribuer aux créations de sa fantaisie. Aussi, à ce double titre, doit-on convenir qu'il n'y a point, dans toute notre mythologie du moyen-âge, de superstition plus poétiquement conçue que celle des *Chasses fantastiques*.

Essayons d'abord de décrire cette superstition sous sa forme matérielle et plastique.

On prétend qu'un bruit formidable, traversant les airs, vient parfois épouvanter le silence de la nuit. Ce n'est ni le sourd grondement du tonnerre lointain, ni les sifflements

impétueux de l'ouragan ; c'est une confusion de sons aigres, éclatants, tumultueux, discords, faisant explosion tout-à-coup, et réveillant dans un cercle immense les profonds échos de l'espace.

Lorsque ce chœur gigantesque se rapproche de la terre, et que l'oreille peut saisir distinctement chacune des parties qui le composent, on reconnaît, alors, des cris aigus, des sourires moqueurs, des lamentations déchirantes, de rauques exclamations, des rires frénétiques, des gémissements sourds et prolongés, de bruyantes suffocations à briser les plus fortes poitrines, et de grêles éclats de voix d'enfants en délire.

A toutes ces intonations fausses, exagérées ou douloureuses de la voix humaine, se mêlent encore le glatissement menaçant des oiseaux de proie, le hurlement plaintif des chiens, le piétinement impatient des chevaux, et les lugubres fanfares de la trompe ou du cor, qui servent de signal de ralliement à toutes ces clameurs désordonnées. Le mystère de ce concert épouvantable s'explique aux regards par les fantastiques apparitions dont il est accompagné.

Il est facile de supposer que la vision merveilleuse a subi quelques variantes dans ses détails descriptifs, suivant les influences de la religion et des mœurs, particulières aux lieux et aux temps où elle s'est manifestée. Cependant, on peut la définir, en général, comme l'apparition d'une troupe d'êtres surnaturels, livrés à l'emportement de quelque fougueux exercice, qui simule le mouvement d'un combat ou d'une chasse aérienne.

Être admis à prendre place parmi cette troupe de bruyants fantômes, c'est partager le funeste honneur d'une sorte d'apothéose populaire à laquelle s'allie presque inévitablement l'idée d'une pénible et douloureuse fatalité. Il est à remarquer que la chasse fantastique est toujours placée sous le commandement et le patronage d'un chef célèbre dont elle s'attribue le nom : tantôt c'est un Dieu ; tantôt un Démon, tantôt quelque prince, quelque guerrier redouté. En sorte

que, récapituler les diverses dénominations de la chasse fantastique, c'est indiquer, par aperçu, les différentes transformations qu'elle a subies, et reproduire l'histoire de ses nombreuses pérégrinations.

Sous le ciel pur et calme de la Grèce, sous ce ciel dont la limpidité rayonnante semblait devoir exclure les fantastiques apparitions, se manifeste d'abord la vision des chasses nocturnes. Une sombre et plaintive divinité, la reine des ombres, de la chasse et de la nuit, Hécate ou Perséphone, apparaissait le soir aux carrefours des forêts, accompagnée de ses chiens hurlants; et, à cause des fureurs lamentables auxquelles elle s'abandonnait alors, on l'avait surnommée *Brimo* (la rugissante) [1].

Souvent aussi la redoutable déesse commandait une troupe de fantômes à laquelle des vivants se sont parfois imprudemment mêlés. Mais cette communication était réputée impure : Plutarque (*De superstitione*) rapporte que, lorsqu'on avait été de nuit avec *Proserpine et en sa danse*, on se faisait plonger, par une vieille femme, la première venue, dans l'eau de la mer, afin d'être purifié par ce moyen [2]. Déjà, dans cette tradition ancienne, plane, sur la bande infernale, l'idée d'anathème et de malédiction que le moyen-âge devait développer sous une formule plus saisissante.

Après cette première excursion dans la Grèce païenne, la chasse nocturne se transporte dans la superstitieuse Scandinavie. Ici c'est Odin qui traverse les airs à la tête de ses héros et de ses walkyries; son apparition est le signal d'une guerre imminente; car le paradis de ce Dieu belliqueux est partout où se meuvent des scènes de carnage et de victoire [3].

Depuis l'ère chrétienne, les antiques patrons de la chasse fantastique n'ont point été répudiés : Hécate, sous les noms de

[1] Le Loyer, *Disc. des Spectres*, livre III, p. 209. — *Biographie univers.*, Mythologie, art. BRIMO.

[2] Cité par Le Loyer, *Disc. des Spect.*, p. 873.

[3] Ampère, *Histoire littéraire*, t. II, p. 138 et suiv.

Diane et de Noeticula (la lune), est demeurée le démon chef de certaines compagnies de femmes, sorcières et vampires, qui se plaisaient à parcourir les airs à cheval pendant la nuit [1]. En plusieurs endroits, et notamment en Basse-Normandie, on dit encore la chasse Proserpine ou Chéserquine, cette dernière dénomination n'étant sans doute qu'une altération de la première.

Dans le Mecklembourg et autres parties de l'Allemagne, les paysans avaient coutume encore, au milieu du siècle dernier, de laisser debout, après la moisson, quelques épis; on dansait autour en chantant : *Wode* (Odin), *Wode*, prends cela pour nourrir tes chevaux [2].

Le souvenir traditionnel se manifeste ici sous un aspect singulièrement touchant : quel tribut magnifique, offert à un Dieu tombé, pouvait mieux témoigner d'une persévérante reconnaissance que l'humble don de ces épis précieux, parcelles de nourriture; le peuple naguère avait vécu du Dieu, à son tour le Dieu vivait du peuple!

Pendant la durée du moyen-âge, la troupe aérienne s'étend et se subdivise sur tous les points de l'Europe. Tous les victorieux et les conquérants, à la suite d'Odin, s'en disputent tour à tour le patronage. C'est Arthur d'abord[3], Charles

[1] Dom. Martin, *Relig. des Gaulois*, t. II, p. 59-60.—Burchard (*Canon.* lib. IX, ch. 5) nous fournit un témoignage important sur cette croyance: « Illud etiam non omittendum quod quædam sceleratæ mulieres retro post Satanam conversæ dæmonum illusionibus et phantasmatibus seductæ, credunt et profitentur, nocturnis horis, cum Dianâ paganorum Deâ, et innumerâ multitudine mulierum, equitare super quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire.» Dans un autre passage du même chapitre, l'auteur désigne ainsi ces attroupements de sorcières et de démons : *Quam vulgaris stultitia Holdam vocat.* (Vid. Ducange, *Gloss.*, Suppl., v° HOLDA.)

[2] M. Goyer, art. sur l'Histoire primitive de la Suède, *Revue française*, n° 7, janvier 1829.

[3] Aug. Thierry, *Hist. de la conquête d'Angleterre par les Normands*, t. IV, p. 24. — *Académ. celt.*, t. IV, p. 76.

Martel[1], Charlemagne, Abel et Waldemar, Hugues Capet[2], le comte Thibaut, etc.[3]

Mais, ainsi que cela nous est signalé par la légende de Richard Sans-Peur, la chasse volante était moins une course triomphale pour les conquérants, qu'un bizarre et implacable supplice.

Lorsque l'heure du rendez-vous nocturne a sonné ; ces ombres impatientes s'élancent sur des chevaux plus rapides que la tempête. Leurs ressentiments douloureux, leurs chimériques espérances, s'expriment tour-à-tour dans des hourra discordants. En peu d'instants, s'agit-il de traverser l'Europe entière, les fantômes guerriers atteignent le lieu du combat, où ils doivent se rencontrer avec une autre armée composée de spectres comme eux. Mais la célérité prodigieuse de leur course ne leur épargne point une insupportable fatigue, et l'épuisement de leurs forces est en raison de l'espace qu'ils ont parcouru. Revêtus de lourdes armures, ils commencent à batailler avec fureur ; on les entend s'entrechoquer dans les airs avec la violence et le déchaînement des flots de la mer en courroux. Quoique battus, rompus, flagellés, il leur est défendu de succomber ; n'ont-ils pas le triste privilége d'être invulnérables aux coups de la mort ? S'ils réclament quelques instants de trève, un pouvoir invisible les presse et les aiguillonne en dépit de cet immense besoin de repos qui pèse sur les fantômes. De cette sorte, le combat se continue et s'acharne jusqu'au moment où le chant du coq disperse ces ombres effarouchées, ne leur laissant d'autre vanité, d'autre gloire, après le mutuel supplice qu'elles se sont imposé ; que de s'être exercées dans le vide, et d'avoir conquis le néant[4].

[1] Charles Martel remplace ici Charles Quint ou le Quint Charles dont il est fait mention dans la chronique de Richard Sans-Peur. Voyez cette chronique, au chapitre précédent.

[2] Ampère, *Histoire littér.*, t. II, p. 138 et suiv.

[3] C. Leber, *Lettre sur la Danse Macabre*.

[4] Voir, au chapitre précédent, la pérégrination à Jérusalem, dans la légende de Richard Sans-Peur.

La naïve imagination du peuple n'a-t-elle pas atteint au sublime, lorsqu'elle a inventé cette railleuse et effrayante leçon pour la vaine ambition des conquérants ?

Souvent, c'est sur les anciens champs de bataille qu'ont lieu les pénibles évolutions des esprits guerriers[1]. Dans un village situé sur le côté gauche de la rivière de Dieppe, on aperçoit des cavaliers blancs parcourant la prairie et retournant la terre avec leurs lances. La tradition locale nous apprend qu'autrefois ces cavaliers blancs avaient été défaits par d'autres cavaliers rouges. Si une bataille fut, en effet, donnée en ce lieu, on pourrait croire que ce fait historique remonte au temps des Romains, car il est bien connu que la cavalerie des Romains portait des manteaux blancs[2].

Quelquefois aussi, des esprits viennent troubler de leurs apparitions les armées qui se disposent à un prochain combat. Mais, alors, ces ombres prophétiques appartiennent-elles déjà, et depuis long-temps, au cercueil? Ne serait-ce point aussi bien les ames des guerriers destinés à succomber, qui, dans leur pressentiment fatal, ont pris des avances sur la mort, et protestent contre cette douloureuse séparation, dont elles n'ont pas atteint les dernières angoisses ?

Des noms maudits, exécrés, comme ceux de Caïn, d'Hérode, de Pharaïlde ou Hérodias[3], servent parfois de cri de ralliement à la chasse furieuse ; aussi ne faut-il pas s'étonner que l'apparition en soit considérée comme un sinistre présage. La chasse Caïn, par exemple, qui se montre en Normandie, aux environs d'Orbec, annonce toujours quelques malheurs, et surtout la mort d'une personne en danger. Dans le Périgord, l'apparition de la chasse Hérode est un signe certain qu'il

[1] Le Loyer, *Discours des Spect.*, p. 197, 332, 345, 358, 389. — Schott, *Physica curiosa*, p. 230, cité par Bekker, *Monde enchanté*, t. I, p. 292.

[2] Vitet, *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 311.

[3] Sur Pharaïlde ou Hérodias, voyez *Chronique rimée de Philippe Mouskes* : introduction, p. CXXXIX.

doit arriver d'étranges catastrophes. Le présage est d'autant plus funeste, que la bande démoniaque descend plus près de terre. A deux reprises différentes, on l'a vue rasant le sol, peu de temps avant la première révolution [1].

Le *grand Veneur de Fontainebleau* n'est-il pas aussi un spectre de funeste augure qui apparut à Henri IV, pour l'avertir qu'une mort violente le menaçait [2]. Sully, dans ses Mémoires, affirme avoir entendu les hurlements effrayants de la meute invisible qui s'approchait en plein jour jusqu'auprès du château royal.

Cependant, la chasse volante pourrait être considérée, dans quelques cas, comme un présage favorable, suivant la dénomination qui lui est appliquée. Chez les Juifs, des guerriers célestes annoncèrent aux Machabées les victoires qu'ils devaient remporter. N'est-ce point par analogie avec ces favorables visions que la chasse aérienne porte, aux environs de Blois, le nom de chasse Machabée ou Macabre [3]?

A cause des personnages célèbres qui leur servent de chefs, les troupes de fantômes guerriers appartiennent à plusieurs provinces à la fois, et même à plusieurs royaumes; les fantômes chasseurs se localisent davantage : chaque pays en reconnaît un qui lui est particulier, quoique la légende qui se rattache à ces différents personnages soit en tous lieux à peu près semblable. Nous avons nommé déjà le *Veneur de Fontainebleau;* la Bretagne a l'*Homme rouge*, ou le *Fantôme volant* [4], la ville de Tours, son *roi Huguet ou Hugon* [5], la Franche-

[1] Wlgrin de Taillefer, *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 244.

[2] Abr. Golnitzius, *Ulysses Gallo-Belgicus*, p. 164. — J. De Serres, *Inventaire de l'hist. de France*, t. II, p. 63.

[3] Le Ber, *Lettre sur la Danse macabre*.

[4] Cambry, *Voyage dans le Finistère*. — *Histoire des Vampires et des Spectres malfaisants*. Paris, 1820, in-12.

[5] On croit que de ce nom : Huguet ou Hugon, dérive celui de Huguenots, parce que, dans les premiers temps de la réforme, les nouveaux religionnaires tenaient leurs conventicules dans une tour qui sert de retraite au roi Hugon. (Le Ber, *Lettre sur la Danse macabre*. — De la Touche, *Olivier Brusson*, t. I, p. 185.)

Comté, son *Chasseur sauvage*[1], l'Allemagne, son *Wildgrave Falkemburg*[2]; les Pyrénées et la Basse-Normandie connaissent le *roi Artus*, le même que l'Arthur des Bretons, mais remplissant ici un autre rôle[3].

Le Fantôme chasseur, sous quelque surnom qu'il soit désigné, est presque toujours un prince ou un puissant seigneur qui a encouru la colère divine. Pour satisfaire sa passion effrénée de la chasse, il a, durant sa vie, tyrannisé ses sujets, violé leur patrimoine, foulé aux pieds de ses chevaux la moisson de la veuve et de l'orphelin, ou, dans une ardeur sacrilége, il a, sans respect pour la sanctification du dimanche, couru le cerf et le sanglier pendant la célébration des saints offices. Mais, après quelque journée merveilleuse de fatigues et de plaisirs, la mort de l'impie chasseur vient à sonner. C'est alors que va s'exercer cette justice distributive, à la fois équitable et rigoureuse, qu'appelle la malédiction du faible, que réclame la vengeance de l'opprimé. Et cependant, il ne sera pas infligé au tyran d'autre châtiment expiatoire que l'éternelle reproduction de son plaisir favori, où son goût épuisé ne trouvera désormais que la satiété la plus rebutante. Chaque nuit, à travers les clairières de ces magnifiques forêts, vassales bien aimées de la féodalité, on voit glisser quelque fantôme pâle, harassé, morose, entouré d'un superbe appareil de chasse : ce sont les piqueurs les mieux exercés, les lévriers les plus souples, les chevaux les plus sauvagement fougueux que jamais rêve de prince ait imaginés. Une même volonté meut tous ces êtres, un même désir sympathique circule dans ce groupe ardent, l'excite, le presse,

[1] X. Marmier, Féerie Francomtoise, (*Revue de Paris*, t. XXXIII, p. 132, nouvelle série.)

[2] Walter Scott, Ballade du féroce Chasseur, Avant-Propos, *Mélanges poétiques*, t. VIII.

[3] Du Mége, *Monuments religieux des Volces Tectosages*, p. 338. — Odolant Desnos, *Descript. du départem. de l'Orne*, in-8, p. 65. — Louis Dubois, *Ann. statist. de l'Orne*, 1809.

l'entraîne, le précipite : il faut atteindre une proie moqueuse, qui se joue de tous les efforts. Sans doute la pénitence touche à son terme ; voilà déjà bien des jours, bien des mois, bien des années, des siècles même, que la biche errante est poursuivie et presque aux abois ; elle se lasse à la fin, elle semble désireuse d'être vaincue, le moindre obstacle va trancher sa course ! Erreur : les ravins se comblent, les coteaux s'aplanissent, les buissons se détournent, les halliers s'éparpillent, les arbres se reculent, le chemin se redresse et s'élargit ; la biche reprend sa fuite victorieuse, tandis que la sombre troupe des chasseurs nocturnes, écumant de fureur, redouble l'impétuosité de sa course insensée. Mais un rayon matinal perce les ténèbres de la nuit, Satan rappelle à lui ses cohortes obéissantes ; alors le gouffre béant de l'enfer étreint la chasse maudite, et la dérobe pour quelques heures à l'épouvante des vivants[1].

Telle existe, dans ses données générales, la superstition des chasses fantastiques ; il nous reste à examiner maintenant comment cette croyance s'est spécialisée en Normandie.

Récapitulons d'abord les différentes dénominations qu'emprunte la chasse nocturne, dans notre province. Nous avons indiqué déjà les noms de Chasse Proserpine, ou Chéserquine, de Chasse Caïn, Chasse Arthur ou Artus ; ajoutez ceux de Chasse Saint-Hubert, Chasse Saint-Eustache, Chasse du Diable, Mère Harpine, Chasse Hennequin, Mesgnie Hellequin ou Herlequin[2].

La plupart de ces dénominations n'ont déjà plus besoin d'être expliquées au lecteur. Ainsi, saint Eustache, saint Hubert, patrons des chasseurs, avaient droit au commandement de la chasse aérienne, qui est pour eux, comme pour les Machabées, une glorieuse apothéose. Le surnom de chasse du Diable

[1] Du Mège, X. Marmier, Walter Scott, *ibid.*

[2] Odolant Desnos, *Descript. du département de l'Orne*, in-8, p. 65. — Louis Dubois, *Ann. statist. de l'Orne*, 1809.

rappelle, comme l'a remarqué M. Ampère, que les Dieux auxquels appartenait le patronage de la chasse bruyante, ont été transformés en démons par le christianisme [1].

Mère Harpine [2] est tout simplement un surnom insultant, attribué au démon-femme qui conduit la bande infernale. Ainsi, cette dénomination doit être confondue avec celle de Proserpine ou Chéserquine. La preuve qu'elles s'appliquent toutes les trois au même personnage, existe dans l'identité des traditions qui se débitent au sujet de chacune d'elles.

Lorsque le paysan normand entend bruire au-dessus de son toit la troupe impure commandée par Proserpine ou Mère Harpine, s'il s'avise, cédant à je ne sais quel accès de vertige diabolique, de s'écrier : *Part en la chasse !* en réponse à sa demande indiscrète, on lui jette aussitôt par la cheminée un lambeau de cadavre. C'est là, en effet, le gibier hideux que l'infâme sorcière va déterrer dans les cimetières, pour en repaître sa bande maudite, et assaisonner l'ennui d'une oisive et fatigante excursion [3].

Certain villageois qui avait proféré, au moment où Proserpine traversait les airs, le souhait sacrilége : *Part en la chasse !* trouva le lendemain une moitié d'homme accrochée à sa porte. Ce gage funeste lui inspire autant de dégoût que d'horreur : il veut s'en débarrasser au plus vite, et va le jeter à la rivière ; mais à peine notre homme est-il de retour à sa maison, qu'il retrouve la venaison diabolique suspendue à la même place. L'imprudent sent redoubler sa terreur, et, avec elle, un pressant désir d'en finir avec ce don fatal. Un nouveau transport à la rivière n'a pas plus de succès que le premier. Le malheureux s'aigrit, s'exaspère : il recommence vingt fois, cent fois le même voyage, sans s'arrêter à raisonner sur sa

[1] Ampère, *Histoire littéraire*, t. II, p. 138 et suiv.

[2] Harpin est une qualification employée populairement en Normandie pour désigner un homme avare et méchant. Harpine pourrait encore venir de *harpie*, femme criarde et acariâtre.

[3] Louis Dubois, *Ann. statist. de l'Orne*, 1809.

folie et l'inutilité de ses efforts ; une persévérance implacable ramène toujours le cadavre à la place assignée. A la fin, poussé à bout de lassitude, de désespoir, le pauvre villageois se voit contraint de laisser le gibier infernal suspendu à sa maison, comme un indice de ralliement pour les esprits malfaisants. Cependant, au moment où il s'y attendait le moins, c'est-à-dire neuf jours après cette mésaventure, Proserpine vint reprendre elle-même son présent dédaigné, suivant l'habitude qu'elle a d'en agir ainsi.

Nous ferons remarquer en passant l'analogie de cette tradition normande avec celle du chasseur Falkemburg. Un homme, entendant ce spectre redoutable passer à travers la forêt, s'était écrié : *Gluck zu Falkemburg! Bonne chasse, Falkemburg!* — Tu me souhaites bonne chasse, répondit une voix rauque, tu partageras le gibier. — Et une pièce de venaison corrompue tombant à ses pieds, récompensa le téméraire. Peu de temps après, il perdit deux de ses meilleurs chevaux ; cependant la colère du spectre, peu satisfaite de cette vengeance, ne cessa point de le poursuivre jusqu'à la fin de sa vie[1].

Nous avons dit que la Chasse fantastique portait aussi le nom de Chasse Hennequin, Mesgnie Hellequin ou Herlequin.[2] Ce surnom que nous trouvons mentionné chez nos plus anciens auteurs, est un de ces mots qui préparent des tortures aux savants et aux étymologistes, tant il est difficile d'en démêler l'origine. On a supposé qu'il venait de *Hell's King*, en allemand *Helle Kœnig* (roi de l'enfer[3]). Cette opinion nous

[1] Walter Scott, Ballade du féroce Chasseur, Avant-Propos.

[2] *Maignie*, *Mesgnie* ou *Mesnie*. On entendait par ce mot, au moyen-âge, non seulement l'habitation, la demeure, mais encore la famille, la suite et toute la domesticité d'un grand. Ce vocable vient de la basse latinité *Mainagium*, d'où nous avons fait ménage, et qui venait lui-même de *Mansio*.

[3] *Magasin Pittoresque*, 1840, p. 53. — Orderic Vital cite la Mesgnie Hellequin sous le nom de *Herlechinus* (*Hist. de Normandie*, liv. VIII). Pierre de Blois, sous le nom de *Milites Herlinini* (Epistola XIV, p. 22, col. 2 des *Œuvres complètes*, édit. de 1667, in-f°.)

Suivant Walter Scott, le chef de la bande dite Hellequin était origi-

paraît, sinon plus certaine, au moins plus spécieuse que l'opinion rapportée dans une ancienne dissertation sur la féerie[1], qui établit que *Helquin* dérive de Charles-Quint, ou le Quint-Charles. Au reste, nos paysans ont redressé la barbarie primitive du mot ; on dit, en quelques villages de Normandie, la chasse *Helchien*[2].

M. Paulin Paris a conclu, à l'aide de rapprochements très ingénieux, que la Mesgnie Hellequin ou Herlequin, confondue avec celle de la Mort, était devenue insensiblement la famille Arlequin[3]. Cette transformation bouffonne d'un objet qui imprimait naguère, sinon le respect, au moins l'effroi, nous paraît dans toutes les conditions du naturel et de la vraisemblance. Il n'est rien comme le temps et l'usage populaire pour faire franchir au sublime le pas qui le sépare du ridicule ; voilà pourquoi tout doit finir par des chansons. La Mesgnie Hellequin fut parfois chansonnée d'une manière assez pi-

nairement un brave chevalier et un vaillant guerrier. Mais, ayant dépensé tous ses biens au service de l'empereur, se voyant regardé avec mépris et abandonné à l'oppression des subalternes, il tomba dans le désespoir, et, avec ses fils et ses serviteurs, il forma une bande de voleurs. Après avoir commis maints ravages et défait toutes les forces envoyées contre lui, Hellequin, avec sa troupe, succomba dans un engagement sanglant contre les troupes impériales. On suppose qu'eu égard aux mérites de sa vie passée, il fut sauvé de la réprobation éternelle, mais que lui et ses adhérents furent condamnés, après leur mort, à errer jusqu'au jour du jugement dernier. (Walter Scott, *Minstrelsy of Scottish border ;* t. II, p. 275.)

Cette tradition, que Walter Scott a empruntée au roman en prose de Richard Sans-Peur, doit être regardée comme apocryphe, car elle n'entre pas dans la composition du roman en vers, qui est antérieur au roman en prose, et paraît seul exempt d'interpolations.

[1] *Sur les Fées et la Maisnie Hellequin*, Extrait d'un *Ms. du Roi*, *Fds. Franc.* 8189, fol. 38 à 41, cité par Leroux de Lincy, *Livre des Légendes*, Introduction, appendice 4.

[2] Pierre Le Filastre, Superstitions du canton de Bricquebec (*Annuaire de la Manche*), 1832.

[3] Paulin Paris, *Manuscrit franç. de la Bibl. roy.*; t. I, p. 322.

quante ; nous en donnons pour preuve le couplet suivant d'une ballade envoyée par les Anglais, assiégés dans Pontoise, aux Français assiégeants, en 1441.

De grand langage trop avez
Dont vous usez soir et matin,
Et semble toujours que devez
Combattre l'amoral Baquin ;
Mais c'est la Mesgnie Hanequin
Que de vous à qui le cœur faut;
Tant plus en y a et pis vaut.[1]

Orderic Vital, dans son *Histoire de Normandie* raconte une apparition de la Mesgnie Hellequin dont un prêtre fut témoin en 1091. Une sorte d'hallucination dantesque préside à ce récit, où les châtiments de la vie éternelle sont dépeints avec des images d'un effet saisissant, malgré la puérilité de certains détails.

Le prêtre dont il s'agit se nommait Gaucelin, et était desservant d'une église de Bonneval (diocèse de Lisieux). Or, comme il revenait, certain soir, d'administrer un malade dont la demeure était située à l'extrémité de la paroisse, il entendit, derrière lui, sur un chemin éloigné de toute habitation, un mouvement tumultueux semblable à la marche d'une armée. Il pensa que ce devaient être les gens de Robert de Bellesme qui s'en allaient en hâte assiéger Courci, et, quoiqu'il fût jeune et vigoureux, il ne jugea point à propos d'affronter cette rencontre. Ayant avisé quatre néfliers à l'écart du chemin, il se dirigea de ce côté pour s'y procurer une retraite. Mais tout aussitôt un pas de géant devança le sien ; le prêtre stupéfait fut traversé dans sa course par un spectre gigantesque qui le menaça du geste en s'écriant : « Arrête ! n'avance point un pas de plus. » Sans se le faire répéter, Gaucelin fit une halte soudaine; le spectre se contenta de demeurer

[1] Jean Chartier, *Hist. de Charles VII*, imp. dans Denys Godefroy, p. 118.

en surveillance à ses côtés, et ne chercha point à l'intimider davantage. Cependant la redoutable armée s'approchait ; aux premiers rangs, Gaucelin aperçut une multitude d'hommes portant sur leurs épaules des hardes, des meubles, des provisions de toutes sortes, comme a coutume de faire la soldatesque lorsqu'elle revient du butin ou de la maraude. Ces hommes s'entraînaient les uns les autres avec difficulté, tout en se lamentant et s'encourageant à redoubler de vitesse. Parmi eux, Gaucelin reconnut plusieurs de ses voisins morts récemment. A leur suite s'avançait une bande de porte-morts, qui, deux à deux, soutenaient environ une cinquantaine de cercueils sur chacun desquels trônait un être d'une difformité étrange, un nain grêle dont la tête était enflée et grosse comme une tonne. Le spectre à la massue avait abandonné Gaucelin pour prendre rang parmi les porte-morts, mais l'étonnement et l'intérêt qu'inspirait au jeune prêtre le spectacle qui se déroulait sous ses yeux, suffirent pour le clouer à sa place. Devant lui se trouvaient en ce moment deux Ethiopiens chargés d'un tronc d'arbre énorme, servant d'échafaud à un misérable damné qui avait été l'assassin d'un prêtre nommé Étienne. Un horrible démon, chaussé d'éperons enflammés, se ruait sans relâche sur ce criminel, et lui faisait de dévorantes blessures dans plusieurs parties du corps.

Ensuite vint à passer une troupe de femmes à cheval, superbement montées. Comme si elles avaient été prêtes à s'envoler, le vent les soulevait jusqu'à la hauteur d'une coudée, puis elles retombaient pesamment sur la pointe des clous brûlants dont les selles de leurs chevaux étaient garnies. Alors ces pauvres femmes accusaient en gémissant les honteux péchés qui leur avaient mérité de si cruelles tortures. Non-seulement Gaucelin remarqua parmi elles plusieurs dames nobles qu'il avait connues, mais il vit à leur suite les montures habituelles de quelques femmes qui vivaient encore.

Le jeune prêtre était plongé dans la stupeur et l'effroi ; mais il fut distrait de ses profondes réflexions par le passage

d'une funèbre procession. C'étaient des moines enveloppés de capuchons noirs, des clercs revêtus de chapes de la même couleur. Les évêques et les abbés se distinguaient par la crosse pastorale qu'ils portaient à la main. Parmi ces derniers, Gaucelin reconnut, avec une extrême surprise, plusieurs éminents personnages que l'on avait considérés, de leur vivant, comme les lumières du siècle, et que l'opinion publique plaçait dans le ciel au rang des saints. Tels étaient : Hugues de Lisieux, Mainier, abbé d'Ouche, Gerbert, abbé de Fontenelle. Cette rigueur des jugements de Dieu jetait le pauvre prêtre dans un trouble inexprimable. Cependant il n'était pas arrivé au dénouement de cette terrible aventure. Des chevaliers, rangés en bon ordre de bataille, suivaient à leur tour. Leurs armures noires laissaient voir, dans la transparence de leur poli, un flamboyant reflet, comme si un feu liquide eût circulé dans le métal. Chacun de ces chevaliers était monté sur un cheval d'une taille et d'une allure gigantesques ; des bannières noires se déployaient au front de cette sombre armée. Là, Gaucelin put distinguer encore des visages connus, entr'autres Richard et Beaudoin, fils du comte Gislebert. Il vit aussi Landry, vicomte d'Orbec, qui avait été tué dans le cours de la présente année. Ce chevalier s'était élevé beaucoup au-dessus de sa naissance ; il avait exercé la profession d'avocat, mais il employait souvent son esprit insinuant et son éloquence captieuse au triomphe des causes injustes. Il voulut s'adresser à Gaucelin, et le supplia, avec des plaintes déchirantes, de se charger d'un message pour sa femme et ses enfants ; mais les chevaliers qui suivaient s'écrièrent tous à la fois avec rudesse : « Ne croyez pas Landry, c'est un imposteur ! »

Pendant que les chevaliers continuaient à défiler, Gaucelin se dit à lui-même : « Voilà sans doute les gens de Herlequin (*Herlechinus*); j'ai entendu maintes fois parler de ces apparitions, et toujours j'ai refusé d'y croire. Il est probable que mon récit trouvera aussi des incrédules ; il faut donc que je m'empare d'un des chevaux qui suivent cette troupe, afin que je

puisse présenter un témoignage des faits merveilleux dont j'ai été témoin. »

Sur cette réflexion, Gaucelin s'avança sur le milieu du chemin, et se saisit de la bride du premier cheval qui se trouva devant lui. Mais l'animal exhala par les naseaux une fétide vapeur qui s'éleva en tourbillonnant jusqu'à la hauteur d'un chêne. Malgré cette sorte de menace tacite, Gaucelin monta sur le cheval dont il s'était emparé; il trouva sous son pied l'étrier aussi brûlant qu'un fer rougi à la fournaise, tandis que la bride qu'il tenait en sa main faisait pénétrer jusqu'à ses entrailles un froid insupportable. Cependant quelques-uns des chevaliers s'étant aperçus du vol qui se préparait, se détachèrent du reste de la troupe, et, avec d'affreuses vociférations, voulurent contraindre Gaucelin à les suivre pour le punir d'avoir dérobé ce qui appartenait aux morts. Un d'entr'eux se ravisant tout-à-coup s'écria : « Laissez en paix cet homme, je veux le charger d'un message pour ma femme et mes enfants. » Puis se tournant vers Gaucelin : « Je suis Guillaume de Glos, fils de baron ; de mon vivant j'ai été sénéchal de Guillaume de Breteuil et de son père Guillaume, comte de Hertford. J'ai commis un grand nombre de crimes ; mais c'est mon avarice et le péché d'usure qui me valent le plus cruel des tourments que j'endure. Tu vois ce fer rouge que je porte à la bouche, et qui me paraît plus pesant que la tour de Rouen ; c'est le fer d'un moulin sur lequel j'avais prêté à gages à un pauvre vassal. Mon débiteur n'ayant pu me restituer mon prêt, je m'emparai de son bien, que j'ai transmis à mes héritiers. Ma femme Béatrix et mon fils Roger ont déjà reçu, au sujet de ce gage, beaucoup plus que je n'avais prêté. Fais-leur part de l'horrible état dans lequel je suis, afin qu'ils allègent mes souffrances, en restituant le bien dont ils sont les injustes détenteurs. » Quoique, à plusieurs particularités que le fantôme lui remit en mémoire, Gaucelin reconnût, à n'en pas douter, que c'était en effet Guillaume de Glos qui lui parlait, il refusa de se charger du message proposé, prétextant, avec raison, qu'on

n'ajouterait point foi à ses paroles. Cependant, sur de plus pressantes instances, il se laissa fléchir. Alors Guillaume se mit à lui confier de nouvelles particularités dont l'énoncé devait suffire à convaincre sa femme que le message venait de lui. Or, cette confidence révélait tant d'infamies et de turpitudes, que Gaucelin épouvanté s'écria encore une fois qu'il ne s'exposerait point à répéter des choses si affreuses. Exaspéré par ce nouveau refus, le fantôme se jeta sur le jeune prêtre, le saisit à la gorge et le renversa par terre. Celui-ci sentit que la main qui l'étreignait était brûlante comme le feu. Dans ce moment d'angoisse, il eut l'heureuse inspiration d'invoquer le secours de Marie, mère de Dieu. Un autre chevalier survint tout-à-coup : « Maudits, s'écria-t-il, pourquoi tuez-vous mon frère ? laissez-le et partez. » Les quatre chevaliers s'éloignèrent aussitôt et rejoignirent la troupe noire. Alors le nouveau survenant étant demeuré seul avec Gaucelin : « Ne me reconnaissez-vous pas ? dit-il ; je suis votre frère Robert, fils de Raoul surnommé le Blond. » Le jeune prêtre, qui se tenait sur la défensive, fit quelques difficultés pour avouer son aîné. Mais celui-ci lui rappela d'une manière si touchante les bienfaits et les soins dont il avait entouré sa jeunesse, que Gaucelin ne put persister dans un ingrat désaveu. Alors le fantôme se prit à lui faire d'autres représentations : « Vous auriez dû mourir et venir partager les tourments que nous endurons, pour la témérité coupable qui vous a fait porter la main sur la propriété des morts. Cependant la messe que vous avez dite aujourd'hui vous a sauvé, et il m'a été permis de vous apparaître pour vous confier ma misère. Toutes ces armes qu nous portons sont brûlantes d'un feu qui ne se ralentit point ; elles exhalent une puanteur suffocante, et leur poids excessif brise nos membres d'une fatigue intolérable. Voilà les tourments que nous subissons. Cependant, du jour où vous avez été ordonné prêtre en Angleterre, votre père Raoul, qui partageait mes peines, a été délivré ; moi-même j'ai été déchargé d'un bouclier qui m'occasionnait un surcroit de tortures. Si vous daignez vous

souvenir de moi dans vos prières, et répandre en mon nom quelques aumônes, j'espère, dans un an, à Pâques-fleuries, être sauvé par la grâce du Créateur. »

Gaucelin écoutait attentivement ces étranges révélations. Il demanda ensuite à son frère pourquoi il portait à ses talons un grumeau de sang, de la forme d'une tête humaine. « Ce que vous voyez, répliqua celui-ci, n'est pas du sang, mais du feu, et cette masse pèse plus à mes pieds que le Mont-Saint-Michel. Mais j'avais coutume de porter des éperons très pointus, pour voler plus vite aux combats, et maintenant il me faut traîner, après moi, le poids du sang que j'ai répandu. Mettez à profit mon exemple, ajouta encore le fantôme, et songez sérieusement à votre salut, car votre vie ne sera pas de longue durée. Ayez soin aussi de ne raconter à personne, avant trois jours, les merveilles dont vous avez été témoin. »

Le chevalier disparut à ces mots. Le jeune prêtre retourna à sa maison, mais il tomba gravement malade pendant huit jours. Lorsqu'il se sentit en convalescence, il se rendit auprès de Gislebert, évêque de Lisieux, à qui il fit une confession véridique de ce qui lui était arrivé. Cependant Gaucelin, ayant reçu de son supérieur spirituel tous les secours que réclamait sa situation, vécut encore quinze années après cette mémorable aventure[1].

Sans doute, la singulière hallucination dont nous venons de raconter à nos lecteurs les poétiques détails, si minutieusement recueillis par notre historien normand, ne peut être expliquée autrement que par le trouble d'un cerveau fiévreux. Remarquons seulement, à ce propos, que, dans le phénomène des *acousmates*, réside la cause matérielle qui a suggéré, à l'imagination populaire, l'invention des chasses fantastiques. Nos observateurs normands attribuent ces bruits mystérieux, entendus dans l'air, à des troupes d'oiseaux de passage, dont le vol s'élève à un assez grande hauteur pour

[1] Orderic Vital, *Hist. de Normandie*, liv. VIII, p. 327 et suiv.

que l'œil ne puisse les distinguer[1]. Cette explication, plausible dans certains cas, ne rend pas cependant suffisamment raison de tous les faits étranges de cette nature, véridiquement constatés. Il faut lire un procès-verbal très curieux[2], rédigé par le curé d'Ansac (diocèse de Beauvais), et adressé à Madame la princesse de Conti, contenant la relation d'un bruit extraordinaire, entendu par plusieurs personnes, dans la nuit du 27 au 28 juillet 1730. Deux hommes, qui se rendaient, pendant cette nuit, de Senlis à Ansac, avaient entendu ce bruit de tout près, et purent le décrire d'une manière très circonstanciée. Un fragment du compte-rendu de leur déposition est ainsi conçu : « Qu'ils étaient arrivés, environ à deux « heures après minuit, au-dessus des murs du parc d'Ansac, « du côté du septentrion, et que, prêts à descendre la côte par « un sentier qui côtoie ces murs et conduit au village, « s'entretenant de leurs affaires, ils avaient été tout-à-coup « interrompus par une voix terrible qui leur parut éloignée « d'eux environ de vingt pas ; qu'une autre voix, semblable « à la première, avait répondu sur-le-champ du fond d'une « gorge entre deux montagnes, à l'autre extrémité du « village, et qu'immédiatement après, une confusion d'autres « voix, comme humaines, s'étaient fait entendre dans « l'espace contenu entre les deux premières, articulant « certain jargon glapissant, qu'on ne pouvait comprendre, « mais où l'on distinguait clairement des voix de vieillards, « de jeunes hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants ; « et, parmi tout cela, les sons de différents instruments. »

A la suite de cette déposition principale, faite par l'un des deux témoins et reconnue par l'autre, est ajouté un interrogatoire explicatif. Nous y relevons la question suivante : — « *Interrogé* s'il n'aurait pas pris les cris de quelques bandes

[1] Pierre Le Filastre, Superst. du canton de Bricquebec (*Annuaire de la Manche*, 1832.) — Louis Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809.

[2] *Variétés hist., ou Recherches d'un Savant*, t. II, p. 416.

« d'oies sauvages, de canards, de hiboux, de renards, ou des « hurlements de loups, pour des voix humaines? — *A répondu:* « qu'il était au fait de toutes ces sortes de cris, et qu'il n'était « pas homme si aisé à se frapper, ni si susceptible de crainte, « pour prendre ainsi le change.[1] »

De tels exemples, souvent reproduits, de phénomènes inexpliqués, ne font-ils pas vivement regretter que les plus intéressants commentaires de la science manquent encore au naïf poème de nos antiques superstitions?

L'apparition des chasses fantastiques est signalée, une autre fois encore, dans notre histoire : Henri I, ayant fait, en Angleterre, une grande promotion d'abbés et de prélats normands, au préjudice des titulaires nationaux, les Anglais, offensés dans leur nationalité, s'en vengèrent en répandant le bruit d'apparitions merveilleuses qui signalaient ces usurpations, et protestaient contre elles. Ainsi, la Chronique saxonne affirme que, dans le temps où l'abbé Henry Le Poitevin fit son entrée à Peterboroug, il apparut, la nuit, dans les forêts situées entre le couvent et la ville de Stamford, des chasseurs noirs, grands et difformes, montés sur des coursiers noirs, menant des chiens noirs aux yeux hagards, et poursuivant des biches noires...... Des gens dignes de foi les ont vus, dit le narrateur, et, durant quarante nuits consécutives, on entendit le son de leurs cors.[2] A Lincoln, sur le tombeau de l'évêque normand Robert Bluet, homme fameux par ses débauches, des fantômes se montrèrent aussi pendant plusieurs nuits.[3]

Parmi les différentes traditions, expliquant l'origine de la Chasse fantastique, il est une version vulgaire qui, en Basse-

[1] *Variétés hist., ou Recherches d'un Savant*, t. II, p. 416.

[2] Gibson, *Chronique Saxonne* p. 232.

[3] « *Robertus Bluet, vir libidinosus..... loci custodes nocturnis umbris exagitatos.* » Henricus Knyghton, p. 2364. — Aug. Thierry : *Conquête de l'Anglet. par les Normands*, t. II, p. 273, 3me édition.

Normandie, a survécu à toutes les autres. Lorsqu'un prêtre et une religieuse se sont aimés, si la mort vient à les surprendre encore enorgueillis et enivrés de leur crime, c'est-à-dire avant qu'ils aient songé à en accomplir l'expiation, le plus navrant supplice les attend dans l'autre vie. Les amants sacriléges sont transformés en démons si hideux, que l'enfer même les repousse avec horreur. Chaque soir, ils sont chassés de l'abîme ténébreux, où se voile leur honte, et poursuivis au milieu des airs par un attroupement de démons et de damnés, auxquels ils servent de jouet. Point de reproches humiliants, de dérisions incisives, de sarcasmes cruels, de huées insultantes qui leur soient épargnés. En vain ils tenteraient de se soustraire à ces morsures de la haine et du mépris, la bande démoniaque ne perd pas un seul instant de vue ses victimes. Elle les tient enlacées sans issue, dans les mille détours de son tourbillon impur, et, de chaque souvenir de leur coupable amour, leur fait la piquante blessure d'une flagellation ignominieuse[1].

La rencontre de cette huaille maudite, comme celle de la bande de Proserpine, est un grand sujet d'appréhension. Cependant, lorsqu'on commence à entendre le vacarme démoniaque, il faut bien se garder de se laisser effrayer : tout au contraire, on se maintient de sang froid, et l'on se hâte de former un grand cercle avec le bras étendu. Alors il est permis de se croire aussi en sûreté que derrière les remparts de la plus forte tour du monde. Si la bande des Huards, avec mille contorsions menaçantes, vient pour se presser autour de vous, sa rage est forcée d'expirer devant la ligne infranchissable que vous lui avez marquée. Bien plus, ces monstres hideux demeureront vos prisonniers, à moins que, pour échapper à l'épouvante d'un tel spectacle, vous ne leur rendiez leur liberté, en traçant un nouveau cercle en sens contraire. Aussitôt, hurlant des cris de triomphe, ils se disperseront au

[1] Louis Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809.

milieu des airs, et la célérité de leur fuite suffira pour vous rassurer contre la chance de leur prochain retour.[1]

Nous avons rassemblé, dans ce chapitre, tous les détails que nous avons pu recueillir sur la superstition des chasses fantastiques. Parmi les autres superstitions populaires, il en est quelques-unes qui ont plusieurs traits d'analogie avec celle-ci ; mais il nous paraît inutile d'indiquer ici ces rapprochements, que le lecteur saisira facilement dans le cours de cet ouvrage.

Citons seulement, en terminant, une romance populaire, fort intéressante par ses rapports avec le sujet qui nous occupe ; elle se chante aux environs de L'Aigle, et principalement à Tourouvre[2]. La catastrophe, qui forme le dénouement de notre ballade normande, paraît être encore l'effet d'une vengeance du ciel vis-à-vis d'un déterminé chasseur. Remarquons aussi que la transformation de la *jeune fille en biche blanche* n'est point représentée comme le résultat d'un sortilége, mais comme un accident qui, pour être merveilleux, n'en était pas moins autrefois supposé possible, ainsi que nous le témoigne le *Lai du Bisclavaret* de Marie de France.[3]

LA JEUNE FILLE CHANGÉE EN BICHE BLANCHE.

Celles qui vont au bois,
C'est la mère et la fille ;
La mère y va chantant,
Et la fille soupire.
— Qu'avez-vous à pleurer,
Marguerite, ma fille ?

— J'ai un grand ire en moi,
Je n'ose vous le dire ;
Je suis fille sur jour,
Et la nuit blanche biche.
La chasse est après moi,
Les barons et les princes.

[1] L. Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809.
[2] Dans ce canton et dans tout le Perche, la chasse aérienne est connue sous les noms de chasse Artus et chasse Hennequin.
[3] Voyez l'analyse de ce Lai, au chapitre des *Loups-garous*.

Et mon frère Lion
Qui est encore le pire ;
Allez, ma mère, allez
Bien promptement lui dire
Qu'il arrête ses chiens
Jusqu'à demain ressie ?

— Bonjour, bonjour, mon fils :
— Ah! bonjour donc, ma mère.
— Où sont tes chiens, Lion?
Dis-le moi, je te prie.
— Ils sont dans la forêt,
Après la blanche biche.

— Arrête-les, Lion,
Arrête, je t'en prie.
— Trois fois les ai cornés
Sans que pas un l'ait ouï.
La quatrième fois
La blanche biche est prise.

— Mandons le dépouilleur
Qu'il dépouille la biche.
Celui qui la dépouille,
Dit : — Je ne sais que dire;
Elle a les cheveux blonds,
Et le sein d'une fille.

Quand ce fut pour souper :
— Tout le monde y est-il ?
— Oh, non ! répond Lion,
Faut ma sœur Marguerite.
. . . .
. . . .

— Vous n'avez qu'à manger :
J'suis la première servie ;
Ma tête est dans le plat,
Et mon cœur aux chevilles.
Le reste de mon corps
Il est dans la cuisine.

Lion sortit dehors
Comme un homme bien triste :
— Faut n'avoir qu'une sœur
Et l'avoir détruite !
....
....

J'en suis au désespoir,
J'en ferai pénitence.
Serai pendant sept ans
Sans mettre chemis' blanche,
Et coucherai sept ans
Sous une épine blanche.

(Cité dans les *Antiquités de la ville de L'Aigle et de ses environs*, par G. Vaugeois, 1841, in-8°, p. 584.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les Fées.

Origine de la Féerie ; diverses espèces de Fées ; fée d'Argouges et de Rânes ; les Oies du château de Pirou ; danses et cercles des Fées ; les Dames blanches, la dame d'Aprigny, la dame du Pont-Angot, la dame à la Chaise ; Blanches-Mains et Milloraines ; Justice distributive des Fées ; les Fées de la cité de Limes.



Le temps des fées est passé ; comme puissances surnaturelles, ces gracieuses déités n'ont plus d'ascendant, ni de ressort comme merveilleux poétique. Après avoir défrayé, de leurs faits et de leurs aventures, tant de beaux et longs ouvrages qui enchantaient les loisirs de nos pères, elles en sont réduites à bercer les rêves de nos plus jeunes enfants. Mais ce n'est pas une raison pour leur dénier l'immortalité qui leur fut promise aux beaux jours de leur règne ; la parole évangélique assure la vie éternelle à ceux qui atteindront à la divine simplicité de l'enfance. Des hauteurs de leur souveraineté magique, les fées sont arrivées à cette transformation difficile : espérons en leur avenir !

L'imagination n'ayant plus à se préoccuper des fées, pour qui elle avait épuisé toutes ses facultés créatrices, la science

établit son droit de prise sur nos fabuleuses divinités. Elle les soumit à ses longues analyses, à ses minutieuses investigations, afin de découvrir le mystère de leur origine ; mais, lorsque toutes les recherches furent accomplies, le résultat, ainsi qu'il arrive souvent, se trouva embarrassé encore de cinq ou six différents systèmes : les fées s'étaient soustraites aux subtiles dissertations des savants, comme un essaim de brillants papillons qui s'échappe de sa prison de gaze.

La science, cependant, ne renonce jamais à son droit d'investigation ; si elle ne peut trouver le mot de l'énigme, elle se doit au moins le témoignage de l'avoir retourné en tous sens. Nous nous croyons donc obligée envers nos studieux lecteurs, de leur exposer les systèmes divers qui se sont formés sur l'origine de la féerie, car on doit tenir pour certain que la vérité se trouve dans l'un d'entr'eux.

Celui de ces systèmes, qu'on a qualifié de système gothique, attribue la création des fées aux Scaldes du Nord : elles seraient sœurs des *Nornes*, des *Walkyries* ; en un mot, elles rentreraient dans la famille des superstitions scandinaves. Le système arabe veut que les fées et autres fictions merveilleuses aient été importées en Espagne, et de là en France, par les Sarrasins et les Musulmans d'Afrique ; le système oriental, qu'elles nous soient venues à la suite des croisés, comme une imitation des *Péris* ; le système armoricain, qu'elles se soient perpétuées en Bretagne comme une tradition des prêtresses gauloises ; le système classique, qu'elles aient pris naissance dans les souvenirs de la Mythologie païenne. Il n'est pas jusqu'aux textes bibliques qui n'aient été proposés pour expliquer l'origine de la féerie[1]. Enfin, une théorie moins exclusive, reniant les discussions oiseuses que soulèvent tant d'opinions contradictoires, assure que le fondement véritable

[1] Dunlop, *History of Fiction*, t. I, chap. III, p. 154 et suiv. — L'abbé De la Rue, *Recherches sur les Bardes de la Bretagne armoricaine, dans le moyen-âge ;* 2me édition, 1817.

du merveilleux romanesque existe dans le cœur humain, et elle ne reconnaît, dans toutes ces fictions, que des imitations partielles et empruntées indifféremment à toutes les sources[1].

Quoique nous abondions dans le sens de cette explication simple et rationnelle, nous pensons, cependant, qu'elle ne doit pas induire à admettre, sans discernement, les différentes origines par lesquelles on a voulu expliquer la féerie, mais qu'il y a lieu d'examiner comment les superstitions étrangères et les traditions antiques ont contribué à établir la doctrine des fées, à modifier le caractère et la personnalité de ces divinités fabuleuses.

Remarquons, d'abord, qu'il y a des fées de deux espèces différentes, que l'on a souvent confondues : celles qui tiennent d'elles-mêmes une puissance inhérente à leur origine surnaturelle, et celles qui, n'étant que de simples mortelles, se sont élevées au rang des fées par leur science dans l'art des enchantements[2].

« Toutes femmes sont appelées fées, dit le roman de Lancelot du Lac, qui savent des enchantements et des charmes, et qui connaissent le pouvoir de certaines paroles, la vertu des pierres et des herbes[3]. » Dans ces fées d'un rang secondaire, soumises à toutes les faiblesses de l'humanité, et qui, tenant l'enfer tout entier sous leurs ordres, ne doivent leur redoutable ascendant qu'à une science trop souvent fatale à elles-mêmes, nous ne reconnaissons ni le caractère imposant, ni le pouvoir inné, ni la souveraineté inviolable des divinités scandinaves. Mais elles rappellent, tour à tour, les prophétesses de la Germanie, les prêtresses de l'île

[1] Walter Scott, *Essai littér. sur le Roman*, t. IX, p. 46 et suiv. des *OEuvres complètes*, édit. in-18.

[2] J. Dunlop, *History of Fiction*, t. I, p. 291. — Le Grand, *Fabliaux*, t. I, p. 75. — *Fairy Mythology*, t. I, p. 21.

[3] Cité par Leroux de Lincy, *Livre des Légendes*. *Introduction*, p. 178.

de Sein, les Calypso et les Circé de la Grèce [1]. A cette espèce de fées appartiennent les héroïnes des romans de la *Table ronde*, lesquels sont issus des traditions armoricaines, et sont les plus anciens des romans de la chevalerie.

Les prototypes des fées d'origine surnaturelle sont les Péris de l'Orient, les Nornes de la Scandinavie.

Les Péris, suivant la tradition orientale, ont été formées de l'élément du feu, long-temps avant la création d'Adam. La beauté enchanteresse, mais tout idéale et vaporeuse, des Péris du sexe féminin, ne peut trouver sur la terre un digne objet de comparaison. Ces créatures charmantes vivent dans les nuages, se revêtent des couleurs de l'arc-en-ciel, se nourrissent des parfums les plus exquis; lorsqu'elles entrent en communication avec un mortel, c'est pour le combler d'inappréciables bienfaits. La nature constamment bonne, sensible, consolatrice et généreuse des Péris, doit servir principalement à les distinguer de toutes les autres espèces de fées. Mais il est vrai de dire que les Péris ne se sont introduites que dans les compositions chevaleresques, imitées directement des traditions orientales [2].

Une doctrine complète de la féerie nous est exposée dans le poëme de *l'Edda*: « D'un lac situé sous l'arbre viennent les trois vierges savantes: l'une s'appelle *Urda*, l'autre *Vernandi*;

[1] Peut-on dire que les fables grecques n'étaient pas connues des Armoricains, quand ils ont fait des lais sur l'*Histoire de Narcisse* et sur celle d'*Orphée*, et, surtout, lorsque, dans le *Lai de Guigemer*, ils citent les ouvrages d'Ovide, c'est-à-dire de l'auteur latin qui a le plus écrit sur la mythologie. (L'abbé De la Rue, *Recherches sur les Bardes de la Bretagne armoricaine*.)

[2] Leroux de Lincy, *ibid.*, p. 170 et 186. — *Fairy Mythology*, t. I, *Persian romance*, p. 46 et 47.

En général, les traits de ressemblance que l'on a constatés entre nos fées et les divinités de l'Orient, se rapportent bien moins aux *Péris* de la mythologie persanne qu'aux *Jinns* des contes arabes. Celles-ci, quoique d'origine divine, sont d'une nature moins éthérée que les premières, et contractent souvent l'alliance du mariage avec les mortels. Aussi a-t-on pu avec justesse les comparer aux fées des Bretons.

Sculda, nom de la troisième, est écrit sur le bouclier. Elles imposent des lois au monde, président à la naissance des hommes, et leur annoncent leur destin[1]. »

Dans une autre partie de *l'Edda*, on trouve encore : « Il y a dans le Ciel plusieurs villes fort belles. Près de la fontaine qui est sous le frêne Ygdrasil, il y a une ville où demeurent les trois vierges qui dispensent les âges ; on les appelle Nornes ou Fées. Mais il y en a d'autres qui assistent à la naissance de chaque enfant, pour décider de son destin. Il y a des fées de diverses origines : les unes viennent des dieux, les autres des génies, les autres des nains. Les fées qui sont d'une bonne origine sont bonnes et dispensent de bonnes destinées ; mais les hommes à qui il arrive du malheur doivent l'attribuer aux mauvaises fées. »

De cette mythologie si clairement enseignée, il ne faudrait pas conclure que l'idée primitive des fées est due aux superstitions scandinaves ; loin de là, au contraire, nous pensons que les fées du Nord ne se sont introduites qu'assez tard dans la romancerie chevaleresque. Ce sont elles, en effet, modifiées par le souvenir gracieux des fées arabes, que nous croyons reconnaître dans ces êtres d'une substance élémentaire, qui apparaissent au son d'une musique céleste, ou forment des danses aériennes qu'elles accompagnent de leurs chants, et se distinguent entr'elles par un nom qui indique leur attribut ou leur vertu principale. Mais, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, ces fées divines ne sont point celles que nous rencontrons dans les romans du cycle d'Arthur ; pour trouver l'origine de ces dernières, il faut se reporter à une tradition qui remonte aux prêtresses gauloises[2].

D'après Pomponius Mela, historien géographe du premier siècle de l'ère chrétienne, neuf vierges consacrées au culte

[1] *Voluspa*, traduit par Licquet, *Histoire de Normandie*, t. I, p. 159.

[2] L'abbé De la Rue, *Recherches sur les Bardes*, etc. — Walkenaer, *Lettres sur l'origine de la féerie* ; lettre XXII, p. 62 et 63. — Leroux de Lincy, *ibid.*, etc.

d'une divinité gauloise habitaient l'île de Sein[1]. Ces prêtresses, douées d'un pouvoir surnaturel, commandaient aux vents, aux flots, empruntaient la forme de divers animaux, guérissaient les maladies les plus incurables, connaissaient l'avenir, et le prédisaient, surtout aux navigateurs. On nommait ces prêtresses-fées : Gallicènes ou Barrigènes.

Le souvenir des Barrigènes se conserva dans l'Armorique, qui fut toujours considérée comme le principal séjour des fées. Seulement, leur résidence n'était plus l'île de Sein, mais la forêt de Brocheliant, près Quintin. Tout ce qu'on racontait des merveilles opérées en ce lieu, excita Wace à aller le visiter. Il faut croire, cependant, que le bon temps de la féerie était passé déjà ; car notre poëte se montre, au retour, sceptique et désenchanté, et se raille lui-même sur l'issue de son voyage :

Là alai jo merveilles querre,
Vis la forest è vis la terre ;
Merveilles quis, maiz nès trovai ;
Fol m'en revins, fol i alai,
Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins[2].

Lors même que les documents historiques ne nous démontreraient pas que la croyance aux fées régnait déjà dans la Bretagne avant l'invasion scandinave, la facilité avec laquelle les Normands abandonnèrent leur langue maternelle, et le prompt oubli où ils laissèrent tomber les traditions de leur ancienne patrie, nous empêcheraient de reconnaître qu'ils ont enrichi la France d'un merveilleux nouveau. « Nous n'avons pas de preuve, dit M. Depping, qu'une Saga, ou récit de Scaldes, ait été connu des poëtes anglo-normands. Le souvenir des poésies nationales était effacé chez les descendants des

[1] L'île de Sein est située près de la pointe Audierne, à l'extrémité du Penmarck, ou du cap le plus avancé à l'ouest de la Bretagne.

[2] Wace, *Roman de Rou*, t. II, p. 144, v. 11,534.

Normands en France, comme si ce peuple, en traversant la mer, avait passé les eaux du Léthé [1]. » Si, donc, nous rencontrons encore, parmi les croyances populaires, quelques vestiges non douteux des superstitions scandinaves, c'est que ces superstitions trouvèrent à s'allier à des fictions analogues, nées sur le sol même de la France, et qu'elles surent ainsi se faire accepter par les anciens habitants, et se maintenir dans la mémoire des nouveaux.

Nous avons déjà constaté le fait d'une alliance semblable, à propos de la Mesgnie Hellequin. Il en est des traditions générales d'un pays comme de sa langue; elles se forment par une concentration lente d'éléments divers. Ce sont des idées imparfaites, des images flottantes auxquelles plusieurs combinaisons successives finissent par donner une forme arrêtée, dont il a fallu, d'ailleurs, renouveler souvent l'empreinte, avant qu'elle se gravât dans la mémoire du peuple.

Ainsi, chaque tradition est un riche poème qui contient de nombreuses variantes; chaque superstition est un symbole mystérieux où se sont formulés des dogmes identiques, quoique appartenant à des religions indépendantes l'une de l'autre; et, quant à la mythologie des fées, qui nous occupe en ce moment, il est important de remarquer encore que, dans sa donnée primitive, le souvenir des déesses *Mairés* s'y trouve identifié à celui des prêtresses gauloises, par suite de l'alliance, et même de la confusion qui s'était établie, après la conquête des Gaules, entre les divinités du druidisme et celles du paganisme romain.

L'opinion la plus générale fait remonter l'étymologie du nom de Fées au mot latin *Fata*, qui vient de *Fando*, et a la même origine que *Vates* (poëte, devin [2]). Sans prétendre

[1] Depping, *Invas. marit. des Normands*, t. II, p. 234.

[2] On donne encore pour étymologie au mot *Fée* le mot celtique *Fay*, le mot scandinave *Alfe*; Ducange fait dériver *Fates* ou *Fées* de *Nymphæ*. Walter Scott prétend que le mot *Péri*, prononcé *Feri* par les Arabes, est l'origine du mot Fée; cette opinion a obtenu peu de crédit.

tirer de ce rapprochement une conséquence décisive, nous ferons remarquer que le nom de Fata appartenait à trois divinités sœurs, que les anciens désignaient aussi sous la qualification de *Maires* ou *Mères*[1]. Un cippe de la ville de Valence, en Espagne, porte, sur une de ses faces, une inscription ainsi conçue : *Fatis Q. Fabius ex voto.* Sur les trois autres faces du monument sont représentées trois femmes, avec les attributs qu'on prêtait d'ordinaire aux Maires. Une médaille d'or de Dioclétien, publiée par Pignorius, dans ses notes sur les Images des Dieux, a pour revers ces trois mêmes femmes, avec cette légende : *Fatis victricibus ;* aux Destinées victorieuses[2].

Les Maires, ou Destinées, n'étaient autres que les trois Parques, personnifiant sous ce titre les attributs les plus magnanimes de leur rôle : elles présidaient à la conception et aux enfantements ; décidaient de la longueur et de la brièveté de la vie, du bonheur ou du malheur des individus, enfin de la richesse ou de la pauvreté des familles, selon qu'on s'étudiait à les gagner. On les représentait tenant dans leurs mains des pommes ou une corne d'abondance, parce qu'elles veillaient à la prospérité des maisons, et qu'elles y répandaient leurs largesses[3]. Elles n'étaient pas, ainsi qu'on l'a cru, seulement des divinités champêtres ; elles étaient invoquées dans les villes comme dans les campagnes, et les puissants et les victorieux réclamaient leur protection aussi bien que les humbles et les faibles. Un bas-relief trouvé à Metz représente, sur le frontispice d'un temple, trois déesses qui tiennent des fruits ; sur le fronton est cette inscription : *In honore domûs divinae Dis Mairabus vicani vici pacis ;* les habitants de la rue de la Paix ont consacré ce monument aux déesses *Maires*, en l'honneur de la famille impériale[4].

L'identité de leur nom, la concordance de leur nombre,

[1] *Mairæ*, *Matres*, *Matronæ*.

[2] Dom Martin, *Rel. des Gaulois*, t. II, chap. XXIII et XXIV.

[3] Dom Martin, ibid.

[4] Gravé dans Montfaucon, *Antiq. expliq.*, t. II, p. 433.

(les fées avaient coutume de se présenter trois à trois), l'analogie de leurs attributs et de leurs pouvoirs, tout concourt à démontrer qu'une relation intime existe entre les Maires ou Parques et les Fées [1].

Un témoignage précieux nous offre de plus la preuve que le culte des Parques était demeuré populaire en France plusieurs siècles après l'établissement du christianisme. Burchard, qui écrivait au commencement du XIe siècle, avance que, de son temps, on croyait encore à trois divinités sœurs que les anciens appelaient les trois Parques (*tres illæ sorores quas antiqua posteritas aut antiqua stultitia Parcas nominavit*); il ajoute ensuite que, suivant l'opinion commune, elles présidaient à la naissance des hommes, à qui elles communiquaient, dès-lors, s'il leur en prenait fantaisie, le pouvoir de se transformer en loup et en toutes sortes de bêtes, ce qu'on appelait en ce temps Werwolff. Elles influaient si fort sur le genre et les différentes circonstances de la vie, qu'on ne manquait jamais d'être ce qu'elles avaient résolu qu'on fût (*et tunc valeant illum designare ad hoc quod voluit*). En particulier, les femmes avaient coutume, certains jours de l'année, de dresser, dans quelque appartement secret de leur maison, une table chargée de mets et de bouteilles, avec trois couverts, afin que les trois sœurs vinssent prendre leur repas chez elles, et, qu'en récompense, elles fissent pleuvoir en tout temps dans leur maison les biens en abondance [2]. On peut rapprocher cet antique usage de ce qui se pratique encore dans les provinces pyrénéennes : « La nuit du 31 décembre au 1er janvier, les Fées (*Hados*) viennent dans les habitations

[1] Ceux d'entre nos lecteurs qui voudraient faire une étude plus étendue de l'histoire de la féerie, et puiser de nouveaux renseignements sur l'origine classique des fées, pourront consulter une brochure très intéressante de M. Alfred Maury : *Les Fées du moyen-âge : Recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs*. Paris, Ladrange, 1843, in-12.

[2] Burchard, *Canones*, l. XIX, ch. V.

de leurs adorateurs. Elles portent le bonheur dans leur main droite, le malheur dans leur main gauche. On a eu soin de préparer, dans une chambre propre et reculée, le repas que l'on doit leur offrir. On ouvre les portes et les fenêtres; un linge blanc est placé sur une table, ainsi qu'un pain, un couteau, un vase plein d'eau ou de vin, et une coupe. Une chandelle ou un cierge allumé est mis au milieu de la table. On croit, en général, que ceux qui leur présentent les meilleurs mets peuvent espérer toutes sortes de prospérités pour leurs biens et leur famille; mais les personnes qui ne s'acquittent qu'à regret de leurs devoirs envers les fées, et qui négligent de faire des préparatifs dignes de ces divinités, doivent s'attendre aux maux les plus grands[1].» Dans le roman de Guillaume au Court-Nez, cet usage de dresser une table chargée de trois couverts, pour attirer les bonnes grâces des fées, est indiqué comme se pratiquant à la naissance des enfants[2]. Or, c'est dans cette circonstance principalement qu'une parfaite similitude s'établit entre les Fées et les Parques.

Que conclurons-nous de tout ce qui précède? Que différentes espèces d'êtres surnaturels, d'origines très diverses et de physionomies très variées, et rapprochés seulement par la communauté des attributs, ont été enveloppés sous un nom générique, caractérisant la faculté qui formait entre eux le point de similitude; et que, de ce mélange réciproque, s'est

[1] Du Mège, *Monuments religieux des Volces Tectosages*, p. 386.

[2] Coustume avaient les gens, par véritez,
Et en Provence et en autres regnez,
Tables métoient et siéges ordenez,
Et sus la table iij blans pains buletez,
Iij pox de vin et iij hénas de lès,
Et par encoste iert li enfès posez.

Cité par Leroux de Lincy: *Livre des Légendes*, etc., Appendice V, p. 257.

En Basse-Normandie, dans l'arrondissement d'Argentan, on n'oublie pas de servir une table pour le génie protecteur de l'enfant qui va naître.

formée la personnification la plus riche et la plus capricieuse que l'imagination ait conçue dans ses rêves.

Après avoir indiqué l'origine des différentes espèces de fées des romans de chevalerie, il est facile, à l'aide de quelques rapprochements, de déterminer les affinités caractéristiques que présentent, avec ces dernières, les fées populaires de notre province.

Suivant notre division antérieure, les fées des romans se partagent en deux classes principales. A la première appartiennent les fées magiciennes, qui sont les élèves et les amies des Bardes et des Devins de l'Armorique; de simples mortelles, divinisées par une science occulte, dont les éléments étaient empruntés aux débris du paganisme antique, aux derniers vestiges des croyances celtiques et gauloises. On peut comparer, à cette espèce de fées, celles de nos fées populaires qui ont une existence semi-historique : la fée d'Argouges et de Rânes et les fées de Pirou.

Par les fées divines, nous entendons ces substances élémentaires que nous ont révélées la Scandinavie et l'Orient.

Les fées divines se rencontrent dans les romans plus rarement que les fées magiciennes. Isaïe-le-Triste est un des premiers romans où elles jouent un rôle; voici de quelle manière on décrit leur apparition :

« Isaïe-le-Triste est le fils du célèbre *Tristan* et de la belle *Yseult,* femme de Marc, roi de Cornouailles; sa mère accouche de lui, en secret, dans la forêt de *Mouris*. Aussitôt après sa naissance, elle envoie chercher un ermite, qui demeurait dans le voisinage; celui-ci baptise l'enfant, en le plongeant dans une fontaine, et lui donne le nom d'Isaïe-le-Triste, qui devait rappeler ceux de son père et de sa mère. La reine retourne alors chez son époux, et le solitaire emporte le petit Isaïe dans son ermitage.

« Un soir, que la lune brillait aux cieux, et que l'ermite, retiré dans son oratoire pour vaquer à ses dévotions, était agenouillé devant l'autel, son attention fut distraite par les

accords d'une musique délicieuse et céleste, qui se faisait entendre à quelque distance de la forêt, et qui s'approchait peu à peu de sa demeure solitaire. Regardant par une fenêtre qui donnait de son oratoire dans sa cellule, il aperçut *un groupe de fées*, qui s'empressaient d'allumer un bon feu, et qui, après s'être chauffées et avoir lavé l'enfant, partirent accompagnées de la même musique au son de laquelle elles étaient entrées.

« Quelques nuits après, ces nouveaux hôtes revinrent et s'annoncèrent dans les formes, l'un, comme la fée Vigoureuse, l'autre, comme la fée Courageuse, etc. Elles apprirent à l'ermite qu'elles visitaient fréquemment le buisson où était enfermé le magicien Merlin, avec lequel elles avaient dernièrement engagé une conversation sur les mérites de différents chevaliers et autres importantes affaires de chevalerie; que Merlin leur avait fait part de la mort de Tristan, et avait recommandé son fils à leurs plus bienveillantes attentions, afin qu'elles en prissent tous les soins possibles. En conséquence, chacune d'elles dona, en ce moment, Isaïe du don qu'elle avait le pouvoir d'accorder; l'une donna la force, l'autre le courage, et ainsi de suite. Elles engagèrent aussi l'ermite à s'enfoncer dans la forêt avec le dépôt qui lui était confié, aussitôt que l'époque de l'enfance de leur protégé serait passée; et, dans cet instant, ayant entendu le chant du coq, les fées s'évanouirent soudainement dans les airs [1]. »

Nous aurons peu de chose à ajouter à ce charmant récit, pour compléter le signalement des fées de nature divine. Imaginez seulement, non pas un corps, mais une forme aérienne, subtile, diaphane, dans les plus mignonnes et les plus séduisantes proportions; un vêtement blanc, robe ou long voile, léger et transparent comme l'aile des libellules, souple à l'égal de ces flocons de dentelles liquides, qui s'enroulent à la chute écumante des cascades; une beauté, où tout est reflet et chatoiement, qui attache le regard ébloui,

[1] J. Dunlop, *History of Fiction*, t. I, p. 277.

se saisit de l'ame éperdue, et vous soumet sans défense à une capricieuse fascination.

Les fées de nos campagnes, ces esprits qui habitent les grottes, les pierres et les bois, sont le diminutif des fées de nature divine, que nous venons de dépeindre. Elles s'en distinguent seulement par l'exiguité de leur taille, par les transformations auxquelles est soumise leur beauté illusoire, par les folâtreries perfides qui appartiennent à leur naturel vif, capricieux et inconséquent. Les fées divines des romans sont les héritières majestueuses des Nornes ; les fées des campagnes sont les descendantes malicieuses des Elfes (esprits) et des Duergar (nains) de la mythologie du Nord : petit peuple joyeux et rusé qui s'est perpétué parmi nous, sous la dénomination de Lutins [1]. Une légende orale de la Basse-Normandie, que nous rapporterons à l'article spécialement réservé aux Lutins, se raconte sous ce titre : *Le Lutin ou le Fé amoureux*, ce qui prouve bien que, dans la croyance populaire, lutins et fées sont des êtres d'une même espèce. Transplantés loin de leurs demeures primitives, les montagnes scandinaves, ils ont retrouvé parmi nous des habitations en harmonie avec leur origine antique et mystérieuse, et leur habitude des lieux souterrains. Les Dolmen, ou monuments druidiques, sont respectés comme leur asile, et, à cause de cela, appelés par les paysans de nos provinces : Pierres des Fées.

Quant aux fées des romans, leur principale demeure est l'île d'Avalon, que l'on disait être située au milieu de l'Océan. Ce brillant royaume de la féerie renferme des merveilles que les descriptions les plus variées se sont vainement épuisées à peindre. Pour en citer un seul exemple, il faut que vous sachiez que les murs du château d'Avalon sont d'or mêlé de pierreries, d'un éclat si prodigieux qu'il pouvait remplacer celui du soleil, et qu'il éclaire l'obscurité de la nuit de ces lueurs magiques, dont les teintes de nos plus beaux

[1] *Fairy Mythology*, t. I, p. 20, 66, 110, 113.

crépuscules ne sont qu'une image décolorée. Ce château est aussi l'asile des plus délicieux enchantements. Les puissantes fées qui y demeurent savent à la fois guérir les blessures du corps, et effacer les douleurs de l'ame. C'est là qu'Arthur mourant fut porté après la bataille de Cubelin, pour être confié aux soins de Mourgue la fée. C'est là qu'Ogier-le-Danois reçut de cette même Mourgue une couronne d'oubli, qui, posée sur le front, endormait tous les souvenirs de l'existence terrestre.

Un printemps perpétuel règne dans Avalon, et, au milieu des suavités de son doux climat, on aspire de toutes parts, dans ce lieu divin, les exhalaisons d'une vie immortelle. Grâce à cette force rassérénante, la jeunesse des élus ne connaît point de terme, et les siècles s'écoulent dans une facile succession de jeux et de plaisirs qui n'amènent aucun des malaises énervants de la satiété ou de la lassitude[1].

En un mot, Avalon est un de ces paradis intermédiaires, dont chaque peuple, tour à tour, s'est créé le rêve, suivant la mesure de son imagination. Car, dans tous les pays du monde, comme à tous les âges de la société, l'homme, pour s'abuser sur des misères réelles, a senti le besoin d'inaugurer un asile de délivrance et de repos, où sa destinée fût embellie de toutes les pompes de l'idéal! Et notre siècle lui-même, si positif, si raisonneur, si désenchanté, lorsqu'il se met en quête de religions nouvelles et d'idées régénératrices, ne ressemble-t-il pas, pour sa part, au plus fou coureur d'aventures qui ait jamais été chercher le royaume des illusions au-delà des limites du possible?

Si brillante et magnifique qu'elle soit, Avalon n'a point ravi à la terre toutes les fées magiciennes. Plusieurs d'entre elles, nous l'avons dit, ont une existence semi-historique, et leur nom demeure attaché à quelque ancien monument qu'il enveloppe de vénération et de mystère.

[1] *Fairy Mythology*, p. 71. — Leroux de Lincy, *Livre des Légendes*, *Introduction*, p. 175.

Telle est la célèbre fée Mélusine, moitié femme, moitié serpent, qui avait bâti, croyait-on, le château de Lusignan, et à qui les familles illustres de Rohan, de Luxembourg et de Sassenage faisaient remonter leur généalogie [1].

Telle est encore notre fée d'Argouges et de Rânes, dont l'histoire, moins ancienne sans doute, est aussi moins répandue. Voici ce que la tradition en rapporte : Un seigneur d'Argouges, près de Bayeux, étant à la chasse, fit la rencontre d'une troupe de vingt femmes d'une rare beauté, toutes montées sur des chevaux blancs comme la neige. Une d'entre elles paraissait leur reine ; et le seigneur d'Argouges en devint si subitement amoureux, qu'il lui offrit aussitôt de l'épouser. Cette dame était fée ; depuis long-temps elle protégeait, en secret, le sire d'Argouges ; même, elle lui avait fait remporter la victoire, dans un combat qu'il avait livré à un terrible géant. Comme elle aimait son protégé, elle voulut bien consentir à accepter sa foi, mais sous la condition expresse qu'il ne prononcerait jamais devant elle le nom de la Mort. Ce n'était pas une exigence à faire reculer un amoureux aussi passionné que le sire d'Argouges. Le mariage eut lieu sous les plus doux auspices ; de beaux enfants, qui naquirent de leur union, vinrent bientôt augmenter la joie des deux époux. Le sire d'Argouges s'observait si bien, qu'après plusieurs années de bonheur, le mot désastreux ne s'était pas encore échappé de sa bouche. Aurait-on cru, hélas ! que cette félicité, soigneusement veillée, dût s'évanouir par la plus triviale des fatalités : la redite d'une locution familière ? Un jour que les deux époux devaient assister à un tournoi, la dame, occupée à sa toilette, se faisait trop attendre ; elle parut enfin ! Mais le sire d'Argouges, qui dévorait depuis long-temps son impatience, ne put modérer tout d'abord l'expression de son dépit. « *Belle dame*, dit-il à sa femme en l'apercevant, *seriez bonne à aller chercher la mort*, car vous

[1] Bullet, *Mythologie française*, Dissertation sur Mélusine, p. 91

êtes bien longue en vos besoignes. » A peine avait-il prononcé cette apostrophe fatale, que la fée jeta un cri aussi déchirant que si ce mot lui eût, en effet, porté un coup mortel; puis elle disparut en imprimant sa main sur la porte du château. Toutes les nuits, vêtue d'une robe blanche, elle revient errer autour du manoir seigneurial, en poussant de longs gémissements, parmi lesquels on distingue ce cri funèbre : *la mort! la mort!*

« Deux circonstances, dit M. Pluquet, paraissent avoir donné lieu à cette tradition fabuleuse : la première est la victoire que remporta Robert d'Argouges sur un Allemand d'une très haute stature, nommé Brun, lors du siége de Bayeux, par Henry Ier, en 1106; et la seconde, les armes de la maison d'Argouges, où se trouve, pour cimier, la Foi sous la figure d'une femme nue jusqu'à la ceinture dans un vaisseau, avec la devise ou cri de guerre : *A la fé* (à la foi)! que le peuple prononçait : *A la fée!* »

Cette légende de la fée du château d'Argouges est attachée de même au château de Rânes, qui faisait aussi partie des domaines de la famille d'Argouges. Seulement, à Rânes on prétend que la fée disparut par le sommet de la tour, en laissant sur les créneaux l'empreinte de son pied, qu'on y voit encore. Le château de Rânes, situé dans l'arrondissement d'Argentan, fut construit en 1402, par Philippe d'Argouges, seigneur de Gratot, et par Marguerite de la Champagne sa femme. Cette dame portait trois mains, posées en pal, dans ses armes, et nous trouvons là une nouvelle circonstance explicative de la légende. Peut-être même est-ce Marguerite d'Argouges qu'il faut regarder comme en étant la véritable héroïne; car, à bien dire, les fées semi-historiques n'étaient que l'idéal des châtelaines : de grandes dames si belles, si nobles, si charitables, si spirituelles, si parfaites en un mot, qu'elles étaient fées, comme était, dit-on, Tiphaine, la femme de Bertrand Duguesclin.

Il ne reste plus du château de Rânes qu'une tour crénelée;

cette ruine intéressante appartient à M. le prince de Broglie, héritier des D'Argouges [1].

Pirou est un ancien château de la Basse-Normandie, assis sur la côte du Cotentin, entre Coutances et Lessay. Il fut aussi habité par des fées, qui avaient subi une métamorphose singulière. Ces fées étaient filles d'un grand seigneur du pays, célèbre magicien ; elles avaient bâti le château de Pirou, bien des années avant l'invasion des Normands, et elles y passaient leurs jours ensemble dans la plus édifiante union. Troublées dans leur solitude par la descente des pirates norwégiens, et redoutant les violences de ces barbares, elles imaginèrent, pour s'y soustraire, de se transformer en *oies sauvages*. Il n'est que la vieillesse et l'expérience pour s'inventer d'admirables précautions [2] ! Malgré leur métamorphose, les fées de Pirou n'abandonnèrent pas leur demeure. Les anciens du pays vous confirmeront que, tous les ans, le 1er de mars, une troupe d'oies sauvages revenaient habiter les nids qu'elles s'étaient creusés dans les murs du château de Pirou.

Vigneul Marville, à qui nous empruntons ces détails, ajoute encore : « Que lorsqu'il naissait un garçon dans l'illustre maison de Pirou, les mâles de ces oies, étalant leurs plus belles plumes

[1] Sur l'histoire de la fée d'Argouges et de Rânes, voyez : Pluquet, *Contes populaires du Bessin*, p. 1 et suiv. — Louis Dubois, *Annuaire statistique de l'Orne*, 1809. — Galeron, Rapport sur les mon. hist. de l'arrond. d'Argentan, inséré dans les *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, t. IX, p. 484. — L'abbé Beziers, Mém. sur la châtellenie et les seigneurs du Molley-Bacon, inséré dans le *Journal de Verdun*, mars 1762, réimprimé dans les *Nouv. Recherches sur la France*, t. I, p. 507.

[2] Suivant une autre version de cette légende, ce ne sont plus les fées qui avaient bâti le château de Pirou, mais seulement la garnison, prête à être réduite par la famine, car le château était imprenable ; qui avait choisi ce moyen désespéré pour échapper aux Normands. La métamorphose s'était opérée à l'aide de livres magiques, dont les seigneurs du château étaient en possession. La science ou la mémoire firent défaut à nos magiciens, lorsqu'ils voulurent reprendre leur première forme. — Couppey, *Variétés hist.* (*Annuaire de la Manche*), 1835, p. 208 et suivantes.

grises, prenaient le haut du pavé dans les cours du château ; mais que, lorsqu'il naissait une fille, les femelles, en plumes plus blanches que neige, prenaient la droite sur les mâles. Que si cette fille devait être religieuse, on remarquait une de ces oies, entre les autres, qui ne nichait point, mais demeurait solitaire dans un coin, mangeant peu et soupirant dans son cœur [1]. »

Nous n'avons pas d'autres explications à donner à nos lecteurs, sur ce conte, qu'une étymologie : le patois poitevin appelle une oie : *Pirou* [2]. Qu'importe, après tout, l'origine de nos oies merveilleuses ? Le plus regrettable, c'est qu'elles aient disparu ! Bonnes et sympathiques fées, si compatissantes aux tristesses d'une destinée de femme, dans quelle région bienheureuse vos ailes blanches vous ont-elles emportées, quand il y avait encore ici-bas tant de douleurs à soupirer et à plaindre ? Les Dieux s'en vont, et l'orgueil de l'homme s'en console ; mais les fées, ces providences de la faiblesse ingénue, devraient-elles aussi s'éloigner sans retour ?

Après ces fées protectrices, qui nous abandonnent à mesure que tombent les anciens châteaux, que meurent les illustres généalogies, ne verrons-nous pas s'évanouir aussi les fées mignonnes de nos campagnes ? Tout est possible dans notre siècle d'incrédulité : peut-être une main sacrilége et brutale, poussée par quelque vain prétexte d'utilité, les écrasera-t-elle en bouleversant leurs grottes jadis si respectées ? Alors elles auront à jamais disparu !

Si nous ne pouvons prévenir ce triste jour, témoin du martyre de la dernière fée, aidons du moins à sauver la mémoire, à perpétuer le souvenir des plus gracieuses divinités de notre mythologie, en transmettant religieusement toutes les révélations que nous avons recueillies à leur sujet.

[1] Vigneul-Marville, *Mémoires d'hist. et de littérature*, t. I, p. 128. Suivant cet auteur, il se trouve une belle description du château de Pirou, sous le nom de *Besmeliane* ou *Vivarambe*, dans l'*Almaïde* de M. Scudéry.

[2] *Ducatiana*, t. II, p. 295.

La danse est le plaisir favori des fées. La nuit, sous les rais les plus limpides de la lune, elles se rassemblent pour former une ronde, et, sans courber le brin d'herbe sous leurs pas, sans effleurer le sol, elles dansent, ou plutôt glissent au son d'instruments mélodieux. Malheur à l'imprudent qui s'approche de ces mystérieuses coryphées! un vertige irrésistible l'entraîne à prendre part à leur séduisant plaisir. D'abord, accueilli avec grâce, encouragé avec complaisance, le profane se félicite de son audace. Mais, bientôt, le cercle magique redouble de vitesse, tournoie sans relâche, s'élance, bondit, puis se rompt avec effort, et laisse échapper l'infortuné, qui tombe, épuisé, contre le sol. Quelquefois même, comme trait final, les fées malicieuses s'amusent à lancer leur partenaire à une hauteur considérable, et si la mort ne suit pas cette chute, il se retrouve, au matin, brisé de contusions, endolori de meurtrissures [1].

La place où les fées ont dansé se fait reconnaître; elle est circulaire, et l'herbe y est comme brûlée. C'est ce que le peuple appelle *Cercle des fées*. Il y en a de deux sortes : les uns avec un gazon vert, au milieu d'un contour desséché, et les autres pelés au centre, mais entourés à la circonférence d'un gazon plus épais et plus frais que le reste de la prairie.

Malgré la prédilection des fées pour la danse, ce plaisir n'est pas l'unique passe-temps de nos fées normandes. Dans certains cantons, on leur prête toutes les habitudes d'activité et de propreté qui distinguent la race des Elfes. Ainsi, elles fréquentent beaucoup les fontaines solitaires, où, dit-on, elles lavent leur linge, qu'elles font sécher sur les pierres druidiques, et qu'elles mettent en réserve dans ces petites cavernes creusées à l'intérieur des rochers, ou ménagées sous la butte des tumulus, et, à cause de leur destination, appelées : *Chambres ou grottes des fées*. Cette occupation, si convenable à leur sexe, ne suffit point encore à nos habiles ménagères; elles

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, p. 3. — Le même, *Essai historique sur Bayeux*, p. 319.

imitent tous les goûts de leurs alliés les lutins, dont elles sont les rivales dans les travaux rustiques. Elles font choix de certaines fermes, où elles vont emprunter chevaux, harnais, ustensiles de toute espèce, et, pendant la nuit, elles vont *besogner* à quelque ouvrage dont on n'aperçoit pas de trace le lendemain, mais qui n'en a pas moins, soyez en persuadé, son utilité cachée. Fières et mutines amazones, elles se plaisent à galoper sur les chevaux qu'elles montent d'une façon singulière : elles se tiennent assises sur le cou de l'animal, et nouent ensemble plusieurs mèches de ses crins pour se faire des étriers. Tel est leur bon vouloir, leur science et leur adresse, qu'elles portent bonheur à tout ce qu'elles emploient : les bêtes de somme engraissent à leur service ; les ustensiles auxquels elles ont mis la main se trouvent raccommodés s'ils étaient cassés, et redeviennent comme neufs, s'ils étaient usés. Enfin, elles sont prévenantes, gracieuses, promptes à s'attacher, aimant à rendre une infinité de petits services, et même à faire présent de *gâteaux* aux personnes qui les obligent, ou qui ont la discrétion de ne point les troubler [1].

Nous connaissons encore en Normandie une autre espèce de fées appelées *Dames blanches* [2]. Ce sont des spectres en forme de femmes, qui se plaisent à surprendre les voyageurs égarés la nuit. Les Dames blanches dressent leur embûche dans les passages étroits, tortueux, difficiles, où leur rencontre ne peut être évitée ; tantôt c'est au fond d'un ravin, tantôt c'est au gué d'une rivière, ou sur quelque pont rustique que deux personnes ne pourraient traverser de front. Bekker, auteur du *Monde enchanté*, rapporte, d'après Corneille van Kempen, Schott, Delrio, Picart, Wier et Kippingius, que les Dames blanches habitaient des cavernes, espèces d'enfoncements souterrains qu'elles pratiquaient au sommet des collines. Elles

[1] Pierre Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 213.)

[2] L.-S. Chrétien, *Usages, préjugés, superstitions de l'arrondissement d'Argentan*. — Guilmeth, *Histoire de la ville d'Elbeuf*.

enlevaient les bergers qui gardaient les troupeaux pendant la nuit, les femmes nouvellement accouchées, les enfants[1], et conduisaient dans leurs repaires ces malheureuses créatures.

Les femmes en couche parvenaient cependant à apaiser la colère jalouse des Dames blanches, et même à se les rendre favorables, lorsqu'elles avaient le soin de tendre un drap blanc autour de leur lit. Plusieurs auteurs font descendre les Dames blanches des nymphes classiques; Bekker, qui rapporte cette opinion, dit aussi que c'étaient des sybilles, des femmes connues anciennement par leur sagesse et leur science[2]. Nous inclinons vers ce sentiment; il nous paraît, en effet, qu'on doit assimiler les Dames blanches aux fées magiciennes, dont elles ne sont qu'une dégénérescence fantastique[3]. En Allemagne, où les Dames blanches ont acquis, en quelque sorte, droit de nationalité, il en est parmi elles qui s'attachent à certaines maisons, certaines familles, dont elles se font le génie protecteur. Nous avons signalé déjà ce trait de caractère dans les fées magiciennes : ainsi Mélusine et nos fées de Pirou. Si peu précises que soient les inductions qu'on peut tirer des étymologies, rappelons ici que M. de Roquefort, dans ses notes sur le *Lai de Lanval*, fait remarquer que le nom de Genèvre, femme du roi Arthur, ou Genièvre, ou Gwennère, suivant quelques anciens romans anglais, pourrait bien être formé du breton *gwenn*, blanc, et *eure*, femme, c'est-à-dire femme blanche[4]. On a cru retrouver aussi dans le gallois la même étymologie au nom de Morgue,

[1] Ce dernier trait, c'est-à-dire les enlèvements et les substitutions d'enfants, leur est commun avec toutes les espèces de fées. Voyez le chapitre suivant.

[2] Bekker, *Monde enchanté*, t. I, p. 289; t. IV, p. 317 et 318.

[3] Les vierges de l'île de Sein sont devenues, dans l'imagination du peuple breton, de ravissantes Korrigan, petites fées de deux pieds de haut, semblables aux Elves de la Scandinavie. (Th. de la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, Introduction, p. xlv et lvj.)

[4] De Roquefort, *Poésies de Marie de France*, t. I, p. 220.

Mourgues ou Morgain. Enfin, pour compléter ces différents rapprochements[1], on a comparé le vêtement blanc de nos Sybilles nocturnes à la robe sacerdotale des Druidesses[1].

Une tradition normande, sur la fondation du village de Cracouville, nous dépeint les Druidesses sous un aspect qui leur prête une ressemblance caractéristique avec les Dames blanches.

Gracus, roi des Vandales, ayant pénétré dans les Gaules, à la tête d'une armée, s'empara du territoire des Éburovices. Près du lieu où ce roi fixa sa demeure, et que l'on suppose avoir été l'emplacement connu, depuis, sous le nom de Vieil-Evreux, se trouvait un collége de Druidesses. Ces prêtresses, averties de l'approche du conquérant, formèrent une danse selon leurs rites sacrés, après quoi elles disparurent merveilleusement, sans laisser trace de leur existence. Gracus logea ses troupes dans la vaste habitation qu'elles avaient abandonnée, et de là, ce lieu fut appelé *Gracouville*[2].

Les Dames blanches, ou les bonnes Dames, les bonnes et franches Pucelles[3], comme on disait encore en parlant des fées, devenaient quelquefois de libérales pourvoyeuses; employées à des fonctions que, sans aucun doute, elles avaient empruntées aux déesses Maires. Elles se réunissaient en troupe, et, pendant la nuit, visitaient les celliers, parcouraient les maisons, goûtant même aux provisions sans qu'il y parût; dans ces excursions, elles étaient commandées par dame Abonde ou Habonde, leur reine, que l'on nommait ainsi, dit Guillaume d'Auvergne, parce qu'elle ré-

[1] D. Monnier, *Du Culte des Esprits dans la Séquanie*, p. 104.

[2] Le chevalier Masson de Saint-Amand, *Essais historiques et anecdot. sur l'ancien comté d'Évreux*, 2e partie, p. 193, notes.

[3] Ces qualifications, remarque M. Alfred Maury (*Recherches sur les Fées du moyen-âge*), ne sont évidemment que la traduction du titre de *bonæ* donné aux Parques, plutôt, sans doute, par antiphrase que par reconnaissance, et de *puellæ*, attribué aussi bien aux Nymphes qu'aux Fata.

pandait l'abondance dans les lieux qu'elle fréquentait[1]. Dame Abonde, à la tête de ses fantômes, était confondue avec le démon, chef des chasses fantastiques : Diane ou Hérodias. Mais notre fée se rapprochait d'autant mieux de Diane, que les anciens prêtaient souvent à cette dernière, sous le nom de Proserpine, les attributs de Cérès[2].

Toutes ces traditions, si elles ont eu cours dans la Normandie, comme on n'en peut douter, sont maintenant à peu près effacées ; on ne connaît plus les Dames blanches que par leurs embûches perfides. Il est vrai de dire, cependant, qu'elles cherchent plutôt à attirer l'attention des voyageurs qu'à leur causer quelque peine, ou à leur occasionner quelque dommage. On pourrait croire qu'il y a beaucoup de coquetterie dans leur fait, car il suffit d'un procédé gracieux, d'une complaisance polie, pour les gagner : leur prêter la main, par exemple, pour figurer à une danse, ou leur donner le bras pour traverser une planchette ; elles remercient, alors, avec force révérences, et disparaissent à la plus belle, comme fait une actrice vis-à-vis du public qui l'applaudit. Une de ces fées, nommée la *Dame d'Aprigny*, avait coutume de se livrer à ses ébats nocturnes dans une sorte de ravin tortueux et étroit, qui occupait autrefois l'emplacement de la rue Saint-Quentin, à Bayeux ; quand un voyageur se hasardait au milieu de ce chemin suspect, la dame d'Aprigny ne manquait pas de se trouver à sa rencontre. Elle s'ingéniait d'abord à lui barrer le passage par les enlacements de sa danse, et lui offrait ensuite gracieusement la main, pour qu'il prît part à son folâtre plaisir. Si le voyageur acquiesçait au muet désir de la dame, il en était quitte pour une ronde de quelques minutes ; mais si la peur le faisait reculer, la fée en courroux se saisissait de lui, le lançait dans les fossés environnants, où il se trouvait em-

[1] Guillaume d'Auvergne, *De universo spirituali*, part. II, § 2, c. 12, édit. de 1674, p. 1036 ; cité par le baron de Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskes*, Introduction, p. CXLIII.

[2] *Biographie universelle*, Myth., art. PROSERPINE.

barrassé par un réseau inextricable de ronces et d'épines, des épines-fées, comme celles qui défendaient le château de la *Belle au Bois dormant*[1].

Sur un gué de la Dive, entre Vicques et Vicquette, dans l'arrondissement de Falaise, se trouve un pont dit le pont Angot, mystérieusement abrité par les épais ombrages des deux rives qu'il réunit. Ce pont était devenu le lieu de rendez-vous de toutes sortes de fantômes nocturnes. Les blêmes squelettes des revenants s'y promenaient gravement; les lutins y pullulaient et s'y exerçaient à mille tours ingénieux, à mille supercheries perfides; les blanches *Létices* le traversaient à chaque instant, plus rapides, dans leur course, qu'un lièvre poursuivi[2]; tous les chats des vieilles sorcières, tous les chiens des méchants bergers, tous les hiboux des ruines maudites, y tenaient conciliabule. Mais la présidente, la reine de cette étrange assemblée, c'était une Dame blanche, qui, d'ordinaire, demeurait assise sur l'étroite planche du pont. Si un voyageur tentait de traverser ce passage, la dame lui en défendait l'entrée, à moins qu'il ne lui fît hommage en la suppliant à genoux. Refusait-il de se prêter à cette démonstration humiliante, la fée irritée le livrait à sa société infernale, qui, sous prétexte de s'en faire un jouet, infligeait au rebelle une variété de supplices plus navrants et plus cruels les uns que les autres; trop heureux encore quand sa vie était épargnée[3].

On prétend aussi que l'on a vu la dame du pont Angot, dans ses nuits de loisir et de solitude, *laver sa lessive* à la lueur pâle des étoiles. Cette occupation, tristement pénible, que la tradition a prêtée à des êtres d'une nature aussi supérieure, d'une puissance aussi redoutable que le sont les fées, n'est-elle pas comme une image de la misère douloureuse qui se fait la secrète compagne des plus brillantes destinées d'ici-bas?

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, p. 3.

[2] Sur les *Létices*, voyez le chapitre des Animaux fantastiques.

[3] Galeron, *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, t. II, p. 437.

Sur le bord d'un des chemins de la forêt de Rouvray, qui va de Bourgtheroulde à Moulineaux, en arrière du château de Robert-le-Diable, se trouve un vieux chêne, au pied duquel se montraient grand nombre d'apparitions fantastiques. On s'entretenait particulièrement d'une dame qui s'y tenait souvent, et qui semblait présenter une chaise aux voyageurs. Ce lieu était funeste ; plusieurs, pour s'y être imprudemment arrêtés, avaient été mis à mort par les fantômes qui prenaient leurs ébats sous le chêne.

Un soir qu'il faisait un beau clair de lune, il y a de cela certain nombre d'années, et les récits effrayants sur la *Dame à la chaise* étaient encore en pleine vogue, un habitant des environs, qui avait passé souvent en ce lieu, à la même heure, sans rien voir d'extraordinaire, aperçut, cette fois, distinctement, au pied du chêne, le blanc fantôme de la dame. Par un mouvement de surprise involontaire, il fit arrêter un instant son cheval; mais, élevé dans de trop bonnes traditions françaises pour éviter la rencontre d'une dame, quelle qu'elle fût, notre voyageur, tout aussitôt, se remit bravement en route. Son audace n'eut pas à subir une longue épreuve ; plus il approchait, plus les formes de la dame devenaient incertaines ; quelques pas de plus, elles s'étaient complètement effacées. Quoique ne conservant aucune inquiétude dans l'esprit, notre voyageur voulut renouveler cette épreuve ; elle amena les mêmes effets, le même résultat que la première fois. Les lueurs indécises de la lune, découpées par les branchages du vieux chêne, avaient opéré tout le miracle. N'est-ce pas là le secret naturel de la plupart des fantastiques apparitions? Nous devons ajouter, cependant, pour la satisfaction des amis du merveilleux, que l'expérience du voyageur n'a détruit en rien la croyance à la dame de la forêt de Rouvray[1].

[1] Nous tenons ces détails de l'obligeance de M. A. Canel, ainsi que plusieurs autres particularités qu'on trouvera dans ce livre, sur les superstitions, les croyances fabuleuses et les traditions de l'arrondissement de Pont-Audemer.

Aux environs d'Elbeuf, on donne aux Dames blanches les noms variés de *Blanches Fées*, *Blanches Mains*, *Blancs Fantômes*, enfin la dénomination singulière de *Vampires Blancs-Manteaux*, sans doute par allusion à leur habitude de dérober les enfants [1].

Dans le département de la Manche, on nomme les Dames blanches, *Milloraines* ou *Demoiselles*. Les Milloraines sont d'une taille gigantesque; elles se tiennent immobiles, et leur forme, trop peu distincte, ne laisse reconnaître ni leurs membres ni leur visage. Lorsqu'on s'approche d'elles, elles prennent la fuite par une succession de bonds irréguliers, accomplis avec une extrême rapidité. Leur passage excite, dans les arbres, un bruit semblable à celui d'un ouragan [2].

Il y a des lieux renommés, en Normandie, par les scènes de féerie dont ils sont habituellement le théâtre. On montre encore, à Saint-Paër, près de Gisors, un carrefour, entouré d'arbres, où se réunissent plusieurs routes, et qui est nommé par les uns : *le Rendez-Vous des Fées*, par les autres : *Rond des Pouilleux*, en faisant allusion à un fait traditionnel; exemple bizarre et tant soit peu vulgaire des caprices souverains de mesdames les fées.

Au milieu du carrefour que nous avons indiqué, se tenait, tous les soirs, le grand conseil de fées qui s'était attribué la surveillance du pays. Chaque fée avait un canton à administrer, et elles devaient se rendre compte mutuellement de ce qui s'était passé dans leur district. La présidente de l'assemblée tenait, entre ses mains, un livre de vie qui contenait les noms de chaque habitant. A mesure que les fées faisaient leur rapport, et suivant qu'il était favorable ou contraire, elle marquait les noms inscrits d'un point noir ou blanc; et l'on prononçait ensuite le jugement des coupa-

[1] Guilmeth, *Histoire de la ville d'Elbeuf*.

[2] Pierre Le Fillastre, Superstit. du canton de Briquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 211.)

bles, qui s'étaient attiré la marque honteuse du point noir.[1] La séance se terminait par une danse ébouriffante, où les fées rivalisaient d'intrépidité. Or, savez-vous quels étaient les résultats de cette assemblée magistrale ? Tous les paysans et paysannes, allant au marché de Gisors pour vendre leurs récoltes, ou faire leurs provisions hebdomadaires, étaient obligés de suivre un embranchement des routes, aboutissant au fameux carrefour. Arrivés là, ils se sentaient pris d'une fatigue subite qui les forçait de faire halte et de s'asseoir, quelque envie, d'ailleurs, qu'ils eussent de passer outre. Mais cette lassitude factice ne durait qu'un instant. A peine assis, les méchantes gens, marqués d'un point noir, se relevaient honteux et effrayés ; leur corps était couvert de certains insectes aux habitudes tracassières. Les bonnes gens, au contraire, dont le nom était marqué d'un point blanc, se relevaient allégés et dispos, et continuaient leur route, la jambe leste, la tête haute et le cœur joyeux. Au marché de Gisors, c'était un concert d'acclamations pour chaque nouvel arrivant : *voilà de bonnes gens!* s'écriait-on devant ceux dont la démarche brave et sémillante témoignait en leur faveur ; *voilà des gueux! ils ont des poux!* répétait-on à ceux qui se traînaient piteusement, ou trahissaient une malencontreuse démangeaison.

La *Cité de Limes* offrait une scène de féerie d'une autre nature. A une demi-lieue au nord-est de Dieppe, près du village de Puys, on trouve, au sommet d'une côte, un plateau entouré de tous côtés de grands retranchements, excepté du côté de la

[1] Ces fonctions administratives des fées rappellent les attributions des anciens bardes. « Les bardes, suivant les lois de Moelmud, doivent tenir un registre de chaque action mémorable, soit de l'individu, soit de la tribu, de tous les événements du temps, de tous les phénomènes de la nature ; ils sont chargés de l'éducation de la jeunesse ; ils ont des franchises particulières ; ils sont mis de niveau avec le chef et l'agriculteur, et regardés comme un des trois piliers de l'existence sociale. » (Th. de la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, Introduction, t. I, p. V.)

mer, où la falaise le rend inaccessible. Ces retranchements forment une enceinte de plus de 1800 toises de tour, si on y joint la partie de falaise qui la borde. Cette vaste enceinte porte, dans de vieux titres, le nom de *Cité de Limes*, et, dans les dénominations modernes, le nom de *Camp de César*, et de *Câtel* ou *Castel*. On a beaucoup disputé pour savoir si l'origine de ces fortifications était gauloise, romaine ou mediævale; cette question n'a rien à faire ici; nous signalerons seulement la croyance établie parmi les habitants des environs sur cette localité.

On disait que les fées avaient coutume de tenir une foire dans la cité de Limes; là elles excitaient la convoitise des assistants par l'offre des marchandises merveilleuses que recèlent leurs trésors magiques[1] : c'étaient des plantes surnaturelles, guérissant les maladies de l'ame aussi bien que les blessures du corps; des parfums qui rendent la jeunesse immortelle; des fleurs qui chantent pour charmer les ennuis du cœur; des pierres précieuses, dont chacune est douée d'une vertu particulière : le grenat, qui fait braver tous les dangers et préserve de tous les malheurs; le saphir, qui rend chaste et pur; l'onyx, qui donne santé et beauté, et fait revoir, en songe, l'ami absent; puis, des pierres antiques qu'une main inconnue a gravées, et dont chaque image est un talisman de bonheur et de gloire; des armes invincibles, des miroirs magiques où se lit l'avenir, où se dévoilent les plus intimes secrets de l'ame; des oiseaux devins, comme le Caladrius, qui

[1] M. Feret, auteur d'une notice très intéressante sur la cité de Limes, insérée dans les *Mémoires de la Société d'Émulation de Rouen*, année 1825, suppose que le mot de Limes vient du latin *Limes* (limite). « Chez les Gaulois, remarque-t-il, c'était sur les frontières des nations que se tenaient les marchés, que se faisaient les échanges. Serait-ce de cet usage que viendrait l'histoire des fées marchandes et trompeuses ? »

Dans un village situé aux environs de Dieppe, sur la route de Caudecôte, une tradition existe de temps immémorial, que des femmes, couvertes d'un blanc voile, apparaissent la nuit, à une certaine place que les découvertes archéologiques ont signalée comme ayant été un lieu de sépulture, durant l'établissement des Romains dans les Gaules. (Vitet, *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 319.)

s'empare de la maladie avec un regard, mais qui détourne sa vue de ceux qu'il ne peut guérir et dont la mort est proche; de beaux oiseaux parleurs, de la même famille que le perroquet de la reine de Saba, qui débitent les leçons d'une philosophie si simple et si persuasive, que les œuvres les plus sublimes des plus grands génies, parmi les hommes, n'ont jamais rien enseigné de semblable ![1] Ajoutez à ces précieuses merveilles tout le léger bagage des toilettes fééeriques : de magnifiques écrins, où brillent, au lieu de diamants et avec des feux mille fois plus étincelants et plus limpides, des gouttes de rosée que l'art des fées a su cristalliser; une collection de petites ailes de fées, souples et flexibles, parées d'une mosaïque à mille couleurs, pour laquelle ont été dépouillés les plus jolis insectes de la création; des tuniques aériennes, tissées de ces filandres cotonneuses qui voltigent dans les airs, ou s'étendent sur les prairies, durant les belles journées de l'automne; de mignonnes aigrettes, formées de ces globes duveteux qu'un souffle éparpille; de folâtres écharpes que l'arc-en-ciel a teintes; en un mot, tous les présents coquets de la nature, mis en œuvre avec de prodigieuses délicatesses de travail et d'art : tel est, en partie, l'inventaire de ce bazar féerique que l'imagination de nos lecteurs peut nous aider à compléter. Moins splendide encore que notre description ne l'a fait, il l'était trop cependant pour ne pas exciter l'envie dans un siècle où le désir était naïf encore et l'espérance crédule. D'ailleurs, les plus séduisantes insinuations invitaient chacun à fixer son choix. Mais, hélas ! il semble que toujours l'homme soit sacrilége en se saisissant du plus fragile bonheur ! Fasciné ou vaincu, quelqu'un des assistants avançait-il la main pour s'emparer de l'objet désiré, le perfide courroux des fées ne faisait point attendre sa vengeance : elles précipitaient du haut de la falaise le malheureux qu'elles avaient séduit !

[1] Le Roux de Lincy, *Livre des Légendes*, *Introduction*, Lég. rel. aux Pierres précieuses, aux Plantes, aux Animaux, p. 114 et suiv.

A propos de cette catastrophe finale, que dirons-nous de toutes les traîtrises moqueuses, de tous les jeux perfides que l'on a attribués aux fées? Ceci est la part d'invention du peuple; c'est, en quelque sorte, la conclusion symbolique et morale qu'il a ajoutée aux traditions des antiques mythologies, aux brillantes conceptions des poètes; non pas, cependant, une allégorie péniblement imaginée et définie à l'avance, mais une image imprévue, créée par un sublime instinct de la vérité. En effet, ces vœux sans cesse excités par un prestige mystérieux, et toujours inhumainement repoussés; ce cercle magique qui vous entraîne avec amour, puis vous rejette et vous brise avec dédain, n'est-ce pas un tableau frappant des fascinations mensongères de l'espérance, ou même, avec une application plus étendue encore, du vertige dangereux que nous occasionne, au milieu des sèches réalités de la vie, l'intuition d'un idéal auquel il ne nous est pas donné d'atteindre? Tous les symptômes de cet étrange malaise se trouvent si parfaitement indiqués dans la ravissante fiction de la danse des fées, qu'on pourrait les étudier là, tels que nous les ressentons de nos jours. Depuis que les groupes aériens se sont évanouis devant un regard mieux éclairé de la raison, est-ce que le frémissement de l'herbe, l'agitation du feuillage, le tournoiement de l'eau, n'excitent plus dans nos veines un frisson mystérieux? Est-ce que les sons mourants d'une musique lointaine n'assiégent plus notre cœur d'un trouble ineffable? Est-ce que les rayons éplorés de la lune, comme un magique réseau, n'enlacent pas notre âme pour l'attirer vers une autre sphère? Alors la divinité irrésistible, dont l'ascendant nous entraîne, semble aider notre ascension de ses propres ailes; l'Isis voilée, dont le charme nous fascine, est prête, en apparence, à nous communiquer le secret de sa radieuse beauté. Mais, hélas! tout cela n'est que le prestige d'un instant, un rapide éblouissement, pendant lequel la terre nous échappe sans qu'il nous soit donné d'entrer en possession du ciel. Bientôt un choc doulou-

reux nous ramène aux impressions du monde matériel, et réveille en nous, avec le sentiment de la réalité, toutes les tristesses et toutes les amertumes de la vie.

Et maintenant, si les mêmes séductions, les mêmes piéges qui ont poursuivi nos pères se retrouvent encore sous nos pas, n'avons-nous point à regretter ces ingénieuses et brillantes fictions dont s'enveloppaient les leçons abstraites de l'expérience, pour frapper l'imagination et s'empreindre à jamais dans le souvenir ?



CHAPITRE SIXIÈME.

Enlèvements et Substitutions d'Enfants.

Enfants enlevés par les Fées ; Enfants du Diable ; Épouvantails des enfants : la bête Havette, la bête Saint-Germain ; la mère Nique, Ogres.



MALHEUREUSEMENT, il en est des croyances les plus poétiques de notre mythologie populaire comme de toutes les révélations départies à l'humanité ; elles n'ont été perçues par chaque intelligence que dans des proportions inégales. De là vient qu'elles empruntent, dès leur origine, des aspects de différente nature, et qu'elles continuent à se développer sur un plan progressif, semblables à l'échelle de Jacob, qui d'un côté touchait à la terre, de l'autre atteignait jusqu'aux cieux.

Si nous les considérons dans leurs manifestations les plus élevées, plusieurs de ces croyances s'environnent des splendeurs du génie, et communiquent avec les régions supérieures de la civilisation ; mais, sous leurs aspects infimes, elles sont enveloppées des ténèbres de l'ignorance, et correspondent aux degrés inférieurs de la dépravation et de la barbarie.

Ce double rapport existe dans les inventions de la féerie : celles-ci ne faisaient-elles pas l'ornement des plus belles compositions littéraires, et les délices d'une société déjà intelligente

et polie, dans le temps même où, adjointes à la doctrine des sortiléges, elles servaient d'incitation à des passions souvent aussi farouches que crédules, et suscitaient un nombre incalculable d'atroces condamnations.

Les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail ayant rapport à ces faits; nous nous bornerons à citer un exemple frappant des exécutions auxquelles eut part, au moins comme prétexte ostensible, l'imputation de sortilége par féerie : Jeanne d'Arc, cette patriote héroïne que son martyre a naturalisée parmi nos gloires normandes, fut questionnée, lors de son procès, sur le prétendu commerce qu'elle avait entretenu avec les fées. Le *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, prétend qu'elle avoua qu'à l'âge de vingt-sept ans, elle allait souvent, malgré son père et sa mère, à une belle fontaine, au pays de Lorraine, laquelle elle nommait : *bonne fontaine aux fées Notre-Seigneur*[1].

Mais, outre les faits consignés dans les annales de la justice, il en est d'autres plus obscurs qui témoignent, non moins explicitement, que ces superstitions, en s'insinuant dans des mœurs encore barbares, engendraient de funestes préjugés!

En Basse-Normandie, aussi bien qu'en Bretagne, en Écosse et en Irlande, on croyait que les fées enlevaient les enfants des mortels, et qu'elles déposaient, à la place de ces gracieuses et innocentes créatures, leurs propres enfants : méchants, criards, d'une pesanteur extraordinaire, quoique d'une maigreur excessive, et auxquels des soins assidus ne pouvaient donner aucune des apparences de la fraîcheur, de la santé et de la jeunesse. Ce qu'il y avait de supérieur dans leur essence, mêlé à la vie des mortels, devenait une monstrueuse infirmité, tant il est vrai qu'aucun être ne peut impunément se détourner de sa fin.

Les mères redoutaient beaucoup ces sortes de substitutions. De là, on croirait peut-être induire avec justesse que cette superstition n'amenait pas d'autre résultat que de soumettre le berceau des chers nourrissons à une surveillance plus

[1] *Journal de Paris*, 1729, in-4°, p. 139.

minutieuse et plus attentive encore. Sans doute il en devait arriver ainsi chez les femmes qui avaient une vive perception du sentiment maternel ; mais celles chez qui ce sentiment avait été dépravé par une de ces monstrueuses antipathies trop fréquentes dans une classe où l'intelligence, non développée par l'éducation, ne dirige pas les inclinations, celles-ci, disons-nous, prenaient occasion des échanges opérés par les fées, pour accabler de leur haine barbare l'enfant que ne reconnaissaient pas leurs entrailles de mère. Elles lui faisaient endurer sans remords, comme sans pitié, tous les mauvais traitements que leur suggérait leur animadversion, à cause de la croyance qu'il était *enfant de fée!*

Nous tenons les détails qui précèdent d'un témoin oculaire qui les avait constatés chez des femmes encore imbues de ce préjugé. Nous ajouterons cependant, à l'honneur de notre civilisation, qu'un tel exemple a été fourni par l'Irlande, et non par la Normandie ; mais il fait supposer ce qui se passait dans notre province alors que la superstition à laquelle il a trait s'y trouvait pleinement en vigueur.

Voici, d'ailleurs, une petite tradition normande tout-à-fait en rapport avec les faits que nous avons signalés, et qui n'a pu manquer d'être considérée comme un renseignement fort intéressant sur la manière dont il fallait en user avec la progéniture des fées !

Un jour, une paysanne, portant son enfant dans ses bras, rencontra une fée, également chargée du sien, et qui lui proposa bonne récompense pour l'échange de leurs nourrissons ; mais la femme rejeta bien loin cette proposition, déclarant que l'enfant de la fée fût-il *neuf fois plus beau que le sien*, elle ne consentirait point à un semblable marché. Quelque temps après, ayant laissé son enfant seul à la maison, pendant qu'elle était allée travailler aux champs, la mère crut s'apercevoir, à son retour, qu'on le lui avait changé.

Elle alla consulter aussitôt une voisine, qui, pour s'assurer du fait, tenta l'épreuve suivante : elle cassa une douzaine

d'œufs, et en rangea les coques devant l'enfant ; aussitôt, celui-ci de s'écrier : *Oh ! que de petits pots de crême ! Oh ! que de terrines de lait !* (Remarquez que c'était un enfant à la mamelle qui s'exprimait avec tant d'énergie.) Il n'en fallait pas davantage pour que l'échange fût valablement constaté. La voisine officieuse conseilla, afin de forcer la fée à reprendre son enfant et à rapporter l'autre, de faire crier bien fort celui-ci, et d'avoir l'air de le maltraiter rudement. La tentative eut plein succès ; rappelée par les cris de sa progéniture, la fée accourut tout émue, suppliant qu'on épargnât son cher enfant, qu'on le lui rendît même; et qu'à ce prix elle rapporterait celui qu'elle avait enlevé. La fée, on s'en doute, fut prise au mot. Par malheur, ceci est une conclusion assez exceptionnelle dans l'histoire des enlèvements d'enfants.

En Bretagne, et dans le pays de Galles, la donnée de cette légende existe avec une modification dans le moyen, puérilement original, que la mère emploie pour forcer l'enfant de la fée à parler, et à trahir par là sa descendance. Au lieu de présenter une douzaine de coques d'œufs devant l'enfant, la mère feint de préparer à dîner dans une seule coque, pour dix laboureurs de la maison.

« Que faites-vous là, ma mère ? disait le nain avec étonnement ; que faites-vous là, ma mère ?

— Ce que je fais ici, mon fils ? Je prépare à dîner dans une coque d'œuf, pour dix laboureurs de la maison.

— Pour dix, chère mère, dans une coque ?

J'ai vu l'œuf avant de voir la poule blanche ; j'ai vu le gland avant de voir l'arbre.

J'ai vu le gland et j'ai vu la gaule ; j'ai vu le chêne au bois de Brézal, et n'ai jamais vu pareille chose.

— Tu as vu trop de choses, mon fils ; clic ! clac ! clic ! clac ! petit vieillard, ah ! je te tiens ! » [1]

[1] Th. de la Villemarqué, *Chants popul. de la Bretagne* : l'Enfant supposé, chant III.

On connaît, dans le département de la Manche, une sorte de Dame blanche surnommée *la bête Havette*, qui est très redoutée pour le grand nombre d'enlèvements qu'on lui reproche. Elle se tient ordinairement cachée dans les fontaines, et malheur aux petits enfants qui s'approchent trop près de l'eau! Les mères prévoyantes ne manquent pas d'exploiter, vis-à-vis de leurs chers nourrissons, la mauvaise renommée de la *bête Havette*[1].

Dans l'usage qu'elles pratiquaient de voler les enfants, les fées étaient conduites, dit-on, par un motif intéressé : on supposait qu'elles étaient contraintes de livrer au prince des enfers un tribut annuel de leur population, tribut dont elles tâchaient de s'acquitter aux dépens de la race humaine[2].

Comme les fées enlevaient principalement les enfants non baptisés, il est à supposer qu'elles avaient aussi en vue de procurer à leurs propres enfants le privilége du baptême; initiation sacrée que les esprits enviaient tant aux mortels[3].

On assigne encore une autre origine à l'opinion que l'on s'était formée de ces enlèvements; elle dériverait de la croyance que les prétendus sorciers ou sorcières ont employé le corps des enfants à des incantations, à des compositions de breuvages magiques, etc. Puissances supérieures et d'une nature mal définie, les fées devinrent suspectes aux préjugés vulgaires, et par suite furent souvent assimilées aux démons. Le rapprochement est évident dans l'idée qu'on avait conçue de leur progéniture, qui est de l'espèce malingre et malfaisante que le diable avait le privilége de procréer. Les démonographes s'expriment, au sujet des enfants du diable, absolument de la même manière qu'en Normandie, en Écosse, en Irlande, on parle des enfants des fées; ils sont, disent-ils, criards, épuisent

[1] Pierre Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 217.)

[2] Walter Scott, *Démonologie*, p. 88.

[3] Voyez, à l'appui de cette assertion, une légende danoise citée par Walter Scott dans les notes du chant IV de *la Dame du Lac*.

cinq nourrices pour les allaiter ; sont fort pesants et fort maigres. En Allemagne, on appelait ces enfants *Wechsel Kind*, enfants changés. Luther prétend qu'ils ne passent jamais sept ans. Il en avait vu un qui criait chaque fois qu'on le touchait, et qui riait lorsqu'il arrivait quelque accident en la maison ; mais il fut *éteint* par prières[1].

La croyance aux diables qui abusent les femmes ou séduisent les hommes, est commune en Normandie. Il ne faut pas tout-à-fait accuser de l'invention de ces fables l'imagination dépravée des prétendues sorcières, attendu que la tradition peut y avoir une grande part. Les Gaulois et les Celtes mettaient au nombre de leurs divinités une espèce de faunes ou satyres, appelés *Dusii*, et surnommés quelquefois *les Velus*, qui, suivant saint Augustin et saint Isidore de Séville, s'occupaient à tendre des piéges à la chasteté des femmes[2]. Quoi qu'il en soit, ces contes extravagants sur les liaisons amoureuses du diable ont toujours pour dénouement obligé le récit de quelque hideux enfantement, soit d'un singe, d'un chat noir, soit d'un monstre informe. L'on peut, au reste, excuser ce que ces inventions ont de répugnant en faveur de leur morale éminemment religieuse : ainsi, elles supposent toujours que l'influence de Dieu sur la création est immédiate, et que le privilége de la reproduction n'appartient point aux espèces maudites et dégénérées, mais seulement à celles qui ont conservé la pureté essentielle du germe de vie déposé par le créateur dans leur sein. Les démons se montraient jaloux aussi de s'emparer des enfants de la race humaine, et leur habileté à opérer ces soustractions n'était pas moindre que celle dont, en pareil cas, on faisait honneur aux fées ; seulement, ils étaient engagés à l'exercer par des motifs plus ap-

[1] Bodin, *De la Démonomanie des sorciers*, liv. II, chap. 7, p. 226 et suiv.

[2] S. Augustin, *Cité de Dieu*, liv. XV, chap. 23. — S. Isidore de Séville, *Orig.*, liv. VIII, c. dern.

parents, plus faciles à déterminer. Dans la Basse-Normandie, on croit encore que les femmes et les nourrices ne doivent pas sortir après le coucher du soleil, de peur que le diable ne s'empare des enfants qu'elles portent ou qu'elles allaitent[1].

Une vision horrible, envoyée sans doute par quelque diable envieux, effraie parfois les enfants au berceau; c'est la *bête Saint-Germain*. Il est indispensable de faire dire une messe en l'honneur de ce saint, pour vaincre le monstre et délivrer les enfants[2].

Dans le Perche, à Tourouvre, près de l'Aigle, une méchante sorcière, appelée la mère *Nique*, armée d'un énorme bâton, poursuit, de temps immémorial, les petits enfants, pour leur administrer des corrections qui ne sont nullement maternelles; mais nos vaillants marmots ont formé, entr'eux, une sorte d'assurance mutuelle, offensive et défensive, qui parvient à conjurer les attaques de la mère Nique. Il est supposable que la mère Nique est d'origine scandinave; son nom rappelle certaines divinités des eaux, de nature malfaisante, appelées chez les peuples septentrionaux: *Nick*, *Nack*, *Nacken*, *Nixen* et *Nissen*. Peut-être est-ce au souvenir traditionnel de ces méchantes déesses, que nous devons l'expression proverbiale: *Faire la nique*[3].

[1] L. Dubois, *Annuaire statistique du départ. de l'Orne*, 1809. — J. Chrétien, *Usages, préjugés, etc., de l'arrondissement d'Argentan*.

[2] P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec, (*Annuaire de la Manche*, année 1832, p. 217.)

Cette croyance doit être mise au rang de cette espèce de préjugé qui consiste à croire qu'un saint peut envoyer une maladie particulière à un enfant, et que, si une messe n'est pas dite en l'honneur du patron de cette maladie, l'enfant n'obtiendra pas guérison. On appelle cela *être tenu* de tel ou tel saint, ayant soin toujours d'établir un rapprochement entre le nom de la maladie et celui du patron. Un enfant, par exemple, qui a des engelures ou quelques douleurs rhumatismales aux doigts, *est tenu* de saint Main.

[3] G. Vaugeois, *Hist. des antiquités de la ville de l'Aigle*, p. 587.

Ces pauvres enfants, déjà si menacés, sont encore sous le coup d'un autre danger non moins redoutable. On est persuadé que les enfants qui n'ont pas sept ans accomplis, courent risque d'être enlevés par des sorciers et des vieillards, qui les mangent, mais qui n'ont de pouvoir, toutefois, qu'après que le soleil est couché [1]. Sans doute ce sont des ogres très voraces, quoique exposés à faire assez maigre chère! Or, ces ogres, que nos contes de fées ont popularisés, ne sont rien moins que les descendants du Diable, comme il est facile de le prouver en remontant à leur généalogie.

On appelait Ogres, au treizième siècle, ces peuplades barbares, issues des plateaux de la Tartarie, et dont les migrations fréquentes dévastèrent et bouleversèrent l'Europe pendant le moyen-âge. Tous nos anciens auteurs se sont accordés pour en tracer un horrible portrait: « Ce sont, dit Matthieu Paris, gens forts et robustes, la poitrine large, maigres et pâles de visage, mal bâtis et les épaules hautes, le nez plat et court, le menton long et pointu, la mâchoire inférieure rentrée, les dents longues et aiguës, les sourcils joints, les yeux noirs et étincelants, les os forts et massifs, les cuisses épaisses, les jambes courtes, et toute la physionomie hideuse et épouvantable. Ils tuent et égorgent hommes, femmes et enfants, et se nourrissent de leurs carcasses, ne laissant aux vautours et oiseaux de proie que les os décharnés de leurs victimes [2]. »

Ce nom: *Ogres*, qu'on avait appliqué à ces redoutables barbares, est, en langue romane, le synonyme de Hongrois, qui dérive d'Hunni-Gours. En Dacie et en Pannonie, on les nomma d'abord ainsi, dit M. Walkenaer, du nom des anciens Huns et des féroces Oïgours, les premiers et les plus célèbres de ces dévastateurs [3].

[1] L. Dubois, *Annuaire statist. du départ. de l'Orne*, 1809.—J. Chrétien, *Usages, Préjugés, etc., de l'arrond. d'Argentan.*

[2] Matthieu Paris, *Grande Chronique*, t. II, année 1241.

[3] Walkenaer, *Lettres sur la Féerie*, p. 168 et suiv.

Le Loyer appelle les Huns: Hungres ou Hugres. Cette dernière dénomination se rapproche beaucoup du mot *Ogre*.

Or, voici ce qu'une tradition, rapportée par le Goth Jornandès, nous apprend de l'origine des anciens Huns : Il y avait, au pays de Philimer, roi des Goths, des femmes sorcières, nommées en langue gothique : *Aliorumnes ;* ces femmes suivaient le camp de Philimer, qui, les prenant en haine à cause de leur magie, les chassa bien loin vers les déserts des Palus Méotides. En ces lieux, elles eurent accointance avec les Diables, dont elles engendrèrent la nation des Huns[1]. Ainsi, les Huns, les Hunni-Gours, les Ogres, sont les descendants du Diable ; le moindre mal dont on puisse les accuser est d'aimer la chair crue, et d'avoir dévoré nombre de petits enfants. La sagesse du proverbe dit : qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints ; sur tels renseignements, nous laissons à juger s'il vaut mieux aussi avoir affaire au Diable qu'à sa progéniture.

[1] Le Loyer, *Disc. des spect.*, l. IV, p. 314.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Lutins.

Le Gobelin; le cheval Bayard; le Lutin ou le Fé amoureux; les Hans; le Nain rouge; Toret, démon familier de l'archevêque Mauger; les Lubins; Fort-Épaule.



Sous les noms de *Lutins*, de *Farfadets*, *Follets*, *Esprits* ou *Sylphes*, on a compris cette population toute mignonne et toute gracieuse, qui, tantôt se balançant dans les airs, tantôt s'agitant à la surface de la terre ou dans son sein, presse de son activité invisible le mouvement de vie qui développe les productions de la nature physique. Ces êtres bienfaisants se sont partagé leur riche domaine : les uns, esprits embaumés de la nuit, s'attachent aux fleurs et aux étoiles; d'autres, plus humbles et plus vigilants, s'exercent autour des herbes et des fruits, surveillent la croissance des plantes utiles ou salutaires; enfin, une troisième espèce, d'une essence moins subtile, mais laborieuse et robuste, habite l'intérieur des maisons, et se dévoue, au profit de l'homme, à tous les soins de l'économie domestique [1].

Cette dernière espèce réclame particulièrement notre étude, parce qu'elle est la seule qui soit populaire dans notre Normandie.

[1] Le Roux de Lincy, *Liv. des Légendes*, *Introduction*, p. 158.

Pour retrouver les ascendants des Sylphes et des Lutins, il faut remonter jusqu'à la mythologie scandinave, à ce qu'elle nous enseigne des *Alf* ou *Elfes* (Esprits), et des *Duergar* (Nains), deux classes d'êtres dont les noms se sont conservés jusqu'à présent dans tous les langages des nations descendues de la race gothique [1].

L'Edda avait établi une distinction d'espèces parmi les Alf; il y avait les *Liosalfar* (Esprits de lumière), et les *Diokalfar* (Esprits de ténèbres). Les premiers, d'une nature bienfaisante et généreuse, demeurent dans l'une des villes du ciel, appelée *Alf-heim* (ville des Alf); les seconds, au contraire, d'apparence difforme et d'humeur malveillante, habitent les lieux souterrains; ils ont été rangés dans la même catégorie que les *Duergar*; on les désigne habituellement sous le nom de *Trolds*.

Quant aux Duergar, c'étaient aussi de petits êtres qui vivaient sous les rochers, dans les montagnes et l'intérieur des mines; ils se distinguaient par la réputation de leurs talents dans la métallurgie. Quelques auteurs, interprètes des doctrines scandinaves, ont considéré cette race laborieuse comme la personnification des pouvoirs souterrains de la nature; mais d'autres commentateurs des mêmes matières ont supposé que, par les Duergar, on avait voulu désigner les habitants primitifs de la Scandinavie: les nations laponne, finlandaise, islandaise, qui, fuyant devant les armées conquérantes des Ases [2], cherchèrent les régions les plus reculées du Nord, et là s'efforcèrent d'échapper à leurs ennemis d'Orient [3]. Des traditions nombreuses ont conservé le souvenir des Alf dans la mémoire du paysan scandinave; et le signalement de leur physionomie et de leurs mœurs, tel que nous l'offrent ces récits,

[1] *Fairy mythology*, t. I, p. 109 et suiv.

[2] On entend, par Ases, les Asiatiques qui, sous la direction d'Odin, apportèrent leur religion et leurs arts dans la Scandinavie.

[3] Walter Scott, *Démonologie*, Lettre IV.

correspond, en certains endroits, d'une manière absolue, avec la description de nos Fées et de nos Lutins. Les petits Elfes souterrains, que l'on suppose habiter les maisons de l'homme, sont décrits comme des êtres joyeux et malicieux, imitateurs de toutes les actions humaines. On dit qu'ils aiment l'ordre et la propreté dans les maisons et les appartements, et qu'ils récompensent les domestiques soigneux et propres[1]. Il est facile de reconnaître, dans cette désignation, fournie par les croyances norwégiennes, le prototype de nos lutins; mais, dans tous les pays où s'est répandue la tradition scandinave, outre leur nom générique, on a donné aux lutins de la contrée une dénomination particulière. Ainsi, les lutins allemands sont appelés *Kobold*; ceux des Danois, *Nissen*; ceux des Écossais, *Bogle*; en Lorraine, on les nomme *Sotray*; en Normandie, nous avons notre *Gobelin*, connu aussi en Angleterre sous le nom de *Hob-goblin*. La Bretagne possède une génération de nains appelés *Korr*, *Korrig*, *Korrigan*, *Korrigwen*[2]; ils habitent les dolmen, les ruines des anciens châteaux, et principalement les monuments de Carnac, près Quiberon. Les données que nous possédons sur leur caractère et leurs habitudes, doivent les faire ranger parmi les Duergar de la plus méchante espèce, c'est-à-dire parmi ceux qui se plaisent à tourmenter les hommes, à leur causer toutes sortes de maux, et qu'on distingue, chez les peuples scandinaves, par l'appellation de *Trolds*[3].

Le *Gobelin* ou *Goubelin* est le plus fameux de nos lutins ser-

[1] *Fairy mythology*, t. I, p. 137.

[2] Th. de la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, Introduction, p. xlix.

[3] Les Bretons connaissaient aussi une autre espèce de génie ou de lutin appelé *Teuss*, dont le nom et les qualités rappellent les *Dusii*. Dom Martin dit que *Dusii* est un mot celte, avec terminaison latine, formé de *Teuss*, qui signifie tout ce qui paraît et disparaît en un moment : un lutin, un spectre, un fantôme. Ceci nous fournirait une preuve, entr'autres, du mélange qui s'est opéré, dans nos croyances superstitieuses, des traditions gauloises avec les traditions scandinaves.

vants; mais, pour retracer sa physionomie d'une façon complète, il nous faut déterminer les traits principaux de sa race, qui mérite, à juste titre, les dénominations sémillantes de Farfadets, de Lutins et de Follets.

En général, le lutin est plutôt malicieux que méchant; il aime les bons tours, le petit mot railleur, les farces d'écolier; il est moqueur et rusé, et ne prend guère au sérieux que son amour-propre. En dépit de ses gambades grotesques, de ses mines grimaçantes, de sa petite taille qui dépasse à peine la hauteur d'un brin d'herbe, du bonnet pointu dont l'affuble l'imagination du peuple, il ne souffre pas qu'on manque à sa dignité par une désignation méprisante, ou seulement par quelques plaisanteries hors de propos. Dans ce cas, sa vengeance est cruelle, à moins qu'elle ne trouve à se satisfaire au moyen d'une farce bien saugrenue [1].

Le lutin a une passion excessive pour la propreté; il se complaît dans les surveillances minutieuses, et les servantes ou les ménagères ont le privilége d'exciter ses plus tendres sympathies. Lorsqu'elles s'acquittent scrupuleusement de leurs devoirs, il leur témoigne sa satisfaction d'une manière très efficace, en aidant à leur tâche avec une adresse, une promptitude et une dextérité singulières.

Pourtant, ce dévoûment et cette prédilection ne sont pas aussi désintéressés qu'on serait porté à le croire : le lutin tient un peu du viveur; il fait profession de fine gastronomie. Voulez-vous avoir part à ses bonnes grâces? tenez toujours un repas friand à sa disposition, car il est très exigeant sur la qualité du lait et sur l'assaisonnement des gâteaux.

Les prédilections du lutin ne se concentrent pas exclusivement sur les range-ménage et les cuisinières; notre gobelin, en particulier, affectionne beaucoup les enfants et les chevaux. Il panse ceux-ci, les étrille, les mène boire à la mare, en ga-

[1] Henry Heyne, l'Allemagne depuis Luther, *Revue des Deux-Mondes*, 1834, t. I, p. 484 et suiv. — Walter-Scott, *Démonologie*, Lettre VI, p. 127 et suiv.

lopant sur leur dos ; divertissement qui lui est commun avec tous les petits marmots du village [1]. Il vole les meilleurs épis d'avoine pour ses favoris, qu'il distingue par un genre de parure à sa façon espiègle. Il leur *lutine* les crins, c'est-à-dire qu'il les tresse, les entremêle ou les ébouriffe en écheveau inextricable. On raconte même que deux jeunes filles ayant couché dans une écurie, un mauvais lutin s'amusa, pendant la nuit, à *lutiner* tellement leur belle chevelure, que le lendemain elles furent obligées de la couper.

Les petits enfants ont aussi leur part dans ces attentions malicieuses. Le lutin est pour eux un père nourricier très expert, qui les berce et même les fouette au besoin ; qui les pince pour éveiller leur sensibilité, et les caresse pour essuyer leurs larmes ; mais qui compense le tout par de bonnes régalades de bouillie, qu'il prend soin lui-même de leur préparer.

Les Lutins affectionnent différentes métamorphoses : notre Gobelin se transforme souvent en cheval ; on l'appelle alors le *cheval Bayard*. Mais c'est un véritable animal diabolique qui se complaît à jouer mille attrapes. Il s'en va, tout sellé et bridé, au-devant de quelque pauvre paysan rompu de la fatigue d'une longue route, et qui regagne péniblement son logis. Quelquefois, tenté par la bonne apparence de la monture, le crédule voyageur se hasarde à enfourcher le soi-disant cheval ; c'est alors une agilité de pirouettes, de sauts et de soubresauts, de caracoles, de pétarades à mettre aux abois le meilleur écuyer ! Encore n'a-t-on pas la chance de quitter à volonté cette maudite monture : il faut, bon gré mal gré, attendre que le gobelin juge à propos de terminer la plaisanterie, et de se débarrasser lui-même de son cavalier ; ce qu'il fait en le jetant lestement au milieu d'une mare ou d'un fossé plein d'eau bourbeuse [2].

[1] Acad. celtique, t. IV, p. 77. — Cassien, cité par Becker, *Monde enchanté*, t. I, p. 293.—L. Dubois, *Annuaire statist. du dép. de l'Orne*, 1809, p. 114.—Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*, p. 14.

[2] L. Dubois. *Annuaire statistique du dép. de l'Orne*, 1809, p. [illegible]

Il serait inutile de chercher, dans ce nom de *cheval Bayard*, qu'on donne au gobelin, une analogie plus éloignée qu'une étymologie. Le mot *Bayard* signifie, en quelques patois, *bay*, de couleur rousse; *cheval Bayard*, cheval roux. C'est à ce titre que des chevaux célèbres dans les annales de la chevalerie ont porté ce nom : le cheval des quatre fils Aymon et celui du paladin Renaud de Montauban, s'appelaient *Bayard*.

Le gobelin affecte parfois, aussi, la figure et les manières d'un petit villageois. Il se pavane sous ce masque hypocrite, et, pour complaire à sa manie, il faut l'appeler *Bon Garçon*[1]; cette qualification le flatte beaucoup, et ne manque pas de provoquer ses bonnes grâces. Aussi, le paysan normand ne se fait-il pas faute de la lui accorder, avec une déférence narquoise que la peur et l'intérêt stimulent.

Nous osons à peine maintenant ajouter quelques explications sur la prédilection du lutin pour les jeunes filles; car il y a un malencontreux proverbe qui s'est avisé de persiffler cette gracieuse et platonique sympathie :

> Où il y a belle fille et bon vin,
> Là aussi hante le lutin !

En dépit de l'intention malveillante de ce dicton, nous persistons à penser qu'il devait y avoir, entre la jeune fille et le lutin, toutes les conditions d'une joyeuse camaraderie, et nous fondons notre opinion sur des analogies de caractère faciles à signaler. N'ont-ils pas tous deux, en effet, les mêmes délicatesses de propreté et de goût; ce soin des détails, cette préoccupation des petites choses, qui appartiennent aux espèces intermédiaires; un vif appetit aiguisé par la friandise; une vive humeur aiguisée par la malice; un amour-propre très digne, très prude, très amusant, rehaussé de quelque adorable ridicule qui le coiffe du bonnet pointu; avec cela, des enthou-

[1] Le Gobelin anglais, *Hob-Goblin*, porte aussi le surnom de *Robin Good-fellow*, Robin Bon-garçon.

siasmes à tort et à travers; des amitiés par boutades; la manie des petites cruautés, sorte d'épreuve par la torture qu'on réserve à ses plus tendres favoris? Et, parfois, au milieu de ces mutines espiègleries, se rencontre, aussi, quelque dévouement bien humble et bien pur; quelque amour silencieux et profond, dont les traditions du lutin peuvent nous fournir plusieurs exemples qui ne sont plus à citer dans les mémoires de jeunes filles.

Tous nos lecteurs se rappelleront, à ce sujet, la touchante et suave histoire du Lutin d'Argail, si poétiquement racontée par Ch. Nodier. Notre Normandie possède aussi un Trilby amoureux, diminutif bien trivial, hélas! de son frère d'Écosse; mais, comme la catastrophe de ses amours ne réclame nullement la plume d'un grand poète, nous pouvons en tenter le récit, sans nous exposer au remords d'en avoir gâté l'impression ou amoindri l'effet.

La tradition dont il s'agit se raconte aux environs d'Argentan, sous ce titre : *Le Lutin ou le Fé amoureux.* Il paraît que ce *Fé* masculin n'est point une particularité ; d'après les détails qui nous ont été transmis, il appartiendrait à une classe d'êtres connus en certains cantons de la Basse-Normandie, et qu'il faut ranger dans la catégorie des Fées champêtres, dont leur sexe seul les distingue. Sa qualité d'amoureux n'est pas non plus un cas exceptionnel; c'est le caractère de l'espèce entière d'être sujette à s'éprendre, quoique d'une passion platonique et toute contemplative, des femmes qui, par leur douceur et leur beauté, justifient ce délicat hommage. Une belle femme de la campagne était devenue l'objet d'un pareil culte : un Fé venait lui rendre visite chaque soir, tandis qu'elle filait seule au coin de son foyer; le Fé avait une place de prédilection : c'était l'escabeau placé à l'autre coin de l'âtre ; il ne manquait jamais de s'y asseoir, et demeurait là des heures entières, en contemplation devant sa maîtresse. Mais, soit que cette femme ne sût pas apprécier cette passion mystérieuse; soit, au contraire, qu'elle commençât à ressentir

dans son cœur ces luttes de l'amour naissant qui se révolte contre lui-même, et se venge souvent de sa propre tyrannie sur l'objet aimé; soit, enfin, pour tout autre prétexte de vertu féminine, la perfide villageoise avertit son mari des visites clandestines du lutin. L'époux indigné prépare aussitôt sa vengeance : il prend, un soir, les vêtements de sa femme, et s'assied à sa place, en s'essayant à filer comme elle; auparavant, il avait eu soin de faire rougir la galetière (espèce de gril en tôle pour cuire les galettes), et de la mettre sur le siége qu'occupait d'ordinaire notre amoureux. Celui-ci arrive, et, ne se méprenant pas sur ce travestissement : « Où donc, dit-il, est la belle, belle, d'hier au soir, qui file, file, et qui atourole toujours (qui dévide sur son fuseau); car toi, tu tournes, tu tournes et tu n'atouroles pas? » Nonobstant cette défiante question, le lutin s'assied à sa place accoutumée; mais, à peine s'est-il posé sur le siége perfidement préparé, qu'il se relève et s'enfuit en poussant les hauts cris. Ses compagnons embusqués au haut de la cheminée lui demandent ce qu'il a. — Je me brûle, leur crie-t-il. — Eh! qui donc t'a brûlé? — C'est Moi-même. — Car il faut savoir que le rusé paysan avait fait dire au lutin par sa femme qu'il s'appelait *Moi-même*[1]. A cette réponse, les Fés se moquèrent du pauvre amoureux grillé, et l'abandonnèrent à son triste sort, tandis que le paysan, à l'aide de cette précaution adroite, évita la vengeance qu'ils n'auraient pas manqué de tirer de lui. On ne dit pas si la belle regretta son lutin, ni si celui-ci retourna encore près d'elle depuis cette aventure. Au reste, ces deux suppositions ne manqueraient pas de vraisemblance. Le cœur des femmes

[1] Le paysan bas-normand qui créa cette plaisante Légende ne se doutait guère qu'il imitait Homère. Dans l'Odyssée, on voit Polyphême, perfidement aveuglé par Ulysse à l'aide d'un pieu rougi au feu, convoquer à grands cris les Cyclopes, se plaindre, gémir et maudire *Outis*.— Qui donc vous a fait du mal? — *Outis*, répondait Polyphême. (*Outis*, en grec, est un diminutif d'Ulysse, et signifie *Personne*.) — Personne ne vous a fait de mal? Ne gémissez donc pas! Si personne ne vous a crevé l'œil, ne demandez donc pas vengeance!

est enclin à des retours de tendre compassion, et puis, ce ne sont jamais les amoureux qu'on rebute qui vous tiennent le plus rigueur !

Sans employer des moyens aussi extrêmes que celui dont se servit le mari courroucé de la belle Normande, on peut se débarrasser des Lutins quand leur présence devient importune et fâcheuse ; comme ils aiment beaucoup la symétrie, il suffit, pour les rebuter, de déplacer ce qu'ils ont mis en ordre, ou de jeter çà et là de la graine de lin dans l'appartement que le gobelin habite ; sa vivacité naturelle ne lui permet pas de la ramasser ; il finit par s'impatienter, et va chercher fortune ailleurs[1] !

Cependant, les Lutins n'ont pas l'habitude de s'introduire en intrus dans les maisons qu'ils se proposent d'habiter. Avant de s'établir dans un lieu quelconque, ils tentent une épreuve qui les assure que le maître du logis est disposé à payer, par une légère condescendance, l'agrément de leur compagnie. Voici en quoi consiste cette épreuve : Ils amassent dans un coin, ou éparpillent au milieu de la maison, force copeaux et petits éclats de bois ; ils jettent de la fiente de bétail dans des seaux pleins de lait. Si le maître de la maison, remarquant ce manége, laisse les copeaux sans les ramasser, et s'il consomme le lait souillé, en compagnie de sa famille et de ses serviteurs, les Lutins, satisfaits de cette marque de déférence, s'établissent chez lui pour toujours[2].

Cette hospitalité peut donc avoir sa bonne ou sa mauvaise chance, suivant l'espèce des Lutins auxquels elle profite ; quelques esprits malfaisants se plaisent, surtout, à porter le trouble dans les lieux où ils s'installent : « Tantôt, remuant et renversant les ustensiles, tables, tréteaux, plats, écuelles, tantôt tirant l'eau d'un puits et faisant crier la poulie, ou bien ils cassent les verres, font tomber les ardoises, jettent

[1] L. Dubois, *Annuaire statist. du dép. de l'Orne*, 1809, p. 115.

[2] Henry Heyne, l'Allemagne depuis Luther, *Revue des Deux-Mondes*, 1834, t. I, p. 486 ; — Becker, *Monde enchanté*, t. I, p. 289.

des pierres, roulent par les escaliers des choses pesantes; ils entrent dans les chambres, et contrefont, soit un chat, une souris, soit un autre animal quelconque; ils foulent dans leur lit les personnes couchées, tirent les rideaux et la couverture, et s'amusent à mille singeries. Cependant, tout ceci n'a d'autre résultat que d'inquiéter les personnes de la maison et d'empêcher leur sommeil; car tout ce qui semble rompu et brisé, se retrouve le lendemain à sa place et en bon état[1]. »

Ce sont encore ces mauvais tours que l'on prête de nos jours aux Lutins, surtout dans le département de la Manche, où l'on désigne l'espèce entière de ces esprits malicieux, sous le nom de *Goubelins*. On dit que les Goubelins apparaissent souvent sous la forme d'enfants noirs[2] : signalement qui se rapporte tout-à-fait à ces *Velus* dont parle Burchard, auxquels il fallait donner de petites arbalètes et de petites bottines d'enfant, pour les engager à se fixer dans certaines maisons, où ils apportaient un abondant renfort de provisions, aux dépens des caves et des celliers du voisinage[3].

A propos des infestations de maisons par les Esprits, nous ne pouvons résister à citer ici une charmante petite historiette racontée par Henry Heyne : « Un pauvre Jutlandais devint si chagrin de la présence d'un de ces singuliers commensaux, qu'il résolut de lui abandonner sa maison. Il chargea ses misérables effets sur une brouette, et se mit en chemin pour aller s'établir dans le village prochain; mais, s'étant retourné une fois en route, il aperçut le petit bonnet rouge et la petite tête du *Kobald* qui, s'avançant hors d'une des barattes au beurre,

1 Le Loyer, *Disc. des Spectres*, p. 389.

2 P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

3 « Fecisti pueriles arcus parvulos, et puerorum suturalia, et projecisti sive in cellarium, sive in horreum tuum, ut *satyri* vel *pilosi* cum eis ibi jocarentur, ut tibi aliorum bona comportarent, et indè ditior fieres. » (Burchard, l. XIX, c. 5, fº 195 vº de l'édit. de Cologne, 1548, in-f.)

lui cria amicalement : *Wi flutten !* (Nous déménageons !)[1] » Cette ingénuité railleuse, qui dut démonter le courage du pauvre homme, était une véritable saillie de lutin.

Ne méritaient-ils pas quelque déception de cette sorte, ceux qui, par une tentative inhospitalière, essayaient de pourchasser ce peuple vif et spirituel ; qui égayait de ses malices la rusticité de la chaumière villageoise, et qui venait par son adresse au secours du travail nécessiteux ?

On raconte que les Lutins venaient quelquefois, pendant les veillées d'hiver, s'asseoir au milieu des travailleurs, et filer le lin avec eux. En s'en allant, ils jetaient un peloton par la fenêtre, et, déroulant ce fil jusqu'au plus haut des airs, s'y mettaient à cheval pour retourner au pays des nuages[2]. Si un semblable fil pouvait ramener nos lutins ici-bas, nous connaissons de pauvres solitaires qui ne se fâcheraient point de le voir se diriger sous leur toit ; dût, en grâce de l'hospitalité, toute la bande joyeuse faire son sabbat au logis !

Encore quelques mots sur notre Gobelin normand, qui, suivant la tradition, aurait une origine toute différente de celle des autres lutins. Orderic Vital, parlant de saint Taurin, premier évêque d'Évreux, qui vint de Rome dans le pays des Évantiques pour prêcher l'évangile et détruire l'idolâtrie, dit que ce saint prélat chassa du temple de Diane un horrible démon qui, pendant long-temps, ne cessa point d'habiter la ville où il faisait de fréquentes apparitions, mais sans pouvoir jamais nuire à personne. « Le vulgaire, ajoute-t-il, l'appelle *Gobelin*[3], et assure que, jusqu'à ce jour, les mérites de saint Taurin l'ont empêché de nuire aux hommes. Comme il avait obéi aux ordres du saint évêque en brisant ses propres statues, il ne fut pas à l'instant replongé dans l'enfer, mais il subit sa

[1] Henry Heyne, l'Allemagne depuis Luther, *Revue des Deux-Mondes*, 1834, t. I, p. 486.

[2] *Contes du Gay-Savoir* (Notes).

[3] *Hunc vulgus Gobelinum appellat.* (Ordericus Vitalis, lib. V.)

peine dans le lieu où il avait régné, et vit sauver les hommes auxquels il avait si souvent insulté en travaillant à leur perte [1]. »

Suivant ce témoignage de notre moine historien, le Gobelin ne serait rien moins qu'un démon orthodoxe, supérieur par l'origine et l'antiquité à la race des Lutins scandinaves. Ainsi, ce serait seulement par analogie de caractère et de mœurs qu'on lui aurait attribué le nom de Gobelin, dont on retrouve la racine gothique dans le mot allemand *Kobolt* [2].

Dans quelques parties de la Normandie, les Lutins servants sont appelés les *Huns*, à cause de ce que nous avons dit ailleurs, de leur habitude de *hanter* certaines maisons [3].

Il faut ajouter aussi que les Lutins et les Gobelins fréquentent particulièrement les vieux châteaux; les lieux solitaires et mal famés, les monuments druidiques, et tous les endroits qui peuvent recéler les trésors cachés dont ils prennent possession.

Le Gobelin règne dans l'intérieur de la Normandie; mais tout le littoral du pays de Caux est sous la surveillance et la domination du *Nain rouge*. Celui-ci a une physionomie sévère, en rapport avec la contrée abrupte et solitaire qu'il habite. Il semble que, devant ces hautes falaises, imprégnées de l'air salin de la mer; qu'au milieu de ces vallées mélancoliques, où se fondent toutes les brumes orageuses de la rive, le Nain rouge n'ait jamais perdu de vue la sombre Scandinavie, et qu'il n'ait pu se dépouiller aucunement du caractère et des habitudes qu'il doit à son origine. Comme les Duergar et les Trolds, il est d'une humeur vindicative et d'une farouche susceptibilité. Habile et passionné nécromancien, il obéit ponctuellement à l'appel des mots cabalistiques. Aussi n'est-il pas difficile d'entrer en communication avec lui; peut-être même obtiendra-t-on ses services pour réaliser certains projets de mariage, de

[1] Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. v, t. II, p. 322 de la traduction de M. Louis Dubois.

[2] La Monnoye, *Notes sur Bonaventure Desperriers*.

[3] Pluquet, *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, p. 12.

fortune, d'avenir, si ces entreprises lui paraissent dignes de sa coopération. Mais, qu'on le réclame pour un sujet qui ne mérite point son intérêt, ou qu'on le dérange pour un simple motif de curiosité, et le Nain rouge punira cruellement l'irrévérence de cette démarche inconsidérée. Informez-vous plutôt aux habitants de la vallée de Veulettes, ils vous diront que plusieurs de leurs compatriotes sont borgnes, boiteux, contrefaits, et qu'ils doivent ces infirmités aux mauvais traitements du Nain rouge. D'autres, plus heureux, ont su apprivoiser ce farouche lutin; ceux-ci n'ont eu qu'à se louer de ses bons procédés: avec eux, il versait le vin à plein verre, était aimable, courtois et joyeux compagnon.

Les pêcheurs de la vallée de Palluel passent les nuits à veiller à la garde de leurs filets, tendus à ces savoureuses truites que recherchent nos gourmets les plus délicats. Cependant, cette précaution ne serait pas suffisante peut-être pour mettre ces pêcheurs à l'abri d'une attaque violente, si l'on ne savait que la plupart d'entre eux sont en communication avec le Nain rouge. La crainte qu'inspire le sévère lutin est une meilleure gardienne de leur pêche, que les armes qu'ils sont toujours prêts à diriger contre quiconque tenterait de s'en emparer[1].

A Dieppe et dans les environs, le Nain rouge est de même parfaitement connu. Un jour, deux pêcheurs qui allaient au fond du Pollet, aperçurent, en approchant du sommet de la côte, un petit garçon assis sur le bord de la route, et lui demandèrent ce qu'il faisait là. — Je me repose, dit-il, car je voudrais reprendre ma course jusqu'à Berneville (village situé à une lieue du Pollet). — Bien! répliqua un des pêcheurs, vous pourrez venir avec nous; c'est le chemin que nous suivons aussi. — Là-dessus, ils se remirent tous trois en marche. Chemin faisant, le petit garçon inventait mille espiègleries des plus risibles, pour amuser les pêcheurs; si bien qu'ils se

[1] Notes communiquées par M. Fallue.

trouvaient très satisfaits d'avoir recruté sa compagnie. Cependant, ils étaient arrivés devant un étang qui est proche de Berneville. Là, notre malicieux gamin se saisit d'un des pêcheurs, et le lança en l'air comme il aurait pu faire d'un volant, et de manière à ce qu'il dût retomber dans l'eau. Mais ce fut une grande surprise pour le méchant lutin de voir, au contraire, que le pêcheur était tombé sain et sauf de l'autre côté de l'étang. — Remerciez votre patron, s'écria-t-il de sa petite voix cassée, qui vous a inspiré ce matin de prendre de l'eau bénite à votre lever; sans quoi, il vous fallait essayer d'un bain de surprise.

Voici une autre histoire que les vieilles femmes du Pollet racontent à leurs petits enfants: Un grand nombre d'enfants jouaient un jour sur le rivage, quand un très petit homme, le *Petit Homme rouge*, vint à passer par là, et les enfants tout aussitôt de se moquer de lui. Le petit homme se fâche, il ramasse des pierres et se met à les lancer aux insolents marmots. Il était tout seul de son côté; cependant les pierres pleuvaient comme si cent bras les eussent lancées, ce qui forçait les pauvres enfants de s'enfuir tout effrayés, quoique aucun d'eux n'eût reçu de blessures. Les petits fuyards allèrent d'abord se réfugier dans le bateau d'un pêcheur; mais le nain les suivit, continua de les bombarder si bien, que, pour se mettre à l'abri, ils descendirent à fond de cale et y demeurèrent cachés. Cependant, ils entendirent encore résonner les pierres sur le pont pendant plus d'une heure entière, et ils s'imaginaient que tout le vaisseau en serait couvert et eux ensevelis dessous. A la fin, tout parut tranquille, aucun bruit ne se faisait plus entendre; alors, ils se hasardèrent à regarder, et virent que le petit homme était disparu; quant aux pierres, il n'en restait pas une seule sur le pont. Bien contents de l'Homme rouge, qui les tenait quittes pour la peur, ils n'osèrent pas cependant le remercier par de joyeuses acclamations, mais chacun d'eux regagna sa maison à toutes jambes[1].

[1] Fr. Shoberl, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 259.

Cette fois le Nain rouge avait été moins sévère qu'il ne l'est habituellement : heureuse enfance ! les bonnes grâces et l'indulgence de tous sont pour cet âge.

Parmi les esprits familiers et domestiques, dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, quelques-uns font choix d'une personne, à laquelle ils s'attachent, et qu'ils servent fidèlement, soit qu'ils aient été liés par un pacte à cet effet, soit qu'ils en agissent ainsi de leur propre gré et par inclination[1]. Au XVIe et au XVIIe siècle, on supposait encore que les hommes remarquables agissaient sous l'influence d'esprits qui leur étaient dévoués, et auxquels ils devaient leur génie, leur courage et leur fortune. Cette croyance singulière date de loin : Wace raconte que l'archevêque de Rouen, Mauger, qui excommunia Guillaume-le-Conquérant, que celui-ci fit ensuite déposer, et que tous les historiens accusent de mauvaises mœurs et de magie, avait un Lutin nommé *Toret*[2], qui obéissait à son commandement, mais que personne ne pouvait voir :

Plusors distrent por vérité
Ke un déable aveit privé ;
Ne sai s'esteit lutin u non ;
Ne sai nient de sa façon ;
Toret se feseit apeler,
E Toreit se feseit nomer.
E quant Maugier parler voleit,
Toret apelout, si veneit ;
Plusors les poeient oïr,
Maiz nus d'els nes poet véir[3].

On connaît, en Basse-Normandie, une sorte d'Esprits appelés les *Lubins*[4]. Ils se déguisent en loups et vont rôder la nuit, cherchant à entrer dans les cimetières, sans doute pour s'y

[1] Vigneul Marville, *Mélanges d'hist. et de litt.*, t. I, p. 197.

[2] M. Aug. Le Prevost (*Notes du Roman de Rou*) suppose que ce nom est un diminutif de *Thor* ou *Thur*, divinité du Nord.

[3] Wace, *Roman de Rou*, t. II, v. 9713.

[4] Pluquet, *Contes populaires de l'arrondissement de Bayeux*, p. 14.

repaître d'une hideuse proie. Ils sont d'un naturel très peureux, et s'avancent sous la prudente direction de leur chef qui est tout noir, le plus grand de la bande, et peut-être aussi le plus peureux ou le plus brave. Au moindre bruit suspect, il donne le signal de l'épouvante en se dressant sur ses pattes et en se mettant à hurler. Aussitôt, et sans calculer les chances du combat, tous s'enfuient en criant : *Robert est mort ! Robert est mort !* Ce qui donnerait à penser que leur frayeur est stimulée par quelque souvenir tragique. On dit d'un homme timide : *il a peur des Lubins !*

Un autre démon, *Fort-Épaule*, semblable au Moine-Bourru de la Picardie, allait danser au clair de la lune dans les champs et les bois, et frappait rudement les passants [1] ! Si l'on s'en tient à la dénomination de cet étrange démon, il devait être plus terrible que tous les lutins ensemble ; mais ses mauvais tours sont aussi passés de mode dans notre siècle ! Si les Esprits ont jadis bafoué nos pères, il faut avouer que nous avons bien appris à leur renvoyer leurs insultes ; le plus simple et le plus timide d'entre nous est devenu un Fort-Épaule, et, devant notre génie incrédule, tout le cortége des puissances malfaisantes n'est plus qu'une bande dégénérée de Lubins !

[1] *Contes du Gay-Savoir* (Notes).

CHAPITRE HUITIÈME.

Trésors cachés.

Trésors des Fées ; Chercheurs de trésors ; Trésors cachés par les Anglais, par les Templiers ; Lieux divers en Normandie, supposés recéler des trésors ; légendes qui s'y rattachent : le manoir Fauvel, Néaufle, Annebaut, etc. Trésors magiques ; Robert Guiscard et Richard Cœur-de-Lion.



Très souvent le hasard, mieux encore que les plus ingénieuses recherches, révèle la présence de nombreux trésors enfouis au sein de la terre. Aux époques barbares et turbulentes, les désastres civils, les migrations des peuples, les dévastations du territoire, commandaient, en quelque sorte, ces dépôts mystérieux ; les soins jaloux de l'avarice en perpétuèrent l'usage jusqu'à notre siècle industriel et spéculateur, qui ne souffre plus désormais l'oisiveté improductive des richesses. Mais ce sont surtout les antiques sépultures et les débris d'anciens édifices détruits, qui constituent la portion la plus intéressante et la plus magnifique de nos trésors souterrains, tour-à-tour signalés et défendus, violés ou conservés par les préjugés populaires.

L'ensemble de ces préjugés compose, en effet, un système bizarre et mystérieux, très propre à soumettre la cupidité des

crédules à des alternatives terrifiantes. — N'en doutez point, vous diront les habitans des campagnes, tous les trésors sont gardés par des esprits malins, des démons, des nains, des fées — Malheur, ajouteront-ils, à celui qui, le premier, porterait une main téméraire sur un trésor enfoui ! il mourrait sans rémission dans l'année[1]. — D'ailleurs, qui ne sait que tous les trésors qui ont passé cent ans en terre, appartiennent de droit au diable, qui les garde pour en faire part à l'Ante-Christ? Sans cette précaution, où cet imposteur puiserait-il les richesses qu'il doit prodiguer à ceux qui le suivront?[2] — Voulez-vous mettre un trésor à l'abri des ravisseurs! Enterrez-le près d'un mort; celui-ci en sera le dépositaire et devra le défendre. — S'il vous faut un gardien plus vigilant et surtout plus terrible, égorgez un malheureux ou un ennemi à l'endroit qui recèle votre or ; ce fantôme irrité, attaché désormais à ce poste sanglant, ne le quittera plus[3].

Chaque article de ce système, dont nous venons d'offrir un aperçu, prévaut et se diversifie suivant l'esprit des localités et la nature des traditions en vogue.

Dans les contrées, par exemple, où le merveilleux de la féerie fut long-temps en honneur, c'est à lui que se rattachent les opinions qu'on se forme sur les trésors cachés, ainsi que le témoignent plusieurs légendes célèbres. D'après la plupart de ces récits, qui se ressemblent au fond, et diffèrent seulement par quelques détails d'ailleurs analogues, la garde des trésors appartient à un esprit fée, à une enchanteresse, victime d'un pouvoir supérieur, et condamnée, pour une expiation quelconque, à habiter, sous une forme hideuse, les profondeurs d'un lieu souterrain. Si un mortel curieux ou égaré pénètre dans sa sombre demeure, elle se réjouit, court au-devant de ses pas, et se fait aussi piteuse, aussi suppliante que

[1] *Mém. de l'Acad. celtiq.*, t. IV, p. 237.

[2] Le Loyer, *Disc. des Spect.*, p. 367.

[3] Walter Scott, *Rokeby*, chant II.

le lui permettent les entraves de sa métamorphose. Elle ne réclame qu'une grâce bien humble, une faveur bien légère : Trois baisers seulement..... qu'elle doit recevoir sous la forme hideuse dont elle est revêtue, mais qui lui rendront la beauté divine qu'elle possédait avant sa cruelle transformation. Le hardi visiteur auquel elle adresse ses plaintes en est ému et touché ; il veut tenter l'épreuve des trois baisers ! Chacun d'eux rend la pauvre captive plus affreuse, plus repoussante, plus épouvantable ! Malheur pourtant au lâche qui fuirait en ce moment ; une prompte mort punirait son manque de courage. Mais ceux qui, en semblable aventure, ont su vaincre l'horrible prestige, ont reçu en récompense tous les trésors que la fée gardait dans sa grotte [1].

Ailleurs, la possession des trésors appartient à des nains. « Sous le château de Morlaix, en Bretagne, il existe de petits hommes d'un pied de haut, vivant sous terre, marchant et frappant sur des bassins ; ils étalent leur or et le font sécher au soleil. L'homme qui tend modestement la main reçoit d'eux une poignée de métal ; celui qui vient avec son sac, dans l'intention de le remplir, est éconduit et maltraité : leçon de modération qui tient à des temps reculés [2]. »

On sait que les *Goubelins* sont préposés en Normandie à la

[1] Voyez, comme exemples des légendes dont nous donnons ici un aperçu : *l'Histoire de la Pucelle de Bâle* ; (*Mémoires de l'abbé d'Artigny*, t. IV, p. 1 et suiv. ;) — *La princesse Mazurina, tradition du mont Hiéraple* ; (*Notice insérée dans les Mémoires de l'acad. de Metz*, année 1828-1829, p. 363 ;) — *La Dame Blanche captive*, légende connue à Rougemont, village d'Alsace ; (*Ant. de l'Alsace* ; Haut-Rhin, par M. Golbéry, p. 91.) — La tradition des fées gardiennes des trésors existe aussi en Normandie : Dans une plaine qui s'étend entre deux petites communes des environs de Dieppe : *Luneray* et *la Gaillarde*, se rencontrent, notamment sur cette dernière commune, plusieurs puits très profonds ! on prétend que les fées y ont déposé leurs trésors ; elles apparaissent souvent la nuit dans cet endroit, et on les voit danser, pour charmer les ennuis de leurs veilles. (Guilmeth, *Hist. comm. des environs de Dieppe*, p. 91.)

[2] Cambry, *Voyage dans le Finistère*.

garde des trésors. Dans la lande de Cartot, commune de Lessay, chef-lieu du canton de l'arrondissement de Coutances, où fit la découverte, en 1828, d'un petit four en glaise, renfermant un grand nombre d'objets de fabrique gauloise. Une tradition de Trésors, de Revenants, de Goubelins, existait de temps immémorial dans ce quartier [1]. Ainsi, quelques parcelles de la vérité s'infiltrent toujours sous la trame mystérieuse des contes populaires.

On voit, par les traditions que nous venons de mentionner, comment les croyances de la féerie ont accrédité les illusions qui exagéraient la quantité de trésors que recèlent les entrailles de la terre. Les fées qui habitaient des grottes enchantées, ne pouvaient manquer d'avoir à leur disposition d'éblouissantes richesses; ce n'était là qu'un diminutif des merveilles d'Avalon et du palais de Péri-Banou; de même que les Duergar, devenus la phalange indisciplinée des Lutins, ou l'humble peuple des Nains, avaient dû transplanter dans les souterrains mystérieux des anciens châteaux, ou sous la pierre inexplorée des dolmens, quelques-uns de ces lingots précieux qui servaient de matière à leurs habiles travaux, lorsqu'ils avaient en leur libre possession les mines d'or et d'argent des montagnes scandinaves. Au reste, on conçoit sans peine que de semblables richesses ne font point la fortune des *chercheurs de trésors*; ce qui n'empêche pas cette estimable classe d'industriels de fouiller les peulvans et les dolmens, et de bouleverser les plus curieux monumens de nos campagnes; comme s'il n'était rien, à la fois, de plus défiant et de plus crédule que la cupidité [2].

En remarquant que la croyance, où l'on est vulgairement, que les trésors cachés sont placés sous la sauve-garde et la

[1] De Gerville, Notice sur quelques objets d'antiquité; *Mém. des ant. de Normandie*, t. XV, p. 291.

[2] Nous indiquons, au chapitre des Monuments druidiques, ceux qui sont réputés pour recéler des trésors.

défense des Esprits, a été favorisée par son alliance avec le merveilleux de la féerie, accréditée ensuite par les idées du christianisme, qui considère les richesses et les biens de ce monde comme les pompes et le domaine de Satan, il n'est point inutile de rappeler que cette croyance est encore une de ces nombreuses superstitions qui remontent jusqu'aux dogmes de l'antiquité classique. On voit au Louvre, dans le musée des Antiques, un autel consacré à *Jupiter gardien* et au *Génie des Trésors*, par C. Julius, affranchi d'un empereur[1]. Il était d'usage, en effet, d'enterrer avec les richesses enfouies, une petite idole chargée de leur défense et de leur conservation, et dont, sans doute, on ne pouvait violer le droit protecteur sans se rendre coupable d'un sacrilège, mais dont on tentait de désarmer le courroux par une pieuse offrande, quand le hasard vous avait départi quelque heureuse découverte.

C'est vraiment une considération curieuse, dans l'histoire des superstitions, que la persistance des préjugés qui obscurcissent l'intelligence, et pèsent sur la conscience humaine, et la persistance des passions, non moins tenace que celle des préjugés. Quelque chimériques que soient les croyances relatives aux trésors cachés, comme elles offrent à l'illusion un point d'appui matériel, qu'elles irritent d'une apparence de réalité l'ardeur d'un espoir cupide, elles ne pouvaient manquer de trouver de nombreux adeptes parmi cette population désireuse qui n'a point d'autre richesse que ses rêves! On peut affirmer que, dans la Normandie, il n'y a pas un village, pas une ruine, pas un emplacement dont l'ancienne occupation soit démontrée par des traditions plus ou moins véridiques, où l'on ne vous indique des trésors supposés[2]. Un fait avéré donne naissance à mille contes absurdes, qui surchargent l'imagination de la multitude ignorante de fausses espérances et de vaines terreurs, et font, des rêves de sa cupidité, un cau-

[1] Visconti et Clarac, *Description des Antiques*, p. 120.

[2] L. Dubois, *Annuaire statistique de l'Orne*, 1809.

chemin plein d'angoisses. — A tel endroit, vous dit-on à chaque pas, dans telle pauvre chaumière, il y avait un trésor caché; le diable s'y montrait chaque jour, sous la forme d'un chien ou d'un animal inconnu. On commença alors à faire des perquisitions pour trouver le trésor; mais, à mesure que les travailleurs avançaient dans leur opération, ils étaient troublés par des cris horribles, par des apparitions effrayantes; le fantôme de la personne à qui avaient appartenu les richesses enfouies, ne cessait d'errer à l'entour, en réclamant des prières pour le salut de son âme. Le trésor a été découvert, mais ceux qui l'ont enlevé de sa cachette sont morts misérablement avant l'année révolue !... Cette terrible catastrophe ne dissuade pas cependant de la préoccupation de faire une heureuse rencontre; il est vrai qu'on peut donner le change à la vengeance des esprits infernaux, en faisant *tirer* le trésor trouvé, par un cheval, un chien, ou quelque autre animal propre à cette fonction expiatoire, c'est-à-dire à peu près impropre à toute autre. Nous avons eu un exemple remarquable d'asservissement à ce préjugé, lors de la découverte d'un trésor antique, faite à Berthouville, petite commune près de Bernay, le 21 mars 1830. Ce trésor, qui se composait d'environ soixante-dix objets en argent : de vases, de patères, de figurines, etc., fut révélé d'une manière tout-à-fait fortuite. Une tuile romaine, placée debout, à un demi-pied de la surface du sol, arrêta la charrue d'un villageois qui labourait son champ. Pour se débarrasser de cet obstacle, le laboureur emprunta la pioche d'un ouvrier voisin, et parvint facilement à arracher cette tuile; il put alors contempler sa riche trouvaille ! Mais la joie ne troubla point sa présence d'esprit; à l'aide de la pioche, il arracha, sans y porter les mains, le précieux dépôt de sa cachette, le fit entrer dans un sac, et le chargea sur le dos de son vieux cheval, victime innocente, dévouée au sacrifice[1] !

Tous les possesseurs de trésors ne sont pas aussi hasardeux

[1] Aug. Leprevost, *Mém. des Antiq. de Normandie*, années 1831-1833, p. 75.

que le propriétaire de Berthouville. Quand on soupçonne qu'un trésor est caché dans une maison, ceux des habitants qui sont un peu inquiets du salut de leur corps ou de leur ame, vont consulter un prêtre, parce que son ministère lui donne droit de subtiliser à Satan toutes ses richesses[1]. Le prêtre, comme on doit s'y attendre, refuse de se prêter à ce manège superstitieux : mais on se garderait bien alors d'interpréter son refus par un motif raisonnable; on l'explique plutôt par des insinuations assez peu flatteuses, quoique très discrètes, en répétant tout bas que le prêtre ne s'est pas trouvé assez pur pour tenter l'œuvre qu'on réclamait de lui. Mieux avisé, après cette tentative malheureuse, on s'adresse aux *chercheurs de trésors*, que le paysan normand ne désigne point autrement que par l'épithète semi-diabolique de sorciers, qui donne la mesure du pouvoir occulte qu'il leur suppose. Les sorciers, chercheurs de trésors, sont toujours assez damnés pour affronter le diable; aussi ne manquent-ils pas de découvrir les trésors et de s'en emparer frauduleusement, aux lieux même où jamais trésor ne fut caché; c'est-à-dire qu'ils préfèrent, après avoir soutiré quelqu'argent *à ceux qui les font travailler*, passer pour exercer une industrie de fripons, plutôt que de laisser croire qu'ils font un métier de dupes.

Mais, de ce que nous voyons ici le génie des chercheurs de trésors se mettre au service des hallucinations les plus absurdes, des crédulités les plus niaises et des inductions les plus erronées, il ne faut pourtant rien inférer de désavantageux sur l'importance et la dignité de la profession en elle-même. L'historique des *chercheurs de trésors* leur offre plus d'un motif de se prévaloir : l'antiquité de leur origine mérite d'a-

[1] Les auteurs de la *Biblioth. Germanique* ont inséré, dans leur 44e vol., p. 138, une formule latine des exorcismes que l'on prononçait pour chasser les Diables gardiens des trésors cachés; et M. Aug. Leprevost (Mémoire cité ci-dessus) a rapporté un exorcisme analogue, qui se trouve dans deux très anciens manuscrits de la Bibliothèque de Rouen, sous ce titre : *Oratio super vasa in loco antiquo reperta*.

bord d'être citée, puisque le code Justinien mentionne leur existence, en prohibant, par une loi spéciale, l'emploi de la magie dans leurs opérations [1]. En dépit du code Justinien, et des excommunications foudroyantes auxquelles ils ont été en butte, les *chercheurs de trésors* se sont multipliés et propagés par toute la terre. Il n'est point de contrée, quelque lointaine et inconnue qu'on la suppose, qu'ils n'aient soumise à leurs cupides investigations. Au Mexique et au Pérou, on les rencontre sur les chaînes de montagnes, à la source des fleuves, aux lieux jadis habités, cherchant les filons de métal, les pépites d'or, ou les richesses enfouies des Incas. Ailleurs, sur les rivages solitaires de l'île de la Tortue, au fond des criques sauvages de la côte de Manhattan ou de Long-Island, on les retrouve, sous le nom de *Monney-diggers*, interrogeant chaque arbre, chaque rocher, et palpitant d'espérance et de joie s'ils viennent à découvrir quelques caractères bizarres et mystérieux, indice certain que de hardis boucaniers ensevelirent jadis leurs trésors près de cet endroit. On les suit, enfin, à la trace de leurs dévastations, dans le nord de l'Europe, en Sibérie, et jusqu'au milieu des steppes immenses de la Tartarie; on les voit occupés à ouvrir ces collines factices, vastes tombeaux où dorment les hordes de Tartares qui ravagèrent l'empire romain, et qui voulurent être inhumés avec les masses incalculables de métaux précieux dont ils avaient dépouillé le monde [2]. La révolution française, avec son émigration et ses proscriptions, leur a ouvert une mine féconde et nouvelle, que de long-temps ils ne cesseront d'exploiter, mais sans renoncer pour cela aux chimériques espérances que d'antiques traditions leur ont léguées; ils vont redemandant, avec une persévérance infatigable, à la Bretagne ses trésors druidiques, à la Normandie les richesses enfouies par les Anglais, lorsque, sous Charles VII, il furent brusquement forcés d'abandonner cette

[1] *Lex unica de Thesaur.*, lib. X., § XV, Cod. Justinian.

[2] *Gazette littéraire*, septembre 1830.

province[1]. Malheureusement, les Anglais ont mis en usage toutes les ressources de leur génie prudent et inventif, pour dépister la cupidité normande. Il y a, dit-on, près de la rue Glatigny, à Toutainville, commune située dans le canton de Pont-Audemer, des carrières où la tradition entasse des monceaux d'or. Mais les Anglais ont su rendre ces souterrains invisibles à tous les regards, sans quoi la rue Glatigny serait devenue le pays des bienheureux, l'Eldorado de la Normandie. Suivant l'assertion d'un vieux livre dont on parle avec foi dans le pays, il y aurait aussi, dans la commune de Foulbec, canton de Beuzeville, un immense trésor enfoui par les Anglais, sur une côte dite *des grandes Bruyères*, où se trouve un grand nombre de tuiles romaines. Pour ce trésor là, il est bien entendu que les sorciers ou autres chercheurs de trésors n'auront rien à y prétendre. Le vieux livre a insinué à quel charitable emploi cette future trouvaille doit être destinée, en disant qu'elle suffirait à nourrir, pendant douze ans, les habitans de la commune[2]. Voilà donc une bonne prétention à faire valoir pour les habitans de Foulbec; car la vertu des maléfices ne saurait être éternelle. Nous avons, d'ailleurs, une preuve que les cachettes des Anglais peuvent quelquefois être surprises. A la fin de l'année 1830, on trouva à Planquery, plus de huit cents pièces de monnaies frappées en France, par les Anglais, vers 1430; il est vrai que ce n'étaient que des pièces de billon, et pour cette cause peut-être, on avait épargné les sortilèges qui devaient les protéger[3].

Nos modernes chercheurs de trésors ne se contentent plus, pour arriver à leurs fins, d'employer les pratiques usées de l'art cabalistique et les expériences suspectes de la baguette divinatoire. Un exemple remarquable nous a prouvé que le

[1] L. Dubois, *Annuaire statistique du départ. de l'Orne*, 1809.

[2] A. Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*, t. II, p. 440.

[3] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*, p. 23.

perfectionnement de leurs procédés correspond aux plus lumineux progrès de la science.

Au temps de leur prospérité, les Templiers avaient fondé, au Grand-Andely, une maison de leur ordre. Or, un des habitants actuels du bourg que nous venons d'indiquer, connaisseur érudit des antiquités de sa localité, s'est persuadé, d'après des conjectures plus ou moins fondées, que, lors de la persécution générale dirigée en France contre les Templiers, ceux des Andelys, avant de fuir et de se disperser, avaient enfoui leurs trésors en quelque endroit du voisinage. Notre Normand songeait souvent que la découverte de ces richesses, ensevelies tout à la fois dans les profondeurs de la terre et dans les abîmes de l'oubli, serait un excellent coup de fortune; mais il était trop prévoyant pour entreprendre à l'aventure une recherche aussi hasardeuse, et d'un esprit trop raffiné pour se laisser duper par les insignifiantes jongleries des sorciers. Cependant, les prodigieux résultats du magnétisme, confirmés et prônés par les savants, attirèrent son attention, gagnèrent sa confiance. Bientôt notre industrieux spéculateur, transformé en une sorte d'adepte mystique, rassemble autour de lui les *sujets* qu'il veut dévouer à ses expériences, puis commence à magnétiser avec une ferveur qui paraît un gage assuré de succès. D'un autre côté, les somnambules, ou supposées telles, se sont prêtées parfaitement aux vues de leur initiateur. C'est d'après les indications journalières qu'elles lui fournissent, que celui-ci a fait perforer, en tous sens, une colline située dans le voisinage de l'hôpital, et dont les flancs avares recèleraient, dit-on, les richesses qui sont devenues l'objet d'une si âpre convoitise. Vingt mille francs ont été dépensés, déjà, en recherches infructueuses. Cependant, notre industriel n'est point encore au bout de son crédit ni de ses espérances, en sorte que nous ne pouvons faire connaître à nos lecteurs le résultat définitif de cette bizarre et nouvelle spéculation.

Dans le département de la Manche, on croit qu'on peut ar-

river à la découverte des trésors cachés, par un moyen plus simple qu'aucun de ceux que nous avons indiqués, et qui ne doit amener nul fâcheux résultat, soit pour la conscience, soit pour la vie. Les *Chiens noirs*, dit-on, à qui est confiée la garde des trésors, se rendent parfois le soir dans quelque demeure du voisinage. Si les habitants de la maison se montrent hospitaliers, s'ils ne s'éloignent point avec répugnance du chien noir, s'ils lui donnent libéralement à manger, celui-ci finira par parler, c'est-à-dire conduira son hôte à la mystérieuse cachette, et lui permettra de lever le trésor sans qu'il lui en arrive aucun mal. On cite, dans certains villages, des personnes enrichies de cette façon [1].

Chaque trésor caché a son histoire; car il se lie toujours, à l'existence ou à la découverte d'un trésor, certaines particularités surprenantes et dramatiques : traits d'imagination empruntés, comme nous l'avons remarqué déjà, au système des croyances générales. Nous avons rassemblé ici quelques-uns de ces épisodes, dont nous pouvons garantir l'authenticité traditionnelle.

Dans le bois du Manoir-Fauvel, et au-dessus du sol, il y a une pierre qu'on n'a jamais pu soulever. Un animal, sujet à des transformations très capricieuses, fait sentinelle, la nuit, à cette place. Si un cavalier vient à passer par là, l'animal se jette en croupe derrière lui. Dès qu'il sent ses flancs pressés par ce fardeau diabolique, le cheval s'élance et *va un train d'enfer*, tant que la nuit dure. A l'approche du jour, l'animal descend, le cheval reprend son allure ordinaire, le voyageur se remet en sa route. De ces espiégleries du diable, les croyants préjugent *qu'il y a de quoi*, c'est-à-dire un trésor sous la pierre du Manoir-Fauvel.

Autrefois, il y avait un trésor caché dans la propriété dite du Fourneau, à Sainte-Croix-sur-Aizier; il était gardé par un animal ressemblant à une oie. Un villageois, dont les descen-

[1] P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 219.)

dants habitent encore le pays, aperçut, certain jour, l'oie suspecte perchée sur le pignon de la maison. Notre homme avait pris part à des libations assez copieuses, et son courage naturel se trouvait exalté par l'influence du gros cidre. La vue de l'oie le taquinait au point qu'il se prit à ramasser des pierres, puis à les jeter, l'une après l'autre, à la bête damnée. Celle-ci reçut cette aubaine brutale comme une pluie de dragées, ne bougea point de place, se contentant de répondre à chaque coup de pierre par une gracieuse salutation. Mais la nuit suivante, l'oie se vengea bien du mal-intentionné paysan; elle vint, avec un petit sifflement très reconnaissable, se pelotonner sur sa poitrine, lorsqu'il s'apprêtait à dormir, et demeura dans cette position jusqu'au matin.

Il n'y a plus d'oie ni de trésor au Fourneau, depuis une quarantaine d'années. Le propriétaire du lieu parvint à savoir en quel endroit était caché le trésor, qu'il fit prudemment déterrer par sa sœur, et traîner ensuite par son vieux cheval. La sœur et le cheval sont morts dans l'année, l'oie est disparue; si bien que le frère, comme il l'avait projeté, a pu garder la somme des richesses sans partage ni discussion.

A l'Epine-de-la-Haule, dans la commune de Bourneville, un bœuf gardait un trésor. Un homme du pays, qui cherchait à emprunter de l'argent, reçut cette réponse d'un de ses voisins : Eh ! va en demander au *bœuf de la Haule*. Les misérables se laissent tenter par les ressources les plus hasardeuses; l'emprunteur, éconduit avec un mauvais conseil, se résigna à le suivre; il s'en alla par-devant le bœuf adresser son humble supplique. Le gardien mystérieux ne fit point la sourde oreille : « Il y a six livres sous un de mes pieds, répondit-il aussitôt; viens les chercher si tu l'oses. » Mais le ton, plutôt encore que les paroles, apprit assez à notre villageois que la tentative n'était pas bonne à faire. Depuis cette aventure, on disait proverbialement d'un emprunteur qu'on évinçait : *Il s'est adressé au bœuf de la Haule*. Le trésor de l'Epine-de-la-Haule a été enlevé une nuit de Noël.

Dans la commune de Vatteville, à l'entrée de la forêt de Brotonne, se trouve un tertre qui paraît être un tumulus, et qu'on appelle la *butte à l'écuyer*. Un trésor est gardé en cet endroit par des animaux étranges. Quelquefois, le trésor est mis à découvert aux yeux des passants, mais les animaux ont toujours soin d'effrayer ceux qui tenteraient de s'en emparer. C'est ainsi que deux voyageurs furent suivis, un soir, depuis la butte à l'écuyer jusqu'à la Vacherie, sur la commune d'Aizier, par un animal mince et de formes déliées, qui, arrivé en ce lieu, prit tout-à-coup une taille gigantesque, s'approcha de la falaise, et se précipita dans la Seine avec un épouvantable fracas. On a plusieurs fois essayé de faire des fouilles à la butte à l'écuyer, mais les animaux ont toujours su écarter les travailleurs, et remplir les excavations qu'on avait creusées[1].

Dans la commune de Tourville, il y a, au hameau de Pincheloup, la *fosse du trésor*, gardée par le diable. Avant la révolution, on envoya la garnison de Pont-Audemer y faire des fouilles[2]; mais on ne nous a point appris si le succès couronna cette expédition.

A Barneville, département de l'Eure, un ouvrier, en faisant les fondations d'un fourneau à briques, trouva, dit-on, il y a une vingtaine d'années, un coffre rempli de dentelles, et un chaudron plein de pièces d'or. A la suite de cette découverte, l'ouvrier fut attaqué d'une fièvre occasionnée par la frayeur que lui causait cette idée : qu'il n'avait pu s'emparer d'un trésor caché sans devenir la proie du diable. En peu de jours le pauvre villageois fut conduit au tombeau, et ses compatriotes, aussi entichés que lui de préjugés superstitieux, ne manquèrent pas de donner à sa mort une explication chimérique : La tradition annonçait, disait-on, l'existence d'un trésor

[1] Notes communiquées par M. A. Canel.

[2] A. Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*, t. I, p. 307.

caché sur le territoire de la commune de Barneville ; treize jeunes gens de ce village se réunirent pour aviser aux moyens d'obtenir du diable la découverte de ce trésor. Ils complotèrent d'abord de faire dire une messe *à rebours*, et, chose inouïe, un prêtre ne craignit pas de prêter son ministère à cette messe sacrilége. Mais, au moment solennel de la consécration, la colère du ciel se manifesta par un signe éclatant : une nuée de mouches descendit sur l'autel ; environna le prêtre, qui fut, pendant quelques instants, soustrait aux regards des assistants. C'était là un avertissement miraculeux, bien propre à faire rentrer les coupables en eux-mêmes ; cependant ils n'en tinrent pas compte, ou plutôt ils regardèrent ces prodiges menaçants comme autant de garanties de leur alliance avec Satan, et, par conséquent, du succès de leur entreprise. A l'issue de la messe, ils déposèrent douze boules rouges et une noire dans une urne, et se préparèrent à tirer au sort ; celui d'entre eux qui amènerait la boule noire, devait se vouer au démon pour être mis en possession du trésor ; que ses compagnons se réservaient de partager. Ce pacte explique suffisamment comment on arriva à la découverte du trésor, et comment l'auteur de cette découverte mourut, peu de temps après, des tortures que lui fit éprouver le diable, impatient de se saisir de sa proie.

Le fond d'Orival, situé dans la vallée de Fécamp, près de Colleville, renferme des grottes où sont cachés, dit-on, des trésors. Pour conjurer l'esprit infernal qui veillait en ce lieu, on s'y rendait autrefois en procession, à certaines époques de l'année. Mais, au moment de pénétrer dans les grottes, la sainte bannière se trouvait toujours retenue par une main invisible. Ni l'eau bénite dont on aspergeait avec profusion les parois du souterrain, ni le chant des hymnes pieuses entonnées en chœur par toute l'assistance, n'avaient le pouvoir de déjouer le charme diabolique. N'ayant pu triompher de l'en-

nemi, on imagina sagement de le confiner à tout jamais dans son antre, au moyen d'un mur très épais, fortifié encore de barreaux de fer [1].

Près du bourg de Briquebec, est une montagne nommée Brémont; la tradition rapporte qu'une ville du même nom existait en ce lieu. Des cavernes, ajoute-t-on, sont creusées dans la montagne, elles renferment d'immenses trésors gardés par une truie qui vomit des flammes. Un Italien entreprit de combattre cette sentinelle d'une nouvelle espèce; mais il eut affaire à si forte partie, qu'il se vit contraint de se retirer honteusement [2].

Dans la commune de Boulon, se trouvent les ruines d'une chapelle dépendante de l'ancien château disparu des seigneurs du Thuit. Les vieilles traditions locales, qui parlent beaucoup de trésors enfouis jadis sous ces ruines, supposent qu'ils en ont été enlevés, il y a environ trois siècles, par les religieux de l'abbaye de Barbery, située à peu de distance [3].

A une demi-lieue de Flers, non loin de la forêt d'Halouse, dans la commune de la Lande-Patry, on voit l'emplacement d'une ancienne forteresse qu'entouraient des fossés profonds remplis d'eau, et que défendaient d'énormes murailles de cinq pieds d'épaisseur, d'une maçonnerie presque indestructible. Ce châtel était occupé jadis par les seigneurs de la Lande compagnons de Guillaume-le-Conquérant, quand il partit pour l'Angleterre. Le dernier des seigneurs de cette race a laissé un renom exécré, que perpétue une tradition fabuleuse : Au milieu de la motte sur laquelle se dressait la forteresse, doit exister, selon les gens du pays, un puits qui renferme les bijoux, l'argenterie, tous les trésors du *Ganne* [4].

[1] Fallue, *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, p. 8.

[2] P. Le Fillastre, Superstit. du canton de Briquebec, (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

[3] Vaultier, Recherches sur l'ancien pays de Cinglais; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, année 1836, p. 52.)

[4] *Ganne* ou *Gâne*, dans la langue du moyen-âge, a la signification de traître félon; ce mot se retrouve dans celui de *Ganelon*, qui est le nom d'un

dont la contrée a jadis subi le joug. D'autres richesses sont encore cachées sous les fondements du château. Une vieille femme, qui pénétra, il y a plusieurs années, parmi ces ruines, trouva un grand vase ouvert, rempli d'or, avec un chapelet posé dessus, comme un talisman protecteur. La peur luttant avec la convoitise chez la pauvre vieille, elle se saisit seulement du chapelet, et s'en vint chercher son mari pour recueillir l'or. Mais, triste désappointement! Quand les deux époux arrivèrent, ils ne trouvèrent plus rien de ces trompeuses richesses. C'est que, le chapelet enlevé, le diable avait pu reprendre ses droits sur l'antique trésor; et puis, le Ganne, disait-on, avait livré lui-même son héritage à Satan, sans doute à titre de redevance[1].

Le trésor magique que garde l'*Homme blanc*, dans les souterrains du château de la Robardière, nous a été révélé par une tradition druidique, parfaitement caractérisée.

Le château de la Robardière, autrement dit la forteresse des comtes Robert, est situé sur la lisière méridionale de la forêt de Dreux. Cette forteresse avait été bâtie, dit-on, sur les fondements d'un temple druidique; elle est maintenant en ruines; mais ses caves souterraines n'ont point été endommagées par le temps. Leur étendue est telle, que, parmi les personnes qui y sont descendues, aucune n'a pu en trouver le bout. Au fond de l'une de ces caves, se trouve un caveau fermé de portes de fer, renfermant le trésor immense dont l'Homme blanc est le gardien vigilant.

L'Homme blanc est un resplendissant fantôme qui fait ses apparitions aux plus beaux anniversaires de l'année, aux fêtes de la Vierge, surtout à celles de la Conception et de la Nati-

personnage que les romans du cycle de Charlemagne ont diffamé. Il y a, en Normandie, plusieurs châteaux gannes, c'est-à-dire plusieurs demeures seigneuriales stigmatisées de cet odieux surnom.

[1] Galeron, Rapport sur les Recherches archéologiques faites dans l'arrond. de Domfront; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, années 1829-1830.)

vité. Tantôt il plane sur les ruines du château, tantôt il se repose sous les arbres séculaires de la forêt, ou sur trois énormes pierres brutes gisant à travers une avenue qu'on appelle, à cause de cela, le chemin de la Pierre-Levée. Quelquefois l'Homme blanc se transforme en dragon volant ou en globe lumineux, emblêmes de la divinité chez les Celtes. Lorsqu'il se montre sous forme humaine, sa taille est de six à huit pieds; il est vêtu d'une longue robe blanche; sa tête est aussi couverte d'un voile blanc, ou, quand elle est nue, sa longue chevelure d'un blond d'or flotte sur ses épaules, et une couronne de feuillage ceint son front. Au lieu d'une robe, il revêt quelquefois une peau de mouton d'une laine épaisse et très blanche; sa main est armée d'un long bâton, en signe d'autorité. L'Homme blanc est paisible et inoffensif; jamais son courroux ne s'allume que pour ceux qui attentent à son trésor. Gardien implacable, il est cependant, dans le cours de l'année, une heure d'exception où il doit abdiquer ses droits; le jour de Noël, pendant la messe de minuit, tous les trésors sont affranchis de leurs gardiens; le caveau de fer voit s'ouvrir ses portes formidables; chacun peut entrer et puiser à son aise. Malheur, toutefois, à ceux qu'un désir avide retiendrait trop long-temps en ces lieux! Aux dernières paroles du service divin, les portes du caveau se referment subitement, sans laisser passage à un gémissement, à un soupir [1]. La terreur qu'inspire l'éventualité d'une pareille catastrophe, n'a pas peu contribué à conserver la tradition des trésors du caveau souterrain; par prudence, il vaut mieux croire que d'aller y voir.

Voici une variante assez singulière des histoires de trésors cachés sous les débris d'anciens châteaux : Dans la commune d'Appeville-Annebaut, canton de Monfort, près de Pont-Audemer, on voit encore quelques restes du magnifique château que le fameux Claude Annebaut, amiral de France sous François Ier

[1] *Mém. de l'Acad. celt.*, t. IV, p. 456.

et Henry II, voulut se faire construire, mais qu'il conçut sur un plan si gigantesque, qu'il ne put en mener à fin l'entreprise. Il y a une quarantaine d'années, ce château existait encore tel que l'avait laissé son fondateur; mais aujourd'hui il n'en subsiste plus que deux énormes monceaux de maçonnerie, renfermant deux ou trois appartements et un bout de corridor. A l'époque où l'on construisait cette orgueilleuse demeure, le peuple, qui n'osait s'expliquer les lenteurs du travail par un motif qui paraît mettre en question la puissance du noble seigneur d'Annebaut, prétendait que le diable s'était mêlé de l'entreprise, et qu'il démolissait, pendant la nuit, l'ouvrage achevé durant le jour. Bien loin de supposer que l'argent ait manqué, il répète aujourd'hui qu'un trésor a été laissé dans les fondations. Ce trésor, renfermé dans un coffre, surnage au-dessus des eaux qui ont pénétré dans les appartements inférieurs; nul ne pourra jamais s'en emparer, car celui qui, après avoir approché du bord, tenterait de le saisir, serait entraîné au fond de l'abîme par une force surnaturelle, contre laquelle même une lutte désespérée ne saurait prévaloir[1].

Voici un autre exemple de trésors magiques, tout-à-fait différent de ceux que nous venons de citer, et qui paraît se rapprocher du merveilleux de la féerie : Il y a un champ, dans un village des environs d'Alençon, qui, à certain jour, et au lever du soleil, paraît tout couvert de pièces d'or et d'argent. *Les louis d'or se cueillent à la rosée du matin*, dit le proverbe; mais ceux-ci pourtant ne sont qu'une apparence mensongère, et, quelque vigilant que soit le convoiteux, il ne pourra rien saisir, à moins qu'il ne soit muni de quelque objet béni : médaille, croix ou chapelet. En jetant cet objet dans le champ, les pièces qu'en tombant il aura touchées deviendront réelles, et pourront être recueillies par celui qui aura mis cette ruse en usage.

Dans le canton de Briquebec et en d'autres lieux, on raconte que de pauvres villageois, en marchant la nuit, ont aperçu sur

[1] A Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*, t. II, p. 295.

la terre des rubans ou des monceaux d'argent. Lorsqu'ils se baissaient pour les ramasser, ils ne trouvaient plus rien à saisir sous leurs doigts avides. Ces richesses si attrayantes n'étaient que des *illusions*[1].

D'autres champs, en Basse-Normandie, paraissent également couverts de pièces d'or et d'argent, mais celles-ci sont bien réelles; on peut les recueillir, à condition de ne pas les perdre de vue jusqu'à ce qu'on ait, en se retirant, franchi certaines limites, sans quoi, tout ce que l'on tenait, disparaît aussitôt. Ainsi, selon une tradition orale qu'on nous a rapportée, une petite fille, qui gardait son troupeau près d'un de ces terrains magiques, ayant aperçu la brillante moisson, se mit à ramasser tout ce qu'elle put, et, sans perdre de vue son trésor, allait l'emporter, lorsqu'elle entendit tout-à-coup une voix qui criait : « Gare les brebis, à l'avoine ! » Elle tourna instinctivement la tête, et sa précieuse récolte était disparue.

Cette dernière tradition présente une remarquable analogie avec celle qui règne, en Irlande, sur les *Cluricaunes*, petits nains, possesseurs de trésors qu'on peut les forcer de révéler, si, lorsqu'on les attrape, on ne les perd pas un instant de vue, mais qui parviennent toujours à vous échapper, par une surprise analogue à celle que nous venons de rapporter.

A Athis, près des ruines mal famées d'un ancien château, se trouve une ferme où les mauvais esprits font de temps à autre des apparitions. Un matin, la cour de cette ferme parut comme pavée de pièces d'argent. Deux valets qui sortaient de la maison furent témoins du miracle. Frappés d'étonnement, ils rentrèrent pour se consulter avec leurs maîtres au sujet de cette prodigieuse fortune; mais, lorsqu'ils retournèrent sur le seuil de la porte, ils ne trouvèrent plus rien. La leçon, que l'on peut tirer de cette espèce de contes, sur la vigilance absolue que réclame la conservation des richesses, est très

[1] P. Le Fillastre, Superstit. du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

propre à flatter, à encourager même la tenace cupidité, particulière aux Normands.

Les fameux souterrains de la tour de Neaufles ont donné lieu à une tradition qui offre quelques points de ressemblance avec celle du château de la Robardière. La tour de Neaufles est aussi une forteresse ruinée, située à une lieue du château de Gisors ; on dit que ses souterrains communiquent avec ce château, en passant sous le lit de la rivière qui l'en sépare.

Le grand souterrain de Neaufles, comme celui de la Robardière, recèle un trésor magique, enfermé sous des grilles de fer, d'un travail merveilleux. L'auteur d'une notice insérée dans le *Mémorial des Sciences et Arts*, rapporte le témoignage d'un ouvrier qui, ayant travaillé dans les souterrains de Neaufles, prétendait avoir vu et touché ces belles grilles[1]. Elles forment une barrière impénétrable qui, suivant le dire des anciens du pays, défend l'entrée d'un temple magnifique. Ce temple est consacré au Veau d'or, dont l'image resplendissante s'élève au fond du sanctuaire. Un amas de richesses, à rebuter la soif de l'avarice même, est étendu aux pieds de l'impure idole. L'or, l'argent, les diamants, les pierres précieuses, s'étalent à profusion sur les murailles et les plafonds du temple, comme autant de monuments de l'avidité insatiable des désirs humains ; il semble, en effet, que toutes les pompes de Satan, prohibées par la sainte pauvreté du christianisme, se soient réfugiées dans cet asile mystérieux ! Au reste, il n'est donné à nul être humain d'y pénétrer, même au péril de son ame ; Satan défend son sanctuaire par tous les prestiges de la magie ! Des ouvriers, qui avaient reçu l'ordre de déblayer les souterrains, ayant tenté de pénétrer sous ces voûtes ténébreuses, se virent forcés d'interrompre leurs travaux : des gouffres enflammés s'entrouvraient sous leurs pas ; l'air s'imprégnait autour d'eux de vapeurs fétides ; des

[1] *Mémorial des Sciences et Arts*, tome II, p. 518.

apparitions hideuses fascinaient leurs regards, et ils entendaient mugir à leurs oreilles les grincements épouvantables de l'enfer irrité! Mais le puissant exorcisme du jour de Noël peut encore une fois réduire tout ce prestige à néant. A la lecture de la généalogie, qui se fait à la messe de minuit, les grilles de fer du souterrain s'ouvrent silencieusement, de peur de réveiller un écho délateur, tandis que le Veau d'or et ses richesses sataniques sont livrés, vaincus et sans défense, à la main audacieuse qui oserait s'en emparer! Il n'est pas besoin d'ajouter que le téméraire qui affronterait les mystères du temple de Neaufles, courrait le même péril que celui qui tenterait une entreprise semblable dans le caveau de l'Homme blanc. Ainsi que nous l'avons remarqué déjà, toutes ces belles légendes merveilleuses, tous ces beaux contes de la féerie, ont des conclusions dérisoires! ils ressemblent, par là, aux rêves du sommeil, qui n'atteignent jamais au dénouement suprême! Mais peut-être est-il bien qu'il en soit ainsi, que l'idéal soit mis sous la défense de l'impossible, afin que nous soyons provoqués à la poursuite de la réalité; car si les rêves n'étaient pas railleurs, mobiles et fuyants, l'homme ne voudrait jamais que rêver.

Il serait difficile de faire l'énumération complète de tous les trésors que la tradition signale en Normandie; cependant, à la suite de ceux que nous mentionnons dans cet article, il faut ajouter ceux que M. Pluquet a indiqués dans son recueil des superstitions populaires du Bessin : à Saint-Vigor, un veau d'or enfoui dans un banc de sable, lors de la destruction du temple de Belenus; à Ver, une poule d'or et ses douze poussins, sous la chapelle de Saint-Gerbold. Sous la chapelle ruinée de Sainte-Catherine de Bar-le-Roi, à Noron, on cherche un tonneau de pièces d'or. A Rye, on a fait des fouilles auprès de l'église et de l'ancien château, afin de découvrir un trésor qui a été enfoui par les anciens seigneurs de Rye[1].

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*, p. 22.

Sur le versant de la côte de la Vierge, aux environs de Fécamp, se trouve une immense excavation, nommée le *Trou à la monnaie*, à cause des trésors qu'elle renferme.

Dans le fond des Vaux, situé vers Yport, sont enfouis des canons remplis d'or et d'argent [1]. C'est avec cette mitraille précieuse que sont chargés aussi les canons enterrés à Bruneval, auprès de l'église, sous une épine blanche [2].

Les religieux de Jumiéges possédaient, à ce que l'on prétend, une somme immense destinée à la rançon du roi, en cas de captivité. Ce trésor était caché de manière à ne pas être découvert, et l'endroit ne devait être connu que de quelques religieux, qui juraient de garder, sur ce dépôt, un secret absolu. Depuis la destruction de l'abbaye, il n'y a guères plus de chances de retrouver ce trésor, dont assurément les moines ne se seraient pas fait faute d'user, si son existence avait été autre chose qu'une ambitieuse présomption.

Le long de la côte d'Yville, aux environs de Jumiéges, existent plusieurs excavations, dont l'une, nommée le *Trou de fer*, est supposée recéler un trésor. Il y a environ une quarantaine d'années, un prétendu sorcier engagea les habitants du voisinage à creuser le rocher, dans l'espoir d'une riche découverte. On ne travaillait que la nuit, à la lueur des cierges bénits, et après avoir pris toutes les précautions indispensables pour se défendre des embûches du démon. Mais tous ces sages préparatifs furent en pure perte: le diable n'eut garde de se montrer, et le trésor demeura aussi invisible que lui [3].

Il est quelques trésors magiques qui se sont laissé dérober par la ruse; mais c'était avec une bonne volonté si évidente, que leur prétendue magie est devenue une conjecture fort incertaine, même pour les plus croyants. On raconte, par exemple, qu'une statue magique fut découverte dans la Pouille,

[1] Fallue, *Hist. de la ville de Fécamp*, p. 9 et 10.
[2] *Normandie pittoresque*, canton de Criquetot.
[3] L.-A. Deshayes, *Hist. de Jumiéges*, p. 194 et 215.

du temps que Robert Guiscard y guerroyait. Cette statue avait la tête dorée, et ces paroles étaient gravées dessus: *Aux calendes de mai, quand le soleil se lèvera, j'aurai la tête toute d'or.* Robert Guiscard fut très intrigué par cette énigme qui semblait promettre une heureuse chance à sa fortune de conquérant. Il rassembla tous les savants du pays pour les consulter; mais aucun d'eux ne put résoudre en quel sens l'inscription de la statue devait s'entendre. Un Sarrasin, prisonnier de Robert, s'offrit alors pour l'interpréter, à la condition qu'on lui rendrait la liberté sans exiger de rançon. Après avoir obtenu sa demande, il recommanda au duc Robert qu'on observât exactement, au premier jour de mai, la place où la tête de la statue projetterait son ombre, assurant que, si l'on fouillait en cet endroit, on trouverait ce que l'inscription avait promis. On obéit ponctuellement aux recommandations du Sarrasin, et l'on trouva, en effet, à deux ou trois pieds de profondeur, à la place désignée, de grands trésors enfouis, qui servirent beaucoup à Robert, dans ses guerres d'Italie [1].

A propos de ces trésors dont la destinée est liée d'une manière indirecte à l'histoire de la Normandie, nous rappellerons ici que ce fut pour s'emparer d'un trésor antique, découvert par un gentilhomme poitevin, que Richard Cœur-de-Lion se fit tuer devant Chalus. Il est vrai que la trouvaille valait la peine d'être réclamée; elle se composait, suivant quelques historiens, de douze statues d'or, représentant un empereur, sa femme et ses filles, assis autour d'une table également d'or. Cet exemple, ajouté à tous les autres, de la fatalité qui s'attache aux trésors cachés, doit détourner de toute recherche occulte ceux à qui peut suffire la médiocrité du sage. Quant aux téméraires, ils ont pour eux la sentence du fabuliste, appuyée de quelques exemples encourageants:

FORTUNE AVEUGLE SUIT AVEUGLE HARDIESSE!

[1] Le Loyer, *Disc. des spect.*, chap. 22, p. 465.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Monuments Druidiques.

Diverses espèces de Monuments druidiques ; origine du culte des Pierres ; singularités de certains Monuments druidiques de la Normandie ; persévérance du culte des Pierres, pratiques et croyances superstitieuses qui remontent à ce culte ; Pierres tournantes animées à minuit ; Pierres branlantes ou Logans ; érection des Pierres attribuée aux fées et aux géants ; Mariages des trois Princesses ; Pierre de Saint-Cenery, Pierre d'État, Pierre des Bignes, Loge aux Sarrasins, les Gastines, etc. ; Tumulus de Fontenay-le-Marmion, Monuments de Gargantua.



LES monuments auxquels on applique la qualification de druidiques, consistent dans ces fragments de rochers, ces pierres brutes et de dimensions énormes, ces blocs pyramidaux ou de forme accidentée, qui parsèment encore nos campagnes, et qui, dès la plus haute antiquité, furent extraits ou détachés du sol auquel ils avaient primitivement appartenu, puis transportés et érigés sur un emplacement de choix.

Ces monuments sont disposés de plusieurs manières différentes, et ils paraissent indiquer, par un perfectionnement de travail et d'art, la progression ascendante des idées qui ont présidé à leur érection. Dans l'ordre primitif se rencontrent d'abord les *Monolithes*, aux formes variées et irrégulières, tantôt couchés à plat sur le sol, et tantôt plantés verticalement.

Cette différence de situation les a fait distinguer en deux classes: les premiers sont appelés *Pierres posées*, *Pierres plates*, *Tables*; les seconds sont nommés *Menhirs* ou *Peulvans*, mots d'origine celtique, dont l'un signifie *pierre longue*, et l'autre *pilier-pierre*. Le peuple a encore appliqué, aux monuments de cette seconde espèce, les désignations de *Pierres butées*, *Pierres fiches* ou *Pierres fichées*. On comprend, sous le nom celtique de *Dolmen*, table-pierre, une sorte d'autels rustiques, composés de deux ou de plusieurs pierres assises perpendiculairement, qui supportent une autre pierre souvent aplatie et de grande dimension, posée dans un sens horizontal. Ces monumens ont reçu le surnom de *Pierres levées*; dans leur forme la plus simple, ils sont appelés, en quelques endroits, *Trépieds*. Les *Galeries couvertes* ou *Avenues* consistent en deux rangées parallèles de pierres brutes, contiguës et plantées debout, sur lesquelles s'appuient, en manière de toit, de longues dalles ou des fragments de roches horizontalement alignées. Enfin, des *Enceintes*, d'une dimension plus ou moins considérable, formées de pierres plus ou moins volumineuses, disposées sur un plan symétrique, semblent présenter les premières ébauches d'un édifice régulier. Il faut encore classer, parmi les monuments druidiques les plus intéressants, les *Tombelles* ou *Tumulus*, monticules artificiels, composés d'une agglomération de cailloux, ou de monceaux de terre, et variant dans leur forme et dans leurs dimensions. On attribue aussi une origine druidique à une espèce singulière de monuments appelés *Logans* ou *Pierres branlantes*. Ce sont des pierres énormes, dont l'une est placée sur la pointe ou l'arête de l'autre, dans un équilibre si parfait, que le moindre effort suffit souvent pour mettre en mouvement la pierre supportée.

Avant de nous occuper des remarques particulières auxquelles peuvent donner lieu ces différentes espèces de monuments, il faut tenir compte d'un fait qui domine leur histoire; c'est que la coutume d'ériger des pierres appartient à l'enfance de toutes les civilisations, et que, dans tous les lieux où cette

coutume a été signalée, on a reconnu, en même temps, que les pierres érigées étaient considérées comme sacrées, qu'elles étaient l'objet d'un culte. L'histoire nous a conservé les noms génériques appliqués chez les peuples anciens aux monolithes divinisés. On les appelait *Thoth* chez les Égyptiens; *Bétyles* ou *Bethel* dans la Palestine et la Syrie; *Hermès* chez les Grecs; *Termes* chez les Romains. Les nombreuses affirmations des voyageurs ne laissent pas à douter que ce fétichisme ne fût également habituel aux populations sauvages de l'Amérique[1].

Dès qu'il est prouvé, par la généralité du fait, que le culte des pierres ne se rapporte pas à un symbole particulier d'une religion quelconque, il paraît nécessaire de rechercher le motif qui a présidé à l'érection de ces pierres, pour déterminer l'origine de leur déification. M. Dulaure, qui a fait des recherches nombreuses et étendues sur l'origine des pierres divinisées, conjecture d'abord que ces pierres étaient extraites des montagnes sacrées auxquelles les peuples primitifs vouaient leurs adorations. Il faudrait, en conséquence, considérer les pierres érigées comme des fétiches artificiels qui étaient destinés à suppléer au petit nombre des fétiches naturels, et à transplanter en d'autres lieux leur vertu protectrice et leur influence religieuse. A l'appui de cette opinion, on a remarqué que la matière des pierres sacrées n'avait pas toujours été empruntée aux roches les plus voisines de l'endroit où ces pierres étaient dressées, mais que celles-ci avaient été, au contraire, transportées quelquefois d'un lieu éloigné, par un effort incompréhensible de travail et d'art. Nous pouvons citer, comme offrant l'exemple d'une semblable translation, un monument druidique de la Normandie : la *Galerie couverte de Vauville*, dans le département de la Manche. Les deux lignes de jambages de ce monument important, qui n'a pas moins de quarante pieds dans sa longueur actuelle, sont d'un quartz grenu, et elles ont pu

[1] Voyez les exemples cités par Dulaure, *Histoire des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie*, chapitre XII, p. 195 et suiv.

être fournies par un rocher du voisinage; mais, quant aux pierres du toit, qui sont en granit de la côte de la Hogue, on ne peut douter qu'elles n'en aient été apportées, soit par eau[1], soit par terre. D'après la tradition, on désigne la galerie de Vauville par le surnom de *Roches-Pouquelas* ou *Pierres pouquelées*, ce qui voudrait dire, suivant l'étymologie celtique: pierres qu'on adore. On se souvient, en effet, dans le pays, qu'on allait, autrefois, *faire ses prières* devant ce monument. Ainsi les souvenirs du peuple s'accordent avec les démonstrations des savants, pour prouver que la galerie de Vauville, de même que les autres monuments d'espèce semblable, était le but d'une adoration superstitieuse.

Cependant, par opposition avec ces monuments, dont la matière a été l'objet d'une lointaine et difficile conquête, on pourrait citer un grand nombre d'autres pierres qui ont été érigées sur la montagne même d'où elles avaient été tirées, ou du moins sur des emplacements très rapprochés. Il s'ensuit qu'aucune probabilité ne donne à penser que ces pierres aient servi de fétiches artificiels. Donc, si quelques-uns d'entre les monuments druidiques ont été employés à cette fonction, il n'y a pas lieu de conclure pourtant que ce fût là leur destination générale.

Mais, outre le rôle de fétiches artificiels qu'il leur attribue, M. Dulaure considère encore que les pierres érigées ont dû avoir un emploi principal, auquel toutes les autres destinations qu'on peut leur supposer ont été subordonnées : c'est celui de bornes limitantes, c'est-à-dire qu'elles auraient été préposées, comme divinités tutélaires, à la garde des frontières dont elles auraient tracé la ligne de démarcation. Le savant auteur que nous venons de citer, rappelle que telle était, d'après les nombreux témoignages des poètes et des historiens de l'antiquité, la fonction des Termes et des Hermès. Il ajoute ensuite

[1] P. Le Fillastre, Description des Monuments druidiques du départ. de la Manche. (*Annuaire de la Manche*; 1833, p. 252 et suiv.)

que la principale divinité des Celtes et des Germains était Mercure[1]. Ce Dieu n'était qu'une pierre brute, et l'on retrouve dans la composition de son nom deux mots synonymes : *Merc* et *Our*, qui, dans tous les anciens idiomes de l'Europe, ont été en usage pour signifier : marque, limite, frontière, et autres expressions analogues.

Tout en reconnaissant la justesse de ces observations qui nous signalent une des principales circonstances de l'histoire des pierres consacrées, il est encore permis de douter, cependant, au moins en ce qui concerne les monuments celtiques, que, dans le plus grand nombre de cas, elles aient été spécialement érigées à usage de bornes limitantes. Qu'on parcoure, en effet, une province comme la Normandie, où se rencontrent un si grand nombre de monuments druidiques, et il sera facile d'observer que l'assemblage de ces monuments ne figure point certains contours ; n'enserre pas certaines divisions plus ou moins considérables de territoire, ainsi qu'il arriverait si ces pierres avaient été destinées à tracer une ligne de démarcation. Tout au contraire, tantôt les monuments celtiques s'isolent les uns des autres à des distances capricieuses et irrégulières ; tantôt ils se multiplient et se pressent, sans ordre apparent, sur un espace peu étendu, ainsi qu'en un lieu privilégié ; enfin, leur réunion semble avoir quelquefois pour but de tracer une configuration à laquelle on peut supposer un caractère sacré. Ainsi, les alignements de Carnac, par leur disposition singulière, représenteraient les ondulations que forme en se déroulant le corps du serpent. On a prétendu même appuyer cette assertion de l'étymologie de Carnac, qui voudrait dire : Colline du Serpent. En Normandie, il se rencontre un assez grand nombre de monuments druidiques, placés de manière à indiquer les pointes d'un triangle très

[1] La divinité gauloise à laquelle les Romains appliquèrent, à cause du rapport de ses attributs avec ceux de ce dieu, le nom de Mercure, était Teutatès.

développé. Une tradition particulière s'attache aux monuments ainsi disposés, et sert à les signaler.

Les observations nombreuses dont elles sont journellement l'objet, ne tendent point à démontrer qu'une fonction prédominante ait été assignée à la généralité des pierres druidiques. Toutes les idées civiles et religieuses que comporte l'enfance des peuples, se sont défendues et consacrées à l'aide de ces monuments de l'architecture primordiale. Au reste, en assignant des emplois divers et variés aux pierres celtiques, il est peu difficile encore d'expliquer comment elles auront été, sans distinction, converties en divinités. Même dans ses essais les plus informes, l'architecture a dû se révéler, d'abord, ce qu'elle est encore de nos jours, l'art imposant et glorieux, particulièrement destiné à produire les apothéoses. Mais cet art, dont les premières applications consistèrent, sans doute, à sanctionner les choses divines, ou à diviniser les choses humaines, devint bientôt Dieu lui-même. Cette déviation superstitieuse n'a rien qui doive nous surprendre. L'erreur fondamentale du fétichisme et de l'idolâtrie n'était-elle pas de substituer à l'hommage, au culte pur de la Divinité, celui de quelques-uns de ses attributs matériels et souvent des plus infimes? Par la même raison que, dans les religions primitives, le Créateur était sans cesse confondu avec la créature, le monument et son objet ne se distinguèrent point non plus l'un de l'autre. L'autel fut Dieu, le trône fut Roi; une table de pierre devint la Loi vivante. C'est qu'à ces époques où l'homme vivait encore dans une complète ignorance de lui-même et de ses propres facultés, il ne pouvait diriger les élans du sentiment religieux qui s'éveillait en lui, autrement que par l'aveugle influence de ses sensations, et non par le libre consentement de son cœur et de son esprit. Mais, ces erreurs même du sentiment religieux serviront à l'éducation providentielle de l'homme. L'intelligence humaine, à ces premiers âges du progrès, n'aurait pas su, lors même qu'elle l'eût préconçue, conserver l'idée de la Divinité dans l'abstraction des formes,

matérielles. Il fallait, pour qu'elle lui demeurât à jamais présente, que cette idée s'enveloppât sous une image familière; qu'elle s'incarnât dans un fait permanent, quelque grossière que fût l'image, ou quelqu'insignifiant que fût le fait.

Le peu de variété que l'on observe dans les formes des monuments celtiques, et qui démontre qu'aucun effort n'a été tenté pour approprier chacun d'eux à sa destination spéciale, résulte moins peut-être de la faiblesse des conceptions de l'art à cette époque, que de l'empire d'une opinion superstitieuse. D'après les idées antiques, les pierres érigées par un motif religieux ne devaient pas être taillées; les soumettre à l'action du travail humain, c'eût été leur porter une atteinte sacrilége. Aussi, à de très rares exceptions près, on ne découvre point les traces du ciseau sur les pierres celtiques de nos provinces. Ces pierres même ne sont chargées d'aucune espèce de figures ou d'inscriptions hiéroglyphiques, ainsi que cela était en usage chez les Égyptiens, les Grecs, les Hébreux et les peuples septentrionaux. En sorte que, parmi les monuments primitifs, ceux du druidisme, moins encore que tous les autres, pourraient nous procurer quelques notions du culte auquel ils ont été consacrés. Pour ne rien négliger, cependant, de ce qui doit prêter à quelques observations instructives, nous allons citer les monuments de notre province qui font exception à l'ordre général que nous venons d'indiquer.

Dans la commune de Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, sur un coteau nommé Jarrier, se trouve un beau dolmen, dont la table, formée d'une agglomération de silex, est posée en plan incliné sur quatre supports de grès. M. Galeron, à qui l'on doit l'indication de ce dolmen, a remarqué, sur le support principal, quelques essais de sculpture, qui consistent seulement en quatre petites figures représentant des portions de cercle, dans lesquelles il a cru reconnaître une image grossière, mais cependant assez exacte, des phases de la lune[1].

[1] F. Galeron, Monuments druidiques du département de l'Orne, (*Mém. des Antiq. de Normandie,* années 1829-1830, p. 121 et suiv.)

Un autre dolmen, situé dans le bois de Saint-Laurent, aux environs de Mortagne, porte des traces de travail humain, qui semblent indiquer que ce monument était particulièrement destiné à servir d'autel sacrificatoire. D'après la description donnée par M. Vaugeois, on remarque, sur la surface de ce dolmen, deux enfoncements : le plus grand communique avec le moins considérable, au moyen d'une espèce de rigole. Ce dernier enfoncement est percé d'un trou qui traverse la table d'outre en outre, comme dans les autels tauroboliques.

Il existe encore quelques autres monuments en Normandie sur lesquels se trouvent des enfoncements que l'on a cru pratiqués de main d'homme; ainsi le dolmen de la Ferté-Fresnel, dans le département de l'Orne, dit la *Pierre couplée*[1]; mais, surtout, l'on remarque sur un grand nombre de pierres celtiques : dolmens, peulvans ou menhirs, des espèces de sillons ou de rainures, qui traversent ordinairement ces pierres dans toute leur longueur. On a supposé que ces sillons avaient été creusés pour faciliter l'écoulement du sang dans les sacrifices religieux. Cependant, on pourrait leur supposer encore diverses raisons d'utilité, comme d'avoir servi, en l'absence d'autres instruments, à recueillir les métaux en liquéfaction, lorsqu'on fabriquait ces armes et ces ornements de bronze qui appartiennent aux antiquités gauloises.

L'examen des monuments du druidisme ne pouvant procurer aucune connaissance nouvelle sur ce culte, on est obligé de s'en tenir au peu de détails que fournissent à ce sujet les écrivains de l'antiquité. Il paraît certain que le druidisme embrassait le même objet que les autres religions primitives, c'est-à-dire l'adoration de la nature dans ses parties essentielles et dans ses phénomènes les plus frappants. Ainsi, les quatre éléments d'abord : l'eau, la terre, l'air et le feu, puis les montagnes, les astres, étaient considérés par les Druides comme

[1] F. Galeron, Monuments druidiques du département de l'Orne; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1829-1830, p. 154.)

autant de manifestations divines auxquelles était dû un culte. Ils avaient adopté le dogme de l'immortalité de l'ame et celui de la solidarité, dont ils déduisaient une cruelle conséquence : la nécessité des sacrifices humains. Ils étaient persuadés que la vie d'un homme pouvait racheter celle de son semblable; et que le courroux du ciel s'apaisait par l'effusion du sang. Ces croyances, qui, sur les points essentiels, se trouvent d'une conformité presque absolue avec celles de plusieurs peuples orientaux, n'auraient pas suffi, sans doute, pour mériter aux Druides le grand renom de sagesse qui leur a été accordé, s'ils n'avaient ajouté à leurs principes religieux les aperçus d'une poésie plus élevée et plus profonde que celle qui avait prévalu ailleurs, et qui était digne d'exciter l'étonnement et l'enthousiasme des étrangers admis à ses communications. Ce génie poétique des Druides s'est même révélé à nous, à travers les siècles, en présidant au choix des emplacements où sont dressées les pierres consacrées. C'est toujours dans les profondeurs des forêts, au sommet des rochers ou des montagnes, au bord des eaux, sous un cadre pittoresque, sauvage et grandiose, que nous découvrons ces monuments dont la masse brute et gigantesque émeut encore notre imagination de réminiscences mystérieuses et d'impressions solennelles.

Le culte des pierres divinisées persévéra, chez les Gaulois et les Germains, long-temps après l'établissement du christianisme, ainsi qu'il s'était maintenu dans la Grèce et à Rome, après l'introduction des Dieux orientaux; les actes de plusieurs conciles et les capitulaires de Charlemagne en font foi par leurs prescriptions ; « Un évêque, dit un canon du concile d'Arles, tenu en 452, qui néglige d'extirper la coutume d'adorer les fontaines, les arbres, les pierres, est coupable de sacrilége. » Un synode assemblé à Auxerre, en 578, renouvelle de virulentes attaques contre ces superstitions païennes. Un des premiers et des plus célèbres évêques de la Normandie, saint Ouen, successeur de saint Romain, s'efforce, par les vives recommandations de ses lettres pastorales, de détourner les

habitants de nos campagnes d'une adoration impure envers les fontaines, les forêts et les pierres, et il enjoint, en même temps, de s'abstenir des pratiques sacriléges qu'entraînait une semblable idolâtrie. Deux siècles plus tard, les mêmes abus subsistaient encore. « A l'égard des arbres, des pierres ou des fontaines, dit un capitulaire de Charlemagne, où quelques insensés vont allumer des chandelles et pratiquer d'autres superstitions, nous ordonnons que cet usage soit aboli; que celui qui, suffisamment averti, ne ferait pas disparaître de son champ les simulacres qui y sont dressés....., soit traité comme sacrilége [1]. »

On retrouve encore, dans les coutumes traditionnelles, et dans les habitudes superstitieuses des habitants de nos campagnes, des vestiges curieux du culte rendu aux pierres, et des cérémonies du druidisme. L'usage de mettre au foyer, le jour de Noël, la plus énorme souche du bûcher, celui d'allumer de grands feux dans la campagne le jour des Rois, et celui de parcourir les champs en portant des *Coulines*, ou brandons allumés, sont autant de souvenirs des pratiques établies par les Druides, pour la célébration de la fête du soleil au solstice d'hiver. Une croyance très étrange, qui existe encore aujourd'hui, se rattache également aux traditions de cette époque consacrée : Ces divinités formidables qui s'incorporaient jadis aux pierres érigées, n'ont pas cessé de manifester leur présence miraculeuse; Aussi, certains monuments druidiques, que l'on a surnommés, à cause de cette circonstance, *Pierres tournantes* ou *tourneresses*, s'animent et se mettent d'eux-mêmes en mouvement le jour de Noël, à l'heure de minuit. Nous trouvons à citer, en Normandie, un nombre assez considérable de ces pierres miraculeuses. Dans la commune du Bosgouet, canton de Routot, au hameau de Mallemains, sur le bord d'un bois voisin de celui de Perray et de la forêt de

[1] Cité par M. de Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, t. I, p. 118.

la Londe, on rencontre un tertre peu élevé, couronné par plusieurs sapins. Il renferme, dans sa cavité, une pierre brute couchée sur terre, d'environ six pieds de longueur, et de deux pieds d'épaisseur. Cette pierre est supposée faire une révolution sur elle-même, chaque année, la nuit de Noël. Mais on prétend, de plus, qu'un ancien propriétaire l'ayant enlevée de l'emplacement qu'elle occupe, à l'aide de *trois cents chevaux*, elle y revint de son propre mouvement la nuit suivante[1].

Sur les dépendances du château de la Martinière, qui s'élève près du bord de la Seine, à une petite lieue au-dessous de Caudebec, il existe une pierre que le peuple a distinguée des autres roches qui l'avoisinent, par le surnom de *Pierre tournante* et de *Pain bénit*. On a quelques raisons de supposer que cette pierre était de l'espèce des *Logans*, que nous décrirons ci-après[2].

Dans la commune de Condé-sur-Laison, arrondissement de Falaise, se trouve une pierre druidique, dite la *Pierre cornue*, à cause de la forme qu'elle présentait avant d'avoir subi quelques mutilations. Les habitants des environs ont observé qu'au premier chant du coq, à minuit, on voit la pierre magique s'ébranler et descendre vers la grande fontaine, située à quelque distance, pour s'y désaltérer[3].

Une pierre, située dans un des taillis les plus fourrés du bois qui couvre une partie de la commune de Gouvix, arrondissement de Falaise, tourne aussi, d'elle-même, tous les ans, pendant la nuit de Noël[4].

On compte, dans le département de la Manche, au nombre des pierres tournantes, les deux menhirs de Teurthéville-Hague, deux autres situés à Saint-Pierre-Eglise, le menhir

[1] Aug. Leprevost, *Notice historique et archéolog. sur le département de l'Eure.*

[2] Lesage, *Description de Caudebec*, Ms. de la Biblioth. de Rouen.

[3] F. Galeron, *Statistiq. de l'arrond. de Falaise*, t. III, p. 36.

[4] Idem, *Ibid.*, p. 132.

de Cosqueville, le principal menhir de Montaigu-la-Brisette; le rocher naturel de Breuville, qui, sans doute, fut consacré aussi au culte druidique : ce rocher tourne trois fois lorsqu'il *entend* sonner la messe de minuit; il renferme une petite caverne nommée la *Chambre aux fées*; et enfin un peulvan détruit, qui se trouvait sur la route de Cherbourg à Valognes[1]. Dans le département de l'Orne, il existe deux pierres *tournoires* : l'une est un dolmen brisé, situé à la pointe de la presqu'île de la Courbe; l'autre pierre, qui paraît avoir subi aussi un déplacement, se trouve sur la bruyère de Montmerrey[2].

La fête du solstice d'été était, comme celle du solstice d'hiver, tenue en grande vénération chez les Druides. De là, viennent toutes les croyances qui existent sur l'influence merveilleuse du jour de la Saint-Jean. En voici une, entr'autres, qui semble plus particulièrement se rattacher à une tradition druidique : Non loin des ruines du château de Montfort-sur-Rille, se trouve un tertre que l'on appelle la *Butte qui sonne*. On raconte, dans le pays, que les personnes à foi vive, qui visitent ce tertre la nuit qui précède la fête de Saint-Jean-Baptiste, y entendent les sons harmonieux d'une musique souterraine[3].

Il ne faudrait pas confondre les pierres tournantes avec les *Logans* ou *Pierres branlantes*, quoique ces dernières aient bien pu prêter à l'invention de la fable qui se débite sur le compte des autres. Il n'y a rien de surnaturel dans les Logans ou pierres branlantes. Ce sont, comme nous l'avons dit déjà, d'énormes pierres, superposées dans un équilibre si parfait, que le moindre effort suffit pour les mettre en mouvement. On est réduit aux conjectures sur l'usage et la destination des

[1] P. Le Fillastre, Descrip. des Monum. druidiques du départ. de la Manche, (*Annuaire de la Manche*, 1833, p. 223 et suiv.)

[2] F. Galeron, Monum. hist. de l'arrond. d'Argentan, (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1835, p. 437.)

[3] A. Canel, *Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. II, p. 271.

pierres branlantes. M. Dulaure a supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que, des oscillations de ces pierres, on avait dû tirer des augures, comme les Grecs et les Romains en tiraient de petites figures et de guirlandes de fleurs, qui, suspendues à des arbres, ou à des colonnes, étaient mises en mouvement, et qu'on nommait *Oscillæ*[1]. Les croyances qui existent, dans quelques-unes de nos provinces, au sujet des pierres branlantes, viennent en appui à cette induction. On est persuadé que ces chefs-d'œuvre d'équilibre sont destinés à faire connaître les maris dont les femmes ont trahi la foi conjugale, et les jeunes filles dont la vertu a failli. La pierre branlante du Yaudet, en Bretagne, s'appelle *Roch-Werchet* (la roche aux Vierges)[2].

Les Logans sont peu nombreux en Normandie : Dans le département de la Manche, deux de ces curieux monuments ont été enlevés pour servir à la construction du port de Cherbourg ; l'un était situé à Bretteville-en-Saire ; on suppose, d'après les indications, que l'autre occupait la limite des paroisses de Cosqueville et de Fermanville. La pierre supportée de ce Logan n'avait pas moins de cent pieds cubes, et, cependant, on la mettait facilement en oscillation, tant son équilibre était parfait. Une pierre branlante existe encore dans la commune de Lithaire[3], une autre dans le bois du Gast, à trois lieues au sud-ouest de Vire, et à une lieue du bourg de Saint-Sever, dans le voisinage d'un dolmen dit la *Pierre couplée*. L'équilibre de la pierre branlante du Gast a été détruit[4].

Si les Logans ont la vertu de produire des augures, quelques autres pierres sont regardées comme étant douées d'une

[1] Dulaure, *Histoire des Cultes antérieurs à l'idolâtrie*, p. 297.

[2] *Mém. de l'Acad. celtique*, t. III, p. 217.

[3] P. Le Fillastre, *Ann. de la Manche*, 1833, p. 230 et suiv.

[4] Vaugeois, Mémoire sur la pierre couplée de la forêt de St-Sever, (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1825, p. 157 et suiv.)

influence providentielle. Les personnes qui visitent la pierre levée de Colombiers doivent, si elles désirent se marier, monter sur la pierre, y déposer une pièce de monnaie, et sauter du haut en bas[1]. Le procédé est expéditif, mais on ne dit pas si l'union qu'il amène est toujours avantageuse.

Deux pierres renommées, aux environs de Bayeux, sont aussi l'objet de vœux et d'offrandes du même genre ; l'une est la pierre de la fontaine Saint-Julien, l'autre est située à Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye. Cette dernière ne reçoit en tribut que des pièces de monnaie trouées[2] ; sans doute par suite de ce préjugé, dont nous ne saurions définir la cause, qui fait considérer toutes les monnaies sur lesquelles un trou a été pratiqué, comme autant de talismans favorables.

M. le baron de Montbret, membre de l'Institut, ayant visité, en 1820, un dolmen près de Guérande, trouva, dans les fentes de cette pierre, des flocons de laine de couleur rose, liés avec du clinquant. On lui dit, dans le pays, que ces objets avaient été confiés à la pierre par des jeunes filles, dans l'espoir d'obtenir la faveur d'être mariées dans l'année, et que ces dépôts se faisaient toujours en cachette des curés[3]. On ne peut douter de l'ancienneté de ces pratiques, si on les rapproche des notions que l'histoire nous a léguées sur le culte des pierres. Non-seulement on faisait aux pierres certaines offrandes, mais encore on les ornait de guirlandes de fleurs, on les oignait d'huile ou de lait, et on les enveloppait de la toison des brebis.

Il paraît, au reste, que les divinités incorporées aux pierres étaient favorables au mariage ; en voici une nouvelle preuve : Les filles du Pollet se mettent en peine de chercher et de recueillir, sur le rivage, une pierre blanche d'une forme parti-

[1] De Caumont, *Cours d'Antiq. monum.*, t. I, p. 120.

[2] Mangon de la Lande, *Mémoire sur l'antiquité des peuples de Bayeux*, p. 49.

[3] De Caumont, *Cours d'Antiq. monum.*, t. I, p. 120.

culière, qu'elles nomment la *Pierre du bonheur*, et à laquelle elles attribuent le pouvoir d'accorder la prospérité, de délivrer de tout danger, et de leur amener, en temps convenable, un bon mari[1].

On ne doutera pas de la ferveur d'enthousiasme qui présidait à l'érection des pierres druidiques, si l'on se rend compte des efforts qu'il en a dû coûter pour mouvoir ces masses gigantesques, dans un temps où les moyens mécaniques étaient presque nuls, et les connaissances si bornées. C'est pourquoi, lorsque le culte des pierres fut aboli, que la signification de ces simulacres informes cessa d'être comprise, et que leur destination fut oubliée, le peuple imagina qu'ils n'avaient pu être dressés que par un concours merveilleux. Il fut admis, en tradition générale, que nos fées, ces gracieuses héritières des redoutables Druidesses, avaient jadis transporté les peulvans, bâti les dolmens, construit les enceintes sacrées. Aussi appela-t-on *Quenouilles des Fées*, les monuments de forme pyramidale; *Grottes des Fées*, les galeries couvertes; *Mottes des Fées*, les tombelles ou tumulus. C'étaient les fées qui avaient apporté chacune des pierres composant ces monuments, tantôt sous leurs bras, tantôt dans les poches de leur tablier, sur le rebord de leur chapeau, ou même sur la pointe de leur quenouille, tout en filant, et sans interrompre leur travail. Le fameux géant éternisé par Rabelais: Gargantua, qui passe, parmi nos villageois, pour avoir eu une influence très grande sur la destinée de leurs pères, a partagé, avec les fées, le privilége d'établir son patronage sur les pierres druidiques, et, plus particulièrement encore, sur les monuments naturels de forme gigantesque et singulière.

Nous avons dit qu'il arrivait souvent que trois monuments, soit peulvans, soit dolmens, fussent disposés de manière à former un plan triangulaire. Les monuments ainsi reliés l'un avec l'autre sont désignés par une appellation caracté-

[1] F. Schoberl, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 264.

ristique : on les dit *Mariage des trois princesses* ; or, par ce titre, on entend, sans nul doute, désigner trois fées, et l'on prétend que la dot de ces dames est enfouie au centre de ce triangle emblématique. Deux menhirs, maintenant détruits, situés à Formanville, et dont l'un était surnommé la *Pierre-ferrant*, et l'autre la *Pierre aux Magniants*, réunis à la *Longue pierre de Carneville* ou *Devise*, composaient un Mariage des trois princesses. Il en est de même des deux menhirs tournants de Saint-Pierre-Eglise, joints à celui de Cosqueville ; des trois menhirs de Montaigu-la-Brisette, surnommés les *Pierres grises*. La principale de ces pierres est réputée pour conserver des trésors que défendent les feux follets qui se montrent souvent dans le voisinage[1]. Un dolmen, que nous avons déjà mentionné, situé à la Ferté-Fresnel, à deux lieues de l'Aigle, formait aussi un triangle avec deux monuments semblables, l'un érigé près du village de Verneusse, arrondissement de Bernay, l'autre à Glos-la-Ferrière ; ce dernier a été détruit. Le dolmen de Verneusse et celui de Glos-la-Ferrière étaient séparés de la distance d'une lieue, et se trouvaient écartés chacun de deux lieues du dolmen de la Ferté-Fresnel. On appelait ces trois monuments *Pierres coupelées* ou *couplées*; surnom que nous retrouverons encore ailleurs[2].

Dans la commune d'Habloville, à Fresney-le-Buffard, on trouve trois tumulus, maintenant en partie détruits, disposés en triangle, au centre d'une petite plaine d'où l'on découvre, au nord, la longue chaîne des bruyères de Rosnay et de la Hoquette. Au sommet d'un de ces tumulus, est érigé l'un des plus importants dolmens de la Normandie, connu sous le nom de *Pierre des Bignes*, qui lui a été attribué, sans doute, à cause des aspérités nombreuses que présente sa table. Cette table a 3 mètres 25 centimètres de longueur, et de largeur 2 mètres 92 centimètres ; elle est de granit micacé, et

[1] P. Le Fillastre, *Annuaire de la Manche*, 1833.

[2] F. Galeron, Monum. druid. du départ. de l'Orne; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1829 et 1830, p. 139.)

appuyée sur quatre supports de même nature. La tradition affirme qu'à certaines époques de l'année, et vers minuit, les fées, après avoir lavé leur linge dans les environs, viennent l'étendre sur la pierre des Bignes, pour le sécher aux reflets de la lune et au souffle des vents rapides de la nuit[1].

On voit, par l'énumération qui précède, que cette disposition triangulaire des monuments celtiques se rencontre assez fréquemment pour qu'on ne puisse l'attribuer à un jeu du hasard ; c'est plutôt une recherche inspirée par un motif religieux, le nombre trois étant considéré comme sacré chez les peuples de l'antiquité.

Le nombre des monuments druidiques que renferme notre province est si considérable, qu'il est hors de doute que tous n'ont pas été découverts ni signalés au public. Nous ne pouvons donc espérer d'en offrir à nos lecteurs une énumération complète. Peut-être, à cause de cette raison, eût-il fallu nous restreindre à n'indiquer que ceux de ces monuments auxquels se rattache quelque tradition bien connue. Cependant, la conviction où nous sommes qu'il n'est pas une de ces pierres antiques qui ne donne lieu, parmi le peuple, à quelque réminiscence superstitieuse, nous a déterminée à dresser la liste de tous les monuments druidiques qui sont parvenus à notre connaissance, et dont nos lectures nous ont fourni l'indication. En les rappelant à la mémoire des personnes qui s'intéressent à nos antiquités locales, nous espérons provoquer des enquêtes plus étendues et d'un résultat plus certain sur ces débris du culte mystérieux de nos premiers ancêtres.

Parmi les monolithes couchés à plat sur le sol, de manière à présenter une surface plane, et que le peuple a distingués sous le nom de *Tables* ou *Plates pierres*, deux seulement ont été indiqués en Normandie. Le premier, dit *Table aux Fées*, se rencontre à Briquebec, sur la colline des *Grosses Roches*,

[1] L. Dubois, *Archives de la Normandie*, prem. année, p. 263. — F. Galeron, Monuments historiques de l'arrondissement d'Argentan ; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1835, p. 432 et 433.)

entre deux galeries qui en sont peu distantes ; le second est placé à Carneville, presqu'au pied du menhir, dit la *Longue pierre de Carneville*, que nous avons déjà indiqué [1].

Dans le département de la Manche, outre les pierres tournantes et celles qui composent les Mariages des trois princesses, on compte encore quelques autres menhirs ou peulvans. Nous les désignons par le nom des communes où ils sont situés : —*Menhir de Bouillon:* placé près du chemin tendant de l'église de cette commune au village de Vaumoisson. —*Menhir de Quinéville:* placé à 400 mètres au nord-ouest de l'église de Quinéville. — *Menhir de Saint-Sauveur-le-Vicomte :* situé au pied de la lande de Rauville-la-Place, où il est connu sous le nom de *Pierre butée.*—*Menhir des Pieux:* élevé sur le penchant d'une falaise, précisément sur la limite de la commune des Pieux, et de celle de Flamanville.—*Menhir de Flamanville:* maintenant détruit, et jadis surnommé la *Pierre au Serpent.* Ce surnom remonterait-il jusqu'aux Druides, le serpent étant considéré chez eux, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, comme un emblême de la Divinité ? — *Menhir de Négreville:* placé proche de la rivière de Douve, sur la limite de Briquebec, au pied de la colline des Grosses Roches, dans le voisinage d'une des galeries couvertes de cette colline.—*Menhir de Breuville:* détruit, se trouvait à environ 200 mètres au nord du rocher tournant de Breuville.—*Menhir de Maupertuis:* placé dans un champ à quelque distance de l'église.—*Menhir du Mesnil-Auval* : il est peu considérable. Un autre menhir à peu près semblable de dimensions à celui-ci, se trouve entre l'église de Carneville et le château de Saint-Pierre-Église. — *Menhir de Cosqueville*, dit la *Pierre plantée:* remarquable pour se terminer en une espèce de tête conique, travaillée, à ce que l'on suppose, de main d'homme [2].

Dans le département de l'Orne, on a découvert les menhirs

[1] P. Le Fillastre, *Annuaire de la Manche*, 1833, p. 223, 224 et 225.

[2] P. Le Fillastre, *Annuaire de la Manche*, 1833, p. 225 et suiv.

suivants : —*Menhir de Saint-Sulpice-sur-Rille* : situé au bord de la Rille, sur un lieu nommé Écubley, en face l'église de Saint-Sulpice, à 1500 pas du dolmen du *Jarrier ;* un autre menhir de la même commune, situé sur le coteau occupé par l'église, au milieu d'une cour nommée la Chévrolière ; — *Menhirs d'Échauffour :* ils sont au nombre de deux encore debout; un troisième, situé à quelque distance, a été renversé. On remarque aussi, dans le voisinage, les restes d'un dolmen brisé. Les menhirs d'Échauffour sont surnommés les *Croûtes*, et l'on attribue leur érection aux géants.—*Menhir de Villedieu-les-Bailleul*, dit *Pierre levée :* situé dans le voisinage des rochers qui renferment la *Caverne du Serpent* [1].— *Menhir de Tournay*, dit la *Pierre au Bordeux :* il se trouve aussi à une assez petite distance, vers le sud-est, des rochers de Villedieu, auprès d'une ferme nommée Montmilcent. – *Menhir de Gouffern :* c'est le plus remarquable de ceux que nous venons d'indiquer ; il se rencontre dans la forêt de Gouffern, à deux lieues d'Argentan, à trois lieues de Trun, et à une lieue du célèbre haras du Pin. Sur la face nord de ce monolithe on remarque plusieurs enfoncements de forme ronde, dans lesquels le peuple croit reconnaître les empreintes de la tête et des épaules des géants qui ont, avec des efforts capables de meurtrir la pierre, élevé ce monument sur sa base. Il se trouve aussi, au pied du menhir de Gouffern, une excavation résultant des fouilles pratiquées pour y découvrir un trésor. On croit encore que des richesses sont cachées sous cette pierre, mais que les fées n'en révèlent la connaissance qu'à leurs protégés. — *Menhirs de Passais*, à trois lieues de Domfront, vers l'ouest : se trouvent au milieu d'épais bocages, dans le voisinage d'un dolmen et de plusieurs débris de monuments semblables. Ce lieu, que tout indique pour avoir été un des sanctuaires les plus mystérieux du culte druidique, est devenu de fort mauvais renom parmi les générations modernes de nos paysans : les méchants génies

[1] Voir au chapitre des Animaux fabuleux.

qui l'habitent sèment, dit-on, sur le sol, des monceaux d'argent pour éblouir et duper les passants, et, lorsqu'un téméraire s'approche, quand vient la nuit, trop près des pierres sacrées, il est saisi, secoué, battu, maltraité par des hommes d'une taille gigantesque et d'une force irrésistible[1]. — *Menhir de la forêt Auvray*: est situé au centre d'une prairie nommée le Val d'Orne; cette pierre est de forme pyramidale et a trois mètres d'élévation. — *Menhir du Repas*: on le trouve dans un champ voisin du château de ce nom; il est dit la *Droite pierre*. — *Menhir de Crannesnil*: existe sur la ferme du Grandouit; il offre quatre faces bien marquées, dont les quatre angles correspondent aux quatre points cardinaux. Les villageois nomment ce monolithe *Pierre de Jargantua*. — *Menhirs d'Heloup*: il existait jadis à Heloup, arrondissement d'Alençon, des menhirs très remarquables, mais on n'y trouve plus maintenant que deux pierres celtiques; l'une est renversée; l'autre, debout encore, est nommée la *Pierre longue*. Malgré la destruction des monuments les plus importants de ce lieu, il n'en est pas moins fréquenté par des esprits, qui s'y font voir et même entendre. — *Menhir de saint Cénery*: on le montre dans une petite chapelle située au fond de la presqu'île formée par la Sarthe. Cette pierre a servi, dit-on, de lit au bienheureux hermite saint Cénery, qui vint d'Italie, au VII[e] siècle, se fixer dans nos contrées; mais cette tradition semble assez difficile à expliquer, puisqu'on assure en même temps que ce monument était encore debout, il y a une soixantaine d'années; et qu'il fût renversé en cherchant le trésor que l'on supposait être caché dessous. Il existe sur cette pierre un enfoncement pratiqué par les pélerins qui viennent, à certains jours, en extraire, avec leurs couteaux, une poussière qu'ils regardent comme un spécifique infaillible pour les tranchées des enfants. Une autre pierre, que l'on trouve couchée au fond de la rivière;

[1] F. Galeron, Monum. druidiques du département de l'Orne; — Recherch. archéolog. dans l'arrondissement de Domfront; (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1829-1830, p. 121 et suiv.)

et qui semble pareillement un menhir renversé, passe pour recouvrir les restes mortels de saint Cénery. — *Menhirs d'Orgères* : on trouve sur des bruyères et dans un vallon, aux environs de l'énorme rocher d'Orgères, sur le territoire de Saint-Patrice-du-Désert, plusieurs pierres qui offrent les caractères non équivoques de monuments druidiques. La principale, connue sous le nom de *Pierre levée*, quoiqu'elle soit maintenant couchée sur le sol, était un menhir d'une assez forte dimension. Deux autres menhirs, moins importants, mais encore debout, existent sur la bruyère de *Guerre-à-mé*, également en vue de la grande roche. — *Menhirs de Ceneuil* : l'un est encore debout, il est surnommé *Pierre de la Tremblaie* ; l'autre est gisant sur le sol. Il existe encore un menhir à la lande de Gul, parmi beaucoup de rochers. Une pierre, que l'on a cru reconnaître pour un menhir, est située dans la forêt d'Ecouves à Colombiers ; on la nomme la *Roche Druelle*[1].

Il reste encore plusieurs vestiges de monuments druidiques sur les deux communes du Champ-de-la-Pierre et de Joué-du-Bois ; mais on remarque particulièrement deux rochers debout, qui paraissent avoir été élevés par la main des hommes. Au point de séparation de ces deux communes, s'élève aussi une petite chapelle dédiée à la Vierge, et qui doit avoir remplacé quelque monument druidique. C'est, du moins, ce qui semble résulter d'une gracieuse tradition, imaginée sans doute à dessein de combattre, dans cette contrée, le souvenir persévérant des dieux celtes[2].

Un rocher s'élevait, dit-on, sur l'emplacement où se trouve

[1] F. Galeron, Monuments historiques de l'arrondissement d'Argentan ; — Monuments histor. de l'arrond. d'Alençon ; (*Mém. de la Société des Ant. de Normandie*, 1835, p. 1 et suiv., et p. 431 et suiv.)

[2] Les premiers apôtres du christianisme érigeaient souvent des églises dans le voisinage des pierres druidiques, afin de détourner de leur but idolâtre les adorations qui se pratiquaient en ces lieux consacrés. On a même remarqué que, pour mieux flatter encore les habitudes traditionnelles du peuple, ces églises étaient, pour la plupart, placées sous le patronage de la vierge Marie et du prince des apôtres, Saint Pierre.

maintenant la chapelle, et chaque jour, à l'heure du pâturage, un mouton venait se placer à l'abri de ce rocher. Tandis que le reste du troupeau paissait avec délices l'herbe tendre et aromatique de la prairie, le mouton, retiré sous sa roche, ainsi que dans un ermitage, jeûnait en anachorète, et méditait paisiblement. Or, il engraissait à vue d'œil, quoiqu'il ne prît d'autre nourriture qu'un peu d'herbe sèche à l'étable. Le cas parut si étrange, que, pour lui trouver une explication, on imagina, après quelques perquisitions préalables, de pratiquer des fouilles sous le rocher. On découvrit alors une petite figure de la Vierge, que l'on s'empressa d'aller déposer respectueusement à l'église de Joué-du-Bois. Mais, dès le lendemain, la statue avait disparu, et le mouton se retrouvait à son poste. On avait donc mal interprété le miracle; un nouvel essai fut tenté : on décida que, pour complaire à la miraculeuse statue, on lui bâtirait une chapelle auprès de la roche. Il paraît cependant que, dans cet édifice qui lui était particulièrement consacré, l'image sainte ne se trouva pas mieux à son gré. On recommença sur nouveaux frais, et, cette fois, on bâtit la chapelle au-dessus même du rocher. On affirme que, depuis ce moment, la bienheureuse image et la pierre qui lui servait d'abri, n'ont pas cessé d'habiter sous l'autel[1].

Les monuments druidiques des trois autres départements de la Normandie n'ont pas été recherchés ni indiqués avec autant de soin que ceux du département de l'Orne et du département de la Manche ; voici cependant les menhirs que nous trouvons signalés : Dans le département du Calvados, les *Menhirs d'Ussy*, dont l'un est surnommé *Pierre du Post*, et l'autre *Pierre de la Hoberie*. Les villageois expliquent l'origine de cette pierre en disant qu'elle a été plantée *par curieusité*, à cause que c'était un géant nommé *Guerguintua*, qui l'avait laissée tomber par un trou de sa *pouchette*. Sur une colline

[1] F. Galeron, Monuments histor. de l'arrondissem. d'Alençon; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1835, p. 1 et suiv.)

au-dessus du vallon où coule la Filaine, dans la commune de Viguats, on trouve un menhir, en forme de pyramide, que l'on a nommé la *Roche aiguë* ou *Cheminée au Loup*[1].

M. de Caumont désigne les communes de Culey-le-Patry et de Mesnil-Ozouf comme possédant un ou plusieurs menhirs, dont il ne donne pas la description. La *Pierre de Colombiers-sur-Seulle*, objet encore aujourd'hui du culte secret des jeunes filles, est un des monuments les plus remarquables du Calvados ; la hauteur de ce monolithe est de deux mètres et demi. Quelques fouilles, pratiquées dans son voisinage, ont amené la découverte de plusieurs tombes renfermant des squelettes[2].

Dans le département de l'Eure, sur la commune de Neaufles, entre Lyre et Rugles, se trouve un menhir de trois mètres d'élévation, que le vulgaire a surnommé *Pierre à affiler de Gargantua*, parce que ce géant s'en servait pour repasser sa faux[3]. A Damville, département de l'Eure, on a observé un menhir dit la *Pierre lée*. Remarquons, en passant, que cette syllabe : *lée*, qui accompagne et termine un grand nombre de surnoms appliqués aux monuments druidiques, tels que *Pierre couplée*, *Pierre couverclée*, *Pierre courcoulée*, est un mot celtique qui signifie pierre plate[4]. Ainsi, en appelant le menhir de Damville *Pierre lée*, le peuple commet un pléonasme qui nous fournit une nouvelle preuve de son respect aveugle et obstiné pour la tradition. Dans la commune de Triqueville, et vers la commune voisine de Saint-Germain, le sol recouvre les ruines d'une habitation féodale. Cet emplacement se nomme la *Bonnerie* ou le *Manoir*. Le peuple a gardé le souvenir qu'il s'y trouvait autrefois une énorme pierre, que l'on doit supposer d'origine druidique, qui fut

[1] F. Galeron, *Statistique de l'arrond. de Falaise*, t. II, p. 161.

[2] De Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, t. I, p. 67.

[3] Aug. Leprevost, *Notice archéolog. sur le départem. de l'Eure*, p. 15.

[4] Vaugeois, Mémoire sur la pierre couplée de la forêt de Saint-Sever ; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1825, p. 169 et suiv.)

gardée, pendant plusieurs siècles, par un levrier redoutable[1].

Dans la forêt de Brotonne, près de la mare du Torps, existe un menhir, dit la *Pierre aux Honneux*. Depuis des siècles, elle passe pour recouvrir un trésor. On assure même que, à différentes époques, on y a fait des fouilles, que d'effrayantes apparitions ont fait discontinuer[2].

En deçà d'Aizier, en suivant les bords de la Seine, dans un très petit vallon nommé le Flac, se trouve une grande et large pierre, que l'on prétend recéler un trésor. Cette pierre était gisante dans un jardin ; on l'a recouverte de terre, pour mettre fin aux bruits d'apparitions dont elle était l'objet[3].

Dans le département de la Seine-Inférieure, arrondissement de Neufchâtel, sur la plaine de Dijeon, le long du chemin d'embranchement de la route d'Amiens à Grandvilliers, on observe quatre pierres druidiques, que l'on découvrit en faisant les travaux de la route[4].

Dans la forêt des Essarts, sur la commune du Grand-Couronne, existaient, il y a quelques années, deux menhirs, dont l'un est encore en place ; l'autre a été transféré au cimetière monumental de Rouen, pour orner la tombe de Hyacinthe Langlois, l'un des artistes et des antiquaires les plus renommés dont notre province ait à regretter la perte. Lorsqu'on vint enlever la pierre des Essarts qui portait, avec sa voisine, le nom de *Pierre d'État*, toutes les bonnes femmes du voisinage assaillirent les ouvriers de prédictions funestes. On alla même jusqu'à affirmer que la pierre retournerait au lieu où on l'avait prise. Il n'en a rien été cependant ; elle continue à couvrir

[1] A. Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*, t. I, p. 347.

[2] Fallue, Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne ; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1836, p. 411.)

[3] Idem, *ibid.*, p. 428.

[4] Fernel, Notice sur des antiquités découvertes en 1832-1833, dans l'arrondissement de Neufchâtel ; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 2e série, t. I, p. 173.)

de son ombre amie et de sa protection vénérée, le sépulcre qu'on lui a confié.

Sur la lisière de la forêt d'Elbeuf, en face de Caudebec, on voyait encore, il y a peu d'années, une grande pierre assez informe, connue sous le nom de *Porte d'Enfer*, ou *Marche du Trésor*. On prétendait qu'elle recouvrait une quantité considérable de pièces d'or, mais que, chaque fois qu'on voulait la lever, elle retombait de tout son poids sur les imprudents ambitieux qui voulaient, à tout risque, tenter de satisfaire leur désir de richesses. Cependant, on n'a pas dit que l'enlèvement de la pierre ait eu un dénouement fatal : de trésor et de châtiment homicide, il n'en a plus été question[1].

Les dolmens sont beaucoup plus rares en Normandie, que ne le sont les pierres levées ; il nous reste à signaler peu de ces monuments importants, après ceux qui l'ont été déjà dans le cours de ce chapitre. Il existe deux dolmens dans le département de la Manche : celui de *Martinvast* est situé près de la ferme de l'Oraille ; on le nomme la *Roche à trois pieds*, ou *de l'Oraille* ; celui de *Flamanville* est situé au milieu d'un amas de rochers, sur une très haute falaise appelée la *Pierre-Aurey*. On désigne dans le pays ce dolmen sous le nom de *Trépied*[2].

Dans le département de l'Orne, à Coudehard, canton de Trun, derrière le chœur de l'église, se trouve une vaste table de pierre renversée, que l'on suppose avoir été le dessus d'un dolmen. Dans la plaine de Trun, près du village de Fontaine, on remarque un dolmen dérangé que le peuple appelle *Pierre levée*, et dont il attribue l'érection aux géants et aux fées. Dans la commune de la Chapelle-Moche, près de Juvigny, au milieu de la forêt d'Andaine, on trouve une pierre plate, de trois mètres de longueur, faisant partie d'un ancien dolmen.

[1] Guilmeth, *Histoire de la ville d'Elbeuf*, p. 61.

[2] P. Le Fillastre, Description des Monuments druidiques de la Manche ; (*Annuaire de la Manche*, 1833.)

Les habitants l'ont nommé le *Lit de la Gione*, et ils prétendent aussi que cette pierre recouvre des trésors. Nous n'avons rien de particulier à dire, sur le *Dolmen de Passais*, qui ne se rapporte aux menhirs que l'on rencontre au même lieu [1].

Dans le département du Calvados, sur le territoire de la commune du Gast, et dans la forêt de Saint-Sever, se trouve un dolmen, dit la *Pierre couplée*, qui mérite une mention particulière. Il se compose d'une pierre énorme, soutenue par deux blocs d'une moindre dimension. Un troisième bloc, placé en travers, s'élève aussi sous la pierre, mais sans y toucher; il est terminé en pointe à sa partie supérieure, de manière à former une ouverture de chaque côté; celle qui se trouve du côté du midi, est suffisante pour laisser passer un homme. M. Vaugeois, qui nous fournit ces détails, remarque qu'il se trouve de pareilles ouvertures sous un grand nombre de dolmens, et qu'il est probable que ces trous servaient à laisser entrer et sortir, sans qu'il fût aperçu, le jongleur sacré qui parlait au nom de la divinité [2].

Le dolmen de Saint-Germain-de-Tallevande, près Vire, est dit *Loge aux Sarrasins*; on y rattache quelques histoires de revenants [3].

Dans la commune de Pôtigny, sur une bruyère qui s'étend jusqu'au rocher si renommé de la *Brèche au Diable*, on rencontre une pierre ronde placée sur des supports. Aucun effort n'a pu parvenir à déranger cette pierre. Mais un ouvrier, en fouillant à l'entour, y trouva *un lingot d'or*; un autre put en attraper seulement quelques parcelles. La pierre est donc un objet de convoitise pour les habitants. Cependant, si bien

[1] F. Galeron, Monuments druidiques du département de l'Orne. — Recherches archéologiques dans l'arrondissement de Domfront; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1829-1830, p. 141, 157 et 158.)

[2] Vaugeois, Mém. sur la Pierre couplée de la forêt de Saint-Sever; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1825, p. 157 et suiv.)

[3] Castel, Note sur un Dolmen de la commune de Saint-Germain-de-Tallevande; (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1831-32-33.)

peu se hasarderaient à tenter de nouvelles découvertes, car le sabbat épouvantable que les revenants font en ce lieu, pendant la nuit, suffit pour tenir tous les ambitieux à distance [1].

En face et tout près du château de la Brosse, dans le Perche, s'offre un dolmen gigantesque, surnommé le *Palet de Gargantua*. Le géant, revenant un jour de jouer sa partie dans la contrée, laissa tomber par mégarde son palet sur le chemin. Dans le département de l'Eure, sur la commune d'Ambenay, on rencontre un beau dolmen, près des bords de la Rille. Un dolmen considérable est situé dans la forêt d'Evreux, sur la commune des Ventes : on l'a surnommé *Pierre courcoulée* [2].

Sur le versant du Mont-Rôti, qui fait partie de la commune de Lieurey, se trouve, au bord d'un bois, une pièce de terre nommée le *Champ du Trésor*. Ce trésor est à la garde du diable. Cinq ou six pierres plantées en cet endroit, et dont le sommet seulement se montre à fleur de terre, sont supposées recéler le trésor. Des fouilles ayant été pratiquées à l'entour, on parvint à dégager un monument que l'on doit supposer d'origine druidique, et qui présente quelque ressemblance avec un fauteuil. A sa base, on remarqua beaucoup de charbon de chêne et une couche d'argile rapportée. Il est probable qu'il avait été enterré, ainsi que ses voisins encore inexplorés, par les éboulements qu'occasionne la chute des eaux pluviales du sommet de la colline. Ce *fauteuil* se composait de trois ou quatre pièces rapportées, et l'un de ses côtés avait été taillé avec soin. M. Canel, à qui nous sommes redevable de ces renseignements, se propose de diriger de nouvelles fouilles autour des autres pierres qui jouent un rôle dans la tradition du trésor.

Nous ne trouvons point de galeries couvertes indiquées ailleurs que dans le département de la Manche ; elles s'y trouvent au nombre de sept. Les dimensions peu considérables qu'elles

[1] F. Galeron, *Statist. de l'arrondissem. de Falaise*, t. II, p. 173.

[2] Rever, *Mém. sur les ruines du Vieil-Évreux*, p. 132.

présentent, rendent plus difficile encore d'expliquer leur destination. La largeur intérieure de ces monuments ne s'étend pas à plus de trois à quatre pieds ; leur hauteur intérieure varie depuis deux jusqu'à quatre pieds, et leur longueur depuis trente-cinq jusqu'à soixante pieds. Trois de ces galeries occupent, sur la commune de Briquebec, la colline des Grosses-Roches. La première est située à l'entrée d'un bois nommé le bois de la Tombette, proche du hameau des Forges, sur le côté nord-est de la colline. La seconde est placée au bord du bois de la Roque, le long de l'ancien chemin des Pieux à Valognes, tout près du hameau nommé Câtillon, à 1500 mètres de la précédente, vers le sud-ouest. Cette galerie se distingue des autres monuments de cette espèce, en ce qu'elle est accompagnée d'un dolmen contigu à son extrémité nord-est. Enfin, la troisième galerie est placée au milieu du bois des Grosses Roches, à 130 mètres, au couchant, du rocher dit la Petite-Roche, sur la pente occidentale de la colline. Ces trois galeries sont les plus remarquables du département; les habitants ne leur ont point donné de noms, et aucune tradition particulière ne s'y rattache.

Sur la commune de la Haye-d'Ectot, on observe une galerie couverte, au milieu d'une lande, à quelques cents mètres au levant du chemin de Briquebec à Barneville. A peu de distance, au bas de la lande, se trouve la fontaine minérale de la Taille, la plus belle source ferrugineuse de la contrée, et qui a bien pu déterminer l'érection de la galerie en cet endroit. La *Galerie couverte de Vauville* est située au haut d'une montagne, en face de la mer, à quelque distance de l'ancien prieuré de Saint-Hermel. Remarquons que le surnom de *Pierres pouquelées*, donné à cette galerie, a été appliqué pareillement à un monument druidique de l'île de Jersey.

La *Galerie de Tourlaville* est érigée au milieu d'une lande, au haut d'une montagne qui domine la rade de Cherbourg et la vallée de Tourlaville. On nomme cette galerie la *Pierre-écouplée*, les *Roches écouplées* ou *de Saint-Gabriel*, du nom

d'une ferme voisine. Enfin, la septième galerie couverte est située sur la commune de Bretteville-en-Saire; ce dernier monument s'étend sur une longueur qui n'est pas moindre que cinquante pieds [1].

On n'a découvert jusqu'à ce jour qu'une seule enceinte druidique en Normandie. Ce monument était situé dans la vallée de la Rille, au sud-ouest de la commune de Saint-Hilaire, à trois lieues de l'Aigle; mais c'est à peine s'il en reste maintenant quelques vestiges. On ne rencontre, sur le terrain qu'il occupait, que cinq ou six pierres renversées et à demi brisées, et deux pierres surnommées les *Gastines*, qui, seules entre toutes, sont demeurées debout. Cependant, d'après les traces que l'arrachement des pierres, maintenant disparues, a laissées sur le terrain, M. Galeron, à qui l'on doit la découverte de ce monument d'espèce si importante, a supposé qu'il n'y avait pas eu, en ce lieu, moins de cinquante à soixante pierres, formant une enceinte dont le diamètre aurait été de 7 à 800 pieds.

Le surnom de *Gastines*, que portent les pierres druidiques de l'enceinte de Saint-Hilaire, leur aurait été appliqué à cause de leur situation dans un lieu écarté et sauvage; *Gastine* signifiant, dans l'idiome du moyen-âge, désert, terre inculte, solitude. Une tradition très riante et très gracieuse, répandue dans le pays sur l'origine de ces pierres, contraste singulièrement avec la dénomination sévère qu'elles ont reçue depuis: on dit que les bergères et les fées les ont élevées dans la plaine, aux sons entraînants de leurs chalumeaux [2].

Le nom des Tombelles, ou Tumulus, indique suffisamment qu'elle était la principale destination de ces monuments. On en a découvert déjà un nombre assez considérable en Normandie, et nous ne pourrions en dresser la liste complète. Le plus important, qu'on ait signalé jusqu'à ce jour, est le tumulus

[1] P. Le Fillastre, *Annuaire de la Manche*, 1833.

[2] F. Galeron, Monuments druidiq. du départ. de l'Orne. (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1829-1830, p. 131 et suiv.)

de Fontenay-le-Marmion, dans le département du Calvados, près de Caen. Ce monument renfermait plusieurs caveaux ou loges sépulcrales, formées de pierres plates et brutes, superposées, sans être reliées par aucune espèce de mortier. Des galeries aboutissaient, de chacune de ces cellules, à un point de la circonférence du monument.[1]

Le tumulus de Fontenay-le-Marmion a été surnommé la *Hogue*; cette dénomination a été appliquée ailleurs à d'autres tumulus, et de moins considérables ont été appelés *Hoguettes*. La tradition, qui règne dans le pays sur le tumulus de Fontenay-le-Marmion, indique très ingénieusement l'origine et la destination de tous les monuments semblables. Les Romains ayant livré, dit-on, une grande bataille dans les vastes plaines de May et de Fontenay-le-Marmion, virent périr le César qui les commandait. Pour honorer la mémoire de ce chef regretté, chaque soldat vint déposer sur son tombeau autant de pierres que put en contenir son casque. C'est ainsi que fut élevée, de main d'homme, la Hogue, qui, autrefois, avait une hauteur beaucoup plus imposante. Ajoutons que ce tumulus est fréquenté par de nocturnes apparitions, et qu'on était persuadé, avant que les fouilles eussent été entreprises, qu'il renfermait des trésors considérables, au moins la fortune d'un César.

Quelques montagnes et quelques grottes naturelles ayant été consacrées au culte druidique, en concurrence avec les pierres érigées et les galeries couvertes, furent considérées pareillement comme les habitations mystérieuses des fées et des géants. Plus tard, par extension, toute espèce de monument, soit naturel, soit bâti de la main des hommes, mais de forme frappante et singulière, fut attribué à ces puissances supérieures, ou consacré à leur souvenir. Nous pouvons offrir, à nos lecteurs, en témoignage de ce fait, des détails qui ne sont pas hors de propos ni dépourvus d'intérêt.

[1] Rapport sur les fouilles de Fontenay-le-Marmion. (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1831-32-33, p. 273.)

Sur le territoire de Saint-Patrice-du-Désert, dans l'arrondissement d'Alençon, on admire une belle chaîne de rochers de quartz, élevés par les mains de la nature dans un ordre monumental qui les fait ressembler à des ruines grandioses, dont l'aspect illusoire et fantastique trompe long-temps le regard du voyageur étonné. Cette demeure majestueuse, qui a son type architectural dans les palais de nuages, était habitée par un génie bienfaisant qui se plaisait à épancher ses faveurs sur la contrée. Il écoutait, de là, les vœux timides de ceux qui venaient l'implorer, et, s'ils avaient un motif juste et raisonnable, il ne manquait jamais de les satisfaire. Lorsqu'un laboureur lui demandait des bœufs pour cultiver son champ, il était certain d'en trouver deux noirs, paissant sur la bruyère. Maintenant le génie protecteur a disparu, laissant d'inutiles trésors enfouis sous les *Roches d'Orgères*[1].

A Vignats, dans le voisinage du menhir appelé la *Roche aiguë*, existe une *Maison aux Fées* ou *Maison au Loup*, espèce d'étroite caverne, de vingt pas de profondeur à peu près, où les enfants pénètrent en se glissant entre les fentes des rochers. On débite plusieurs contes sur ce lieu, et les vieillards du voisinage vous affirment sérieusement qu'ils ont observé que l'ouverture de la Maison aux Fées se rétrécit chaque jour. Est-ce donc vraiment que la porte des illusions doit rester tout-à-fait close pour la génération présente[2]?

Non loin de Rouen, sur les bords de la Seine, auprès de Duclair, se trouve une roche très élevée, connue sous le nom de *Chaise de Gargantua*, et qui prête, dans la contrée, à de nombreux commentaires sur les habitudes supposées du géant. M. Deville a trouvé, dans une charte du XI[e] siècle, cette roche désignée sous le nom de *Curia Gigantis* (chaise du Géant)[3].

[1] F. Galeron, Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissem. d'Alençon, (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, 1835.)

[2] F. Galeron, *Statist. de l'arrond. de Falaise*, t. II, p. 309.

[3] De Caumont, *Cours d'Antiquités monumentales*, t. I, p. 143.

Plus loin, près de Tancarville, à l'extrémité d'une enceinte retranchée, supposée gauloise, il existe une roche, ayant la forme d'un énorme cul-de-lampe, qui est suspendue à une assez grande hauteur au-dessus du niveau de la Seine; on appelle dans ce pays cette roche, *Pierre Gante* (pierre du Géant), parce qu'elle servait de siége à Gargantua lorsqu'il voulait se laver les pieds dans la Seine. On raconte encore beaucoup d'autres traditions du même genre, d'ailleurs peu importantes[1].

A Veulettes, il y a un fort romain, entouré de hauts boulevards, ayant de loin l'apparence d'un cône; on l'appelle parmi le peuple le *Tombeau de Gargantua*[2].

C'est à Gargantua qu'il faut rapporter, suivant quelques auteurs, la dénomination de *Mont-Gargan*, donnée à plusieurs montagnes de France et d'Italie. Cependant, d'autres étymologistes n'y voient qu'une altération du mot *archange*. Un monticule, près de Rouen, situé à la descente de la montagne Sainte-Catherine, s'appelle *Mont-Gargan*.

L'église de Fortmoville est située dans une vallée, et n'a de remarquable que son clocher en bâtière. Les habitants racontent que ce clocher fut primitivement très élevé, mais que Gargantua, en passant d'un mont sur l'autre, l'ayant renversé d'un coup de pied, on lui donna la forme qu'il a conservée[3].

Il existe, dans le pays de Caux, un chemin antique actuellement caché par des terres mises en culture, mais auquel on a conservé, de souvenir, le nom de *Chemin des Fées*[4].

En plaçant ainsi, sous le patronage des puissances surnaturelles, des fées, des esprits, des géants, les phénomènes de la nature ou du travail humain, le peuple a su révéler naïvement son admiration; mais la science, mieux éclairée de nos

[1] De Caumont, *Cours d'Antiquités mon.*, t. I, p. 113.

[2] Note communiquée par M. Fallue.

[3] A. Canel, *Essai sur l'arrondiss. de Pont-Audemer*, t. II, p. 495.

[4] *Mém. de l'Acad. Celtiq.* t. IV, p. 240.

jours, ne doit pas cependant avoir une vénération moins religieuse pour ces monuments informes, érigés par nos ancêtres barbares. Ce sont des monuments de piété et même de civilisation; l'effort et la volonté les ont consacrés. Ils témoignent, aussi bien que les plus majestueux édifices, que l'homme sait révéler sa foi par les œuvres, sa pensée par l'action, et qu'il doit, suivant la mesure de ses forces, laisser après lui, sur cette terre de passage, quelques marques persévérantes de son hommage envers la Divinité.

CHAPITRE DIXIÈME.

Culte des Arbres et des Fontaines.

Arbres consacrés à la Vierge et aux Saints; le Chêne du Val-à-l'Homme; Fontaines miraculeuses, pélerinages dont elles sont l'objet; Esprits funestes des eaux; vertu prophétique des Fontaines; Source enchantée près de Gisors.



On a vu, par les décrets des anciens Conciles et les prescriptions des capitulaires de Charlemagne, que les arbres et les fontaines avaient partagé, avec les pierres, les adorations de nos ancêtres. Le culte des arbres était particulier au druidisme, et, sous l'empire de cette religion, qui semblait tendre au développement d'un profond sentiment d'admiration pour les beautés les plus majestueuses de la nature, le chêne, roi de nos forêts, fut l'objet d'une vénération spéciale. Bien des vestiges de ce culte primitif peuvent se reconnaître et s'observer encore autour de nous. Telle est la gracieuse coutume de placer de petites statuettes de la Vierge et des Saints dans le creux des plus beaux arbres qui s'élèvent au milieu de nos champs ou de nos forêts. Ces images pieuses, érigées là, sans doute, par le zèle intelligent de nos premiers pasteurs, étaient comme un appel chrétien fait pour détourner des vœux idolâtres. Toujours est-il que l'usage

de ces chapelles naturelles s'est perpétué, et que, dans la Normandie, il en existe un grand nombre d'une renommée toute populaire. On cite le *Chêne d'Allouville*, près d'Yvetot; le *Chêne à la Vierge*, près d'Elbeuf; le *Hêtre Saint-Nicolas*, entre Elbeuf et la Saussaye; le *Hêtre à l'Image*, entre Orival et la Londe; le *Chêne à l'Ane*, dans la forêt de Jumiéges; le *Hêtre Notre-Dame*, près du Bourgtheroulde, et beaucoup d'autres encore.

Le *Chêne du Val-à-l'Homme*, près d'Elbeuf, est demeuré fameux, sans avoir réhabilité, cependant, son antique renommée, par aucune alliance avec les pratiques chrétiennes. Il semble, au contraire, que, protégés par son ombre, les plus sombres souvenirs du druidisme aient survécu dans son voisinage. On raconte qu'un fantôme horrible, ayant la tête tranchée et les vêtements couverts de sang, vient errer, pendant la nuit, dans le vallon qui porte, à cause de cette apparition, le surnom de *Val-à-l'Homme*. Plus loin, un champ, que l'opinion populaire signale comme funeste et maudit, conserve le nom sinistre de *Camp de la Mort*. En un mot, tous les souvenirs traditionnels, épars dans ce lieu, tendent à faire soupçonner qu'une divinité en courroux y réclama jadis un sanglant sacrifice [1].

Le culte des fontaines conserva, parmi les populations nouvellement converties à la foi, une faveur non moins persistante que celui des arbres. Dans le temps même où nos premiers évêques s'appliquaient, avec le plus d'ardeur, à déraciner de l'esprit du peuple les restes des superstitions païennes, l'irruption des croyances scandinaves apporta de nouveaux obstacles à l'œuvre du christianisme. Les nations du Nord honoraient, en effet, d'un culte particulier, des Dieux et des Génies qui présidaient aux fleuves, aux lacs et aux fontaines. L'Edda et toutes les Runographies en font foi [2]. Pour combattre cette

[1] Guilmeth, *Histoire de la ville d'Elbeuf*, p. 49.

[2] Éloy Johanneau, *Mém. de l'Acad. celt.*, t. I, p. 227. — Ces divinités des eaux portaient, comme nous l'avons remarqué déjà, les noms de *Nuck*, *Nick*, *Nacken*, *Nixen* et *Nissen*.

recrudescence d'erreurs, le clergé ne trouva rien de plus efficace que de vouer à l'invocation d'un saint chaque fontaine superstitieusement vénérée.

Saint Valery, dont les prédications remontent au huitième siècle, passant par Acuste, y rencontre, près d'une fontaine vouée aux divinités païennes, une grande pièce de bois fichée en terre et chargée d'une multitude d'idoles. Aussitôt le saint se met à l'œuvre, et renverse cet odieux simulacre. Les habitants accourent furieux, et menacent de mort notre pieux confesseur; mais, avec toute l'autorité de son ministère, il leur démontre la folie de leur superstition, et les convertit. Ils bâtirent une église en cet endroit, et y enfermèrent la fontaine où le saint, dit-on, s'était plongé, sans doute pour braver, aux regards de la foule, la puissance dérisoire des dieux tutélaires de la source. Il n'est pas besoin d'ajouter que ce lieu, comme tant d'autres, est devenu célèbre par les miracles qui s'y sont opérés[1].

La consécration des eaux devint d'un usage si général, qu'à peine rencontre-t-on, en Normandie, quelques sources privées d'un saint patronage. Toutes celles qui en sont pourvues, sont devenues des lieux de pèlerinage très fréquentés; car on attribue à leurs eaux la vertu de guérir certaines espèces de maladies, non par une propriété naturelle et médicinale, mais par une action merveilleuse et sanctifiante. Ainsi, les unes sont favorables aux yeux malades et blessés; les autres font recouvrer à l'enfant débile, au vieillard épuisé, la vigueur et la santé qui leur échappe; avec une efficacité plus souveraine encore, il s'en trouve qui rendent aux membres engourdis et contractés du paralytique, le mouvement, le ressort, l'élasticité; quelques-unes emportent, dans leurs ondes calmantes, cette douleur à double atteinte, brûlante et glacée, dont le fiévreux est tourmenté; il en est même qui sont considérées comme une panacée universelle. De ce nombre il faut

[1] Désiré Lebeuf, *Eu et le Tréport*, p. 5.

citer au premier rang, et comme la plus célèbre entre toutes, la fontaine de Sainte-Clotilde aux Andelys. C'est le 2 juin, jour de la fête de la bienheureuse patronne du lieu, que la piscine sainte est visitée, particulièrement par les malades et les infirmes. Dès la veille au soir, une multitude innombrable de pèlerins, de tout âge et de tout sexe, accourent de tous les points de la Normandie, et de plus loin encore, pour assister aux cérémonies religieuses qui précèdent l'ouverture de la fontaine, et qui doivent commencer le lendemain à la première heure du jour. Mais comme ces humbles, ces pauvres, ces souffrants ne sauraient rien avoir à démêler avec l'hospitalité mercantile des aubergistes, l'église même leur sert d'asile et de refuge pendant la nuit. C'est un spectacle curieusement insolite, en présence des dispositions plutôt railleuses qu'enthousiastes de l'esprit du siècle, que celui de cette foule entassée, accroupie, affaissée sous les ailes des anges du sommeil et de la prière, puis aiguillonnée, çà et là, par quelque démon mutin et querelleur, ennemi de la paix et du pieux silence du lieu saint.

Une circonstance du cérémonial de la fête doit être remarquée, entre autres, comme ayant trait à un miracle opéré par la bienheureuse protectrice du lieu. Le curé des Andelys, à la tête de son clergé, se rend processionnellement auprès de la merveilleuse fontaine, et, avant d'y admettre les malades, y répand une certaine quantité de vin. Sainte Clotilde, lorsqu'elle faisait bâtir le monastère et l'église des Andelys, avait, assure-t-on, changé en vin les eaux de la source, en faveur des ouvriers altérés et épuisés par le travail[1].

Quelquefois aussi, pour détruire le culte païen, qui demeurait obstinément attaché à certaines fontaines, nos premiers évêques intimaient l'ordre d'arrêter ou de détourner le cours de ces ondes pernicieuses. Saint Eloi, dans une lettre adressée à saint Ouen, lui recommande de ne pas négliger cette pré-

[1] T. Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 233.

caution efficace : « Bouchez les fontaines, dit-il, coupez les bois consacrés au culte des faux dieux. » Dans la forêt de Brotonne, il existe plusieurs fontaines bouchées, et d'autres qui, depuis, ont repris cours, l'étaient précédemment. La tradition affirme que des balles de laine avaient été employées à cet effet. Ceci se raconte, en particulier, de la source de Grainetieu, située dans le triage de la Houssaye[1]. Une tradition semblable se rattache à la rivière de Dun, ainsi qu'à plusieurs sources, situées au pied de la côte Saint-Auct[2]. Il est probable que cette opinion se retrouve encore en beaucoup d'autres endroits.

De même que la vertu des fontaines médicinales fut attribuée au patronage des saints qu'on y invoquait, les influences malfaisantes, qui résultent en général du voisinage des eaux, furent considérées comme un effet de la présence maudite des démons. « Les fontaines ombragées, dit Tertullien, les ruisseaux écartés des chemins et sentiers, les bains, les citernes des maisons, les puits, font foi de la présence des malins esprits qui y hantent, par le souffle pernicieux qui tantôt tue et étouffe, tantôt jette dedans, tantôt afflige et possède ceux qui en approchent[3]. » Mais ces démons malins, qui répugnaient à se désister de leur domaine, ont su s'y maintenir quelquefois par une apparente substitution où les fées servaient de prête-nom. Nous avons eu déjà occasion, dans un précédent chapitre, de mentionner les puits des fées, situés aux environs de Dieppe. En Bretagne, où, mieux qu'en Normandie, les fées ont conservé toute l'étendue de leurs droits, elles ont un grand nombre de fontaines sous leur patronage. Dans le même pays, le peuple croit encore se rendre favorables les esprits

[1] Fallue, Rapport sur les Antiquités de la forêt de Brotonne. (*Mém. des Antiq. de Normandie*, 1836, p. 394.)

[2] Guilmeth, *Histoire de la ville d'Elbeuf*, p. 271.

[3] Tertullien, *De Baptismo*, cité par Le Loyer, *Disc. des Spect.*, liv. IV, ch. 12.

des eaux, en leur offrant des tartines de beurre. Est-ce parce que les fontaines avaient été consacrées aux fées, aux démons, aux esprits, que long-temps, en Normandie, on leur a attribué une vertu prophétique ? Ainsi, l'on croyait que certaines sources, dont le cours était très inégal, ne produisaient leurs eaux avec abondance que pour annoncer le renchérissement des denrées. Parmi les sources de cette espèce, Gabriel Dumoulin en cite deux qui méritent d'être plus particulièrement remarquées : l'une, qui surgit au bourg de Rots, et va rejoindre la mer après avoir traversé le Bessin, avait été surnommée *enragée*, parce que, dans les plus grandes chaleurs, lorsque les terres étaient desséchées, et les autres sources taries, on l'avait vue tout-à-coup augmenter de volume et s'échapper d'un cours précipité. Celle du village d'Arnes coulait en pleine campagne, et éloignée de tout ruisseau avec lequel elle eût pu communiquer ; cependant, ses eaux se trouvèrent, à quelques époques, tellement gonflées, qu'elles s'épanchèrent au-dessus de leur lit jusqu'à former un lac qui se peuplait de plusieurs espèces de poissons ; mais ce lac séchait aussitôt que le cours de la rivière reprenait ses limites habituelles[1]. A Rouen, dans la rue Saint-Nicaise, il existe un petit ruisseau d'eau vive, dont le cours est temporaire, et qui ne se montrait, croyait-on, que pour annoncer une époque de famine. Le peuple, dans son langage naïvement métaphorique, a nommé cette petite source : *Trou de misère.*

Parmi ces vestiges des plus anciennes superstitions, il nous est demeuré des traditions empreintes d'un charme gracieux et poétique. Si nous rappelons ici la fontaine mémorable de Jouvence, c'est seulement pour mettre en parallèle une petite source de notre Normandie, qui ne possède pas un charme aussi puissant que celui de renouveler éternellement la jeunesse, mais dont l'efficacité est cependant précieuse, et surtout consolante. La petite source, dont il s'agit, est située près

[1] Gabriel Dumoulin, *Hist. de Normandie*, p. 10.

de Gisors; on l'appelle le *Réveillon*. Voilà sa vertu miraculeuse : si l'on boit de cette eau enchantée, il faut revenir mourir à Gisors, en quelque lieu que l'on soit exilé. Du temps des Croisades, dit M. d'Arlincourt, les pélerins du canton, qui avaient fait vœu d'aller en Palestine, ne manquaient pas d'aller boire au Réveillon, pour revenir au toit natal, et ne point mourir aux rives étrangères [1]. Nos soldats de la République et de l'Empire ont été s'abreuver aussi à la petite fontaine, sans qu'on dise, malgré de douloureuses catastrophes, qu'elle ait perdu sa magique renommée. Mais, en France, le Réveillon coule dans tous les cœurs : c'est l'amour de la patrie, qui fait surmonter l'impossible en dangers et en obstacles, et sait encore, à l'infortuné qui succombe, offrir, dans les illusions d'un dernier rêve, l'image absente et chérie.

[1] D'Arlincourt, *Ismalie*, (Notes).

CHAPITRE ONZIÈME.

Animaux fabuleux.

Le Dragon, son origine, ses habitudes; le Codrille; le Serpent de Villedieu-les-Roches; Combat de Turstin Citeau, chevalier normand contre un serpent monstrueux; Animaux fantastiques: les Létiches, la Chichefacé, la Bigorne, la Piterne; le Taranne, Chien merveilleux de Monthulé; Animaux marins; Traditions merveilleuses sur les Abeilles, l'Hirondelle, le Pivert, le Martinet; le Roitelet, etc.; Présages tirés des animaux; Animaux qui parlent.



Les emblêmes hiéroglyphiques des anciennes mythologies dérivent, pour la plupart, ces animaux fabuleux que de fausses informations et les exagérations de la peur et de la crédulité ont fait confondre avec les êtres réels et animés. Ainsi, le Dragon ou Serpent ailé, à l'œil d'escarboucle, auquel, naguère encore, on ajoutait foi, est, suivant les conjectures des savants, un symbole d'une haute antiquité, une allégorie primitive dont le sens a été oublié, après avoir subi diverses altérations.

Chez les Juifs et les Égyptiens, le Serpent fut l'emblême de la Divinité, considérée comme source éternelle de vie; et, pour rendre cette allégorie plus frappante, les Égyptiens ajoutaient

deux ailes à la figure du serpent, et, quelquefois, un œuf qui lui sortait de la bouche[1].

Plusieurs auteurs ont pensé que la *Vouivre*, serpent ailé, que les traditions populaires du Jura nous représentent portant tantôt une escarboucle, et tantôt un globe lumineux pour couronne, était une divinité d'origine celtique. Cette assertion est d'autant plus plausible, que l'on retrouve ailleurs, dans les traditions druidiques, une combinaison d'images analogue : les Druides portaient une espèce de boule de cristal enchâssée dans l'or, qu'ils prétendaient avoir été produite par tous les serpents d'un pays[2].

M. Eusèbe Salverte conjecture que toutes les légendes, comme celle de la Vouivre, où il est question d'un serpent portant un diamant sur la tête, aussi bien que les fables de la mythologie grecque et de la mythologie indienne rappelant le combat d'un héros ou d'un Dieu contre un dragon, pour la délivrance d'une jeune fille, doivent être considérées comme une allégorie astronomique ; qu'elles furent, dans l'origine, l'expression figurée de la position relative qu'occupent, dans les cieux, les constellations de Persée, de la Baleine, de la Couronne et du Serpent, etc.[3]

Il était dans les idées du Christianisme d'adopter l'image allégorique d'un être céleste terrassant l'impur Dragon maudit par l'Écriture. Cette image figura d'abord le combat spirituel de saint Michel contre Lucifer, le triomphe de la Vierge contre l'esprit du mal et des ténèbres ; et, plus tard, en généralisant son application emblématique, la destruction de l'idolâtrie par les premiers évêques de l'Église.

La multiplicité et l'analogie des récits fabuleux, dont il a été l'objet, concourent à prouver que le Dragon fut un symbole familier à l'antiquité et au moyen-âge. Mais peut-être

[1] Monnier, *Du Culte des Esprits dans la Sequanie*, p. 12.

[2] Légier, Traditions de la Sologne, (*Mém. de l'Académie celtiq.*, t. II, p. 215.)

[3] Eusèbe Salverte, *Des Sciences occultes*, t. II, p. 290 et suiv.

ne faut-il pas attribuer tout l'honneur de cette création étrange au génie hiéroglyphique des anciens. Les récentes découvertes de la science nous prouvent que plusieurs de ces monstres fantastiques si renommés ont eu un type réel parmi les animaux antédiluviens, dont quelques-uns, sans doute, échappés aux révolutions du globe, ont imprimé, dans la mémoire des premiers hommes, un frappant souvenir qui s'est perpétué jusqu'aux temps historiques. Ainsi, l'on a constaté une ressemblance exacte entre le Dragon et le Ptérodactyle, animal fossile découvert, à la fin du siècle dernier, et décrit par l'illustre Cuvier[1].

Indépendamment du souvenir chrétien de la Gargouille[2], la légende du Dragon s'était conservée en Normandie, avec tout le luxe de détails qui la caractérise. Avant la révolution, les paysans de notre province comptaient encore, au nombre de leurs richesses éventuelles, le diamant qui orne la tête du Dragon; et la connaissance des mœurs et des habitudes du merveilleux animal était, en fait d'histoire naturelle, le principal fonds de leur théorie scientifique. Ces descriptions étranges, qui sont restées dans la mémoire de quelques personnes, nous ont été rapportées maintes fois, et nous pouvons les transmettre à nos lecteurs sans crainte d'altérer la fidélité de la tradition.

Le Dragon fait de rares apparitions dans notre contrée; il la traverse seulement en passant, et, toutefois, il peut y apporter la fortune ou la mort. Si, en planant dans les airs, il laissait tomber un de ses excréments, une épidémie mortelle se répandrait aussitôt dans le pays. Le Dragon est aveugle, mais il porte sur la tête un diamant, d'un prix inestimable, qui lui sert à s'éclairer, et qu'il ne dépose jamais que pour boire au courant d'une source, lorsqu'il est altéré par ses longs voyages. Défiez-vous de l'apparition du monstre: au détour de quelque frais vallon, au fond duquel une eau vive roule ses filets d'argent sur un lit de cailloux nets et polis, vous serez surpris par

[1] Le Roux de Lincy, *Livre des légendes*, *Introduction*, p. 148.

[2] Pour la légende de la Gargouille, voyez notre section des Légendes religieuses.

un bruit inaccoutumé !... C'est le frémissement redoutable des ailes immenses du Dragon, qui choquent l'air avec autant de violence que le ferait la tempête. Le monstre apparaît tout-à-coup ; sa forme gigantesque couvre le vallon de son ombre, son corps sinueux se précipite, tournoyant et enflammé comme la foudre ! Il lance autour de lui les reflets magiques de son œil de diamant, dont l'éclair glace et fascine ! Tâchez d'échapper à ce regard ; faites-vous si humble et si petit, que le monstre ne puisse vous apercevoir ; son inquiétude n'est que d'un instant ; car l'orgueil le rassure. C'est alors qu'il dépose le talisman auquel il doit sa puissance. Le diamant scintille sous le gazon où il est caché, et l'enrichit d'une gerbe d'étincelles lumineuses, tandis que le Dragon, déjà troublé et languissant, à cause de son aveuglement subit, suspend aux flots de la source sa langue altérée. Voici le moment favorable ; il faut braver la présence du monstre, et se saisir du diamant ; le Dragon, dans sa cécité, mourra infailliblement de désespoir ; mais celui qui aura accompli cet acte de courage, possédera une fortune incalculable, surpassant encore tout ce qu'un fol espoir peut rêver.

A propos de la soif habituelle qui tourmente le Dragon, et dont, suivant la tradition normande, il y a possibilité de tirer si bon parti, nous rappellerons que, dans les légendes de diverses contrées, la demeure qu'on indique aux monstres de cette sorte est toujours située au bord de la mer, d'un fleuve ou d'une rivière. Témoins la Tarasque du Rhône et la Gargouille de la Seine. Quelques érudits se sont fondés sur cette circonstance pour démontrer que les dévastations attribuées aux Dragons et aux autres serpents monstrueux, figuraient les ravages occasionnés par le débordement des eaux. Comment supposer, cependant, qu'une image semblable, qui n'aurait point la valeur d'un symbole religieux, mais simplement celle d'une comparaison poétique, aurait été conçue ou renouvelée en tant de lieux différents ? D'ailleurs, l'opinion que l'on s'est formée de la prédilection du Dragon

pour le voisinage des eaux, n'est due, peut-être, qu'à l'observation, faite antérieurement, que les endroits marécageux sont favorables à la croissance démesurée de certains reptiles. Au reste, la tradition, qui attribue au Dragon une soif inextinguible, a été commentée avec des détails d'une bizarrerie très ingénieuse dans les écrits que nous a légués le moyen-âge. On lit, dans le neuvième livre du *Roman d'Alexandre* : « Monseigneur sainct Jeroisme dit que le Dragon a tousiours soif et à paine se peult saouller d'eau quand il est dedans une rivière. Par ce il a tousiours la gueulle ouverte en vollant, pour tirer le vent à soy pour reffroidir sa challeur et son ardeur, qui l'esmeult à si grant soif.

« Quand le Dragon voit une nef en la mer, et le vent est fort contre la voille, il se met sur le tref de la nef, pour cueillir le vent pour soy reffroidir. Et est aucuneffois le Dragon si pezant et si grant qu'il fait aucuneffois verser la nef par sa pezanteur. Mais quant ceulx de la nef le voyent approucher ilz ostent la voille pour eschapper du dangier [1]. »

La célèbre tradition druidique de l'*Ovum serpentinum* (l'Œuf de serpent), que nous avons citée plus haut, paraît avoir donné lieu à la superstition du *Codrille* [2]. Le Codrille est un petit œuf avorté, que le peuple croit avoir été pondu par un coq; il n'a que du blanc et point de jaune. Cet œuf renferme le germe d'un serpent, qui deviendrait monstrueux, si on le laissait éclore, et qui, après s'être caché quelque temps sous les toits ou dans les fentes d'une muraille, causerait les plus grands ravages dans le pays. On dit aussi que, lorsque le Codrille a atteint l'âge de sept ans, sans être vu de personne, il lui pousse des ailes, et que, le jour même où elles sont de force à traverser les airs, le nouveau Dragon s'enfuit vers la tour de Babylone, lieu de l'abomination et de la dé-

[1] Extrait du neuvième livre du Roman d'Alexandre, d'après l'ancien manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, cité par M. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*.

[2] *Mém. de l'Acad. celtiq.*, t. III, p. 310.

solation, à cause des monstres qui l'habitent. Cet antique monument de la folie orgueilleuse de l'homme est peuplé d'une si grande quantité de reptiles et d'autres animaux effroyables, qu'on ne peut en approcher de sept lieues sans courir le risque de mourir de peur, sinon d'être dévoré[1]. Les habitants de la Sologne connaissent aussi la superstition du Codrille. Mais, en regard de cette croyance, ils en possèdent une autre encore, qui a perpétué d'une manière bien plus fidèle la tradition druidique. Tous les ans, le 13 mai, les couleuvres, les serpents et les anvots de la Sologne se réunissent sur les bords d'un étang, situé entre Ardon et Jouy, pour travailler ensemble à former un gros diamant avec une espèce de liqueur très brillante qu'ils ont sous la langue[2].

Il se raconte, à Villedieu-les-Roches, une tradition sur un serpent monstrueux qui désolait la contrée, vers le milieu du quinzième siècle. On ne dit point, cependant, qu'il fût issu d'un Codrille. Peut-être un véritable serpent s'est-il montré en cet endroit, et, comme cela est arrivé tant de fois, la peur aura exagéré, jusqu'au fantastique, les proportions du terrible animal. On peut supposer aussi, en donnant à la légende une origine plus ancienne que celle qui lui est assignée, que les ravages attribués au serpent de Villedieu-les-Roches ne sont qu'une allégorie populaire caractérisant les désastres occasionnés par une éruption volcanique, dont le sol semble porter des traces en cet endroit

L'église de Villedieu-les-Roches est bâtie sur une élévation de rocs noirs et grisâtres; un défoncement peu profond, large d'environ trente toises sur cent cinquante de longueur, part de l'église et s'allonge dans la direction de Coulonces et de Bailleul, bordé d'énormes masses granitiques qui élèvent en surplomb leurs têtes inégales. Tout près de ces rochers est une espèce de caverne dont l'entrée a été rétrécie par le travail du temps ou par la main des hommes. Suivant la

[1] Légier, *Mém. de l'Acad. celtiq.*, t. II, p. 204.
[2] Idem, *ibid.*, t. II, p. 215.

légende, un serpent habitait cette caverne aux murailles de diamant et d'or. Il sortait de temps à autre pour aller se baigner dans un petit lac voisin, après quoi il parcourait la campagne à la recherche de sa proie. Lorsque la faim le pressait, il allait vite en besogne, car ce monstre n'était rien moins qu'une hydre à plusieurs têtes. Les habitants de Villedieu et des pays environnants s'épuisaient en vaines lamentations; cependant le désespoir leur inspira la découverte d'un moyen de salut. Ils imaginèrent de porter, à l'entrée de la caverne, une grande cuve pleine de lait, qu'ils avaient remplie à frais communs. Le monstre parut satisfait du régime anodin auquel on voulait le soumettre. La paix et la sécurité se rétablirent tout d'abord. Mais, un jour, soit par oubli, soit par impuissance, les habitants de Villedieu manquèrent de procurer à leur hôte sa ration habituelle. Notre serpent, qui, depuis quelque temps, ne faisait point assez forte chère pour soutenir un long jeûne, se mit en route, aiguillonné à la fois par la vengeance et par la faim. Un jeune homme s'étant rencontré sur son passage, il le dévora !

Ce jeune homme, neveu du seigneur de Bailleul, était aussi chéri des vassaux que son oncle en était détesté. Cependant, le seigneur de Bailleul, malgré sa dureté bien connue, fut vivement affligé de la mort de son neveu ; il jura que le jour des représailles ne se ferait pas attendre.

De monstre à tyran la guerre s'allume vite, mais celle que projetait le baron de Bailleul demandait quelques préparatifs indispensables. L'adroit seigneur commença l'attaque par une ruse bien calculée, c'est-à-dire qu'il fit déposer deux moutons à l'entrée de la caverne, et, de plus, remplir la cuve, où s'abreuvait le dragon, d'eau-de-vie au lieu de lait. Celui-ci dévora les deux moutons, en se félicitant de ce que la leçon donnée aux habitants de Villedieu produisait de tels fruits; puis il s'endormit dans l'enivrement de son succès et de la cuve d'eau-de-vie qu'il avait vidée. Le moment était venu pour le seigneur de Bailleul d'assurer sa vengeance ; nou-

vel Hercule, il endosse son armure, plus solide qu'une peau de lion ; sa longue épée, dans sa main, vaut une massue. Il marche droit à la caverne, surprend le monstre endormi, et le frappe d'un coup si terrible qu'il lui enlève sa principale tête. Mais celui-ci se réveille assez formidable encore pour engager un combat à outrance : il aveugle son ennemi par les vomissements de flamme qu'il lui lance au visage, et le baron de Bailleul, tout intrépide qu'il est, recule épouvanté. A peine est-il dehors, qu'un craquement effrayant se fait entendre ; comme si la terre allait s'effondrer sous la fureur du reptile, les roches de Villedieu éclatent de toutes parts et jonchent la plaine de projectiles énormes ; une lave ruisselante envahit le lac, puis la commotion s'apaise, et le silence se rétablit sur cette scène de désastre. Le lendemain, les vassaux du seigneur de Bailleul s'approchèrent, en tremblant, de ce lieu désolé : ils trouvèrent le corps du baron calciné dans son armure, et plus heureux qu'ils n'auraient osé l'espérer, ils se virent délivrés, à la fois, des deux monstres qui les tyrannisaient : le serpent et le baron [1].

M. Galeron, qui raconte aussi cette légende, en a diversifié certains détails d'après le récit des gens du pays. Voici une circonstance curieuse de cette nouvelle narration : Lorsque le sire de Bailleul se disposait à aller combattre le serpent, il se couvrit d'une armure de fer-blanc, ainsi que son cheval, et, bardé jusqu'aux dents, il s'avança vers la caverne si redoutée. Dans sa rencontre avec le dragon, le chevalier porta à son ennemi des coups assez sûrs pour que la perte de celui-ci devînt certaine ; mais le monstre, dans l'excès de sa rage, vomit tant de flammes, que le chevalier en fut suffoqué. Pour comble de malheur, son cheval, dans son effroi, étant venu à se retourner, les crins de sa queue, que l'on n'avait point mis à l'abri sous l'armure, comme tout le reste du corps, s'enflammèrent en un instant, et l'animal, ainsi que celui qu'il portait, furent consumés entièrement.

[1] Lottin de Laval, *Journal de France*, 26 nov. 1833.

Le trou du serpent n'a plus une grande profondeur, mais on assure qu'autrefois il s'étendait à plusieurs lieues à l'entour. Le terrain même, à ce qu'on prétend, résonne encore sous les pas, en différents points de la campagne. On ne doute pas que la caverne ne s'avance de tous ces côtés, et l'on assure qu'elle recèle de grands trésors.

M. Galeron a donné aussi une interprétation particulière de cette légende : « Elle peut, dit-il, rappeler une lutte entre deux religions sur ce point. Parmi les blocs de rochers, il en est un très éminent qui s'élève au-dessus de la demeure du serpent. D'autres fragments épars semblent les restes d'anciens dolmens brisés. Là, peut-être, étaient les monuments du culte de Teutatès. A deux cents pas, sur le roc opposé, s'élève l'église de Villedieu, dont le nom décèle une consécration chrétienne. Le serpent serait peut-être une image du culte profane; la jeune fille que, suivant cette nouvelle tradition, on livrait à dévorer au dragon, serait un souvenir d'affreux sacrifices; le chevalier, un symbole du culte triomphant.[1] »

Un autre chevalier normand, Turstin Citeau, dont l'histoire rapporte plusieurs traits magnanimes de courage, fut exposé à combattre un monstrueux serpent, et paya de sa vie la victoire qu'il remporta.

Ce brave chevalier avait été choisi pour capitaine par les premiers Normands qui entreprirent des excursions militaires en Italie, au commencement du onzième siècle. L'héroïsme et la sagesse qu'il déploya, dans ce poste, lui acquirent une brillante renommée; mais ses alliés, les chefs des Salernitains, au lieu de lui accorder généreusement leur admiration et leur estime, s'emportèrent à une haine jalouse contre lui. Un acte de bravoure singulier excita surtout leur envie. Turstin Citeau sauva, un jour, la vie à une pauvre chèvre retenue prisonnière dans la gueule d'un lion qui allait en faire

[1] F. Galeron, Monum. druid. du départ. de l'Orne; (*Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, années 1829 et 1830.)

sa proie. Puis, notre chevalier se saisit du terrible animal, et le jeta par dessus les murailles de Salerne, avec la même aisance que si c'eût été un petit chien. Les chevaliers Salernitains, témoins de cette preuve extraordinaire de courage et d'adresse, en murmurèrent secrètement de dépit, et se promirent d'exposer le chef normand à un péril dont sa valeur ne saurait triompher. Ils le conduisirent en un lieu écarté, où un horrible serpent avait choisi son repaire. Arrivés à cet endroit, ils s'enfuirent précipitamment, ne laissant à Turstin d'autre compagnie que celle de son écuyer. « Puisqu'il est si fort contre les lions, se disaient-ils, avec une raillerie méchante et lâche, les serpents ne doivent pas lui être à craindre. » Le brave Turstin, étonné de la retraite de ses compagnons, cherchait à en pénétrer le motif, lorsqu'un bruit sinistre se fit entendre. Le dragon s'approchait, exhalant flamme et venin par la gueule et les narines. Le monstre saisit le pied du cheval de notre courageux chevalier; mais, sans que l'étonnement paralysât son courage, celui-ci mit l'épée à la main, et, se couvrant de son bouclier, frappa le serpent d'un coup dont l'atteinte fut mortelle. Cependant, chose incroyable si des auteurs dignes de foi ne l'eussent affirmée, la flamme que jetait le serpent était si dévorante, qu'en un instant le bouclier fut consumé. Le malheureux Turstin, pour avoir alors respiré le souffle empesté du monstre, trouva la mort sur le lieu même où s'était accomplie sa plus mémorable victoire[1].

Outre les dragons, les hydres et autres reptiles monstrueux, la Normandie possédait encore plusieurs races d'animaux merveilleux ou fantastiques, dont quelques-uns n'étaient, peut-être, que de railleuses inventions des poètes, la *Chicheface*, par exemple, qui nous est connue par un petit poème satirique, publié par M. Achille Jubinal[2]. Au dire du poète,

[1] Gabriel Dumoulin, *Hist. de Normandie*, liv. VI, p. 117.

[2] Achille Jubinal, *Mystères inédits du XV[e] siècle*, t. I, p. 390. (Notes.)

la Chicheface était une bête aussi disgracieuse de sa personne que dépravée dans ses goûts. Elle était douée d'instincts féroces très prononcés ; mais, par une perversité fort étrange, sa cruauté ne s'attaquait jamais qu'aux *bonnes femmes ;* elle semblait avoir juré d'en détruire la race, tandis qu'elle épargnait les méchantes femmes avec une prédilection toute sympathique. Voici comme le poète s'exprime au sujet de la Chicheface :

Laide estoit de cors et de fache,
L'en l'appeloit la Chincheface ;
. . . .
La beste parest si sauvage
C'onques nus hom tele ne vit.

Il trace ensuite le tableau des déportements du monstre :

Or vous dirai dont ele vit :
Des preudes fames dévorer
Qui sagement savent parler.
. . . .
Quant la fame a tant de bonté
Que de tout fé la volenté
De son seignor sanz contredit
Cèle ne puet avoir respict
Que tantost ne soit devorée.
N'en i a nule demorée
En Toscane n'en Lombardie
Meismément en Normandie
Ne cuit-je pas qu'il en ait douze.

Enfin le poète s'adresse aux dames, pour leur offrir un moyen de déjouer la malice cruelle de la bête :

« Pour Dieu, Dames, dit-il, si la beste vient en ce pays, entourez-vous d'orgueil et de dédains ; si votre mari vous parle, répondez-lui tout à rebours ; s'il veut pois, qu'il ait gruau ; gardez-vous bien de rien faire qui lui soit agréable ; alors il faudra bien que la Chicheface meure de faim. »

Quel parti les dames ont-elles tiré de ce conseil persiffleur ? C'est un examen que notre discrétion ne nous permet pas de risquer. Mais, comme la Chicheface ne s'est plus montrée, on doit en induire charitablement que la race des femmes bonnes et soumises est maintenant en pleine prospérité.

La *Bigorne*, dont le nom, à proprement parler, signifie qui a deux cornes, était le digne pendant de la chicheface. Ces deux créatures damnées avaient juré de mettre l'enfer dans le mariage ; tandis que la Chicheface dévorait les bonnes femmes, la Bigorne, de son côté, mangeait les trop bons maris. C'est du moins ce qui paraît résulter d'une pièce satirique, réimprimée en 1839, d'après un original gothique, et intitulée : *Bigorne, qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes.*

La Bigorne servait aussi d'épouvantail aux petits enfants ; quoiqu'il nous reste peu de renseignements sur ses faits et gestes, on peut conjecturer que c'était là son principal rôle.

Les *Létiches* ne sont pas de la nature fabuleuse de la Bigorne et de la Chicheface, et cependant le peuple entretient aussi, à leur sujet, de merveilleuses croyances.

On donne ce nom de Létiches, Létices ou Laitisses, à de petits animaux d'une blancheur éclatante, d'une agilité extraordinaire, qui n'apparaissent jamais que de nuit, s'ébattant aux pâles clartés de la lune. Aussi les prend-on pour des esprits doux et folâtres : les ames des petits enfants morts sans avoir reçu le baptême [1]. En réalité, on a reconnu, dans les Létiches, l'hermine de nos climats, qui portait anciennement le nom de *Létice*. Il paraît même que les Romains ayant donné, aux peuples de la Péninsule bretonne, le nom de *Leti*, à cause de l'analogie du mot, les Bretons adoptèrent, depuis les temps les plus anciens, l'hermine pour symbole [2].

[1] Pluquet, *Contes popul. de l'arrond. de Bayeux*, p. 13. — L.-J. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrondiss. d'Argentan*, p. 20. — G. Vaugeois, *Histoire des antiquités de la ville de l'Aigle*, p. 586.

[2] Roujoux, *Histoire de Bretagne*, t. 1, p. 401.

La *Piterne* est aussi un animal fabuleux. Un des tours favoris des plus malins de nos paysans, c'est d'engager quelque crédule camarade à se mettre de planton pour la prendre.

Le *Taranne* est un animal qui a la forme d'un grand chien. Cette ressemblance n'indique pourtant aucune sympathie entre lui et l'espèce canine, dont il est, au contraire, le plus terrible ennemi. Pendant les nuits d'hiver, où il fait ses apparitions, le Taranne se plaît à tourmenter les chiens, à les faire crier, lorsqu'il ne va pas, ce qui arrive encore trop souvent, jusqu'à les dévorer [1].

M. Dubois affirme que le Taranne emprunte souvent des figures plus séduisantes que celle du chien, revêtant, par exemple, l'apparence d'une belle dame. D'après le même auteur, il faudrait reconnaître, dans le Taranne moderne, soumis à ces puériles déguisements, le *Taranis* celte, divinité formidable dont les attributs étaient identiques avec ceux du Jupiter Tonnant des Grecs et des Latins [2].

Le *Chien de Monthulé*, dont nous allons raconter l'histoire à nos lecteurs, nous paraît avoir été une espèce de Taranne.

On voyait autrefois à Monthulé, sur la commune de Sainte-Croix-sur-Aizier, un très beau chien, qui apparaissait à différentes heures du jour, mais surtout la nuit, et parcourait tout le voisinage sans se laisser jamais approcher. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple, les habitants de Monthulé, ressentant une prédilection très vive pour ce bel animal, cherchaient obstinément à vaincre ses goûts d'isolement. Mais, dès qu'une main caressante s'approchait du chien, celui-ci s'échappait par de lestes gambades, qui, souvent, n'atteignaient pas à moins de vingt pieds de haut. Ce qu'il y avait de plus étrange encore, c'est que cet animal, si indifférent pour l'espèce humaine, à laquelle il ne faisait, d'ailleurs, aucun mal, était le mortel ennemi de l'espèce canine. Du moment

[1] L.-J. Chrétien, *Usages, préj. et superst. de l'arrondiss. d'Argentan.*

[2] L. Dubois, *Recherches archéologiques, hist., etc., sur la Normandie*, p. 311.

où il était venu habiter la ferme de Monthulé, et depuis longtemps on en avait oublié l'époque, pas un chien n'y avait pu demeurer. L'animal mystérieux tourmentait si fort ceux qu'on tentait d'élever, qu'ils mouraient l'un après l'autre. Quant à la cause de ce prodige, voici comment, de génération en génération, les pères s'en étaient expliqués à leurs enfants : Un jour, disait-on, le chien d'un voyageur s'étant arrêté à Monthulé, avait été tué par le propriétaire de la ferme. Peu de temps après, le voyageur vint à la recherche de son chien; on lui dit qu'il était mort naturellement. « Si vous ne dites pas vrai, répliqua le voyageur, on le saura bien. » Et, sur ces mots, il s'en alla. A dater de ce moment, le chien merveilleux commença ses apparitions. C'était dans la cave de la ferme qu'il avait choisi sa retraite ; cette cave ayant été détruite, il ne se montra plus[1].

Observez que, dans ce petit conte, une croyance nouvelle se manifeste : une ame est attribuée à l'animal, puisqu'il partage avec l'homme la faculté d'apparaître après sa mort. Ainsi, le peuple, emporté par l'élan naïf de sa sensibilité, a dépassé, en fait de doctrines spiritualistes, les principes les plus avancés que la philosophie ait osé proposer.

A Yport, et dans quelques autres villages de cette partie du littoral de la mer, il existe une espèce d'animaux marins, soit chevaux, soit moutons, qui se présentent souvent sur les bords du rivage. Leurs yeux, d'une douceur enchanteresse, fascinent l'imprudent qui communique avec eux du regard. Bientôt, entraîné sans résistance, il plonge dans la mer à la suite de ces monstres, et ne reparaît plus.

La superstition ne s'est pas bornée à inventer certains types d'animaux fabuleux ; elle a doué aussi d'instincts, de facultés, de propriétés imaginaires, les êtres réels. Ainsi, les *Abeilles* ont, assure-t-on, des susceptibilités très délicates, qu'il est nécessaire de ménager. Ces insectes précieux ne

[1] Notes communiquées par M. A. Canel.

souffrent pas qu'on les vende ni qu'on les achète ; on ne peut faire l'acquisition d'une ruche que par don ou par échange. Les abeilles volées dépérissent chez leur ravisseur.

Quand quelqu'un meurt dans la maison, il ne faut pas négliger de suspendre un lambeau d'étoffe noire aux ruches, en signe de deuil, sans quoi toutes les abeilles déserteraient en peu de jours. Ne vous oubliez pas au point de proférer un jurement en présence des abeilles; leur aiguillon vengeur punirait cruellement cette infraction à la règle du second commandement, et aux lois de la modération et des convenances. Tuer les abeilles sans nécessité, c'est risquer sa chance et compromettre son bonheur[1].

L'*Hirondelle*, cet oiseau fortuné dont la destinée réalise le printemps perpétuel chanté par les poètes, n'a point à craindre qu'une cécité douloureuse lui ferme ces lointains horizons où son instinct l'appelle. Elle sait découvrir, sur les bords de la mer, une pierre dont l'effet miraculeux est de ranimer la vue éteinte. Nos villageois indiquent un moyen sûr pour se mettre en possession de cette pierre : il faut d'abord crever les yeux à un des petits de l'hirondelle ; celle-ci part aussitôt à la recherche de la pierre. Lorsqu'elle est de retour, et qu'elle a pratiqué l'opération, l'hirondelle s'inquiète ensuite de cacher son talisman en un endroit où il ne puisse jamais être découvert. Mais, si l'on a eu le soin d'étendre sous son nid un morceau d'étoffe de couleur écarlate, l'hirondelle jettera sa pierre dessus, car, abusée par la couleur, elle croira la laisser tomber dans les flammes.

C'est au moyen du même procédé que l'on s'empare d'une herbe dont la propriété est de couper ou de fendre le bois et le fer, et qui n'est connue que du *Pivert*, au bec acéré, que le peuple surnomme Pleu-Pleu, à cause de l'harmonie imitative de son cri, qui, dit-on, annonce la pluie.

On bouche l'entrée du nid du pivert, soit avec une cheville de bois, soit avec un coin en fer; l'un ou l'autre, de grosseur

[1] L. Dubois, *Annuaire de l'Orne*, 1809.

assez considérable pour que l'oiseau ne puisse tenter de les arracher avec son bec. Alors, le pivert sera forcé d'avoir recours à son herbe merveilleuse, et ne manquera pas de la jeter ensuite sur l'étoffe écarlate qu'on aura disposée à cet effet. Il faut avouer que cette herbe serait d'un usage très avantageux pour les auteurs d'effractions nocturnes, aussi bien que celle qui croît à Ver, dans les environs de la chapelle de Saint-Gerbold, et dont la vertu, non moins singulière, est de rendre invisibles les personnes qui la portent.

Quoique le *Crapaud* soit réputé pour être venimeux, et qu'il soit considéré comme un ingrédient d'une grande importance dans la confection des sorts, on lui a cependant conféré le titre estimable d'ami de l'homme. C'est à cause de la haine qu'il témoigne en général aux reptiles, et surtout au *Mouron*, espèce de salamandre fort redoutée de nos paysans, et à laquelle il livre, dit-on, des combats acharnés et mortels. Ce service seul méritait bien au crapaud le titre honorifique qui lui a été décerné, puisqu'il suffit à une personne d'avoir tué un mouron, pour obtenir en récompense cent ans d'indulgence[1].

Lorsqu'une *Louve* met bas, elle donne aussi le jour à un chien. Plus tard, quand ses petits ont grandi, la louve les conduit au bord de l'eau. Elle reconnaît alors le chien à sa manière de boire, et, prise d'une haine furieuse pour ce fruit dégénéré de ses entrailles, elle le dévore sur-le-champ[2].

Il existe une affiliation très étroite entre le *Chat* et les puissances de l'enfer. Le diable emprunte souvent la forme du chat. Certain os de la tête d'un chat noir rend invisible. Aux environs de l'Aigle, on croit que les chats mâles ont le privilége d'assister au sabbat; mais, lorsqu'on leur coupe un bout de la queue ou des oreilles, on les empêche d'y être admis[3].

La tête d'un *Cerf-Volant*, ou *Lucane*, lorsqu'on la porte sur

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux.*

[2] L.-S. Chrétien, *Usages, préj. et superst. de l'arrond. d'Argentan.*

[3] G. Vaugeois, *Hist. des antiq. de la ville de l'Aigle*, p. 588.

soi, est un talisman de bonheur. Le *Criquet* ou *Grillon*, apporte l'abondance et la joie dans les maisons où il se réfugie.

On tire des présages heureux ou funestes de quelques animaux. Si une *Araignée* qui file, descend sur une personne, elle lui annonce une recette prochaine d'argent. Lorsqu'on entend chanter le *Coucou*, pour la première fois, au commencement du printemps, si l'on est à jeun, et qu'on ait, à ce moment, de l'argent dans sa poche, on est assuré d'en avoir tout le reste de l'année. Lorsqu'on rencontre des *Pies* en nombre impair, c'est un signe de malheur; en nombre pair, elles vous présagent heureuse chance. Le cri de la *Chouette*, le hurlement du *Chien*, sont des présages infaillibles de mort. La *Poule* qui chante en coq annonce la ruine de son maître, ou la mort de quelque personne de la maison. Si on tue la poule sur-le-champ, on peut espérer de détourner la mauvaise chance. Une espièglerie à l'usage des enfants et des domestiques, c'est de persuader qu'ils ont entendu la poule chanter en coq, lorsqu'ils sont affriandés d'une fine volaille.

On raconte, sur le *Martinet* et sur le *Roitelet* troglodythe, des traditions très gracieuses :

Le premier laboureur qui cultiva le chanvre se trouva dans un grand embarras lorsque la graine commença à atteindre sa maturité. Une multitude d'oiseaux faisait bande autour du champ, et le pauvre homme était obligé de se tenir au milieu d'eux, tournant de droite et de gauche pour les empêcher d'avancer, courant après celui-ci, puis après celui-là, comme s'il eût joué à Colin-Maillard, ou à Cligne-Mussette ; même les dimanches et les fêtes, il fallait rester en faction, et les plus belles volées des cloches se perdaient dans les airs, sans que le triste laboureur pût répondre à leur appel. Enfin, dans sa détresse, il invoqua avec ardeur le secours de saint Martin. Grande fut sa surprise, lorsqu'un dimanche, avant la messe, il vit tous les oiseaux du voisinage se rassembler dans une grange ouverte, et y demeurer paisiblement tant que dura l'office. Le brave homme put désormais assister à toutes

les fêtes paroissiales, car ce miracle se renouvela en faveur de sa dévotion jusqu'au jour où il eut terminé la récolte du chanvre. Pour contenir la troupe espiégle et turbulente, il suffisait d'une simple herse de labourage, placée à l'entrée de la grange. Un seul oiseau, le martinet, s'échappait quelquefois, et sautait entre les dents de la herse ; mais, s'il faisait usage de son privilége, c'était par une petite gloriole très innocente; il ne causa, en effet, aucun dommage au champ de chanvre, et n'essaya même pas d'en approcher.

On s'est toujours souvenu, depuis cette époque, de l'oiseau favori de saint Martin, et l'on a coutume, à chaque nouvelle récolte, de laisser sur pied, à son intention, le plus bel épi de chénevis [1].

On professe, dans nos campagnes, une sorte d'idolâtrie affectueuse pour le roitelet [2], que l'on appelle aussi *Reblet*, *Racatin*, et auquel on a donné de plus le surnom caressant et protecteur de petite *Poulette au Bon-Dieu*. C'est que le roitelet a rendu un bien important service à l'humanité. Il fallait un messager pour apporter le feu du ciel sur la terre ; le roitelet, tout faible et délicat qu'il est, consentit à accomplir cette mission périlleuse. Peu s'en fallut qu'elle ne devînt fatale au courageux oiseau, car, durant le trajet, le feu consuma tout son plumage, et atteignit jusqu'au léger duvet qui protégeait son corps fragile. Emerveillés d'un dévoûment si généreux, tous les oiseaux, d'un commun accord, vinrent chacun offrir au roitelet une de leurs plumes, afin de revêtir sa chair nue et frissonnante. Le hibou seul, en philosophe chagrin, se tint à l'écart, et refusa d'honorer, par ce faible don, un acte d'héroïsme qu'il n'eût point exécuté. Mais l'insouciance cruelle du hibou excita contre lui l'indignation des autres oiseaux, à tel point qu'ils ne voulurent plus désormais le souffrir en leur compagnie. Aussi est-il obligé de se soustraire

[1] *L'Artiste*, 3e série, t. II, p. 300.

[2] L'oiseau, dont il est question ici, est celui que les naturalistes désignent par le surnom de Troglodythe.

à leur rencontre pendant tout le jour, et c'est seulement quand la nuit est venue, qu'il se hasarde à sortir de sa triste cachette[1].

Maintenant, le méchant enfant qui tuerait un roitelet, ou qui lui déroberait son nid, appellerait, sur sa propre maison, le feu du ciel. Peut-être à son tour, en punition de son méfait, resterait-il orphelin et sans abri.

Mais la chaumière qui offre sous son toît, ou entre les pans lézardés de ses murailles, une retraite discrète et hospitalière à la petite poulette au Bon-Dieu, voit se renouveler, chaque année, un miracle de bénédiction. Le jour des Rois, tandis que des danses animées se forment autour de ces gerbes flamboyantes que les villageois nomment des *feux de joie*, ou qu'un festin plantureux rassemble la famille auprès du foyer paternel, le roitelet, sa femelle et leurs petits de l'année, pour s'associer à cette fête domestique, se réunissent dans le nid qu'ils ont habité durant la saison de la couvée. Leur visite, en ce jour, assure, dit-on, aux personnes de la maison, un avenir de prospérité et de concorde.

Il est encore une autre superstition, relative aux animaux, qui glorifie naïvement une commémoration religieuse. On prétend que, la nuit de Noël, les bœufs, les vaches, les chevaux, les ânes, tous les commensaux des étables et des écuries, sont gratifiés du don de la parole; ils s'entretiennent gravement des devoirs de leur condition, et se plaignent ou s'applaudissent du traitement de leurs maîtres. Un miracle aussi étrange ne se produit point devant les personnes dont la conscience est surchargée de quelque péché mortel; c'est pourquoi il est regardé comme un moyen d'épreuve, à l'usage des maîtres, pour s'assurer de la fidélité de leurs serviteurs[2]. En d'autres cantons, on dit que les animaux se mettent à genoux pendant la consécration de la messe de minuit. A ce

[1] *L'Artiste*, 3e série, t. II, p. 300.

[2] Pluquet, *Contes popul. de l'arrond. de Bayeux*, p. 38.—*Mémoires de l'Acad. celt.*, t. IV, p. 94.

moment, et pour cause, l'entrée des étables est défendue, sous prétexte que celui qui voudrait s'assurer de la vérité du fait, courrait le risque d'être battu[1].

Lorsqu'on fait un retour sur les croyances qui se sont établies relativement aux facultés, aux mœurs, aux habitudes imaginaires des animaux, on est forcé de convenir que les inventions de cette espèce, toutes merveilleuses et singulières qu'elles soient, n'ont pas autant de valeur intellectuelle que le plus simple fait acquis à la science. Mais aussi la science n'est pas l'œuvre d'un jour ; elle réclame, pour arriver à ses fins, le concours d'un grand nombre de moyens dont le temps seul dispose. Les inventions merveilleuses qui ne pouvaient y suppléer, occupèrent du moins les loisirs de l'incertitude plutôt qu'elles n'entravèrent la marche du progrès ; car l'intelligence développe ses facultés, excite son propre essor, et se prépare à la conquête de la vérité, en expérimentant l'erreur, en s'exerçant sur des chimères.

[1] L.-S. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrond. d'Argentan*, p. 22.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Loups-Garous[1].

La Lycanthropie au moyen-âge, Folie des Lycanthropes; Croyance aux Loups-Garous conservée en Normandie; Procès des Sorcières de Vernon; origine présumée de la Lycanthropie; Monitoires contraignant un coupable à courir le Loup-Garou; Moyens employés pour la délivrance des Loups-Garous; Expéditions nocturnes; Vampires Loups-Garous, Jean Sans-Terre; Lai du Bisclavaret.


ÉNÉRALISER l'examen de nos traditions populaires, c'est se convaincre qu'elles recèlent, dans leur ensemble, deux causes puissantes d'intérêt philosophique : la diversité de leur origine et la variété de leur caractère. Ces traditions signalent, pour ainsi dire, toutes les phases de notre nationalité, toutes les transformations de nos croyances religieuses; elles nous découvrent cette route pleine de déviation et d'embûches qu'a suivie l'intelligence humaine, guidée, tour à tour, par les faux prestiges de la superstition et les vives illuminations

[1] Les savants se sont beaucoup exercés sur l'étymologie du mot *Loup-garou*. Dans le latin barbare du moyen-âge, l'équivalent de ce mot était *Gerulphus*, qui a beaucoup d'analogie avec le *Wer-wolf* des Allemands, et le *Were-wolf* des Anglais, tous deux ayant la même signification. Gervais de Tilbury, dans ses *Oisivetés impériales*, donne l'explication de ces deux derniers mots : « Nous avons fréquemment vu

de la foi. Cependant, le principal enseignement de l'homme, c'est celui de ses fautes et de ses erreurs, dont le principe est toujours persistant au sein des imperfections inhérentes à notre nature. Ainsi, le siècle actuel, malgré l'orgueil de ses lumières, aurait tort de prétendre qu'il n'a rien à démêler avec lès aberrations grossières des siècles ses prédécesseurs. Notre civilisation est souvent trop prompte à se voter des actions de grâces, et à se glorifier de ses propres triomphes. Depuis que les lycanthropes ne dévorent plus les petits enfants, faut-il croire, par exemple, que toutes les maladies farouches de l'imagination soient radicalement guéries, et que le délire du crime ait cessé d'engendrer des effets monstrueux? Non; il est bon, au contraire, de donner au précepte évangélique toute l'étendue de son application. S'il est vrai que nous ayons constaté une poutre dans l'œil du prochain, cela ne saurait nous empêcher de vérifier la paille qui est dans le nôtre; et, pour que le but philosophique de la tradition se trouve rempli, il ne faut pas que les formes barbares du passé nous dérobent les analogies morales que celui-ci conserve avec le présent.

Puisse le lecteur abonder dans le sens intime de ces réflexions! Et puisse surtout ce retour sur lui-même susciter dans son esprit quelque disposition tolérante qui lui permette de supporter les répugnantes absurdités dont notre sujet nous condamne à l'entretenir!

Les croyances relatives à la lycanthropie ne sont point par-

« en Angleterre, dit-il, sous l'influence de certaines lunaisons, des « hommes transformés en loups, espèce d'hommes que les Français ap- « pellent Garous (*Gerulphos*), et les Anglais *Were-wolf*; or, *Were*, « en anglais, signifie *homme*, et *Wolf*, *loup*. » Marie de France, dans le *Lai de Bisclavaret*, nous apprend que le mot primitivement employé en Normandie était celui de *Garvall*, dans lequel on peut, à la rigueur, retrouver l'origine directe du mot de *Garou*. Mais, s'il est vrai que *Garou*, *Garwall*, et leur forme latinisée *Gerulphus*, ne sont que des contractions de *Were-wolf*, qui signifie *Homme-loup*, on voit que l'usage nous fait commettre un singulier pléonasme, en associant le mot *loup* au mot *garou*, qui veut déjà dire *homme-loup*.

ticulières au moyen-âge ; l'antiquité en présente aussi des exemples nombreux. Saint Augustin [1] cite Varron, qui raconte qu'un nommé Déménétius, ayant goûté d'un sacrifice que les Arcadiens avaient coutume d'offrir à Jupiter-Lyceus, fut changé en loup, et, dix ans après, recouvra sa première forme. Pline cite également Evanthès, auteur grec, qui raconte aussi que, en Arcadie, les descendants d'un nommé Autacus, en passant à travers certain fleuve, se trouvaient aussitôt changés en loups, et, quelque temps après, repassant par le même fleuve, reprenaient leur figure naturelle [2].

On trouve aussi, dans plusieurs médecins grecs, et entre autres dans Marcellus de Sida, qui vivait sous Adrien et Antonin, la description de la lycanthropie [3]. L'Edda fait également mention d'hommes transformés par les mauvais esprits en loups ou en chiens. Toutes les croyances relatives à ce sujet se renouvelèrent pendant le moyen-âge. La plupart des démonographes du XVI[e] siècle n'admettaient pas même le doute sur la réalité de la transformation des hommes en animaux, opérée par puissance magique. Ils référaient leur opinion au témoignage de l'antiquité ; mais leur critique, plus pressante que judicieuse, ne se contentait pas des affirmations qu'elle pouvait présenter en preuve ; pour grossir le faisceau de ses démonstrations victorieuses, elle argumentait sur les plus fausses interprétations. Nabuchodonosor changé en bœuf, et Lycaon en loup, les compagnons d'Ulysse transformés en pourceaux, Lucien et Apulée métamorphosés en ânes, étaient considérés comme des exemples irréfragables de la possibilité du fait des transformations humaines. La métempsycose de Pythagore aidait à en systématiser la croyance. Enfin, le mi-

[1] *Cité de Dieu*, liv. XVIII, c. 17.

[2] Cl. Prieur, *Dialogue de la Lycanthropie ;* Louvain, 1596, p. 36 et suiv.

[3] Littré, Hist. des grandes Épidémies (*Revue des Deux-Mondes ;* 15 janvier 1836.)

racle de l'opération s'expliquait par l'analogie des prodiges naturels, de la transformation des plantes et des merveilles chimériques de la transmutation des métaux. Venait ensuite la série des preuves journalières dont l'énumération était plus que surabondante. Tout exemple faisait autorité, jusqu'à l'âne savant que le misérable bateleur dressait aux jongleries de son charlatanisme. L'intelligente soumission du pauvre animal était suspecte au démonographe, qui n'avait expérimenté que des doctrines anti-progressives; aussi celui-ci ne doutait-il pas qu'une figure humaine ne fût traîtreusement cachée sous la peau du docteur aux longues oreilles[1].

A l'aide d'une argumentation aussi puissante, il fallait bien que les esprits les plus incrédules fussent convaincus. D'ailleurs, n'avait-on pas, pour faire taire toute réplique, le jugement des savants, des théologiens, des inquisiteurs, et autres gens experts en matière de sorcellerie? Le savant Gaspard Peucer avait long-temps douté de la métamorphose des loups-garous, mais il s'était converti de son incrédulité sur le rapport de certains marchands livoniens qui lui avaient débité une fable tout-à-fait analogue à celle que Pline raconte d'après Evanthes. Suivant l'affirmation de ces marchands, c'était une croyance générale en Livonie que, tous les ans, à la fin du mois d'octobre, il se trouve quelque vaurien de bas étage qui va sommer les sorciers de se rendre à un endroit désigné. S'ils refusent d'obéir à cet ordre, le diable les y contraint à coups de verge de fer. Lorsqu'ils sont réunis au jour marqué, le capitaine passe, à la tête de la bande, et traverse un fleuve à la nage, suivi de quelques milliers de sorciers. Ce trajet accompli, ils se trouvent tous changés en loups, qui, se jetant alors sur les hommes et les troupeaux, causent des désastres infinis. Douze jours après, ils reviennent au même endroit, où ils reprennent leur première forme en traversant de nouveau le fleuve[2]. Quand le savant Peucer donnait tête baissée dans de

[1] Bodin, *De la Démonomanie des Sorciers*, liv. II, chap. 6.

[2] Cl. Prieur, *Dialogue de la Lycanthropie*, Louvain, 1596, p. 36.

semblables chimères ; il fallait bien que la multitude des ignorants, non moins docile que la bande des sorciers, se soumît à son capitaine, et s'égarât résolument sur ses traces.

L'empereur Sigismond avait voulu pénétrer aussi le mystère de la lycanthropie. Les plus doctes théologiens furent chargés de débattre, en sa présence, ce qu'on devait penser sur la réalité de la transformation des hommes en loups-garous. Après que la discussion eut été éclairée par mille preuves lumineuses, il fut unanimement reconnu que la transformation des loups-garous était un fait constant et avéré, et que soutenir une opinion contraire, c'était incliner à l'hérésie, et se déclarer partisan d'une incrédulité damnable[1]. Cependant, plusieurs démonographes, moins prompts à ravaler la dignité humaine, prétendaient que la transformation des loups-garous, sinon réelle, au moins apparente, n'était qu'une fascination du démon, au moyen de laquelle il abusait à la fois les sens et la vue des témoins, ainsi que l'esprit de ceux qui s'étaient abandonnés à lui[2]. Au reste, cette dissidence importait peu ; on pouvait la considérer comme une variante très orthodoxe de l'opinion établie, puisqu'elle n'attaquait pas les faits en eux-mêmes, qu'elle laissait les lycanthropes entachés de sorcellerie, c'est-à-dire en butte à un système d'accusations non moins intolérantes qu'absurdes. Mais, qu'était-ce encore que les opinions des démonographes, les arguments des théologiens, les rapports des témoins oculaires, le verdict des inquisiteurs et des juges ; qu'était-ce, pour établir l'évidence des faits, auprès des aveux et de la confession des accusés eux-mêmes ; aveux qu'ils soutenaient avec une opiniâtreté stupide, et dans lesquels ils persévéraient jusqu'à la mort ? En proie à un délire atroce, de pauvres insensés, de misérables fous croyaient, en effet, avoir abandonné la figure humaine pour revêtir celle d'une bête sauvage ! Ils imitaient

[1] Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, t. III, p. 492.

[2] Le Loyer, *Disc. des Spectres*, liv. II, chap. 7.

les allures du loup, et contractaient ses appétits voraces, au point d'égorger de petits enfants dont ils suçaient le sang et déchiquetaient les cadavres, s'efforçant de dévorer leurs chairs palpitantes. Quand ils s'étaient gorgés de cette abominable pâture, les lycanthropes tombaient dans un état de torpeur, d'engourdissement, qui ne leur permettait pas de se mettre à l'abri des poursuites ; on les trouvait gisant à terre, auprès des restes sanglants de leurs victimes. Quelquefois aussi, on se mettait à leur poursuite avant que leur atroce frénésie fût satisfaite ; lorsqu'ils étaient en quête de leur proie, on les reconnaissait à leur démarche, ainsi qu'à la peau de loup dont quelques-uns s'affublaient. Il y a maint exemple de loups-garous qui eurent une patte coupée dans le combat où ces poursuites les exposaient ; la patte du loup-garou se trouvait être une main d'homme. Cependant, cette circonstance n'éveillait aucun soupçon contre la réalité de la transformation ; elle paraissait, au contraire, un moyen ménagé par la Providence pour constater l'identité du coupable[1].

Autant la folie des lycanthropes était monstrueuse et cruelle, autant était fanatique et violente la répression qui s'exerçait contre eux. Mais le bourreau n'a jamais été un ministre de perfectionnement moral ; ceci est un fait dont l'humanité ne doit pas perdre l'expérience. Les loups-garous, aussi bien que les sorciers, n'ont abjuré leurs égarements que depuis l'ordonnance promulguée par Louis XIV, qui porte que les sorciers ne seront poursuivis que comme trompeurs, profanateurs, empoisonneurs, c'est-à-dire pour leurs véritables crimes[2]. Jusqu'à cette réaction indulgente, l'intensité du mal s'était aggravée en proportion de l'énergie désespérée des remèdes. N'est-ce pas le caractère de certaines aliénations mentales, aussi contagieuses que les maladies pestilentielles, de trouver

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais Anges et des Démons*.

[2] Eusèbe Salverte, *Des Sciences occultes*, t. II, p. 24.

un véhicule puissant dans l'épouvante même que causent leurs ravages? D'ailleurs, la solennité des jugements, l'appareil des supplices, la violence des anathèmes, tout ce qui met le crime en évidence, en rehausse aussi l'horrible prestige, dont s'enflamment les imaginations dépravées. C'est surtout dans l'état d'avilissement occasionné par l'excès de la misère et de l'ignorance, dans l'isolement de tout lien social, que ces influences pernicieuses ont le plus d'action. Les archives de nos cours de justice nous fourniraient, même à l'époque actuelle, des témoignages nombreux à l'appui de notre remarque; mais, en nous en tenant aux exemples relatifs à la lycanthropie, cités par les démonographes, nous acquerrons la preuve que les lycanthropes étaient, pour la plupart, des misérables placés aux derniers degrés de la société. En présence de ces infortunés, le juge n'avait à exercer qu'un ministère de mansuétude et de miséricorde, car il est des occasions où le coupable doit être mis hors la loi, non pour son extermination, mais pour sa sauve-garde. Nous avons un trait à citer, qui prouve que cette belle mission du magistrat, comme médiateur entre l'individu et la société, fut du moins comprise par un des hommes les plus illustres dont la magistrature s'honore. Un arrêt rendu par le Parlement de Paris, assemblé sous la présidence du célèbre De Thou, formule, dans les termes suivants, la condamnation de Jacques Roulet, lycanthrope, convaincu d'avoir égorgé plusieurs enfants. Le lieutenant-criminel d'Angers l'avait condamné à mort, sentence dont il était appelant. La cause ayant été portée au Parlement de Paris, la cour jugea : *qu'il y avoit plus de folie en ce pauvre idiot que de malice et de sortilége. Tellement que, par arrest, elle mist l'appellation et la sentence dont il avoit esté appel au néant, et, néantmoins, ordonna que ledit Roulet seroit mis à l'hospital Saint-Germain-des-Prez, où on a accoustumé de mettre les fols, pour y demeurer l'espace de deux ans, affin d'y estre instruict et redressé tant de son esprit, que ramené à la cognoissance de Dieu que l'extresme pauvreté lui avoit*

fait mesdeymostre. L'arrêt fut donné sur la fin de novembre mil cinq cens nonante huit (1598), *du rapport de M. de Cogneux, président, M. de Thou, sieur d'Emery*[1].

On ne saurait assez proclamer cet exemple de haute commisération, qui devra rencontrer encore des applications journalières, tant que la folie, la misère, l'ignorance n'auront pas entièrement disparu parmi nous, mais qui, au siècle auquel il appartient, tranchait d'une manière si remarquable avec la puérilité fanatique de certains jugements rendus en semblable matière. La Cour de Dôle, en 1573, condamna au feu Gilles Garnier, lyonnais, pour avoir, en forme de loup-garou, dévoré plusieurs enfants et commis d'autres crimes. Le réquisitoire portait : « qu'estant en forme de loup, il avoit « tué et dévoré un jeune garçon..., et qu'il avoit démembré « une jambe d'icelui pour son déjeuner du lendemain. Qu'estant « sous la forme d'homme, et non de loup, il avoit pris un « autre jeune garçon de l'âge de douze à treize ans, et qu'il « l'avoit emporté dans le bois pour l'estrangler, et que, *non-« obstant qu'il fust jour de vendredi*, il auroit mangé de la « chair de cet enfant, s'il n'en eust esté empesché[2]. »

Nous aurions voulu compléter nos citations des arrêts rendus à l'égard des lycanthropes, en offrant au lecteur quelque texte de nos annales judiciaires, qui mît en évidence la sagesse des magistrats de notre province ; mais toutes nos recherches dans ce but ont été infructueuses. Nous tenons de notre judicieux et savant compatriote M. Floquet, si persévérant scrutateur de l'*Histoire du Parlement de Normandie*, qu'il ne subsiste point de trace qu'aucun loup-garou ait jamais été jugé et condamné, ou même incarcéré à Rouen. Et, cependant, il n'y a guère plus de vingt-cinq ans que les derniers vestiges des croyances relatives à la lycanthropie se sont effacés dans l'esprit de nos compatriotes. A cette dernière époque, on s'entre-

[1] Cité par M. Le Roux de Lincy ; *Livre des Légendes*, *Introduction*, p. 195.

[2] Jules Garinet, *Hist. de la Magie en France*, p. 130.

tenait encore des loups-garous, et de leurs promenades nocturnes, de leurs travestissements, du bruit effrayant des longues chaînes de fer qu'ils traînaient à leur suite, voire même des attaques galantes qu'ils risquaient vis-à-vis des femmes. Mais ce dernier trait, nous n'en doutons pas, est pure calomnie : les loups-garous de notre province se sont toujours fait rogner les ongles par le beau sexe, et, ce qui leur mérite plus d'éloges encore, nul d'entr'eux ne s'est identifié sérieusement avec les abominables extravagances des véritables lycanthropes.

Bodin raconte cependant que, en 1566, un procès fut intenté à des sorcières de Vernon, département de l'Eure, qui avaient coutume de s'assembler dans les ruines d'un ancien château. Quatre ou cinq hommes déterminés résolurent de passer la nuit en cet endroit, mais leur témérité reçut un rude échec. Ils se trouvèrent assaillis par une légion de chats qui s'escrimèrent sur eux de telle façon, que l'un de ces hommes fut tué, et les autres cruellement marqués. Plusieurs chats furent aussi atteints en retour, et *se trouvèrent après mues en femmes, et bien blessés.* Mais, d'autant que cela sembloit incroyable, ajoute l'auteur du récit, la poursuite fut délaissée.

La défiance des juges normands, en cette occasion, ne laisse pas d'avoir son mérite, car ce conte n'en était pas à sa première édition; il avait trouvé ailleurs des crédules, et Bodin, qui le tient pour vraisemblable, l'appuie d'un autre exemple de même nature, confirmé du témoignage de *cinq inquisiteurs expérimentés*[1].

Il est plus aisé d'indiquer les causes qui ont contribué à la propagation de la lycanthropie, que celles qui lui ont donné naissance. Peut-être les premières semences de ces idées bizarres furent-elles répandues par quelques hardis thaumaturges qui voulaient s'assimiler aux héros et aux dieux, en s'attribuant la faculté d'une métamorphose[2]. Ils choisirent la

[1] Bodin, *De la Démonomanie des Sorciers*, liv. II, chap. 6.

[2] Dunlop, *The History of Fiction*, t. III, p. 419.

figure du loup, soit parce qu'un déguisement sous cette forme offrait moins de difficultés, soit parce que leur apparition devait paraître d'autant plus formidable que les véritables loups, à cause de leurs ravages fréquents, inspiraient plus d'effroi.

Il y a lieu de douter si les loups-garous furent jamais l'objet d'une terreur respectueuse; mais il est certain qu'ils tombèrent par la suite aux derniers degrés de l'exécration. Les anciennes lois normandes, parlant de certains crimes et de leur punition, ajoutent : *Que le coupable soit loup*, « WARGUS HABEATUR[1] » ; c'est-à-dire, qu'il soit mis hors la loi, qu'il soit traité comme un loup. Nos paysans normands étaient persuadés aussi que, au moyen de certains anathèmes, on pouvait vouer un coupable au diable, et l'obliger de *courir le loup-garou*[2]. Il était d'usage, avant la révolution, lors qu'un crime avait été commis, et qu'on en ignorait l'auteur, de publier, dans les églises, des monitoires dans le but de contraindre le coupable à se déclarer lui-même, ou ceux qui le connaissaient à le dénoncer. La publication des monitoires se faisait d'une manière imposante, et capable d'imprimer à un esprit agité une profonde terreur. Le coupable était sommé de confesser son crime, par tout ce qu'il y avait de plus sacré pour lui dans les articles de sa foi religieuse, et par le salut éternel de son ame. On l'exhortait et on le menaçait tour à tour, avec un zèle qui ne permettait pas le doute sur les terribles conséquences de l'anathème qui allait être prononcé. Les monitoires, publiés au prône de la grand'messe, se renouvelaient pendant trois dimanches consécutifs; mais, après la troisième publication, si une mauvaise honte retenait encore la langue du coupable, s'il refusait d'adhérer aux pathétiques exhortations de son pasteur, celui-ci procédait, à l'instant même, aux cérémonies de l'excommunication, au milieu des

[1] *Leges regis Henrici primi*, art. LXXXIII, § 5. (*Ancient Laws and Institutes of England*, in-f°, 1840, p. 258.)

[2] L.-J. Chrétien, *Usages*, *Préjugés*, *Superstitions de l'arrondissement d'Argentan*, p. 29.

muets témoignages de la douleur des fidèles. On imagine sans peine quelle impression sinistre résultait de la solennité de ces anathèmes : le coupable, abandonné au trouble de ses remords, aux vertiges de son désespoir, provoquait l'accomplissement des menaces dont il venait d'être l'objet. La violence de ses tourments intérieurs lui faisait croire qu'il était déjà devenu la proie du démon, et peut-être est-il arrivé que quelques-uns de ces malheureux excommuniés, par suite de leur exaltation funeste, aient contracté la monomanie des lycanthropes. La supposition que nous émettons explique, d'une manière plausible, la croyance de nos paysans. Au reste, leurs préjugés ne sont pas implacables, et la pénitence du loup-garou a son terme fixé. Elle doit durer sept ans; cependant, il est possible de l'abréger par un effort de courage et d'adresse, que doivent tenter tous ceux qui font la rencontre du loup-garou, s'ils ont pour lui quelqu'intention charitable. Voici de quoi il s'agit. Lorsque le loup-garou se met en route, après le soleil couché, il se revêt d'une peau de loup, de chèvre ou de mouton; cette peau s'appelle une *hure*. L'homme courageux qui rencontre un loup-garou ainsi affublé, marche droit à lui, et, sans hésiter, le perce au front de trois coups de couteau portés d'une main ferme. Si le sang coule, le loup-garou est sauvé; sa délivrance est accomplie; il retourne à son état naturel. Mais si les bienveillantes intentions du libérateur sont trompées, si les coups timides n'ont pas provoqué l'effusion du sang, si la main tremblante a manqué la place indiquée, par une recrudescence fatale, le diable reprend son empire sur le pauvre loup-garou, et il faut que la pénitence recommence à compter sept années du jour de cette malheureuse tentative. Dans quelques cantons, on prétend qu'il est de rigueur de tirer au moins trois gouttes de sang des blessures du loup-garou, et qu'il n'est condamné à courir que pendant quatre années [1].

[1] Odolant Desnos, *Descript. du dép. de l'Orne.*

Quoi qu'il en soit, il n'y a guère de pire condition que celle des loups-garous de notre province; car, outre que l'histoire ne leur attribue aucun des bons tours du métier, pas même le moindre déjeûner de chair humaine, fût-ce un vendredi, il faut avouer aussi que le diable les traite plus durement que leurs confrères des autres pays: ils jeûnent comme des anachorètes; ils sont flagellés comme des martyrs; ils sont contraints, les infortunés, pendant leur promenade nocturne, de faire une station au pied de toutes les croix, au milieu de tous les carrefours, pour y être fustigés par un martinet invisible, dont Satan lui-même dirige les coups avec une ardeur infatigable[1]. Il arrive aussi que le diable fait sa monture du loup-garou, et que, pour satisfaire quelque caprice vagabond, il force la piteuse bête à passer sans détours à travers champs, fossés, épines, broussailles, etc. Le lendemain, lorsque le patient a repris sa figure habituelle, il conserve encore les traces sanglantes de sa périlleuse excursion; et, d'après ces stigmates accusateurs, il se trouve honteusement signalé *pour avoir porté le varou*[2].

Dans la partie du département de la Manche, la plus voisine de la Bretagne, on croit qu'il faut avoir été excommunié jusqu'à sept fois, ou avoir vendu son âme à Satan, dans le but de s'enrichir, pour devenir loup-garou. Les loups-garous de cette contrée empruntent toutes sortes de formes d'animaux à leur fantaisie; ils font leurs expéditions depuis Noël jusqu'à la Chandeleur[3]. Un proverbe du Bessin fait aussi allusion à ce prodige:

> A la Chandeleur
> Toutes bêtes sont en horreur.

[1] L. Dubois, *Annuaire statistique de l'Orne*, 1809.

[2] P. Fillastre, Superst. du canton de Briquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 212.)

[3] L'Hermelin, *Voyage hist. et descriptif sur les confins des départem. de la Manche, de l'Ille-et-Villaine et de la Mayenne*. Paris, 1837, in-18.

Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, les loups-garous courent seulement pendant l'Avent. Les individus qui sont devenus loups-garous, par suite d'un pacte fait avec le diable, ont le privilége de se pourvoir de telle figure d'animal qui leur convient; c'est le plus souvent la figure d'un chien, d'un chat ou d'un cheval. Le loup-garou est désigné fréquemment sous le nom de *Varou*, et, quelquefois, sous celui de *Haire*; on dit : *courir le varou*, *courir la haire*[1].

C'est un besoin impérieux, lorsqu'on est loup-garou, que de remplir, à l'époque favorable, les obligations du métier, au moins en ce qui concerne les promenades nocturnes. Est-ce Satan qui l'exige ainsi, ou n'est-ce pas que les clartés douteuses du ciel, l'aridité des champs dépouillés, la sonorité de l'espace désert, ont des appels sympathiques pour les instincts farouches du loup-garou? Toujours est-il que, à l'heure dite, il brave tout, jusqu'à la crainte de se trahir, pour accomplir sa mission vagabonde.

Dans le canton de Cormeilles, un fermier *courait le varou*; ses gens en eurent le soupçon et complotèrent de s'assurer du fait. Un soir, ils prolongèrent la veillée, à dessein, ayant soin, sous divers prétextes, d'empêcher le maître de gagner la porte. Cependant, l'heure fatale était arrivée; ce malheureux, ne pouvant plus se contenir, s'élança sur un manche à balai, l'enfourcha, et disparut par la cheminée.

Un loup-garou qui est reconnu, a un grand risque à courir, outre la perte de sa bonne renommée et les attaques violentes dont il peut être l'objet : si la personne qui le rencontre s'avise de le nommer par son nom d'*homme*, sa pénitence de sept années doit recommencer de ce jour, comme dans le cas où l'on manque l'épreuve nécessaire pour le délivrer. Le diable est fin, dit-on; aussi l'on voit que, avec les loups-garous, il n'a pas engagé la partie sans s'y ménager plusieurs chances favorables.

[1] En Basse-Normandie, aux deux appellations que nous venons de citer, on ajoute aussi celle de *Guérou*.

Un loup-garou peut être tué, mais c'est à certaines conditions, dont les unes lui servent de défense, et dont les autres, au contraire, lui présentent de nouvelles embûches. Pour réussir à tuer un loup-garou, il est de nécessité de se servir de balles bénites, et il ne faut avoir confié à personne son dessein. Ces précautions prises, il n'est pas utile d'ajuster le loup-garou, il suffit de tirer sur son ombre. Quelques personnes prétendent même que c'est à l'ombre seule qu'il faut s'attaquer. Lorsqu'il a été atteint ainsi, le loup-garou doit inévitablement périr. Cependant, il n'expire pas sur-le-champ, mais il ne regagne jamais sa demeure. Il va tomber quelques pas plus loin, presque toujours auprès d'un bâtiment inhabité. En mourant, le loup-garou reprend sa forme humaine; seulement, sa taille a grandi d'une manière remarquable, et l'une de ses jambes s'est allongée de manière à dépasser beaucoup l'autre[1].

Dans le Bessin, on croit que les sorciers ont le pouvoir de transformer les hommes sur lesquels ils jettent leur dévolu. Ils affectent, pour ces métamorphoses, la forme d'un chien, plutôt que celle d'un loup. On appelle *Rongeur d'os* un homme ainsi transformé, qui se promène la nuit dans les rues de Bayeux, en rongeant des os et en traînant des chaînes. Pour qu'il puisse reprendre sa forme naturelle, il faut le frapper aussi de manière à lui faire répandre quelques gouttes de sang, mais il est indispensable que la blessure soit faite au moyen d'une clef[2].

L'efficacité de ces différentes recettes, pour la délivrance des loups-garous, a-t-elle été jamais mise à l'épreuve? C'est de quoi nous doutons fort, le zèle de la vengeance l'emportant trop souvent, dans l'âme de nos villageois, sur celui de la charité. Toutes les historiettes qui circulent dans nos cam-

[1] Notes communiquées par M. A. Canel.

[2] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*.

pagnes, au sujet des loups-garous, se formulent de deux manières, à peu près invariables : Si le paysan, qui a fait la rencontre du loup-garou, est d'un naturel peureux, d'une imagination crédule, il vous représentera l'ennemi, qu'il lui a fallu combattre, comme un être fantastique, insaisissable, échappant à toutes les poursuites et à toutes les représailles; se montrant ici, puis là, sans qu'on sache ni d'où il vient, ni comment il est venu ; tantôt se grandissant à vue d'œil, tantôt s'évanouissant tout-à-coup, et, lorsqu'il se donne la peine de marcher, enjambant plus lestement sous la *haire* que le meilleur coureur du canton ; en un mot, ressemblant, malgré sa qualité de vivant, à tous les fantômes imaginables. Si, au contraire, le héros du récit est un villageois courageux, robuste et quelque peu sceptique, avec deux mots de menace fermement accentués, il aura fait fuir le pauvre loup-garou, plus traînard et plus mal empêtré qu'un conscrit faisant une étape forcée. Même, le cas échéant où notre villageois aurait à se venger de quelque méchante plaisanterie, il se pourrait que le loup-garou n'en fût pas quitte à si bon marché. On parle de corrections exemplaires, si vigoureusement administrées que la mort s'en est suivie ; et c'est là, peut-on croire, le genre d'épreuve le plus libéralement offert aux loups-garous pour assurer leur délivrance.

Suivant l'opinion de nos paysans, le loup-garou serait quelquefois la métamorphose du corps d'un damné qui, après s'être tourmenté long-temps au fond de son tombeau, est parvenu à briser ses funèbres entraves et à s'échapper. Cette superstition, comme on le voit, a beaucoup d'analogie avec celle des vampires de la Hongrie et de l'Orient.

Lorsqu'un damné, qui doit devenir un loup-garou, commence à éprouver les instincts de sa nature farouche, il dévore le *suaire* qui lui couvre le visage. Le suaire est un mouchoir plié en triangle, et trempé, par ses trois pointes, dans de la cire vierge qu'on a fait fondre. Alors, on entend sortir de la tombe de ce malheureux des lamentations sourdes et pro-

longées ; il soulève avec effort la terre dont sa bière est recouverte, et les flammes infernales, attisées dans les os de son cadavre, font éruption en lueurs phosphorescentes. Mais les curés, disent les paysans, ont grand soin de surveiller leurs morts, et de visiter, pendant la nuit, les cimetières. Quand ils entendent pousser des cris, quand ils voient voltiger des flammes, quand ils remarquent qu'une tombe reste toujours aussi élevée qu'à l'époque de l'inhumation ; en un mot, quand ils s'aperçoivent, par quelque symptôme effrayant, qu'un mort ne dort pas paisiblement son sommeil bénit, ils déterrent ce cadavre impur, qui deviendrait infailliblement un loup-garou. Pour cette opération, le curé se sert d'une bêche *neuve*, et réclame d'ordinaire l'aide du sacriste. Lorsqu'il a exhumé le mort, il lui coupe la tête, qu'il ne peut emporter sans la disputer à des chiens voraces qui ne sont autres que des diables accourus pour réclamer la proie qui leur est dévolue. Le curé se hâte d'échapper à leur poursuite, et va jeter la tête du cadavre dans une rivière. Cette tête redoutable, pesante comme le crime, creuse un précipice à l'endroit où elle tombe, et, sans doute, par cette issue profonde, elle descend jusque dans l'enfer, asile désormais inviolable de son éternel supplice [1].

Jean Sans-Terre, ce prince lâche et cruel, dont les crimes et les félonies méritaient, à coup sûr, une punition exemplaire, fut très véhémentement soupçonné d'avoir été transformé, après sa mort, en loup-garou. Un ancien historien normand nous apprend que les religieux de Worcester, à cause des bruits effrayants qui s'entendaient autour de son tombeau, se virent obligés de déterrer son corps et de le jeter hors de la terre consacrée. Ainsi se trouva complètement réalisé le funeste présage attaché à son surnom de *Sans-Terre*, puisqu'il perdit de son vivant presque tous les domaines soumis à sa suzeraineté, et que, même après sa mort, il ne put conserver la paisible possession de son tombeau [2].

[1] L. Dubois, *Annuaire statistique de l'Orne*, 1809.

[2] Gabr. Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. XIV, p. 259.

Nous regrettons de n'avoir découvert, malgré nos recherches, aucune histoire, aucune légende normande vraiment curieuse, qui se rattache aux traditions des loups-garous. Pour suppléer, d'une manière intéressante, à cette lacune de nos contes populaires, nous allons donner une analyse du *Lai du Bisclavaret*, de Marie de France. Ce lai, ainsi que l'indique son titre, est d'origine bretonne; mais, outre que la fable en repose sur un fonds de superstitions analogues à celles que nous avons décrites, il a quelque droit à être intercalé dans ce recueil, à cause de la qualité de son auteur, que les biographes considèrent comme un des poëtes anglo-normands les plus remarquables du XIIIe siècle[1].

Marie de France, dans un court prologue de son récit, nous explique ce qu'il faut entendre par ce mot Bisclavaret :

Bisclaveret ad nun en Bretan,
Garwall l'apelent li Norman.
. . . .
Homes plusurs garwall devindrent
E es boscages meisun tindrent.
Garwall si est beste salvage;
Tant cum il est en cele rage,
Humes dévure, grant mal fait,
Es granz forest converse è vait.

Après ces préliminaires, voici ce que Marie raconte de l'histoire du Bisclavaret : Il y avait en Bretagne un noble seigneur, si beau de sa personne et si bon que c'était merveille ; il était aimé et respecté de ses voisins, et considéré de son prince. Il avait épousé une noble dame, qui semblait aussi lui porter beaucoup d'amour. Celle-ci se serait, en effet, trouvée fort heureuse de son union avec lui, sans une circonstance qui excitait ses inquiétudes : ce seigneur avait coutume de s'absenter trois jours de la semaine, et personne ne savait ce

[1] *Poésies de Marie de France*, publiées par B. De Roquefort, t. I, Notice, p. 2.

qu'il devenait pendant ce temps. Un jour, cependant, qu'il rentrait chez lui dans une humeur tendre et joyeuse, la dame, après force circonlocutions, se hasarda à l'interroger sur le point qu'elle avait tant à cœur d'éclaircir. Touché des façons gracieuses de sa femme, le seigneur consentit à la satisfaire : il lui avoua que, durant les trois jours qu'il la quittait, il devenait Bisclavaret.

« Dame, jeo deviens Bisclaveret,
En cele grant forest me met,
Al plus epès de la gaudine,
Si vif de preie è de racine. »

La dame, le pressant de questions, voulut savoir s'il gardait ses habits, et, sur sa réponse qu'il se mettait nu, elle insista encore pour connaître en quel endroit il déposait ses vêtements. Cette fois, le seigneur refusa absolument de contenter la curiosité de sa femme. « Si je venais à perdre mes vêtements, dit-il, ou même à être aperçu lorsque je les quitte, je serais condamné à rester Bisclavaret jusqu'au moment où ils me seraient rendus. » La dame se récria sur le peu de confiance de son mari : qu'avait-elle fait pour démériter de son estime, et qu'avait-il à craindre en lui révélant son secret ? Attendri encore une fois, le pauvre Bisclavaret répondit, en toute sincérité : « Près d'un carrefour de la forêt, sur le bord du chemin, est une vieille chapelle dont l'abri m'est favorable. Là, sous un buisson, se trouve une pierre creuse où je cache mes habits jusqu'à ce que je revienne à la maison. » La dame fut fort effrayée de cette confidence; elle trouvait que son intimité avec un Bisclavaret était beaucoup plus grande qu'elle ne l'eût désiré; aussi forma-t-elle le projet de se séparer de lui. A la vérité, elle s'y prit traîtreusement pour réussir, mais en femme qui connaît toutes les ruses de son sexe.

Il y avait, dans le voisinage, un autre chevalier qui était passionnément amoureux d'elle; jusqu'alors, elle lui avait montré beaucoup de sévérité; le temps était venu de changer

de continuer. Elle lui envoya un message pour l'inviter à se rendre auprès d'elle, et lui apprendre qu'elle était prête à accepter son amour et ses services. Le chevalier accourut avec empressement. L'entrevue fut décisive : ils échangèrent grand nombre de serments, et, l'intimité se trouvant suffisamment établie, la dame enjoignit au chevalier d'aller chercher les vêtements de son mari, à l'endroit où ils étaient déposés; en même temps, elle lui fit connaître ce qu'il adviendrait de cette démarche. Depuis ce jour, le noble seigneur ne reparut plus : ses amis et ses parents le cherchèrent en vain ; mais, quelque temps après la perte de son mari, la dame épousa le chevalier dont elle était aimée.

Sur ces entrefaites, le roi, qui, depuis un an, n'avait pas été à la chasse, fut désireux de prendre ce divertissement. Il se rendit dans la forêt où se cachait le Bisclavaret, que les chiens découvrirent aussitôt qu'ils furent découplés. On poursuivit tout le jour le pauvre animal ; déjà il avait reçu plusieurs blessures; les chiens l'attaquaient avec acharnement, et les chasseurs allaient lui faire un mauvais parti, lorsqu'il aperçut le roi. Sans tarder, le Bisclavaret courut demander protection au prince :

Desi qu'il ad le Rei choisi;
Vers li curut querre merci,
Il l'aveit pris par l'estrié,
La jambe li baise è le pié.

Le roi eut d'abord une grande frayeur, mais bientôt, ayant repris son sang-froid, il fut émerveillé de sa capture; il ordonna qu'on revînt au château, disant que la journée avait été assez favorable, qu'il n'était pas besoin de chasser davantage. Le Bisclavaret devint le favori de toute la cour ; il passait le jour au milieu des chevaliers, et ne couchait jamais qu'aux pieds du monarque.

Or, voici ce qui arriva pendant une cour plénière tenue par le roi, à laquelle, pour plus de solennité, il avait invité tous ses

barons, et ses vassaux. Le chevalier, qui avait épousé la femme du Bisclavaret, y vint comme les autres; mais notre loup ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'il s'élança sur lui, le mordit et lui fit une blessure très profonde. Chacun s'étonna de cet accès de fureur, qui n'était pas dans les habitudes du Bisclavaret; aussi fut-on persuadé qu'il n'avait agi de la sorte que par une raison de vengeance qu'on ne pouvait pénétrer.

A quelque temps de là, le roi retourna chasser dans la forêt où il avait rencontré le Bisclavaret. Instruite du passage de la cour, l'épouse infidèle réclama une audience, pour offrir un présent au monarque; sa demande lui fut octroyée. Mais à peine cette méchante femme entrait-elle dans la chambre royale, que le Bisclavaret se jeta sur elle, comme il avait fait sur son mari, et lui arracha le nez du visage.

Quand Bisclaveret la veit venir
Nul hum nel' poeit retenir,
Vers li curut cum enragiez,
Oiez cum il est bien vengiez.
Le neis li esracha del' vis;
Quei li peust-il faire pis?

Le Bisclavaret fut menacé de toutes parts; on l'aurait infailliblement mis en pièces, si un *sage* n'eût pris sa défense. Sur les représentations de cet homme prudent, le roi fit emprisonner la femme du Bisclavaret, afin qu'elle fût contrainte, si elle le savait, d'avouer quel motif de haine cette bête avait contre elle. La dame effrayée confessa la traîtrise dont elle s'était rendue coupable, et dit qu'elle supposait que le Bisclavaret n'était autre que son premier mari. Alors le roi exigea qu'elle fît apporter les vêtements qu'elle avait soustraits. On mit ces habits devant le Bisclavaret, qui ne sembla pas d'abord y donner attention, et, comme chacun s'en étonnait, le *sage*, qui s'était constitué son protecteur, fit observer qu'il était probable que le Bisclavaret ne voulait pas

remettre ses habits en public, afin de n'être pas vu pendant sa métamorphose.

Le roi écouta les prudentes observations de son conseiller; il conduisit lui-même le Bisclavaret dans ses appartements, où il le laissa en paix. Quelques heures après, étant rentré dans sa chambre, accompagné de deux autres barons, il aperçut le chevalier endormi sur le lit royal. A cette vue, le roi ne fut pas maître de sa joie, il courut embrasser son favori, et il ne pouvait se lasser de lui témoigner combien il était heureux de le revoir. Il lui rendit toutes les terres qu'il avait possédées avant sa métamorphose, et ajouta encore à cette restitution de magnifiques présents. La femme infidèle fut chassée du pays, ainsi que celui qui l'avait aidée dans l'accomplissement de sa trahison. Ils eurent depuis plusieurs enfants, qu'il n'était pas difficile de reconnaître, car toutes les femmes de ce lignage naissaient sans nez, et, par suite de cette étrange circonstance, portaient le surnom d'*Enasées*.

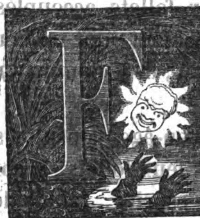
> Enfanz en ad asez éuz,
> Puis unt esté bien cunéuz,
> Del' semblant è de le visage:
> Plusurs femmes de cel lignage,
> C'est vérité, senz nés sunt néies,
> E si sovienent *Esnaséies*[1].

[1] *Poésies de Marie de France*, publiées par B. de Roquefort, t. I, p. 177 et suiv.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Esprits Météores.

Les Feux-Follets, leurs tours malicieux ; les Ardents, le Faulau, la Fourolle, la Fêlo, la Rouge-Goulé ; Pénitence des Fourolles ; origine du village de Charleval ; Esprits des Orages, Tempestaires, Meneurs de Nuées ; Diables bataillant dans les airs ; Moyens de conjurer les Orages ; le Dominatmosphérisateur.



FACILEMENT mésinterprétés dans les lois qui les constituent et les régissent, les phénomènes de la nature physique sont du nombre de ces faits qui relèvent du domaine de la science et de l'observation, et dont l'imagination s'est emparée avec ardeur, pendant cette période d'ignorance qui partout marque l'enfance des peuples. Les causes naturelles étant alors inconnues pour la plupart, et d'ailleurs n'étant jamais admises comme des lois absolues et immuables, tout ce qui frappait vivement les sens, tout ce qui était un sujet d'étonnement, d'admiration ou de crainte, devait être rapporté à une cause surnaturelle et miraculeuse. Car l'esprit de l'homme, curieux mais inquiet, excité mais troublé par le prestige mystérieux des choses, demande à s'appuyer sur

des résultats acquis, et l'erreur, quelle qu'on l'ait faite, lui convient mieux que le doute.

Au nombre des phénomènes physiques mal interprétés, et qui ont engendré quelques-unes de nos superstitions populaires, il faut citer d'abord les *Feux-Follets*. Il n'est pas besoin d'expliquer à nos lecteurs que les feux-follets sont des exhalaisons de gaz inflammable, qui s'élèvent dans les endroits marécageux, et produisent une petite lumière vacillante et capricieuse que la dénomination de *follet* caractérise pittoresquement. Ce genre de phénomène n'est pas absolument rare; mais, comme il se multiplie en raison de la nature des terrains, il devait être beaucoup plus fréquent avant qu'un certain laps de siècles eût permis ces travaux de dessèchement et d'assainissement qui résultent de la longue occupation d'un territoire. De nos jours, il est plus commun en Amérique qu'en Europe [1]. On a remarqué aussi que certaines époques de l'année étaient favorables à sa manifestation. Le peuple le redoute, surtout pendant l'Avent, soit par expérience, soit par idée superstitieuse.

Les anciens, qui connaissaient ce phénomène, en tiraient des augures. Quand ils voyaient deux feux-follets accouplés, ils les appelaient *Castor et Pollux*, et les tenaient pour un heureux présage. Quand il n'en paraissait qu'un, ils le nommaient *Hélène*, et le présage en était funeste.

Comme avait fait l'antiquité, le moyen-âge consulta sa mythologie religieuse pour expliquer les feux-follets. L'opinion universelle établit que c'étaient des esprits, tantôt démons, tantôt lutins ou revenants. Les esprits feux-follets sont malicieux et cruels, et leur rencontre est regardée comme très dangereuse. Quoique, en réalité, les feux-follets soient immobiles, les vacillations de leurs jets lumineux éblouissent le regard, au point de faire supposer qu'ils changent de place.

[1] Observations physiques sur les Feux-Follets. (*Revue britannique*, 51e livraison.)

et accomplissent de nombreuses évolutions. De là vient qu'on a prétendu qu'ils errent à dessein dans la campagne pour fasciner les voyageurs, les attirer sur leurs traces, et les entraîner ensuite vers une rivière, un fossé profond, une marnière, ou tout autre précipice. Lorsqu'ils ont réussi dans quelques-uns de ces méchants tours, les feux-follets poussent de longs éclats d'un rire sarcastique pour railler leur malheureuse victime près de périr[1]. Ainsi, nous rencontrons dans la vie de ces lueurs fatales qui troublent l'esprit, qui l'égarent en paraissant l'éclairer, et dont les sophismes moqueurs bafouent notre désespoir, lorsqu'ils nous ont fait succomber à de mortelles embûches!

Se sauver, en apercevant un feu-follet, est un moyen infaillible de l'attirer sur ses pas; pour éviter les dangers qui résultent de cette apparition, il faut se coucher la face contre terre, et invoquer le secours de Dieu.

S'il prend fantaisie à une personne retirée dans sa maison d'appeler à coups de sifflet les feux-follets qu'elle voit sautiller dans la plaine, ceux-ci accourent aussitôt en foule, tant de près que de loin, avec une vitesse prodigieuse. Il faut se hâter de fermer la fenêtre avant qu'ils en aient touché le bord, sans quoi ils ne manqueraient pas d'étouffer le malencontreux siffleur[2].

Les démonographes nomment les feux-follets : *Ardents*. Le Loyer remarque qu'ils errent souvent dans les cimetières, et qu'ils sont les commensaux ordinaires des gibets[3]. Dans nos contrées, ils fréquentent les pierres druidiques, et tous les lieux mal famés où se rencontrent de nocturnes apparitions.

[1] Pluquet, *Contes popul. de l'arrond. de Bayeux*. — L. Dubois, *Annuaire statist. du départ. de l'Orne*, 1809. — P. Le Fillastre, Superst. du canton de Brignebec, (*Annuaire de la Manche*, année 1832.) — L.-J. Chrétien, *Usages, Préjugés, etc., de l'arrond. d'Argentan*.

[2] Bodin, *Théâtre de la Nature*.

[3] Le Loyer, *Disc. des Spect.*, T. I, chap. 7.

On donne, en Normandie, divers surnoms au feu-follet : c'est tantôt le *Feu errant*, le *Faulau*, tantôt la *Fourlore*, la *Fourolle*, suivant le sexe [1]. Dans la Basse-Normandie et dans le Perche, c'est la *Félo* [2] ; enfin, on connaît le feu-follet, dans le département de la Seine-Inférieure, sous le nom de *Rouge-Goule* [3].

Suivant les traditions du département de l'Orne, les feux-follets sont les ames des prêtres qui se sont damnés en péchant contre la chasteté. En Haute-Normandie, le feu-follet est particulièrement du sexe féminin ; c'est l'ame d'une femme condamnée à courir *en fourolle*, pour expier l'amour sacrilége qu'elle a accordé à un ministre du Seigneur. Ce préjugé a tant de force que, dans les environs de Saint-Valery-en-Caux, il est d'usage de désigner charitablement les jeunes filles que l'on soupçonne coupables de ce crime par le surnom de Fourolle, ajouté à leur prénom : on dit : c'est la *fourolle Marie*, c'est la *fourolle Jeanne*. Ce trait sanglant passe de bouche en bouche, et devient bientôt un stigmate indélébile attaché au front de ces malheureuses victimes de la médisance villageoise. Dans l'arrondissement de Pont-Audemer, on croit que même les femmes vivantes peuvent courir en fourolle ; leur transformation nécessite des préliminaires analogues à ceux qui aidaient à la métamorphose du Bisclavaret.

Le soir venu, la femme soumise à cette bizarre pénitence s'échappe de sa maison furtivement, et va se réfugier dans quelque excavation où les regards indiscrets ne peuvent la surprendre. Là, elle se déshabille, met en ordre ses vêtements, les plie avec soin, comme si ces habits, consacrés au travail quotidien, recélaient quelque arôme purifiant de

[1] Le lexicographe Nicot fait venir le nom de *Fourolle*, de *Pharol*, qui signifie la lanterne d'un port ou d'une galère capitanasse, d'où sont venus *Pharot* et *Phalot* signifiant la même chose. Ce qui sert à confirmer cette assertion, c'est que *Faulau*, autre surnom des feux-follets, est l'équivalent exact de *Phalot*.

[2] G. Vaugeois, *Hist. des antiquités de la ville de l'Aigle*, p. [illegible]

[3] *Goule*, dans le patois normand, signifie gueule.

vertu, qu'il faudrait craindre de laisser s'évaporer. La pénitente, alors, se couche sur le sol, et son âme, délaissant son corps, va flamboyer à travers champs. Pauvre âme ambitieuse et égarée, qui a voulu substituer sa propre idolâtrie à l'adoration de Dieu, elle devient maintenant le jouet de ces mille puissances indéfinies de la nature, qui s'agitent sans obstacles au sein de l'espace et de la nuit. Ici, ce sont les vents arides de l'hiver qui s'attaquent à la mutine fourolle, l'excitent, la combattent, tordent et déchirent impitoyablement ses jets lumineux sous un souffle vif et tranchant; ailleurs, c'est une eau miroitante, à demi cachée par les glaïeuls de la prairie, et qui offre à la crédule fourolle un mirage séduisant, vers lequel elle se laisse entraîner et défaillir. Enfin, la pauvre fourolle ne rencontre de toutes parts sur sa route qu'obstacles et déceptions. Si un voyageur vient à passer, elle s'élance après lui, saute sur la croupe de son cheval, fait mille innocentes agaceries au cavalier, puis s'échappe bientôt, rebutée elle-même de l'insignifiance de ses folâtreries; car, soit impuissance, soit pitié, il est bien rare qu'elle se donne le triste plaisir d'entraîner le voyageur dans des précipices. D'ailleurs, celui-ci perd-il patience le premier, il lui suffit, pour se débarrasser de la fourolle, de planter son bâton en terre et de fixer au bout la persécutrice qui se résigne à ne pas l'importuner davantage.

La pénitence de la fourolle doit durer sept ans; encore, en certains cas, le renouvellement en devient-il obligatoire. Il paraît qu'une ombre vacille au milieu de la clarté que répand la fourolle. Si une personne mal intentionnée parvient à percer cette ombre avec une pointe de fer, la fourolle reprend sa forme humaine, et, dès-lors, est tenue de recommencer sa pénitence. Il en serait de même si, par hasard ou par suite d'un soupçon, on venait à prononcer devant la fourolle son nom de femme[1].

Un charmant village de la Normandie, Charleval, doit son origine à l'apparition d'un feu-follet. Papyre Masson, dans son

[1] Notes communiquées par M. A. Canel.

Histoire latine manuscrite de Charles IX, raconte que ce roi, allant chasser peu de temps avant son mariage, dans une forêt près de Rouen, vit apparaître devant lui un spectre flamboyant de la hauteur d'une lance. Les chasseurs effrayés de cette apparition prirent la fuite. Le roi seul, ayant tiré son épée, s'avança intrépidement, et poursuivit le feu-follet jusqu'à ce qu'il eût disparu. Ce prince raconta ensuite que la vue de ce spectre l'avait rempli de terreur, mais qu'il s'était fortifié en répétant un verset sacré qu'il avait appris, étant enfant, de son précepteur : *Deus, adjutor meus sis mihi; in Deum adjutorium meum.* La forêt ayant été abattue, Charles s'attacha, par prédilection, à cet emplacement qui lui rappelait un acte courageux de sa vie; c'est pourquoi il y fit jeter les fondements d'une magnifique maison de plaisance. Depuis cette époque, ce lieu prit le nom de *Charles-Val*[1].

Il est un préjugé se rapportant aussi aux phénomènes de la nature physique, qui doit, sans doute, sa naissance aux artifices des anciens thaumaturges, mais qui semble s'être conservé jusqu'à nous par le besoin naturel qu'éprouve l'homme de rendre responsable de ses malheurs un être sur lequel il puisse déverser ses malédictions. L'impérieuse nécessité, cette loi fondamentale de la création, qui concourt, avec la Providence, à gouverner le monde, ne saurait être, en effet, reconnue de l'ignorance et de la faiblesse, parce qu'elle ne leur laisse pas de recours des plaintes allégeantes, ni des remèdes consolateurs, quoique inutiles et impuissants.

Les habitants de nos campagnes, lorsque nos récoltes sont abattues par la grêle, dévastées par l'orage, ne veulent pas voir dans cet accident un effet inévitable des lois immuables de la nature. Si des nuées effroyables envahissent tout-à-coup un ciel serein, lancent la foudre et la grêle, submergent les moissons, ravagent les champs et les plaines, et enlèvent, ainsi, en quelques instants, le prix des sueurs d'une année de tra-

[1] Mayer, Fragments de l'Histoire manuscrite de Papyre Masson, insérés dans la *Galerie philosophique du XVIe siècle*, t. I, p. 236.

vail, c'est que de méchants esprits gouvernent les tempêtes, font gronder l'ouragan, amoncellent les nuées et les poussent dans telle ou telle direction, suivant leur fantaisie. Ces esprits ont pour auxiliaires, dans leur œuvre abominable, des sorciers malfaisants, des bergers rancuniers, quelques-uns de ces mauvais sujets qui sont la plaie d'un canton. Toute cette engeance maudite s'ingénie à malfaire et à nuire aux honnêtes gens. Heureusement, la bonté du ciel a ménagé certains moyens de détruire leurs maléfices. Le son des cloches, par exemple, a le pouvoir de détourner les tempêtes et de contrarier singulièrement les promoteurs d'orages. Nous pouvons citer, à ce propos, un fait qui, pour s'être passé hors des limites rigoureusement tracées de notre Normandie, ne doit pas moins intéresser nos lecteurs, parce qu'il caractérise parfaitement la superstition que nous désirons leur faire connaître. Il y a plusieurs siècles, il existait dans la paroisse de Notre-Dame-de-Bonneval, en Beauce, département d'Eure-et-Loir, trois cloches, dont la plus grosse surtout, appelée Marie, était réputée pour avoir toute puissance sur les orages, quelque terribles qu'ils fussent. Or, une nuit que des *Meneurs de nuées* en amenaient une, qui était affreusement orageuse, sur la ville, cette nuée s'arrêta tout-à-coup, comme si un obstacle invincible entravait sa course. Alors on entendit ces paroles prononcées dans les airs : « Mais avance donc, les autres nous poussent par derrière. — Je ne peux pas, mon père, voilà *Marie qui parle*. — Alors, prends par le côté. » Et la nuée se détourna, si bien que la ville fut préservée, grâce au carillon argentin de Marie qui s'était fait entendre à temps. On reconnut la voix des meneurs de nuées; c'étaient deux mauvais sujets d'un bourg voisin. Ils en voulaient à la ville, et croyaient braver Marie; mais ils échouèrent, et, en punition, moururent dans l'année[1].

Qui de nous n'a pas entendu raconter, dans son enfance, cette autre anecdote non moins effrayante et singulière? Deux voya-

[1] Desgranges, *Mém. de la Société des Antiq. de France*, t. I, p. 244.

geurs marchaient poursuivis par un orage ; l'un des deux se détourna et dit à son compagnon : « Vois comme cette nuée est noire. — Moins noire que ton âme », répondit aussitôt l'Esprit de la nuée. Cette parole navrante pénétra le voyageur, qui peut-être avait quelque méchante action à se reprocher ; il ne s'en consola jamais, et mourut de désespoir. La morale que l'on a soin d'inculquer aux enfants, à la suite de ce lugubre récit, c'est qu'il ne faut jamais médire *du temps du bon Dieu* : naïve leçon de résignation religieuse qui ne peut manquer de former de vrais et humbles philosophes.

On prétendait autrefois que le plaisir de nuire n'engageait pas seul les meneurs de nuées à cet abominable métier ; ils y trouvaient encore leur profit ; profit, d'ailleurs, aussi facile à supputer qu'aucun de ceux qu'ait jamais rapporté la sorcellerie, mais que le peuple ne manquait pas, comme d'ordinaire, d'évaluer à une fortune considérable, proportionnée à l'énormité du crime qu'il devait rétribuer. Tous les grains abattus par la tempête passaient, disait-on, dans une contrée intermédiaire, située dans quelque région de l'air, et qui s'appelait *Magonie*, à l'aide de chars ou de navires volants, que les Esprits, souffleurs des orages, dirigeaient à leur gré. Ces grains étaient ensuite rachetés à vil prix par les sorciers qui avaient le pouvoir de se transporter à Magonie, et ceux-ci faisaient revenir ici-bas les objets de leur trafic à l'aide des mêmes moyens qui avaient procuré leur enlèvement. Agobard, qui a écrit contre les superstitions des *Tempestaires* ou meneurs de nuées, nous témoigne que telle était la croyance de son époque[1]. Mais il paraît que, au temps où écrivait Le Loyer, le souvenir de Magonie s'était déjà évanoui de la mémoire du peuple, car le furibond démonologue, plein de foi dans les promoteurs d'orages, se déchaîne énergiquement contre Agobard, qu'il accuse d'avoir inventé lui-même la fable absurde de l'enlèvement des grains, afin de discréditer malicieusement une croyance orthodoxe et bien fondée.

[1] *Agobardi Opera*, t. I, p. 145—164.

Une apparition mémorable des démons promoteurs d'orages, se rapporte à un trait de l'histoire de Normandie. En l'année 1147, Geoffroy Plantagenet, faisant une excursion dans le Poitou, assiégea Montreuil-Bellay, et fit dresser devant cette ville trois bastilles, dans lesquelles il mit garnison. Cependant Montreuil soutint les efforts des assiégeants pendant trois ans; puis enfin, messire Girard du Bec, qui défendait cette place, en qualité de seigneur, se rendit par composition. Or, pendant que les machines de guerre ébranlaient les murailles, il s'élevait de terribles tempêtes, qui abattaient les maisons, les arbres des environs, et jusqu'à des forêts entières. Mais, un spectacle plus effrayant encore que cet affreux désastre, c'était de voir, sous la forme de divers animaux hideux, une multitude de démons, se bataillant les uns contre les autres, à l'extrémité des tourbillons orageux qu'ils entraînaient à leur suite[1].

Les Capitulaires de Charlemagne reconnaissent qu'il existe un art de diriger les orages, et donnent à ceux qui l'exercent le nom de *Tempestaires*[2]. Les anciens étaient très savants dans cette espèce de magie. Tibulle parle d'une magicienne qui pouvait, à son gré, faire tomber la neige, ou chasser les nuages du ciel et le rendre serein :

Quum lubet hæc tristi depellit nubila cælo;
Quum libet æstivo convocat orbe nives[3].

L'empereur Constantin approuve, dans ses ordonnances, ceux qui éloignent les nuages de leur contrée, et préservent leurs terres des dévastations de la grêle et de la pluie[4].

[1] G. Dumoulin, *Hist. de Normandie*, liv. XI, p. 363.

[2] *Capitularia Reg. franc. edent. Baluzio*, I, 428, art. 25 : De Incantationibus et Tempestariis.

[3] Tibulle, *de Maga*, Elegiar. lib. I, Eleg. 2, v. 51.

[4] *Codex Theodosian.*, lib. IX, tit. 16 : De Malefic. et Mathem. § III : De Incantamentis.

Les traditions populaires de la Normandie n'ont retenu et n'enseignent que de pieux moyens de conjurer les orages et d'écarter les tempêtes. Ainsi, quelques fragments conservés de la bûche de Noël, et jetés dans le foyer, au moment où la foudre gronde, l'empêcheront certainement de tomber. Une branche de buis bénit garantit, soit la maison, soit le champ où elle a été déposée. Un morceau de pain, qui a été bénit à chacune des trois messes de Noël, est encore un préservatif efficace contre les atteintes du tonnerre. L'épine blanche est pour les Normands ce que le laurier était pour les peuples de l'antiquité : un paratonnerre divin. Avons-nous besoin de faire remarquer que l'épine blanche a été douée de cette influence préservatrice depuis qu'elle a servi à composer la couronne de martyre du Sauveur? On sait aussi que, toute baignée du sang divin, la branche sèche, qui entourait le front du Christ, poussa miraculeusement des fleurs, en signe d'espérance et de rédemption.

Il existe un procédé pour faire la chasse avec succès aux meneurs de nuées : A certain jour de fête, s'il arrive que le ciel soit chargé de nuages orageux, et que l'on tire sur le plus noir, avec une balle bénite, il en tombera infailliblement un sorcier [1].

Nos traditions normandes ne nous apprennent point en quoi consistent les artifices employés par les magiciens pour produire et amener la pluie. Mais on peut se reporter aux pratiques observées à cette fin par les anciens, pratiques qui n'avaient pas été mises en oubli par le moyen-âge, et que nous retrouvons encore en pleine vigueur dans quelques contrées voisines de la Normandie.

Au rapport de Pausanias, le prêtre de Jupiter Lycien pouvait, lorsque la sécheresse se prolongeait assez pour devenir nuisible, attirer la pluie sur les terres situées autour du mont Lycée. Il y avait sur ce mont une fontaine que le prêtre re-

[1] L.-J. Chrétien, *Usages, Préjugés, Superst. de l'arrond. d'Argentan.*

muait avec un bâton de chêne, à la superficie de l'eau seulement. L'eau agitée laissait échapper une vapeur subtile, semblable à un brouillard; celui-ci produisait une nuée, qui se dilatait, se réunissait à d'autres nuages, et bientôt versait la pluie en abondance[1].

Les sorcières du moyen-âge, qui empruntaient leurs secrets à des traditions multiples, renchérissaient originalement sur le procédé du prêtre de Jupiter Lycien; nous en trouvons la preuve dans ce que Burchard nous rapporte des manœuvres auxquelles se livraient les femmes de son temps, lorsqu'elles voulaient obtenir de la pluie. Ces femmes faisaient assembler plusieurs jeunes filles, parmi lesquelles on en choisissait une pour chef, que l'on faisait déshabiller. On se mettait ensuite à la recherche d'une plante de jusquiame; lorsqu'on l'avait trouvée, on conduisait auprès la jeune fille nue, et on lui faisait arracher cette herbe avec le petit doigt de la main droite, pour la lui nouer ensuite au petit doigt du pied droit. Alors, toutes les jeunes filles, étant armées de verges, introduisaient dans une rivière leur compagne, qu'elles aspergaient avec beaucoup de zèle, et, cette cérémonie achevée, elles ramenaient la pauvre victime, toujours nue, depuis la rivière jusqu'à leurs habitations, en la contraignant de marcher à la manière des écrevisses[2].

Une superstition des habitants de la Sologne, département du Loiret, nous offre un rapport exact avec la tradition classique. On croit, dans cette contrée, que certaines familles sont privilégiées pour exciter et gouverner les tempêtes. Les membres de ces familles doivent se réunir, au moins à trois, près de l'étang de Bois-Gibaut. Ces magiciens tiennent à la main de grands battoirs, au moyen desquels ils frappent l'eau et la font jaillir à plus de trente pieds de hauteur, en accompagnant ce travail de cris et de hurlements affreux.

[1] Pausanias, *In Arcadicis*, cité par Le Loyer, *Disc. des Spect.*

[2] Burchard, *Canones*, l. XIX, f° 201 de l'édit. de Cologne, 1548, in-f°.

Pendant ce temps, l'orage se forme, l'ouragan se prépare, la nue éclate. Ces maléfices s'exécutent spécialement pendant la nuit, alors le soleil, à son lever, recule de frayeur, et n'ose paraître de trois à quatre jours[1].

Le dernier des meneurs de nuées, célèbres dans la Normandie, était un fou très original, nommé Pierre-Louis Le Barbier, qui vivait à Rouen il y a peu d'années. Les nombreux titres d'honneur qu'il s'était décernés, expliquent quelles étaient les superbes prétentions de son pouvoir et de sa science : voici la kirielle pompeuse de ces qualifications, qu'il prenait soin d'ajouter à sa signature, à la fin de ses nombreuses *Instructions* et dans toutes les occasions importantes :

Pierre-Louis Le Barbier, *français, Dominatmosphérisateur, Dominaturalisateur, Dominiversisateur, Dominhominisateur, Bétrempérisateur, Prolongavisateur du monde entier, Températurisateur, Presqu'omnipotenutilisateur omnibus, et, par un hiver doux et sans interruption de travaux, sans augmentation de consommation de combustible, soit bois ou charbon, Donamillionisateur, Donamilliardsisateur, et, par la pluie tombant à propos, Donaminedorisateur.*

On voit qu'il manquait, à cette nomenclature honorifique, l'épithète de magicien ou de sorcier. Or, cette omission neutralisa toujours le succès de Louis Le Barbier auprès du peuple. En vain le savant Dominatmosphérisateur se montrait-il parcourant les rues, et officieusement occupé à gourmander les nuages, à l'aide de l'énorme canne de fer-blanc qu'il portait toujours avec lui ; en vain enseignait-il, avec une complaisance désintéressée, à tous ceux qui avaient recours à ses instructions, comment l'on pouvait provoquer la pluie en versant quelques seaux d'eau sur un tas de fumier chaud et humide, comment il était facile de diriger les vents à l'aide d'un soufflet de cuisine, ou, au choix, d'un plumasseau, d'un cotillon marin, d'une pompe à incendie, voire même du

[1] Légier, Usages et Tradit. des habitants de la Sologne, (*Mém. de l'Acad. celt.*, t. II, p. 206.)

souffle de l'homme, en sifflant une marche de tambour; tous ces moyens extraordinaires dans leurs effets, peu dispendieux, comme il le dit lui-même, et dont la découverte lui avait coûté tant de fatigantes recherches, ne firent cependant illusion à personne, et ne lui valurent d'autre vogue que celle du ridicule[1]. Ce n'est pas que les procédés du moderne meneur de nuages fussent moins significants que les artifices des thaumaturges de tous les temps et de tous les lieux; mais, cette fois, ils ne se manifestaient pas comme l'action d'une puissance occulte et surnaturelle. Or, faut-il au moins que l'absurde emprunte le prisme du merveilleux pour éblouir et fasciner les esprits; car c'est toujours en séduisant l'imagination que l'on parvient à égarer l'intelligence.

[1] Une collection complète des opuscules de Pierre-Louis Le Barbier serait extrêmement intéressante, ne fût-ce que pour ajouter un épisode à l'inépuisable histoire des égarements de l'esprit humain; mais qui, parmi nous, si ce n'est peut-être quelques bibliographes, amateurs des infiniment petits, s'est occupé de réunir ces minces cahiers, ces feuilles volantes, ces articles adressés aux journaux du temps, que notre thaumaturge rouennais semait d'une main prodigue, et au moyen desquels il annonçait, en style amphigouri-scientifique, aux gouvernements, aux souverains, au monde entier, le bienfait de ses découvertes? Voici, pour venir en aide aux collecteurs de ces bizarres inutilités, les titres de quelques-uns de ces opuscules que nous avons sous les yeux : — DOMINATMOSPHÉRIE. *Instruction pour les marins, à l'effet de se procurer l'agitation de l'air et la variation des vents; éviter les calmes, les tempêtes, les brouillards ou brumes, même la pluie; se déséchouer, soit de dessus le sable ou la roche, par l'augmentation de l'air qui fait gonfler la mer.* Rouen, Marie, 1822, in-4° de 8 p. — DOMINATMOSPHÉRIE. *Instruction pour les propriétaires et cultivateurs, à l'effet d'obtenir double récolte, précocité, qualité, et économie de bras pour la rentrer. Observations dédiées aux souverains, etc.* Rouen, Marie, 1822, in-4° de 4 p. (Ces opuscules avaient déjà été imprimés en 1817.) — *Avis au commerce.* Rouen, Marie, 1823, in-8° de 4 p. — *Souscription et assurance contre la pluie tombant pendant le jour; effet qui prive du fruit de ses travaux l'homme travaillant à l'extérieur; enfin, le laboureur, le manufacturier, l'entrepreneur de constructions et l'ouvrier; ensuite les vieillards des deux sexes, les femmes enceintes ou relevées, les rentiers, même les oisifs.* Rouen, Marie, 1828, in-4° de deux p. — *Grand creusement de la Seine-Inférieure*; article publié par le journal *la Clochette*, au mois d'octobre 1824.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Revenants.

Ames du Purgatoire qui demandent des prières, comment elles tourmentent les vivants et troublent leur sommeil; la Fileuse nocturne; les Pigeons blancs; Fantômes vengeurs, Fantômes [illegible]; revenant à la borne déplacée; le Moine de Saine, le seigneur de Villeret; Prêtres qui reviennent dire une messe promise; Usages et Préjugés se rapportant aux morts et aux mourants; les Bières; le Jour des Morts chez les pêcheurs dieppois; la Femme grosse, apparition, signe de mort.



VOICI, sans doute, de toutes nos croyances populaires, celle qui porte le cachet le plus frappant d'universalité. En effet, la croyance aux revenants, c'est-à-dire aux apparitions des morts, semble avoir été adoptée par tous les peuples du monde, comme le dogme de l'immortalité de l'ame, d'où elle découle naturellement. Cependant, le scepticisme de notre époque l'a rejetée au nombre des préjugés et des erreurs de l'ignorance; mais c'est moins en s'attaquant aux doctrines qui l'ont fondée, qu'en récusant les faits qui lui servent de témoignage. Les opinions de quelques-uns de nos philosophes modernes, sur l'état de l'ame après la mort, seraient, en effet, tout aussi compatibles avec la croyance aux

apparitions, que les idées des anciens relatives au même sujet. Comment comprendre la transformation progressive des âmes enseignée par la doctrine du fouriérisme, leur retirement ascensionnel de la matière, sans le phénomène de ces ombres subtiles qui étaient, sous le nom de mânes, l'objet du culte funèbre des païens? Au contraire, la foi du christianisme à l'immatérialité absolue de l'ame semblait en opposition avec la croyance aux revenants. Toutefois, cette croyance est entrée aussi dans les idées chrétiennes; elle a été admise par les pères de l'église et par les décrets canoniques. On lit, dans le concile d'Elvire, tenu vers l'an 300, une défense d'allumer des cierges la nuit dans les églises, pour ne pas inquiéter les âmes des saints[1].

Les préjugés relatifs aux revenants ont même cela de particulier, qu'ils sont devenus des préjugés tout chrétiens; à peine si quelque mélange arbitraire confond en elle les superstitions de l'antiquité avec les dogmes du catholicisme. Il semble, quelle que soit l'influence des habitudes traditionnelles sur les actes de la vie, qu'on n'évoque point une religion étrangère et déchue lorsqu'il s'agit de présider aux mystères suprêmes de la mort.

C'est donc à une cause religieuse qu'on attribue vulgairement les apparitions des morts. Les revenants sont considérés comme des ames du purgatoire qui viennent réclamer des prières, solliciter qu'on les décharge, soit en accomplissant un vœu, soit en réparant un dommage, de quelque engagement qu'elles ont contracté sur la terre[2]. Le peuple se fait, de l'apparition des revenants, une idée terrifiante, mais puérile, peu en rapport avec l'importance du miracle, et le but dans lequel il s'effectue. Ainsi, l'on suppose aux revenants l'habitude de

[1] Dom Calmet, *Traité sur les Apparitions*, p. 340.

[2] Odolant Desnos, *Descript. du départ. de l'Orne*, p. 44. — Dubois, *Annuaire stat. de l'Orne*, 1809. — L.-J. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrondissement d'Argentan*, p. 3. — Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*, p. 1. — P. Le Filastre, *Superst. du canton de Briquebec* (*Annuaire de la Manche*, 1832).

certaines ruses tracassières en usage parmi les lutins : on croit qu'ils bouleversent les maisons et troublent le sommeil des personnes qui n'ont pas tenu compte d'un premier avertissement. Ils s'annoncent en occasionnant des bruits singuliers, ou en frappant des coups d'une manière reconnaissable. La lumière du jour n'apporte pas obstacle à leurs apparitions, et ne les empêche pas de se prolonger.

Toutefois, les revenants ont des façons navrantes de tourmenter, qui rendent leurs visites plus redoutables encore que celles des esprits familiers. Tantôt ils vous posent sur le visage une main froide et ruisselante comme la pierre humide ; tantôt ils vous détirent les membres dans votre lit, qui devient pour vous le chevalet du martyre ; ils vous étouffent sous un poids opiniâtre, ou vous brisent dans des étreintes douloureuses. En un mot, ils vous assiègent de mille tortures indéfinissables, dont la plus cruelle, peut-être, est de rencontrer, à chaque mouvement que vous risquez, l'ombre pâle du revenant qui se tient immobile devant votre regard épouvanté. Si vous essayez d'écarter cette importune image, vous ne trouvez plus alors qu'une forme vide et insaisissable, que votre toucher fait évanouir.

La petite légende de la fileuse d'Appeville-Annebaut, va signaler au lecteur un des expédients les moins cruels, employés par les morts, pour se rappeler au souvenir des vivants.

Il y a fort long-temps de cela, disent les narrateurs villageois, une bonne vieille de la commune d'Appeville-Annebaut cessa de vivre, laissant une fille mariée depuis quelques années. Celle-ci avait promis à la mourante de lui faire dire, avant un mois, une messe dont elle gagnerait le prix au travail de son rouet à filer ; mais les cœurs jeunes sont oublieux : la messe ne fut point dite. Or, une nuit, trente-trois jours après le décès de la mère, les deux époux étaient au lit, avec leur jeune enfant au milieu d'eux. Tout-à-coup ils croient entendre dans la chambre le bruit d'un rouet qui tourne, et, bientôt, l'enfant éveillé en sursaut s'écrie : « Oh ! grand'mère,

grand'mère ! » puis s'échappe du lit. Le père et la mère se lèvent à leur tour, appellent leur enfant sans obtenir de réponse, le cherchent dans tous les recoins de leur appartement, mais ne parviennent pas à le découvrir. Cependant le bruit du rouet, qui continue à se faire entendre, stimule encore leur inquiétude, augmente leur effroi. Enfin, le jour arrive, le rouet s'arrête : il est chargé d'un fil mince et soyeux, et l'enfant tout frais et tout riant s'agite aux pieds du lit. Pendant deux autres nuits, la même merveille se renouvelle. La fille, à qui nombre d'événements du même genre ont été remis en mémoire, comprend que c'est sa négligence à acquitter la promesse faite à sa mère, qui a occasionné ces accidents nocturnes. Elle se hâte de faire célébrer la messe promise, et, par cet acte de piété, elle rend à sa mère le repos d'une sainte mort, et, à son enfant, la paix de son innocent sommeil[1].

Les revenants se montrent ordinairement sous la figure qui leur appartenait de leur vivant ; ils conservent même jusqu'à l'apparence des vêtements qu'ils avaient l'habitude de porter. C'est en quoi leurs apparitions se distinguent de celles des damnés, du démon et des méchants esprits, qui affectent le plus souvent des formes d'animaux. Cependant, on croit aussi, et cette opinion s'appuie sur un grand nombre de preuves, que les morts reviennent quelquefois *en pigeon blanc*. Dans les idées chrétiennes, il doit, en effet, convenir aux âmes d'emprunter une forme sous laquelle s'est manifesté l'esprit saint.

Le souvenir de Jeanne d'Arc, en se rattachant à cette superstition, l'environne d'un intérêt tout particulier. Frère Isambard de la Pierre, un des témoins entendus lors de la révision du procès de Jeanne, rapporte qu'un homme d'armes anglais voulut se confesser à lui le jour de l'exécution ; que cet homme s'accusa d'avoir, par haine pour la suppliciée, ajouté un fagot à son bûcher. Cependant, il se repentait gran-

[1] Note communiquée par M. A. Canel.

dement de cette action impie ; car, au moment même où il la commettait, il avait entendu Jeanne invoquer le nom de Jésus, en poussant le dernier soupir, et il avait vu « en l'émission de l'esprit de ladite Jeanne, une colombe blanche sortir de la flamme [1]. »

C'est aux vivants à demander, aux morts qui les visitent, ce qu'ils peuvent souhaiter ; car, si l'on néglige d'interroger les revenants, ils demeureront long-temps sans communiquer le but de leur apparition. Ils cessent de se montrer lorsqu'on a fait dire les messes qu'ils avaient demandées, ou qu'on a fait, à leur acquit, les pélerinages qu'ils n'avaient pu accomplir. Du moment même qu'on s'occupe de les satisfaire, les revenants ne tourmentent plus les personnes dont ils se sont réclamés ; ils les avertissent seulement du nombre d'apparitions qu'elles doivent attendre encore. Après que tout est achevé, il arrive souvent que la reconnaissance engage le mort à faire, au vivant qui l'a secouru, une dernière visite de remercîment et d'adieu [2].

Il existe une coutume assez singulière au sujet des pélerinages entrepris à l'intention des morts. Avant de se mettre en route pour leur charitable voyage, les parents ou les amis du revenant vont déposer un bâton blanc sur sa fosse. Ils sont persuadés que l'ame du mort doit les accompagner, et, s'ils n'avaient pas l'attention de la pourvoir d'un solide appui, ils seraient obligés, pendant l'aller et le venir, de la porter sur leurs épaules. Or, ils redoutent beaucoup un semblable fardeau ; mais on ne peut en railler leur ignorance : c'est au cœur qui faiblit sous le chagrin qu'il faut demander ce que l'immatériel a de poids ! On a vu maintes fois, dit-on aussi, les personnes qui faisaient dire une messe à l'intention d'un revenant, toutes baignées de sueur, accablées comme si elles

[1] Déposition d'Isambard de la Pierre, citée par Le Brun de Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 207.

[2] L. Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809. — P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

portaient le mort sur leurs épaules, et dans un état d'angoisse inexprimable. Souvent même, pendant la durée du divin sacrifice, le revenant se tient à côté d'elles, paraissant s'associer à leurs prières. A cause de ces diverses circonstances, les apparitions des revenants sont un sujet d'extrême inquiétude et de vive terreur. Mais les morts n'importunent de leurs réclamations que leurs parents, leurs amis, leurs voisins[1]. Comme ils ont mille moyens de contraindre les vivants à leur accorder secours, on doit supposer que c'est par scrupule de générosité qu'ils n'associent point à leurs peines les personnes étrangères. Ainsi, le peuple, toujours exclusif dans ses sentiments, parce qu'il ne sait pas, par l'action de l'intelligence, rapprocher de lui ce qui est en dehors de ses sensations, n'a pu comprendre et admettre la solidarité chrétienne qu'en la restreignant au cercle étroit de la famille.

Quelquefois l'apparition d'un revenant est périodique, c'est-à-dire qu'elle se renouvelle chaque nuit aux mêmes heures et en un certain lieu, malgré toutes les mesures par lesquelles on tente de la prévenir. C'est ordinairement à la suite d'un crime énorme ou d'une terrible catastrophe dont il a été victime, qu'un mort se trouve engagé à ces apparitions qui servent sa vengeance, et ne laissent point au remords un jour de repos dans la conscience des coupables.

Le château d'Argentan, dont il ne reste plus maintenant que trois tours, était l'asile d'un de ces fantômes vengeurs. Une jeune demoiselle, qui, disait-on, y avait été injustement enfermée, y faisait de nocturnes apparitions sous diverses formes. On l'appelait la *Demoiselle du château*, et, quelquefois, la *Bête du château d'Argentan*[2].

[1] P. Le Filastre, Superst. du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

[2] L. Dubois, *Annuaire statistique du dép. de l'Orne.* — Plusieurs châteaux de Normandie sont le théâtre d'apparitions semblables; mais les traditions qui s'y rattachent trouveront place en d'autres chapitres de cet ouvrage.

L'attachement d'un mort à certains lieux, ses apparitions fréquentes, et la reproduction des actes de sa vie, sont quelquefois aussi un supplice infligé à ses propres crimes. Dans la commune de Saint-Mards-sur-Rille, canton de Pont-Audemer, au hameau de la Croix-Hamel, est située, à l'embranchement de plusieurs chemins, une croix qui a donné son nom au hameau. Les habitants du pays ont surnommé cette croix la *Croix des Magnants*[1], parce que des hommes qui exerçaient la profession de chaudronniers ambulants furent engloutis en cet endroit, après avoir commis un acte d'impiété. Ils continuèrent d'habiter l'abîme souterrain où leur crime les avait précipités ; naguère encore, on croyait entendre le bruit sourd et mesuré du marteau sur leurs chaudrons, qu'ils ne doivent point cesser de battre jusqu'à la fin des siècles[2]. Dans la Basse-Normandie, on croit que les petits enfants morts tirent le bras hors de leur tombe lorsque, pendant leur vie, ils ont levé la main sur leurs parents. Une correction maternelle doit expier leur faute, et les mères, par un soin miséricordieux, vont fouetter, dans les cimetières, ces petits cadavres tourmentés[3].

Certaine violation du droit de propriété, assez fréquente dans nos campagnes, fait aussi encourir, à celui qui s'en est rendu coupable, l'inexplicable tourment des apparitions forcées, et de la vie d'outre-tombe. Un homme qui a déplacé la borne de son champ, au préjudice de son voisin, doit, après sa mort, revenir toutes les nuits au lieu même où sa fraude a été commise. On raconte qu'un de ces malheureux fantômes ne cessait, pendant sa visite nocturne, de s'écrier d'une voix lamentable : *Où la remettrai-je ? Où la remettrai-je ? Où faut-il la remettre ?* Personne n'avait tenté de l'apaiser, par

[1] *Magnants* est le nom que les paysans de la Normandie donnent aux chaudronniers ambulants.

[2] A. Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*, t. I, p. 358.

[3] L. Dubois, *Annuaire statistique du départ. de l'Orne*, 1809. — L.-J. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrond. d'Argentan*.

une réponse satisfaisante; enfin, quelque franc-parleur, importuné, sans doute, par cette voix questionneuse, lui répliqua résolument : *Remets-la au lieu où tu l'as prise.* A cette réponse si simple, la borne fut replacée, l'âme obtint repos, et le voisinage s'en trouva bien.

L'apparition la plus renommée peut-être, en Normandie, est celle du *Moine de Saire*, personnage qui, par sa célébrité infernale, peut lutter avec Robert-le-Diable. Voici ce qu'on raconte de son histoire. Ce moine n'était pas soumis à la retraite claustrale; mais il partageait avec son père une habitation située dans un pittoresque et beau vallon, à l'extrémité duquel se trouve l'embouchure de la Saire. Un jour que le père était absent, un de ses tenanciers apporte une somme de cinq à six cents livres dont il était redevable. Le moine reçoit l'argent et renvoie le fermier, qui s'en fie à sa probité. Cependant, en vivant au milieu du monde, le moine avait contracté un amour prodigieux des richesses. Il ne peut voir, sans le convoiter, le petit trésor qui lui a été confié; il le place en un lieu secret, et se promet, coûte que coûte, de ne point s'en dessaisir. Quelque temps se passe; enfin, le père, impatienté de ne pas recevoir le revenu de son bien, adresse une demande au fermier qu'il croit son débiteur. Celui-ci proteste qu'il a payé entre les mains du moine, qui, de son côté, nie le fait à outrance. Enfin, le fermier exaspéré, défie son contradicteur d'oser prononcer sur lui-même cet anathème, en présence de son père : *que le diable m'emporte dans la mer, si j'ai reçu l'argent.* Le père, qui commence à douter au fond du cœur, engage son fils à ne pas trahir la vérité par un serment aussi redoutable; mais celui-ci persiste dans son endurcissement, et répète la protestation blasphématoire qui lui a été dictée. A peine a-t-il achevé, qu'un bruit formidable se fait entendre; un être horrible, sur lequel les regards ont à

Odolant Desnos, *Descript. du départ. de l'Orne*, p. 64. — L. Dubois, *Annuaire statist. du départ. de l'Orne*, 1809.

peine le temps de se fixer, enlève le moine, et laisse atterés les deux spectateurs de cette scène miraculeuse.

Pour renouveler la mémoire de cet exemple de la colère divine, le moine du Saire a été condamné à de fréquentes apparitions. Mais, son génie infernal lui fait imaginer toutes sortes de perfidies, afin de tourmenter et de perdre les personnes qui se trouvent à sa rencontre. On le voit souvent dans la rade de Cherbourg, sous l'apparence d'un homme qui se noie; il crie : *Sauvez la vie!* Si un matelot, ému par cet appel lamentable, s'avance pour lui porter secours, le fantôme saisit la main qu'on lui tend et entraîne le malheureux au fond des flots. Alors un ricanement infernal se fait entendre à l'endroit d'où partaient quelques instants auparavant des cris de détresse.

Quelquefois le moine se place sur les rochers et ne cesse de crier à ceux qui marchent sur la grève : *Allez par ici, venez par là*, afin de les attirer aussi dans la mer. Il fréquente particulièrement les rivages de Réville et de Rideauville, et les environs du pont de la Saire. Tous les sauniers de ces parages passent pour être en commerce avec lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en est peu parmi eux qui n'affirment avoir été témoins de son apparition. Plusieurs même ont *joué aux cartes* avec lui, mais il trouvait toujours moyen de leur gagner ou de leur tricher leur argent. C'est une suite de son avarice naturelle; car, pour leur plus grand tourment, les damnés conservent à jamais tous les penchants de leur nature perverse.

On pense bien que l'histoire d'un personnage aussi fameux n'ayant été confiée qu'à la tradition, il a dû s'en former un très grand nombre de versions. Quelques-uns disent que le Moine de Saire était, de son vivant, receveur d'un seigneur de Tourlaville. Ayant dépensé follement l'argent de la recette, le moine fit pacte avec Satan, qui lui donna toute la somme qu'il devait à son seigneur, sous condition qu'il ne serait plus dorénavant que le serviteur de l'Enfer. Dès lors, Satan employa ce moine infâme à toutes sortes d'expéditions criminelles, et lui accorda le privilége de pouvoir s'échapper de tous lieux, *en vent ou en fumée*. (Aug. Asselin, Notice sur l'abbé de Tourlaville; (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

Le méchant moine a aussi la puissance de se métamorphoser en toutes sortes d'animaux, et, grâce à ces différentes formes, d'être en mesure de varier et de multiplier les embûches qu'il prépare sans cesse aux vivants[1].

On raconte, sur un autre personnage, un récit dont le fond est analogue à celui de la légende du moine de Saise, mais qui se trouve diversifié par des circonstances nouvelles et singulières.

Un des seigneurs du domaine de Villeret, situé dans les environs d'Harcourt, eut, dit-on, quelques contestations avec sa sœur au sujet de leur héritage commun. Un jour, ces contestations s'envenimèrent de telle sorte, que le seigneur de Villeret, poussé à bout, s'écria : « *Que celui de nous deux qui* « *a sciemment tort, soit frappé de la foudre.* » Il disait ces paroles solennelles pour en imposer à sa sœur, car il savait trop bien que ses propres prétentions étaient injustes. Au moment, cependant, où il achevait de prononcer ce parjure, se confiant à la sérénité du ciel pour railler impunément la puissance de Dieu, un violent coup de tonnerre se fit entendre, sans qu'on vît aucun nuage s'élever dans l'atmosphère ; la foudre éclata, frappa le sire de Villeret d'une manière si terrible, que sa tête, abattue du coup, bondit sur la terre, et y creusa un trou par lequel elle disparut. Depuis cette époque, un beau lévrier vint *hanter* chaque soir la grande salle du château ; il se tenait toujours à la place d'honneur, à côté de la cheminée. Durant les longues soirées d'hiver, jamais il ne lui arriva de déserter le foyer, et, si quelqu'un s'avançait pour lui disputer sa place, le lévrier se dressait sur son séant, et, de sa patte droite, allongeait un soufflet lourd et piquant à cet hôte incivil. Cependant, le voisinage du mystérieux lévrier inspirait une sorte de contrainte pénible aux habitants du château. Un de ceux-ci voulut tenter par des voies plus douces d'éloigner l'importun. Il s'approcha civilement du chien, et

[1] P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec ; (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 228 et suiv.)

lui dit avec beaucoup de respect : « M. de Villeret, voudriez-vous me céder votre place ? » L'animal merveilleux ne se le fit pas dire deux fois ; il disparut pour jamais, soit qu'il eût été touché de la politesse de cette instance, soit plutôt qu'il eût été blessé de voir son incognito si honteusement trahi.

Encore un digne pendant du moine de Saire : c'est *Dame Nicole*[1], dont le fantôme habite le bois de la Pierre, près de l'Aigle. De son vivant, dame Nicole avait commis assez d'actions injustes, de crimes exécrables, pour obtenir de partager, après sa mort, tous les priviléges malfaisants des démons. Aussi se transforme-t-elle souvent en loup ou en chien hargneux, dans le but d'effrayer et de tourmenter les voyageurs[2].

Les âmes des prêtres sont sujettes à faire des apparitions. Si un prêtre, pendant sa vie, a négligé de dire une messe, dont il avait reçu le prix, il faut qu'il revienne la célébrer après sa mort, ou même dire les mots essentiels, si, par hasard, il en avait oublié quelques-uns. Il n'est pas rare de rencontrer des sacristes qui prétendent avoir répondu ces sortes d'offices nocturnes.

Nous pouvons rapporter, d'après une tradition orale, comment eut lieu la célébration de la messe d'un revenant, à la suite d'une catastrophe tragique, arrivée au petit village de Monterollier, arrondissement de Neufchâtel-en-Bray, dans le temps de la révolution. Ainsi que les autres ecclésiastiques exerçant à cette époque, le desservant de la paroisse de Montérollier avait été mandé à la municipalité de son canton, pour prêter serment à la Convention nationale. Dans les idées du pauvre prêtre, le serment qu'on exigeait de lui devait le rendre coupable d'apostasie et de sacrilége ; mais, d'un autre côté, il n'ignorait pas que refuser d'en remplir la formalité, c'était encourir une mort ignominieuse. L'horreur de cette alternative produisit une impression si

[1] Vaugeois, *Hist. des Antiquités de la ville de l'Aigle*, p. 587.
[2] L. Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809.

violente sur cet infortuné, qu'il en perdit la raison, et résolut de mettre fin à ses incertitudes par le suicide : il se tira, à bout portant, un coup de pistolet. Sa mort tragique fut un sujet d'émotions diverses pour les habitants de sa paroisse et des villages environnants. Cependant, elle eût peut-être été facilement oubliée, au milieu de la rumeur des évènements nationaux, si le fait surnaturel qui la suivit de près n'en eût réveillé pour long-temps la mémoire.

Une nuit que le meûnier du pays faisait une de ces tournées habituelles, dans la seule compagnie de son âne qui portait ses sacs de farine, il dut traverser un bois, situé à quelque distance de Montérollier, sur une côte voisine d'un autre village appelé Saint-Martin-le-Blanc. Le meûnier marchait joyeusement, en sifflant sa chansonnette, lorsqu'il aperçut au milieu du sentier qu'il suivait dans le bois, l'ombre du desservant suicidé. Cette figure était si familière à notre villageois, qu'il n'éprouva d'abord aucune surprise, et ne fit aucune réflexion sur la singularité de la rencontre ; il ne chercha même point à se détourner de son chemin. Lorsqu'il fut en présence du revenant, celui-ci l'appela par son nom, et lui demanda s'il savait servir la messe ; le meûnier répondit affirmativement. « Voulez-vous servir celle qui va être dite ? — Sans difficulté, » répliqua ingénument le villageois. A peine avait-il donné son consentement, qu'il aperçut devant lui un autel dressé, des cierges allumés, et toutes choses préparées pour le sacrifice divin. Le prêtre commença aussitôt la messe, prononçant chaque parole avec une gravité solennelle ; le meûnier répondait avec un profond recueillement et sans apparence de trouble. L'office se continua naturellement jusqu'à la formule de l'*Ite missa est* ; alors les cierges s'éteignirent, l'autel disparut, et l'ombre du prêtre s'évanouit. La rencontre du revenant et l'acte religieux qui l'avait suivie s'étaient succédé si rapidement, que le meûnier n'avait pas eu encore la réflexion de la peur ; mais, lorsqu'il se trouva abandonné au milieu de la solitude ténébreuse du bois, qu'il remarqua

que son âne, sans avoir été attaché, était demeuré immobile, comme si ses pieds eussent été fixés au sol; enfin lorsqu'il repassa dans son esprit toutes les circonstances du fait extraordinaire dont il avait été témoin, il ressentit une frayeur si saisissante, que tous ses efforts pour la combattre furent inutiles. Il se hâta cependant de regagner son logis; mais, arrivé chez lui, il tomba malade et mourut au bout de peu de jours, soit des suites de sa peur, soit parce que la fatalité de l'apparition qu'il avait rencontrée le vouait à une fin prochaine[1].

Ordinairement, c'est dans l'intérieur des églises qu'apparaissent et se tiennent, pendant la nuit, les prêtres défunts qui attendent qu'un homme assez courageux et assez dévoué se présente pour leur servir la messe. On voit alors des lumières surnaturelles briller à travers les vitraux du sanctuaire, comme pour éveiller la sollicitude des fidèles.

Le cimetière qui entoure l'église de Saint-Martin-des-Champs, sur la route de Falaise à Condé-sur-Noireau, à une demi-lieue de cette dernière ville, est réputé pour être le théâtre des plus effrayantes apparitions. On y rencontre toutes sortes d'animaux suspects, des chevaux superbement harnachés viennent s'y offrir aux voyageurs, qu'ils enlèvent vers quelque abîme infernal d'où ceux-ci ne reviennent jamais. Enfin, l'on peut croire cet asile des morts une retraite de damnés, à voir surtout les boules de feu qui bondissent et roulent à travers les tombes que ce lieu renferme.

Deux voyageurs étant venus à passer en cet endroit redouté, vers l'heure de minuit, aperçurent l'église tout illuminée à l'intérieur. Ils entrèrent, et trouvèrent un prêtre à genoux au pied de l'autel, et répétant sans cesse : « *Dominus vobiscum.* » Par une prudence sagement calculée, nos deux voyageurs ne trahirent point leur présence, retournèrent sur leurs pas, et

[1] Dans l'antiquité, chez les Juifs, et dans le moyen-âge, les apparitions ont été regardées, dans un très grand nombre de cas, comme un présage de mort.

allèrent éveiller le curé pour lui faire part du prodige dont ils avaient été témoins. — Or, le pasteur de Saint-Martin-des-Champs, ayant, dans son bedeau, un conseiller habituel, jugea à propos de l'appeler à son aide en cette périlleuse circonstance. Le brave Méroure, ainsi se nommait le bedeau, indigné qu'on eût pénétré dans l'église et disposé du luminaire sans son consentement, courut en toute hâte sur le lieu du délit, suivi d'une partie du village déjà en émoi. Cependant, nul autre que Méroure n'osa d'abord franchir le seuil de l'église. Dans ce moment, le prêtre répétait encore une fois l'interminable : « *Dominus vobiscum.* » Entraîné par la force de l'habitude, le bedeau répondit aussitôt : « *Et cum spiritu tuo.* » Le revenant, trouvant près de lui l'homme de bonne volonté que, depuis si long-temps, il attendait, commença la messe, qui fut répondue religieusement jusqu'à la fin par Méroure. Après le dernier évangile, le prêtre se retourna vers l'assistance, et déclara qu'il avait pu, grâce à l'intervention officieuse du bedeau, s'acquitter de la messe que, de son vivant, il avait promise ; aucun empêchement ne s'opposait plus à ce qu'il entrât en partage de la béatitude céleste.

Un événement semblable eut lieu à Saint-Étienne-Lallier, arrondissement de Pont-Audemer ; il y a environ un siècle, et la mémoire en subsiste encore aujourd'hui.

On avait remarqué dans le pays que chaque soir l'église de Saint-Étienne-Lallier paraissait illuminée. Cette circonstance fit faire bon nombre de conjectures ; enfin l'on s'arrêta généralement à l'opinion que l'église devait être *hantée*. Pour en avoir la certitude, on obtint du bedeau et de l'un des chantres de la paroisse qu'ils y passeraient la nuit. Ils promirent de rendre un compte fidèle de ce qu'ils auraient vu, et, afin de tout examiner à l'aise, ils dressèrent un lit dans un jubé placé au fond de la nef.

Le soir venu, après avoir récité leurs prières, ils se couchèrent ensemble, et s'endormirent subitement. Cependant, au bout d'un certain temps, le chantre se réveilla sous l'im-

pression d'un songe lugubre. La solitude et l'obscurité de l'église n'étaient pas propres à le rassurer ; aussi fit-il tous ses efforts pour rappeler le sommeil : il se cacha la tête sous la couverture, ferma les yeux, bien résolu de demeurer dans cet état, et se disant qu'au moins sa discrétion lui épargnerait peut-être quelques embûches. Sur ces entrefaites, onze heures sonnèrent, l'heure fatale des apparitions. Le chantre tressaillit, fit un mouvement, aperçut l'église tout illuminée. Mais, ô prodige ! ni lampe, ni cierges ne brûlaient. La lumière semblait filtrer à travers les parois mêmes de l'édifice ; c'était, d'ailleurs, une lumière pâle, froide, immobile, sans vacillations ni rayonnements. Notre pauvre chantre se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme ; puis, se rassurant à demi par la présence de son compagnon, il pensa que le moment était arrivé d'éveiller celui-ci, qui n'avait point cessé de dormir. N'étaient-ils pas venus ensemble pour partager les mêmes inquiétudes et les mêmes périls ? Il commença donc à appeler le dormeur à demi-voix, à le pousser légèrement du coude ; n'ayant obtenu aucun signe de sensibilité, le chantre, exaspéré par la frayeur et l'impatience, tiraille son compagnon en tous sens, le pince, le mord, lui enfonce une épingle dans les chairs : rien n'y fait, le sommeil tient bon. Au milieu de ces tentatives infructueuses, la tête du malheureux s'échauffe, sa raison s'égare ; un cri d'angoisse, échappé de ses lèvres, se trouve étouffé par le retentissement de la demie de minuit. Alors qu'aperçoit-il ? une forme corporelle, mais subtile et pâle comme une ombre, qui se dresse au fond du sanctuaire, revêtue des habits sacerdotaux d'un prêtre officiant. Cet être étrange se met en mouvement, c'est-à-dire s'avance en glissant sur le sol sans presque le toucher, fait le tour de l'église, et s'approche de l'endroit où le chantre est couché ; celui-ci sent ruisseler sur son front une sueur d'agonie ; mais le revenant continue sa lente promenade, revient au pied des autels, s'y agenouille quelques instants, recommence une seconde tournée, et toujours

ainsi. Chaque fois qu'il s'approche du côté du chantre, celui-ci sent redoubler ses angoisses; il lui semble qu'on ne l'a épargné d'abord que pour punir ensuite plus cruellement sa témérité; car il a cru remarquer que le visage du mort est de plus en plus soucieux et menaçant. Cependant cette mortelle anxiété a son terme : une heure sonne, la clarté mystérieuse disparaît tout-à-coup, la forme du prêtre se dissipe comme une légère vapeur d'encens, et se perd dans les ombres renaissantes de la nuit.

La curiosité de tous les habitants de la paroisse fut plutôt excitée que satisfaite par le récit de cette étrange aventure. On insista auprès des deux compagnons pour qu'ils veillassent dans l'église encore une nuit. A force de prières et de félicitations sur leur courage, on parvint à les persuader. La scène mystérieuse se renouvela absolument comme elle s'était passée la nuit précédente. sauf que le bedeau en fut à son tour le témoin forcé, tandis que le chantre dormit sans inquiétude.

La troisième nuit, ce fut le curé lui-même qui voulut tenter l'épreuve; au lieu de se coucher, il demeura en prière dans le chœur. Pour ce nouveau spectateur, la scène changea de caractère; à onze heures, l'illumination ordinaire ne se montra pas, mais un globe de feu surgit dans l'église, la parcourut rapidement, et vint se fixer sur la balustrade qui sépare le chœur de la nef; le curé voulut porter la main sur la boule enflammée, elle s'enfuit avec un sifflement effrayant, puis s'éteignit dans son vol. Après une prière fervente, le curé jugea prudent de regagner sa maison.

Ces mystérieux avertissements inspirèrent l'idée d'examiner les registres de la paroisse. On trouva sur ces livres, qu'un prêtre de l'endroit avait, autrefois, reçu de l'argent pour une messe que la mort l'avait empêché de dire. Bien édifié sur la cause des apparitions du revenant, le vicaire de Saint-Etienne-Lallier se dévoua pour venir au secours de cette âme en peine. Il se présenta, un soir, agenouillé sur les degrés de

l'autel, rien d'extraordinaire n'apparut dans l'église, et le charitable vicaire put prier sans trouble jusqu'à minuit. A cette heure, seulement, les cierges s'allumèrent; un prêtre se montra tout-à-coup devant l'autel, et, après une inclination de remercîment à celui qui l'avait prévenu, commença la messe. Lorsque le *Deo gratias* du dernier évangile fut prononcé, les cierges s'éteignirent d'eux-mêmes, comme ils s'étaient allumés, le revenant disparut et ne se montra plus à l'avenir. Le vicaire mourut dans l'année [1].

Les pêcheurs polletais, dont l'imagination est si ardente et si sombre, ont fait subir quelques variantes à cette tradition, en lui prêtant un caractère plus dramatique que celui qui lui appartient ailleurs.

Après un terrible orage qui avait tenu tout le voisinage debout une partie de la nuit, le sacristain de Notre-Dame du Pollet commençait à goûter les délices du premier sommeil, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par le tintement de la cloche, annonçant la messe. Il sauta hors du lit, supposant qu'il s'était endormi trop long-temps, et que le prêtre avait chargé quelqu'autre personne du soin de sonner. En entrant dans l'église, il vit le prêtre déjà à l'autel, et un grand nombre de pêcheurs qui priaient dans un pieux recueillement. Le sacristain, ayant aperçu le visage de quelques-uns d'entr'eux, reconnut avec une indicible terreur qu'il n'y avait que des morts dans cette assemblée. Un de ceux qui se trouvaient là, par exemple, était parti depuis plus d'un an et demi pour la pêche, et jamais on n'avait eu de ses nouvelles; le cadavre d'un autre avait été rejeté par la mer; le sacristain se ressouvint même d'avoir assisté à son enterrement, et ainsi de tous. Saisi d'horreur, le malheureux ne pouvait parler ni remuer de place. Cependant la messe se continuait; arrivé au moment de la communion, le prêtre essaya de porter l'hostie à ses lèvres, mais elle lui glissa entre les doigts. Alors, il poussa un effrayant

[1] Sourdon, *Recueil de la Société d'Agriculture de l'Eure*, t. V, p. 465 et suiv.

cri de détresse, qui fut répété par tous les assistants; puis, se tournant vers le sacristain : « Mon pauvre Pierre, mon pauvre Pierre, dit-il, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis Regnauld, dont le vaisseau se brisa le lundi de la semaine de Pâques sur la roche d'Ailly. J'avais fait vœu d'une messe en l'honneur de Notre-Dame; j'ai oublié mon vœu. Je veux maintenant dire cette messe moi-même, pour m'acquitter de ma promesse, mais, chaque fois que j'essaie de communier, l'hostie échappe à mes lèvres, et je sens tout l'enfer dans ma poitrine. Oh! maître Pierre, je souffre toutes les tortures du damné : dites à mon fils, je vous supplie, qu'il n'oublie jamais les messes qu'il promettra à Notre-Dame[1]. »

Il existe en Normandie plusieurs croyances ou superstitions dignes de remarque, au sujet des morts et des mourants.

En certains cantons, lorsque quelqu'un est sur le point de mourir, on met un seau d'eau claire auprès de son lit, afin que l'ame, en se séparant du corps, se lave dans cette eau, et soit purifiée de ses souillures avant de paraître devant Dieu. Les anciens supposaient aussi que les ombres étaient soumises à des purifications matérielles avant de pénétrer dans l'Élysée[2].

L'eau qui a servi à laver une ame, ne doit pas être employée à un autre usage; aussi prend-on le soin de vider tous les vases qui se trouvent dans la maison. Cette coutume était habituelle aux Juifs, qui l'expliquaient différemment, disant que l'*ange de la mort* avait lavé dans cette eau le glaive dont il avait frappé la personne qui venait de mourir[3].

On place dans la bière auprès d'un mort, soit un livre d'office, soit un chapelet, afin qu'il s'en serve dans l'autre vie. Quelquefois, on met aussi de l'argent, parce que, dit-on, il est bon

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 253. — L. Vitet, *Hist. de Dieppe*, t. II, p. 309.

[2] L.-J. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrond. d'Argentan*.

[3] Le Loyer, *Disc. des spect.*, liv. v, chap. vii.

partout d'en avoir. « Mon mari m'a rendue heureuse, disait une femme, je veux lui donner, pour son dernier voyage, une pièce de cinq francs[1]. »

Si une personne est morte assassinée, ou si sa mort a été provoquée par autrui d'une manière violente, son cadavre, en présence du meurtrier, laissera échapper du sang de ses plaies, ou en jettera par le nez. C'est probablement de cette croyance que dérive cette expression habituelle : *Le sang rejaillit sur le coupable*[2]. Un trait de notre histoire peut servir d'exemple à l'appui de ce préjugé.

Le lendemain de sa mort, le corps de Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, fut porté à l'abbaye de Fontevrault, lieu de sa sépulture. Il était placé sur son cercueil, dans un grand appareil, et le visage découvert. Son fils Richard, venant au devant du convoi, ne se fut pas plutôt approché, que le cadavre du roi commença à jeter du sang par le nez en signe d'indignation. On prétendait, en effet, que, par ses rébellions continuelles et les chagrins qui en avaient été la suite, ce fils ingrat avait occasionné la mort de son père. Richard, lui-même, le pensait ainsi ; car ce spectacle lui occasionna un grand remords : il se prit à pleurer, et conduisit jusqu'à Fontevrault le convoi funèbre, avec les marques d'un profond et violent désespoir[3].

Il y a une sorte d'apparitions, appelées les *Bières*, qui passent pour être très-fréquentes en Basse-Normandie. Les Bières sont de grands cercueils blancs, que l'on rencontre la nuit dans les cimetières, au milieu des chemins, ou placés sur les échaliers, et qui barrent le passage aux voyageurs. On voit quelquefois plusieurs Bières ensemble. Si un passant est obligé de déranger une Bière, il doit s'en approcher avec beaucoup de respect, *la retourner bout pour bout*, puis la remettre

[1] L.-J. Chrétien, *Usages, préjugés et superst. de l'arrond. d'Argentan.*

[2] L. Dubois, *Annuaire statist. de l'Orne*, 1809.

[3] Gabriel Dumoulin, *Hist. de Normandie*, liv. XII, p. 427.

exactement à la même place. Il peut alors continuer son voyage sans crainte ni danger; mais, en agir autrement, serait commettre un quasi sacrilége[1].

Parmi les pêcheurs de Dieppe, il existe, au sujet des morts, plusieurs superstitions particulières. On conçoit aisément que ces imaginations lugubres aient pris naissance, et qu'elles aient conservé toute leur autorité au sein d'une population pour qui la mort est une éventualité sans cesse menaçante.

Le jour des Morts est célébré très religieusement à Dieppe. Si des pêcheurs s'avisaient de monter sur leurs barques ce jour-là, ils se verraient doubles, c'est-à-dire qu'un second individu, semblable en tout à chacun d'eux, les accompagnerait dans leurs manœuvres. Ils doivent se garder aussi de tenter les hasards de la pêche, car, lorsqu'ils viendraient à tirer de la mer leurs filets chargés d'un poids inaccoutumé, ils ne trouveraient au fond que des squelettes rompus, des ossements brisés, d'affreux débris de la mort et du sépulcre, juste récompense d'un travail sacrilége.

Ce même jour, vers minuit, on entend un char funèbre parcourir les rues du Pollet. Il est traîné par un attelage de huit chevaux blancs, et des chiens blancs le précèdent en courant. Au moment où ce convoi défile, on distingue aisément les voix des gens qui sont morts pendant le cours de l'année qui vient de finir. Mais très peu de personnes ont vu cette apparition, car ceux qui en ont été témoins doivent s'attendre à une mort prochaine. C'est pourquoi chacun se hâte de fermer ses fenêtres lorsqu'on entend le bruit du lugubre cortége[2].

Cette croyance, qui existe aussi en Bretagne et dans le Lauraguais, peut être considérée comme dérivant de la tradition des chasses fantastiques.

[1] P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

[2] T. Shobert, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 252.

La croyance que nous allons rapporter n'a pas, comme la précédente, le cachet d'une antique origine ; mais la mort y est évoquée sous un aspect bien plus saisissant pour raviver la douleur et les souvenirs des vivants.

Si les prières de la triste commémoration n'ont pas été assez efficaces pour procurer la délivrance des ames des pauvres naufragés, ou si quelques-uns d'entr'eux ont été négligés, oubliés de leurs proches, voici ce qui arrive vers le milieu de la nuit : La mer est houleuse ; le vent furieux, la tempête fouette les vagues de son aile impétueuse, et déchire le ciel en lambeaux. Dans ce moment critique, un navire se découvre en pleine mer, il s'avance avec une rapidité qui fait frémir ; mais en peu d'instants il a touché heureusement la jetée contre laquelle on a craint de le voir se briser. Les spectateurs examinent ce navire, se font part de leurs remarques, et le reconnaissent avec étonnement pour un de ceux qu'ils croyaient naufragés. Voilà bien ses agrès, sa voile, sa mâture ; seulement, les agrès sont brisés, la voile [illegible]end déchirée à un mât chancelant et disloqué. Cependant, [illegible] venir en aide [illegible]avire en détresse ; le gardien du phare lui jette la *drome* ; l'équipage la saisit, l'attache à son [illegible] pont, suivant l'usage. A l'appel du gardien, les femmes [illegible]s enfants d'accourir, les uns confiants, les au[illegible]ta[illegible]u désespérés. Des cris partis du cœur s'élancent au-devant des marins : « C'est mon père, c'est mon mari, [illegible]n frère, mon fiancé ! » répète-t-on de toutes parts. L'équipage demeure silencieux et impassible ! On s'en étonne peu d'abord ; car les marins font vœu quelquefois de ne point parler jusqu'à ce qu'ils aient été remercier Dieu et Notre-Dame de leur délivrance. Mais femmes et enfants se sont attelés à la drome et halent le navire ; celui-ci demeure immobile ! On s'encourage, on s'excite, on redouble d'efforts, on s'arrête par terreur et par lassitude, puis on s'acharne avec désespoir. C'est en vain ! le navire semble ancré par la main de Dieu, et pour l'éternité. Puis le coup d'une heure sonne, un léger brouillard flotte un instant sur la vague, l'équipage

et le navire ont disparu ! La drome échappe alors aux mains tremblantes, les poitrines se brisent, on n'entend plus que le bruit des sanglots étouffés. « Payez vos dettes ! » c'est-à-dire faites de nombreuses prières, répètent, autour des veuves et des orphelins, les spectateurs de cette scène de désolation [1].

Un sinistre présage s'attache à l'apparition désignée sous le nom de la *Femme grosse*. On raconte qu'une femme grosse, s'étant précipitée du haut de la falaise du Pollet, se brisa sur un rocher qui s'élève presqu'au sein des flots, au-dessous de cette falaise ; mais la Femme grosse n'a point abandonné le lieu sinistre, témoin de sa tragique catastrophe ; attirée par la tourmente des nuits orageuses, elle vient encore, vêtue d'habits blancs flottants, et poussant des cris de détresse, errer sur le fatal rocher auquel elle a donné son nom. Ce fantôme, disent les femmes du Pollet, est, pour celle qui l'aperçoit, le signe certain de la mort d'un de ses proches : d'un père, d'un frère, d'un amant, d'un époux. Le rocher de la Femme grosse est peu éloigné des petites loges où les femmes des pêcheurs s'entassent pendant les nuits d'orage, pour attendre le retour de leurs parents, et faciliter leur entrée dans le port. Il est aisé d'imaginer, en des circonstances aussi pénibles, l'impression que doit produire un pareil voisinage sur des esprits qu'exalte sans cesse la présence des dangers.

Ce n'est pas à propos des faits que nous venons de raconter, qu'il faudrait soulever la question de la réalité des apparitions. Les récits de toute espèce, que nous lègue la tradition, sont toujours entachés de quelques puérilités, qui suffiraient seules pour ruiner le crédit de la croyance à laquelle ils se rattachent. Cependant le dogme des apparitions porte en lui un caractère de vraisemblance morale qui le distingue des autres croyances populaires. A la vérité, si les apparitions étaient possibles, elles auraient l'inconvénient d'intervertir l'ordre naturel, et

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 251. — L. Vitet, *Hist. de Dieppe*, t. II, p. 308.

d'en troubler l'harmonie et la sécurité, mais elles seraient du moins justifiées aux yeux de la conscience et de la raison. La subjection de la destinée éternelle de l'ame à sa vie terrestre explique l'énergie de cette sympathie douloureuse qui rappellerait le mort aux lieux témoins des crises fatales de sa première existence. Quant au but ordinaire de l'apparition, à cet échange de vœux et de prières qui s'opère entre les vivants et les morts, ce n'est qu'un moyen de resserrer le lien de cette solidarité que la religion a proclamée comme loi de charité universelle, mais qu'une saine philosophie doit considérer de plus comme une rigoureuse équité. La fraternité humaine ne serait qu'un vain mot, si, ne tenant pas compte de la fatalité des circonstances extérieures, et de la fatalité plus absolue encore de l'organisation individuelle, dont les plus pernicieuses influences lui ont été épargnées, l'homme bon et juste, *le vivant*, suivant le sens divin du mot, ne se reconnaissait pas engagé à une pieuse restitution de mérites envers le méchant, le coupable, celui qui est *mort*, selon l'esprit et la grâce.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Sorciers, Sortiléges.

Pouvoirs surnaturels des Sorciers; Bergers sorciers et astronomes; le Berger médecin; Sorts jetés sur les animaux, le Cordeau; Pactes contractés avec Satan; Sorciers allant au sabbat; Préservatifs contre les Enchantements et les Sortiléges; Pouvoir des Prêtres sur Satan, le Chanoine de Bayeux; Enlèvements en Enfer; le Ménétrier de Mont-Méray; Pratiques superstitieuses, la Messe du Saint-Esprit.



Si nous entreprenions d'exposer à nos lecteurs, sous ses aperçus généraux, le sujet que nous nous sommes proposé dans ce chapitre, ce serait, à coup sûr, nous égarer dans une vaine tâche; cette matière ayant produit une multitude innombrable d'ouvrages spéciaux, sans être encore épuisée. Nous serons donc obligée de nous restreindre, plus que jamais, à l'objet principal de notre œuvre, c'est-à-dire à l'examen des préjugés populaires particuliers à notre province. Pour recomposer seulement la généalogie de nos humbles sorciers de village, il nous faudrait remonter jusqu'au sacerdoce antique, aux pythonisses, aux augures,

à tous ces redoutables thaumaturges, qui, chez les peuples païens, ne livraient le secret de leur pouvoir, ne dévoilaient les mystères de leur science et les profonds enseignements de leur sagesse, qu'au prix des plus terribles initiations. Viendraient ensuite les habiles enchanteurs de l'Orient, qui, à l'aide de leur baguette prestigieuse, de leurs poisons énervants, créaient des merveilles et des délices dont le songe dissipé laissait la vie sans attrait. Puis, ces sages magiciens, célébrés par la romancerie du moyen-âge, qui savaient régenter les démons, faire régner la bienfaisance, la paix, l'union, parmi les puissances du monde intermédiaire, et qui, sans attendre la fin pénible d'une glorieuse carrière, se voyaient enlevés, dans quelque radieux séjour, par leurs belles amies les fées, jalouses de soustraire leurs corps au sépulcre et de dérober leurs ames au ciel. Enfin, nous descendrions jusqu'à ces nébuleux nécromanciens, obligés de marchander à Satan un lambeau de son infernal pouvoir, achetant, au prix de leur ame, la possession de quelque hideux secret qui n'apportait ni charmes ni oublis à leurs souffrances ou à leurs remords. Des nécromanciens aux sorciers la transition serait facile; mais, avant d'arriver à ces escrocs de bas étage, que l'on voit encore de temps à autre figurer sur les bancs de la police correctionnelle, nous aurions à nous entretenir longuement de ce troupeau innombrable de malheureuses victimes, dont les archives criminelles des parlements de nos provinces ont enregistré les noms de lugubre mémoire, et qui furent souvent les martyrs de leur propre crédulité, en provoquant une persécution atroce, en sanctionnant un jugement barbare par des aveux stupides et un témoignage opiniâtre [1]. Que de monu-

[1] Nous engageons nos lecteurs à se reporter au cinquième volume de l'*Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Floquet, s'ils désirent s'enquérir à fond des différents cas de sorcellerie, que la justice a eu à réprimer dans notre province. Les plus notables de ces faits, cependant, sont ceux particulièrement dits : *Possessions*, et auxquels nous avons consacré un chapitre de cet ouvrage. Un autre procès vrai-

ments expiatoires à dresser, ensuite, à commencer par celui de notre glorieuse Jeanne d'Arc, coupable d'avoir sauvé la France par un miracle de patriotisme et de foi !

Et, si nous sortions du domaine de ces affligeantes réalités, pour nous lancer dans celui des fantastiques rêveries, où le véritable magicien est le poëte, irions-nous essayer quelque pâle description du sabbat, après que Victor Hugo nous a chanté son entraînante ballade, et quand nous pouvons, nous retranchant derrière le génie de Gœthe, offrir à nos lecteurs, dans Méphistophélès, un cicérone sublime? Contentons-nous d'une tâche plus aisée; abandonnons la partie générale de cette matière déjà si connue; oublions les inquisiteurs, les magiciens, les démonologues, tous ceux à qui leur entremise dans les affaires de Satan a procuré le martyre ou l'immortalité. Peut-être trouverons-nous une matière suffisante pour exciter l'attention du lecteur, en considérant les sorciers et les sortiléges au point de vue de ces

ment digne d'être mentionné, est celui des Sorciers de Carentan et de la Haie-du-Puits, qui commença en 1670, et amena de si curieux démêlés entre le conseil du roi Louis XIV et le Parlement de Normandie. Déjà les accusés, au nombre de trente-quatre, avaient entendu prononcer leur jugement de culpabilité; quatre d'entr'eux, condamnés à mort, n'attendaient plus que l'heure de l'exécution près de sonner, lorsque les dépêches royales vinrent leur annoncer que la peine capitale était commuée pour eux en un simple bannissement hors de la province, *avec rétablissement en leur bonne fâme et renommée et en la possession de leurs biens*. Cet ordre du roi occasionna, au sein du Parlement, de violentes réclamations, dont l'expression fut contrainte, cependant, de se traduire sous forme d'humble remontrance et de respectueuse requête. Dans ce discours, rempli de plates absurdités, débitées avec toute la gravité et l'emphase magistrale, les seigneurs du Parlement, que semble ne rebuter aucune évolution rétrograde, citent la loi des Douze Tables, les Constitutions des empereurs romains et les fastes judiciaires du règne de Chilpéric, pour justifier leurs propres arrêts. L'exposé de ces vénérables antécédents n'empêcha pas le Parlement de perdre la revanche qu'il avait tentée. Le temps était déjà passé où, suivant l'expression d'un écrivain postérieur, l'esprit social se renfermait dans cette devise : Antiquité, c'est vérité.

croyances naïves et terrifiantes, qui sont encore, de nos jours, en si grand crédit parmi la population de nos campagnes, et même chez la classe la moins éclairée des habitants de nos villes.

Les sorciers, comme on sait, sont doués d'une science surnaturelle et merveilleuse, que Satan leur a départie au préjudice de leur salut éternel. Pour tous ceux qui ne sont point exposés à en devenir les victimes, cette science ne semble tirer son importance que des prétendus moyens qu'elle emploie, et nullement des effets qu'elle produit; mais les villageois, que l'expérience a instruits à leurs dépens, n'en jugent point ainsi : il y a peu de malheurs et d'accidents qu'ils redoutent à l'égal de la funeste influence d'un sortilége.

Voici en quoi consistent les principaux miracles par lesquels les sorciers et les magiciens savent se rendre si redoutables : Ils peuvent d'abord jeter des sorts sur les hommes et les animaux, faire mourir le bétail, gâter les récoltes, envoyer des rats, etc., en un mot, contrarier dans leur travail, et vouer à la maladie, à la folie, à la misère, et même à la mort, les personnes qui sont l'objet de leur animosité. Ils ont le pouvoir de commander certaines apparitions hideuses et effrayantes, particulièrement celle du démon; ils savent aussi se rendre invisibles ou se changer en plusieurs espèces de bêtes, pour *visionner*, de nuit, les passants, ou leur jouer de mauvais tours[1]. Chose plus étrange encore, ils vous découvrent votre ennemi secret, ou l'auteur d'un vol à votre préjudice, en vous faisant voir l'image du coupable au fond d'un miroir ou d'un seau d'eau[2]. Ils disposent des numéros du

[1] P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec (*Annuaire de la Manche*, 1832.)

[2] Les paysans normands considèrent cette sorte de police exceptionnelle comme équitable, sinon comme légale; mais ils témoignent, pour le sorcier qui y prête son ministère, le même mépris haineux qu'ils professent pour toute espèce d'agents subalternes de l'autorité et de la loi, tels que les huissiers, les gendarmes, etc.

tirage pour la conscription, et, s'il leur plaît, ils peuvent exempter un jeune conscrit, en faisant monter un haut numéro dans sa main. Personne ne doute que, par des paroles, des amulettes, ils ne puissent *couper* la fièvre ou le feu d'un incendie. Enfin, ils président à la levée des trésors, et, par leur entremise, le diable est forcé d'abandonner ses droits sur un trésor caché.

Mais le plus redoutable et le plus arbitraire de tous leurs secrets, c'est celui qui leur départit la faculté d'inspirer l'amour selon leur bon plaisir. Par le moyen de leurs pratiques occultes, ils se font suivre d'une jeune fille, quelque vertueuse qu'elle soit; ou bien ils la forcent de venir les trouver à l'heure du jour ou de la nuit qu'ils ont désignée. Il faut, pourtant, leur rendre la justice de convenir qu'ils n'abusent point de cet excessif privilége; lorsqu'ils en font usage, c'est par pure fanfaronnade, et la jeune fille qu'ils ont *fait venir* n'a pas plutôt touché le seuil de leur porte, qu'ils la renvoient avec magnanimité, au moyen d'une simple formule de commandement qui a le pouvoir de rompre le charme, et de rendre la pauvre fille à la honte et à l'effroi de sa situation. On prétend que, pour communiquer cette espèce de maléfice, il suffit au sorcier de toucher de la main un des vêtements de la femme qu'il veut soumettre. Aussi, l'on a vu des jeunes filles bien *avisées*, rompre elles-mêmes le charme, en se débarrassant, avec promptitude, d'un fichu ou d'un jupon ensorcelé.

Les miracles de la sorcellerie peuvent s'opérer également en vue d'une bonne ou d'une mauvaise fin; de là vient que les sorciers se divisent en deux classes opposées. Les bons sorciers sont occupés à lever les sorts qui ont été jetés par les mauvais. On voit souvent deux adeptes de la sorcellerie se mettre ainsi aux prises, soit qu'ils diffèrent, en effet, de naturel et d'intention, soit plutôt parce qu'ils sont gagés par des partis contraires; ils se font une guerre acharnée d'un village à l'autre, avec le secours des armes magiques que le grimoire met à leur disposition. Dans toutes les luttes de cette

espèce, la victoire demeure toujours au plus savant, c'est-à-dire au mieux damné des deux adversaires.

C'est principalement parmi les bergers que se recrutent ces fervents adeptes de la sorcellerie. Les dons de divination, de puissance surnaturelle et de prophétie sont annexés à la profession de berger, par un privilége de fondation qui remonte jusqu'aux pasteurs chaldéens, et dont la continuité s'explique facilement en vertu des effets d'une vie solitaire et contemplative. Tandis qu'ils promènent lentement leurs troupeaux de plaines en plaines, de carrefours en carrefours, sur la pente des côteaux, sur la lisière des bois, secondés, dans leur tâche de direction et de surveillance, par la vigilante sagacité de leurs chiens, qu'ils savent stimuler d'un coup-d'œil magnétique, nos modernes pasteurs assistent, en spectateurs oisifs, à toutes les pompes solennelles du jour, à tous les enchantements mélancoliques de la nuit. Ils savent, jour par jour, sous quel rideau sombre ou empourpré s'est éteint le dernier rayon du soleil couchant; à travers quel voile de brume rose ou blafarde s'est reflété l'éclat du matin; combien d'étoiles ont illuminé le ciel, combien de gouttes de rosée ont diamanté la terre, si le rayonnement de la lune était limpide ou obscurci, et si le vent a fait retentir le silence de la nuit de joyeux murmures ou de lugubres psalmodies. Ces observations, sans cesse renouvelées, ne sont pas toujours stériles. Elles peuvent amener à la découverte de certains faits météorologiques dont la prédiction, prononcée avec ce ton d'assurance sentencieuse qui appartient au charlatanisme des astronomes de village, ne manque jamais son effet sur l'esprit des auditeurs. L'étonnement craintif dont ceux-ci sont frappés, ne va rien moins qu'à leur faire supposer que la réalisation heureuse ou funeste de la prophétie dépend de la volonté plus ou moins favorable du prophète. Aussi est-il avéré, pour nos villageois, que la plupart des bergers sont les affidés des Esprits meneurs de nuées et promoteurs d'orages.

Il n'est pas impossible d'expliquer non plus comment les bergers acquièrent quelques notions de médecine, en expérimentant, sur leurs troupeaux, la vertu de certaines herbes et de certaines plantes. Ces ouvertures, frayées à leur esprit vers plusieurs points des hautes connaissances humaines, font que nos bergers sont aussi plus aptes et mieux disposés qu'aucun de ceux parmi lesquels ils vivent, à recueillir et à conserver ces parcelles plus ou moins précieuses que la science détache parfois de ses trésors et laisse obscurément s'égarer sur sa route. Mais comme, en définitive, cet acquis ne compose qu'un fonds bien modique, pour augmenter leurs moyens de puissance et d'action, et afin de pénétrer de prime abord dans le sanctuaire de la science, dont ils n'ont pas la possibilité d'étudier les détours, les bergers ont recours d'ordinaire à la clef mystérieuse de la magie, aux révélations ténébreuses du grimoire, au protectorat du diable, à l'alliance de tous les esprits transfuges de l'ordre céleste. Grâce aux pratiques spécieuses qu'il leur faut employer à cette fin, il arrive souvent que nos prétendus sorciers commencent de bonne foi par être leurs propres dupes, avant même de chercher à éblouir et à duper autrui.

Apparemment que les miracles de la sorcellerie ne sont pas de ceux que le progrès du siècle a rendus inutiles, car ils sont assez fréquents pour qu'il y ait encore présentement, dans chaque village de nos campagnes, quelque historiette toute fraîche à raconter à ce sujet. Au milieu de cette multitude de récits dont les péripéties et le dénouement ne varient guère, il est bien difficile de déterminer sa préférence, et de faire un choix qui puisse se justifier au jugement du lecteur. Cependant nous hasardons l'anecdote suivante, qui est restée mieux empreinte que toute autre dans notre mémoire, à cause de quelques détails de mise en scène assez curieux, que nous tenons de la bouche même du principal héros de l'aventure, c'est-à-dire du paysan ensorcelé.

Cet homme habite le canton de Boos, où il exerce le métier

d'ouvrier tisserand. Un certain jour, qu'il s'était rendu à Rouen pour y livrer son ouvrage, il rencontra sur la route, à son retour, un de ses camarades qui lui demanda de venir l'aider à monter une chaîne qu'il se proposait de mettre ce jour-là sur le métier. Notre homme refusa de rendre le service qu'on réclamait de lui, parce qu'il avait à faire le même travail pour son propre compte. « Eh bien ! dit le camarade, en acceptant ses excuses, nous n'en serons pas moins bons amis ; entre à la maison pour te rafraîchir avec un verre de cidre. » Cette offre amicale fut acceptée ; la route avait été longue, la journée chaude ; on vida quelques verres du nectar normand, après quoi notre villageois reprit le chemin de sa demeure. En route, il se sentit tourmenté d'un léger malaise, circonstance assez naturelle à la suite de la libation qu'il venait de faire. Cependant ce malaise, négligé d'abord, devint bientôt une maladie grave, d'une nature suspecte, offrant des symptômes non moins étranges qu'alarmants. Les gens experts commencèrent à soupçonner qu'un sort avait été jeté sur le malade. Celui-ci se plaignait de douleurs d'entrailles très violentes, et l'on remarqua qu'il sortait de son ventre toutes sortes de cris inarticulés et de bruits confus, comme si une multitude d'animaux eussent mêlé leurs croassements. Les gens de bon conseil commencèrent alors à parler de la nécessité d'avoir recours au sorcier ; mais notre malade goûta peu cet avis, soit par défiance, soit par incrédulité. Il se rendit à Rouen, prit quelques consultations des médecins, et, le mal empirant, il obtint son entrée à l'hôpital. Cependant les efforts de la science et les soins assidus de la charité furent également insuffisants pour amener une guérison. Déjà la mort s'approchait, quand les parents et les amis du pauvre malade résolurent, à son insu, de tenter les miracles de la sorcellerie. Ils s'adressèrent, en conséquence, au maître sorcier, personnage d'humeur sombre et taciturne, mais, à cela près, honnête homme et le meilleur berger qu'il y eût dans le canton.

Celui-ci protesta qu'il pourrait entreprendre la guérison, du moment où l'on aurait remis entre ses mains l'extrait d'âge du malade. On obéit sans retard à cette demande, et huit jours s'étaient à peine écoulés que notre maléficié quittait l'hospice et retournait dans ses foyers, non point encore entièrement rétabli, mais déjà dans un état de santé présentant une amélioration assez sensible pour dissiper toute inquiétude. Le lendemain de son arrivée, notre villageois se rendit vers le soir à la cabane du maître sorcier, obéissant à une recommandation formelle qu'il avait reçue.

On était alors aux jours les plus froids de l'hiver ; la cabane était plantée comme d'ordinaire au milieu des champs. Cependant, sans se soucier des intempéries de la saison, le sorcier, nu jusqu'à la ceinture, était assis sur un banc dans l'intérieur de la cabane, et lié à un poteau au moyen d'une chaîne de fer, comme s'il eût voulu se fixer à la tâche qu'il avait entreprise par une force plus puissante que sa volonté même. Il lisait très attentivement un grimoire qu'il tenait à la main, et, telle était l'énergie de la lutte mystérieuse qu'il avait à soutenir, que la sueur ruisselait en grosses gouttes sur son corps, comme s'il eût été inondé par une pluie d'orage. Quand il eut achevé sa lecture, il interrogea son client, pour savoir s'il connaissait la personne qui lui avait jeté un sort. Non, répondit celui-ci. — « Eh bien ! regarde dans cette glace, » reprit le sorcier, en désignant un miroir de moyenne grandeur, suspendu en face de la place où lui-même était assis. Le villageois regarda avec inquiétude, et vit se dessiner au fond du miroir l'image de son camarade, chez qui il s'était arrêté et avait bu quelques mois auparavant. « Veux-tu que je rejette le sort sur lui ? s'écria le sorcier — Oh ! non, dit le bon villageois, vraiment chrétien de cœur et de sentiments. — Eh bien, je rejetterai le sort sur un chien, et la bête en mourra ; toi, avant peu de jours, tu seras entièrement guéri. Maintenant, si tu veux voir le diable qui est venu à mon aide, j'ai le pouvoir de le faire apparaître aussi dans ce miroir. »

Cette proposition fut refusée avec tout l'éloignement et les scrupules qu'elle devait inspirer. Chaque chose arriva comme le sorcier l'avait prédite ; il fut récompensé généreusement, mais, depuis cette époque, le prudent villageois évita sa rencontre, et ne parla jamais de cette aventure qu'avec une extrême réserve.

Au reste, la maladie guérie, en cette occasion, par le savant berger du canton de Boos, n'est pas un cas rare en matière de sorcellerie. Presque toujours, aussitôt qu'un sort a été jeté sur une personne quelconque, il s'engendre dans ses entrailles une multitude d'animaux venimeux, tels que crapauds, lézards, etc., qui la tourmentent sans relâche jusqu'à ce qu'ils aient la fin de sa vie. On ne dit point que les sorts jetés sur les animaux aient des suites aussi étranges, ni même ordinairement aussi funestes. Ils empêchent, par exemple, une vache de donner son lait, ou le lait de produire de la crême. En Basse-Normandie, lorsque ces accidents se renouvellent, les paysans en expliquent la cause, en disant que la vache devenue stérile est ensorcelée par un homme qui a le *Cordeau*. Le Cordeau ou *Corde au beurre* doit avoir certains nœuds faits de la main d'un magicien. On attache cette corde au pied de derrière d'une vache que l'on conduit dans quelque chemin fréquenté des bestiaux. Si une autre vache vient à passer ensuite le même jour, au même endroit, tout le lait et tout le beurre qu'elle est en état de produire, profitera au maître du Cordeau. Un talisman si commode pour son possesseur, serait fort à redouter pour autrui, si son effet ne pouvait être aisément combattu. Le spécifique, qui doit guérir la vache ensorcelée, est tombé dans le domaine public, et chacun peut en faire un libre usage ; voici en quoi il consiste : On achète un cœur de bœuf dans lequel on enfonce un paquet d'aiguilles, puis on le fait bouillir, dans une marmite, à grand feu. Le cœur de bœuf, ainsi préparé, est un charme puissant qui force l'ensorceleur à venir se mettre à la merci de celui qu'il a offensé. Le conjurateur, fort empêché sans doute d'ap-

pliquer à un tel crime une punition légale, se laisse fléchir et pardonne, à condition que son meurtre ne suivra plus le Cordeau.

Nous avons vu que, pour leurs conjurations ou incantations, les sorciers se servaient du grimoire et de certains autres livres où sont compilées les formules de leur science ténébreuse. Ces livres sont un objet d'horreur et d'exécration pour nos paysans. Quelle main serait assez sacrilégement audacieuse pour entr'ouvrir les feuillets damnés du *Dragon rouge*, du *Grand Albert*, ou seulement de son diminutif homonyme, le *Petit Albert*? Et cependant, il est d'autant plus dangereux de les avoir en sa possession, que, malgré la terreur salutaire qu'ils inspirent aux bonnes âmes, on sait aussi qu'ils ont des amorces irrésistibles pour cette curiosité orgueilleuse qui, depuis le premier péché, est devenue le partage de tous les enfants d'Ève, sans distinction de sexe.

L'arbre de la science n'a jamais secoué de fruits plus séduisants et plus pernicieux que ceux que le grimoire met à la portée de vos désirs. C'est au moyen du grimoire que vous contracterez pacte avec Satan. Or, voulez-vous savoir ce qu'on doit attendre de ces alliances redoutables avec l'Enfer? Vous êtes pauvre ou ignorant, coupable ou désespéré; l'Éternité céleste n'est rien pour vous, vous sentez bien qu'il ne vous est pas donné d'y atteindre; alors, vous vendez votre âme à Satan, au prix de je ne sais quel bien promis, qui doit vous rehausser d'un degré au-dessus de l'abîme où vous êtes plongé. Mais prenez garde; ne négligez pas d'établir formellement vos conditions: Satan n'est pas prodigue; il ne vous donnera pas un iota de plus qu'il ne vous aura promis; il craint de vous élever trop haut; il sait bien que vous lui échapperiez, et que les ailes de l'âme s'électrisent à l'approche du soleil. Exigez donc autant que vous pourrez obtenir; mais, hélas! est-il un être moins exigeant que le malheureux? Il a je ne

L. Dubois, *Annuaire statist. de la Manche*, 1809.

sais quelle discrétion honteuse et souffrante, qui naît de la défiance de lui-même, du prix qu'il accorde à tout ce qu'il envie, et qui l'empêche de rien hasarder. A quelles conditions difficiles nos bons villageois livrent-ils leurs âmes à Satan? Les uns, de pauvres artisans par exemple, obtiendront d'éloigner du seuil de leur demeure les créanciers avides qui en troublent le repos. Les mendiants feront doubler leur aumône dans chaque maison du canton qu'ils ont l'habitude de parcourir. Les bergers, à leur tour, se mettront avec leur troupeau sous la garde du démon, afin de préserver leurs moutons de toute atteinte malfaisante, et de s'éviter, par-là, les reproches du maître. Parfois aussi, quelque Faust de village, rebuté de la froideur et de l'insignifiance de sa misérable vie, paiera, de tous les biens de l'Éternité, la joie luxueuse d'illuminer, chaque soir, sa triste cabane avec un brandon de ces feux infernaux dont l'intensité ne diminue jamais. Enfin, de pauvres femmes, pliées par l'âge, et que le bon Dieu semble avoir oubliées à souffrir sur la terre, tandis qu'autour d'elles toute leur génération est éteinte, sont amenées à se vouer au diable pour beaucoup moins encore que tout cela; pour la bouchée de pain qui nourrit leur estomac débile, pour le tas de ronces sèches qui réchauffe leurs membres engourdis. Encore, le diable n'a-t-il pas compassion ou dédain de ces misérables créatures; il les épie comme l'astucieux serpent épiait notre mère Eve; seulement, comme il connaît l'à-propos des déguisements, il a revêtu, pour cette fois, l'apparence d'un riche Monsieur de la ville. Il marche sur les traces de la pauvre vieille, tandis qu'elle amasse brin à brin son petit tas de broussailles; puis, lorsque, dans la surprise de cette apparition, elle vient à relever tout-à-coup son front courbé: « Eh bien! ma pauvre femme, dit alors le diable, parlant en bon seigneur, il me semble que vous avez beaucoup de peine et de fatigue. — Hélas, oui! mon beau Monsieur, reprend l'humble vieille, tout à la fois orgueilleuse et confuse d'avoir à répondre à un tel interlocuteur; hélas, oui! l'hiver a

été rude; chacun a fait sa provision, et ceux qui ne vont pas vite, et qui arrivent les derniers, ne trouvent plus grand'chose à recueillir. — J'ai compassion de vous, ma bonne femme, et, si vous voulez, je vous épargnerai bien de la peine; donnez-vous à moi avec confiance, et je vous promets que vous ne manquerez plus de pain pour vous nourrir, ni de bois pour vous réchauffer. — Moi, mon bon Monsieur, mais que voulez-vous faire d'une pauvre vieille comme moi? à quoi puis-je vous être utile? — Ne vous inquiétez pas, je veux vous attacher à mon service; dites seulement que vous consentez à m'appartenir. — Ah, c'est trop d'honneur pour moi: tout ce qu'il vous plaira, Monsieur. — Cela suffit, dit le diable en disparaissant. » La pauvre vieille, agitée par mille réflexions que l'étonnement lui suggère, regagne sa cabane en s'interrogeant elle-même à chaque pas. Bientôt une chétive abondance vient se loger à son foyer, et remplacer la cruelle misère qui, naguère encore, la désolait. Mais la vieille femme est bonne chrétienne; elle a des scrupules et des soupçons sur un bien si vite gagné. Elle va trouver le sage pasteur dont les prudents conseils doivent lui venir en aide. Pourtant, cette visite ne calme point ses dévorantes inquiétudes; alors, pour apaiser sa conscience, et obtenir le rachat de son âme, elle brûle des cierges au pied de l'image des saints patrons; elle offre un pain bénit à la messe des fêtes solennelles; elle accomplit pieds nus de lointains pèlerinages. Et, si tous ces actes de piété ne lui font point obtenir grâce à ses propres yeux, elle meurt misérablement dans les tortures du désespoir, au milieu de ces convulsions atroces qui attendent les possédés à leur dernière heure.

Le diable enlève quelquefois, corps et âme, ceux qui se sont donnés à lui. On cite de pauvres femmes de village qu'il est venu chercher en *carrosse*, pour les conduire en enfer. Le plus souvent, il fait mourir ses affidés de mort violente. Ce pouvoir lui a été accordé, afin que les prières de l'église ne fussent pas proférées sur le corps de ces malheureux. Pour

éviter une si terrible fin, les contractants s'efforcent, lorsqu'est venue l'heure de la peur et du repentir, de transmettre leur pacte à une autre personne ; car Satan ne se relâche jamais de son droit de possession, que sous condition d'échange. Mais, s'il est vrai qu'il se donne tant de peine pour glaner quelques ames chétives et abandonnées, tandis qu'un si grand nombre d'autres se dévouent à lui insoucieusement, au milieu de toutes les pompes mondaines, il faut avouer qu'il est bien déchu de son antique orgueil, et qu'il ne ressemble pas mal à ces luxueux thésauriseurs de nos jours, qui comptent des millions d'une main, et recueillent des centimes de l'autre.

On ne dit point que les sorciers aillent encore au sabbat, mais on se souvient du moins de la manière dont ils s'y transportaient aux époques où leurs artifices avaient toute puissance. Le tuyau de la cheminée était leur route ordinaire, et le sorcier, s'étant placé ou sur le faîte, s'écriait : « *Pied sur feuilles.* — *Pé-sus-fuelio* », comme on dit dans le midi de la France. Cette invocation mystérieuse avait pour but de suppléer au manche à balai, et de le rendre inutile, car elle donnait au sorcier la faculté de voler en l'air jusqu'au lieu du sabbat. N'oublions pas d'ajouter, cependant, qu'il fallait que le sorcier prît d'abord la précaution indispensable de s'oindre le corps avec un certain onguent, dont le principal ingrédient était la graisse d'un enfant mort sans baptême. Il est arrivé quelquefois que de pauvres sorciers, à qui la graisse venait à manquer, ont interrompu tout-à-coup leur voyage aérien, en se laissant tomber comme un ballon qui crève. Jugez alors s'ils faisaient triste figure, loin de tout secours, en pays inconnu, et obligés de s'en remettre à la discrétion du premier passant qu'ils rencontraient sur leur chemin [1].

Il existe différents préservatifs, dont l'usage peut être consciencieusement et religieusement admis pour écarter les sor-

[1] Le Filhastre, Superst. du canton de Bricquebec. (*Annuaire de la Manche*, 1832, p. 208.)

ciers, se mettre à l'abri des enchantements, détruire les maléfices : On asperge sa maison avec de l'eau bénite de Pâque ; on suspend, au linteau de sa porte, une branche d'églantier ou de buis bénit ; on attache, à la corne des bestiaux, de petits sachets remplis de sel. Il est bon de conserver chez soi, toute l'année, les restes de la bûche de Noël, appelée aussi *Tréfouet*. Le jour de la Saint-Jean-Baptiste, on doit faire une ample moisson de verveine ; outre la propriété reconnue à cette plante de chasser les démons, d'écarter les voleurs et de dissiper l'orage, on lui attribue toutes sortes de vertus médicinales. Les fleurs cueillies le jour de la Saint-Jean deviennent aussi d'excellents spécifiques, et, de plus, ont l'avantage de ne se flétrir jamais.

Si l'on va en voyage, il est prudent, pour éviter la rencontre des sorciers, de mettre ses bas à l'envers, et de placer, en dedans des bottes, la boucle de l'éperon.

On aurait cru, autrefois, se mettre mal avec le diable, si on ne lui eût pas conservé la dernière part de pitance. Maintenant, il n'en est plus ainsi. On refuse encore quelquefois *le piquet honteux ;* mais ce n'est que par raffinement de politesse et de discrétion.

Aux alentours de Jumiéges, on emploie, pour guérir les maladies d'animaux, causées par maléfices ou autrement, un procédé très simple, mais dont tout le mérite consiste encore dans cette bizarrerie puérile qui leurre si aisément la confiance des crédules. Avant le lever du soleil, le jour de la Saint-Jean, on va pieds nus, et surtout en évitant d'être vu, cueillir, non dans son propre champ, mais dans celui de quelque voisin, deux poignées de seigle, dont on forme un lien. Quand un animal vient à être malade, on lui passe ce lien autour du corps, et l'on récite ensuite l'évangile de saint Jean. Au moment où l'on prononce ces paroles « *In principio*, etc. », l'animal doit bondir et donner ainsi signe de guérison.

On remarquera, d'après ce que nous mettons ici sous les yeux du lecteur, combien l'intervention de saint Jean-Baptiste

est efficace dans tous les cas merveilleux, et même en matière de sorcellerie. C'est sans doute à cause de la haute influence qu'ils attribuent à ce saint, que nos villageois ont imaginé encore que, le jour de sa fête, on voyait le soleil *danser trois fois*, au moment de son lever[1].

On peut regarder le chant qui accompagne la fête des Coulines, comme une espèce de conjuration empruntée au druidisme. La veille des Rois, les habitants de la campagne, maîtres, valets, enfants, font une course échevelée à travers les champs, les masures et les prairies, portant à leurs mains des torches et des brandons allumés qu'ils nomment *Coulines*, et dont ils se servent pour brûler la mousse des arbres fruitiers. Pendant cette cérémonie, ils chantent à gorge déployée :

Couline vaut lolot[2],
Pipe au pommier,
Guerbe au boissey.
Men père bet bien,
Ma mère oco mieux.
Men père à guichonnée,
Ma mère à chaudronée,
Et mei à terrinée[3].

[1] Il faut reconnaître un vestige d'idolâtrie dans la vénération superstitieuse qui s'attache à saint Jean. La fête de ce saint, remplaçant les solennités druidiques que l'on célébrait au solstice d'été, en l'honneur du soleil, le peuple, qui embrouille facilement toutes les idées religieuses, parce que sa foi est, avant tout, de sentiment et d'habitude, a transporté, au nouveau patron de cette époque sacrée, quelques-uns des attributs de l'astre créateur.

[2] Ce chant existe avec plusieurs variantes, mais le texte le plus complet est celui qui a été publié par M. Pluquet, dans ses *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*, et que nous lui empruntons pour le citer ici.

[3] La couline vaut du lait; qu'un seul pommier produise une pipe de cidre (700 litres), et une gerbe, un boisseau. Mon père boit bien; ma mère encore mieux; mon père à guichonée (grande tasse de terre); ma mère à chaudronée, et moi à terrinée. (Note de M. Pluquet.)

Adieu Noé (Noël)
Il est passé,
Couline vaut lolot,
Guerbe au boissey,
Pipe au pommier,
Bieurre et lait
Tout à planté (en abondance.)

Taupes et mulots,
Sors de men clos
Ou je te casse les os.
Barbassioné, (Génie malfaisant)
Si tu viens dans men clos
Je te brûle la barbe jusqu'aux os.

Adieu Noé,
Il est passé,
Noé s'en va
Il reviendra.
Pipe au pommier
Guerbe au boissey,
Bieurre et lait,
Tout à planté.

Dans les cantons où cette cérémonie est en usage, on est persuadé qu'elle remplit son double but d'exorciser un ennemi dont la multiplication est une véritable calamité, et d'épancher une vertu fécondante sur les arbres, les champs, et même les bestiaux.

La connaissance de tous les secrets de la magie, des sortiléges, des conjurations, appartient de droit aux prêtres. C'est une faculté légitimement attachée à leur ministère que d'entrer dans le secret de toutes les ruses de Satan, afin de le combattre et de le réduire par ses propres armes. Aussi, quoique les bons prêtres ne fassent usage de leur pouvoir qu'en des cas extraordinaires, ils doivent toujours avoir le grimoire et les principaux livres de magie à leur disposition. On raconte, à ce propos, que le domestique d'un certain curé

ayant ouvert un livre qui se trouvait dans la chambre de son maître, se prit, par un mouvement de curiosité machinale, à en lire quelques passages au hasard. A peine avait-il prononcé je ne sais quelle formule sacramentelle, que le diable se présenta devant lui, non point sous un déguisement de circonstance, propre à donner le change à l'effroi du conjurateur, mais avec la figure et les attributs horribles qui caractérisent l'éternel bourreau des damnés. Le pauvre domestique, rempli d'épouvante, tenta de s'enfuir. Vain effort, le diable l'avait déjà saisi de sa griffe acérée et nerveuse. En ce moment critique, le curé rentra, fort à propos, dans sa chambre : il se contenta de dire, d'un ton très paisible, quelques mots au diable; celui-ci, sans se le faire répéter deux fois, posa dédaigneusement le serviteur à terre, comme une proie dont il se souciait à peine, et disparut à petit bruit [1].

La lecture imprudente du grimoire a occasionné plusieurs fois des catastrophes semblables. On parle même d'enlèvements qui ont duré plusieurs jours, et quelquefois des années entières.

Un brave ménétrier, nommé Delorier, dont le souvenir est demeuré célèbre au village de Mont-Merey, commune d'Athis, fut enlevé en enfer, où il resta trois jours durant; il y a de cela un certain nombre d'années.

Notre ménétrier n'avait point à se reprocher la lecture imprudente du grimoire : tous les livres étaient fort innocents pour lui, la science du bonhomme se bornant à jouer passablement, de mémoire, sur son violon, quelque ronde du pays, ou quelque menuet de haut lieu, travesti à la villageoise. Cependant, un jour qu'il cheminait à travers champs, tout en exerçant son archet, comme c'était sa coutume, il fit la rencontre d'un Seigneur, qui, après avoir pris plaisir à l'écouter, lui offrit de venir chez lui, un jour prochain, jouer du violon, dans une fête qu'il se préparait à donner. La proposition fut acceptée : l'étranger, cependant, n'indiqua

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*.

pas sa demeure ; on convint seulement de se rencontrer tel jour, à telle heure, au lieu même où l'on se trouvait alors : c'était un chemin étroit et réputé suspect, qui traversait le milieu d'un bois. Là-dessus on se sépara. Le bon ménétrier reprit sa route ; mais, chose étrange ! il ne put retrouver, après cette rencontre, ni la légèreté habituelle de ses jambes, ni la joyeuse insouciance de son humeur, et son violon restait muet sous ses doigts alanguis. Faut-il le dire ? une inquiétude persistante, quoiqu'à peine justifiable, s'était emparée de l'esprit du ménétrier : c'était au diable, pensait-il, qu'il avait parlé et qu'il avait promis ses services. En arrivant au village, notre homme se dirigea directement vers la demeure du curé. Il raconta son aventure, expliqua ses soupçons, mêlant à son discours certaines menaces véhémentes contre celui qui l'avait choisi pour dupe, et conclut par réclamer un conseil salutaire de son pasteur. « Mon ami, lui dit le curé, il faut user, sinon de charité, du moins de ménagements envers tout le monde, même envers le diable, qui est souvent le plus fort. S'il vient vous chercher, au jour indiqué, tenez votre parole, et suivez-le où il vous conduira. Défendez-vous seulement de toucher à rien de ce qui vous sera présenté, et, fussiez-vous descendu en enfer, aucun mal ne peut vous arriver. » Le ménétrier retint la leçon : le diable le garda trois jours en enfer ; mais le bonhomme s'y trouva tellement occupé des merveilles dont il fut témoin, qu'il ne ressentit pas les souffrances du long jeûne auquel il était soumis, et n'eut ainsi aucune peine à résister aux offres hospitalières qu'on lui prodiguait. Le diable était furieux ; obligé, au terme de leur accommodement, de reporter le bonhomme au lieu où il l'avait enlevé, au moment de toucher terre, il le laissa tomber très rudement. Le pauvre ménétrier ne se releva pas ; ses voisins le trouvèrent blessé et sans connaissance, et le reportèrent chez lui. Lorsqu'il eut repris ses sens, il raconta son histoire, mais, hélas ! en dépit de toutes les prévenances d'une sympathie compatissante, il mourut au bout de quelques jours.

Était-ce une suite de sa chute ou de sa peur ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que le diable ne gagna rien à ce méchant tour ; le bon ménétrier était trop bien mis en garde par ses souvenirs, pour négliger quelques-unes des saintes préparations que nécessite une mort vraiment chrétienne.

On attribue, à des raisons de conscience, l'extrême réserve avec laquelle des prêtres font usage de leur pouvoir sur Satan, dont ils pourraient tirer un parti si favorable pour le soulagement des malheureux ensorcelés. Mais, malgré son respect pour des scrupules que ses préjugés lui expliquent d'une manière pleinement convaincante, le villageois murmure, en secret, de ce qu'un excès de zèle, en faveur de ses paroissiens, ne réussit point à entraîner le pasteur au delà de la stricte limite de son devoir. Aussi, pour faire taire de semblables murmures, et, en même temps, pour arracher des esprits abusés aux erreurs qui les inquiétaient, des prêtres eux-mêmes ont été obligés quelquefois de se prêter, par un manége adroit, aux vues superstitieuses de la population dont ils étaient environnés. C'est ainsi que s'est établie la réputation de sorcellerie d'un de nos modernes antiquaires, M. Rever, qui s'était retiré des fonctions ecclésiastiques, après avoir été curé de la paroisse de Conteville, et sur lequel on nous a fourni certains détails qui pourront faire connaître au lecteur à quel degré de crédulité se rapetisse encore aujourd'hui l'esprit de nos villageois.

M. Rever était adonné à quelques études scientifiques, entre autres à la physique et à la chimie, sciences merveilleuses et suspectes, s'il en fut jamais, aux yeux prévenus de tous ces bons villageois qui n'ont pas encore eu part à la diffusion des lumières. Aussi M. Rever fut-il généralement considéré, dans le voisinage, comme un adepte de la sorcellerie. Long-temps, il se défendit contre cette singulière réputation, et refusa d'entendre les clients nombreux qui venaient se réclamer de sa science ; mais, s'apercevant enfin qu'il était impossible de les dissuader de leur folle conviction, et qu'il épuisait son fran-

çais à leur parler le langage du sens commun, il voulut tenter si les rapsodies du grimoire seraient plus efficaces pour leur repos d'esprit, et consentit à jouer son rôle de sorcier en conscience. Quelque maléficié venait-il se présenter chez lui pour implorer sa guérison, M. Rever faisait d'abord passer son consultant par l'épreuve de certaines formalités propres à jeter de la poudre aux yeux, et à séduire une confiance irréfléchie. Puis, quand il croyait avoir assez fait, il annonçait que le sort, qui avait été jeté, était maintenant anéanti. Au reste, il ne mettait rien de secret dans son procédé ; une fois la guérison opérée, il se hâtait de démontrer au maléficié qu'il n'avait pas *travaillé* ailleurs que sur son imagination. Ce système d'éclaircissements fut quelquefois suivi d'un heureux succès ; mais souvent aussi il échoua contre une opiniâtreté de conviction, que la reconnaissance se croyait intéressée à maintenir. Un seul trait prouvera que l'intervention de M. Rever, dans les affaires de la sorcellerie, n'était pas dénuée de toute utilité :

Un fermier avait ses vaches malades depuis quelque temps ; il avait consulté un vétérinaire de Pont-Audemer ; mais, malgré le traitement prescrit et mis en usage, les pauvres animaux n'avaient pas cessé de dépérir. Persuadé qu'on leur avait jeté un sort, le fermier déclara qu'il *ferait un mauvais coup* à celui qu'il soupçonnait d'avoir engendré la maladie de ses bêtes. Cependant, entre la menace et la vengeance, il se décida à aller consulter M. Rever. Celui-ci promit une guérison prochaine, et prit ses mesures en conséquence. Son premier soin fut d'aller s'entendre avec le vétérinaire, et tous deux agirent de concert. Il y eut, de la part de l'un beaucoup de formalités accompagnées de paroles inintelligibles, et, de la part de l'autre, quelques prescriptions convenables. Le temps fit le reste, et le mal cessa. Alors M. Rever passa plus que jamais pour sorcier aux yeux du public ; mais le propriétaire des vaches fut mieux avisé : mis au fait par les auteurs mêmes du complot, c'est-à-dire par M. Rever et le vétérinaire, de l'accord qui existait entre eux, il fut convaincu

de la vérité, et maintenant il rit plus fort que personne des ignorants qui ont encore la bonne foi de croire aux sorciers.

Bien en prit, une autre fois, à M. Rever d'avoir la réputation de sorcier. Il s'était entendu avec des ouvriers pour l'abattage de quelques arbres ; obligé de faire ensuite une absence de plusieurs jours, une certaine quantité de plateaux, provenant de ces arbres, lui avaient été soustraits. A son retour, M. Rever s'aperçut du vol, en allant visiter les ouvriers qui continuaient leur travail. Sans parler de ses soupçons, il se mit à chercher dans tous les sens, s'il ne découvrirait pas sur le sol quelque trace, quelque traînée qui lui servît d'indice. Tout en se livrant à ces évolutions, il tenait, par hasard, à la main, une baguette de coudrier. Un de ses ouvriers, qui était le voleur, reconnut dans tout cela une opération magique, dont l'avertissement de sa conscience lui indiqua le but. Pour être plus sûr d'obtenir son pardon, il courut bien vite sur les pas de M. Rever, fit l'aveu de son vol, rendit le bois, et jura bien qu'il ne tenterait plus la science du généreux sorcier [1].

Si le scepticisme du temps présent prend acte de ces railleuses historiettes, l'opinion ancienne, qui attribuait aux prêtres un pouvoir si énergique sur Satan, peut avancer, à son appui, l'aventure miraculeuse dont un chanoine de Bayeux fut le héros, au seizième siècle.

Les redevances et les soumissions de toute espèce étaient, comme on sait, fort en usage au moyen-âge; c'était une manière d'acheter le droit social et les priviléges civils; le crime même se trouvait inféodé, moyennant confession et tribut, et la justice légale ou religieuse, à défaut d'un meilleur équilibre, se régularisait d'après un système d'indemnités, soit matérielles, soit honorifiques. C'est par suite de cette coutume que le chapitre de Bayeux, en punition d'un méfait que l'histoire passe charitablement sous silence, avait été

[1] Notes communiquées par M. A. Canel.

condamné à députer tous les ans, à Rome, un de ses chanoines, pour y chanter l'épître de la messe de minuit; et, dans le cas où le chanoine, à qui cette mission était échue, se montrait récalcitrant, il lui fallait expier son insubordination par l'amende d'une forte somme d'argent.

Or, il arriva, en l'année 1537, que ce fut le tour de maître Jean Patye, chanoine de la prébende de Cambremer, d'accomplir la soumission obligée. Maître Jean Patye alliait, à un esprit déterminé, une de ces consciences robustes qui, sur un fonds de bonne intention, supportent aisément le poids de quelques peccadilles. Notre chanoine semblait prendre si peu de souci de la mission à laquelle il avait été appelé, que la veille de Noël était arrivée avant qu'il eût commencé ses préparatifs de départ. Ses confrères ne cessaient de le railler, lui promettant que sa bourse pâtirait de sa négligence. A tous ces propos, il répondait, avec assurance, qu'il arriverait à Rome au moment prescrit, et que l'issue satisfaisante de son voyage lui mériterait les actions de grâces de tout le chapitre. Faut-il le dire? maître Jean Patye comptait sur l'assistance du diable avec lequel il entretenait des liaisons familières, et dont il avait su se faire un client serviable. Donc, le propre jour de Noël, avant de se rendre à l'office, le chanoine se retira dans sa chambre, évoqua Satan, et lui parla en ces termes: « Il faut que tu me portes cette nuit à Rome, et que nous voyagions *en pensée de femme*, c'est-à-dire plus vite que le vent. Va m'attendre sous les orgues de la cathédrale; au coup de neuf heures, je serai sur ton dos. » Le chanoine se rendit lui-même à l'église, entonna le « *Domine labia* » des matines, puis rejoignit sa monture. En un clin d'œil, ils s'élevèrent dans les airs, l'espace semblait fondre sous eux; villes et provinces disparaissaient, sans qu'ils eussent le temps d'y jeter un regard; ils se trouvèrent au-dessus de la mer! Alors, Satan, ralentissant faiblement sa course, conseilla au chanoine, avec un accent de componction doucereuse, de lui adresser ce distique latin, qui peut se lire indifféremment de gauche

à droite, ou de droite à gauche, sans changer de signification.

Signa te, signa, temere, me tangis et angis,
Roma tibi subitò motibus ibit amor.

Maître Patye ne se laissa pas surprendre par cette insinuation hypocrite: « Allons toujours, répondit-il, ce qui est porté par le diable est bien porté. » Ils arrivèrent à Rome au moment où l'on chantait l'introït de la messe de minuit. Le chanoine commanda à sa monture de l'attendre patiemment à la porte de l'église, et entra pour chanter l'épître. Étant allé ensuite déposer ses ornements dans la sacristie, il demanda à voir le titre original qui stipulait l'engagement du chapitre de Bayeux; lorsqu'on lui eut présenté cette pièce importante, il fit mine de l'examiner attentivement, puis la jeta au feu, où elle fut consumée en un instant. Cela fait, le téméraire normand sortit de l'église avant qu'aucun témoin songeât à l'arrêter; il retrouva sa monture obéissante, et repartit avec la même célérité qu'il avait mise à venir. Lorsqu'il posa pied à terre, au portail de la cathédrale de Bayeux, on chantait Laudes, en sorte qu'il n'avait été que quatre heures en voyage. Ses confrères, le voyant de retour, s'imaginèrent qu'il venait de dormir; mais il leur raconta son aventure, au dénoûment de laquelle ils se trouvaient trop intéressés pour avoir le courage d'en faire un sujet d'anathème. Maître Patye, cependant, en bon chrétien et en homme sensé, comprit que tout ne devait pas être profit dans le péché, et qu'il fallait faire aussi la part du repentir et de la pénitence. Le clergé de Bayeux fit une procession générale, à la suite de laquelle notre chanoine marcha pieds nus et la corde au cou. Cet acte d'humilité, joint aux instances d'Augustin de Trivulce, alors évêque de Bayeux, valut au coupable l'absolution du pape. Depuis cette époque, Jean Patye rompit avec l'enfer, et vécut en bonne intelligence avec Rome[1].

[1] Pluquet, *Contes populaires de l'arrond. de Bayeux*. — Étienne Tabourot, dans ses *Bigarrures*, et J.-J. Chifflet dans le *Vesuntio*, rapportent

Les prêtres sont sorciers par devoir [illegible] habi-tude; les Juifs, les Italiens, les Égyptiens [illegible].

Outre ces différentes espèces d'individus [illegible] dans la classe de nos magiciens rustiques [illegible] encore certaines spécialités dignes de remarque [illegible] que nous allons signaler.

Ce sont d'abord les Tourneurs de Verge [illegible] la Baguette divinatoire [illegible].

On ne se sert pas [illegible] de coudrier; il faut qu'elle soit [illegible] usage doit tenir une des extrémités [illegible] dans chaque main. Ce n'est pas précisément [illegible] la magie que l'on obtient [illegible] privilège de Dieu [illegible] vous êtes, dès lors, prédestiné [illegible], avec l'aide de la baguette divinatoire, [illegible] beau-coup de choses, dans [illegible] les plus redoutables conjurations, [illegible] la découverte des sources ou ruisseaux souterrains, [illegible] chés. Quand un tourneur des verges [illegible] sur une eau souterraine [illegible] métal enfoui, [illegible] la ba-guette tourne fortement dans ses mains, et il peut recon-naître, aux mouvements plus ou moins précipités de ce mer-veilleux instrument, quelle est la force des eaux que la terre comprime dans son sein, ou de quelle espèce de métal est com-posé le trésor qu'elle recèle dans ses entrailles².

« J'ai suivi très attentivement, dit M. Le Fillastre, les expé-riences de trois *sourciers* qui ont été soumis à des épreuves rigoureuses où l'équivoque était impossible; ils se sont sou-

A saint Antide l'histoire de ce singulier voyage, ainsi que la malicieuse [illegible] du diable [illegible].

¹ Dans le département de l'Orne, la baguette divinatoire est nommée simplement *Vergette*.

² P. Le Fillastre, Superst. du canton de Briquebec; *Annuaire de la Manche*, 1832, page 221.

tent trompés; et j'ai reconnu évidemment que tous trois étaient des fourbes; qu'ils faisaient eux-mêmes tourner leur baguette, grâce à son élasticité, par des mouvements adroits et insensibles du poignet et des mains[1].

En leur qualité de fourbes, les joueurs de baguette méritaient bien d'être classés parmi les magiciens. Après eux, viennent les *Devins*, les *Tireurs de cartes*, les *Bohémiennes*, qui révèlent le passé et l'avenir au moyen des cartes, des dés; les *Bonnes femmes*, qui pratiquent la chiromancie, annonçant à chacun sa bonne ou sa mauvaise chance par l'inspection des traits de la main, ou, ce qui est plus étonnant encore, sachant lire votre horoscope dans le marc de café. Enfin, tous ceux qui, par des pratiques insignifiantes, absurdes et n'ayant pas même le mérite d'éblouir un instant l'imagination, prétendent vous initier à quelques révélations prophétiques.

Les *Meneurs de loups* sont encore une espèce de magiciens; mais, quoique fort mal intentionnés, ceux-ci doivent être tenus en assez haute estime, parce que, du moins, leur spécialité n'est pas vulgaire. Ils se mettent en rapport avec des loups, dont ils se font suivre, et auxquels ils livrent à dévorer les bestiaux de leurs ennemis. Jugez quelle terreur mêlée de réprobation de telles gens doivent inspirer! C'est au point qu'on attribue à leurs maléfices tous les ravages occasionnés par les loups les plus naturellement féroces, et qu'on se dispense, par cette raison, de se mettre sur la défensive, et de prendre aucune précaution utile pour écarter ou combattre l'ennemi[2].

N'oublions pas les *Toucheurs de carreau*: ce sont des charlatans qui prétendent avoir reçu de Dieu le privilége de guérir le carreau par un simple attouchement, à cause, disent-ils avec effronterie, qu'ils sont les descendants de la famille de saint Martin. Il existe aussi, à Bayeux, une famille à laquelle cette faculté merveilleuse a été reconnue depuis un temps im-

[1] P. Le Fillastre, Superstitions du canton de Briquebec; (*Annuaire de la Manche*, [illegible].)

[2] L. Dubois, *Annuaire de l'Orne*, 1809.

mémorial. Enfin, dans certains cantons, on croit que le septième garçon, ou la septième fille, et leurs descendants jusqu'au quatrième degré, reçoivent, par droit de naissance, le don de *toucher le carreau*.

Les renseignements que nous avions à offrir au lecteur sur le fond du sujet qui nous occupe, sont épuisés; mais nous devons y ajouter, comme accessoire indispensable, la définition de quelques pratiques superstitieuses qui, pour n'être pas employées en vue de se procurer l'entremise du diable, n'en doivent pas moins être considérées comme une espèce de sortiléges religieux, à cause de l'efficacité surnaturelle et infaillible qu'on leur suppose.

Sur le littoral de la Seine, dans les environs de Jumiéges, si un individu se noie, et que l'on ne puisse retrouver son cadavre, on supplée à l'inutilité de la recherche par le procédé suivant : on fait bénir un cierge, que l'on fixe sur une planche ou sur un morceau de liége; après cette préparation, on allume le cierge, on le lance au gré du courant, et il doit immanquablement s'arrêter à l'endroit où le corps a disparu sous les flots[1].

Il est d'usage, parmi le peuple, lorsqu'un malade est en proie aux luttes affreuses de l'agonie, que, pour abréger ses souffrances, quelqu'un de ses parents ou de ses amis aille offrir un cierge dans une église, en l'honneur de Notre-Dame de la Délivrance. En semblable circonstance, les habitants du canton de Jumiéges invoquent naïvement le patronage de saint Fini[2]. Nous avons eu déjà occasion, ailleurs, de faire remarquer cette étrange idolâtrie qui s'adresse, non à la forme matérielle, mais, à moins encore, au mot, à la forme verbale. Quoi qu'il en soit, le patronage de saint Fini résume;

1. C.-A. Deshayes, *Hist. de l'Abbaye de Jumiéges*, p. 257.

2. En Basse-Normandie, les fonctions de saint Fini sont remplies par saint Va-t-et-saint-Vient, personnage d'une réalité non moins équivoque.

pour le peuple qui l'a intronisé, toutes les idées de secours et de délivrance. Ce saint bienfaisant rend la santé au malade chez qui les forces de la nature peuvent se prêter encore à opérer de salutaires effets, et il accorde, sur-le-champ, le repos éternel à ceux qui n'ont plus à attendre, sur la terre, que quelques jours ou quelques heures de vaines et cruelles souffrances[1].

Les pêcheurs de Dieppe ont coutume, en mer, de faire, chaque jour, la prière en commun ; mais ils procèdent à cet acte de dévotion par un cérémonial particulier, dont l'omission ne manquerait pas de leur attirer quelque grave malheur. Un mousse parcourt d'abord le bateau, en répétant cette invitation :

A la prière,
Devant et arrière,
Depuis l'étrave jusqu'à l'étambord,
Réveille qui dort.

Le mousse descend ensuite, allume la *chandelle du Bon Dieu*, et s'écrie :

La chandelle du Bon Dieu est allumée,
Au saint nom de Dieu soit alizée,
Au profit du maître et de l'équipage,
Bon temps, bon vent, pour conduire la barque,
Si Dieu plaît.

Ensuite, un des plus vieux matelots de l'équipage, que l'on surnomme le *Curé*, dit à haute voix la prière, à laquelle succèdent, les dimanches et fêtes, la messe et les vêpres, récitées de mémoire par le même matelot qui, souvent, ne sait pas lire. Lorsque la pêche du hareng est terminée, c'est-à-dire à la fin de la dernière course, et au moment d'entrer

[1] C.-A. Deshayes, *Hist. de Jumiéges*, p. 254 et 255.

au port, les matelots ont coutume d'entonner le *Te Deum*. C'est la seule circonstance dans laquelle les pêcheurs dieppois chantent cette hymne en mer.

Ces pêcheurs se défendent aussi de parler, sur leur barque, de plusieurs choses, telles que des prêtres, peut-être à cause de leur réputation de sorcellerie, et des chats, sans doute parce que le diable emprunte souvent la forme de cet animal. Ils s'interdisent le jeu de cartes, comme pouvant leur porter malheur.

Lorsqu'au milieu d'une violente tempête, ces mêmes pêcheurs font vœu de se rendre, pieds nus et en chemise, à quelque lieu célèbre de pèlerinage, par l'effet de cette pieuse promesse, la manœuvre se trouve accélérée aussitôt d'une manière prodigieuse. Alors l'équipage de s'écrier : *Le navire est doublé!* voulant faire entendre par là que des êtres surnaturels partagent leurs efforts, et vont en assurer le succès. Dans cette occasion, comme en beaucoup d'autres, la foi n'est-elle pas le divin levier de la faiblesse humaine ?

Avant la révolution, il régnait cette croyance, parmi le peuple, que les prêtres pouvaient célébrer, avec un cérémonial particulier, une *Messe du Saint-Esprit*, dont l'efficacité était si miraculeuse, qu'elle ne rencontrait jamais d'obstacle dans la volonté divine : Dieu était contraint d'accorder tout ce qu'on lui demandait par cette intercession, quelle que fût l'exigence d'un vœu téméraire. Moins irréfléchie, cette croyance eût constitué l'intention d'un sacrilége. Il n'en était pourtant pas ainsi ; c'était souvent, au contraire, avec de véritables sentiments de piété que l'on réclamait la Messe du Saint-Esprit, et quand on était en proie à quelques-unes de ces crises affreuses de la vie qui semblent n'avoir d'autre issue possible qu'un irrémédiable malheur. Les prêtres séculiers refusaient presque toujours de dire la Messe du Saint-Esprit ; mais les moines, et surtout les pères capucins, étaient réputés pour y prêter plus complaisamment leur ministère ; c'est-à-dire que ceux-ci se faisaient moins de scru-

pule, peut-être, de tirer profit des erreurs et de la superstition du peuple.

Quoiqu'elle amenât toujours la réalisation de leurs vœux, la Messe du Saint-Esprit pouvait avoir, cependant, pour ceux qui la faisaient dire, des effets bien redoutables. Si l'on ne la faisait célébrer que dans un cas grave, comme pour arriver à démontrer l'innocence d'une personne injustement accusée, rarement alors il en survenait quelque malheur ; mais, si l'on se servait de cette messe dans un but frivole ou profane, la providence punissait d'une manière cruelle ceux dont l'audacieuse imprudence traversait ses desseins. Nous en donnons pour exemple la petite histoire suivante, que nous racontons sur la foi des souvenirs d'une vieille femme :

Un jeune homme et une jeune fille de Rouen, élevés dans le même voisinage, avaient été fiancés l'un à l'autre. Ils s'aimaient depuis leur première enfance, et ils ne concevaient point d'espérance plus fortunée que celle d'unir à jamais leurs vies. Cependant, le jeune homme fut appelé au service militaire, et obligé d'aller tenir garnison dans une province éloignée. La tendre correspondance des deux fiancés ne subit aucune interruption pendant tout le cours de ces années d'absence. Enfin, l'époque où le jeune homme devait se trouver libre du service étant arrivée, la jeune fille se flatta qu'elle allait voir accourir vers elle, au plutôt, son cher exilé. Elle l'attendait de moment en moment ; mais, hélas ! plusieurs semaines, plusieurs mois ensuite se passèrent, sans qu'elle en reçût aucune nouvelle. Une année bientôt allait être écoulée ; l'inquiétude, l'impatience, le désespoir exalté de la jeune fille, loin d'être épuisés, redoublaient chaque jour de violence et d'intensité. Dans cet état d'angoisse, la pauvre enfant résolut d'aller trouver un moine capucin de sa connaissance, et de le supplier de lui dire une Messe du Saint-Esprit. Le bon père, touché de la douleur de cette intéressante fille, lui promit, sans trop s'enquérir du but qu'elle avait en vue, de célébrer à son intention la messe qu'elle

réclamait. Ainsi fut fait. Peu de temps après, on reçut une lettre du fiancé, qui annonçait son prochain retour. Son intention, avouait-il, avait été de s'établir dans l'endroit où il avait tenu garnison; mais, à dater de tel jour, et il désignait le jour même où avait été célébrée la Messe du Saint-Esprit, un ennui subit, un tourment invincible s'était emparé de lui à la pensée de son pays et de sa fiancée, et il avait tout quitté pour les revoir au plutôt.

Quelle joie pour l'heureuse fille ! quelles félicitations elle s'adressait dans son cœur ! Au jour marqué de l'arrivée de son bien-aimé, elle se revêtit de ses plus coquets atours, pour aller à sa rencontre. Pendant ce temps, notre voyageur, dont l'impatience s'accommodait mal de la lenteur des relais, avait quitté, au village de Bonsecours, le coche qui l'avait amené jusque là, et descendait joyeusement la côte à pied. Il touchait presque aux portes de sa ville natale; il était arrivé auprès de l'énorme roche de Sainte-Catherine, qui, n'ayant pas été minée alors comme elle l'a été depuis, surplombait au-dessus même de la route, quand il aperçut, sous les ormes du boulevard Saint-Paul, une douce et souriante figure qui s'avançait vers lui et qu'il crut reconnaître. Mais, au moment même où il se livrait à sa contemplative admiration, une pierre se détacha de la roche menaçante, et le frappa mortellement, aux yeux de celle qui avait tant imploré son retour. Épouvantée de cette horrible catastrophe, la jeune fille ne voulut y voir que le châtiment mérité de sa temérité sacrilége. Elle ne songea plus qu'à fléchir la miséricorde de Dieu, à l'implorer pour elle-même, et surtout pour celui dont elle s'accusait d'avoir causé la mort. Elle consacra à la religion des jours à jamais troublés, et ce fut aux seules consolations de la prière qu'elle demanda d'adoucir les regrets de l'amour.

Le triste dénouement de cette touchante historiette nous dit peut-être, mieux encore que tous les épouvantements hi-

deux de la sorcellerie, que, après l'effort légitime et permis de la volonté humaine, la résignation devient la vertu par excellence, et la science suprême la vie; que la sagesse ne consiste point à tenter toutes les voies hasardeuses du bonheur, puisque les moyens suspects et détournés nous conduisent si rarement à une bonne fin.

CHAPITRE SEIZIÈME

Possessions.

Différents cas remarquables de Possessions en Normandie : les Religieuses de Louviers ; Marie des Vallées, Marie Bucaille ; les Paroissiennes de Bully, les Demoiselles de Leaupartie.



ON ne saurait, à la rigueur, ranger au nombre des superstitions populaires la croyance aux possessions du démon, puisqu'elle fait encore partie des dogmes de l'église. Cependant, les évènements qui servirent à manifester cette croyance appartiennent à notre sujet, au moins par le merveilleux qui les entoure. D'ailleurs, aucun esprit sain ne se refuserait, de nos jours, à reconnaître que les préjugés et l'erreur ont dominé dans ces faits d'apparence si miraculeuse ; et nulle personne, douée de bon sens, ne se hasarderait à expliquer, par l'influence et par l'action du démon, les accidents extraordinaires, les désordres étranges qui signalèrent les prétendues possessions. Ce n'est pas que la recherche des causes qui les provoquèrent ou contribuèrent à les développer soit devenue entièrement exempte d'obscu-

rité : là même où la question du miracle n'est plus admissible, il reste encore à se demander quelle part la maladie, le déréglement de l'imagination, la crédulité, l'hypocrisie et la fraude ont à revendiquer dans de semblables catastrophes ? Quels étaient les germes de cette contagion qui pervertissait les esprits, tourmentait les corps, s'étendait à plusieurs individus à la fois ? Quelle diversité de moyens secrets fut employée pour illusionner les regards, abuser les esprits, dans un examen auquel on apportait alors un si curieux et si vif intérêt ? Pourquoi, dans un drame à la fois tragique et bouffon, tel que celui dont le monastère de Louviers fut le théâtre, tous les acteurs, qui, sans aucun doute, s'étaient créé eux-mêmes leurs rôles, marchaient-ils d'un commun accord vers un sanglant dénouement ? Toutes ces questions, et d'autres que nous pourrions soulever encore, ont maintenant perdu leur à-propos, et sont devenues moins importantes que difficiles et singulières : aussi ne nous mettrons-nous point en peine de les résoudre ; nous laisserons ce soin à la sagacité du lecteur, nous contentant de lui présenter les faits sous le point de vue qui nous semble offrir l'aspect le plus frappant de justesse et de vérité.

Plusieurs cas remarquables de possessions ont dramatisé les annales de notre province. Nous citerons d'abord la possession des religieuses de Louviers, dont les incidents principaux remontent à l'année 1643, et qui occasionna un retentissement et obtint un crédit auxquels ne purent atteindre les imitations plus ou moins habiles qui en furent tentées dans la suite. La dernière de ces bouffonneries mensongères et sacriléges date de l'année 1724. Les demoiselles de Beaupartie, et quelques autres jeunes filles de la paroisse des Landes, en étaient les héroïnes. Toutes les circonstances supposées miraculeuses qui caractérisaient cette possession furent appréciées dès-lors par une critique intelligente et bien entendue, dont les aperçus éclairés peuvent aider à pénétrer dans le mystère des événements analogues. Ainsi

mis au jour, le fait de possession de la paroisse des Landes devient une railleuse parodie du drame de Louviers. De ce rapprochement piquant et significatif résulte l'éclaircissement le plus complet qu'on puisse exiger en semblable matière.

Abordons maintenant l'analyse des événements[1]. Les religieuses, dites de Saint-Louis et de Sainte-Elisabeth de Louviers, du tiers-ordre de Saint-François, travaillaient avec ardeur à la bonne renommée et à la sanctification de leur monastère, récemment établi, lorsqu'un prêtre, nommé David, fut choisi par Monseigneur François de Péricard, évêque d'Évreux, pour être le directeur de la nouvelle fondation. Ce prêtre s'était acquis l'estime générale dans les divers lieux où il avait été appelé à exercer son ministère. Les défenseurs de la possession, qui, par la suite, virent dans ses enseignements la cause première des désordres qui envahirent le mo-

[1] Nous avons consulté pour ce récit les ouvrages suivants : *La Piété affligée, ou Discours hist. et théolog. de la possession des religieuses dites de Sainte-Elisabeth de Louviers*, par le R. P. Esprit de Bosroger; Rouen, 1652, in-4. — *Traité des marques des possédés, et la preuve de la véritable possession des religieuses de Louviers*, par P. M. Esc. D. en M.; Rouen (1643), in-4, 94 pages. — *La défense de la vérité touchant la possession des religieuses de Louviers*, par Jean Lebreton, théologien; Evreux, 1643, in-4, 27 pages. — *Examen de la possession des religieuses de Louviers*; Paris, 1643, in-4, 11 pages. — *Réponse à l'examen de la possession des religieuses de Louviers, à monsieur Levilin*; Evreux, in-4, 1643, 14 pages. — *Apologie pour l'auteur de l'examen de la possession des religieuses de Louviers, à messieurs Lemperière et Maignart, médecins à Rouen*; Rouen, 1643, in-4, 30 pages. — *Censure de l'examen de la possession des religieuses de Louviers*; 1643, in-4, 38 pages. — *Réponse à l'examen de la possession des religieuses de Louviers*; in-4, 13 pages. — *Lettre adressée à monsieur D. L. V., médecin du Roi et doyen de la faculté de Paris, sur l'apologie du sieur Yvelin, médecin*, par Maignart; Rouen, 1644, in-4, 5 pages. — *Récit véritable de ce qui s'est fait et passé à Louviers, touchant les religieuses possédées*; Paris, 1643, in-4, 8 pages. — *Procès-verbal de Monsieur le Pénitencier d'Evreux de ce qui lui est arrivé dans la prison interrogeant et consolant Madelaine Bavent, magicienne, à une heureuse conversion et repentance*; Paris, 1643, in-4, 7 pages. — Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. V, pages 625 et suivantes.

nastère de Louviers, nous le représentent comme un infâme rejeton des gnostiques; un prêtre audacieux et pervers; se complaisant à insinuer d'abominables doctrines, à l'aide des hypocrites formules d'une fausse spiritualité. Mais ce jugement n'est porté que d'après les mauvais résultats de sa direction; car il paraît que tout en lui était fait pour attirer la confiance et commander le respect, aussi bien les dehors de sa personne que les semblants de sa conduite: « Il avait la façon d'un grand serviteur de Dieu, d'un grand spirituel, d'un grand directeur », suivant les propres expressions de ceux qui se sont le plus acharnés à ternir sa mémoire. Peut-être cet extérieur ne trompait-il pas. Voici ce qu'on pourrait croire encore: Le directeur était zélé, ferme, abstrait, contemplatif; toutes ses facultés spiritualisées mettaient aisément le corps en oubli. Le troupeau, au contraire, était timide, agité, livré aux embûches des sens, soumis aux émotions décevantes d'une imagination inquiète dans un corps fragile. Tous les efforts du directeur, pour entraîner ses ouailles à sa suite et les faire avancer dans la voie d'une perfection sublime, n'avaient réussi d'abord qu'à les lancer imprudemment hors de ce cercle étroit, mais artistement fortifié, où la *Règle* avait posé ses minutieuses entraves. Dans l'espace illimité qui s'offrait ensuite, espace rempli de piéges et voilé d'illusions, l'œil d'un guide expérimenté pouvait seul découvrir une route invariable et sûre. Malheureusement, ce guide manqua tout-à-coup aux pauvres abandonnées. David fut obligé de quitter le monastère de Louviers, quelques procès l'ayant appelé à Rome et à Paris. A peine était-il de retour, que la mort vint le surprendre, alors qu'il reprenait sa tâche avec plus de ferveur, et avant qu'il pût mettre à l'abri des égarements où elles s'aventuraient déjà, celles dont le salut dépendait de sa surveillance, et dont la garde avait été confiée à ses soins. Une circonstance suspecte servit plus tard, à tort ou à raison, à confirmer les outrageuses accusations dont on a flétri la renommée du prêtre David. La supérieure des reli-

gieuses, Simonne Gaugain, célèbre depuis sous le nom de Mère Françoise-de-la-Croix, avait rompu tout-à-coup avec le directeur, et déserté le monastère de Louviers, accompagnée de plusieurs de ses novices, pour se choisir à Paris une nouvelle retraite. Sa fuite fut attribuée au désir de se soustraire à une pernicieuse influence qui, déjà peut-être, l'avait entraînée à de criminelles erreurs. S'il en fut ainsi, cette mesure de prudence et de repentir n'eut qu'un succès temporaire : Simonne Gaugain ne devait point échapper au contre-coup humiliant et funeste des orages qui allaient bouleverser le monastère de Louviers.

Après la mort de David, la direction des religieuses fut confiée à Mathurin Picard, curé du Mesnil-Jourdain. Mais, durant l'époque qui précéda l'installation de ce nouveau directeur, le mal avait fait de rapides progrès. La révolte était devenue ostensible, et la volonté d'un homme ne suffisait plus pour arrêter les graves désordres qui se manifestaient dans un lieu choisi pour être l'asile de la ferveur et de la soumission religieuses. Est-il vrai, encore, que Mathurin Picard, héritant des traditions corruptrices de David, ait aggravé, au profit de ses passions, cette criminelle dépravation ? Au milieu de cet échafaudage d'accusations aussi absurdes que monstrueuses, dressé à l'encontre des premiers directeurs du monastère de Louviers, un point, ce nous semble, restera toujours bien difficile à éclaircir : celui où finit le mensonge, où commence la vérité. Quoi qu'il en fût de la conduite secrète de Picard, il mit cependant assez de prudence et de zèle extérieur, dans les affaires de sa direction, pour que l'évêque d'Évreux se crût autorisé à le féliciter publiquement. Mais, comme il était arrivé à son prédécesseur, la mort, et une mort qui eut toutes les apparences de la sainteté, enleva bientôt l'infortuné Picard aux difficultés de sa fonction. Lorsqu'il sentit son dernier moment approcher, il demanda à être enterré dans l'église du monastère, auprès de la grille du chœur. Mais, cette tombe qu'il s'était choisie dans l'espoir d'y goûter, à l'abri d'une ombre

pieuse, le repos du juste, devait exposer tout ce qu'il lui avait confié, abandonner ses cendres à une violation sacrilége, et livrer sa mémoire à une souillure infamante.

Thomas Boulé, vicaire du Mesnil-Jourdain, succéda en réalité aux fonctions de Picard, quoique le titre de directeur des religieuses appartînt à son supérieur, M. Langlois, qui était curé de la paroisse qu'ils occupaient tous deux. Les troubles scandaleux auxquels le monastère était en proie augmentèrent encore, pendant le peu de temps qu'y demeura Thomas Boulé; quelques soupçons s'élevèrent contre ce jeune prêtre que ses supérieurs se crurent obligés d'écarter; cependant, cette mesure ne profita pas au rétablissement de l'ordre et de la paix intérieure du couvent.

Le drame commençait alors à se jouer avec éclat : Un grand nombre de filles témoignaient une répugnance invincible à l'accomplissement de leurs devoirs religieux; elles refusaient les sacrements, et faisaient des résistances sacriléges pour s'approcher de la sainte table; enfin, plusieurs d'entre elles se plaignaient d'être tourmentées, poursuivies, obsédées par toutes sortes de visions et d'apparitions surnaturelles. Ce qu'elles racontaient à ce sujet démontrait suffisamment que les plus pures et les plus saintes notions de la religion s'étaient perverties dans leur imagination faussement exaltée. Une religieuse déclarait que, pendant ses longues méditations, elle voyait devant elle l'image d'un crucifié, se détachant de la croix, pour venir presser amoureusement ses lèvres; ou bien, un ravissant soleil s'humiliait à ses pieds, et lui prodiguait, comme à l'épouse de son choix, les appellations les plus tendres et les plus doucereuses. Une autre sœur était visitée par un démon, sous la figure du père confesseur, M. Langlois, qui lui faisait l'aveu d'une passion coupable qu'il se reconnaissait impuissant à dompter. A celle-ci, un ange de lumière apparaissait chaque soir; il avait avec elle des entretiens d'une éloquence ineffable, d'une dialectique raffinée, sur des points très délicats et

très élevés de la religion, sur le perfectionnement intérieur, sur la soumission et la fidélité à la volonté divine, sur l'essence de Dieu et celle des anges. Malgré leur nature abstraite, ces entretiens, complaisamment reproduits par la religieuse qui s'en prétendait favorisée, sont empreints d'une sensualité mystique qui explique assez comment une imagination de femme se laissait égarer dans ces étranges rêveries. Ainsi, la controverse établie entre l'ange et la religieuse se terminait d'ordinaire par un long débat dont voici le sujet et la conclusion. La religieuse, craignant, disait-elle, d'être la dupe d'un stratagème du démon, suppliait l'ange de lui accorder la permission de confier à ses supérieurs la faveur signalée dont elle était l'objet. L'ange, au contraire, exigeait qu'un silence absolu tînt ses visites secrètes. Mais, pour écarter les scrupules de la sœur et fortifier son courage, il la soumettait à une épreuve mystérieuse, en lui posant, d'autorité, la main sur le cœur. Alors toute contradiction se taisait dans l'âme de la religieuse, et se trouvait subitement remplacée par les purs ravissements et l'ineffable extase d'un amour céleste. Ces prétendues apparitions se renouvelèrent pendant quinze jours, jusqu'au moment où la religieuse dévoila ce mystère au père confesseur. Depuis, dit-elle, l'ange ne reparut plus qu'en démon, et pour la tourmenter.

Les divagations d'esprit de nos visionnaires se jouaient déjà sacrilégement des choses les plus dignes d'un humble respect. Et cependant, ces rêves de femmes solitaires et recluses, tout insensés et coupables qu'ils étaient, obtiendraient encore une rémission indulgente, sans les hideux mensonges et les turpitudes grossières qui en ont été la suite, sans la catastrophe sanglante qu'ils ont su provoquer.

Ce n'était pas assez que de confesser des visions semblables à celles que nous avons racontées, et de les entretenir dans son esprit; il fallait, de plus, par quelques signes visibles, manifester au dehors ces étranges mystères. Déjà plusieurs religieuses paraissaient tourmentées par une force inconnue

qui les faisait fléchir sur elles-mêmes, au point qu'elles ne pouvaient faire trois pas sans tomber. Des accidents extraordinaires troublaient le sommeil des sœurs : c'étaient des cris furieux, des hurlements effroyables qui retentissaient dans les airs, des voix d'hommes qu'on entendait parler la nuit dans les dortoirs. Une fois, entre autres, un sorcier descendit par un tuyau de cheminée dans une cellule ; une sœur, le prenant pour un fantôme, se jeta sur lui ; mais elle fut bientôt obligée de lâcher sa prise, car le sorcier l'enlevait hors du couvent, en reprenant son vol par la cheminée. Deux autres religieuses, qui couchaient dans la cellule où se passait cette scène, entendirent un colloque animé ; elles interrogèrent leur compagne, qui leur fit part du danger auquel elle venait d'être exposée, et, comme témoignage du fait, leur montra ses mains encore enduites de la graisse dont le sorcier s'était frotté le corps. Cette graisse était noire, tirant sur le rouge ; elle exhalait une très mauvaise odeur ; on l'essuya avec un linge blanc que l'on eut grand soin de jeter au feu. Les prodiges augmentaient en proportion de la crédulité avec laquelle ils étaient accueillis. Les religieuses obsédées étaient-elles en prière dans l'église, on voyait les règles, les bréviaires, les diurnaux s'échapper de leurs mains et voler dans le chœur, sans qu'elles eussent fait aucun mouvement pour lancer ces objets. Quelquefois aussi, les sandales ou socques de ces pauvres filles se trouvaient tout à coup attachées à l'extrémité de leur voile, sans que personne y eût touché.

Les choses étaient en cet état, c'est-à-dire que les signes évidents d'une possession commençaient à se révéler aux yeux expérimentés, lorsque, vu l'urgence de la situation, Monseigneur de Péricard jugea à propos d'envoyer, à titre de guide et de consolateur spirituel, au désolé monastère, le père Esprit de Bosroger, provincial des révérends pères capucins de la province de Normandie. On sait qu'un évènement extraordinaire ne se développe jamais complètement que sous l'influence de certains caractères propres à le mettre en jeu. Or, dans le cas

dont il s'agit ici [illegible] de la circonstance. Il [illegible] d'imagination tout ce qu'il [illegible] pour être crédule, et tout ce qu'il [illegible] d'esprit [illegible] des sophismes; avec un jugement [illegible] aux controverses de la scolastique, préparé [illegible] à [illegible] le merveilleux et [illegible] eut mis le pied dans le couvent, le bon père [illegible] le [illegible] des événements [illegible] [illegible] les religieuses, et, lorsqu'elles [illegible] [illegible] sur les faveurs [illegible] [illegible], il les flatte, il les enorgueillit; [illegible] à quelles épreuves votre piété a-t-elle été réservée, [illegible] d'une [illegible] de la vertu divine [illegible] contre les [illegible] l'une des religieuses qui étaient présentes à [illegible] du père Esprit. La religieuse, dont il est question ici, était une pauvre fille très-ignorante, d'une capacité faible, d'une intelligence bornée, et, de plus, malheureusement douée d'un penchant [illegible] à la [illegible] tions [illegible] et délirantes. [illegible] au monastère de Loudun, en qualité de sœur [illegible] avait la tête déjà à demi tournée par la frayeur [illegible] les diables lui inspiraient, et lorsqu'elle fut témoin de [illegible] du défi ironique que leur lançait le [illegible] eut un mouvement de [illegible] ce sont des mouches! s'écria-t-elle. — Bien, bien! dans peu de jours on verra les mouches du père Esprit. » La pauvre fille ne songeait pas que cette parole imprudente, qui échappait à son effroi, allait servir de base à une terrible accusation dont elle-même serait la première victime. Il fallait, en effet, trouver des

[illegible] à ces [illegible]i- [illegible] Les religieuses [illegible] leur réputation compromise ; il ne [illegible] pas de rejeter [illegible] Satan ; c'est une [illegible] de s'en prendre uniquement à un seu- [illegible] à toutes les confrontations [illegible] les [illegible] plus complète et plus [illegible] quelques-uns [illegible].

Madeleine [illegible] une proie facile ; la calomnie n'hésita point à [illegible] de la fatale réplique ; [illegible] religieuses [illegible] possédées [illegible] Esprit, [illegible] honneur fut entièrement rapporté à Madeleine. Tout le [illegible]. On [illegible] peine [illegible] diables [illegible] dans sa cellule, [illegible] dés- [illegible] contracté [illegible] pour qu'ils [illegible] droit de [illegible] plus ou moins [illegible] supérieurs [illegible] pour l'accuser ouvertement. Les exorcistes [illegible] la direction de Monseigneur d'Évreux, [illegible] par l'organe des religieuses possédées, s'écrièrent tout d'une voix que la [illegible] leur [illegible] la magicienne [illegible]. On [illegible] lieu des exorcismes, [illegible] principaux diables, Léviathan, [illegible], Dagon, [illegible] sortes d'acclamations, [illegible] quelques-uns [illegible] qu'elle leur avait rendus, les tentatives qu'elle avait mises en usage pour parvenir à séduire ses compagnes ; comme

d'avoir présenté à l'une des religieuses une écorce de citron qui avait été posée sur le dos du Bouc, pendant une nuit du sabbat. Cela fut constaté par le témoignage de la religieuse qui avait refusé l'écorce maudite, laquelle devait être, à n'en pas douter, un charme d'un effet très pernicieux. Aux premiers mots de l'accusation inouïe dont elle était l'objet, Madeleine demeura interdite, éperdue, stupide; elle ne sut proférer un seul mot pour sa défense. C'était un premier triomphe pour la bande de ces démons fourbes et malicieux. On renouvela plusieurs fois de semblables confrontations; chacune d'elles amenait, sur les prétendus crimes de Madeleine, des découvertes plus prodigieusement absurdes. Madeleine essaya vainement de répliquer par quelques dénégations; l'audace de ses accusateurs, la crédulité de ses juges, la déconcertèrent aussitôt. L'accord qui semblait exister dans tous les esprits qui avaient autorité sur le sien, pour admettre des inventions extravagantes, débitées avec une astucieuse emphase, troubla tellement sa pauvre tête égarée, que toute intelligence, toute conscience de la vérité s'éteignit en elle. « Je ne me souviens pas entièrement des choses dont on m'accuse, mais je proteste que je suis prête à confesser mes mauvaises actions, à mesure que ce démon, dit-elle en désignant Léviathan, son principal accusateur, me les remettra en mémoire. » Peut-être espérait-elle que ces faux aveux lui obtiendraient l'indulgence de ses juges. Puis, elle essaie de donner le change à l'acharnement des accusations qui la poursuivent; elle acquiesce à toutes les confessions qu'on lui suggère, mais elle rejette une partie de ses crimes sur son ancien bienfaiteur, Mathurin Picard. C'est lui, dit-elle, qui l'a initiée aux horribles secrets de la magie, lui qui l'a instruite à composer les charmes et les maléfices dont l'influence devait pervertir le monastère; lui qui lui a appris à prononcer des blasphèmes, à commettre des sacriléges, à souiller la chasteté, à renoncer à Dieu, à contracter alliance avec les diables, à profaner les choses saintes dans des emplois honteux, enfin, à se réjouir

et à se délecter dans toutes les abominations du sabbat. L'excuse de Madeleine, ainsi échafaudée, fournit des appuis plus solides, offre une carrière plus vaste à l'accusation. Les démons possédants, ou plutôt, les religieuses possédées, ne négligent pas ces nouveaux moyens de succès. Elles se hâtent de déclarer, dans leurs exorcismes, que le principal charme qui trouble le monastère, et empêche surtout les religieuses de s'approcher de la table sainte, est le corps de Mathurin Picard, enterré à la grille du chœur. Cette déclaration éveille l'inquiétude de l'autorité ecclésiastique. Comment délivrer le couvent d'un maléfice aussi funeste? Procéder à l'exhumation du corps de Mathurin Picard, par les voies légales, c'est entamer un procès long et scandaleux, dont l'issue, d'ailleurs, est fort incertaine, et, cependant, les religieuses sont sous le coup d'un péril imminent. Dans cette circonstance délicate, Monseigneur de Péricard ne se croit point obligé d'écouter d'autres inspirations que le zèle de sa charité. Il donne des ordres pour que le corps de Mathurin Picard soit enlevé de sa tombe, et jeté au fond d'une espèce de caverne, voisine du couvent, appelée le Puits Crosnier. Le secret le plus absolu fut imposé, sous peine d'excommunication, à toutes les personnes qui avaient eu connaissance de ce fait. Mais les religieuses possédées en étaient instruites, et, suivant les exigences du rôle qu'elles s'étaient attribué, elles en font grand bruit dans l'intérieur du monastère. Aussi, l'opinion se répand peu à peu, au-dehors, que le Puits Crosnier recèle quelque chose de mystérieux. En regardant attentivement, on aperçoit un objet qui excite la curiosité générale; quelqu'un descend au fond du puits, et en retire un cadavre, reconnu bientôt pour celui de Mathurin Picard. Le couvent de Sainte-Elisabeth est forcé de reprendre son dépôt mortuaire. Mais à peine le corps de Mathurin Picard est-il replacé dans sa tombe, que de plus graves symptômes se manifestent parmi les religieuses possédées. Une possession, qui paraissait avoir cessé, se déclare de nouveau. Putiphar, prétendu démon de Picard,

vient se loger chez la sœur Marie du Saint-Sacrement, la même qui avait reçu les visites nocturnes d'un faux ange, et l'une des deux religieuses qui acceptèrent les rôles les plus effrontés et les plus suspects parmi ceux que nous allons voir figurer. Les exorcismes sont repris avec ardeur ; Thomas Boullé, vicaire du Mesnil-Jourdain, est arrêté ; les révélations se poursuivent, soit par les accusations des démons, soit par les confessions de Madeleine Bavent. Ces inventions calomniatrices renchérissent les unes sur les autres, comme si toutes les infamies obscènes et puériles dont elles se composent, trouvaient dans l'esprit de chacune de ces femmes égarées, un honteux écho ! Madeleine Bavent s'accuse d'avoir prostitué plusieurs fois son corps au diable, d'avoir été au sabbat deux fois par semaine, depuis quatre ans, presque toujours en compagnie de Mathurin Picard et de Thomas Boullé. Mathurin Picard, disait-elle, tenait ses pouvoirs magiques de David, premier directeur du monastère. Celui-ci, quelques jours avant sa mort, avait remis à Picard une feuille de papier, écrite de sa propre main, et de l'écriture du sabbat, qui contenait ses instructions. Depuis lors, Picard avait ajouté, comme consentement, sa signature à la suite de celle de David, sur cet abominable papier, dont Madeleine affirme avoir entendu plusieurs fois la lecture au sabbat, pendant la célébration d'une messe exécrable, à laquelle ces formules magiques, tracées par un prêtre apostat, servaient de Canon.

Madeleine confesse aussi que Picard exigea d'elle qu'elle regarderait Thomas Boullé comme son successeur, et qu'elle lui accorderait, en conséquence, tous les droits que lui-même avait possédés sur sa personne ; enfin, qu'elle ne refuserait jamais d'accorder aussi son consentement à Boullé pour les opérations magiques à l'égard desquelles il réclamerait sa coopération.

Toutes les assertions calomniatrices, relatives à Boullé, furent appuyées par les prétendues possédées, qui déclarèrent que ce prêtre portait sur son corps une marque de magie. Des médecins furent appelés pour le visiter ; ils reconnurent que

cette marque existait à la place indiquée, et constatèrent son insensibilité.

Madeleine et les religieuses possédées révélèrent aussi la composition des charmes, au moyen desquels on avait tenté de pervertir le monastère. La plupart de ces charmes, suivant ce qu'elles disaient, étaient composés avec des hosties mêlées de choses sales et honteuses : du poil du bouc qu'on adorait dans le sabbat, des parties internes des enfants nouveaux nés, ou même de quelques autres personnes qui avaient été immolées dans les cérémonies impies que les magiciens célébraient entr'eux. On appliquait les charmes sur un papier contenant une formule de blasphème ou de renonciation à Dieu; le tout était entouré de ligatures de fil ou de soie. Les exorcismes firent connaître ensuite qu'il y avait eu six charmes principaux déposés dans le monastère : le premier avait été composé pour entretenir, parmi les religieuses, une dissention perpétuelle ; le second, à dessein d'exciter dans leur cœur une affection déréglée pour le magicien Picard et la magicienne Madeleine Bavent; le troisième, pour combattre la chasteté ; le quatrième, pour inspirer des blasphèmes contre Dieu, et donner l'aversion de la foi, de l'espérance et de la charité ; le cinquième, pour susciter un violent désir de s'initier à la magie, et d'aller au sabbat ; le sixième, pour produire dans l'ame des religieuses le mépris et l'horreur de tous les sacrements, mais principalement de celui de l'adorable Eucharistie. Les démons s'exercèrent à décrire la composition précise de ces différents charmes, et Léviathan et Putiphar, c'est-à-dire sœur Anne de la Nativité et sœur Marie du Saint-Sacrement, promirent de les tirer du lieu où ils avaient été déposés, et de les livrer au public. Il fallait une ruse et des stratagèmes bien habiles pour réussir dans ce dessein; car tous les charmes devaient se trouver en des endroits séparés, à une grande profondeur dans la terre, si bien qu'il eût été impossible d'y pratiquer des fouilles, sans que ce travail préparatoire eût été remarqué. Ajoutez à cela que les charmes n'étaient pas tirés par la main des religieuses,

mais bien par un des ecclésiastiques qui étaient présents, et que la religieuse, qui dirigeait les recherches, se contentait d'indiquer, avec le bout d'une pique, l'endroit où il fallait fouiller. Quoi qu'il en soit, Léviathan et Putiphar obtinrent le plus honorable succès. D'après les indications qu'ils fournirent, douze charmes furent trouvés dans des fosses ayant dix ou douze pieds de profondeur. Une fois seulement, Léviathan se laissa surprendre avec le charme entre les doigts, tandis qu'on faisait au fond d'une fosse des recherches inutiles. Ce fait eût peut-être éveillé quelques soupçons parmi les personnes qui en étaient témoins, si le père Esprit ne se fût hâté d'en donner une explication satisfaisante. Depuis le commencement des exorcismes, le père Esprit semblait remplir, autour des religieuses possédées, le rôle affairé de la mouche du coche. Mais son aide, quoique peu sensible, venait quelquefois assez à propos pour être d'un utile secours. Dans la circonstance dont il s'agit, le père Esprit fit merveille, en insinuant que c'était le démon lui-même qui, pour faire douter de la possession les esprits faibles et incrédules, avait placé le charme entre les mains de la fille possédée.

Le premier charme avait été découvert au commencement de juin de l'année 1643 ; le dernier le fut dans les premiers jours de janvier 1644. C'est le vendredi saint de la même année que la sœur Marie du Saint-Sacrement fut délivrée du démon Putiphar, et la sœur Louise de l'Ascension, d'Arphaxat, un des suivants de Putiphar. Les autres délivrances vinrent ensuite. C'est donc pendant les années 1643 et 1644 qu'eurent lieu les principaux exorcismes, sous la direction de Monseigneur l'évêque d'Evreux, assisté de son grand pénitencier de Langle, et de Monseigneur Charles de Montchal, archevêque de Toulouse. La reine avait aussi envoyé à Louviers une commission formée de plusieurs ecclésiastiques de Paris, de docteurs de Sorbonne et de quelques personnes de haut rang attachées à la maison royale. Il s'y trouvait aussi un jeune médecin, nommé Yvelin, qui eut le

mérite de porter une vue exacte sur cette affaire, et d'en tirer un jugement sain et concluant. Mais son opinion fut victorieusement controversée par le sieur de Lampérière et le sieur Maignart, tous deux médecins à Rouen, assez aveugles dans leur art et assez entêtés du surnaturel, pour ne vouloir pas reconnaître qu'il n'y avait probablement de réel, ainsi que l'affirmait Yvelin, dans les tourments des religieuses, que l'hystérie à laquelle ces femmes étaient en proie.

Les religieuses possédées étaient au nombre de quinze, presque toutes très jeunes, en sorte que, et c'est un trait de plus ajouté à l'effronterie du rôle calomniateur qu'elles s'étaient attribué, elles avaient à peine connu Picard, et elles étaient encore, comme l'a remarqué même un défenseur de la possession, aux bras de leurs nourrices, lorsque David gouvernait le monastère. N'omettons pas la liste des noms bizarres que ces filles avaient choisis pour distinguer les démons dont elles se disaient possédées. C'étaient Putiphar, Léviathan, Dagon, Encitif, Arphaxat, Bohémond, Ramond, Béenith, Grongad, Gonzague, Accaron, Phaéton, Asmodée, Caleonix, Arnelet. Nous avons dit, en somme, quelles révélations avaient été obtenues par les exorcismes, il ne nous reste plus, pour l'intelligence complète des faits, qu'à ajouter quelques détails sur la conduite des énergumènes, et sur les actions qu'elles produisaient comme preuves de leur possession. D'après les enseignements du Rituel, les mouvements du corps, surpassant les forces de la nature, doivent être regardés comme un des premiers signes d'une véritable possession. Or, les religieuses de Sainte-Élisabeth ne voulurent pas que ce témoignage leur fît défaut. Soit par l'effet de la maladie chez quelques-unes, de l'imitation chez les autres, ou d'une révolte intérieure de l'âme, dont la violence réagissait sur ces corps fragiles, les prétendues possédées se livraient à toutes sortes d'agitations et de convulsions extraordinaires. Il leur arrivait souvent de se plier le corps jusqu'à mettre la tête près des talons, la bouche contre la terre, et le ventre élevé en

arcade. Elles se jetaient fréquemment à terre de toute leur hauteur sur le pavé, sans se faire, affirmait-on, aucune blessure, ni contusion. Plusieurs d'entre elles, au sortir des exorcismes, essayèrent de se précipiter dans un puits; *mais aucune d'elles ne tomba au fond*: les unes se soutenant seulement par les épaules et le bout des pieds, d'autres par le pouce et les doigts.

Après l'action désordonnée des corps, la licence des paroles établissait une autre preuve de la possession. Aussi, était-ce à qui jurerait avec plus de verve, blasphèmerait avec plus d'audace, à qui tournerait les choses saintes en ridicule avec plus d'effronterie, à qui vomirait plus d'infamies sacriléges contre Dieu, l'Église, les sacrements, le saint ministère des prêtres. Ces femmes avaient-elles à se venger d'une longue et intolérante contrainte? On ne sait, mais enfin, elles avaient brisé tout frein, écarté toute retenue; leur corps avait divorcé avec la modestie, leur bouche avec le silence, leur esprit avec la soumission. Elles étalaient audacieusement une science subtile et moqueuse, en présence du conseil de leurs supérieurs, assemblé pour les juger. Le démon parlait par leur bouche, disait-on; aussi fallait-il qu'elles fissent honneur à son éloquence, sans quoi on eût pu le renvoyer à l'école, et ses pauvres interprètes humiliés à la discipline. Mais il n'en fut pas ainsi; tout principe d'exaltation, et le mal lui-même a son génie. Chacune de ces filles, dont le naturel était une grande simplicité d'esprit, au dire, du moins, des défenseurs de la possession, se montra, en cette occasion, superbe d'éloquence, comme si Satan, en personne, lui eût soufflé le mot. Accaron parla une fois pendant trois heures entières, et toute l'assemblée demeura suspendue à ses lèvres, trouvant à son discours un charme dont les plus grands prédicateurs ne connaissent pas le secret. Léviathan et Grongad laissaient leurs auditeurs interdits et foudroyés. Enfin, une jeune fille de seize ans, oracle d'Asmodée, renouvela, avec une orgueilleuse assurance, les maximes dangereuses de l'hérésie des Pélagiens.

Le conseil était ébloui par tant de belles paroles, tant de science merveilleuse ; car la perspicacité des jeunes possédées leur prêtait le don d'interpréter les langues. Elles répondaient, sans hésitation, à certaines demandes qui leur étaient faites en grec, en latin, voire même en hébreu. La persuasion du miracle était entrée dans tous les esprits ; aussi les exorcismes se continuaient-ils avec ardeur. Ils donnaient lieu aux scènes les plus étranges, et c'est un témoignage en faveur de la foi encore robuste de cette époque, que le scandale de ce spectacle impur et sacrilége n'ait pas rejailli sur la religion qui semblait l'autoriser, et sur les prêtres qui le provoquaient.

Imaginez, par exemple, la gravité et la solennité d'une messe à laquelle assistaient les énergumènes qu'on se préparait à faire communier, car on n'avait pas jugé à propos de les priver des sacrements, même lorsqu'elles étaient dans leurs moments de fureur. L'une faisait des contorsions à se rompre le corps, à se paralyser les membres, une autre demeurait à plat contre la terre dans un état d'immobilité complète ; une troisième exécutait des bonds prodigieux pour s'échapper des mains de ses surveillantes ; celle-ci causait familièrement à haute voix avec son démon, ou le faisait passer chez une de ses compagnes ; toutes les autres riaient, juraient, chantaient, blasphémaient, chacune suivant le caprice du moment. La messe se continuait accompagnée par cette bruyante cacophonie, jusqu'au moment où les possédées participaient, de gré ou de force, au corps du Sauveur.

Nous avons vu que les exorcismes furent couronnés d'un complet succès : les démons, malgré la violence de leurs protestations, s'apaisèrent peu à peu, et regagnèrent sournoisement les portes de l'enfer. Le rusé Putiphar, qui fut forcé le premier d'abandonner la sœur Marie du Saint-Sacrement, commit encore mille insolences au moment de son départ ; mais il fut contraint, à son grand dépit, de laisser, sur le corps de cette religieuse, une marque visible des grâces qu'elle avait reçues. C'était une admirable inscription portant ces mots :

Vive Jésus sur la croix! tracés sur le sein de la fille, en lettres rouges et vives, imprimées dans la chair blanche, à la place où l'on avait coutume d'appliquer les reliques pour conjurer les charmes qui s'attaquaient, plus particulièrement, à la personne de la sœur Marie. Plusieurs religieuses demeurèrent malades et comme paralysées à la suite de leur possession; mais cette débilité se guérit en peu de temps. Seulement, la sœur Marie du Saint-Sacrement et la sœur Louise de l'Ascension furent contraintes d'adopter l'usage des béquilles durant une année; et, comme tout était miraculeux dans cette affaire, elles furent guéries aussi par miracle, après de longues et ferventes neuvaines.

Les exorcismes terminés, l'action fut remise entre les mains de M. Routier, lieutenant criminel au Pont-de-l'Arche. Cependant, les parents et les amis de Picard ayant présenté requête au Conseil pour faire poursuivre le procès, il fut appelé devant le Parlement de Normandie, qui, après trois mois d'examen, rendit son arrêt suprême, le 21 août 1647.

Cet arrêt était ainsi conçu :

« Vu ce qui résulte des preuves du procès, la Cour a déclaré et déclare Mathurin Picard et Thomas Boullé dûment atteints et convaincus des crimes de magie, sortiléges, sacriléges, et autres impiétés et cas abominables, commis contre la majesté divine, mentionnés au procès, et la mémoire dudit Picard condamnée comme impie et détestable; pour punition et réparation desquels crimes, ordonne que le corps dudit Picard et ledit Boullé seront, ce jourd'hui, délivrés à l'exécuteur des sentences criminelles, pour être traînés sur des claies, par les rues et lieux publics de cette ville (Rouen), et étant ledit Boullé devant la principale porte de l'église cathédrale Notre-Dame, faire amende honorable, tête, pieds nus, et en chemise, ayant la corde au cou, tenant une torche ardente du poids de deux livres, et là, demander pardon à Dieu, au roi et à la justice. Ce fait, être traînés en la Place du Vieux-Marché, et là, le corps dudit Boullé brûlé vif, et le corps

dudit Picard mis au feu jusqu'à ce que lesdits corps soient réduits en cendres, lesquelles seront jetées au vent, etc. »

Par le même arrêt, Madeleine Bavent fut déclarée déchue de sa qualité de religieuse; il fut ordonné qu'elle serait dépouillée du voile et de l'habit de sa profession, revêtue d'habits séculiers, et confinée, à perpétuité, dans un des cachots des prisons ecclésiastiques de l'officialité. Elle fut condamnée, de plus, à jeûner au pain et à l'eau, trois jours de la semaine, tout le temps de sa vie, savoir, les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine; le geôlier étant chargé de lui faire observer ce jeûne, sous peine d'excommunication.

Le Parlement de Normandie s'était réservé, en outre, de procéder aux informations contre Simonne Gaugain (mère Françoise), alors supérieure des Hospitalières de Paris, et accusée de complicité avec David, pour le crime de magie. Malgré les nombreuses et puissantes protections dont elle était entourée, et tous les expédients habiles qu'on mit en usage pour anéantir ce fâcheux procès, Simonne Gaugain fut obligée de venir, par devant l'officialité de Paris, présenter sa défense contre l'accusation qu'on lui avait intentée. La procédure, tantôt suspendue et tantôt reprise, dura huit années, au bout desquelles la mère Françoise obtint un arrêt qui l'innocentait. Cependant, elle ne fut jamais replacée dans le grade élevé qu'elle avait occupé avant cette catastrophe; humble et vouée désormais à l'oubli, elle ne vit point se raviver l'éclatante auréole de sa sainte renommée.

Tel fut le dénouement tragique de ces scandaleux débats. Madeleine Bavent, en s'associant à ses propres bourreaux, par ses lâches aveux et ses dénonciations mensongères, avait justement attiré sur elle la pénitence qui lui fut infligée. Quant à Thomas Boullé, il demeura inébranlable devant les fourberies infâmes de ses accusateurs et les préventions imbéciles de ses juges; la torture brisa ses membres, sans ébranler son courage; et le désaveu de son silence héroïque ne se démentit pas, même en présence des horreurs du bûcher. Frappés,

malgré eux, de cette invincible constance, les partisans des religieuses s'efforcèrent d'en détruire l'impression, en publiant que Thomas Boullé, ainsi qu'il était arrivé à d'autres magiciens, en des situations analogues, avait été maintenu dans son opiniâtreté par le démon du silence. Il devait entrer non moins d'hypocrisie que de fausse croyance dans cette insinuation astucieuse, qui sut obtenir cependant quelque crédit sur les esprits superstitieux. Mais, de nos jours, Thomas Boullé sera compté, sans doute, au nombre de ces hommes dont la mort aurait des droits à une réhabilitation glorieuse, si l'humanité s'imposait des expiations solennelles en faveur des victimes de ses erreurs. N'est-il pas assez digne de la sublime auréole du martyre, celui qui dédaigne un allègement à ses souffrances, quand il faut l'obtenir au prix d'une confession impie et mensongère; dont le courage, au contraire, luttant d'énergie avec les supplices, fait, de chaque torture de son agonie, une héroïque protestation de son innocence, et une manifestation imposante de la vérité?

Au reste, comme la tombe des victimes, celle des accusateurs et des bourreaux garda bien son secret. Après la condamnation cruelle dont nous avons vu les suites, tout rentra dans le silence et la paix. Cependant, le monastère de Sainte-Élisabeth ne survécut pas aux scènes déplorables qui l'avaient profané. Par arrêt du Parlement, les religieuses furent remises à leurs parents ou transférées en d'autres communautés, et les bâtiments du couvent affectés à un autre usage.

Le dénouement sanglant du drame de Louviers avait occasionné une impression trop douloureuse pour qu'il n'en restât pas, dans l'esprit public, comme un ferment de remords, qui excita, par la suite, la défiance et même l'incrédulité au sujet des prétendues possessions. Toutefois, malgré cette réaction déjà marquée de l'opinion, le goût de l'extraordinaire, le besoin des émotions, l'esprit d'intrigue, l'instinct d'une personnalité ambitieuse et turbulente, en un mot, tous ces penchants vaniteux, désordonnés, qui ont tant d'empire sur cer-

taines femmes, suscitèrent encore de zélées imitatrices des religieuses de Louviers. Ce fut d'abord une Marie des Vallées, de Coutances, qui voulut faire, du scandale de sa possession, un témoignage de sa propre sainteté. Cette fille avait réussi déjà à exciter au plus haut degré l'étonnement, et à occasionner beaucoup de rumeur, lorsqu'elle s'avisa, dans un de ses moments d'inspiration diabolique, d'accuser de sortilége un gentilhomme qui l'avait offensée par quelques moqueries irrévérencieuses. Celui-ci, effrayé des conséquences possibles d'une si noire calomnie, prit les devants, dénonça Marie des Vallées comme magicienne, au Parlement de Rouen. Le procès était engagé, et tout porte à croire que le bûcher en aurait été l'issue, s'il n'avait été dûment constaté que l'accusée portait une marque d'innocence qui la mettait au-dessus de tout soupçon. La doctrine des démonologues était, en effet, absolue en ce point : que la virginité est incompatible avec la magie et les sortiléges[1].

Marie Bucaille, autre prétendue sainte et prophétesse, eut un sort bien différent. Les juges de Valognes, tournant de bien en mal tous les miracles de la sainte, ne voulurent la considérer que comme possédée et sorcière, et l'ayant convaincue, en plus, d'*inceste spirituel* avec le cordelier Saulnier, son confesseur, la condamnèrent, ainsi que son complice, à la potence, avec amende honorable. Indignée de cet arrêt, Marie Bucaille fit appel au Parlement de Normandie. Mais le jugement du tribunal suprême fut plus navrant encore; quoiqu'il ne reconnût qu'un seul crime évident parmi ceux dont on accusait la sainte, elle n'en fut pas moins condamnée, en expiation, à être fustigée et bannie. Cinq ans plus tard, à son lit de mort, Marie Bucaille eut la bonne foi de confesser que les clauses de ce dernier arrêt étaient parfaitement justes[2].

L'année 1720 vit éclore une nouvelle possession qui dispo-

[1] Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. V, p. 715.

[2] Idem, *ibid.*, p. 730.

sait, en apparence, de tous les moyens de succès. D'un côté, une troupe de possédées, recommandables par leur attitude et par leur nombre : rien moins, filles et femmes, que la totalité des habitantes de la paroisse de Bully ; puis, un directeur, l'abbé d'Esquinnemare, prieur et curé de Bully, habile à ébruiter le scandale, à exploiter l'extravagance, à souffler la calomnie ; enfin, de l'autre côté, et pour faire face à tous, un humble laboureur, Laurent Gaudouet, prétendu sorcier, destiné à servir de point de mire à toutes les accusations mensongères que peut inventer une haine aveugle, servie par un fanatisme ignorant et stupide. Malgré l'inégalité des deux parties qui invoquaient son autorité, le Parlement de Normandie, instruit par l'exemple du passé, sut tenir d'une main ferme et droite les balances de la justice. L'innocence de Gaudouet fut pleinement reconnue, l'abbé d'Esquinnemare, en punition de ses allégations calomnieuses, qui avaient trouvé un écho complaisant dans la bouche de chacune des prétendues possédées, alla subir une longue détention dans le prieuré de Bourg-Achard, prison ordinaire des prêtres et des moines du diocèse de Rouen [1].

On voit, par ce nouvel exemple, que le Parlement avait complétement réformé son ancienne méthode, lorsqu'il s'agissait de prononcer un jugement relatif aux possessions. Quant à la juridiction ecclésiastique, elle ne se montrait aussi, ni moins équitable, ni moins éclairée en semblable matière, comme il le sera prouvé au sujet des demoiselles de Leauparție. Nous allons donner quelques détails sur cette possession, la dernière qui eut lieu dans notre province, et dont le récit nous paraît propre à servir de thème pour résumer les aperçus critiques que doivent suggérer de semblables événements.

Vers le commencement de l'année 1723, la mort de M. Robert Le Guai, curé des Landes, laissa cette paroisse sans

[1] Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. V, p. 733.

directeur, M. Le Vaillant de Leaupartie, qui était seigneur du pays, se mit à la recherche d'un nouveau pasteur, et jeta les yeux sur un nommé Jean Heurtin, obiticier d'Evrecy. Jean Heurtin avait déjà la réputation d'un illuminé, pour s'être constitué conseiller et protecteur d'une femme à visions, la fameuse Marie Létoc, autrement dite la sainte d'Evrecy. S'étant rendu coupable encore de quelques autres excès de zèle, dans certaines affaires délicates, il avait mérité d'être interdit par ses supérieurs. Malgré ces précédents peu favorables, Jean Heurtin, après avoir fait lever son interdiction, obtint, grâce aux prières de M. de Leaupartie, d'être intronisé dans la paroisse des Landes. Deux ans s'étaient à peine écoulés, lorsque Mademoiselle de Leaupartie l'aînée, alors âgée de onze ans, tomba dangereusement malade. Il n'était pas, à ce qu'il paraît, dans les habitudes de Jean Heurtin, d'expliquer les effets en remontant aux causes les plus prochaines ; il voyait du surnaturel partout ; il crut en découvrir aussi dans la maladie de Mademoiselle de Leaupartie. Sans circonlocutions ni préambules, il déclara, de son propre chef, que cette jeune fille était possédée. En pasteur zélé, il aurait vivement souhaité de procéder lui-même aux exorcismes ; mais la permission lui en fut refusée par ses supérieurs. C'est pourquoi il confia sa brebis affligée aux bons soins et à la charité des capucins et des eudistes de Coutances. La jeune fille revint de sa retraite bien guérie et après avoir fait sa première communion. Cependant, l'accident arrivé à Mademoiselle de Leaupartie, et que l'on pourrait, jusqu'à un certain point, attribuer à l'inconséquente éducation que cette jeune fille avait reçue, ne corrigea en rien le zèle exagéré et mal habile de l'illuminé directeur. Au mois de mars de l'année 1732, la plus jeune des filles de M. de Leaupartie fut attaquée d'une violente fièvre qui dura huit jours. Cette enfant raconta que, pendant sa maladie, un jeune homme lui était apparu, et lui avait révélé qu'elle aurait beaucoup à souffrir ; qu'elle ne serait guérie que par les prières de l'église et les exorcismes. Quelque temps après, la jeune fille commença à proférer les

blasphèmes, les jurements, les discours sacriléges et injurieux, habituel langage des possédées. C'était un beau triomphe pour le curé des Landes, qui avait prédit la possession dès le commencement de la maladie. D'ailleurs, cette fois, il avait obtenu la permission de procéder lui-même aux exorcismes. Il se mit en besogne sur-le-champ; mais jugez quel éclatant succès lui était réservé : non seulement la petite Claudine, [illegible] la plus jeune des filles de M. de Leaupartie, continua de donner des marques de possession, mais, par une sorte de rétrogradation, Mlle des Landes, puis Mlle de Leaupartie, ses deux aînées, se déclarèrent malades avec les mêmes symptômes. Enfin, en moins d'un mois, on eut lieu de croire qu'un détachement de diables avait envahi la paroisse des Landes, car presque toutes les filles du voisinage se prirent à singer les excès des possédées.

Les scènes les plus grotesques s'organisèrent bientôt, et renouvelèrent le spectacle édifiant dont Louviers avait été le théâtre, près d'un siècle auparavant; actions et postures indécentes, même introduites dans les lieux saints, et en présence des objets du culte, résistance opiniâtre à se soumettre aux exercices religieux et surtout [illegible] sacrilége des sacrements de l'eucharistie et de la pénitence; mais, cette fois, tout est mieux apprécié et défini dans la conduite des prétendues possédées. Les esprits solides y reconnaissent les effets d'une mélancolie engendrée par une dévotion outrée, et par l'excès de certains exercices de piété, non proportionnés à la faiblesse de l'âge et du sexe de celles à qui ils étaient imposés. Cette remarque s'applique particulièrement aux demoiselles de Leaupartie; quant aux autres filles, l'imitation eut quelque part à leur prétendue maladie, [illegible] davantage encore. Madame de Leaupartie affectait une grande commisération pour les personnes qui partageaient le triste état de ses filles, jusqu'au point de les admettre à sa table, malgré la distance de leur condition à la sienne. On conçoit que cet appât gagna des prosélytes au diable, et qu'aux yeux de quelques-unes

de ces femmes, le commerce du sabbat était un métier qui rapportait, à la fois, honneur et profit.

Pour démontrer la réalité de la possession, on alléguait surtout la preuve indispensable tirée des mouvements corporels, dépassant les forces de la nature.

Un journal, où l'on avait consigné tous les miracles de cette espèce qui s'étaient produits pendant le cours de la maladie des prétendues possédées, avait été envoyé à la Faculté de médecine de Paris. Après avoir mûrement examiné les faits nombreux qui leur étaient soumis, les docteurs de la Faculté en distinguèrent seulement quatre que les causes naturelles ne pouvaient expliquer. C'était : 1° Que les personnes mentionnées, en tombant subitement de leur hauteur sur le pavé, s'étaient donné plusieurs fois des coups à s'enfoncer le crâne, sans qu'il leur en fût jamais arrivé aucun accident ; 2° Que souvent elles pesaient, dans le temps de leurs syncopes[1], le double de leur poids naturel, au point que deux hommes avaient quelquefois bien de la peine à porter une enfant de dix ans ; 3° Qu'il y avait une de ces prétendues possédées qui savait échapper à tous les liens, quelque industrie qu'on mît à l'attacher sur son lit ou dans son fauteuil. Parfois elle échappait à des ligatures très serrées, sans même en défaire les nœuds, ou d'autres fois, les nœuds se trouvaient coupés, bien qu'elle eût été attachée assez fortement pour ne pouvoir remuer ni les bras, ni aucune autre partie du corps. 4° Qu'il y en avait une autre qui, voulant se jeter par la fenêtre du second étage, demeura long-temps suspendue en l'air, sans aucun appui sous les pieds ; qu'elle s'était assise sur le bord d'un puits, les pieds pendants à l'intérieur, le corps penché dans le vide, et, de plus, qu'elle était en syncope durant tout le temps qu'elle demeura dans cette posture.

Les antagonistes de la possession ne disputèrent point avec la Faculté sur la nature de ces faits ; il leur suffit de les écarter, comme étant mal établis, presque toujours présentés sous la garantie d'un seul témoin ; encore ce témoin n'était-il sou-

vent qu'un domestique. On citait, comme exemple de la sincérité apportée dans la relation de ces prétendus miracles, qu'on avait omis de mentionner que le puits sur lequel une des jeunes filles était assise, était comblé presque jusqu'au bord. Toutefois, si les diables des Landes ne se montraient point exempts de charlatanisme, au moins n'étaient-ils pas calomniateurs et traîtres comme ceux de Louviers. Ce fut en vain qu'on essaya de leur arracher quelque révélation sur les auteurs des maléfices qui avaient provoqué leur arrivée aux Landes. Ces pauvres diables témoignèrent beaucoup d'hésitation, amusèrent les auditeurs par de vaines paroles, mais ne surent rien inventer de positif. Cependant, à l'instigation de Jean Heurtin, on crut devoir procéder à des perquisitions chez un nommé Froger, à Caen. Grâces à la subtilité de son instinct prophétique, le curé des Landes avait pressenti un maléfice, caché, disait-il, entre deux poutres, dans le grenier du sieur Froger. On fit, à cet endroit, de minutieuses recherches qui ne donnèrent point gain de cause aux prévisions de notre illuminé. Sur ces entrefaites, l'évêque de Bayeux, M. de Luynes, sollicité de visiter les demoiselles de Leaupartie, les fit venir à Villers. Il les vit, leur parla, et reçut même, par leur entremise, un soufflet appliqué de la main du diable. On affirma que, après l'irrévérence d'un tel accueil, Monseigneur de Bayeux fut pleinement converti, et ne se trouva plus en droit de douter de la possession.

Les demoiselles de Leaupartie furent mandées à Caen, où elles durent subir un examen, en présence des docteurs des deux Facultés de théologie et de médecine, et des supérieurs des communautés de la province. La possession fut discutée, mais non reconnue, et l'assemblée se dispersa à la suite d'un incident assez ridicule : Une servante de M. de Leaupartie était au nombre des possédées. Cette fille se mettait toujours en évidence, et faisait grand bruit des miracles qui s'opéraient en sa personne. Elle affectait des syncopes pendant lesquelles elle

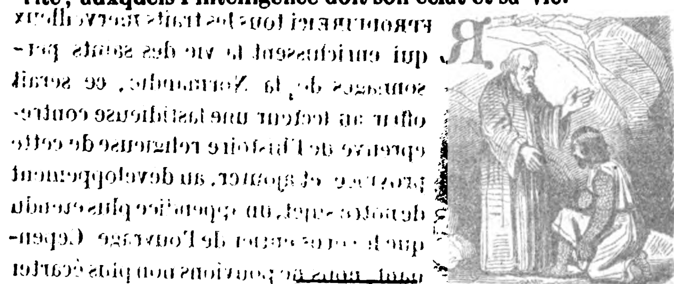
demeurait dans un état complet d'insensibilité, endurant qu'on lui enfonçât des épingles dans la chair, sans témoigner aucune douleur. C'était sur cette fille que les médecins expérimentaient avec le plus de zèle et d'attention. Un jour qu'elle était dans ces syncopes habituelles, un des médecins présents lui présenta sous les narines un flacon de sel ammoniaque. Les larmes lui coulèrent aussitôt des yeux, et elle se réveilla fort courroucée. Cependant, comme elle ne voulait point avoir le démenti de sa supercherie, un instant après elle était retombée de nouveau en syncope; mais, s'apercevant qu'on se préparait à lui administrer encore le même remède, elle se leva subitement et s'échappa des mains de ses persécuteurs, envoya les médecins à tous les diables, et les diables au fond de l'enfer, puis déserta la compagnie et retourna aux Landes. Ses compagnes, ne trouvant rien à faire de mieux, imitèrent son exemple.

L'évêque de Bayeux imagina cependant un nouveau moyen pour débarrasser les possédées. Il fit venir de Paris une espèce de thaumaturge fort en renom, le sieur Charpentier, qui se vantait de posséder le don des miracles. Celui-ci promit merveilles au sujet de la délivrance des possédées, et, cependant, deux mois s'écoulèrent encore en fausses manœuvres. Pendant ce temps, M. de Luynes avait achevé une tournée ecclésiastique dans son diocèse; mieux éclairé à son retour, il chassa le fameux docteur hors du pays, et dispersa les possédées dans différentes communautés de femmes. Les diables mutins, se trouvant isolés les uns des autres, se déplurent de telle sorte qu'ils abandonnèrent leurs victimes; grâces aux soins et aux bons exemples dont elles étaient entourées, celles-ci recouvrèrent bientôt la paix et la santé [1].

Les dénouements opposés de deux événements analogues,

[1] *Le Pour et le Contre de la possession des filles de la paroisse des Landes, diocèse de Bayeux*. A Antioche, chez les héritiers de la Bonne-Foi, à la Vérité, 1738, in-8. — *Mémoire justificatif de la conduite du sieur Heurtin, curé des Landes*, 1739, in-12.

tels que ceux que nous venons de raconter, les jugements contradictoires portés par les contemporains sur deux faits de même nature, renouvelés à la distance d'un siècle, pourraient nous servir peut-être de points de comparaison, pour mesurer le progrès rationnel du temps. Mais, en signalant cette différence, nous ne prétendons pas en tirer une démonstration rigoureuse en faveur de la doctrine du progrès absolu. Le monde des idées n'est-il pas semblable à la mer, qui entreprend et ronge avec fureur un de ses rivages, tandis qu'il en est d'autres qu'elle néglige et dont elle semble se retirer avec dédain ? Son mouvement ne profite donc pas à son étendue; seulement, il est nécessaire à la pureté et à la salubrité de ses ondes. De même, le mouvement des idées, s'il n'élargit pas les limites morales de l'esprit humain, en purifie, du moins, l'essence, parce qu'il s'oppose à ce que la corruption demeure stagnante et invétérée dans aucun endroit, en même temps qu'il renouvelle les principes de justice, de sagesse et de vérité, auxquels l'intelligence doit son éclat et sa vie.



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Légendes religieuses.

Des Légendes religieuses de la Normandie ; Légendes relatives à l'abbaye de Saint-Wandrille ou Fontenelle, à l'abbaye de Jumiéges, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.



Reproduire ici tous les traits merveilleux qui enrichissent la vie des saints personnages de la Normandie, ce serait offrir au lecteur une fastidieuse contre-épreuve de l'histoire religieuse de cette province, et ajouter, au développement de notre sujet, un appendice plus étendu que le corps entier de l'ouvrage. Cependant, nous ne pouvions non plus écarter absolument de ce recueil les légendes pieuses, sans y laisser une lacune considérable ; nous avons dû, en conséquence, procéder à un choix, que certaines conditions nous ont paru légitimement déterminer.

Nous nous sommes attachée d'abord à reproduire les légendes religieuses qui présentaient un intérêt de localité. Dans ce nombre, il faut tenir compte surtout de celles qui appartiennent à l'histoire des principaux monastères de la Normandie. Or, c'é-

tait, comme on sait, une œuvre de prédilection pour les moines que de transcrire, en les surchargeant de brillants détails, les récits qui se rapportaient à l'établissement de leur communauté, et à quelques-uns de ses saints fondateurs. Aussi, les légendes de cette sorte présentent-elles, pour la plupart, une complication et une singularité d'incidents que l'on chercherait en vain dans les compositions analogues. Ajoutez, à ces causes d'intérêt, l'attrait de la nouveauté qui s'y rencontre encore maintenant. En effet, parmi ces pieuses histoires, déposées dans les anciens martyrologes, il en est plusieurs qui n'ont été mises au jour que depuis une époque récente; les légendaires des siècles derniers ne les avaient point enregistrées, si bien qu'elles ne font pas partie du fond commun de tous les ouvrages qui, de près ou de loin, se rapportent à la matière que nous traitons.

La seconde série de nos légendes religieuses embrassera la vie des saints qui ont acquis, à des titres divers, une renommée populaire, tels que saint Taurin, saint Gerbold, saint Marcouf, etc. L'histoire de quelques-uns de ces saints, quoique ayant été recueillie dans plusieurs ouvrages religieux, ne s'appuie cependant pas sur d'autres fondements que des traditions orales. Aussi, peut-on encore distinguer ces légendes parmi les plus étranges que renferment les recueils pieux; car le peuple en a usé, vis-à-vis des saints de son adoption, comme les moines à l'égard de leurs bienheureux patrons, c'est-à-dire qu'il s'est complu à broder, selon sa fantaisie, le récit de leurs faits mémorables. Il est arrivé même, tant le peuple est un poète original et capricieux, qu'il a défiguré et refait, à sa guise, des histoires authentiques et bien connues, ainsi que nous en aurons un exemple dans la légende de saint Germer.

Enfin, nous avons rapproché, l'une de l'autre, toutes les légendes qui s'appuient sur un même fond de tradition, dont l'origine emblématique a été suffisamment démontrée, et peut s'expliquer à l'aide de conjectures toujours plausibles, sinon certaines: telle est la tradition qui attribue, à différents

saintes, des victoires miraculeuses remportées sur des monstres et des dragons; et celle qui affirme, de plusieurs martyrs, qu'ils ont porté leur tête à la main, après le supplice de la décollation.

Il résulte de ces définitions que notre choix s'est étendu de préférence sur les légendes les moins orthodoxes, c'est-à-dire sur celles dont l'authenticité historique n'a pas été généralement admise par les écrivains religieux. Il nous a paru que nous nous conformions ainsi au but de ce recueil, qui est spécialement consacré à reproduire les croyances traditionnelles et populaires. Au reste, les récits miraculeux, que nous allons transcrire, quoique souvent extravagants quant aux faits, ne sauraient porter atteinte à la dignité de la Religion qui les avait adoptés, parce qu'ils ont toujours un caractère d'enseignement moral, parfaitement approprié à l'état et aux mœurs des peuplades à demi barbares auxquelles ils s'adressaient. Les leçons qui se dégagent de ces inspirations singulières, nous démontrent constamment la vanité de la force brutale et de toutes les passions égoïstes et matérielles, qui sont tenues de céder, tôt ou tard, soit par entraînement, soit par contrainte, à l'ascendant divin de la sagesse et de la vertu. Qu'elle soit donc un fait avéré ou une tradition chimérique, la légende religieuse a conservé le caractère d'une parabole bienfaisante; elle émane de la parabole évangélique que le Seigneur allait racontant à ses disciples, pour leur apprendre à semer le grain de la parole dans les esprits, et à le faire fructifier dans les cœurs. Lors même qu'elle fut déchue de la sublime simplicité de sa forme primitive, la parabole sainte n'en continua pas moins d'exercer une action efficace sur les masses. Ses combinaisons merveilleuses défrayèrent l'imagination des pauvres de ce monde d'un trésor de rêveries pleines d'enchantements et de consolations, tandis que l'équité de ses préceptes et la vigueur de ses anathèmes devinrent l'unique sauvegarde des faibles et l'épouvantail des puissants. Cette influence civilisatrice des légendes religieuses

a été constatée par un des penseurs les plus profonds entre ceux dont notre siècle s'honore. Faisant allusion à l'époque où ces récits commencèrent à se multiplier et à circuler avec le plus d'activité, époque que l'on peut fixer au sixième siècle, M. Guizot s'exprime ainsi : « Le spectacle des événements quotidiens révoltait ou comprimait tous les instincts moraux de l'homme ; toutes choses étaient livrées au hasard, à la force ; on ne rencontrait presque nulle part, dans le monde extérieur, cet empire de la règle, cette idée du devoir, ce respect du droit, qui font la sécurité de la vie et le repos de l'ame. On les trouvait dans les légendes [1]. »

LÉGENDES DE L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE.

Saint-Wandrille, ou Fontenelle, dont le gracieux nom s'allie si parfaitement avec toutes les idées sereines que doit éveiller le souvenir d'un des plus beaux et des plus illustres monuments de la vie religieuse, fut le second monastère érigé en Normandie ; celui de Saint-Ouen de Rouen étant le premier. C'est sous le règne de Clovis II, en l'année 685, que l'abbaye de Fontenelle prit naissance ; elle eut pour fondateur le saint dont elle a depuis emprunté le nom.

Saint Wandrille était né à Verdun, de parents illustres ; il descendait même des rois de France, par son aïeule Blithilde, fille de Clotaire I. Ce fut par des expériences réitérées et diverses de la vie monastique, c'est-à-dire en résidant tour-à-tour dans les maisons religieuses les plus célèbres à cette époque, qu'il se prépara à l'importante mission de fondateur, qui devait compléter sa carrière religieuse. La grande renommée de saint Ouen attira saint Wandrille vers la Neustrie. Lorsqu'il se fut présenté au glorieux évêque de Rouen, celui-ci jugea à propos de lui conférer l'ordre de la prêtrise. Les grâces du nouveau ministère auquel saint Wandrille avait été élevé lui inspirèrent un redoublement de zèle pour la vie monastique. Bientôt il

[1] Guizot, *Cours d'histoire moderne*, t. II, p. 150.

avisa une retraite propice dans un bois faisant partie du désert de Jumiéges, et appelé Rothmar, ou Rothmari[1]. Ce bois s'étendait non loin de la rive droite de la Seine, à sept lieues de Rouen. Sous ses ombrages profonds, saint Wandrille rencontra un beau vallon, arrosé par une fontaine abondante. Reconnaissant de cette heureuse découverte, il en rendit grâce à Dieu. Puis, avec l'aide de son neveu Godon, il acheta cette vallée à Archambaud, qui la possédait alors, et l'avait obtenue en échange de quelques terres, situées dans le Vexin, qu'il avait données à Airamne, fils de Rothmare, premier possesseur de Fontenelle ; saint Wandrille et Godon, son neveu, se hâtèrent de défricher le terrain de la vallée, et, en peu de temps, ils y bâtirent quatre églises, placées sous le patronage de saint Pierre, de saint Paul, de saint Laurent et de saint Pancrace[2].

Après avoir groupé, dans ce lieu naguère désert et sauvage, ces monuments de salut, saint Wandrille entreprit le voyage de Rome, à l'effet d'obtenir du pape Martin quelques saintes reliques, dont il pût composer le pieux trésor de son monastère. Cette demande eut un plein succès. De plus, le pape, voulant favoriser l'abbaye de Fontenelle d'une protection spéciale, renouvela, particulièrement contre ceux qui se rendraient coupables de quelque attentat à l'égard des personnes, ou seulement des biens de ce monastère, les terribles anathèmes que saint Sylvestre et d'autres papes encore avaient fulminés contre les persécuteurs et les spoliateurs de l'Église.

Ces anathèmes eurent des conséquences non moins terribles que merveilleuses, si nous en croyons l'historique de Fontenelle; car toutes les relations, qui se rapportent à cette abbaye, semblent avoir pour conclusion morale de prouver son inviolabilité. En sorte que ce trait caractéristique qui les distingue donnerait à penser que, entre toutes les autres communautés,

[1] Le nom de la forêt de Roumare paraît se rattacher à cette étymologie.

[2] *Le Trisergon de l'abbaye de Fontenelle en Normandie*, par dom Alexis Bréard, manuscrit du XVIIe siècle, Biblioth. de Rouen, mss. Y, 110.

celle de Saint-Wandrille, était animée le plus fervemment par l'esprit de défense et de conservation.

Nous allons citer, d'après un cartulaire de l'abbaye de Saint-Wandrille de Marcoussis, quelques-unes des punitions miraculeuses encourues par les *malfaiteurs, molesteurs et perturbateurs* de l'abbaye, de ses membres et dépendances[1].

Dans la quatrième année de l'abbatiat de saint Wandrille, le zélé fondateur alla, avec plusieurs de ses religieux, travailler au défrichement du terrain qui entourait la fontaine de Caillouville. Là, se trouva, par rencontre, un nommé Becto, verdier des forêts du roi. Cet homme était rempli d'envie et de colère, parce que le bois de Jumiéges avait été soustrait à sa surveillance, lors de la donation que le roi en avait faite à l'abbaye de Fontenelle. La vue de saint Wandrille irritant la fureur de Becto, il s'avança, la lance levée, sur le vénérable prêtre. Mais le criminel fut arrêté dans son odieux dessein, car le bras droit dont il se préparait à frapper, perdit subitement toute sa force; sa main impuissante laissa échapper l'arme meurtrière, et lui-même tomba à la renverse aux pieds de saint Wandrille, où il demeura paralysé par l'influence du démon qui s'était emparé de lui. Le charitable abbé ne voulut point abandonner ce malheureux dans une situation aussi douloureuse; il le veilla tout le jour et la nuit suivante. Cependant, son état ne parut pas s'améliorer. Alors saint Wandrille résolut de fléchir la miséricorde divine, et telle fut l'efficacité de cette intercession, que, à peine eut-il achevé une courte prière, Becto recouvra une santé parfaite. L'église de Caillouville fut la pieuse offrande adressée au Seigneur par saint Wandrille, en mémoire de la protection spéciale dont il avait été favorisé en cette circonstance.

[1] *Briefve chronique de l'abbaye de Saint-Wandrille*, publiée, pour la première fois, d'après le cartulaire de Saint-Wandrille de Marcoussis, ms. du XVI[e] siècle, de la Bibliothèque de Rouen, par M. A. Pottier, *Revue rétrospective normande*, Rouen, 1842.

Voici maintenant un exemple des punitions imposées par la malédiction du pape aux dilapidateurs des biens de l'abbaye.

En l'an 734, l'abbé Teutsinde, septième abbé, voyant que la piété augmentait chaque jour sur le territoire béni de Saint-Wandrille, fit construire, dans les limites des terres dépendantes de ce monastère, une église placée sous le vocable de l'archange saint Michel, et qui devint, dans la suite, l'église paroissiale. Ce monument achevé, on s'occupa de le compléter en le dotant d'une cloche, et on confia, à cet effet, plusieurs lingots de métal à certain fondeur du pays. Quand la cloche fut placée dans la tour, il se trouva qu'elle n'avait pas aussi bon son qu'on l'avait espéré. Sa voix grêle et cassée n'offrait aucune analogie avec le retentissement des trompettes harmonieuses et sonores, où se module le souffle puissant des anges du Seigneur. Certes, la pauvre cloche risquait fort d'être dédaignée par le glorieux patron de la nouvelle église, mais le courroux du ciel sut distinguer, en cette occasion, le seul et vrai coupable. Chaque fois que la cloche faisait retentir son branle léger, le fondeur, qui, par une sordide avarice, avait retenu, à son profit, une partie du métal qu'on lui avait confié, tombait alors dans une folie d'un caractère étrange autant qu'effroyable, hurlant à la manière d'un chien, en quelque lieu qu'il se trouvât.

Le nouvel exemple de vengeance divine qui mérite, par sa singularité, de tenir place ici, est postérieur aux relations renfermées dans le manuscrit que nous avons reproduit jusqu'alors. Au nombre de ses richesses, l'abbaye de Fontenelle comptait une croix et un calice en or, accompagné de sa patène, qui lui avaient été donnés par saint Wulfran, évêque de Sens. Ces objets, doublement précieux, avaient été sauvés des déprédations des hérétiques en 1536; cependant, ils n'en devaient pas moins être perdus pour Fontenelle, et par le fait d'une infâme escroquerie. A cette époque, c'est-à-dire en 1571, le moine sacristain de l'abbaye, était un nommé

De Gruchy, homme audacieux et dépravé, dont les passions effrénées s'étaient développées, sans entraves, au milieu du relâchement introduit par les discordes civiles. De Gruchy découvrit le complice que réclamait son criminel dessein, dans un certain Frenage ou Fournage, chef d'une bande de malfaiteurs, à l'aide desquels il exploitait la contrée. De Gruchy et Frenage prirent ensemble leurs mesures pour forcer, la nuit, les serrures du monastère ; ils firent main basse sur les plus anciens et les plus précieux manuscrits de la Bibliothèque, ainsi que sur la croix, l'évangélistaire et le calice dont saint Wulfran avait fait présent à l'abbaye. Frenage fut livré à la justice des hommes, pendu et déchiré en lambeaux, en expiation de son crime. De Gruchy, plus coupable encore, ne fut point poursuivi pendant sa vie, mais les châtiments terribles, infligés à son ame, se manifestèrent sur son tombeau, par un repoussant prodige. L'indigne sacriste avait été enterré dans le cloître de Fontenelle, en face de la porte de l'église située dans le bas de la nef, et qui était celle par laquelle il avait introduit ses complices. Or, tous les jours, il sortait de la pierre de son sépulcre, une si grande quantité de crapauds, que ce lieu en était empoisonné, et que les soins des moines furent long-temps inutiles pour les faire disparaître.

Comme tous les autres établissements religieux de la Neustrie, le monastère de Fontenelle avait été détruit par l'invasion des Normands ; sa réédification fut précédée d'un fait miraculeux que nous ne devons pas passer sous silence. Un seigneur, du nom de Torstinge, ayant été chasser dans la forêt de Jumiéges, le cerf, poursuivi par les chiens, les amena jusqu'à la vallée de Fontenelle, puis se fraya une route, à travers les décombres de l'ancienne abbaye, jusqu'au lieu où se trouvait autrefois l'autel. Parvenu en cet endroit, la vaillante bête se retourna pour faire face aux chiens, et demeura paisible comme dans un sanctuaire inviolable. Le seigneur Torstinge arriva à la suite de ses lévriers ; il les trouva dressés à l'arrêt, l'œil en feu, altérés de leur proie,

mais sans pouvoir faire un pas pour s'en emparer. Voulant éprouver ce pouvoir mystérieux, Torstinge poussa son cheval en avant ; le fougueux animal recula d'abord sous l'éperon, puis, comme les chiens, demeura immobile. Alors, le seigneur Torstinge ne douta plus ; il mit pied à terre, fit une humble adoration au Seigneur, et, quand il sentit que la main divine qui pesait sur lui, cessait de l'accabler, il retourna sur ses pas avec son accompagnement de chasse, et se fit un devoir de publier la merveille dont il avait été l'objet [1].

Cette circonstance miraculeuse fut un puissant stimulant qui détermina Richard I, à céder aux sollicitations qui lui étaient adressées de toutes parts, d'aider et de protéger le rétablissement de la pieuse retraite que glorifiait la mémoire de saint Wandrille et de ses fervents successeurs.

LÉGENDES DE L'ABBAYE DE JUMIÉGES.

La célèbre abbaye de Jumiéges, assise sur les bords de la Seine, dans une contrée romantique et pittoresque, et dont les ruines majestueuses attirent encore de nos jours un si grand nombre de pèlerins, fut fondée en 654, par saint Philbert. La légende particulière de ce saint présente peu d'événements merveilleux ; aussi nous contenterons-nous d'en donner une rapide analyse, pour nous étendre ensuite davantage sur les fables pieusement singulières qui poétisent les souvenirs que les austères reclus de la terre gémétique [2] ont laissés parmi nous.

[1] *Appendix ad Chronicon Fontanellense*, in Spicileg. Acherii, t. II.

[2] Jumiéges se nommait autrefois la Terre gémétique : quelques auteurs prétendent que ce mot vient du latin *gemere* ou *gemitus*, à cause des pieux gémissements des moines qui l'habitaient ; les autres pensent qu'il dérive de *gemma*, pierre précieuse, parce que c'était la perle des monastères. (Deshayes, *Hist. de Jumiéges*, p. 1 et 2.)

Saint Philibert, né en Guienne, dans la ville d'Eauze, passa sa première jeunesse à la cour de Dagobert. Son penchant pour la vie claustrale le détermina à se retirer dans le monastère de Rebais. Chassé de cette sainte demeure par une révolte des moines, le fervent abbé, car saint Philibert avait été élevé promptement à cette éminente dignité, parcourut plusieurs maisons religieuses de France et d'Italie. Il se dirigea ensuite vers la Neustrie, et chercha, dans notre province, un lieu de solitude pour s'y fixer. Il existait alors, sur le territoire de Jumiéges, au bord de la Seine, un château fort, en partie détruit, qui remontait à une haute antiquité. Saint Philibert obtint de Clovis II et de la reine Bathilde la donation de ces ruines, sur lesquelles il jeta les fondements de l'abbaye de Jumiéges. En peu de temps, trois églises furent bâties sous la direction du pieux cénobite; il fit venir ensuite à Jumiéges soixante-dix religieux des divers monastères qu'il avait visités.

Quelques années après son établissement à Jumiéges, saint Philibert eut de fâcheux démêlés avec Ebroïn, au sujet de saint Léger, évêque d'Autun. Le perfide ministre calomnia son ennemi auprès de saint Ouen, archevêque de Rouen, qui prêta son entremise pour emprisonner notre saint abbé dans la tour d'Alvarède[1].

Saint Philibert parvint cependant à sortir de prison, soit que saint Ouen eût reconnu l'innocence de son ancien ami, soit qu'il se fût laissé attendrir en sa faveur. Cependant, l'abbé de Jumiéges n'obtint pas de retourner parmi ses frères; il se retira dans l'île de Hair, ou Herio, connue depuis sous le nom de Noirmoutiers, où il présida à l'érection d'un nouveau monastère. De là, il songeait encore à son troupeau abandonné, à qui il envoya saint Aicadre, à titre de pasteur spirituel. Après la mort d'Ebroïn, saint Philibert, réconcilié avec saint Ouen, revint à Jumiéges, mais il y demeura peu,

[1] La tour d'Alvarède fortifiait les remparts de Rouen; elle était située à l'endroit où est maintenant la rue de la Poterne. (Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, t. I, p. 101.)

de temps. Il érigea un nouveau monastère à Montivilliers, village du pays de Caux ; puis il retourna mourir à Noirmoutiers, dans la solitude qui lui avait été hospitalière au temps de ses disgrâces. Sa mort arriva le 20 août 684 ; il était âgé de soixante-huit ans [1].

C'est sous le gouvernement de saint Philibert, et pendant l'époque où il habitait encore Jumiéges, que la plupart des auteurs ont placé l'existence d'un fait semi-historique qui a acquis une grande popularité en Normandie, sous la dénomination de *Légende des Enervés*.

Voici, d'après les textes originaux, l'analyse de cette légende [2]. On se convaincra, par une lecture attentive, qu'elle offrait assez de points controversables pour mériter d'être mise, comme elle l'a été, au rang des fables par nos plus sérieux historiens.

Clovis II avait succédé fort jeune à la couronne de France. Quelque temps après son avènement, sur les représentations de ses sujets, et particulièrement des seigneurs de sa cour, il se décida à contracter la sainte union du mariage. Il choisit pour épouse une très belle et très vertueuse fille, d'origine saxonne, nommée Bathilde ou Bauteuch, et en eut cinq enfants, dont les deux aînés étaient réservés à des aventures mémorables.

Au milieu du bonheur dont il jouissait auprès de la vertueuse Bathilde, une pieuse inspiration suggéra au roi la

[1] Deshayes, *Histoire de Jumiéges*, p. 4 et suivantes. — Trigan, *Histoire ecclésiastique de la Normandie*, t. I.

[2] *La Vie et Légende de nostre bonne et glorieuse mère, Madame sainte Bautheur Royne de France*; extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, provenant du fonds de Cangé, imprimé d'après une copie de M. Floquet. — *Miracle de Nostre Dame et de sainte Bautheuch*, copié sur un manuscrit du XIVe siècle, de la Bibliothèque du Roi, par M. Jubinal, revu par M. Leroux de Lincy. — Ces deux intéressants manuscrits ont été publiés, pour la première fois, par M. Frère, libraire-éditeur, à la suite de l'*Essai sur les Enervés de Jumiéges*, par E.-H. Langlois, Rouen, 1838.

désir d'entreprendre un pélerinage en Terre sainte. Après avoir mûri sa résolution, il fit assembler les princes et les barons de son domaine, et les consulta sur la formation du gouvernement qui devait régir le royaume pendant son absence. Les barons, songeant avec inquiétude aux dangers qui menaçaient le roi, dans l'entreprise d'un voyage aussi périlleux, lui insinuèrent qu'il serait à propos de couronner roi son fils aîné, *affin qu'il gardast la terre et le royaulme par le bon conseil de la saincte royne sa mère.* Le roi consentit à satisfaire le vœu général, puis se mit en route pour le pélerinage que sa ferveur le pressait d'accomplir. La reine, délaissée de son soutien naturel, ne cessait d'implorer l'assistance du Seigneur, par jeûnes, aumônes et prières. D'abord, son cœur eut lieu de se réjouir, tant de la prospérité du royaume que de la pieuse soumission de ses enfants; mais cette tranquillité ne fut pas de longue durée : « *Ainssy advinst que, par l'admonestement de nostre ancien ennemy, que son aisné fils qui tenoit le royaulme, chéust en cy grant orgueil que le conseil de sa saincte mère la royne, qu'il avoit par avent creiur et garder, il desprisa en telle manière que toutes les choses qu'elle disposoit estre faictes, il faisoit le contraire, et tant admonesta son frère mineur qui, encores, se tenoit au conseil de sa mère, qu'il le fist accorder à sa voullanté.* »

Persuadée que la révolte de ses fils entraînait la ruine du royaume, Bathilde envoya un messager à son époux, afin de lui donner connaissance des tourments dont elle était assaillie. Le roi avait alors accompli son pélerinage près du saint Sépulcre; il prit l'avis des seigneurs qui l'accompagnaient, et résolut de retourner au plutôt en France. Cependant, la nouvelle de sa prochaine arrivée parvint assez promptement à ses enfants, pour qu'ils eussent le temps de se mettre en défense contre lui. « *Les Françoys furent tous avecques eulx, les ungs à force, les aultres pour les grandz dons qu'ilz leur donnoient.* » Des hommes d'armes furent distribués dans les villes et les châteaux. Tous les passages furent gardés, toutes les portes

défendues. Avant d'employer la force pour réduire tant d'orgueil, le roi, par un message plein de tendresse, tenta de ressusciter le sentiment filial dans ces cœurs endurcis ; mais les fils de Clovis ne daignèrent même pas répondre aux messagers de leur père. Le roi s'avança alors avec sa troupe, et, quoique celle-ci ne fût composée que d'un petit nombre d'hommes, elle mit les révoltés en fuite, comme si tout ce grand appareil de guerre n'eût été que l'obstacle fragile d'une mutinerie d'enfants. Les fils de Clovis ayant été faits prisonniers, on les amena les mains liées en présence du roi. La reine Bathilde était venue rejoindre son époux, et tous deux délibérèrent ensemble sur le châtiment qu'il serait convenable d'infliger à leurs enfants ; les seigneurs dont ils réclamaient l'avis se récusaient, à cet égard, parce qu'ils ne se reconnaissaient pas le droit de prononcer sur le sort de leurs souverains. Quand la sainte reine vit que les seigneurs ne consentiraient point à condamner les princes ses fils, mue par une inspiration divine, elle se leva et dit, en s'adressant à tous ceux qui étaient présents : « *Il convient que chascun porte la paine de son péché, soit en ce monde ou en l'austre. Et pour ce que les paines de ce monde sont plus petites que celles de l'austre, et aussy affin que les aultres filz de roy ilz prenent exemple, et ce chastient de voulloir entreprandre si grand cryme contre père et mère. Et pour ce mesmes qu'ilz renyoient leur père, oyans tous, moy juge, ilz perderont à tousiours l'héritaige, telle qu'ilz debveroient avoir au royaulme. Et pour ce qu'ilz portèrent armes contre leur pére, je juge qu'ilz perderont la force et la vertu du corps.* » Le roi confirma le jugement de Bathilde ; on amena, sur l'heure, les deux enfants, auxquels on fit brûler les jarrets, en présence de toute l'assemblée ; mais, tandis que leurs membres étaient torturés, le repentir pénétrait dans leurs cœurs ; ils abandonnaient sans murmure leurs corps aux supplices, dans l'espoir de racheter leurs ames des châtiments éternels. Depuis ce jour, ils se consacrèrent entièrement à la prière et aux bonnes œuvres.

et de Théodon son fils, qui, suivant quelques auteurs, avaient été confinés dans le monastère de Jumiéges, après leur trahison envers Charlemagne. Cette remarque est applicable aussi à la conjecture de T. Duplessis, différente de celle de Mabillon, en ce qu'elle suppose que les figures, qui ont donné matière à tant de controverses scientifiques, sont les effigies des deux fils de Carloman, fils aîné de Charles Martel et frère de Pepin-le-Bref.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces hypothèses plus ou moins plausibles. La question peut demeurer pendante long-temps encore, car le tombeau des Énervés n'est point un simple cénotaphe, comme le croyait E.-H. Langlois, dont l'opinion, à cet égard, tranchait toute difficulté. On a découvert, sous ce monument sépulcral, deux squelettes couchés côte à côte, dont l'un, d'après l'examen des anatomistes, appartenait à un individu d'un âge avancé [1]. Par quelle étrange anomalie se fait-il alors que les figures sculptées sur le tombeau représentent deux adolescents du même âge? Faudrait-il en revenir à l'opinion du savant Mabillon, et supposer que les figures que nous possédons maintenant sont une restauration du monument primitif qui ornait la tombe de Tassillon de Bavière, et de son fils? Cette tombe, dont l'origine aurait été oubliée, serait cependant demeurée en honneur parmi les moines de Jumiéges, aurait donné lieu à l'invention de la fable des Énervés, et, par suite, à la composition des deux figures. Au reste, toutes ces suppositions ne peuvent avoir un degré de probabilité qu'en admettant, ainsi qu'il paraît résulter de quelques passages de certains chroniqueurs, entr'autres de Dudon de Saint-Quentin, que l'abbaye de Jumiéges n'avait pas été complètement ruinée par les Normands, et qu'elle était demeurée habitable [2].

[1] Voir une note de M. A. Deville : *Essai sur les Énervés de Jumiéges*, p. 33.

[2] Navibus Gimeias venit, vidensque S. Petri monasterium monachilis habitationis domibus adornatum, sanctumque reputans esse locum,

C'est encore de l'époque où vivait saint Philibert, que date une autre légende à laquelle on rattache l'origine de certaine fête qui se célèbre à Jumiéges, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, avec un cérémonial fort bizarre, et à laquelle on a donné le surnom pittoresque de fête du Loup-Vert.

Saint Philibert, avant le temps de son exil, avait fondé un monastère de filles à Pavilly, auquel il avait donné, pour abbesse, sainte Austreberthe, prieure de l'abbaye du Port-en-Somme. Sainte Austreberthe et ses religieuses étaient de vigilantes épouses du Seigneur, pleines de zèle pour le service divin, et qui, voulant contribuer, pour leur part, à la prospérité du monastère de Jumiéges, s'étaient chargées de blanchir le linge de la sacristie. Pavilly n'est éloigné de Jumiéges que de quatre lieues; un âne, dressé à ce charitable office, parcourait cette distance, allait et venait, transportant le linge, d'un monastère à l'autre, sans qu'il fût besoin que personne lui servît de guide, et plus fidèle qu'aucun commissionnaire de meilleur entendement. Or, un jour à jamais néfaste, il arriva que le pauvre âne fit la rencontre d'un loup; loup, d'ailleurs, aussi sauvage que la forêt de Jumiéges, théâtre du crime barbare dont il allait se rendre coupable. En effet, sans égard pour la modestie de l'âne, pour son obligeance, sans respect pour son droit inoffensif, et pour la charge bénite qui aurait dû servir à l'infortuné messager de sauvegarde inviolable, le loup vorace se jeta sur ce serviable animal, et le dévora. La bête cruelle comptait fort s'en aller ensuite, au plus profond du bois, digérer en paix son forfait; il n'en fut pas ainsi; sainte Austreberthe s'était établie la garde officieuse de ses plus humbles subordonnés, seulement son système de police avait un fond de ressemblance peut-être assez peu flatteuse, avec celui qu'on a reproché aux politiques

[illegible] Sed ultrà flumen ad Capellam S. Vedasti naves applicuit, corpusque cujusdam virginis, nomine Hameltrudis, quod secum asportaverat, super altare S. Vedasti posuit. (*Dudo S. Quintini*, l. II, apud Duchesne, p. 75.)

de nos jours ; c'est-à-dire qu'il consistait à laisser le crime s'exécuter sans entraves, pour se ménager l'occasion d'en tirer ensuite une vengeance exemplaire. Donc, après que l'âne eut été rongé jusqu'au dernier os, sainte Austreberthe apparut tout-à-coup sur le lieu du forfait; elle réprimanda messire loup de la manière la plus navrante, et conclut en le condamnant à remplir, à l'avenir, les fonctions dont sa victime s'acquittait naguère avec le zèle toujours égal de l'habitude. Le loup, confus, ne se le fit pas dire à deux reprises, et nous devons même ajouter, à la louange du pénitent, qu'il emprunta les douces vertus de l'âne, et sut accomplir sa tâche, jusqu'à la fin de ses jours, avec une exactitude, une soumission irréprochables. A tout prendre, l'intervention de sainte Austreberthe, et le miracle qui en fut la suite, ne sont point à dénigrer. En religion, comme en morale, une conversion équivaut à une résurrection.

Pour perpétuer l'impression de ce fait exemplaire, on construisit, dès le septième siècle, une chapelle commémorative dans la forêt de Jumiéges, au lieu même où l'âne avait succombé sous la dent féroce du loup. Lorsque les années eurent ruiné ce monument, une simple croix de pierre le remplaça. Environ soixante ans avant la révolution, la croix de pierre fut détruite; un chêne, voisin du lieu où elle avait été érigée, et dans lequel on plaça plusieurs statuettes de la Vierge, fut choisi, à son tour, pour abriter le naïf souvenir du miracle de sainte Austreberthe. Cet arbre est encore désigné aujourd'hui, par nos villageois, sous le nom de *Chêne-à-l'Ane*.

La seconde période de l'histoire de Jumiéges, c'est-à-dire celle qui date du rétablissement de l'abbaye, après sa ruine complète par les dévastations des Normands, nous offre, dès ses commencements, un trait important à citer, c'est l'aventure sinon merveilleuse, au moins singulière, rapportée par Guillaume de Jumiéges, et qui amena Guillaume Longue-Épée à prêter son aide à la réédification du monastère [1].

[1] Guillaume de Jumiéges, en racontant cette histoire, se met en con-

La tranquillité dont jouissait la Normandie, depuis le baptême de Rollon, avait engagé deux religieux, autrefois habitants du monastère de Jumiéges, et qui, lors de sa destruction, s'étaient réfugiés dans l'abbaye de Haspres, en Cambrésis, à revenir, à une époque déjà avancée de leur vieillesse, visiter le lieu de leur ancienne retraite. Ces deux religieux se nommaient Baudoin et Gondouin. Ils trouvèrent les ruines de leur monastère cachées sous les ronces; mais, sans perdre courage, ils essayèrent de déblayer ce lieu dévasté, et parvinrent à découvrir un autel qu'ils dégagèrent du reste des décombres, et qu'ils protégèrent en l'ombrageant de rameaux. Grâce à l'assistance de quelques bons villageois, ils se construisirent ensuite une petite cabane pour s'y loger.

Cependant le duc Guillaume, étant venu chasser dans la forêt de Jumiéges, fut curieux de voir les ruines de la célèbre abbaye. Il rencontra les deux saints vieillards, qui lui offrirent l'hospitalité dans leur cabane, et lui présentèrent les seuls aliments qu'ils eussent à leur disposition : un pain d'orge noir et de l'eau; leur nourriture habituelle était réduite à ce strict nécessaire. Le duc refusa avec dédain ce chétif repas, et, quittant les religieux, il alla continuer la chasse dans la forêt. Il n'avait fait encore que très peu de chemin, lorsqu'un sanglier, débouchant tout-à-coup, vint se jeter sur lui. Le duc essaya de se défendre à l'aide de l'épieu qu'il portait; mais le bois de cette arme se rompit. Alors, Guillaume se trouva renversé de son cheval, et perdit subitement connaissance. En revenant à lui, il ne sut point comment le sanglier l'avait épargné, mais il ne se sentit cependant aucune blessure dangereuse. Le duc, en réfléchissant à cette aventure, reconnut que la périlleuse rencontre qu'il venait de faire était une punition de Dieu, à cause de l'offense dont il s'était rendu coupable envers les religieux, en méprisant leur offre

tradiction avec lui-même, puisqu'il avait dit précédemment, lib. II, ch. XVIII, que l'église de St.-Pierre et St.-Aicadre de Jumiéges avait été désignée à Rollon, lors de son baptême, comme une de celles qui méritaient d'avoir part à sa munificence.

hospitalière. Préoccupé de cette idée, le duc retourna près des bons pères, collationna avec eux, puis il leur promit son assistance pour le rétablissement de leur ancien monastère. Les ducs de Normandie ne savaient pas faillir à leur parole, lorsqu'il s'agissait d'une pieuse munificence ; aussi, Guillaume Longue-Épée n'oublia pas sa promesse ; l'église de l'abbaye fut réédifiée, ainsi que les bâtiments principaux qui composaient le logement des moines.

L'historique de l'abbaye de Jumiéges nous fournit encore le récit d'un de ces miracles dont la puérile invention sert à mettre en relief la crédulité ingénue de nos pères. L'église paroissiale de Jumiéges, fondée, dans la première moitié du XII[e] siècle, par les habitants du pays, aidés de la générosité des moines, fut dédiée à saint Valentin. Comment ce saint avait-il mérité d'être choisi pour un si honorable patronage ? Voilà ce qu'il est curieux de savoir. Une irruption de rats avait eu lieu à Jumiéges ; on n'indique point en quelle année fatale. Ces rats désolaient toute la péninsule ; on avait, pour les détruire, mis en usage les moyens les plus extrêmes : les piéges, l'empoisonnement, les combats à outrance, tout avait manqué son effet. Les rats se multipliaient au point que la famine devenait imminente. Les religieux alarmés voulurent tenter un pieux effort pour le salut général ; ils sortirent processionnellement, portant avec eux les reliques de saint Valentin. Chose étrange, à mesure qu'ils parcouraient ainsi le pays, les rats se réunissaient sur leur passage, se ralliaient en une immense armée, et, lorsqu'ils furent au grand complet, ils se dirigèrent, par un chemin que l'on appelle maintenant le *Trou-des-Rats*, vers les bords de la Seine. Arrivés devant le fleuve, ils s'y précipitèrent les uns à la suite des autres, avec une vaillante résolution. Il n'est pas besoin d'ajouter que tout l'honneur de cette noyade merveilleuse revint de droit à saint Valentin[1].

[1] Deshayes, *Histoire de Jumiéges*, p. 56.

LÉGENDES DU MONT-S.-MICHEL ET DU MONT-TOMBELAINE.

Du temps du roi Childebert II, c'est-à-dire vers l'an 706, saint Aubert, évêque d'Avranches, fut favorisé d'une vision merveilleuse. Le plus beau et le plus majestueux des anges lui apparut pendant son sommeil, et lui commanda de bâtir une église en son honneur. Cet ange n'était autre que le chef suprême des légions célestes, saint Michel, qui voulait être vénéré sur le mont Tumba en Normandie, comme il l'était déjà en Italie, sur le mont Gargan. Aubert, quoiqu'il eût été attentif aux présentes recommandations de l'ange, ne se mit point en peine, cependant, de s'y conformer. Ce retard ne provenait pas de la tiédeur, mais de la prudence du saint évêque, qui craignait d'être dupe d'une supercherie de Satan. L'ange renouvela deux fois ses apparitions; puis, à la troisième, il ne se contenta pas d'accompagner ses injonctions de réprimandes; pour manifester sa volonté par un signe visible, il appliqua son doigt sur le crâne de l'évêque obstiné. Cet attouchement forma une petite concavité qui demeura ineffaçable. L'évêque ne balança plus; dès le lendemain, il se rendit sur le mont Tumba, suivi d'un grand concours de peuple.

Le mont Tumba n'était pas autrefois, comme maintenant, entouré de ces grèves solitaires que les brouillards voilent souvent d'une nuit impénétrable, et dont le sol perfide se dérobe sous les pas du voyageur inexpérimenté. Ce rocher se rattachait alors au continent par un terrain couvert de bois et entrecoupé de ravins. Une petite communauté d'ermites vivait éparpillée dans ces forêts. Suivant la tradition, le miracle par lequel sainte Austreberthe avait signalé sa puissance sur un animal farouche, se renouvela en faveur des solitaires du mont Tumba. Un âne, dressé à ce charitable office par le curé de la petite paroisse de Beauvoir, portait chaque jour, aux bons ermites, leurs provisions alimentaires. Un loup affamé s'étant rencontré, certain jour, sur la route de l'âne,

dévora, d'un seul repas, la charge et le porteur. Les solitaires jeûnèrent pendant une journée, mais, dès le lendemain, le loup fut amené, de lui-même, à remplir les fonctions de l'âne défunt. Ainsi l'avait ordonné le ciel.

Lorsque saint Aubert fut arrivé sur le mont Tumba, il fit part, aux religieux et au peuple, de l'ordre céleste qu'il avait reçu; il montra, sur son front, la marque du doigt de l'ange. Tout le monde fut d'avis qu'il fallait obéir à ce miraculeux avertissement. Comme sa vision le lui avait annoncé aussi, saint Aubert trouva, sur le mont, un taureau attaché à un arbre; l'espace, foulé par ce taureau, indiquait l'emplacement que l'on devait choisir, pour y bâtir l'église.

Les ouvriers se mirent, au plutôt, à préparer le terrain; mais un rocher énorme obstruait une partie de l'espace que devait occuper l'édifice; et tous les efforts des travailleurs n'avaient pu réussir à ébranler sa solidité. Cependant, les obstacles, en apparence les plus invincibles, sont aussi fragiles et aussi légers qu'un grain de sable, lorsque la main de Dieu vient en aide. Sur la foi de ses célestes révélations, saint Aubert alla chercher, dans le voisinage, un enfant d'un an, fils d'un homme nommé Bain. Amené sur les lieux, l'enfant toucha de son petit pied la pointe du roc, qui s'écroula aussitôt avec fracas. Tout étant disposé pour la construction de l'édifice, il ne restait plus qu'à fixer la forme qu'il conviendrait de lui donner. Le prince des archanges avertit saint Aubert de limiter exactement l'église sur l'espace où les herbes abattues par les pluies auraient laissé le terrain aride et dépouillé. L'entreprise ne fut pas retardée davantage; elle s'accomplissait avec apparence de succès, quand l'eau vint à manquer aux ouvriers. Aussi ferme de volonté et de foi que le législateur des hébreux, saint Aubert frappa, de sa crosse, les flancs du rocher, et en fit jaillir, à son commandement, une eau bienfaisante qui, depuis, fut renommée par ses effets salutaires sur les malades. L'église achevée, saint Aubert envoya chercher, en Italie, au monastère de Saint-Gargan, une portion des reliques du bien-

heureux archange, que l'on y conservait. Ces reliques consistaient en une tunique de couleur écarlate, que saint Michel avait revêtue dans ses voyages terrestres, et en un bloc de marbre sur lequel ce prince des anges s'était assis et avait laissé l'empreinte de son corps. Les députés de saint Aubert obtinrent un pan du manteau et un fragment du marbre, et, munis de ce rare dépôt, retournèrent vers la Neustrie; mais, lorsqu'ils approchèrent du mont Tumba, désormais le Mont-Saint-Michel, à peine purent-ils se reconnaître, au milieu du changement qui s'était opéré : la mer avait dévoré la forêt qui s'étendait naguère au pied du rocher; on ne découvrait plus maintenant, de toutes parts, qu'une grève sablonneuse. Saint Aubert déposa les reliques dans l'église. Il se préparait alors à faire la dédicace de ce monument, mais il reconnut, le lendemain, à certains indices, que Jésus-Christ, en personne, l'avait consacré pendant la nuit.

L'archange saint Michel, voulant témoigner, par de nouveaux signes, sa prédilection pour l'église que saint Aubert avait érigée en son honneur, lui destina d'autres reliques non moins étranges et curieuses que celles qui avaient été rapportées du Mont-Gargan. Les circonstances extraordinaires qui marquèrent la destination de ces reliques, méritent d'être rapportées.

Il existait, en ce temps-là, un dragon monstrueux qui désolait l'Irlande. Le souffle de cette bête maudite empoisonnait les eaux, flétrissait les plantes, asphyxiait les animaux. Dans leur impuissance à se débarrasser de cet épouvantable fléau, les malheureux habitants eurent recours à l'intercession du ciel, et se dirigèrent processionnellement vers le repaire du monstre. Ils approchent, inquiets de l'issue du combat qu'ils vont tenter; déjà ils aperçoivent le dragon étendu à l'entrée de sa caverne; mais, par un hasard qui leur paraît inexplicable, le bruit de leurs pas n'a point réveillé la fureur du monstre. Alors, ils se hasardent à commencer l'attaque; l'arc, dont chacun d'eux est armé, est détendu au même

instant, toutes les flèches volent à la fois sur le terrible ennemi. Nul doute qu'il est atteint. Cependant, sa douleur et sa rage ne se trahissent ni par un mugissement formidable, ni par un sifflement menaçant : le monstre demeure muet et impassible. On s'approche, alors, avec plus de confiance, et l'on reconnaît que l'effroyable reptile est depuis quelque temps privé de vie. Quel a été le libérateur du pays ? Auprès de la dépouille du monstre se trouvent une épée et un bouclier d'une forme particulière, qui n'est point en usage dans la contrée. Alors, on invoque le ciel, tout le peuple se soumet au jeûne et à la prière, pour obtenir de connaître le puissant vainqueur auquel il doit sa délivrance. Enfin, saint Michel apparaît à l'évêque, et lui déclare que cette victoire est son propre ouvrage, et que, pour lui donner un témoignage de reconnaissance, il faut aller déposer les armes qu'il a laissées sur le champ de bataille, à la montagne consacrée [illegible] On n'avait point [illegible] Saint-Michel [illegible] Neustrie ; [illegible] cette montagne qui lui est consacrée, l'archange voulait désigner le mont Gargan. Ils [illegible] chargés du glaive et du bouclier. Ces messagers débarquent en France, s'avancent dans l'intérieur du pays, et, [illegible] d'une journée de voyage, [illegible] dépassé la latitude du mont Saint-Michel. Ils vont prendre leur repos accoutumé ; mais, le lendemain, à leur réveil, sans pouvoir se rendre compte de ce fait extraordinaire, ils se retrouvent précisément au même point d'où ils étaient partis la veille. Cependant, ils persistent courageusement à reprendre leur route. Une journée de trajet est de nouveau accomplie, et la nuit suivante, le même événement miraculeux se reproduit. Que faire alors ? Faut-il reculer ou demeurer en chemin ? Qu'on juge de l'embarras et de la détresse des pauvres messagers, heureux seulement, dans cette malencontreuse alternative, de savoir au moins à quel saint se vouer.

Le bienheureux archange ne se laisse point solliciter en vain ; il apparaît aux voyageurs, et leur apprend que le mont Tumba est le lieu choisi où doit se terminer leur mission. Les députés Irlandais, enchantés de voir leur déconvenue se terminer d'une manière si satisfaisante, se hâtent d'aller suspendre, à l'autel de l'église favorisée, les armes du chef de l'armée céleste. Ces armes merveilleuses furent conservées religieusement ; et, pendant un grand nombre de siècles, elles firent partie du reliquaire de l'abbaye, avec le crâne de saint Aubert, où l'on peut voir encore, de nos jours, l'ouverture faite par le doigt de l'archange.

Avant d'être consacré au prince des puissances célestes, de la manière que nous venons de raconter, le Mont-Saint-Michel, que les chrétiens nommèrent d'abord *Mons in procellâ maris* (mont en tempête de mer), ou *Mons in periculo maris* (mont en péril de mer), ou même *Mons in tumbâ*, parce que les ermites s'y retiraient comme dans une tombe, avait été appelé par les Romains *Mons Tumba Beleni*. On suppose, en effet, qu'il s'élevait sur ce mont un temple consacré par les Druides à Belenus, c'est-à-dire au Soleil, considéré comme Dieu. Voici la tradition qui nous est restée sur ce temple celtique : les Druidesses du mont Belen possédaient des flèches qui, lancées dans les flots, avaient la vertu d'apaiser les tempêtes. Mais pour obtenir ce talisman si favorable, il fallait députer vers ces voluptueuses prêtresses un jeune homme dont le cœur n'eût point encore éprouvé l'amour. Lorsqu'il avait déposé dans ce temple les présents qu'il devait avoir eu soin d'apporter avec lui, le jeune homme, sollicité par une de ces belles Druidesses, la suivait au fond de la grotte sauvage et parfumée dont elle faisait sa demeure. Il accomplissait en ce lieu une retraite qui durait quelquefois plusieurs jours. Mais, au moment où il se séparait de la prêtresse, pour retourner parmi les hommes, celle-ci lui attachait autant de coquilles, sur ses vêtements, qu'elle comptait avoir reçu de lui de tendres témoignages d'une amoureuse reconnaissance.

Sans remonter à la tradition druidique, le peuple, qui n'est pas plus avare de contes que les savants ne le sont d'étymologies, explique, par différentes versions fabuleuses, l'origine du nom de Tombelène ou Tombelaine, attribué au Mont-Saint-Michel[1]. Une de ces légendes est rapportée par Wace, dans son roman de Brut :

Du temps du roi Arthur, la nièce de Hoël, duc de Bretagne, fut enlevée, avec sa nourrice, par un terrible géant venu d'Espagne, et transportée sur un mont désert au bord de l'Océan. Cette jeune fille, se trouvant abandonnée à jamais, car nul homme n'osait venir attaquer son ravisseur, mourut de chagrin, et fut enterrée par les soins de sa nourrice, qui ne cessa point de pleurer chaque jour sur la tombe de l'infortunée. Cependant, un chevalier de la suite d'Arthur s'étant introduit, à dessein, dans le lieu inaccessible où le monstrueux géant avait établi sa demeure, fut témoin de la désolation et des regrets de la nourrice d'Hélène. Il retourna vers Arthur, et lui fit part de ce qu'il avait vu. Arthur voulut aller en personne attaquer le géant. Le prince des héros de la Table ronde se mesura, en effet, avec le ravisseur d'Hélène, et la bonne lame d'Escalibour ayant fait merveilles comme à l'ordinaire, le monstrueux géant fut occis. Hoël fit élever une chapelle et un monument funéraire au lieu où le corps de sa nièce avait été déposé ; de là vient le nom de Tombe-Hélène qui fut donné à ce mont.

Une autre tradition, moins ancienne, mais non moins poétique, et plus touchante encore que celle de Wace, a créé une nouvelle héroïne pour prétendante à ce patronage si disputé.

Une jeune fille du nom d'Hélène fut obligée de se séparer de Montgommeri, son fiancé, qui suivait Guillaume-le-Conquérant dans son expédition contre l'Angleterre. La pauvre délaissée gravit le haut promontoire, et demeura en contem-

[1] Le nom de Tombelène a été aussi donné, par extension, et conservé jusqu'à nos jours à un îlot inhabité, situé à une demi-lieue, au nord-est, du Mont-Saint-Michel.

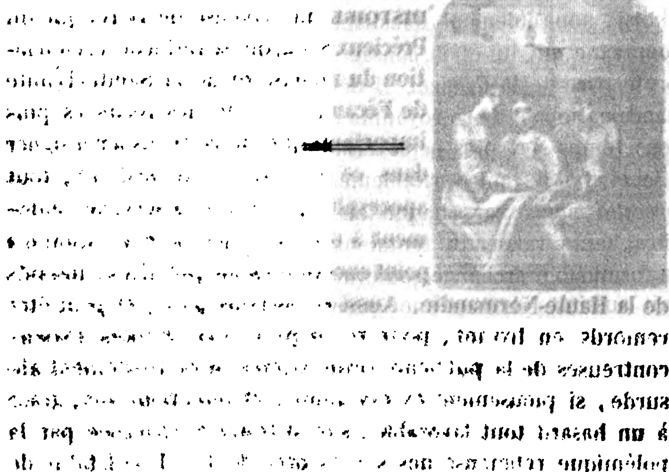
plation devant le vaisseau qui lui enlevait son bonheur, jusqu'à ce que la brume de l'Océan eut étendu un voile devant ses regards. Alors, le chagrin la frappa subitement au cœur; elle mourut! On se fit un devoir d'ensevelir cette infortunée à la place même où son dernier soupir d'amour s'était exhalé. Les pêcheurs de la côte ont observé que, chaque année, le jour anniversaire de cette triste catastrophe, une blanche colombe vient errer le soir sur les genets de Tombelène, et ne s'envole que le lendemain à l'aurore.

A la suite des anciennes légendes que nous venons de raconter, nous trouvons relatés, dans l'historique du mont Saint-Michel, un grand nombre de miracles obtenus, pendant les derniers siècles, grâce à l'intercession du puissant archange. Comme ces miracles n'ont point de singularités qui leur soient propres, et qui les distinguent de tous les faits extraordinaires que l'on raconte, à propos des pèlerinages les plus renommés, nous ne les consignons point ici, afin de ne pas fatiguer l'attention du lecteur, et de ne pas surcharger sa mémoire de détails oiseux. Cependant, il est curieux de remarquer que saint Michel, sans doute à cause du poste important qu'il s'était choisi, non-seulement s'institua le gardien titulaire de la montagne qui lui était consacrée, mais encore la sentinelle protectrice de la France. Il défendait à outrance l'indépendance nationale de ce royaume contre ceux qui en ont été, de tous temps, les plus persévérants ennemis. Le mont Saint-Michel était devenu véritablement, pour les Anglais, *Mons in procellâ maris*; car, chaque fois que, avec des intentions hostiles, leurs vaisseaux tentaient de s'approcher de la côte, le formidable archange soulevait une tempête qui les dispersait aussitôt. Lorsqu'une guerre redoutable était près de commencer entre les deux peuples rivaux, saint Michel, pour éclairer l'avenir d'un phare prophétique, illuminait, durant la nuit, le campanille de son temple d'une clarté plus resplendissante que la lumière du jour, et qui s'épanchait sur tous les lieux environnants. C'est surtout pendant le qua-

torzième siècle, à l'occasion de la guerre opiniâtre qui mit si long-temps en cause la nationalité française, que l'on vit apparaître avec le plus d'éclat, et se renouveler le plus souvent cette illumination miraculeuse, nommée par le peuple : *le Feu Saint-Michel*[1].

Dans des temps plus paisibles, on a remarqué souvent aussi, pendant la nuit, des lumières moins frappantes que celles du Feu Saint-Michel, mais d'un éclat tout céleste, qui remplissaient l'intérieur du temple angélique. Parfois on entendait des mélodies ravissantes, comme si les anges s'étaient plu à se réunir en ce lieu de prédilection, pour célébrer leur invincible chef, l'archange saint Michel, prince du ciel, dominateur de l'enfer, immortel vainqueur de Satan.

[1] Jean Huynes, manuscrit cité par l'abbé Desroches : *Histoire du Mont-Saint-Michel.*



Suite des Légendes religieuses.

Histoire du Précieux Sang et autres récits miraculeux relatifs à la fondation de l'abbaye de Fécamp; Miracle des Roses, Légende de l'abbaye de Valmont et de l'ancienne [illegible]



L'HISTOIRE miraculeuse de la relique du Précieux Sang, qui se rattache à la fondation du monastère de la Sainte-Trinité de Fécamp, est un des récits les plus importants que nous ayons à consigner dans ce recueil. Cette histoire, tout apocryphe qu'elle est, a servi de fondement à un culte que la révolution n'a point encore déraciné parmi les habitants de la Haute-Normandie. Aussi avons-nous pitié, et peut-être remords en livrant, pour notre part, aux chances malencontreuses de la publicité, cette légende si originalement absurde, si pieusement extravagante, et qui, pourtant, grâce à un hasard tout favorable, s'était trouvée épargnée par la polémique religieuse des siècles précédents. Une fatalité de

la tâche que nous nous sommes imposée nous contraint, pour ainsi dire, de mettre à nu, sous le souffle moqueur et desséchant des incrédules, ces gouttelettes d'un sang divin parvenues jusqu'à nous, à travers toutes les vicissitudes du temps et tous les accidents de l'espace. Si, du moins, à défaut de la vénération religieuse enlevée à la divine relique, il nous était possible de substituer, dans les esprits, quelque sentiment de vénération poétique en faveur du reliquaire, c'est-à-dire de cette légende capricieusement travaillée d'un réseau de fables gracieuses, à l'abri desquelles le Sang précieux s'est conservé pur de toute violation sacrilége ! Pour obtenir, au moins, cette transmission d'hommages, ce diminutif d'admiration, il nous faut étaler, sous le regard curieux du lecteur, la tradition merveilleuse, dans son ensemble complet. Nous pouvons nous acquitter, sans difficulté, de ce soin, en donnant ici l'analyse fidèle d'un fragment de manuscrit, déposé à la Bibliothèque de Rouen, et publié par M. André Pottier[1]. Cette pièce manuscrite, d'après l'opinion qu'a émise M. Pottier, dans l'intéressante Notice annexée à sa publication, ne remonterait pas à une époque plus éloignée que le dix-septième siècle, mais procéderait incontestablement d'un original beaucoup plus ancien, dont elle ne serait que la traduction. A l'appui de cette assertion, le savant critique déclare qu'il a rencontré, dans le *Neustria pia*[2], un court fragment de cet original, accompagné d'une note marginale qui indique que cette relation est contenue dans un manuscrit appartenant à dom de Marseilles, religieux infirmier de Fécamp. On ignore si cet original a été conservé, ou s'il existe ailleurs en duplicata. Quoi qu'il en soit, la relation qui va nous servir de guide est précieuse par sa conformité certaine avec la tradition authentique, celui qui s'en est fait le traducteur, ou seulement le transcripteur, affirmant l'avoir copiée *sur le vrai original étant dans le chartrier de l'abbaye royale de la très sainte*

[1] André Pottier, *Revue rétrospective normande.*
[2] *Neustria pia*, chap. XV, lig. 3.

et individue Trinité de Fécamp, approuvé et certifié de plusieurs rois de France, abbés, prieurs, religieux, ducs de Normandie des siècles passés, archevêques, évêques et seigneurs de différents endroits, et particulièrement de monseigneur de Villeroi[1].

Lorsque Joseph d'Arimathie eut, comme le marque l'écriture, obtenu de Pilate le corps de Jésus crucifié, il le parfuma d'aromates, et le descendit dans le tombeau, aidé, dans ces soins pieux, par un autre juif appelé Nicodème. Celui-ci, poussé par une inspiration d'amour divin, enleva, avec la pointe de son couteau, le sang qui était figé autour des plaies du Christ; puis, l'ayant mis à couvert dans un gant, il le porta chez lui, et le renferma dans une cassette placée à un endroit secret de sa maison. Pendant tout le cours de sa vie, le juif Nicodème ne cessa de rendre à cette inestimable relique les hommages qui lui étaient dûs. Lorsqu'il se sentit près de mourir, il la remit entre les mains d'Isaac, son neveu, auquel il fit comprendre l'attachement qu'il portait à ce trésor divin, dont l'effet serait de procurer l'abondance de tous les biens, tant spirituels que temporels, à ceux qui le conserveraient religieusement.

Isaac se pénétra des avertissements de son parent, et sut vénérer la sainte relique avec autant de confiance que d'amour. Mais l'influence miraculeuse du précieux talisman ne tarda pas à se manifester avec évidence; car Isaac, qui jusqu'alors avait vécu dans un état humble et voisin de la misère, en vint tout-à-coup à acquérir des richesses et une haute considéra-

[1] C'est à Monseigneur de Villeroi, abbé de Fécamp, que remonte l'institution de la fête du Précieux Sang, célébrée, chaque année, le jour du vendredi de la Passion. Certains vestiges du cérémonial de cette fête ont survécu à la révolution. Ainsi, on voit encore maintenant, comme par le passé, les habitants d'Yvetot affluer à Fécamp, les jours de la Trinité ou de la Passion, pour accomplir un vœu perpétuel qu'ils ont contracté, à la suite d'une maladie pestilentielle dont ils obtinrent prompte guérison, par l'invocation de la divine relique. (André Pottier, *Revue rétrospective normande*.)

tion, sans qu'il fût possible d'expliquer quelle était la cause de cette étonnante prospérité.

Sur ces entrefaites, la femme d'Isaac, poussée par une curiosité malveillante, interrogeait sans cesse son mari pour connaître l'origine de leur nouvelle fortune. Ne recevant pas de réponse satisfaisante, de téméraires soupçons pénétrèrent dans son esprit; puis, à force de surveillance et d'observation, elle parvint à découvrir que son mari priait souvent en secret. Elle se persuada aussitôt qu'il se livrait à quelques pratiques contraires à la loi de Moïse, et, pour n'être pas enveloppée dans sa faute, elle alla le dénoncer au Consistoire des Juifs, comme coupable de s'être livré à un culte superstitieux. Cependant, Isaac s'étant toujours montré fidèle aux pratiques de la loi, on eut scrupule de le condamner sur le simple témoignage d'une femme. D'ailleurs, la grâce céleste, dont il était sans cesse accompagné, disposait, à leur insu, les esprits en sa faveur. C'est pourquoi l'assemblée des juges le renvoya justifié.

Toutefois, cette première enquête avait occasionné des inquiétudes assez vives à Isaac, pour qu'il crût urgent de se soustraire aux nouvelles persécutions que l'avenir pourrait lui susciter. Il abandonna Jérusalem, et s'en vint fixer sa résidence dans la ville de Sidon, où il se choisit une habitation située sur le bord de la mer. Ayant recouvré, en ce lieu, une sécurité parfaite, il se livrait, avec délices, au culte ineffable qui faisait la principale occupation de sa vie, lorsqu'une vision miraculeuse vint réveiller ses anxiétés. Une nuit qu'il était plongé dans le sommeil, il entendit une voix qui lui annonçait que Titus et Vespasien s'approchaient de Jérusalem, qu'ils allaient détruire cette ville, et ravager toute la Judée. Frappé de cet avertissement prophétique, Isaac s'ingéniait à imaginer où il pourrait cacher le sang de la rédemption, pour en prévenir la perte, et le dérober aux profanations des païens. Après maintes recherches, il s'arrêta à un expédient qui lui parut plus sûr que tous les autres : ce fut de percer

un trou, propre à contenir le précieux dépôt, dans le tronc d'un gros figuier qui se trouvait dans son jardin. Craignant, en outre, que l'humidité du bois vert ne vînt à endommager le gant qui servait de reliquaire, il fabriqua deux tuyaux de plomb, longs et étroits; dans l'un, il mit la sainte relique, et renferma, dans l'autre, un petit fragment de fer, dont on ne connaît pas précisément l'origine, mais qui devait avoir été sanctifié par l'attouchement du sang divin. Or, lorsque les deux tuyaux furent enfoncés dans le figuier, l'écorce déchirée de cet arbre reprit si parfaitement son intégrité, qu'il ne resta aucune trace de l'ouverture qui avait été pratiquée. Ensuite, pour se conformer aux instructions d'une nouvelle vision, Isaac abattit la tête du figuier, et laissa seulement le tronc en terre; mais ce tronc, sans cesse battu des flots, s'ébranla dans sa racine, et ne reprit pas croissance. Voyant qu'il ne pouvait demeurer long-temps en cet état, et ne trouvant pas d'ailleurs de lieu impénétrable pour l'abriter, Isaac transporta le figuier jusqu'au bord de la mer, et, avec de grands regrets, l'abandonna au caprice des ondes. Puis, il supplia le Seigneur, par une fervente prière, de restituer un jour, à la vénération des âmes pieuses, ce trésor de salut dont il était contraint de se déposséder.

Depuis ce jour, Isaac vécut dans la tristesse; mais Jésus-Christ eut compassion de cet homme qui l'aimait si ardemment. C'est pourquoi il lui députa un de ses saints, qui, sous la figure d'un personnage vénérable, lui parla en ces termes pendant son sommeil: « Isaac, ne vous attristez pas pour le tronc que vous avez confié à la mer, car il abordera dans une province gauloise à laquelle le Seigneur réserve cette bénédiction. » A son réveil, Isaac, se sentant le cœur gonflé d'une joie sainte, ne put s'empêcher de confier à sa femme et à ses amis toute cette merveilleuse histoire. Au reste, son récit obtint tant de vogue et de crédit, que les Juifs le consignèrent dans leurs annales, pour en conserver à jamais la mémoire.

Le tronc, après avoir erré long-temps au gré de la mobilité

des flots, arriva, guidé par une main protectrice, jusque dans la vallée de Fécamp, en un lieu couvert de bois, où la mer s'était avancée bien au-delà de ses limites habituelles.

Lorsque les eaux se furent retirées, le tronc demeura long-temps en cet endroit, enfoui au milieu de la vase et des roseaux. Ce fut vers cette époque que saint Denis et ses compagnons furent envoyés de Rome, par saint Clément, pour prêcher la foi chrétienne dans les Gaules. Ils se partagèrent les différentes contrées où devait s'exercer leur mission, et un saint homme, nommé Bozo, fut désigné pour accompagner ceux de ces apôtres auxquels échut le pays de Caux. Cet apostolat eut le plus heureux succès : un grand nombre d'infidèles se convertirent, les idoles furent brisées, les temples abandonnés, et le culte des païens aboli. Après que la prédication fut terminée, Bozo, sentant la nécessité du repos, chercha un lieu agréable où il pût se fixer. Il parcourut toute la contrée, et arriva jusqu'au pays qui porte maintenant le nom de Fécamp. Il y découvrit un terrain fertile, situé sur le bord de la mer, et traversé par un courant d'eau douce. Cet endroit attira son choix ; il s'y bâtit une demeure, et le nomma Bullifre Debo. Ayant eu occasion par la suite de convertir, à la foi chrétienne, une aimable femme, nommée Merca, il contracta avec elle la sainte alliance du mariage. Rien ne manqua plus alors au paisible bonheur de Bozo qui vit croître et prospérer autour de lui une famille bien aimée.

Or donc, un jour que les enfants de Bozo faisaient paître leurs troupeaux dans l'endroit le plus fertile de la vallée, là précisément où la mer avait déposé le tronc sacré, ils aperçurent trois rejetons très tendres d'un arbre inconnu, entourés de feuilles larges, épaisses, d'un vert splendide, et profondément découpées. Un des enfants s'empara d'un rejeton et le porta chez son père. Mais Bozo, qui était romain, reconnut de quel arbre provenait cette branche, et, surpris de la voir entre les mains de ses enfants, il leur demanda en quel lieu de la forêt ils l'avaient cueillie. Les enfants répliquèrent qu'ils ne

l'auraient point trouvée dans la forêt, mais dans la fertile vallée où, d'ordinaire, ils gardaient leurs troupeaux, et qu'il restait encore deux rejetons semblables à celui-ci. « C'est bien, dit Bozo, j'irai demain avec vous, et je verrai si vous avez dit la vérité. »

Le lendemain, Bozo se rendit à la place que ses enfants lui avaient désignée, et trouva en effet les deux rejetons. Comme il possédait la science du jardinage, il enleva adroitement ces jeunes pousses, et les planta dans son jardin. Il se mit ensuite à travailler autour du tronc, qu'il dégagea de terre de tous côtés, jusqu'à ce qu'il fût entièrement à découvert. Il semblait alors à Bozo que c'était une tâche facile que de transporter ce tronc auprès de sa maison. Il employa, à cet effet, tous les efforts de ses bras, et des outils propres à faciliter son entreprise; mais, malgré son courage et son adresse, il ne put parvenir seulement à remuer le tronc de place. Cependant, les rejetons qu'il avait plantés devinrent de grands arbres, en pleine prospérité, qui produisirent une quantité de beaux fruits. Comme on n'en avait point encore vu de semblables dans le pays, ces arbres donnèrent leur nom au lieu où ils avaient été trouvés; on l'appela le Champ du Figuier.

Bozo étant mort dans un âge fort avancé, Merca demeura à pleurer sa perte au milieu de ses enfants. Il arriva, certain jour d'hiver, qu'un homme d'un âge vénérable et d'un aspect imposant, vint frapper au logis de Merca, et réclamer avec instance l'hospitalité. Merca était fort charitable; elle dispensa à son hôte toutes les prévenances délicates et les bienveillantes attentions que sa piété de cœur lui suggéra. Lorsque le soir fut arrivé, on se réunit autour du feu; la pauvre femme, considérant alors son foyer où manquait la pièce principale, eut un de ces pénibles ressouvenirs qui la poursuivaient depuis son veuvage. « O mon bon mari, s'écria-t-elle, si vous viviez encore, nous aurions aujourd'hui à mettre au feu, pour faire honneur à notre hôte, quelque grande pièce de bois, comme celle avec laquelle on a coutume de réjouir le foyer aux jours de la nativité de Notre-Seigneur. » Ses enfants, voyant son

affliction, s'imaginèrent qu'ils pourraient lui procurer quelque soulagement en lui apportant l'objet qu'elle avait paru désirer, et ils se dirent entr'eux : « Cherchons quelqu'un qui puisse nous aider, et demain nous transporterons ici ce tronc qui est dans le Champ du Figuier. » Leurs paroles arrivèrent jusqu'à l'oreille de Merca, qui répondit avec un découragement plaintif : « Votre père, malgré toute son industrie et les efforts qu'il y a employés, n'a pu parvenir seulement à déranger cet arbre mort. Ainsi ce serait vous fatiguer en vain que de tenter une entreprise qui lui a si mal réussi. »

L'étranger, à son tour, prêta attention à la conversation de la mère et des enfants, et il se prit à les interroger sur la pesanteur extraordinaire de cet arbre, et, de plus, voulut savoir pourquoi le lieu où il se trouvait s'appelait le Champ du Figuier. Merca s'empressa de satisfaire à ces questions. L'étranger admira le récit de la sainte femme, et reprit ensuite : « J'irai demain avec vos enfants au Champ du Figuier, nous chargerons le tronc sur un chariot, et, si Dieu le permet, nous l'apporterons dans votre maison. Si le chariot vient à fléchir ou qu'il s'arrête en route, du moins ce bois miraculeux, qui porte l'abondance avec lui, étant plus près de votre habitation, déversera sur vos terres une plus grande fertilité. »

L'étranger et les fils de Merca, accompagnés des serviteurs de la maison, accomplirent, dès le lendemain au matin, ce qu'ils avaient projeté, c'est-à-dire qu'ils se dirigèrent à l'endroit où le figuier était demeuré gisant à terre. Cette énorme pièce de bois, qui avait résisté à tous les efforts de Bozo, l'étranger la souleva de terre sans difficulté, et la posa sur le chariot qui avait été préparé pour la recevoir. Les bœufs attelés au chariot parvinrent à le traîner jusqu'au lieu qui a servi depuis, d'emplacement à l'abbaye de Fécamp ; mais, une fois arrivés là, il leur fut impossible de passer outre ; le chariot se brisa en éclats, sous la pesanteur de l'arbre augmentée d'une manière prodigieuse. L'hôte de Merca, interprétant aussitôt cette manifestation de la volonté divine, se prosterna contre terre et

demeura quelque temps en méditation. Lorsqu'il eut achevé sa prière mentale, il forma le signe de la croix sur le tronc, et plaça, sur le tracé de ce signe, un amas de pierres auquel il donna la forme d'un autel; puis, s'adressant à ceux qui étaient présents : « Heureuse cette province ! s'écria-t-il, plus heureux ce lieu, mais trois fois heureux ceux à qui il sera accordé d'adorer le prix du monde ici renfermé ! » Ayant prononcé ces paroles, il disparut du milieu de l'assemblée, et personne ne put dire comment il s'en était allé, ni ce qu'il était devenu.

Les enfants de Mérea retournèrent vers leur mère, empressés de lui raconter les merveilles dont ils avaient été témoins. Mérea rendit grâce au Seigneur qui avait honoré sa maison par la visite de cet hôte céleste, et, depuis ce jour, la vallée où le tronc s'était arrêté devint un pâturage si abondant que, quelque grande quantité d'animaux qu'on y amenât, ils ne pouvaient parvenir à l'épuiser. Bientôt, aussi, les seigneurs du pays de Caux choisirent de préférence ce lieu pour leur principal rendez-vous de chasse, n'en rencontrant pas de plus agréable et de mieux situé, à cause des belles forêts qui en composaient l'entourage.

C'est ainsi qu'il arriva, dans la suite des temps, que le duc Anségise fut favorisé, en ce lieu, de l'apparition d'un cerf merveilleux[1] qui lui indiqua l'emplacement où devait être bâti un temple que, par une inspiration divine, Anségise fit vœu de consacrer à la sainte et indivisible Trinité.

Cependant, ce pieux seigneur étant mort avant l'accomplissement de son vœu, on perdit la mémoire des miracles qui avaient sanctifié la vallée du Figuier. Plusieurs années se passèrent dans cet oubli, jusqu'au règne du roi Clotaire III. A cette époque, le bienheureux Waninge, qui était conseiller et favori du roi, fut envoyé dans le pays de Caux, pour gouver-

[1] On a vu que ce miracle, qui se reproduit, d'ailleurs, très fréquemment dans les légendes religieuses, avait signalé aussi la réédification de l'abbaye de Fontenelle.

ner la province. Waninge, lorsqu'il habitait ce pays, venait souvent chasser dans la vallée de Fécamp, comme avait fait Anségise; mais, ne sachant pas qu'une prédilection divine s'étendait sur ce lieu, il ne lui accordait aucune vénération particulière. C'est pourquoi le Très-Haut résolut d'éclairer ce seigneur, et même de manifester, par son entremise, le trésor de grâce dont cette heureuse contrée avait reçu le don.

Waninge fut d'abord atteint d'une grande fièvre qui le réduisit, en peu de jours, à l'extrémité. Il vint même un moment où ceux qui l'entouraient et lui prodiguaient leurs soins le tinrent pour mort. Mais cette mort apparente n'était qu'un sommeil extatique, pendant lequel Waninge reçut de sublimes révélations. Sa vision embrassa le ciel et l'enfer; il fut conduit tour-à-tour dans ces profondeurs ténébreuses, où les damnés sont torturés sans relâche d'une souffrance infinie, et dans cet espace resplendissant où les élus savourent la jouissance inaltérable d'une béatitude divine. Après s'être livré à la contemplation de ces scènes merveilleuses, Waninge fut amené devant un juge qui siégeait sur un trône, avec un visage irrité et menaçant. A cette vue, le favori de Clotaire fut rempli de la persuasion qu'il s'était rendu coupable, à son insu, de quelque énorme faute. Il demeurait dans l'attente et dans la soumission, prosterné aux pieds du trône de justice, lorsque, par l'intercession de la bienheureuse martyre sainte Eulalie, le juge suprême accorda à Waninge sa guérison et vingt années d'existence, sous condition qu'il les emploierait à honorer le lieu sanctifié que, jusqu'alors, il avait négligé et méconnu. Enfin, le suppliant fut remis à la protection de sainte Eulalie, chargée de lui enseigner de quelle manière il devait bâtir un temple, pour se conformer aux desseins du Très-Haut. Celle-ci donna sur-le-champ ses instructions à son protégé, à qui elle recommanda de construire une église, en l'honneur de la sainte Trinité, au lieu où Anségise avait été témoin de l'apparition du cerf; puis de fonder une abbaye dans les dépendances de cette église; et d'appeler, de Bordeaux, la sainte

fille Childemarche, pour être la directrice du nouveau monastère.

Waninge, revenu à la vie, raconta, à tous ceux qui étaient présents, la vision dont il avait été favorisé. Ayant recouvré promptement la santé, il se rendit dans la sainte vallée, prit de strictes informations parmi les plus anciens du pays, afin de reconnaître exactement le lieu qui lui avait été désigné par le ciel. Lorsqu'il eut acquis toute certitude à cet égard, il construisit une église dédiée à la sainte Trinité, dont les trois rejetons du tronc merveilleux avaient été l'emblème.

Waninge travailla ensuite à l'établissement du monastère que Childemarche était chargée de gouverner. Les vingt années de vie, accordées au bienheureux fondateur, étant accomplies, et sa mission se trouvant complètement terminée, il rendit en paix son âme à Dieu.

Depuis cette époque, la vallée, où s'élevait l'église consacrée à la sainte Trinité, fut toujours appelée Fécamp ou Fescamp, du latin *Fici campus*, le Champ du Figuier.

Or, la religion chrétienne fut révérée, avec une grande ferveur dans ce pays, jusqu'au moment de la fatale invasion des Normands. Ces barbares, partout sur leur passage, pillaient et ravageaient les monastères et les églises, outrageaient sacriléjement la vertu des vierges du Seigneur. Cependant, les pieuses filles de Childemarche, pour se soustraire à l'opprobre dont elles étaient menacées, accomplirent un acte de courage qui mérite d'être compté parmi ceux qui font la gloire des plus grands martyrs. Elles se coupèrent le nez et les oreilles, afin que les farouches vainqueurs ne ressentissent plus, à leur vue, que de l'horreur et du dégoût. Leur sublime dévouement ne manqua pas son but, et elles obtinrent, en récompense, la mort glorieuse du martyre, de la main de ces cruels païens.

Cependant, la conversion providentielle des barbares conquérants de la Neustrie ayant ramené, dans ce pays, la prospérité de la foi chrétienne, Guillaume Longue-Épée fit reconstruire un nouvel édifice sur les ruines de l'ancienne église de

Fécamp. Or voici ce qui arriva pendant qu'on se préparait à en faire la dédicace : Un homme inconnu, d'un port majestueux, et remarquable par la blancheur éclatante de sa chevelure et de sa barbe, entra dans l'église, et marcha droit à l'autel sur lequel il déposa un couteau. Le peuple émerveillé restait attentif à tous les mouvements de cet homme extraordinaire, en sorte que, lorsque celui-ci fut prêt à sortir, un grand nombre des assistants le suivirent, curieux de connaître ce qu'il deviendrait. Mais à peine eut-il dépassé le seuil de l'église, que, montant sur une pierre qui se trouvait à peu de distance, il s'éleva dans les airs comme s'il eût été soutenu par des ailes invisibles. Lorsque l'étonnement des assistants leur permit de se reconnaître, ils remarquèrent que le mystérieux personnage avait laissé sur la pierre l'empreinte de son pied, aussi profondément marquée que s'il l'eût appliquée sur une substance molle et pâteuse.

La pieuse curiosité du peuple se trouva ardemment excitée alors, pour savoir ce que signifiait le gage offert sur l'autel. On s'empressa d'examiner le couteau, sur lequel on vit gravées ces paroles : *In honore sanctissimæ et individuæ Trinitatis.*

Les documents, que nous fournit l'ancien manuscrit de Fécamp, se bornent aux récits que nous venons de rapporter. Cependant, notre tâche ne serait pas complètement achevée, si nous n'ajoutions, à cette relation, quelques autres légendes d'une grande popularité, relatives à l'historique de l'abbaye et de sa précieuse relique.

On raconte un fait merveilleux, d'une originalité piquante, sur la construction de la petite église qui fut édifiée par Guillaume Longue-Épée, et consacrée à la sainte Trinité, en vertu du miracle que nous venons de transcrire précédemment.

Les ouvriers, employés à bâtir cette modeste église, s'adonnaient à leur travail avec une ardeur très-méritoire. Déjà le corps de l'édifice était achevé, et, dans la crainte que les pluies et l'ouragan ne vinssent à endommager le vaisseau de

l'église, encore à découvert, on s'occupait, avec un redoublement de vigilance, à préparer la charpente du toit. Mais le Seigneur voulut signaler, par un miracle, combien la construction de ce petit temple lui était agréable. Dans un certain village, sur la côte du Cotentin, on faisait édifier aussi une église consacrée à saint Marcouf; les ouvriers venaient précisément d'en achever le toit, et se mettaient en mesure de le placer, se félicitant de l'heureux accomplissement de leur tâche, lorsque, tout-à-coup, une vague audacieuse franchit le rivage de la mer, s'élance sur le toit, l'enlève victorieusement, puis l'abandonne aux autres vagues empressées, qui, de l'une à l'autre, le transportent jusqu'aux grèves de Fécamp.

Lorsque les habitants de ce lieu aperçurent le présent que la mer leur apportait, ils n'imaginèrent pas d'abord quel parti ils en pourraient tirer. Cependant, après avoir examiné ce toit, ils se hasardent, par une détermination instinctive, à le placer sur la voûte de leur église. Quelle surprise! Il s'y adaptait aussi parfaitement que s'il eût été confectionné d'après les mesures les plus exactes. Seulement il y manquait deux pièces de bois. On veut, sur l'heure, suppléer à cette omission; on dépèce et on ajuste ces pièces de charpente, avec un empressement sans égal; mais, par une particularité inouïe, elles se trouvent toujours ou trop longues ou trop courtes; une si médiocre difficulté met l'adresse et l'expérience des plus habiles ouvriers en défaut. Le doute s'empare alors de tous les esprits, on commence à interpréter le miracle comme une dérision de la Providence. Sur ces entrefaites, un étranger se présente, et déclare que la mer vient de déposer, sur une autre partie du rivage, les deux poutres qui font l'objet de la préoccupation générale. On accourt au lieu indiqué, et l'on s'assure de la vérité des paroles de l'inconnu. Désormais le miracle est complet, et le toit est triomphalement dressé sur l'édifice. En peu de jours l'église fut achevée, mais l'histoire ne dit pas comment les habitants de Saint-Marcouf acceptèrent cette singulière aventure, et s'ils gagnèrent des indulgences à reconstruire un

nouveau toit à leur église dépossédée, tandis que leur bienheureux patron, provisoirement sans abri, se résignait en prenant leçon de cet axiome : A tout seigneur, tout honneur.

Le miracle qui va suivre eut lieu à l'occasion de la fondation de la nouvelle église que Richard I fit construire à Fécamp, d'une façon si magnifique, parce qu'il s'était indigné de trouver la maison de Dieu, c'est-à-dire le petit temple bâti par Guillaume Longue-Épée, humble et mesquine, en regard de son propre palais ducal.

Un prêtre nommé Isaac, ce nom était prédestiné pour figurer dans les miracles du Précieux Sang, célébrant un jour la messe dans la petite paroisse de Saint-Maclou, voisine de l'abbaye de Fécamp, s'aperçut, au moment de communier, que les espèces du pain et du vin avaient disparu, et que la véritable chair et le véritable sang de Jésus-Christ se trouvaient dans le calice, sous leur aspect naturel. Ce prodige saisissant mit le vénérable curé dans une anxiété inexprimable. Il envoya sur l'heure à Fécamp, pour annoncer ce qui lui était advenu, et consulter sur ce cas miraculeux. On accourt à l'autel de Saint-Maclou, et le duc Richard un des premiers. Le miracle étant constaté en présence de nombreux témoins, on joignit ce nouveau sang à celui qui était parvenu à Fécamp au moyen du Figuier. Quant à la patène et au calice, où s'étaient dévoilés ce sang et cette chair divine, l'un et l'autre furent placés sous le maître autel de la nouvelle église, avec le couteau indicateur, jadis apporté par l'Ange.

En 1201, les reliques du Précieux Sang furent enlevées de l'abbaye de Fécamp, par un moine nommé Vautier qui s'embarquait pour l'Orient, dans le dessein d'accomplir un pèlerinage en Terre sainte. Mais les affreuses tempêtes et les difficultés extraordinaires que Vautier eut à subir, pendant sa traversée, obligèrent ce moine, qui n'était coupable, peut-être, que par excès de dévotion, à faire vœu de restituer le dépôt sacré dont il s'était institué frauduleusement le gardien. Vautier avait enfermé le sang divin dans une fiole de cristal;

cette fiole, rapportée à l'abbaye, fut suspendue au grand reliquaire par une chaîne d'argent.

Depuis cette époque, où les divines reliques ne cessèrent point d'honorer de leur présence le monastère de la Sainte-Trinité, on entendit souvent dans l'église, pendant la nuit, l'harmonie des concerts célestes ; l'autel s'illuminait d'éblouissantes lumières ; le reliquaire s'agitait de lui-même, comme une chose vivante, et l'on put remarquer que le crucifix, qui plane au-dessus de la table sainte, avait quitté trois fois le tabernacle, et, de son propre mouvement, était revenu ensuite occuper sa place habituelle.

MIRACLE DES ROSES.

L'abbaye de Valmont-en-Caux, située sur la route de Dieppe à Fécamp, fut fondée en 1416 par Nicolas d'Estouteville, à la suite d'un vœu qu'il avait fait, en Terre sainte, pour racheter sa vie d'un péril imminent. Nicolas d'Estouteville était un homme d'un caractère violent et dur, et qui joignait, à tous les défauts de son humeur, la passion d'une sordide avarice, mobile ordinaire de ses emportements et de ses cruautés. Si le sire d'Estouteville se complaisait à faire quelque munificence à l'église, c'était dans l'espoir qu'il en serait récompensé au centuple dans l'autre monde, ce qui ne l'empêchait point, dans celui-ci, de s'ingénier à établir l'offrande de sa générosité au moindre prix possible. Cependant, il avait fait venir d'Allemagne des maîtres sculpteurs, architectes et maçons, pour travailler à l'embellissement de l'église qu'il projetait, et il employait ses propres vassaux à servir d'ouvriers. Mais, non content de les surcharger d'ouvrage bien au-dessus de leurs forces, et de cimenter avec la sueur du pauvre le temple de Dieu, il voulait encore transformer en pierres, au gré de son avarice, le pain quotidien de ces malheureux. En effet, il leur faisait distribuer une nourriture si insuffisante, que la révolte n'eût pas manqué d'éclater parmi eux, si un

ange de charité n'eût pris soin de subvenir à leurs besoins. Cet ange, c'était la propre fille du sire d'Estouteville, qui employait généreusement toutes ses épargnes, et ne se faisait pas faute de mettre à contribution la cuisine de son père pour nourrir ce peuple affamé. Or, un soir qu'elle s'en allait, comme de coutume, faire quelques distributions aux pauvres artistes étrangers, tenant ses provisions de bouche dans un pan de sa robe, et portant à sa main un vase rempli de vin, il lui arriva de se trouver à la rencontre de son père.

Ingénieux dans ses soupçons, l'avare châtelain s'avança, plein de courroux, vers sa fille, et lui demanda, d'un ton qui la fit frissonner, quelle chose elle portait avec tant de précaution et de soin : « Mon père, ce sont des roses et de l'eau, » répondit la jeune fille, saisissant, à tout hasard, le gracieux subterfuge qui s'offrait à sa pensée. Mais l'inexorable châtelain ne se laissa point désarmer par la douce voix de sa fille. Il lui commanda, avec un geste violent, de montrer ce qu'elle cachait sous le pli de sa robe, et, comme il s'attendait à trouver un approvisionnement de vivres, quelle fut sa surprise de ne voir tomber à ses pieds, que les luxueuses dépouilles d'un buisson de roses ! Cependant, d'un mouvement plus rapide et plus brutal encore, et comme s'il eût craint de laisser à un second miracle le temps de s'opérer, il renversa la liqueur contenue dans le vase que la jeune fille tenait en sa main ; mais la fureur injuste de ce père cruel fut de nouveau trompée, car une eau limpide et incolore se répandit en jets scintillants sur le gazon.

La défiance et le courroux du sire d'Estouteville ne tombèrent point en présence de ces manifestations évidentes de l'innocence de sa fille, ou, du moins, de la protection spéciale dont elle était l'objet. Au contraire, il se sentit d'autant plus aigri qu'il se trouvait mis ainsi dans son tort vis-à-vis de lui-même, et, pour soulager son ressentiment, il se confondit en menaces et en imprécations contre celle qui avait été l'objet de son injustice, le témoin de sa déception. Il alla

même jusqu'à lui jurer sa foi de chevalier, qu'avant peu de jours elle serait confinée dans un cloître, où s'éteindrait sa jeunesse, au milieu des austérités de la pénitence. « Que votre volonté soit faite, mon père, s'écria la jeune fille, avec une sereine résignation. » A peine eut-elle prononcé ce vœu, qu'une éclatante auréole environna de ses reflets son front candide, pour témoigner qu'elle était, dès ce moment, l'élue du Seigneur. Vaincu enfin, le sire d'Estouteville se prosterna aux pieds de sa fille, mais, quand il tenta de relever vers elle son regard humilié, elle était disparue. Il n'osa se mettre lui-même sur ses traces, mais il se hâta de donner des ordres pour qu'on allât au-devant d'elle, par tous les chemins qui aboutissaient au château. Cependant, ces recherches, et toutes celles qui recommencèrent les jours suivants, furent complètement infructueuses; seulement, un an après cette étrange aventure, un moine pèlerin, qui avait reçu l'hospitalité au château, déclara que Marie d'Estouteville était morte en odeur de sainteté dans un couvent de Carmélites[1].

Le *Miracle des roses*, que nous venons de raconter, est une de ces inventions ingénieuses que le moyen-âge a souvent reproduites, pour caractériser quelques-uns de ses traits de mœurs les plus saillants. Il s'agissait ici de mettre en évidence la dureté et l'avarice du seigneur châtelain envers les vassaux ou les serviteurs qu'il tenait immédiatement sous ses ordres. Autant les crimes de cette sorte étaient fréquents parmi les chefs de la féodalité, autant la légende destinée à leur servir de morale répressive a dû s'étendre à des lieux plus éloignés, et se renouveler sous plus de noms divers. Aussi, le Miracle des roses est-il connu et popularisé dans plusieurs provinces de la France et de l'Allemagne. Nous ne pourrions rappeler les noms de tous les saints personnages en faveur desquels il a été accompli; mais nous citerons seulement, pour mémoire, sainte Élisabeth de Hongrie, et saint Mayol, un des

[1] Paul Vasselin, Une Journée à Valmont, *Revue de Rouen* (Mai 1841.)

patrons les plus vénérés de l'ancien prieuré de Souvigny, où l'on possédait son tombeau.

En Normandie, et même non loin du théâtre de la précédente légende, la tradition mentionne encore une seconde héroïne du Miracle des roses ; mademoiselle de Bréauté, fille d'un seigneur châtelain de Saint-Valery-en-Caux. Cette jeune fille, qui avait un grand zèle de piété et de charité, fut, comme le prouve la légende renouvelée à son occasion, contrariée par ses parents dans l'accomplissement des actes de son dévoûment. Mais, après la mort de son père, mademoiselle de Bréauté se vengea, pour ainsi dire, de la longue contrainte qu'elle avait imposée à ses saintes vertus. Entr'autres bonnes œuvres, elle fonda, sur ses terres, la léproserie de Sainte-Marie de Clémencé. La tradition nous a transmis, sur le compte de cette jeune fille, outre l'historique du Miracle des roses, quelques détails charmants que nous ne voulons point laisser échapper. Mademoiselle de Bréauté était d'une beauté si parfaite, si admirable aux yeux de tous, si digne de produire une impression ineffaçable, qu'il ne s'est jamais rencontré depuis, dans la contrée qu'elle habitait, une femme qu'on osât lui comparer. Il est facile d'imaginer que cette beauté merveilleuse devait attirer d'incessants hommages à celle qui la possédait. Malgré le peu de part qu'elle prenait à ces futiles éloges, et quoique tous ceux qui s'approchaient d'elle, afin de ménager son humilité, s'efforçassent de modérer leur admiration, mademoiselle de Bréauté se trouva assez importunée, par cette sorte d'ovation perpétuelle, pour supplier le Seigneur de reprendre un don qu'elle considérait comme une entrave mondaine sur le chemin de la perfection religieuse. Elle fut exaucée dans ses vœux : ses attraits se flétrirent, ses charmes s'effacèrent, mais sa vanité trop désintéressée n'en murmura point. Cependant, comme si le ciel eût pris plaisir à abuser l'humilité si touchante de cet ange de vertu, la renommée de sa prestigieuse beauté demeura aussi complète que si aucun changement n'y eût porté atteinte. D'ailleurs, peu de temps

après cet accident, mademoiselle de Bréauté mourut. Le Seigneur avait hâte de la rappeler à lui, pour lui restituer une splendeur immortelle dont il ne lui avait ôté qu'un périssable reflet. Le souvenir de mademoiselle de Bréauté sert encore aujourd'hui de leçon de modestie aux jeunes filles de Saint-Valery et du pays environnant. Elles ont coutume de se dire l'une à l'autre, pour modérer quelque vanité trop prompte : « Quand tu seras belle comme mademoiselle de Bréauté !... »

Traditions orales communiquées par M. Pinon, avocat.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Saints populaires.

Légendes de saint Taurin, premier évêque d'Évreux; de saint Gerbold, évêque de Bayeux; de saint Marcouf, fondateur de l'ancienne abbaye de Nantes, dans le Cotentin; et de saint Germer, abbé de Pentale.



LES historiographes religieux désignent saint Taurin comme le fondateur apostolique de l'église d'Évreux, mais, ni les détails de la vie de ce saint prélat, ni les circonstances qui marquèrent sa prédication, ni même l'époque où elle eut lieu, ne sont connus d'une manière authentique[1]. Tous les renseignements que nous possédons sur le compte de saint Taurin, nous viennent d'une légende très fastidieuse et si évidemment apocryphe, que les Bollandistes, tout en lui donnant place dans leur précieux recueil, n'ont voulu admettre comme véritable aucun des faits qu'elle contient. Le premier narrateur de cette légende est un faux Déodat, soi-disant contemporain de saint Taurin, et que l'on peut sup-

[1] On place ordinairement l'apostolat de saint Taurin du commencement du quatrième siècle au milieu du cinquième; saint Gaud, successeur de saint Taurin, occupait le siége d'Évreux en 461.

poser être, en réalité, quelque moine du IXe ou du Xe siècle [1]. Au reste, le récit que cet anonyme nous a légué, a droit d'occuper une place dans ce Recueil, tant à cause de son caractère fabuleux, de son origine traditionnelle, que par la grande célébrité qui lui est acquise parmi les Ébroïciens.

Saint Taurin naquit à Rome, sous l'empereur Dioclétien : son père se nommait Tarquin, et sa mère Euticie. Tarquin était un ardent persécuteur des chrétiens ; mais Euticie, secrètement dévouée à la religion nouvelle, suppliait le ciel de lui accorder un fils qu'elle pût consacrer au saint ministère des autels. Or, une nuit, un ange apparut à Euticie, durant son sommeil, lui toucha les entrailles d'une baguette qu'il tenait à sa main, et qui se changea aussitôt en une belle tige de lis, garnie de feuilles et de fleurs. Euticie tira bon augure de cette agréable vision, dont la promesse se trouva en effet justifiée par la naissance d'un enfant qui fut nommé Taurin.

Quand il fut parvenu à l'âge d'homme, Taurin fut remis par sa mère au pape saint Clément, qui le baptisa, et le donna pour compagnon à saint Denis l'Aréopagite. Ces deux apôtres se rendirent en mission dans les Gaules, suivis d'un grand nombre d'autres saints personnages. Dans le cours de leur prédication, saint Denis envoya saint Taurin aux habitants d'Évreux, en lui conférant la dignité épiscopale.

La mission du nouvel évêque eut des prémices très glorieuses. Comme le pieux Taurin approchait de la cité à laquelle il apportait la sainte parole, le démon tenta de lui en défendre les portes, et, dans ce but, s'offrit à lui sous trois figures terribles et menaçantes : celles d'un ours, d'un lion et d'un buffle. Malgré ce triple déguisement, l'ennemi ne put résister aux armes spirituelles de notre apôtre. Saint Taurin, après sa victoire, fit son entrée dans la ville, et reçut l'hospitalité chez un nommé Lucius.

1. Auguste Leprevost, *Notice sur la Châsse de saint Taurin d'Évreux*, p. 24.

Cependant, le diable avait menacé le courageux évêque d'une éclatante revanche; trois jours plus tard, il en saisit l'occasion. Tandis que saint Taurin prêchait le peuple émerveillé des sublimes vérités de la foi, le malin esprit s'empara d'Euphrasie, fille de Lucius, et se prit à la tourmenter avec tant de fureur, qu'elle fut se jeter dans un grand feu, où elle trouva la mort à l'instant même. Mais saint Taurin, en présence de tous les assistants, invoqua le nom de Jésus-Christ, et, par la puissance de ce nom divin, ressuscita la jeune fille, la guérit, et fit disparaître jusqu'aux traces de ses brûlures. Tous ceux qui furent témoins de ce miracle, confessèrent le Dieu qui avait ressuscité Euphrasie, et, dès ce jour, cent vingt personnes reçurent le baptême.

Taurin entraîna ensuite le peuple vers le temple de Diane. « Allons vers votre déesse, disait-il à la foule stupéfaite de tant d'audace. » Lorsque le saint apôtre pénétra dans le temple, les prêtres entourèrent leur divinité, et lui adressèrent d'énergiques supplications. Le démon, répliquant alors, par la bouche de l'idole, fut contraint de déclarer que toute sa puissance était tombée devant le serviteur de Dieu. Pour achever de réduire le malin esprit par la confusion et l'opprobre, saint Taurin le conjura de sortir de la statue, et de se montrer sous la forme qui lui était habituelle. On aperçut aussitôt un Éthiopien noir comme la suie, portant une barbe hideuse, et jetant des étincelles par la bouche. A cette vue, le peuple témoigna une grande frayeur, mais il fut bientôt rassuré par la présence d'un ange aussi resplendissant que le soleil. Cet ange se saisit de l'Éthiopien, lui lia les mains derrière le dos, puis l'entraîna hors du temple. En ce jour-là, il y eut encore deux mille personnes baptisées, entre autres, Déodat, frère d'Euphrasie, auteur prétendu de cette légende. Saint Taurin purifia le temple, et le consacra sous l'invocation de la Vierge, mère de Dieu. Notre saint évêque conféra ensuite des ordinations canoniques, et fonda divers établissements d'hospitalité.

La haine jalouse de Satan se réveilla avec plus de fureur que jamais ; elle suscita contre l'apôtre du Seigneur un certain préfet, nommé Licinius. Il y avait aussi deux mages, Cambyses et Zarès, qui, ayant été prêtres de la déesse Diane, se désespéraient de voir que le peuple avait abandonné le culte dont ils étaient les ministres. C'est pourquoi, ils fanatisèrent vingt de leurs disciples, et leur persuadèrent d'assassiner celui qu'ils regardaient comme un usurpateur de leur autorité. Taurin, voyant la troupe de ces assassins hypocrites s'avancer vers lui, fit sur eux le signe de la croix, et, en un instant, ils furent frappés d'immobilité. Cependant, à la voix du saint, ils retrouvèrent la liberté de leurs membres, et, convertis par un si étonnant miracle, ils supplièrent l'apôtre du Seigneur de purifier leurs ames coupables dans les eaux sanctifiantes du baptême. Les mages tournèrent alors leur jalouse fureur contre eux-mêmes, et vengèrent leur homicide attentat en se poignardant.

Ce fut vers le même temps, que Licinius, importuné par la renommée du saint prélat, le fit appeler à sa maison de Gisai. Pendant le trajet, saint Taurin rencontra un paralytique accompagné de sa sœur qui était aveugle, sourde et muette ; il les guérit l'un et l'autre par une immersion d'eau sainte.

Licinius se hâta d'interroger Taurin en accompagnant ses questions d'insidieux encouragements de renoncer à la foi chrétienne. Non seulement notre apôtre rejeta les propositions du païen, mais, dans la discussion qui s'en suivit, il embarrassa Licinius avec tant d'adresse, dans les pièges de ses vieilles erreurs, que celui-ci ne put contenir un vif dépit. Il eut recours, pour répliquer, à la raison violente des persécuteurs, c'est-à-dire qu'il appela ses bourreaux, en leur commandant de dépouiller Taurin et de le fouetter de verges. Léonille, femme de Licinius, représenta alors à son mari qu'il avait un puissant motif de se montrer indulgent envers Taurin, puisqu'il venait de le reconnaître pour son parent. Le père du saint vieillard était, en effet, le propre aïeul de Licinius. Loin

de tenir compte de la bienveillante observation de sa femme, le cruel préfet s'écria avec un véhément courroux : « Eh quoi ! es-tu donc aussi devenue sorcière ? Par le salut des Dieux, tu partageras sa punition ! » Et, comme on la traînait au supplice, Léonille effrayée supplia saint Taurin en disant : « Serviteur de Dieu, venez, s'il se peut, à mon secours, et je croirai en votre Dieu. » Sur ces entrefaites, un messager apporta la nouvelle que le fils de Licinius s'était tué à la chasse, ainsi qu'un de ses écuyers. Cette catastrophe imprévue frappa Licinius de douleur, et éveilla subitement ses remords. Aussi, ce père malheureux fit-il vœu, en présence du saint prélat, d'embrasser la foi chrétienne, si son fils lui était rendu. Alors ils allèrent tous ensemble à la ville, et, après avoir invoqué Dieu, dans l'église de Sainte-Marie, ils se rendirent au lieu où étaient déposés les deux morts. Taurin s'approcha du jeune Marinus, le prit par la main, le fit lever, comme s'il l'eût éveillé d'un sommeil naturel, puis lui enleva de la figure la poussière et le sang qui la souillaient. Marinus se jeta aux genoux du saint évêque, en demandant le baptême, selon l'ordre qu'il en avait reçu d'un ange. Sur la prière de Marinus, Taurin ressuscita aussi Paschale, son écuyer. Aussitôt, ce jeune homme, s'adressant à son maître : « L'envoyé du Très-Haut, qui, sur votre prière, m'a ramené ici, dit-il, vous avertit de revenir vers lui, le jour où vous aurez quitté les vêtements blancs, que l'on prend à la cérémonie du saint baptême. » En effet, Marinus fut attaqué d'une légère fièvre, et mourut au bout de huit jours. Le lendemain de la résurrection de ces deux jeunes hommes, à peine aurait-on pu trouver dans tout le diocèse une seule personne qui ne fût empressée d'accourir au baptême.

Cependant, une immense nation menaçait d'envahir les Gaules ; le peuple, effrayé, voulut émigrer ; saint Taurin se mit à la tête de son troupeau, et guida sa fuite vers Rome. Lorsque les pèlerins furent de retour dans leur patrie, leur vénérable évêque les convoqua, avec le reste de la population, dans l'église où il avait coutume d'enseigner la foi. Là, il leur

adressa de tendres adieux, leur prodigua de bienveillantes consolations; à peine avait-il cessé de parler, qu'on vit descendre, autour de l'autel, une multitude d'hommes vêtus de blanc, qui invitaient le saint prélat à venir les rejoindre. Aussitôt que cet appel se fut fait entendre, une nuée odoriférante se répandit dans toute l'église, et déroba le vénérable évêque aux regards des assistants. L'espace d'une heure s'écoula, et, la nuée s'étant dissipée d'elle-même, le peuple revit son pasteur, mort béatifié, encore assis sur son siége épiscopal, ayant les mains étendues, et les yeux tournés vers le ciel.

Cependant, on s'inquiétait où l'on pourrait enterrer le pontife, pour sauver son tombeau d'une violation sacrilége, quand le torrent des ennemis déborderait. Un ange, sous la figure d'un homme vêtu de blanc, dit au peuple : « Prenez le corps de votre pasteur, et suivez-moi. » Alors il sortit de la ville, et marcha environ un tiers de mille vers l'Occident. Là, il s'arrêta et commanda que l'on creusât une fosse pour y descendre le corps. Comme les assistants élevaient jusqu'au ciel leurs soupirs et leurs larmes, le bienheureux pontife fut sensible à la douleur de ses enfants, il se souleva de son cercueil, et leur dit : « Mes enfants, pourquoi agissez-vous ainsi? Ne craignez rien, mais écoutez cet homme. » Il retomba dans la froide insensibilité de la mort, et l'ange, de nouveau, s'adressant au peuple : « Le corps de votre père ne sera point profané, dit-il, j'ai veillé sur lui pendant sa vie, je le garderai encore après sa mort. Ce lieu restera long-temps inconnu, mais deviendra ensuite en grande vénération, à cause de la mémoire de votre saint pasteur. Quant à vous, il faut vous retirer promptement, afin de ne pas être enveloppés par les ennemis. La ville que vous habitez sera détruite; cependant, aucun d'entre vous ne périra. » A ces mots, l'ange disparut, et tout ce qu'il avait prédit reçut son accomplissement.

Orderic Vital, qui a transcrit cette légende, ajoute à la suite, que le démon, chassé du temple de Diane, par saint

Taurin, continua de se montrer dans la cité d'Evreux, sous diverses formes, mais sans pouvoir nuire en rien à personne. C'est à ce diable malicieux que le vulgaire donnait le nom de Gobelin.

Le même historien avance une autre particularité qui se rattache encore aux traditions relatives à saint Taurin : Le sol naturellement humide et fangeux de la contrée qui avoisine Evreux, produit beaucoup de couleuvres et de serpents. Les habitants, alarmés de ce fléau, avaient supplié saint Taurin de les en délivrer. Le charitable prélat intercéda auprès du Seigneur, pour que ce danger fût au moins éloigné de la ville. Depuis ce temps, non-seulement aucun animal venimeux n'a pénétré de lui-même dans Evreux, mais ceux qui, par hasard, y ont été introduits, sont toujours morts sur-le-champ.

Précisément à l'endroit désigné par la légende, on montre, de nos jours, le sarcophage de saint Taurin, et c'est encore à un miracle que l'on attribue la découverte de ce tombeau.

Pendant l'époque où saint Viator occupait le siége épiscopal, c'est-à-dire sous le règne du roi Clotaire I, et vers la fin du sixième siècle, un habitant d'Evreux, nommé Landulphe, et connu depuis sous le nom de saint Lau, s'était retiré dans une caverne, à une lieue de la ville, pour s'y livrer à la prière et à la méditation. Un jour qu'il récitait ses matines, il entendit près de lui des voix célestes qui répétaient en chœur : « C'est aujourd'hui qu'il faut célébrer la fête de saint Taurin, dont le nom brille dans toute la France. » Landulphe alla consulter son évêque saint Viator, sur cette vision, mais ce prélat mourut trop tôt pour participer à la gloire de retrouver le sépulcre du premier pasteur de son église. Alors, Landulphe ayant été élu successeur de saint Viator, les voix l'avertirent une seconde fois de commencer ses recherches ; puis, une colonne lumineuse lui apparut, qui touchait le ciel d'un bout, et s'appuyait de l'autre sur la terre. Le fervent évêque creusa le sol à l'endroit même où posait la base de la colonne, et il

y découvrit un tombeau qui portait gravée cette inscription :

HIC REQUIESCIT BEATUS TAURINUS,
PRIMUS EPISCOPUS EBROICÆ CIVITATIS.

« Ici repose saint Taurin, premier évêque de la ville d'Evreux. »

Par les soins de Landulphe, une petite église en bois fut construite en ce lieu, où s'éleva depuis une puissante abbaye. Les reliques du bienheureux Taurin sont offertes, de nos jours, à la vénération des fidèles, dans une châsse très précieuse, donnée par l'abbé Gislebert, en 1240. Mais, comme, antérieurement à cette date, il paraît que ces reliques avaient été transférées en Auvergne, il est arrivé que trois lieux différents ont disputé à Evreux l'honneur d'en être les dépositaires, savoir : l'abbaye de Gigni, celle de Fécamp, et l'église de Chartres.

Aux divers récits qui nous ont été légués par les légendaires, il faut ajouter, pour compléter l'histoire miraculeuse de saint Taurin, une tradition vulgaire concernant un violent démêlé qu'eut l'infatigable apôtre avec le démon, son antagoniste. L'authenticité de cette tradition se trouvait établie, chez les Ebroïciens, par la possession d'un trophée, non moins édifiant que grotesque, de la victoire de leur bienheureux patron.

Voulant construire une église, saint Taurin avait fait choix d'un emplacement occupé par les ruines d'un temple des faux dieux. Le démon, vaincu déjà sur tant de points du territoire, et furieux d'abandonner encore ce lieu de refuge, s'ingénia, sans relâche, à troubler le travail du saint. D'ordinaire, le sage évêque supportait, avec une dédaigneuse tranquillité, les malicieux tours de son ennemi ; mais, un jour que celui-ci s'était montré plus railleur et plus tracassier que jamais, le saint sortit tout-à-coup de sa longanimité, saisit le diable par l'une de ses cornes, et le secoua d'une si rude façon, que la corne en fut déracinée. Le vaincu poussa un hurlement effroyable de rage et de douleur, puis disparut en un clin d'œil ;

ne s'inquiétant pas, pour le moment, de *demander son reste*. De son côté, saint Taurin, curieux de conserver son étrange et glorieux trophée, le fit soigneusement déposer dans les souterrains de la nouvelle église. Depuis lors, on entendit, chaque nuit, une voix retentissante, qui s'élevait de ces profondeurs, s'écrier, sur tous les tons de la supplication, du dépit et de l'impatience : *Taurin, Taurin, rends-moi ma corne!* Malgré ces réclamations énergiques, la corne fut conservée jusqu'au siècle dernier, à l'abbaye d'Evreux, où elle se voyait encore. On assure même que le miracle n'avait pas discontinué, quoique la corne fût devenue plus habituellement silencieuse ; car il suffisait de l'appuyer contre son oreille pour entendre répéter, à travers un mugissement étouffé et plaintif : « Taurin, Taurin, rends-moi ma corne[1] ! »

LÉGENDE DE SAINT GERBOLD.

On n'a point de renseignement précis sur le lieu de la naissance de saint Gerbold ; on sait seulement qu'il vivait dans le septième siècle. Après avoir quitté son pays natal, il se fixa en Angleterre chez un puissant seigneur. Cette maison lui avait été d'abord hospitalière ; mais il en fut chassé par une aventure navrante, semblable à celle qui valut à Joseph la prison d'Egypte. Non moins crédule et plus cruel encore que son prédécesseur de l'ancien Testament, l'époux, abusé par une dénonciation hypocrite, s'imagina, pour satisfaire son ressentiment, d'attacher une meule au cou de saint Gerbold, et de le précipiter à la mer. Vains efforts d'une vengeance aveugle! La pierre se détacha d'elle-même, perdit sa pesanteur naturelle, et, flottant sur les eaux, légère comme une feuille de liége, offrit au saint une barque providentielle qui le conduisit paisiblement vers les côtes du Bessin. On était aux jours les plus rigoureux de l'hiver ; et cependant, à peine Gerbold fut-il des-

[1] Le chevalier Masson de Saint-Amand, *Essais sur le Comté d'Évreux*, première partie, p. 143, notes.

cendu sur le rivage, que la verdure commença à percer, et les fleurs à s'épanouir, comme aux jours les plus favorables du printemps. En mémoire de ce miracle tout gracieux, le lieu où saint Gerbold avait abordé, porta depuis le nom de *Ver*.

Notre saint s'établit ensuite à Crépon, sur les bords du ruisseau de Provence, et, là, se construisit un petit ermitage. Sa douce et fervente piété, les bienfaits de la religion, qu'il dispensait à tous ceux qui venaient le visiter, et particulièrement aux bergers des environs, les miracles qu'il ne cessait d'opérer en faveur des affligés, attirèrent l'attention et commandèrent la reconnaissance du peuple. En sorte que le siége de Bayeux étant venu à vaquer, notre saint ermite fut élu par acclamation. Cette fois encore, les chemins que saint Gerbold parcourut pour aller prendre possession de son évêché, se trouvèrent miraculeusement couverts des fleurs les plus suaves et les plus fraîches : l'onction de ses attrayantes vertus était comme une rosée propice qui faisait éclore sous les pas de cet élu du ciel tous les dons enchanteurs du printemps. Un lieu, plus luxueusement orné peut-être que les autres, gagna, à ce nouveau prodige, le nom de Champ-Fleuri.

Qui l'aurait cru cependant ? Tous ces séduisants augures n'étaient que des promesses trompeuses. Les Bayeusains, après avoir accueilli avec enthousiasme leur bienheureux évêque, le repoussèrent avec ignominie. Celui dont un seul regard vivifiait une terre froide et aride, ne put développer, malgré les soins constants de sa charité, que des épines haineuses et tracassières, dans ces cœurs dont la lâcheté égalait la jalousie, et qui se trouvaient à la fois importunés de son zèle, lassés de son dévoûment et irrités de ses saintes vertus.

En quittant la ville ingrate qui s'était rebellée sous sa loi, on raconte que saint Gerbold jeta son anneau pastoral dans la mer, en signe de renonciation à son église. A peine son départ était-il effectué, que les habitants de Bayeux se trouvèrent affligés de lienterie et d'hémorroïdes, et dans un état de

maladie assez grave pour mettre leurs jours en danger.[1] Ils eurent alors le bon esprit de reconnaître leurs fautes ; ils envoyèrent une députation à saint Gerbold, et lui firent remettre son anneau pastoral, qu'un de leurs concitoyens avait retrouvé dans le ventre d'un poisson. Le vénérable évêque reconnut, à ce signe, que la volonté de Dieu était qu'il se réconciliât avec son église : il avait fait vœu, en effet, de ne reprendre le gouvernement de son diocèse que le jour où l'anneau, qu'il confiait aux profondeurs de la mer, lui serait rendu. La présence du saint pasteur apporta la santé au troupeau malade ; mais, en dépit de la remise de leur péché et de l'exemption de leur pénitence, les Bayeusains n'ont pas cessé d'être qualifiés, avec mépris, de *clichards* ou *foireux*, par tous les habitants des pays qui les avoisinent[1].

LÉGENDE DE SAINT-MARCOUF.

Saint Marcouf est encore présentement un des saints les plus populaires de la Basse-Normandie. Cette circonstance s'explique facilement, car, si nous en croyons la légende, peu de nos premiers apôtres ont eu, sur les puissances infernales, une influence plus agissante que la sienne. C'est à saint Marcouf que le Cotentin dut la fondation d'un monastère, jadis très-célèbre, mais qui ne survécut point aux premiers ravages des Normands. Wace a fait allusion à la destruction de cet établissement religieux, dans les vers suivants :

A saint Marcof en la rivière
Riche Abéie ert è planière ;
Nantes à cel jor aveit non
Tote la cuntrée d'environ :
Hastainz è Bier la gasterent
Robereint la paiennie.[2]

[1] Pluquet, *Contes populaires de Bayeux*, p. 18.

[2] Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 29, v. 394.

Le nom même de l'emplacement de cet ancien monastère a été effacé et perdu ; on sait seulement que *Nantes* ou *Nantel*, *Nantus*, était situé auprès de la mer, sur la limite des diocèses de Coutances et de Bayeux. La manière dont saint Marcouf obtint la donation de ce terrain, est une des circonstances les plus curieuses de sa légende :

Saint Marcouf était né à Bayeux, vers le milieu du VIe siècle, de parents riches, qu'il perdit fort jeune. Après leur mort, il se retira auprès de saint Possesseur, évêque de Coutances, qui lui conféra l'ordre de la prêtrise, et l'envoya ensuite prêcher la parole évangélique, dans toute l'étendue du diocèse. Subjugués par un attrait tout céleste attaché à la personne du saint, un grand nombre de fidèles lui témoignèrent le désir de vivre entièrement sous sa direction. Ce fut alors que, pour satisfaire à leur vœu, saint Marcouf avisa, comme un lieu propice, le territoire de Nantes, faisant partie du domaine royal. Sans se préoccuper des difficultés de son entreprise, saint Marcouf se dirigea vers Paris, pour obtenir du roi Childebert le terrain qu'il avait trouvé à sa convenance. Lorsqu'il arriva au terme de son voyage, il était précisément l'heure du jour à laquelle les cloches font entendre leurs joyeuses volées, pour inviter les fidèles à la cérémonie de la messe paroissiale du dimanche. Marcouf ne négligea point cette favorable occasion : il se rendit à la cathédrale, persuadé qu'il y trouverait le roi, et bien résolu à tout tenter pour approcher de sa personne. Cependant notre saint se plaça d'abord dans le coin le plus retiré de l'église, pour y vaquer à ses prières, plus empressé encore qu'il était d'adorer le Très-Haut, en toute humilité, que de solliciter une puissance royale. Tandis qu'il s'abandonnait ainsi à sa ferveur intérieure, un murmure inexplicable commença à s'élever de toutes parts dans l'église. C'étaient des lamentations sourdes, des plaintes étouffées, des grincements furieux se mourant dans un cri d'angoisse, toutes sortes de soupirs et de clameurs accusant tour à tour le désespoir et la souffrance, la colère et la supplication. Le service divin est interrompu ; on s'interroge

avec inquiétude, avec effroi. Enfin, les plaintes deviennent plus saisissables, des voix s'élèvent avec énergie, s'efforçant de dompter les suffocations de la douleur : « Marcouf, Marcouf, s'écrient ces voix gémissantes, pourquoi viens-tu nous tourmenter ? Veux-tu nous forcer de nous enfuir de notre refuge ? Ah ! du moins, ne nous contrains pas à retomber dans l'abîme ! »

Ces paroles étranges parviennent jusqu'aux oreilles du roi. Il commande qu'on lui amène le saint personnage qui provoque un tel trouble parmi les puissances infernales. Marcouf vient se jeter aux pieds de Childebert. Aussitôt les démons, logés dans le corps des possédés, s'échappent de leur asile, en froissant l'air avec fracas, comme une troupe effrayée d'oiseaux nocturnes. Les uns font éruption par la bouche, les autres par le nez, par les yeux ou par les oreilles des possédés, et les flots d'un sang noir et épais, qui prend son cours à leur suite, signalent cette surnaturelle opération. Sur ces entrefaites, Marcouf explique au roi l'objet de sa mission ; sa requête est accordée sur-le-champ. Que pourrait-t-on refuser à un homme dont la puissance mystérieuse vient de se produire par un tel coup d'éclat ? En peu de temps, Marcouf put retourner à Nantes, et travailler efficacement à la fondation de son monastère.

On raconte encore que, dans la suite, la communauté, qui vivait sous les lois de Marcouf, prit un si grand accroissement, que le saint éprouva le besoin de se ménager une retraite dans un lieu plus solitaire. Il avait fait choix, pour cet objet, d'une île inhabitée sur la côte du Cotentin. C'est là qu'il fut assailli par une de ces tentations séductrices, dont le démon se plaisait à éprouver les plus courageux ascètes :

Un certain soir, une tempête violente s'étant élevée sur la mer, notre pieux solitaire suppliait le Seigneur d'épargner sa colère à ceux qui étaient exposés au naufrage. Tout-à-coup, on interrompt sa prière : une femme mourante, transie par l'eau qui inondait ses vêtements, et toute brisée d'une lutte désespérée contre les vagues, se présente à la porte de la cellule

hospitalière. Le saint la reçoit avec l'empressement de la plus pure charité, et, sans songer à la beauté de cette fragile créature, il lui prodigue des soins délicats, comme ceux d'une mère pour son enfant. Peu à peu elle reprend vie, elle essaie à reconnaître ce qui l'entoure; puis, en hésitant, avec modestie, elle remercie son bienfaiteur. Cependant, au moment où celui-ci lui présente le pain de l'hospitalité qu'il veut rompre avec elle, elle lui adresse, en retour, un regard d'une puissance fascinante, mais où la réprobation est écrite en traits de feu. Une révélation instantanée frappe l'esprit du saint, et fait monter à son front la rougeur de la honte; cependant, la foi vient au secours de sa prudence en alarmes; le vigilant solitaire se hâte de tracer le signe de la croix sur le pain que cette femme mystérieuse n'a point encore touché. Un frémissement de rage répond au signe rédempteur; la femme, ou plutôt le démon en personne, s'évanouit hors de la présence du saint, et lui dérobe sa confusion, en se précipitant avec impétuosité dans la mer.

Saint Marcouf, devenu vieux, voulut faire une dernière visite au roi Childebert. Ce prince, avec sa suite, chassait dans la forêt de Compiègne, lorsque notre vénérable abbé vint à passer. Un lièvre, qui était en ce moment poursuivi par les chiens, courut se réfugier sous le manteau de Marcouf, et fut accueilli avec commisération. Cependant, un des écuyers de la chasse se prit à tancer le malencontreux inconnu qui s'érigeait en défenseur du gibier, et dit là-dessus tant d'insolences, que le saint finit par entr'ouvrir son manteau et laisser échapper le lièvre. Au même instant, toute la chasse fut frappée d'immobilité: hommes, chevaux et chiens. L'insolent écuyer tenta seul de rompre l'effet de ce miracle, il poussa son cheval en avant, mais celui-ci bondit avec une telle violence, que le cavalier fut lancé au loin, et, du coup qu'il reçut, son ventre entr'ouvert laissa échapper ses entrailles. Sur ces entrefaites, arriva le roi Childebert, qui combla le saint de marques de vénération. Témoin de l'agonie atroce du malheureux écuyer, le roi sup-

plia Marcouf qu'il voulût bien lui pardonner. Marcouf était trop charitable pour n'être pas accessible à cette demande; il s'approcha du mourant, ramassa ses entrailles et les remit en leur place, puis le rendit à la vie, ne lui imposant d'autre punition que de porter à jamais la cicatrice de cette horrible blessure.

Saint Marcouf revint mourir à Nantes. Sous un de ses successeurs, l'abbé Bernuin, eut lieu une translation de ses reliques, que l'on destinait à un sarcophage plus riche que celui où elles avaient été déposées d'abord. L'abbé Bernuin supplia saint Ouen, alors évêque de Rouen, de venir présider à la translation de ces saintes reliques. L'illustre prélat se rendit à la demande qui lui était faite, et, aussitôt après son arrivée, procéda à l'ouverture du tombeau. Chacun fut frappé d'admiration en retrouvant le corps du saint en son entier; ses chairs, à la vérité, étaient consumées, mais la peau était demeurée attachée sur les os, et le visage semblait avoir conservé, avec l'animation de la vie, une expression de radieuse sérénité. La vue de ces belles reliques excita la pieuse convoitise de saint Ouen; il demanda aux frères la permission d'en emporter une partie, et, comme dans sa pensée il fixait déjà son choix sur la tête du saint, un rouleau de parchemin descendit du ciel, et glissa, en se déployant entre les mains de l'illustre prélat, qui put lire ces paroles: « Prends ce que tu voudras des membres du bienheureux Saint-Marcouf, mais garde-toi de t'emparer de sa tête. » Cet avertsement du ciel fit penser à saint Ouen que ce trésor de sanctification ne lui était point réservé, et, non seulement il respecta la tête, mais il n'emporta même aucune autre partie du corps. Ainsi les reliques de saint Marcouf demeurèrent au milieu des religieux de Nantes, jusqu'au moment de l'invasion des Normands, époque où elles furent transférées à Meudon.

LÉGENDE DE SAINT GERMER.

Lorsque saint Germer, un des principaux conseillers du roi Dagobert, était encore mêlé à la vie du siècle, il avait fondé,

dans sa terre de Vardes, sur les bords de l'Epte, un monastère qui fut nommé l'Isle. Mais, non content de témoigner son zèle religieux par cette fondation, Germer voulut embrasser lui-même l'état monastique, et fit choix de l'abbaye de Pentale, dont saint Ouen le nomma abbé. Sa fermeté à maintenir l'autorité de la règle attira, au saint abbé, la haine de quelques esprits indociles, et, bientôt, un complot se forma contre lui. Une nuit que, suivant son habitude, il était demeuré en prières à l'église, il vint, vers le matin, pour se coucher, et s'aperçut alors qu'un couteau avait été fiché, la pointe en haut, au milieu de son lit, de manière qu'il se serait dangereusement blessé, si, par une inspiration de la providence, son regard ne se fût porté à cet endroit. Douloureusement impressionné de tant d'ingratitude, saint Germer renonça à sa fonction de supérieur, et se retira dans une grotte, située à peu de distance de Pentale, sur le bord de la mer, et déjà célèbre par un miracle de saint Samson[1]. Mais les moines, regardant ce départ comme une protestation qui les couvrait de honte, se mirent en peine de découvrir la retraite de leur abbé. Ils envoyèrent, ensuite, une députation chargée de faire amende honorable, au nom de toute la communauté, et de supplier saint Germer de reprendre la direction du monastère. Le saint abbé refusa long-temps de céder à la demande qui lui était adressée ; mais enfin, vaincu par des instances réitérées, il promit de retourner à Pentale, et se réserva, seulement, de passer encore une nuit en prières dans son ermitage, afin de consulter, une dernière fois, la volonté du ciel. Le lendemain de cette détermination, lorsque les religieux se rendirent à la grotte pour emmener leur abbé, celui-ci avait disparu ! Alors les moines expliquèrent au peuple comment cette disparition leur confirmait la réalité d'un miracle dont ils avaient été témoins ; en effet, disaient-ils, tandis qu'ils récitaient les premières heures de l'office, saint Germer était apparu devant

[1] Voir au chapitre suivant.

eux, et leur avait déclaré qu'il se disposait à une glorieuse ascension Ce récit n'obtint pas d'abord beaucoup de crédit; mais, quelques jours plus tard, il n'eût trouvé que des incrédules, car les pêcheurs, en retirant leurs filets des eaux de la Seine, amenèrent un froc et un cadavre qui donnèrent fort à soupçonner que l'ame seule de saint Germer était montée au ciel.

La catastrophe que nous venons de raconter est seulement de tradition populaire, et ne mérite aucune croyance, tous les auteurs ecclésiastiques s'accordant à affirmer que saint Germer, après être demeuré cinq ans dans la grotte de saint Samson, en sortit pour rendre, à son fils Amalbert, les derniers devoirs. Saint Germer ne retourna point à son ermitage; il fonda un nouveau monastère dans sa terre de Flay, en Beauvoisis. C'est dans cette abbaye qu'il mourut, après l'avoir gouvernée pendant trois ans et demi.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Miracles emblématiques.

Légendes des Saints vainqueurs de Monstres et de Dragons : saint Romain, saint Nicaise, saint Vigor, saint Loup, saint Samson. Légendes des Saints qui ont porté leur tête à la main, après le supplice de la décolation : saint Clair, sainte Quitterie, saint Léon.



GRAND nombre de nos saints normands sont renommés pour les victoires qu'ils ont remportées sur de monstrueux serpents. Nous avons dejà essayé d'établir, au chapitre des superstitions relatives aux animaux fantastiques, les opinions qui pouvaient être le plus vraisemblablement admises au sujet de ces prétendus dragons. Il nous reste seulement à rappeler ici que la plupart des critiques, dans l'impossibilité de reconnaître la réalité de tant de miracles analogues et dénués d'ailleurs de preuves historiques, ont considéré, comme un emblême de l'idolâtrie détruite, les monstres qui tombaient vaincus aux pieds de nos premiers pasteurs.

Parmi les diverses légendes de ce genre, qui ont cours dans la Normandie, il n'y en a point de plus fameuse que celle de la Gargouille ; aussi est-ce à elle que nous réservons l'honneur

de la priorité, qui ne lui appartiendrait point, cependant, si nous nous en tenions à l'ordre chronologique.

Le miracle de saint Romain date de la première moitié du VIIe siècle. l'intronisation du bienheureux prélat, à l'évêché de Rouen, ayant eu lieu vers l'année 630 ; l'époque n'est pas connue d'une manière absolument précise. Or, il est important de remarquer que, depuis le VIIe siècle où vécut saint Romain, jusqu'à la fin du XIVe, aucun légendaire ni aucun historien normand n'a fait mention du miracle si célèbre de la Gargouille. Ce n'est qu'en 1394 que cette tradition fabuleuse fut mise en lumière, pour la première fois, par le chapitre de Rouen, à l'appui de l'éminent privilége de la *Fierte*[1].

Ce rapprochement de dates, entre l'épiscopat de saint Romain et la première divulgation du miracle de la Gargouille, nous paraît démontrer suffisamment le peu de véracité de la légende, d'autant mieux que la relation primitive en était dénuée de tous les enjolivements caractéristiques qui prirent place dans les récits subséquents, lorsqu'elle fut plus répandue et eut obtenu plus de crédit. Notre narration va faire connaître au lecteur cette légende, dans toute l'étendue des détails dont l'a enrichie le temps.

Saint Romain passa sa jeunesse à la cour de Clotaire II ; élevé ensuite à la dignité épiscopale dans le diocèse de Rouen, il mit tout en œuvre pour détruire l'idolâtrie. Ses vigilants efforts furent couronnés de succès, et Dieu se plut à manifester la sainteté de son ministre, en lui accordant d'opérer un grand nombre de miracles, dont un, en particulier, devait effacer, par sa longue célébrité, celle de tous les autres.

Il y avait alors, dans un marais des environs de Rouen, un prodigieux dragon qui dévorait les hommes et les animaux. La présence de ce redoutable ennemi portait la terreur parmi les habitants de la cité normande. Saint Romain, dans l'ardeur de sa charité, méditait sans cesse sur les moyens de délivrer

[1] A. Floquet, *Histoire du Privilége de Saint-Romain*, t. I, p. 10 et 11.

ses diocésains de ce fléau. Enfin, résolu à tenter une attaque directe, le zélé prélat se fit accompagner par un meurtrier, déjà sous le coup d'un supplice infamant. Saint Romain, en pénétrant dans le repaire de la bête cruelle, fit devant elle le signe de la croix ; celle-ci se trouva aussitôt comme transformée par une magie divine, c'est-à-dire que ses instincts furieux firent place à la plus paisible douceur. Cette accommodante disposition du monstre permit à notre évêque de lui passer son étole autour du cou, et de le donner à conduire en laisse au criminel qui prêtait sa coopération au miracle. C'est de cette manière que l'épouvantable serpent fut amené dans la cité de Rouen, pour y être brûlé publiquement, à la grande réjouissance de toute la population[1].

Il n'est pas besoin d'ajouter que, par compensation à ce supplice exemplaire, le meurtrier qui s'était fait le conducteur du dragon obtint sa grâce sur-le-champ. Et, afin que le souvenir de ce glorieux miracle ne se perdît jamais, le roi Dagobert, de l'avis de saint Ouen, alors son référendaire, accorda à l'église cathédrale de Rouen la faculté de délivrer, tous les ans, le jour de l'Ascension, un prisonnier à son choix, aucune sorte de crime n'apportant exclusion à ce droit de grâce.

Telle est la tradition qui a servi de titre au clergé de l'église métropolitaine, pour réclamer, avec une insistance qui ne se démentit qu'en présence de la révolution, l'inestimable

[1] Quelques narrateurs prétendent que la demeure de la Gargouille se trouvait dans la forêt de Rouvray ; d'autres affirment qu'elle existait sur un emplacement situé entre la porte Beauvoisine et la porte Bouvreuil, et qui est appelé le *Champ du Pardon*. Ce n'est pas, au reste, par allusion au miracle de la Gargouille que ce champ fut ainsi nommé, mais parce qu'on fut obligé, vu le grand concours de peuple, de faire en ce lieu la prédication qui accompagna la première célébration de la fête solennelle de saint Romain, instituée en 1079, par Guillaume Bonne-Ame, archevêque de Rouen. De nombreuses indulgences ayant été accordées à l'occasion de cette fête, on donna à l'endroit où leur distribution avait été faite, le nom de *Champ du Pardon*. (Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. I, p. 63.)

privilége de la Fierte. Tous nos lecteurs savent que la Fierte était la châsse renfermant les reliques de saint Romain, que, dans le cérémonial de sa délivrance, le prisonnier était obligé de soulever, par trois fois, sur ses épaules. Quant à l'étrange surnom de Gargouille, attribué au monstre vaincu par le bienheureux évêque, il faut en chercher l'origine dans les habitudes du langage populaire. Au quatorzième et au quinzième siècle, on appelait gargouille, par toute la France, ces énormes gouttières terminées par des figures aux formes fantastiques, aux attitudes menaçantes, qui entouraient les églises, les châteaux et d'autres importants édifices. Si, comme le pense judicieusement M. Floquet, on a voulu, par l'harmonie imitative du mot gargouille, caractériser le bouillonnement de l'eau dégorgeant d'un long tuyau pour retomber à terre avec fracas, on doit croire que ce nom, appliqué d'abord à l'ensemble de l'objet qu'il voulait désigner, aura passé ensuite à un simple détail, c'est-à-dire de la gouttière à sa pièce principale d'ornementation, et de là, par analogie, à la monstruosité animale que l'on voyait terrassée aux pieds du saint patron de la métropole normande[1].

Avant de clorre nos observations sur la légende de la Gargouille, nous ferons remarquer que l'une des relations produites par le chapitre de Rouen, offrait une variante assez notable avec le récit que nous venons de faire, et constituait en même temps une grave erreur[2].

D'après cette variante, le prisonnier aurait conduit le dragon en laisse jusqu'à la Seine, où il l'aurait noyé en le jetant par-dessus le pont. Mais une circonstance nuit à l'évidence de ce récit : c'est qu'il n'existait point de pont à Rouen, au temps de saint Romain, puisque le premier qu'on y construisit,

[1] A. Floquet, *Histoire du Privilége de Saint-Romain*, t. I, p. 45.

[2] La relation dont il s'agit ici fut adressée, en 1485, au roi Charles VIII, séant en son lit de justice à l'échiquier de Rouen, par maistre Estienne Tuvache, chancelier et chanoine de l'église cathédrale de Rouen. (Cité par Floquet, *Histoire du Privilége de Saint-Romain*, t. I, p. 12.)

date de l'année 962, sous Richard Ier, duc de Normandie, c'est-à-dire plus de trois cents ans après le fait merveilleux de la prise du dragon[1]. D'ailleurs, la noyade judiciaire n'eût pas été un supplice très dangereux pour notre Gargouille, si, comme il est dit ailleurs, elle faisait maintes promenades au milieu du fleuve, durant lesquelles ses évolutions occasionnaient parfois la perte de plusieurs bateaux ou navires[2].

Les diverses légendes normandes, que l'on peut rapprocher de celle de saint Romain, sont les légendes de saint Nicaise, de saint Vigor, de saint Loup, de saint Samson.

Saint Nicaise, qui porte le titre d'évêque, est considéré comme le premier prélat de l'église de Rouen. Tandis qu'il se rendait dans cette ville, qu'il espérait convertir, il lui arriva de faire plusieurs stations sur la route, afin de semer quelques germes de la foi chrétienne dans le pays qu'il parcourait. Il s'arrêta, entre autres lieux, au village de Vaux, où, par la destruction d'un dragon prodigieux, il gagna un si grand nombre d'infidèles à la religion, qu'il dut en baptiser trois cent dix-huit pour une seule journée, dans une fontaine qui porta depuis le nom de Fontaine Saint-Nicaise. Le fervent apôtre était accompagné, dans ses excursions, de deux autres saints personnages, qui partageaient les travaux de sa mission[1] : Quirin et Scuvicule. Ces trois apôtres, parvenus au lieu appelé la Rocheguyon, furent arrêtés par l'ordre de Sisinnius Fescenninus. Après un interrogatoire, tel qu'on les faisait subir alors aux chrétiens, où le juge n'apportait, en présence des accusés, que des sentiments de colère et de dérision, saint Nicaise et ses deux compagnons furent condamnés à avoir la tête tranchée. Leur supplice eut lieu sur le bord de la rivière d'Epte, à l'endroit où est situé maintenant le bourg de Gany, où y

[1] A. Deville, *Notice sur l'ancien Pont de Rouen.*

[2] Récit du miracle de la Gargouille, contenu dans les lettres-patentes de 1612, par lesquelles le roi Louis XII confirma le privilége de la Fierte. (Cité par Floquet, *Histoire du Privilége de Saint-Romain*, t. Ier, p. 15.)

laissa leurs corps abandonnés pendant la nuit. Mais le Seigneur ne souffrit point que les dépouilles de ses saints demeurassent exposées, sur la terre baignée de leur sang, aux outrages de leurs ennemis : une brise céleste vint leur communiquer un souffle de vie; le rayon d'un astre propice pénétra les ombres de leur regard éteint; l'onde, avec un murmure harmonieux, les invita à se confier à son flot obéissant, et leurs anges gardiens, accourus pour contempler ce miracle, guidèrent nos martyrs jusque dans une île située au milieu de la rivière. C'est à cet endroit que leurs corps furent retrouvés le lendemain, par une sainte femme nommée Pience, et un chrétien nouvellement converti, autrefois prêtre des idoles, et portant le nom de Clair, qui leur rendirent les derniers honneurs. Dans la suite des temps, une chapelle fut érigée en ce lieu appelé Gany-l'Isle; le gué, que les saints corps firent découvrir par leur miraculeuse traversée, conserva le nom de Gué Saint-Nicaise[1].

Une preuve bien évidente que tous ces combats des saints contre des animaux monstrueux doivent être compris au figuré, c'est qu'il est arrivé à certains légendaires de faire jouer, au démon même, le personnage du dragon. On se convaincra de la vérité de cette observation en lisant l'épisode suivant de la légende de saint Nicaise, d'après un manuscrit du XII[e] siècle :

« Sur les bords de la Seine, dans un lieu appelé Monticas[2], s'élève une énorme roche sous laquelle est une caverne dont le diable avait fait sa demeure. Cet endroit de la Seine était devenu si dangereux pour les voyageurs, et surtout pour les mariniers, qu'aucun bateau, chargé ou vide, ne pouvait passer par là sans être submergé. Saint Nicaise et ses compagnons, venant vers ce lieu, entendirent parler des iniquités de ce dé-

[1] Trigan, *Hist. ecclésiast. de la province de Normandie*, t. I, p. 2 et suivantes.

[2] Ou Mont-Icas.

mon, et, touchés des maux qu'enduraient les commerçants et les voyageurs, ils se mirent en prière pour demander à Dieu de délivrer le pays d'un tel fléau. Ensuite, saint Nicaise, accompagné du prêtre Quirinus et du diacre Scuvicule, se dirigea vers la caverne, et, se tenant à l'entrée, parla ainsi au diable : « Je t'adjure, méchant démon, toi qui te caches dans cet antre pour surprendre les ames des hommes et tourmenter leur corps, je t'adjure, par l'ineffable nom de la sainte et indivisible Trinité, et par la toute-puissance de N.-S. Jésus-Christ, qui te condamna ainsi que Satan, ton père, à vivre éternellement dans l'horrible enfer, je t'adjure de sortir de ce lieu, sans porter plus loin ton infernale malice. Laisse tout accès libre aux hommes pour lesquels Jésus-Christ répandit son précieux sang, et prépare-toi à retourner promptement dans les flammes éternelles de l'enfer. Si tu méprises ma voix comme celle d'un homme, redoute la toute-puissance de celui sous lequel tremblent les anges du Christ, fils du Dieu vivant qui règne dans les siècles des siècles. » A cette voix, le démon se mit à rugir et à se débattre dans son antre. Au milieu de ses gémissements et de ses hurlements féroces, il se demandait ce qu'il ferait, par où il pourrait fuir ? Il n'osait sortir par l'entrée où se tenaient saint Nicaise et ses compagnons, et l'ordre de Dieu était si pressant, qu'il lui fallait promptement abandonner son repaire. Enfin, prenant conseil de son infernal génie, il s'ouvrit un chemin à travers la voûte de la caverne, et s'échappa par le haut de la montagne, comme par un puits. Dès-lors, on ne le vit jamais reparaître : ce qui montre la grande puissance de Dieu et des saints. »[1]

Ce n'est point de quelque prodigieux dragon, mais seulement d'un loup cruel et dévorant, que saint Loup, évêque de Bayeux, au commencement du cinquième siècle, délivra cette

[1] Extrait d'un ms. de la Bibl. d'Evreux, ayant pour titre : *Legenda sanctorum de Ecclesia beate Marie Ebroicensis*, du XII[e] siècle, in-fol. Communiqué par M. A. Chassan, conservateur de la biblioth. d'Evreux.

ville. Pour assurer son triomphe, le saint employa le même moyen qui devait, un siècle plus tard, réussir si parfaitement à saint Romain. Il passa son étole, emblême du joug puissant de la religion, autour du cou de la bête furieuse, et l'amena à sa suite, depuis un bois voisin de la porte Arborée, lieu qu'elle avait choisi pour repaire, jusqu'au bord de la rivière de Drôme, où il la précipita. A certaines époques de l'année, la *Bête Saint-Loup*, possédée de la fureur des démons, revient errer encore autour de l'église consacrée à son céleste vainqueur. Si vous étiez assez incrédules pour penser que l'unique fondement de cette histoire est dans le nom du saint à qui elle a été attribuée, allez à Bayeux, et l'on vous montrera le lieu même où le miracle s'est opéré. Vous trouverez aussi un bas-relief sur la porte de l'église, un tableau dans l'intérieur, lesquels sont destinés à servir de témoignage de la vérité de ce fait, ainsi qu'à en perpétuer le souvenir[1].

Dans le siècle suivant, saint Vigor, aussi évêque de Bayeux, qui remporta dans cette ville de grands triomphes sur l'idolâtrie, sut délivrer d'un horrible serpent les terres d'un seigneur riche et puissant appelé Volusien. En considération d'un si grand service, Volusien céda à saint Vigor la terre de Cerisy, pour y fonder un monastère. Par une rencontre qui semble ôter encore un degré de crédibilité à cette histoire, c'est dans la rivière de Drôme, ainsi que la Bête Saint-Loup, que fut précipité le serpent de saint Vigor.[2]

Saint Samson vivait dans la première moitié du VI[e] siècle; il n'était point originaire de la Normandie, mais du pays de Galles, et évêque de Dol. Une mission, digne de son ministère, l'appela auprès du roi Childebert. Après l'avoir accomplie, il se disposait à regagner son diocèse, comblé des marques de munificence du monarque, lorsque celui-ci lui demanda en

[1] Pluquet, *Superst. de l'arrond. de Bayeux*, p. 17.—Hermant, *Hist. du diocèse de Bayeux*, prem. partie, p. 32.

[2] Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*, première partie, p. 48.

retour un service signalé; c'était encore de combattre un monstrueux serpent, épouvantail de toute la contrée. Or, saint Samson n'en était pas à sa première épreuve de ce genre; il s'était signalé déjà comme l'antagoniste victorieux de ces hideux reptiles, images du péché. Aussi se fit-il conduire sans hésitation à la caverne du monstre. Les légendaires, qui se plaisent, dans toutes les histoires analogues, à reproduire les mêmes détails, consacrés par la tradition, nous peignent aussi saint Samson passant son étole autour du cou du terrible serpent. Ils ajoutent ensuite que le saint chanta un psaume d'actions de grâce, et traîna l'horrible bête jusqu'au bord de la Seine. Il lui commanda alors de passer le fleuve, et d'aller s'ensevelir vivante sous une pierre qui gisait sur le rivage opposé. Childebert voulut qu'il demeurât un témoignage impérissable de ce fait glorieux: saint Samson ne retourna point dans son diocèse avant d'avoir fondé la magnifique abbaye de Pentale, où plus tard ses restes mortels furent déposés[1].

La grotte, devenue célèbre par le miracle de saint Samson, est la même qui a porté depuis le nom de saint Germer, autre abbé de Pentale; elle existe encore aujourd'hui sur le bord de la Seine, à peu de distance de l'ancienne abbaye, dans le hameau de Saint-Samson-sur-Risle, canton de Quillebeuf. L'église de Saint-Samson a été détruite en 1827, après une durée de près de treize siècles[2].

SAINT CLAIR, SAINTE QUITTERIE, SAINT LÉON.

Une tradition qui, comme la précédente, se reproduit très fréquemment en Normandie, est celle qui attribue, aux saints ayant subi le martyre de la décolation, le miracle d'avoir porté leur tête à la main jusqu'à certaines distances du lieu de

[1] A. Leprevost, Mémoire sur les monuments du départ. de l'Eure; (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, année 1828.)

[2] A. Canel, *Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. II, p. 58 et suiv.

leur supplice, pour échapper aux profanations de leurs bourreaux. L'invention de cette fable, dans laquelle se complaît la pieuse vénération du peuple, doit dériver de l'usage où étaient les artistes du moyen-âge, d'exprimer qu'un saint martyr avait été décapité, en le représentant le cou tranché et la tête placée entre les mains. Non-seulement, par suite de l'interprétation erronée que l'on a faite de ces sortes d'images pieuses, on a faussé, en y ajoutant un miracle sans authenticité, la légende de plusieurs saints parfaitement orthodoxes, tels, par exemple, que saint Nicaise et saint Léon, mais, de plus, il est arrivé que quelques pieux personnages, dont l'existence douteuse n'était affirmée que par la tradition populaire, ont dû, à cette circonstance merveilleuse, introduite dans leur histoire, l'affermissement de leur culte et une religieuse célébrité. De ce nombre se trouvent deux saints de Normandie : saint Clair et sainte Quitterie, particulièrement vénérés dans quelques-unes de nos paroisses de village, quoique les historiens ecclésiastiques inclinent à penser que leur existence soit seulement le fait de l'erreur de certains légendaires sans autorité.

Saint Clair était, dit-on, Anglais d'origine ; il était né à Orchestre, de parents nobles, vers le milieu du IXe siècle. Afin d'atteindre à une plus grande perfection religieuse, il quitta son pays, échappant ainsi à un mariage que son père lui préparait, puis il s'embarqua pour la France. Ayant abordé à Cherbourg, il se choisit une retraite dans une forêt voisine de cette ville. La tradition indique que c'est au lieu nommé Saint-Clair-au-Marais, où, dans la suite, fut élevée une chapelle sous l'invocation de notre saint. Cependant, le pieux ascète, se trouvant sans défense contre les persécutions de quelques impies qui habitaient le voisinage, alla demander asile à l'abbé d'un monastère du pays. Ce charitable moine avait observé les austères dispositions de saint Clair pour la solitude ; aussi lui permit-il de se construire un ermitage sur les terres du monastère. Mais, bientôt, le bruit de plusieurs guérisons mi-

raculeuses, que ce fervent solitaire avait opérées, attira l'attention sur lui, et l'évêque Ségismond voulut le consacrer prêtre, afin d'augmenter l'influence de sa sainteté, en lui offrant de nouveaux moyens de la mettre en évidence. Toutefois, cette haute renommée de saint Clair, qui était un sujet d'édification pour toute la contrée, devint aussi le premier mobile d'une passion profane, inspirée à un cœur pervers. Une dame de grande condition, ayant été écouter les prédications du saint, en revint moins préoccupée de la parole évangélique que de celui qui l'annonçait avec tant d'éloquence et d'onction. Elle feignit d'avoir quelques scrupules de conscience, dont les avis du saint auraient seuls le pouvoir de la délivrer, et, profitant de l'intimité de la confession, elle révéla audacieusement, à celui qui en était l'objet, le secret de son fol et coupable amour. Mais la prudence n'était pas une des moindres vertus de notre pieux ermite, qui se détermina sur-le-champ à échapper par la fuite à toute occasion de péché. Il parcourut diverses solitudes de la Neustrie et des environs de Paris. A la fin, il se fixa sur les bords de l'Epte, et s'y bâtit une cellule. Mais la femme orgueilleuse, dont il avait repoussé l'amour, s'était, depuis, abandonnée à toutes les fureurs de la haîne et de la vengeance. Elle avait mis à la recherche de notre saint plusieurs émissaires qui s'assurèrent du lieu de sa retraite. Lorsqu'ils arrivèrent dans le pays, ils trouvèrent celui qu'ils cherchaient occupé à cultiver son jardin ; mais, comme ils ne le connaissaient point, ce fut précisément à lui qu'ils s'adressèrent pour réclamer qu'on leur indiquât un ermite nommé Clair. Sachant qu'on s'était mis de toutes parts à sa poursuite, le saint ne douta pas du sort qui l'attendait. Toutefois, dédaigneux de sauver sa vie, en répondant par un mensonge à la question qui lui était posée, il se déclara pour ce qu'il était, et les hommes cruels qui l'interrogeaient, sans être touchés de sa sublime résignation, exécutèrent l'ordre qui leur avait été donné de lui trancher la tête. Mais quels remords terrifiants ne durent-ils pas éprouver, lorsqu'ils virent

le saint, à l'instant même où le coup fut porté, ramasser sa tête sanglante, et marcher, en la tenant entre ses mains, pendant une route assez prolongée !

On remarquera que, au lieu assigné à cette scène, c'est-à-dire sur les bords de l'Epte, un prêtre, du nom de Clair, avait subi déjà le martyre de la décolation, pour avoir enseveli le corps de saint Nicaise. Cette concurrence de noms et de faits, que présentent les deux légendes, donnerait à penser qu'elles n'ont eu en vue qu'un seul personnage, et qu'elles ne sont ainsi que des variantes d'une même histoire défigurée. Quoi qu'il en soit, l'ermite anglais l'a emporté de beaucoup en célébrité sur son homonyme ; si bien que c'est au premier seulement qu'il faut rapporter la généralité des images et des monuments érigés, en Normandie, sous l'invocation de saint Clair.[1]

Le culte de sainte Quitterie, répandu dans quelques paroisses de l'évêché de Bayeux et de l'évêché dé Chartres, ne s'appuie aussi que sur une tradition confuse et incertaine. L'historien du diocèse de Bayeux affirme, cependant, qu'il existe des Actes de cette sainte, rapportés par Thomas de Truxillo, espagnol et religieux dominicain, dans le Trésor de ses sermons[2]. Mais, outre qu'il n'est pas bien prouvé que ces Actes se rapportent à notre sainte normande, plusieurs saintes de Portugal, d'Espagne et de Gascogne portant le même nom, les historiens ecclésiastiques n'en ont pas extrait d'autres détails que ceux que nous tenions déjà de la tradition. D'après ces données incomplètes, on sait seulement que sainte Quitterie naquit à Bayeux, sur la paroisse de Saint-Patrice, au temps de saint Exupère, et qu'elle souffrit le martyre dans un village du pays chartrain nommé Aufargis, où s'est maintenue une grande dévotion à son culte. C'est depuis ce lieu jusqu'à

[1] Trigan, *Histoire eccl. de la province de Normandie*, t. II, p. 201 et suiv.

[2] Hermant, *Hist. du diocèse de Bayeux*, prem. partie, p. 11.

Châteaudun, qu'on l'avait vue porter miraculeusement, entre ses mains, sa tête tombée sous le fer du bourreau.

Saint Léon, né à Carentan, en 856, et appelé au siége archiépiscopal de Rouen, ayant entrepris une mission chez les Basques, termina par le martyre ses travaux apostoliques. Comme sainte Clair et comme sainte Quitterie, il se releva vainqueur sur le lieu de son supplice, et offrit à ses bourreaux l'effrayant spectacle de son cadavre, qui, guidé par le regard de sa tête mourante, se dirigeait jusqu'à l'endroit où sa tombe avait été marquée par un décret du ciel [1].

[1] Trigan, *Hist. eccl. de la province de Normandie*, t. II, p. 23.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME.

Légendes historiques.

Caractère des Légendes historiques relatives à la Normandie; comment se sont établies les fausses traditions sur l'origine de certaines villes; diverses étymologies du mot Rothomagus; Caen fondé par Kaius, sénéchal du roi Arthur; Domfront, Falaise, Avranches, Evreux; interprétations étymologiques du nom de ces villes; le royaume d'Yvetot.



Ceux de nos lecteurs qui cherchent à tirer quelques inductions scientifiques de l'ensemble de cet ouvrage, remarqueront que les légendes historiques de la Normandie sont peu nombreuses, et, en outre, peu importantes. La raison en est facile à concevoir. Lorsqu'un pays est devenu de bonne heure célèbre, que tout l'enchaînement de son histoire est mis en lumière par des faits éclatants, comment pourraient s'y introduire quelques-unes de ces traditions mystérieuses qui, transmises de génération en génération par la mémoire vigilante du peuple, grandissent et se développent jusqu'à former de magnifiques épopées, telles que les Niebelungen et les romans du cycle d'Arthur? Tout au plus pourrait-on comparer la fausse généalogie de notre duc Aubert et de ses fils, à la mensongère dynastie des comtes Forestiers de la

Flandre[1]; mais les traditions de cette espèce ne remontent pas à une source vraiment antique ; ce ne sont point des souvenirs patriotiques précieusement conservés par le peuple ; ce sont, seulement, des réminiscences, des divagations érudites, interpolées dans nos chroniques par nos premiers historiens. La Neustrie, deux fois mise à nu et dépouillée, pour ainsi dire, de tous les vestiges de son passé, par la conquête de César et par celle des Francs, puis, de nouveau ravagée et fouillée en tout sens par l'invasion des Normands, n'aurait pu, comme la Germanie et la Bretagne, se constituer le théâtre d'héroïques et anciennes fictions. La partie principale des légendes, que nous désignons ici, sous la qualification d'historiques, ne se compose donc que de traits extraordinaires et singuliers, empruntés au merveilleux chrétien, et se rattachant à la vie de quelques personnages célèbres ; si bien qu'on ne peut guère considérer ces traditions que comme une sorte d'appendice à nos légendes religieuses. Les récits fabuleux relatifs à la fondation de nos villes normandes, sont à peu près les seuls qu'on puisse distinguer de la catégorie que nous venons d'établir. Nous nous proposons de leur consacrer ce chapitre, et, pour entrer en matière, nous commencerons par indiquer quelle est la voie qui nous les a transmis, et quels sont les dépôts qui nous les ont conservés.

Des historiens lourdement imposteurs, mais dont les fallacieuses compilations se débitaient et trouvaient encore crédit au XVI[e] siècle, s'étaient proposé de déterminer l'origine des différentes nations de l'Europe. A cet effet, ils avaient recueilli tous les récits fabuleux que le moyen-âge avait imaginés sur ce sujet, et, les ayant développés ensuite par des commentaires non

[1] Les historiens flamands prétendent que, dès l'époque de Charlemagne, et même long-temps auparavant, la Flandre était possédée par des seigneurs qui la gouvernaient sous le titre de Forestiers, titre qu'on leur donnait à cause des forêts dont le pays était rempli. Mais il n'y a aucune preuve que ces seigneurs aient gouverné la Flandre, ni même qu'ils y aient habité. (Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I.)

moins erronés que le texte, ils étaient parvenus à relier, sans interruption, la généalogie des peuples modernes à la souche antique des Romains, des Grecs et des Troyens. Les historiens locaux, à leur tour, s'emparèrent de ces traditions falsifiées de l'histoire universelle, leur prêtèrent, dans un autre ordre, une nouvelle extension hypothétique, et se mirent ainsi en état de rendre compte des circonstances les plus éloignées qui avaient présidé à la formation de certains établissements, ou de villes anciennes dont ils se proposaient de faire connaître l'histoire. Cependant, ces récits fabuleux, remaniés par plusieurs auteurs, ne concordèrent pas toujours les uns avec les autres. Il existe, par exemple, pour expliquer l'origine de Rouen et l'étymologie de son nom, trois ou quatre versions contradictoires, affirmées avec une égale autorité, sans que l'une d'entre elles mérite plus que les autres d'exciter notre créance, et de prêter matière à une critique sérieuse.

On lit, dans un recueil du XVIe siècle, qui fut réimprimé encore au XVIIe: « Rouen, assise en Gaule celtique, sur le fleuve de Seine (comme dit Jehan le Maire), fut édifiée par Magus, deuxième roy de Gaulle, filz de Samothès, à quoy s'accorde l'autheur de la *Légende des Flamens*. Celluy roy Magus régna enuiron trois cents ans après le déluge, et fut grand édificateur, comme son nom le démonstre; car Magus, en langue scytique, signifie édificateur, ce que tesmoigne frère Jehan Annius de Viterbe, expositeur de Bérose. De luy sont plusieurs citez nommées comme celle cité de Rouen, qu'on dit en latin Rothomagus; Neomagus en la province lyonnaise; et Nouiomagus, qu'on appelle Nimeghe, la première ville des Gueldres à quoy s'accorde Ptolémée. »

Gilles Corrozet, *Le bâtiment des antiques érections des principales Villes et Citez, assises ès trois Gaules, contenu en deux liures, avec un traité des fleuues et fontaines admirables estans ès dites Gaules*; à Lyon, par Benoist Rigaud et Jan Saugrain, MDLVII.

Ptolémée est le premier qui fasse mention de Rotomagus, comme de la ville principale des Veliocasses. Ce nom est aussi écrit Ratomagus. On trouve Rattumagus dans la table Théodosienne, avec la figure dont

A cette fable, quelques auteurs ont ajouté des définitions plus complètes de l'étymologie du mot Rothomagus. Une description de la *ville et cité* de Rouen contient ce préliminaire : « Rouen est dict par les latins Rothomagus, et prend son nom du mot Roth, qui estoit une idole anciennement adorée en ce pays, qui fut fait démolir par sainct Melon, deuxième archevesque de Rouen, et, au lieu mesme où il la feit abbatre, fonda un temple ou plustost feit accommoder cestuy-cy au service du Dieu vivant et le dédia pour ceste fin : lequel auparavant n'estoit basti que pour un Dieu imaginé. Depuis, ce temple a esté érigé en prieuré de religieux ou chanoines de sainct Augustin, portant maintenant le nom de Sainct-Lô.

« Or, de ce nom susdict Roth, et de Magus fils de Samothès, roy des Celtes et de toute la Gaule, fondateur de Rouen, est donc venu Rothomagus qui signifie Rouen [1]. »

Il y a tout lieu de penser que la tradition de l'idole Roth est de source fort ancienne, et par conséquent authentique. Dans une prose chantée autrefois à l'office de sa fête, on glorifiait saint Mellon de la destruction de cette idole : *Extirpato Roth idolo*. A vrai dire, cependant, ce ne fut que vers le XIVe et le XVe siècle que s'établit le culte de saint Mellon dans l'archevêché de Rouen ; un arrêt, du 21 octobre 1484, de la Cour de l'Echiquier, ordonna « qu'il seroit désormais chommé la fête de saint Mellon par la dite Cour. » Mais il n'est pas douteux que le culte de saint Mellon ne fût en honneur bien avant cette époque.

les capitales y sont distinguées. Il en est mention également dans l'Itinéraire d'Antonin, en lisant Ratomagus pour Latomagus ; sur la route qui part du lieu nommé Carocatinum.... L'altération que le temps a apportée aux dénominations dans leur état primitif, et, en les tronquant, a fait changer le nom de Rotomagus en Rotomum, ou Rodomum, comme de Noviomagus on a fait Noviomum, et ainsi de plusieurs autres. (D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 559 et 560.)

[1] *Description contenant toutes les Singularitez des plus célèbres Villes et Places du royaume de France, avec les choses les plus mesmorables advenues en iceluy*, par François Des Rues, à Troyes, chez Yve Girardon, demeurant en la Grande-Rue, près l'Asne Rayé, p. 232.

que en d'autres lieux, puisqu'un monastère dont, suivant Toussaint Duplessis [1], l'existence remontait jusqu'au XIIe siècle, se trouvait à Pontoise sous le vocable de notre premier prélat. Ainsi, lorsque le chanoine Guy Rabascher fonda, ou plutôt introduisit, au XIVe siècle, dans le diocèse de Rouen, l'office de saint Mellon, la prose citée plus haut, fut un des emprunts indispensables qu'il dut faire à la liturgie du monastère de Pontoise.

Si nous en croyons l'auteur de la *Description de la ville et cité de Rouen*, le temple de l'idole Roth était situé sur l'emplacement occupé depuis par le prieuré de Saint-Lô. Cette opinion ancienne, que plusieurs savants ont adoptée, est un des points sur lesquels s'est appuyée l'argumentation de M. Licquet, qui opinait pour qu'on rejetât parmi les fables la tradition de l'idole de Roth, ne considérant les Actes de saint Mellon que comme une réminiscence falsifiée, un plagiat déguisé, de ceux de saint Romain [2]. Le temple de Roth, suivant les Actes de saint Mellon, était situé *extra urbem*; or, l'emplacement du couvent de Saint-Lô ne correspondait pas à cette indication. On peut, à la rigueur, inférer, de cette circonstance contradictoire, que toute la version est fausse, et que l'idole et le temple n'ont jamais existé. Mais, d'un autre côté, le lieu de ce temple n'étant pas décrit d'une manière précise, il est naturel aussi qu'on essaie d'en déterminer la situation par différentes conjectures. En sorte que les partisans de l'idole ne se regardent pas comme vaincus, trouvant encore plus d'une place de refuge à leur choix, et bon nombre d'arguments à opposer pour leur défense.

C'est ainsi que l'auteur de la *Dissertation sur l'idole de Roth*, en réponse à M. Licquet, démontre, il nous semble, victorieusement : que les Actes de saint Mellon n'ont point dû

[1] *Dissertation sur l'abolition du culte de Roth*, par un membre de la Société des antiquaires de Normandie (M. le marquis Le Ver).

[2] Licquet, *Mémoire sur l'histoire morale et religieuse de la ville de Rouen*.

être empruntés à ceux de saint Romain, mais plutôt des derniers aux premiers. Comment, au VIIe siècle, après les ordonnances réitérées de plusieurs empereurs romains, qui commandaient l'abolition des temples dédiés aux faux dieux, saint Romain eût-il trouvé encore ouvert et fréquenté un de ces monuments dont l'usage était interdit par les lois ? Non, si saint Romain a mérité d'être représenté comme le triomphateur de l'idolâtrie, c'est pour avoir déraciné ces superstitions antiques qui s'entremêlaient, comme autant de plantes parasites et tenaces, aux croyances religieuses des chrétiens mal instruits; c'est pour avoir réprimé, par l'autorité de sa parole, le culte secret que quelques païens obstinés rendaient encore aux dieux de leurs ancêtres. Au contraire, quand saint Mellon, qui précédait saint Romain de trois siècles, visita la Normandie, le règne du christianisme n'était pas établi dans cette province, et le but des prédications du saint apôtre dut être de provoquer, sinon la destruction, au moins l'abandon des temples du paganisme. La mission spéciale de saint Mellon fut véritablement d'extirper l'idole, c'est-à-dire de vouer au mépris et à l'exécration la divinité impure qui, jusque-là, avait été l'objet des vœux soumis et des hommages constants de tout un peuple.

La véracité des Actes de saint Mellon nous paraît d'autant mieux prouvée, en ce qui concerne l'idole de Roth, par l'argumentation de l'auteur que nous analysons, que celui-ci nous fournit une explication très satisfaisante de ce que pouvait être cette idole, dont l'existence n'a point laissé d'autres traces que notre tradition rouennaise. Roth serait la cité même de Rothomagus, personnifiée et déifiée, ainsi que l'ont été bon nombre d'autres villes, d'après un usage assez fréquent parmi les Gaulois. En quel endroit, maintenant, cette divinité locale avait-elle son temple? Nous savons seulement d'une manière positive que c'était hors la ville et dans le voisinage d'une fontaine. Mais, les Actes de saint Mellon se refusant à d'autres indications, ne peut-on pas se reporter, pour résoudre cette

question, aux Actes de saint Romain, s'il est vrai qu'il y ait eu mélange et confusion des mêmes éléments, dans ces deux récits rivaux. Nous lisons, dans les Actes de saint Mellon : *Extrà urbem... vidit templum Roth in quo erat ara Dianæ et Veneris*; et, dans une Vie de saint Romain, souvent citée : *Juxtà urbem ab aquilone fanum Veneris*. Ainsi, en admettant que les deux indications s'appliquent au même monument, ce serait près de la ville, vers le nord, que le temple de Roth aurait été situé. L'auteur de la dissertation que nous consultons ajoute : que ce devait être proche de la fontaine Galaor ou Galor; et, comme conjecture finale, que Galor, formé des deux syllabes *Gall*, Gaule, et *or*, porte, pourrait bien signifier, en langue celtique, porte de la Gaule ou porte gauloise.

Quoique toutes ces suppositions ne manquent pas d'une certaine vraisemblance, et qu'elles paraissent même se compléter logiquement les unes les autres, suivant notre opinion personnelle, elles ne méritent cependant qu'une confiance encore douteuse, les renseignements d'où elles découlent n'émanant que de deux documents falsifiés par leurs emprunts réciproques. Ce serait donc une rare chance que l'on fût parvenu à extraire, de cet alliage fabuleux, un filon pur de vérité. Ainsi, le nom de l'idole Roth serait, peut-être, la seule parcelle brillante dont nous ne suspecterions pas la valeur, le seul détail précieux auquel nous trouverions plausible de restituer un caractère historique.

Maintenant, tout en admettant, ainsi qu'il a été dit plus haut, que l'idole de Roth était une divinité locale, la personnification de la ville elle-même, nos lecteurs ne nous tiendront pas quitte sur la signification du mot Rothomagus, qui ne se trouve pas expliqué. Mais nous avons de quoi les satisfaire outre mesure, en leur offrant une variété d'étymologies d'une nature assez extravagante pour lasser l'esprit le plus enclin à ces ingénieuses recherches.

Quelques auteurs ont découvert, dans Rothomagus, le

composé des noms de deux rois : Rhomus et Magus. De même que Magus, pour avoir bâti la ville, lui laissa son nom, Rhomus, pour l'avoir restaurée et agrandie, y ajouta le sien. La contraction de ces deux noms, dans celui de Rothomagus, indique, suivant une des autorités tant soit peu divagantes que nous consultons, que l'on doit préférer cette ville, quant à l'antiquité, à la cité même de Paris : « car lesdits Rhomus et Magus furent long-temps devant le roi Paris, fondateur de la ville de Paris¹. »

D'autres, écartant le roi Magus, prétendent que le roi Rhomus suffit bien, à lui seul, à doter la ville d'un nom. Ce nom primitif aurait été Romomagus. Les dénominations du pays de Roumois et du village de Maromme, seraient aussi des dérivés de ce même nom de Rhomus².

Une opinion, qui n'est pas encore *trop diverse ni éloignée de raison*, c'est que Rothomagus vient du latin *rota magorum*, qui veut dire *roue des sages*; une compagnie de gens doctes et savants étant appelée en latin *corona* ou *rota*, couronne ou roue, « parce qu'ils sont assis à table ronde qui est faite en manière d'une roue » ; et comme, à Rouen, « y avoit un parlement et conseil des Druides, appelez pour lors Mages ou Sages... on peut dire, sans contradiction, que Rothomagus vient et prend sa dénomination de *rota magorum*, de la roue des mages.³ »

Roth pourrait venir encore du temple des idoles, qui était de forme circulaire, ou des danses que l'on formait autour de ce temple, en l'honneur de l'idole. « Lequel idole, représentant l'ennemi Satan, combien qu'il ne fût que de bois sec, si est-ce qu'il parloit et donnoit responce de ce qu'on le requerroit,

¹ Taillepied, *Antiq. et Singul. de la ville de Rouen*, 1588.

² Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, t. I, chap. II, édition de Du Souillet.

³ Taillepied, *Antiq. et Singul. de la ville de Rouen*.

moyennant qu'on fist le circuit et la danse qu'il enseignoit de faire à l'entour de cest édifice.... [1] »

Rothomagus est supposé encore dériver : de *rith*, qui signifie *gué* ou *passage de rivière ;* en conséquence, on aurait dit primitivement Rithomagus ; ou de *Rotobeccum*, nom latin de la petite rivière de Robec, et de *Magus* ou *Magum*, qui, en langue celtique, signifie *ville* : la ville de Robec.

Cette dernière étymologie, que Farin attribue à Piganiol de la Force, a été adoptée, en partie, par T. Duplessis, qui traduit la syllabe *Roth* par *rouge*, et *Mag* par *magasin*, *marché*, en latin *emporium*. Rotobeccus ou Robec aurait été appelé rouge à cause de la couleur qu'il empruntait aux terres qu'il arrosait ; de même que la rivière d'Aubette porte le nom de blanche : *Albula*. D'après cette nouvelle explication, on comprend que Rothomagus voudrait dire *marché sur le Rouge*, soit par allusion à la petite rivière de Robec, ou à la nature du terrain sur lequel se tenait le marché qui, suivant Duplessis, donna naissance à la ville [2].

Orderic Vital, après avoir mentionné comment Henry I fit bâtir, dans un lieu nommé *le vieux Rouen*, un château que, par mépris pour la comtesse Hedvise, il appela d'un nom qui signifiait vainqueur de la courtisane [3], entame une digression où il se complaît à expliquer l'origine de Rouen et l'étymologie de son nom :

« Je dirai quelque chose, d'après ce qui est rapporté dans les anciennes histoires romaines, sur le vieux Rouen, dont je viens de faire mention. Caïus Jules-César assiégea Calet, d'où le pays de Caux a pris son nom et le conserve encore, et attaqua long-temps cette place de toutes ses forces. Comme il s'était réuni là, de toutes les Gaules, d'implacables

[1] Taillepied, *Antiq. et Singul.*, etc.

[2] Toussaint Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 5.

[3] *Mata Putenam*, id est, *devincens meretricem*.

ennemis qui offensaient ce Romain par le meurtre, l'incendie, ainsi que par de fréquents outrages, et qui l'irritaient d'une manière impardonnable, il pressa opiniâtrement la place, la prit, ainsi que ses habitants, et la détruisit de fond en comble. Toutefois, pour que la province ne fût pas privée de défense, il construisit une forteresse que, du nom de sa fille Julie, il appela Julié-Bonne; mais, par une locution barbare, ce nom corrompu fut remplacé par celui d'Illebonne. De là, il traversa neuf fleuves : la Quitellède [1], la Tale, que maintenant on appelle le Dun, la Saanne, la Vienne [2], la Seye, la Varenne [3], la Dieppe [4] et l'Eauine [5]. Puis il parcourut le rivage de l'océan jusqu'à la rivière d'Auc, que l'on appelle vulgairement Ou [6]. L'habile capitaine romain, ayant reconnu l'avantage du pays, s'occupa des intérêts des siens, et résolut de bâtir une ville pour leur défense, et il l'appela *Rodomus*, comme pour désigner une habitation de Romains [7]. En conséquence, ayant réuni des ouvriers, il mesura l'espace nécessaire, et partit après avoir mis à l'ouvrage des tailleurs de pierre et des maçons. Pendant ce temps-là, Rutubus, tyran puissant et cruel, occupait, sur une montagne près de la Seine, une forteresse qu'il croyait imprenable, et au moyen de laquelle il opprimait le pays voisin, ainsi que les vaisseaux qui naviguaient sur le fleuve. César, ayant eu connaissance de ce tyran, mar-

[1] La Durdan, qui passe à Vittefleur.

[2] *Belnaium* : cette rivière, qui se jette dans la Saane, prend sa source à Beaunai.

[3] Cette rivière s'unit à la Béthune, au-dessous d'Arques.

[4] Aujourd'hui la Béthune, ou rivière d'Arques.

[5] *Eara.*

[6] Aujourd'hui la Brêle. C'est d'*Aucum* et d'*Ou*, qu'est venu le nom actuel de la ville d'Eu. *Aucum* et *Aucensis pagus* (comté d'Eu) ont été fréquemment confondus avec l'*Algensis pagus* (le pays d'Auge), qui en est fort éloigné et n'a jamais possédé le titre de comté.

[7] *Romianorum domus.*

cha contre lui avec une armée, et prit son château, que l'on appelait le port de Rutubus[1]. Les habitants du pays, quand ils ont quelque science, reconnaissent clairement les traces et les ruines de cette place. Alors, César rappela les maçons et les autres ouvriers qu'il avait placés à Rodomus, fit bâtir, sur la Seine, la noble métropole de Rouen, et laissa le premier nom, qui s'est conservé jusqu'à ce jour, à la première de ces villes qui se trouve sur la rivière d'Auc[2]. »

Toute cette fausse histoire, rapportée par Orderic Vital, pourrait bien n'avoir d'autre fondement qu'une vicieuse interprétation d'un ancien mot : *Viez*, que l'on a reproduit par Vieux, et qui était plutôt l'équivalent de *Via*, voie, route, *Via Rothomagensis*, route de Rouen[3].

Nous laisserons le lecteur fixer son choix parmi les nombreuses variantes étymologiques que nous venons de lui soumettre, ne nous reconnaissant ni la science, ni la sagacité nécessaires pour diriger son opinion. Aussi déclarons-nous, par avance, nous ranger humblement du parti de la majorité, si tant est qu'une majorité puisse s'établir sur une question aussi bizarrement controversée.

ORIGINE DE CAEN. — ÉTYMOLOGIES DE SON NOM.

Il existait, au moyen-âge, une tradition romanesque sur l'origine de la ville de Caen. On prétendait que cette ville avait été fondée par Kaïus, comte d'Anjou, sénéchal du roi Arthur. Cependant, l'abbé De la Rue, dans son *Essai historique sur Caen*, avait exprimé l'opinion que c'était Chinon, et non

[1] *Rutubi portus.*

[2] Orderic Vital, traduction de M. L. Dubois, t. IV, liv. XII, p. 340.

[3] Deux endroits en Normandie portent ce nom de Vieux-Rouen : l'un est le village indiqué par Orderic Vital, dans le récit ci-dessus, et qui est situé sur la Bresle, dans l'arrondissement et à cinq lieues de Neufchâtel-en-Bray, l'autre est dans le département de l'Eure, hameau de Saint-Pierre-du-Rouvray.

pas Caen, que l'*Historia Britonum* de Geoffroy de Monmouth, avait indiquée comme la ville dont l'érection remontait à Kaïus. Mais le fait historique qui va suivre contredit formellement les arguments du savant antiquaire, en nous offrant la preuve que la fable, dont nous nous occupons, jouissait, au moyen-âge, d'une assez grande popularité, pour qu'il ne pût s'établir aucune erreur ni se former aucune incertitude relativement à la ville que cette fable concernait. La *Chronique du Chanoine anonyme de Laon*, imprimée dans le tome XIII des *Historiens de France*, nous apprend que, lors du couronnement de Philippe-Auguste, en 1179, Henri au Court-Mantel, fils de Henri II, roi d'Angleterre, rendit hommage, en sa qualité de duc de Normandie, à l'héritier du trône de France, porta la couronne du nouveau roi, et réclama, dans la cérémonie, l'office de sénéchal, ou *dapifer*, aux droits du comte d'Anjou Kaïus, fondateur de la ville de Caen[1]. »

Il n'est pas besoin de faire observer à nos lecteurs que cette tradition sur l'origine de Caen, tout accréditée qu'elle ait été pendant le moyen-âge, est complètement dépourvue de valeur historique. En conséquence, elle ne saurait contredire les indices très plausibles qui ont déterminé l'abbé De la Rue à considérer Caen comme une fondation saxonne. L'ancien nom de cette ville : Cathim, Cathem, ou Cathom, indique suffisamment l'origine qui lui est attribuée ici. D'ailleurs, les premières irruptions des Saxons sur les côtes de la Gaule septentrionale, commencèrent dès l'année 286, et, suivant l'historien Procope, les derniers établissements de ces peuples ne finirent que vers l'année 550. Dans la Notice de l'empire, écrite sous Honorius et Arcadius, toute la partie du littoral qui avoisine Caen, est appelée le rivage saxon, *littus saxonicum*[2].

[1] M. G. Mancel, *Sur la tradition du moyen-âge, qui attribue la fondation de Caen à Kaïus, sénéchal du roi Arthur*, p. 9.

[2] *Essai historique sur la ville de Caen*, par l'abbé De la Rue, chapitres I et II, p. 17 et suivantes.

Quoiqu'il en soit de l'origine de Caen, on n'a pas plus épargné à son nom, qu'à celui de Rothomagus, les ridicules interprétations étymologiques : Caen pourrait dériver de Caïn, premier né d'Adam[1], ou de Cadmus, qui, après avoir inventé l'alphabet grec, serait venu dans la Gaule pour y fonder cette ville[2]. Mais peut-être Caïus Julius César se recommanderait-il de préférence pour être reconnu comme le fondateur de la ville de Caen, quoique lui-même, dans ses Commentaires, n'ait fait aucune allusion à cette circonstance[3] ? On fait encore venir le nom de Caen de *Campodomus*, maison de campagne[4]; du latin *Cani*, parce que, à cause de la salubrité de l'air, les habitants y parviennent à une vieillesse avancée, et finissent par avoir des cheveux blancs[5]; enfin, de *Cadomus*, *quasi casta domus*, maison chaste, pour la continence que *gardoyent les citoyens hommes et femmes en pudicité*[6].

Le poète Segrais, découvrant, dans le nom de Caen, une onomatopée, dit que cette ville s'appelle ainsi à cause des canards qui fréquentent ses marais[7]. Ne peut-on pas proposer cette explication comme une raillerie ingénieuse, à l'adresse de nos chercheurs d'étymologies?

Il nous reste encore à énumérer, tandis que nous sommes sur cette matière, quelques fabuleuses interprétations du nom de certaines villes. Domfront, ou Danfrons, doit son origine et son nom à saint Front, pieux ermite qui vint apporter l'évangile aux habitants du Passais, vers l'an 510[8]. Avran-

[1] Cité par M. G. Mancel, *Sur la tradition*, etc., p. 7.

[2] Cité par l'abbé De la Rue, *Essai historique*, etc.

[3] *Description contenant toutes les singularités des plus célèbres villes et places du royaume de France*, p. 252.

[4] Robertus Cenalis, *De Re gallica*, t. ii, fol. 149.

[5] De Bras, *Recherches de la ville de Caen*, p. 3 et 4.

[6] Idem, ibidem.

[7] M. G. Mancel, *Sur la tradition*, etc.

[8] Caillebotte, *Essai sur l'histoire et les antiquités de la ville et de l'arrondissement de Domfront*.

ches, est dite en latin *Arbonica*, ou *Arborica*, « pour la grande abondance des bois qui jadis l'auoisinoient, et qui depuis furent couppez[1]. » Evreux porte le nom d'*Eburovia*, qui signifie *ivoire*, « à cause que la plus part du terroir d'Evreux est blanchissant comme yvoire[2]. » La ville de Falaise est ainsi dite de *Fales*, ou *Feles*, mot hébreu, « qui signifie la languette qui tient une balance en son contrepoids, lequel nom fut jadis donné à ceste ville, par les enfants de Noé possédant la Gaule, à cause que la dicte ville est située, comme en esgale distance, au fond d'un vallon, environnée de montaignes de toutes parts[3]. »

Peut-être, malgré nos recherches, cette énumération se trouvera-t-elle bien incomplète encore, mais, d'après les fastidieuses citations qui précèdent, il nous paraît certain que le lecteur doit être disposé à l'indulgence à l'égard de nos omissions.

LE ROYAUME D'YVETOT.

Quoi! pas un trône qui ne soit le prix du sang! pas un ornement de bandeau royal qui n'ait été acheté de la vie d'un homme, voire même la mèche du bonnet de coton qui couvre le chef débonnaire du *petit roi d'Yvetot*! La tradition nous l'affirme, hélas! le modeste et rustique royaume qui, à travers nos réminiscences de la ravissante chanson de Béranger, nous apparaît comme une sorte d'Eldorado champêtre, patrie du nonchaloir et de la jovialité, a dû cependant son établissement à un cruel forfait!

Un seigneur d'Yvetot, nommé Gautier, chambellan du roi Clotaire I, s'était attiré l'animadversion de son prince; quelques-uns disent pour avoir apporté trop de sollicitude à maintenir ses droits de mari. Cependant Gautier, n'ignorant pas le

[1] *Description contenant toutes les singularités, etc.*, p. 243.

[2] Idem, p. 243.

[3] Idem, p. 249.

ressentiment qu'il avait fait naître dans l'âme du roi, résolut prudemment de s'exiler, et passa dix années loin de son pays, à combattre les infidèles. Après ce laps de temps, il dut croire la colère de son souverain apaisée, et muni, d'ailleurs, d'une lettre de recommandation, que lui avait accordée le pape Agapet, en récompense des nombreux services qu'il avait rendus à la foi, il revint à Soissons, capitale des états du roi Clotaire. Ayant appris, à son arrivée, que ce prince se rendait à la cathédrale pour assister à l'office du vendredi saint, Gautier voulut profiter de cet incident favorable; il se rendit dans l'église, s'approcha du roi, et se jeta à ses pieds pour obtenir paix et réconciliation; mais la vue de son ancien ennemi réveillant soudainement la fureur de Clotaire, celui-ci se saisit de l'épée d'un de ses écuyers, et, sans s'arrêter à la lettre du pape, sans réfléchir à l'énormité du sacrilége qu'il allait commettre, il frappa à mort l'infortuné Gautier. Cependant, le pape, instruit de ce meurtre et des monstrueuses circonstances qui l'avaient accompagné, menaça Clotaire d'excommunication, s'il ne se soumettait à une pénitence proportionnée à son crime. C'est alors que ce prince, tant pour complaire au chef de l'église que pour donner satisfaction à l'ombre irritée de sa victime, érigea le territoire d'Yvetot en royaume.

Cette tradition, comme on doit le supposer, a été vivement controversée par de savants critiques, entr'autres par l'abbé de Vertot, dans une Dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* En effet, outre qu'il s'y rencontre une circonstance évidemment fausse: la croisade de Gautier contre les infidèles, ce récit ne s'appuie d'ailleurs sur aucun fondement certain, puisqu'il n'est aucun historien, contemporain de Clotaire I et du pape Agapet, qui en fasse mention. Le premier auteur qui rapporte cette histoire,

[1] La date de la mort de Gautier n'est pas exactement précisée; quelques auteurs la placent en 533, d'autres en 534, en 536 et même en 539.

est Robert Gaguin, dans son *Compendium de origine et gestis Francorum*, publié en 1491. Il n'est pas probable, cependant, que cette fable soit de l'invention de Gaguin, ainsi que l'ont supposé quelques critiques; mais il y a plutôt lieu de croire que cet auteur l'avait recueillie d'après des témoignages populaires. Nicole Gilles, dans ses *Très véridiques Annales*, répéta cette légende après Gaguin, et la véracité du fait se trouve ainsi pour long-temps établie. Néanmoins, les historiographes plus sévères de notre siècle n'en admettent qu'un seul point : le nom de Gautier, qui se trouve être, en effet, celui d'un seigneur d'Yvetot, sous le règne de Henri II, duc de Normandie. De là on est arrivé à induire que c'était en faveur de ce seigneur que le domaine d'Yvetot avait été érigé, non pas d'abord en royaume, mais en fief indépendant. C'est de l'année 1147 que daterait cet affranchissement. Duplessis émet cependant encore une autre hypothèse sur l'érection du royaume d'Yvetot : c'est que celui-ci aurait pu être fondé pour Jean Baliol, roi d'Écosse, qui se réfugia en Normandie après la perte de sa couronne.

Quoi qu'il en soit, le modeste royaume d'Yvetot a subi autant de vicissitudes peut-être que les plus grands empires. Soumise à tous les revirements de fortune, de la nationalité et des libertés de notre province, cette pacifique puissance n'a pas même trouvé grâce devant la colère vengeresse de la révolution ; comme toutes les autres institutions féodales, elle fut alors foudroyée et détruite, sans espoir de se reconstituer jamais.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Personnages célèbres.

Traits merveilleux ou singuliers relatifs à l'histoire de différents personnages célèbres de la Normandie : Rollon, Guillaume-le-Conquérant, Guillaume-le-Roux, Robert Courte-Heuse, Henri I, Eléonore d'Aquitaine, Richard Cœur-de-Lion.

SONGE DE ROLLON.



TOUTE la flotte de Rollon demeurait arrêtée sur les côtes d'Angleterre, parce que ce prince était encore indécis s'il devait tenter ou non une descente en France, lorsqu'il eut, au dire des anciens chroniqueurs, un songe merveilleux qui décida de sa destinée. Il rêva qu'il voyait en France une superbe et verdoyante montagne, d'où s'échappait une source dont le limpide bouillonnement et les tièdes vapeurs l'invitaient à s'y plonger. En même temps, Rollon crut s'apercevoir que son corps était déshonoré par une lèpre hideuse; mais, s'étant précipité dans les eaux pures de la fontaine, il se trouva subitement guéri. Il vit ensuite une multitude d'oiseaux d'espèces variées et séduisantes, se distinguant par la couleur d'un brillant plumage : vert, jaune, rouge, bleu, violet, pers et noir. Tous ces oiseaux vinrent s'ébattre dans

la fontaine, et, après s'être baignés délicieusement dans ses ondes, ils firent festin d'une viande exquise, dont chacun d'eux prit sa part avec empressement. Alors, ils se dispersèrent sur toute la montagne, et cherchèrent à se construire des nids. Rollon, ayant tenté de diriger leurs efforts, reconnut avec joie et surprise qu'ils lui obéissaient ponctuellement. A son réveil, le chef des Normands raconta à toute sa suite l'agréable vision qui l'avait occupé la nuit entière, mais il ne trouva personne, même parmi ses scaldes et ses devins, qui pût la lui expliquer. C'est que les trompeuses lueurs de leurs superstitions ne leur permettaient pas de saisir une révélation divine. Cependant, un Anglais, inspiré par l'Esprit saint, s'offrit à donner l'interprétation désirée : « La montagne, dit-il, figure l'église chrétienne; la fontaine représente le baptême et les saintes onctions par lesquelles vous serez purifié; la lèpre, la tache ignominieuse du péché; les oiseaux aux ailes éclatantes de couleurs diverses, qui se sont baignés à votre suite, ne sont autres que vos guerriers qui, devenus chrétiens à leur tour, communieront d'une même foi avec les peuples que vous aurez conquis, les aideront à reconstruire les églises et les monastères abattus et dévastés, et, en un mot, se transformeront en preux chevaliers, dont l'origine se distinguera aux riches couleurs de leur écu blasonné, et qui devront vous rendre hommage comme à leur suzerain [1].

Quand Rollon eut entendu l'explication d'un songe qui lui annonçait tant de gloire, il délivra tous les prisonniers anglais, et les renvoya comblés de présents au roi Alfred, afin d'obtenir la paix jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle il se promettait d'abandonner l'Angleterre, pour voguer vers les rivages de la France.

[1] *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée par le baron de Reiffenberg, t. II, p. 45.

Suivant le *Roman de Rou*, qui renferme aussi, t. I, p. 50, l'interprétation du songe de Rollon, les ailes des oiseaux auraient été uniformément de couleur rouge, comme devaient l'être plus tard les écus des Normands.

LA CHEMISE DE LA VIERGE.

Lorsque Rollon n'avait pas encore acquis la possession légitime de la Normandie, et qu'il parcourait, en conquérant, cette province, ainsi que tout le pays environnant, il vint mettre le siége devant la ville de Chartres. Le comte Thibaut, suzerain de cette ville, repoussa vigoureusement les premières attaques; mais ses troupes eurent tant à souffrir des assauts réitérés des Normands, qu'elles tombèrent dans le découragement, au point de n'être plus capables de soutenir la défense. Alors, l'évêque Gosseaume, vivement touché des malheurs qui menaçaient son troupeau, invoqua le ciel avec cette fervente confiance qui provoque les miracles. Guidé par une inspiration d'en haut, il engagea les pécheurs à contrition et repentance, et, lorsqu'il crut avoir touché leurs cœurs, il prononça une formule d'absolution générale sur tout le peuple. Il se revêtit ensuite de ses habits pontificaux, tira d'une châsse, où elle était précieusement conservée, une chemise qui avait appartenu à la vierge Marie, et, la portant, en guise de sainte bannière, il se dirigea vers les ennemis, à la tête de son clergé. D'aussi loin que le païen Rollon aperçut la merveilleuse relique, il fut saisi d'une grande frayeur, et tomba dans un aveuglement subit. Loin de chercher à rallier ses soldats qui se dispersaient épouvantés, le chef normand, reniant sa valeur habituelle, prit la fuite un des premiers, et l'on prétend même qu'il ne s'arrêta qu'après être parvenu à Rouen, où ses vaisseaux étaient au mouillage[1].

AVENTURE DU PAYSAN DE LONGPAON.

Le duc Rollon considérait comme un devoir, et peut-être comme une nécessité si impérieuse pour lui, d'établir une sévère justice parmi son peuple, composé hybride d'antagonistes, mélange irritable de vainqueurs et de vaincus, qu'il

[1] Ce trait miraculeux est relaté dans le *Roman de Rou* et dans les *Chroniques de Normandie.*

avait voulu se rendre lui-même responsable du tort qui serait fait à la propriété d'un de ses sujets. Ainsi, lorsqu'un vol avait été commis, le duc se hâtait de réparer d'abord le dommage causé, et s'employait ensuite à la recherche du voleur ; admirable procédé de police qui pouvait cependant avoir quelques inconvénients, comme on en jugera par le trait que nous allons raconter :

Un paysan de Longpaon, ayant abandonné les ferrements de sa charrue au milieu du champ qu'il labourait, pour aller prendre son repas à sa maison, sa femme, pendant cet intervalle, alla dérober les ferrements et les cacha avec soin. De retour aux champs, le villageois, ne trouvant pas ses instruments de travail, s'en revint à sa maison, tout en se plaignant avec amertume du vol qui avait été accompli à son préjudice. Sa femme, après l'avoir écouté, l'envoya vers le duc : « Allez porter plainte, lui dit-elle, à Rollon le païen ; vous verrez ce qu'il en ordonnera. » Le villageois suivit cet astucieux conseil, et, quand il eût expliqué sa mésaventure, le duc commanda qu'on lui remboursât le prix que ses ferrements auraient coûté, s'il eût fallu les acheter. Toutefois, la justice du duc se transporta sur le lieu du délit, pour procéder à l'épreuve de l'eau et du feu, à l'encontre de tous les voisins du plaignant, et même de sa propre femme. L'épreuve miraculeuse justifia chaque voisin, mais la femme, qui avait cette sorte de mains larronnesses, que l'on a surnommées, plus tard, *mains de Normands*, laissa la peau grillée de ses doigts crochus attachée au fer de probation. Alors, le duc, en grand courroux, fit venir le villageois, et lui demanda s'il avait connaissance du penchant vicieux de sa femme, de son caractère perfide et de mauvaise foi. Sans prévoir le but de cette question, le villageois répondit qu'il connaissait sa femme pour telle que le duc la dépeignait : « Eh bien, reprit alors le duc, votre femme sera pendue pour son crime, et vous subirez le même supplice, pour vous être laissé prendre à ses ruses, et ne l'avoir pas mieux surveillée. »

Depuis cette aventure, on eut si grande opinion, en Normandie, de la clairvoyance et de la sévérité de Rollon, que nul ne se hasarda plus à enfreindre les lois de sa justice; on rapporte même un fait singulier qui prouve jusqu'à quel point cette terreur salutaire s'était insinuée dans les esprits : Le duc ayant été chasser un jour dans un bois où se trouvait une *mare* ou étang, la fraîcheur de l'eau l'excita à se reposer, et il voulut prendre son repas en cet endroit. Après qu'il eut achevé de dîner, il eut fantaisie de suspendre ses bracelets et ses anneaux d'or aux branches de l'arbre sous lequel il s'était assis. Tous ces riches bijoux demeurèrent ainsi, pendant trois ans, offerts à la tentation de tous les passants, sans que personne osât se permettre d'y toucher. C'est en mémoire de ce fait, et pour rappeler le souvenir du duc Rollon, nommé le duc Rou par les anciens chroniqueurs, que ce lieu a pris le nom de *Roumare*[1].

PROPHÉTIE RELATIVE A LA POSTÉRITÉ DE ROLLON.

Le duc Rollon vivait encore, et il habitait la capitale de la Normandie, lorsqu'un inconnu fit son entrée dans cette cité, d'une manière assez extraordinaire pour que le peuple dût crier au miracle. Cet homme était monté sur un très beau cheval blanc, qui galopait sur les eaux de la Seine, avec la même allure et la même facilité que s'il eût parcouru un sillon tracé sur la terre ferme.

Lorsqu'il eut abordé au rivage, l'inconnu fut suivi de la multitude, avec de grandes marques d'étonnement et d'admiration, jusqu'à l'hôtel qu'il se choisit en la cité. Pour manifester davantage encore ce qu'il y avait d'extraordinaire en

[1] *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée par le baron de Reiffenberg, t. II, p. 61.
Nous avons indiqué déjà, p. 345, à propos de la fondation du monastère de Fontenelle, une étymologie qui prête, au nom de Roumare, une origine beaucoup plus ancienne que celle qui lui est attribuée ici.

sa personne, aux nombreuses questions dont on l'accabla, il répondit seulement qu'il était parti le matin de Rennes, qu'il avait dîné à Avranches, à preuve que son couteau y était resté par oubli, ce dont on pouvait aller s'assurer. Le soir étant arrivé, comme l'inconnu causait avec son hôte, au coin du feu, celui-ci se hasarda à le questionner sur l'avenir promis à la postérité de Rollon. Cet homme étrange ne répondit rien, mais, avec son bâton, il traça sept lignes sur les cendres du foyer, d'où l'on conclut que la postérité de Rollon se maintiendrait jusqu'à la septième génération. Cette prédiction se réalisa très-parfaitement, puisque l'on compte six générations jusqu'à Guillaume-le-Conquérant; les enfants de ce prince forment la septième; après quoi, la possession du duché de Normandie et de la couronne d'Angleterre passa en héritage à la famille des Plantagenet, entée sur la race de Rollon, par le mariage de Geoffroy d'Anjou avec Mathilde, fille de Henry I.[1]

Le duc Rollon, qui avait appris dans la journée tout ce qui se racontait de merveilleux sur l'étranger, le fit prier de ne point se mettre en route le lendemain avant de lui avoir accordé une entrevue. Celui-ci promit de ne point partir avant le lever du soleil. Il tint parole, mais, au premier rayon du jour, il était disparu, sans qu'on pût jamais avoir de nouvelles de sa personne.

PRÉSAGES CONCERNANT GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

La première fois que Harlette partagea le lit de Robert-le-Magnifique, elle se réveilla en sursaut au milieu de la nuit, et manifesta un grand étonnement. Le duc l'ayant interrogée sur la cause de son émotion, elle répondit qu'elle avait vu en songe un bel arbre qui sortait de son sein, et portait de si

[1] Nous avons suivi, pour ce récit, la version fournie par la *Chronique de Philippe Mouskes*; celle des *Chroniques de Normandie* diffère sur un détail principal : le nombre des lignes tracées par le prophète y est porté à neuf.

longs rameaux qu'ils ombrageaient, à la fois, la Normandie et l'Angleterre. Le duc s'émerveilla de ce songe, comprenant qu'il renfermait une prédiction glorieuse pour l'enfant qui naîtrait de son union avec Harlette.

On dit encore que, étant enceinte de Guillaume, Harlette rêva, une autre fois, que ses entrailles étaient étendues sur toute la Normandie et l'Angleterre.

Tous ceux qui approchaient du jeune Guillaume, dans son enfance, tiraient, de ses heureuses dispositions, un présage naturel de sa grandeur future. Mais on raconte que Guillaume Talvas crut lire plus particulièrement, sur les traits de son visage, que cet enfant était destiné à prédominer sur lui, en abaissant l'orgueil et la puissance de sa maison : « Maudit sois-tu, s'écria le comte de Bellême, au moment où se manifestait à son esprit ce fâcheux pronostic, maudit sois-tu de Dieu, enfant, puisque, par toi et ta race, ma grandeur sera humiliée, et la gloire de mes prédécesseurs obscurcie ! »[1]

MERVEILLEUX INCIDENTS DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE.

L'année 1066 fut marquée par l'apparition d'une comète qui fut visible au ciel durant quinze jours. Comme les rayons de sa chevelure enflammée avaient été constamment tournés du côté du nord-ouest, c'est-à-dire vers l'Angleterre, les plus savants astrologues du temps prédirent qu'une révolution menaçait ce pays. On ajoutait aussi que, la comète portant une double queue, ce signe marquait la réunion de deux puissants états sous une même domination.

Après que Guillaume eut décidé la guerre contre les Anglais, l'armée normande se rassembla dans le port de Saint-Valery-sur-Somme, en attendant qu'un vent favorable lui permît de tenter la traversée. Mais ce vent propice se faisait longuement désirer. Aussi la plupart des seigneurs, qui composaient l'armée de Guillaume, commencèrent-ils à murmurer contre

[1] Gabriel Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. VI.

une expédition qu'ils traitaient de folle entreprise. Le duc, pour conjurer leur mécontentement, eut recours à la protection du ciel. Sur l'avis d'un pieux ermite, on tira les reliques de saint Valery de la châsse dans laquelle elles étaient renfermées, et, après les avoir exposées sur un drap d'or, afin que chacun vînt apporter en leur honneur ses vœux et son offrande, toute l'armée sous les armes, bardée de fer, ornée de ses pompeux insignes, accompagna processionnellement ces saintes reliques, leur formant le plus splendide et le plus majestueux cortége qui se fût jamais vu.

Cette cérémonie religieuse attira les bénédictions de Dieu, et le soleil n'était point encore couché, que, grâce à l'efficace intercession de saint Valery, les vents avaient changé de direction. Le duc, profitant de ce souffle favorable, fit lever l'ancre, et tendre les voiles; et, la nuit du 29 septembre, qui est précisément l'anniversaire consacré à la mémoire de saint Michel, ange gardien de la Normandie, la flotte des futurs conquérants aborda aux rivages de l'Angleterre.

Nos chroniqueurs nous marquent encore, comme un des incidents de bon augure qui précédèrent cette brillante conquête, que Guillaume, en mettant le pied hors du navire qui l'avait amené sur les côtes d'Angleterre, se laissa glisser et choir sur le rivage. Aussitôt ceux qui l'entouraient, prompts à préjuger défavorablement, déclarèrent que cette terre serait fatale au duc, et qu'il ferait sagement de s'en retourner avant d'avoir mis à l'épreuve sa mauvaise fortune. Mais Guillaume soutint hardiment, au contraire, que, en embrassant la terre qu'il se proposait de conquérir, il venait de faire, par avance, acte de possession. L'événement, justifiant son dire et réalisant ses espérances, prouva qu'il n'est point d'augure fatal qui ne puisse être déjoué, et que les capricieuses menaces d'un présage incertain ne doivent jamais intimider celui qui marche au succès, avec une énergique confiance en sa propre force et un fier pressentiment de son heureuse destinée[1].

[1] *Chroniques de Normandie.*

MORT DE GUILLAUME-LE-ROUX.

Guillaume-le-Roux, prince impie, voluptueux, désordonné dans sa conduite et ses mœurs, avare et prodigue tout à la fois, s'était rendu odieux au clergé, pour lequel il ne se montra jamais en veine de générosité, mais qu'il rançonnait, au contraire, impitoyablement, et dont il bravait les anathèmes par d'insultantes railleries. Aussi, la mort instantanée de Guillaume, qu'elle fût l'effet d'une conspiration ou le résultat d'un accident fortuit, offrit aux prêtres et aux moines, attaqués dans leurs prérogatives, une belle occasion de raffermir leur autorité; car ils ne manquèrent pas d'expliquer cet événement de manière à en tirer tout l'avantage possible; c'est-à-dire en s'efforçant de le faire considérer comme une punition du ciel irrité. De là vient que tant de récits merveilleux, de prophéties imaginées après coup, circulèrent parmi le peuple, et fournirent, au sujet de cette mort, mille données contradictoires à la tradition.

Dans les jours qui précédèrent la mort de Guillaume-le-Roux, plusieurs personnes, dit Orderic Vital, eurent des visions effrayantes concernant l'événement fatal qui menaçait la vie du roi, et le peuple en faisait le sujet de ses entretiens dans les cimetières et sur les places publiques. La funeste prophétie se dévoila particulièrement à un moine de sainte vie, qui habitait le monastère de Glocester. Ce religieux fut ravi, en extase, au milieu de l'espace resplendissant qui est le domaine des élus. Toute la milice céleste, anges et saints, parés de leurs glorieux attributs, dans tout le rayonnement de leur majesté divine, dans toute la fleur de leur beauté immortelle, entouraient le trône de Jésus-Christ. Alors, une Vierge, qui n'avait point d'égale en splendeur, et dont le pompeux diadème était l'emblème d'une royauté universelle, se prosterna aux pieds de notre Seigneur, et lui adressa cette humble supplique : « Seigneur, daignez jeter un regard de compassion sur votre peuple, qui gémit sous le joug de

Guillaume. Arrachez-moi des mains de ce prince injuste qui viole ma puissance, tyrannise mes serviteurs, et m'a condamnée à la détresse et à l'affliction. » Le Seigneur répondit : « Souffrez patiemment, le temps de la rétribution est proche ; avant peu vous serez vengée de votre oppresseur. »

En écoutant ces paroles, le pieux moine, à qui cette vision s'était manifestée, fut saisi de crainte et de tremblement ; car il comprit que les plaintes de l'Église, représentée par cette vierge reine, étaient parvenues aux oreilles de Jésus-Christ, et qu'un terrible châtiment se préparait pour le roi Guillaume. Cependant, il voulut essayer de détourner ce funeste avenir, et il fit part à son supérieur, l'abbé Serlon, de la révélation qu'il avait eue. Celui-ci en écrivit au roi des lettres d'avertissement, pleines de charité et d'éloquence. La missive parvint à Guillaume le matin de sa mort, au moment même où il faisait ses préparatifs pour aller chasser dans la forêt Neuve. « A quoi pense l'abbé Serlon, s'écria-t-il, avec l'accent de dérision qui lui était habituel, de m'entretenir des rêves de ses moines? S'imagine-t-il que j'aie la simplicité des Anglais, qui renoncent à leurs voyages ou à leurs affaires, suivant l'éternuement ou les songes des vieilles femmes? » Cela dit, le roi monta sur son cheval, et prit joyeusement le chemin de la forêt[1].

Ce récit d'Orderic Vital ne s'accorde pas avec la relation suivante, que nous trouvons dans Matthieu Pâris, et chez d'autres chroniqueurs.

Le roi Guillaume, parce qu'il s'emparait de tous les bénéfices vacants, au détriment de l'église, avait été repris sévèrement par saint Anselme. Une violente discussion s'était engagée entr'eux à ce sujet, et elle s'était conclue par la condamnation du prélat à l'exil. Le jour fixé pour son départ, saint Anselme vint dire au roi un dernier adieu, le bénit malgré ses fautes et ses injustices, en lui prédisant toutefois qu'il ne leur serait jamais donné de se revoir. Cependant Guillaume

[1] Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. X.

n'en persista pas moins à appliquer, à son profit, les revenus des églises et des abbayes ; il avait coutume de dire : « Que le pain du Crucifix était doux et savoureux ; qu'il donnait, au manger, un grand plaisir aux princes. » Cette insensibilité méritait une punition exemplaire ; le roi en fut prévenu par un horrible songe :

Une nuit, en dormant, ce prince crut se trouver dans un lieu semblable à une chapelle où, sur la table de l'autel, gisait un homme mort. A cette vue, Guillaume sentit l'effroi paralyser ses membres ; ses forces s'anéantirent, tandis qu'une faim irrésistible lacérait ses entrailles. Puis, tout-à-coup, il lui sembla qu'une vigueur nouvelle le ranimait ; il reconnut qu'il était appuyé sur l'autel, et qu'il dévorait avec délices un des pieds du cadavre. Éprouvant alors un horrible dégoût, il veut essayer de fuir, mais sa faim sacrilége s'est augmentée à ce hideux repas ; l'autre pied est dévoré à son tour, et la main gauche à la suite. Comme le roi allait se saisir de la main droite, pour s'en repaître encore, cette main, à laquelle appartenait la vengeance, se dressa menaçante et terrible, et, retombant sur la tête du coupable, le terrassa sous son énorme poids.

A ce moment de crise, le roi se réveilla en sursaut, et se trouva la bouche tout ensanglantée : dans l'action de son rêve, il s'était mordu furieusement la langue et cassé deux dents. En proie à une cruelle agitation, Guillaume envoya chercher, dès le matin, un pieux ermite, son confesseur, qui demeurait dans la forêt Neuve. Celui-ci ayant entendu le récit du roi : « Sire, lui dit-il, la chapelle miraculeuse, que vous avez vue en songe, représente la sainte Église ; le mort couché sur l'autel, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, immolé pour nos péchés. Vous avez mangé ses membres lorsque vous avez convoité les biens de ses ministres, et dépouillé les abbayes et les évêchés. Sachez, Sire, que Notre-Seigneur vous a longuement supporté, attendant votre pénitence ; mais si, en bref délai, vous ne changez de conduite, et ne criez merci

à Dieu, il vous punira et abrègera votre vie. » Le roi, plus avaricieux encore que peureux et crédule, revint à son naturel, et prit en ironie le discours du moine : « Vrai Dieu ! s'écria-t-il, vous êtes clerc, mon voisin, et voudriez tenir faveur aux gens d'église ; mais moi, je suis cousin des clercs, je connais leur finesse, et ne m'y laisse point prendre [1]. »

Cependant, Guillaume, troublé intérieurement plus qu'il ne voulait l'avouer, ne chassa pas dès le matin, comme il en avait formé le projet. Mais, l'heure du dîner étant arrivée, la joie du festin rasséréna son imagination et acheva de dissiper les sinistres impressions de la nuit. Voulant reprendre la partie de chasse qu'il avait abandonnée, le roi se disposa à monter à cheval. Au moment où il chaussait ses éperons, un forgeron se présenta devant lui, et lui remit six flèches, dont il s'était appliqué à soigner le travail. Le roi les reçut avec joie, donna de grands éloges à l'ouvrier, puis choisit quatre de ces flèches pour lui-même, et fit présent des deux autres à un chevalier de ses favoris, appelé Gauthier Tyrrel. En les lui remettant, il dit ces paroles remarquables, et qui renfermaient une trop véridique prophétie : « Il est juste de donner les flèches les mieux aiguisées à celui qui saura le mieux s'en servir pour porter des coups mortels [2]. »

La forêt, dans laquelle le roi allait chasser, et qui s'appelait, comme nous l'avons dit, la forêt Neuve, avait été plantée par Guillaume-le-Conquérant ; mais c'était un lieu fatal à la race de ce prince. Un jugement équitable de Dieu le voulait ainsi. En effet, Guillaume-le-Conquérant, ayant fait choix d'un vaste emplacement qu'il destinait à ses plaisirs, avait forcé la nombreuse population qui habitait cette partie du comté de Southampton d'émigrer au loin. Puis, dans la limite qu'il s'était réservée, et où se trouvaient renfermées, dit-on,

[1] Matthieu Pâris, *Grande Chronique*, année 1100, t. I, p. 219 de la traduction de M. Huillart-Bréholles. — *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, p. 207 et suiv. — *Chroniques de Normandie*.

[2] Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. x.

plus de soixante paroisses, il fit détruire les habitations, abattre les chapelles et les églises, qui passaient pour avoir été érigées, en ce lieu, dès le temps du bon roi Arthur :

I avoit-on pour Dieu assises,
Très le tans Artus, le bon Roi.[1]

Les grands arbres et les carrefours déserts remplacèrent bientôt les autels et les sanctuaires du Très-Haut ; les cerfs, les daims, les loups, les sangliers, toutes les espèces d'animaux sauvages, multiplièrent, à l'envi, sur cette terre baignée des sueurs du travail, et qu'on avait arrachée violemment des mains de ceux à qui son abondance était promise.[2]

Il arriva donc que Richard, fils naturel de Guillaume-le-Conquérant, chassant dans la forêt Neuve, fut emporté par son cheval, auquel il avait donné de l'éperon, et se heurta si violemment contre un arbre, que, peu après, il en mourut du coup. Près de vingt ans plus tard, un autre Richard, fils de Robert de Normandie, fut encore tué, dans ce lieu, par une flèche maladroitement lancée. Cet événement lugubre, arrivé tout récemment, n'empêcha point Guillaume-le-Roux de braver les sinistres présages qui le menaçaient à son tour. Il entra donc dans la forêt Neuve, accompagné de ses courtisans ; et, entre autres, de Gaultier Tyrrel. Comme il s'était mis, avec ce dernier, à la recherche du gibier, dans un quartier particulier de la forêt, un cerf vint à passer tout-à-coup auprès d'eux. Le roi engagea vivement Tyrrel à lancer sa flèche ; celui-ci obéit à l'instant, mais le trait, après avoir effleuré l'animal, se détourna et vint frapper Guillaume, qui se trouvait à portée.[3]

Pendant cette catastrophe, Henry, frère du roi, était sorti de

[1] *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, p. 206, v. 17,718.

[2] Quelques auteurs rapportent ce fait à Guillaume-le-Roux lui-même.

[3] Orderic Vital, *Histoire de Normandie*, liv. x. — *Chroniques de Normandie*. — *Roman de Rou*, t. II, p. 340 et suiv.

la forêt, et se rendait au prochain village, afin de se pourvoir d'une corde pour son arc. Une vieille femme, qui se trouvait dans la maison où il entra, le salua, en lui demandant son nom : « Dame, je me nomme Henry, dit-il ; me voulez-vous épouser ? — Certes, répondit-elle, car, si je vous épousais, avant peu je serais reine d'Angleterre. » Là-dessus, Henry se prit à rire aux éclats, pensant que cette femme était folle ; mais, comme il retournait vers la forêt, il aperçut ses gens, en grande désolation, qui venaient à sa rencontre pour lui apprendre la mort du roi[1].

Le comte de Cornouailles, qui chassait dans une forêt, éloignée de deux jours de marche du théâtre de cet évènement, eut aussi, à l'heure fatale, révélation de la mort et de la condamnation du roi Guillaume :

Etant seul dans un carrefour écarté, le comte vit passer devant lui un grand bouc noir et velu qui emportait un homme noir aussi, tout nu et blessé d'une flèche à travers la poitrine. Le comte adjura le bouc, au nom de la sainte Trinité, de lui expliquer ce que ce spectacle signifiait ? Le bouc répondit : « Je suis le démon, et j'emporte, par le jugement de Dieu, Guillaume-le-Roux qui, pendant sa vie, n'a cessé de tyranniser l'Église du Christ. »

Cette mort misérable amena, les jours qui la suivirent, un prodige qui frappa les esprits et saisit les cœurs d'effroi : On vit, dans le Berkshire, près de Fischam-Steed, du sang sortir de terre en bouillonnant, puis, le ciel parut tout embrasé d'une flamme sinistre, pendant une nuit entière.[2]

Mais de semblables avertissements étaient réservés surtout à saint Anselme, pour l'assurer, dans son exil, que Dieu avait pris en main sa cause. Le bienheureux archevêque était venu de Rome à Marcigny[3], afin d'avoir une conférence avec le

[1] *Roman de Rou*, t. II, p. 342. — *Chroniques de Normandie*.

[2] Matthieu Pâris, *Grande Chronique*, t. I, p. 215 et suiv.

[3] Marcigny-les-Nonains, sur les confins de la Bourgogne et du Bourbonnais.

Bienheureux abbé de Cluny, saint Hugues! L'entretien allait s'engager sur le roi Guillaume, lorsque l'abbé prévint toutes les réflexions d'Anselme, en lui disant : J'ai vu, la nuit dernière, le roi amené devant le trône de Dieu; le juge inexorable a prononcé l'arrêt de sa condamnation éternelle. » Saint Anselme, par respect pour le vénérable abbé, ne demanda pas d'autres détails, et partit, le jour suivant, de Marcigny pour Lyon.

Or, pendant la première nuit de ce voyage, un des clercs, qui était couché à la porte de la chambre du prélat, vit apparaître devant lui un jeune homme richement habillé, et le visage resplendissant d'un éclat divin : « Dors-tu, dit l'inconnu, en appelant le jeune clerc par son nom?—Non, répondit celui-ci, avec une extrême surprise. — Eh bien ! répliqua l'ange, apprends une bonne nouvelle ; c'est que le différent, entre le roi Guillaume et l'archevêque Anselme, est à la veille de se terminer. » Le jeune clerc se leva tout joyeux, quoiqu'il lui restât encore quelque indécision dans l'esprit, sur le sens des paroles qui lui avaient été adressées. Toutefois, on eut une interprétation complète de ce songe, par une nouvelle vision dont fut favorisé, la nuit suivante, un des moines de l'archevêque. Ce moine étant à chanter matines, on lui présenta un parchemin sur lequel il put lire ces mots : « LE ROI GUILLAUME EST MORT ! » Le moine leva les yeux, pour voir le personnage qui lui offrait cet écrit, mais il ne se trouvait point, autour de lui, d'autres personnes que ses compagnons. Il leur raconta ce qui venait de lui arriver, et quelques-uns d'entr'eux se détachèrent aussitôt, pour aller annoncer à saint Anselme la mort du roi, et le supplier de se remettre en possession de sa dignité pontificale[1].

Si nous en croyons le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, le peuple éprouva si peu de regret de la mort du roi Guillaume, que pas une larme ne fut versée sur son tom-

[1] Matthieu Paris, *Grande Chronique*, t. I, p. 220.

beau. Au reste ; l'exagération de ces récits merveilleux est un témoignage de la haine vindicative dont, à certaines époques de divisions et de luttes, le clergé a donné malheureusement des preuves assez fréquentes, pour que l'opinion qui lui attribue ce trait de caractère soit devenue indestructible, et qu'elle ait conservé jusqu'à nos jours force de préjugé.

ROBERT COURTE-HEUSE, ÉLU ROI DE JÉRUSALEM.

A la suite de la brillante croisade dans laquelle se signala le duc Robert, les princes chrétiens, qui s'étaient emparés de Jérusalem, voulurent élire parmi eux un roi de cette ville. Les voix étaient divisées principalement entre le comte de Toulouse, le duc Godefroy de Bouillon et Robert de Normandie. Or, pour accorder entr'eux les partisans des divers candidats, comme pour s'assurer en même temps que le choix tomberait sur le plus digne, on résolut de s'en remettre à quelque manifestation surnaturelle, et l'on supplia le Très-Haut de ne pas se refuser à un miracle que réclamaient des cœurs soumis et des esprits de bonne volonté. En conséquence, le jour fixé pour l'élection, on fit placer les prétendants devant le maître-autel de la basilique de Jérusalem, portant chacun un cierge à la main, et dévotement recueillis en oraison. Tandis qu'ils se tenaient ainsi dans l'attente, le cierge de Robert s'éteignit par deux fois, et deux fois une flamme céleste vint le rallumer. Il n'en fallait pas davantage pour témoigner de la volonté divine : Robert fut élu roi par acclamation. Mais, au moment de monter sur le trône de la cité sainte, le prince normand fut saisi d'un vif regret, en songeant à sa patrie et au royaume d'Angleterre, dont la mort de son frère Guillaume-le-Roux semblait devoir lui assurer la possession. Dédaigneux de l'honneur auquel il avait été prédestiné, il s'embarqua pour l'Europe, où l'attendait une cruelle captivité, à la suite de guerres intestines et désastreuses. A son défaut, Godefroy de Bouillon fut couronné

roi de Jérusalem, et sut remplir, dans ce poste difficile, une carrière non moins sainte que glorieuse[1].

TRAHISON DES BOURGEOIS DE CAEN.

En l'année 1106, le roi Henry I, après avoir pris et brûlé Bayeux, tourna ses armes vers Caen, où se tenait alors son frère Robert Courte-Heuse. Les habitants de Caen, justement épouvantés, supplièrent le duc de délivrer un chevalier de leur ville, nommé Thierry-le-Balafré, qui était retenu prisonnier à Rouen, et qu'ils regardaient, à cause de sa grande vaillance et de sa parfaite connaissance du métier des armes, comme le seul guerrier qui fût capable de les défendre et digne de les commander. Le duc, à leur requête, l'envoya chercher par quelques bourgeois; mais, au retour, Thierry et tous ceux qui l'accompagnaient furent faits prisonniers par Robert de Saint-Remy, qui les épiait au passage, feignant de courir le lièvre, pour avoir un prétexte de tenir la campagne. Ce seigneur amena sa capture chez Robert de Thorigny, qui, pour avoir les prisonniers à sa disposition, céda quatre seigneuries : Colombière, la Charbonnière, Bougeville et le Val-sur-Erve. Robert de Thorigny fit demander ensuite une entrevue au roi Henry I, dans la forêt de la Lande-Pourrie. Là, ils arrêtèrent ensemble qu'on renverrait les prisonniers sans rançon, et qu'on les maintiendrait dans leurs biens, sous condition qu'ils livreraient leur ville. Pour réaliser ce dessein, Robert s'employa, avec tant d'adresse et de ruse, auprès des prisonniers, que ceux-ci finirent par considérer qu'il était de leur plus grand intérêt d'accepter la condition qui leur était imposée. Les quatre principaux bourgeois qui souscrivirent à cette transaction honteuse, et dont l'histoire a conservé les noms, étaient *Thierry*, *Renoux*, *Raoul* et *Nicole*; ils firent venir de Caen leurs plus proches parents, fils ou neveux, afin de les laisser en otage jusqu'à l'accomplissement de leur

[1] *Chroniques de Normandie.*

inique promesse. De retour à Caen, malgré le bienveillant accueil de Robert Courte-Heuse, et l'offre généreuse que leur fit ce prince d'acquitter la rançon de leurs parents, ils ne cessèrent point de comploter sourdement, s'efforçant d'entraîner, dans leur défection, les principaux habitants de la ville. Cette conjuration eut son effet, mais le lieu où ces traîtres s'assemblaient et tenaient leurs conférences, et qui était un jardin situé entre l'église Saint-Martin et la porte Artus, fut maudit pour leur crime. Depuis cette époque, cette portion de terrain n'a pu produire aucune espèce de fruits ni d'herbes salutaires, quelque soin qu'on ait mis à la cultiver. Après la reddition de Caen, Henry Ier fit don, aux indignes citoyens qui avaient si bien servi les intérêts de son ambition, de la ville de Darlington en Angleterre. Quoique, en réalité, cette ville ne leur ait jamais été soumise, la qualification infamante qui lui fut attribuée, y proclama leur suzeraineté : on ne l'a plus appelée que la *Ville des traîtres*[1].

SONGE PROPHÉTIQUE DE ROBERT COURTE-HEUSE.

Guillaume Cliton s'étant blessé la main au siége d'Alost, en voulant se saisir de la lance d'un fantassin qui se trouvait devant lui, la gangrène se mit à sa plaie, et, par cette affreuse maladie, ce jeune prince fut en peu de jours conduit au tombeau. Or, la nuit qu'il mourut, son père, Robert Courte-Heuse, détenu prisonnier en Angleterre, rêva qu'il recevait un coup de lance dont son bras demeurait entièrement perclus. Inspiré par un pressentiment fatal, Robert s'écria à son réveil : « Hélas, mon fils est mort ! » Ses serviteurs entendirent cette douloureuse exclamation, et les nouvelles qui arrivèrent bientôt en confirmèrent la triste vérité[2].

ORIGINE FABULEUSE D'ÉLÉONORE D'AQUITAINE.

Le roi Louis VIII, voulant se séparer d'Éléonore d'Aquitaine, se plaisait à répandre des bruits injurieux sur le compte de

[1] G. Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. VIII, ch. 9.
[2] Idem, *ibid.*, liv. IX, ch. 7.

cette princesse ; il prétendait, par exemple, qu'elle avait une origine diabolique, et voici la fable qu'il débitait, à l'appui de son assertion :

Un comte d'Aquitaine, qui chassait un jour dans une de ses forêts, se trouva séparé de sa suite. Après avoir erré longtemps à l'aventure, il fit la rencontre d'une très belle damoiselle, qui se tenait assise sur le bord d'une fontaine. Le comte salua d'abord cette jeune fille, puis descendit de cheval, pour prendre place à ses côtés, et, s'en trouvant subitement épris, lui proposa de le suivre. Elle, souriant à demi, répondit qu'elle suivrait volontiers le comte, s'il consentait à l'épouser. Il lui en fit la promesse avec une grande joie, et, de plus en plus enamouré, la conduisit à son château, où il la présenta comme son épouse à tous ses chevaliers. Cette union fut heureuse et féconde. Cependant, une circonstance mystérieuse mêlait quelqu'inquiétude au bonheur du comte : on avait remarqué que la comtesse, chaque fois qu'elle assistait à la messe, se retirait toujours au moment de la consécration, sans qu'aucune instance pût la déterminer à attendre la fin du saint sacrifice. Le comte voulut pénétrer le secret de cette conduite singulière, et permit que ses gens se tinssent prêts à arrêter sa femme au moment où elle tenterait de s'enfuir. Il fut fait comme il avait été résolu ; plus de vingt hommes d'armes s'élancèrent au devant de la comtesse, et lui barrèrent le passage ; tandis qu'un prêtre s'avança, l'étole en main, pour la lui poser sur la tête, et lui jeta de l'eau au visage, en prononçant les saintes paroles. Alors, cette femme, qui s'était toujours montrée d'humeur si avenante et si douce, commença à se démener comme si elle eût eu au corps toutes les légions de l'enfer ; elle fit tant d'efforts, se débattit avec tant de violence, qu'elle parvint à s'échapper des mains qui la retenaient ; puis elle renversa tout sur son passage, s'élança, d'un bond, au haut du porche, et disparut, enlevant avec elle la couverture du moustier. Cependant, les enfants qu'elle avait donnés au comte ayant été baptisés, elle n'eut aucun pouvoir sur eux.

C'est de la génération d'un de ces enfants que l'on disait issue Éléonore d'Aquitaine, d'abord mariée au roi de France Louis VIII, et devenue, après avoir divorcé avec ce prince, l'épouse de Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre[1].

FAIT MERVEILLEUX RELATIF A LA MORT DE RICHARD COEUR-DE-LION.

On raconte que, le jour même de la mort de Richard Cœur-de-Lion, un évêque, chassé de son siége par ce roi, célébrait la messe à Rome. Tout-à-coup, il vit tomber une flèche au pied de l'autel, et entendit prononcer distinctement ces paroles : « *Telum Limogiæ occidit Leonem Angliæ*. » « Une flèche de Limoges a tué le Lion anglais. »

[1] *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, t. I, p. 265.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Légendes romanesques.

La côte des Deux-Amants; Marie Anson, la dame de Préaux, la Croix pleureuse; le Seigneur de Bacqueville et le Seigneur de Breuil; le Château de Lardouville; la Dame du Manoir-Fauvel; la Chambre des Demoiselles; le Bon-Homme de Fatouville; Souvenirs de la Féodalité : la Dame des Hogues, les Seigneurs de Rouvres, de Creully, de Villers; la Châtelaine du Molley; Maître Berneval, architecte de Saint-Ouen.

LA CÔTE DES DEUX-AMANTS.



Vis-à-vis de la petite ville de Pont-de-l'Arche, sur les bords de la Seine, et non loin de la haute montagne devenue fameuse par la triste histoire que nous allons raconter, s'élevait jadis un château royal appelé Pistres[1]. Ce château était habité par le roi des Pistréiens, un des princes les plus puissants de l'ancienne Neustrie. De bonne heure veuf, le roi avait concentré toutes ses affections sur sa fille unique, dont les aimables qualités et la beauté ingénue attiraient autour d'elle mille hommages, qui déjà se tradui-

[1] *Pistæ* ou *Pistis*. Charles-le-Chauve tint dans ce château un parlement, en 862; puis il y fit construire une forteresse pour arrêter les courses des Normands qui s'y étaient d'abord établis, et en avaient voulu faire leur place d'armes. Un concile s'était déjà tenu aussi dans ce château, en 861. (B. de Roquefort, Notes du *Lai des Deux-Amans*, de Marie de France.)

saient peut-être d'une manière moins discrète encore que tendre et passionnée. L'empressement de tous ces cœurs épris, loin de flatter et de satisfaire le roi, en lui permettant de ne s'arrêter qu'au plus noble choix pour l'époux qu'il destinerait à sa fille, ne lui occasionnait, au contraire, qu'une vive impatience et un sombre chagrin. C'est que ce père, exclusif et jaloux dans son amour, ne pouvait envisager l'idée de se séparer de celle qui lui était si chère, et d'abdiquer les droits qu'il possédait sur elle, en faveur d'un étranger, qui, jamais, pensait-il, ne saurait reconnaître un si grand sacrifice.

Cependant, sachant que ses sujets blâmaient hautement déjà l'égoïsme de sa tendresse paternelle, et voulant faire taire leurs murmures et se mettre à l'abri de leurs reproches, le prince des Pistréiens résolut d'imaginer quelque épreuve insurmontable, qu'il proposerait aux nombreux concurrents à la main de la jeune princesse. En effet, il était alors d'usage de soumettre, à des épreuves plus ou moins difficultueuses, les chevaliers qui aspiraient à obtenir pour épouse une jeune et noble damoiselle. On trouvait, à ces sortes de concours, un double avantage : c'était de rehausser d'abord le mérite de celle qui devait les couronner, et d'offrir ensuite, aux vaillants rivaux, une occasion toute naturelle de mettre en évidence le téméraire emportement de leur amour.

Donc, ayant mûrement réfléchi sur son projet, le roi fit publier, dans tout son domaine : Qu'il était prêt à marier sa fille ; mais qu'il ne l'accorderait, cependant, qu'au chevalier qui aurait assez de force et de courage pour la porter dans ses bras, sans s'arrêter un seul instant en route, jusqu'au sommet de la haute montagne, voisine du château. Quand cette nouvelle se fut propagée, il s'éleva un concert de furieuses imprécations parmi les prétendants de la jeune châtelaine. Toutefois, ces fiers rivaux maudissaient bien la haine jalouse du vieillard, mais ils n'essayaient point d'en déjouer la ruse en déclarant qu'ils étaient prêts à tenter l'épreuve prescrite. Je me trompe : un jeune seigneur, qui se sentait plus coura-

geux ou mieux aimé peut-être que tous les autres, confessa à la princesse des Pistréiens que, sûr de son aveu, il ne reculerait devant aucun obstacle pour obtenir qu'elle lui appartînt comme épouse ; elle ou la mort, c'était là son unique espoir. — Hélas ! s'écria la noble damoiselle, vivement attendrie, c'est la mort seule que, dans cette course périlleuse, vous irez chercher pour fiancée ! Ne vaut-il pas mieux céder à la volonté de mon père, souffrir et nous aimer en silence ? — Mais je ne vous aimerais pas, répliqua résolument le chevalier, si j'étais capable de m'en tenir à cette langoureuse résignation. Une chance d'être heureux m'est offerte ; dangereuse ou non, je tenterai de me la rendre favorable. » La jeune princesse, admirant le noble dévouement de son amant, pensa qu'elle devait, au moins, le seconder de tous ses efforts. Aussi confia-t-elle au chevalier, avec l'empressement d'une espérance qui n'a point encore été mise à l'épreuve des déceptions, qu'elle connaissait un moyen infaillible de satisfaire, sans péril, à la cruelle exigence de son père. « J'ai une tante, ajouta-t-elle, qui habite Salerne, la ville privilégiée de la magie et de la science. Cette noble dame possède, à fond, l'art de la médecine ; allez la trouver de ma part ; je suis persuadée que, en considération de l'amitié qu'elle a pour moi, elle vous composera un élixir assez puissant pour doubler vos forces, et vous permettre d'effectuer, sans trop de fatigue, le trajet si difficile qu'il vous faut parcourir. » L'amoureux chevalier fit quelque résistance pour obéir à cet ordre de sa dame : le voyage qu'il allait entreprendre retarderait le moment où il lui serait permis de la conquérir. Cependant, il finit par se rendre aux instances pressantes et réitérées de son amie ; car, par une naïve superstition d'amour, il s'imaginait qu'il s'attirerait quelque grave malheur, s'il refusait de se soumettre au désir qu'elle avait formellement exprimé.

Notre chevalier se met donc en route ; son voyage est aussi prompt, aussi heureux qu'il était possible de l'espérer. Pas n'est besoin d'ajouter que la tante écouta favorablement la

supplique qui lui était adressée ; le jeune solliciteur n'étant pas de ceux qu'on aurait éconduits sans gêne ni regret. Un breuvage fut préparé, et le plus efficace, le plus merveilleux qui fût jamais. La bonne dame de Salerne y avait mis toute sa science, aidée encore de l'expérience des plus habiles médecins, ses compatriotes et ses émules, qu'elle n'avait pas manqué de consulter. Plus empressé encore au retour qu'il n'avait été au départ, notre voyageur revoit bientôt la délicieuse vallée de Pistres. Il va trouver le roi, et l'avertit que, dans trois jours, il accomplira la difficile entreprise qui doit lui mériter la main de la jeune princesse. Cette courte attente de trois jours se passe en rêves présomptueux de la part de l'amant, en craintives incertitudes du côté de l'amante. Quant au père et à tous les prétendants qui n'ont point osé tenter l'épreuve, ils raillent secrètement la folle témérité du chevalier. Mais le peuple, grand admirateur du courage exalté et des prodigieux dévouements, fait des vœux fervents pour le succès du jeune et vaillant seigneur. Le jour du destin est arrivé. Tous les habitants de la contrée, riches ou pauvres, princes ou sujets, se sont donné rendez-vous au pied de la montagne. La jeune châtelaine paraît bientôt, accompagnée de son père et de son amant ; elle tient cachée dans ses mains la fiole magique qui pourrait rendre le courage et la vigueur à un mourant même. L'amant empressé se saisit de son fardeau précieux, et commence à gravir la montagne. Le silence inquiet de l'attente a remplacé les bruyantes acclamations de la multitude. O transport décevant ! entraînante illusion de l'amour ! la terre semble fuir sous ses pas, et, suivant la belle expression du poète, le fardeau chéri, qui devrait l'accabler, soutient ses forces et prête des ailes à son courage [1]. Il monte, il monte toujours ; il monte vers l'espérance, il monte vers le bonheur ! Comment suspendre un instant ses haletantes aspira-

Son fardeau le soutient, il en est idolâtre.

(Doëis, *La Côte des Deux-Amants.*)

tions pour goûter la liqueur enchantée que son amante présente en vain à ses lèvres ? Il lui faudrait modérer l'élan de son cœur, et le but est là, devant lui ; il y touche presque, et peut-être aura-t-il la gloire de l'avoir atteint sans autre aide miraculeuse que son amour. L'espace se rétrécit de plus en plus rapidement sous ses pas. Il ne marche plus, il court, il s'élance ; il n'a plus qu'un pas à faire, un seul, et ce pas est franchi ! Alors il se laisse tomber sur la terre, dans l'accablement de la fatigue et du bonheur. Les applaudissements retentissent de toutes parts ; la foule frémit de joie, de sympathie, d'enthousiasme. On attend, avec impatience, le moment où les deux amants vont répondre, par un signal, à ces transports délirants. Mais, au sommet de la montagne, tout est muet, nul mouvement même ne se fait apercevoir. L'attente se prolonge quelques instants encore ; enfin, les plus empressés gravissent, à leur tour, la montagne. Quel spectacle ! Les deux amants, si beaux, si jeunes, si tendrement épris, si heureux de leur triomphe, sont étendus morts aux côtés l'un de l'autre.

La jeune fille, pour retenir l'âme errante de son bien-aimé, avait tenté d'épancher sur ses lèvres quelques gouttes de la liqueur enchantée ; mais il était trop tard ; le courageux amant avait épuisé jusqu'au dernier souffle de sa vie, et le moment irrémédiable était accompli ! Convaincue de la triste vérité, la pauvre enfant, à son tour, s'était abandonnée à la mort, comme au plus doux refuge de sa douleur et de son amour.

Le flacon, échappé à la main languissante de la jeune fille, se brisa sur le flanc de la montagne, et la liqueur merveilleuse s'étant épanchée, sa vertu féconda le sol, et lui fit produire toutes sortes de plantes médicinales et d'herbes bienfaisantes, qui opèrent encore de nos jours de miraculeuses guérisons[1].

[1] Tous ces détails, et ceux qui précèdent, sont empruntés particulièrement au *Lai des Deux-Amants*, t. I, p. 252 des *Poésies de Marie de France*.

Au désespoir d'avoir causé cette horrible catastrophe, le roi des Pistréjens fit construire, à l'endroit même où les deux Amants avaient expiré, un magnifique tombeau qui renferma leurs dépouilles mortelles. Il reste encore, de nos jours, éparses sur la montagne, quelques pierres que l'on dit avoir appartenu à ce funèbre monument. Crédules comme tous les cœurs tendres, les jeunes filles des environs viennent déposer en ce lieu leurs offrandes: des rameaux verts et des couronnes de fleurs, consacrés aux deux Amants.

Maintenant, quel degré de confiance nos lecteurs doivent-ils accorder au récit de cette touchante histoire? c'est ce que nous ne saurions strictement établir. A Lyon, de même qu'en Normandie, il existait un monastère qui devait sa célébrité au tombeau de deux amants. En Espagne, une haute montagne est encore placée sous un patronage semblable. Tout bien réfléchi, les miracles d'amour sont trop rares, pour que celui-ci se soit renouvelé en trois lieux différents; nous croirions plus volontiers, à part toute idée railleuse, qu'il n'a jamais existé que dans l'imagination ardente des poètes, ou dans les rêves ambitieusement passionnés des jeunes filles.

MARIE ANSON; LA DAME DE PRÉAUX; LA CROIX PLEUREUSE.

Le château d'Alençon fut élevé, dans le onzième siècle, par Ives de Criel, seigneur de Bellême; ses successeurs augmentèrent ensuite cette forteresse, qui fut pourvue d'un donjon par Henry I, roi d'Angleterre et duc de Normandie; on commença à la démolir sous Henry IV, et, depuis, les travaux de démolition furent repris à différentes époques. Il ne reste plus, maintenant, de cette ancienne construction, que trois tours, dont l'une, portant, à cause de sa forme, le nom de Tour couronnée, est célèbre par la tradition que nous allons raconter:

On prétend que la Tour couronnée fut jadis occupée par une dame châtelaine, nommée Marie Anson, dont cependant

les chroniques locales n'ont jamais fait mention en aucune manière. Cette dame était mariée à un de ces jaloux despotes du moyen-âge, pour qui le bourreau était un assez digne entremetteur d'amour, et le plus propre, selon eux, à raffermir une constance chancelante, à garantir une fidélité suspecte. Compromise, dans son honneur, par de fausses apparences, la malheureuse châtelaine ne pouvait espérer de pardon ; elle fut condamnée par son brutal époux à être attachée à la queue d'un cheval indompté. L'animal, abandonné à sa fougue sauvage, traîna l'infortunée dans tous les détours du parc d'Alençon, et l'ordre de suspendre le supplice ne fut donné qu'au moment où la victime, brisée, déchirée, sanglante, était près de rendre le dernier soupir. Alors, non content d'avoir assouvi sa haine, le mari outragé voulut justifier sa vengeance, en arrachant à la coupable l'aveu de sa faute. Il se présenta devant sa femme mourante, et, l'abusant par un déguisement sacrilége, il réclama sa dernière confession, à titre de ministre du Seigneur ; mais cette ruse n'eut pas le résultat qu'il en attendait : jusqu'à son dernier moment, la victime ne cessa point de protester de son innocence. Ne pouvant plus se refuser à reconnaître la vérité, ce barbare époux ressentit toute l'énormité de son injustice, toute l'horreur de sa cruauté ; il s'abandonna à un désespoir sans mesure, et, dans cette ame farouche, le remords se créa des tortures capables, peut-être, d'expier le crime.

Cependant, depuis l'époque de sa mort, Marie Anson, surnommée aussi la *Dame du Parc*, n'est point demeurée paisible dans sa tombe ; elle fait habituellement de vengeresses apparitions qui perpétuent l'odieux renom attaché à la mémoire de son époux. A l'heure de minuit, on distingue le blanc fantôme de la châtelaine, qui, après avoir fait le tour du sommet de la forteresse, jette un cri de douleur et disparaît [1].

[1] L. Dubois, *Annuaire de l'Orne*, 1809.

Le souvenir de Marie Anson a été consacré dans une romance populaire, où l'on trouve, ajoutés à l'histoire de cette infortunée, des détails intéressants que le récit traditionnel avait omis. On y apprend que l'époux, aussi crédule que jaloux et cruel, avait été induit en erreur par un traître chevalier qui lui avait présenté trois anneaux, semblables à ceux que portait Marie Anson, et qui prétendait les avoir reçus d'elle comme gages d'amour.

Marianson, dame jolie,
Où est allé votre mari?
— Monsieur, il est allé en guerre,
Je ne sais quand il reviendra.
— Marianson, dame jolie,
Prêtez-moi vos anneaux dorés.
Marianson, mal avisée,
Ses trois anneaux lui a prêtés.
Quand il a tint les trois anneaux,
Chez l'argentier s'en est allé:
— Bel argentier, bel argentier,
Faites-moi trois anneaux dorés,
Qu'ils soient beaux, qu'ils soient gros,
Comme ceux de Marianson. —
Quand il a tint les trois anneaux,
Sur son cheval il a monté.
Le premier qu'il a rencontré,
Fut le mari de Marianson.
— O Dieu te gard', franc chevalier!
Quell' nouvell' m'as-tu apporté?
— Marianson, dame jolie,
De moi elle a fait son ami.
— Tu as menti, franc chevalier;
Ma femme n'est pas débordée.
— Oh bien! croyez-le ou non croyez,
En voilà les anneaux dorés. —
Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jetté.

Il fut trois jours et trois nuits,
Ni sans boire, ni sans dormir.
Au bout des trois jours et trois nuits,
Sur son cheval il a monté.

Sa mère étant sur les balcons,
Avisit son gendre venir:
— Vraiment, fille, ne savez pas,
Voici votre mari qui vient.

Il n'y vient point en homme aimé,
Mais il y vient en courroucé.
— Montrez-lui votre petit fils;
Cela le pourra réjouir.

— Bonjour, mon fils, voilà ton fils,
Quel nom lui don'ras-tu, mon fils? —
A pris l'enfant par ses maillots
Et en a battu les carreaux.

Puis la mère par ses cheveux,
Et l'a attachée à son cheval.
N'y avait arbre ne buisson,
Qui n'eut sang de Marianson.

— Oh! venez ça, rusé catin,
Où sont les anneaux de vos mains?
— Prenez les clefs du cabinet,
Mes trois anneaux vous trouverez.

Quand il a vu les trois anneaux,
Contre la terre il s'est jetté:
— N'est-il barbier, ni médecin,
Qui puisse mettre ton corps en sain?

— Il n'est barbier, ni médecin,
Qui puisse mettre mon corps en sain;
Ne faut qu'une aiguille et du fil,
Et un drap pour m'ensevelir. [1]

[1] Citée par Bouchaud, *Essai sur la Poésie rhythmique*, Paris, 1753. — De nos jours, la complainte de Marie Anson a encore cours dans la littérature populaire, mais elle a changé de rédaction et de titre; elle est intitulée: *Adélaïde et Ferdinand, ou les Trois Anneaux*. Elle s'im-

Une légende, semblable à celle de Marie-Anson, se trouve au nombre des traditions de la Suisse. La femme d'un comte de Toggenburg, dont la forteresse s'élevait à peu de distance du lac de Zurich, en est l'héroïne ; seulement, le fait se passa avec des circonstances moins révoltantes que dans la tradition normande : Un corbeau enlève l'anneau nuptial de la jeune épouse, et le porte hors du château. Un écuyer trouve cette bague et la passe à son doigt. Le comte reconnaît l'anneau, et, dans un transport de fureur jalouse, il s'élance sur sa femme, la précipite du haut d'un rempart de la forteresse, et fait attacher l'imprudent écuyer à la queue d'un cheval indompté [1].

Le fond de cette histoire romanesque subsiste encore, comme tradition locale, dans plusieurs autres endroits de la Normandie :

Aux environs de Caen, circulent beaucoup de récits fabuleux sur les violences qu'on attribuait à Guillaume-le-Conquérant, envers la reine Mathilde, sa femme. On rattachait à ces traditions l'érection d'une croix, dite *Croix pleureuse*, qui s'élevait anciennement sur le territoire de Cormeilles, à l'embranchement du chemin de ce village avec la route de Caen à Falaise. Mathilde, disait-on, conseillée par le comte du Mans, avait demandé à Guillaume, lors de son arrivée d'Angleterre, qu'il consentît à lui laisser affecter à son profit l'impôt des bâtards. Le prince, bâtard lui-même, crut voir dans ces paroles l'intention d'une offense. Exaspéré par une furieuse indignation, il se saisit de Mathilde, l'attacha par les cheveux à la queue de son cheval, et la traîna jusqu'au lieu où s'éleva depuis la Croix pleureuse. Guillaume repentant fit ériger cette croix comme monument de réparation honorable envers la

prime chez Pellerin, à Épinal, avec une gravure représentant le mari qui traîne son épouse par les cheveux, au galop de son cheval. L'époux a le costume d'un général en chef, le chapeau *à la Souvarow*, et de grosses épaulettes; les autres détails sont à l'avenant.

[1] X. Marmier, Légendes et traditions de la Suisse, (*Revue de Paris*, t. XXXIII, p. 184, année 1841.)

reine Mathilde, dont le caractère inoffensif et bienveillant lui était trop connu, pour qu'il pût être excusable de l'avoir suspecté. Ce monument a été détruit par les Calvinistes, en 1562; reconstruit dans la suite, il a été abattu de nouveau en 1793.[1]

Les deux communes de Notre-Dame-de-Préaux et de Saint-Michel-de-Préaux formaient primitivement une seule circonscription, sous le nom de *Pratellum*. C'était là le domaine d'un seigneur franc, que des guerres lointaines appelèrent hors de son pays. A son retour, un bruit injurieux lui fit concevoir des soupçons sur la fidélité de sa femme. Sa colère jalouse ne lui permit pas d'examiner les motifs de l'accusation : il condamna aussi la prétendue coupable à être attachée à la queue d'un cheval vigoureux et emporté. Plus tard, il se repentit de son crime, et, pour tâcher d'en obtenir le pardon, il fonda le monastère de Préaux, et s'y consacra, le reste de ses jours, à la pénitence[2]. Une chapelle fut érigée à la place même où l'on avait retrouvé le cadavre de la victime.

Les religieuses de Saint-Léger-de-Préaux désiraient, à ce qu'il paraît, participer à cette tradition, où, suivant elles, la fondation de leur abbaye aurait dû se trouver aussi indiquée. Pour arriver à cette fin, elles avaient donné à la fable précédente, un tour tant soit peu vulgaire, mais non moins con-

[1] Vaultier, *Recherches sur l'ancien doyenné de Vaucelles*. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, IIe série, t. II, p. 47.) — Huet, *Origines de Caen*, p. 175. Matthieu de la Dangie de Renchy, religieux bénédictin, a réfuté très solidement cette fable des excès de Guillaume contre sa femme, dans un écrit publié sur ce sujet. Une autre version, que nous avons négligée, comme tout-à-fait en désaccord avec les faits de l'histoire, voulait rattacher, à ce trait de la vie de Guillaume, la fondation des monastères de Saint-Étienne et de la Sainte-Trinité de Caen.

[2] Il est évident, dit M. Canel, à qui nous empruntons cette tradition, que cette origine franque du célèbre monastère de Préaux est fabuleuse. Néanmoins, cette abbaye existait dès une haute antiquité, puisqu'elle est mentionnée dans le testament d'Anségise, abbé de Fontenelle, mort en 833.

cluant, au point de vue de la morale. Elles racontent que saint Benoist, étant encore mêlé à la vie du siècle, avait la déplorable habitude de battre sa femme. Dans la suite, revenu à des sentiments plus modérés, pour témoigner de son repentir, il avait fondé les deux monastères de Préaux, aux endroits où il avait le plus maltraité sa faible compagne[1].

A part l'intérêt que peuvent exciter toutes ces victimes injustement martyrisées, les traditions que nous venons de raconter, mises en regard de certains traits des mœurs actuelles, pourraient donner lieu à de piquants rapprochements. Si aucun mari ne confie plus, de nos jours, à son cheval le châtiment de sa femme, au moins nous n'oserions répondre qu'il n'y ait pas encore quelques femmes persécutées et battues; mais, assurément, il n'est personne, parmi les plus scrupuleux, qui se préoccupât de fonder une église, ou tout autre monument d'espèce semblable, pour expier les plus énormes contraventions aux lois pacifiques du mariage.

LE SEIGNEUR DE BACQUEVILLE ET LE SEIGNEUR DU BREUIL.

Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville et de Saint-Vigor, conseiller et chambellan du roi Charles VI, était l'un des plus braves chevaliers de son siècle. Comme tant d'autres chrétiens de cette époque, il crut que sa carrière ne serait pas dignement remplie, s'il n'accomplissait une croisade en Terre sainte. Aussi, quoiqu'il eût déjà près de cinquante ans, et malgré les instances de sa femme encore jeune et dont il était parfaitement aimé, il résolut d'accompagner cette nombreuse phalange de la noblesse française qui se rendait alors en Hongrie, pour défendre ce royaume contre les invasions des Turcs. Au moment des adieux, le sire de Bacqueville divisa en deux parties l'anneau d'or qu'il portait habituellement au doigt,

[1] A. Canel, *Essai sur l'arrond. de Pont-Audemer*. t. I, p. 306.

et en remit une moitié à sa femme, comme marque de la communauté d'affection qui demeurait entre elle et lui.

Les chrétiens firent de grands exploits dans cette nouvelle croisade ; mais la protection du ciel ne se déclara point en leur faveur : leur armée fut taillée en pièces ; beaucoup de seigneurs furent faits prisonniers. Au nombre de ceux-ci se trouvait le sire de Bacqueville. Il passa sous la domination de différents maîtres, pendant l'espace de sept ans, nul ne se souciant de garder cet esclave, qui était vieilli et cassé plus encore par le chagrin et par les fatigues que par les années. En vain le malheureux exilé envoyait à sa femme message sur message pour qu'elle lui fît parvenir une rançon ; il ne recevait ni argent ni réponse. Sur la fin de la septième année, le dernier de ses maîtres, plus inhumain et plus intraitable encore que tous les autres, prononça l'arrêt de mort du pauvre prisonnier, trouvant que le mince bénéfice qu'il retirait de son service ne valait pas la joie de savourer une cruelle vengeance contre un chrétien. Malgré sa parfaite résignation, Guillaume Martel ressentit un profond regret de mourir dans un pays païen, délaissé de tous ceux qu'il avait aimés. A défaut de secours humains, notre brave chevalier s'en remit à la miséricorde de Dieu, et fit vœu à saint Julien, en qui toujours il avait eu grande dévotion, de lui bâtir une chapelle, si, par sa protection, il se tirait de cette extrémité. Or, ceci se passait la veille du jour fixé pour son supplice. Sa prière terminée, notre prisonnier s'endormit. Après avoir sommeillé quelques heures, du moins à ce qu'il lui parut, il s'éveilla et ouvrit les yeux en jetant autour de lui un regard de détresse, car il croyait se retrouver encore entre les murs de son cachot. Mais, quelle ravissante surprise ! le brave chevalier vit, au contraire, qu'il était au milieu d'une forêt, étendu sur le gazon, abrité par le dôme des arbres, baigné par un air rassérénant, et, ce qui lui confirma surtout sa délivrance, il se trouvait revêtu des habits de sa condition ; en outre il ne portait plus sa cadène d'esclave. Lors-

qu'il se fut convaincu qu'il n'était pas le jouet d'un heureux songe, il se persuada que, par le merveilleux secours de saint Julien, il avait été transporté dans une forêt de la Turquie. Ayant aperçu, à quelques pas de lui, plusieurs jeunes filles, il alla au devant d'elles et leur demanda en quelle forêt il était[1]. Sa question avait été adressée en langage turc; les jeunes filles s'entre-regardèrent avec indécision, pensant que cet étranger parlait latin ou anglais; puis elles lui répondirent, en français, qu'elles n'avaient pas compris ce qu'il avait voulu leur dire. Lorsqu'il entendit le langage de sa patrie, Guillaume Martel douta encore une fois s'il n'était pas abusé par un rêve; cependant il renouvela sa question en français. « Sire, répondirent aussitôt les jeunes filles, vous êtes dans la forêt de Bacqueville. » Le chevalier, rempli d'une joie inquiète, regarda plus attentivement autour de lui, et reconnut qu'il était, en effet, dans une forêt voisine de son château. Il essaya alors de se mettre en route, mais il avait si grande faim, que la faiblesse l'empêchait de marcher. Il fit part de son dénuement à ses jeunes interlocutrices, qui partagèrent généreusement leur pain avec lui. Son repas terminé, il alla se présenter au château, où, par une rencontre extraordinaire, un grand concours de noblesse arrivait en même temps que lui. Cependant il s'adressa au portier, et lui dit qu'il désirait parler à la châtelaine : « Cela sera très difficile, répondit le serviteur, car elle se marie aujourd'hui. » Guillaume, non moins étonné que chagrin, mit plus d'insistance encore dans sa demande; si bien que le portier se rendit auprès de la châ-

[1] On voit encore, dans une des chapelles de l'église de Bacqueville, un assez vaste tableau peint sur bois, représentant le sire Martel et deux autres chevaliers, d'abord en prison, et visités par une jeune fille vêtue de blanc; puis, délivrés de leurs fers, libres dans la plaine, et se jetant à genoux pour remercier le ciel de sa protection; puis, enfin, le seigneur de Bacqueville seul, s'adressant à de jeunes pastourelles, qui lui apprennent qu'en ce moment même il ne se trouve plus en Turquie, mais dans son pays natal. (Auguste Guilmeth, *Histoire communale des environs de Dieppe*, p. 60.)

telaine, et lui dit qu'il y avait à la porte un pauvre ermite qui tourmentait fort pour lui parler. La dame, croyant qu'il s'agissait d'une aumône, commanda qu'on la fît largement, et qu'on priât, en même temps, l'étranger de la dispenser d'une entrevue, s'il n'avait pas autre chose à réclamer. Mais celui-ci affirma qu'il était absolument indispensable qu'il parlât à la dame avant qu'elle se rendît à la messe. La châtelaine consentit alors à le recevoir. Pour éprouver les sentiments de sa femme, Martel commença à l'interroger au sujet des inquiétudes de son veuvage, et lui demanda si elle n'avait point reçu de nouvelles de son mari depuis un an. La noble dame se plaignit amèrement de n'en avoir jamais reçu. Elle témoigna ensuite des regrets si sincères de la perte de l'époux qu'elle avait tant aimé, que le sire de Bacqueville, ne pouvant contenir plus long-temps son émotion, présenta, à cette épouse fidèle, la moitié de l'anneau qu'ils avaient partagé au jour de leurs adieux, et lui dit, avec le ton de familiarité caressante qui lui était habituel autrefois : « Eh bien ! ma mie, ne me reconnaissez-vous pas ? » Pour toute réponse, la dame se jeta dans les bras de son seigneur. Les serviteurs et les varlets qui étaient présents à cet entretien, reconnurent aussi leur maître, et la bonne nouvelle de son retour mit toute la maison en joyeux émoi[1].

Le sire de Bacqueville, pour tenir son vœu, fit bâtir une chapelle dédiée à saint Julien. Lui et sa femme érigèrent aussi une croix au lieu où ce respectable seigneur avait été assisté par les jeunes bergères. Cette croix est encore appelée, de nos jours : *Croix-mangea-lù*[2].

[1] Louis Richeome, R. P. de la Compagnie de Jésus : *Le Pèlerin de Lorette*, p. 336 et suiv. (Cité par Auguste Guilmeth, *Histoire communale des environs de Dieppe*, p. 67 et suiv.)

[2] L'église paroissiale de Bacqueville conserve également un tableau qui, beaucoup plus petit que celui que nous avons indiqué déjà, et peint sur toile, représente le moment où le sire Martel présente à sa femme la moitié d'un anneau, que celle-ci reconnait pour être le sien. (Auguste Guilmeth, *ibid.*)

Cependant, les hauts faits d'armes du sire de Bacqueville ne se bornèrent pas à la campagne de Hongrie. Nommé garde-oriflamme de France, le 28 mars 1414, Guillaume Martel ne mourut point paisiblement dans ses foyers, comme l'ont avancé quelques chroniqueurs, mais il périt sur le champ de bataille d'Azincourt, en défendant l'antique et sainte bannière « qui luy avoit esté baillée, dit un historien, comme au plus brave et au plus preudhomme qui feust oncques parmi les chevalliers[1]. »

Un seigneur des environs de Nonancourt et d'Ivry fut aussi transporté miraculeusement en France des prisons de Turquie. Mais ce trajet s'accomplit par un moyen de locomotion si étrange que son invention fait le plus grand honneur à la piquante originalité de la sainte qui s'était instituée la protectrice du pauvre prisonnier. Cette gracieuse patrone renferma son protégé, pendant qu'il sommeillait, dans une cage en bois, bien coquettement travaillée, et pourvue de toutes les confortabilités que réclame le voyage; puis, elle fit traverser l'Europe à ce wagon modèle, en moins de vingt-quatre heures. Arrivée à Limoges, la céleste conductrice se lassa de son emploi; elle réveilla l'heureux dormeur et l'abandonna à ses propres forces pour retourner en Normandie; seulement, elle lui laissa, à titre de souvenir, la merveilleuse voiture devenue désormais inutile. Mais, par malheur, le chevalier n'était pas de taille à porter sa cage sur son dos; il fut obligé de la laisser à Limoges. Plus tard, lorsqu'il fut revenu dans son pays, et qu'il eut fait bâtir l'abbaye du Breuil, en reconnaissance du miracle dont il avait été l'objet, il eut à cœur de reprendre possession du cher présent de sa patrone. Or, les habitants de Limoges s'accommodaient fort bien de conserver un gage si rare de la puissance céleste, trouvant que leur ville y gagnait quelque chose en pieuse renommée. La réclamation du chevalier souleva donc un grand débat; mais notre

[1] Auguste Guilmeth, ibid., p. 67.

normand usa si largement de supplications, de ruse et d'argent, que, bon gré, mal gré, les limousins furent obligés de se dessaisir de la cage sacrée, qui prit enfin le chemin de la Normandie, et fut déposée dans l'abbaye du Breuil, dont elle devint le plus précieux ornement[1].

On raconte encore, en d'autres localités de la Normandie, une histoire absolument semblable à celle du sire de Bacqueville. Le héros de ce nouveau récit concordanciel est un seigneur, Gilbert de Lomblon, aïeul par les femmes de l'évêque Matthieu des Essarts, et qui avait accompagné saint Louis dans son premier voyage en Terre sainte. Le lieu habité par le seigneur Gilbert, où il fut aussi miraculeusement ramené, était la Poultière, proche de Breteuil[2].

LE CHATEAU DE BARDOUVILLE.

Bardouville est situé au pied d'une colline, dont le sommet est couronné par un ancien château. Là, vivait autrefois, triste et soupirante, une noble dame qui avait été contrainte d'accorder sa main au seigneur châtelain, tandis que son cœur appartenait à un autre chevalier. Son amant, frustré dans ses rêves de bonheur, avait résolu d'ensevelir ses regrets entre les murs d'un couvent. Il fit choix de l'abbaye de Saint-Georges, située sur la rive opposée de la Seine. Mais, dans ce lieu, où il respirait le même air que sa bien-aimée, chaque souffle vivifiant lui apportait une émanation d'amour. Cependant, quelque temps après son entrée au couvent, et lorsqu'il avait complètement renoncé à toute espérance, le triste reclus fut promu au rang d'abbé. Cette dignité le mit en relation avec les nobles familles du pays d'alentour : il eut ainsi l'occasion de se rencontrer avec la dame de ses pensées. Hélas ! l'entrevue fut bien fatale à tous deux ; car, depuis

[1] Le chevalier Masson de Saint-Amand, *Essais hist. et anecd. sur l'ancien comté d'Evreux*, prem. partie, p. 144, notes.
[2] Idem, *ibid.*, deuxième partie, p. 62.

cette époque, par un prodige d'amour tout-à-fait analogue à celui duquel Héro et Léandre ont dû leur célébrité, l'abbé traversa chaque nuit la Seine à la nage, sans autre phare que la lampe aux douteuses vacillations, qui éclairait la chambre de sa bien-aimée. Malgré la fatigue et le péril de ces rendez-vous, nos deux amants en firent un abus si imprudent, que le seigneur châtelain conçut bientôt de jaloux soupçons. Une nuit qu'il pénétra dans l'asile des deux coupables, tua l'abbé et enferma sa femme dans le donjon du château. Jusqu'à la révolution, les moines de Saint-Georges ne cessèrent point de prier pour l'âme de leur abbé, mort sans absolution, se confiant encore, pour son salut, sur la compatissante maxime du Sauveur : Qu'il sera beaucoup pardonné à ceux qui auront beaucoup aimé [1].

LA DAME DU MANOIR-FAUVEL.

Dans la commune de Trouville-la-Haule, canton de Quillebeuf, se trouve le bois du Manoir-Fauvel. Au milieu de ce bois, quelques vestiges de construction affectant la forme d'une tour, semblent indiquer l'emplacement d'une ancienne forteresse. La tradition a placé en ce lieu la demeure d'une femme célèbre par l'ascendant irrésistible de sa grâce et de sa beauté. Malheureusement, des qualités aussi séduisantes s'accordent peu avec une existence paisible, et la charmante châtelaine du Manoir-Fauvel eut à redouter un voisin bien dangereux ; c'était un roi mérovingien qui habitait le palais d'Arelaunum [2].

D'ordinaire, un roi est un amant bien moins aimé que favorisé ; l'absolutisme de l'amour n'a ni charme ni grâce dans celui à qui toute autorité est départie ; il semble alors trop difficile à l'amante de distinguer quelle sorte de

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, vol. II, p. 200.

[2] Nom latin de la forêt de Brotonne. Le château royal, qui portait aussi le nom d'*Arelaunum*, était situé à Vatteville, paroisse peu éloignée du Manoir-Fauvel.

tyrannie règne sur elle, et prétend la soumettre. Ainsi le pensait sans doute la belle châtelaine, car elle se montra d'une vertu inflexible. Prières, lamentations, menaces, rien n'y fit; tant qu'à la fin l'amoureux rebuté résolut de jouer à son inhumaine un tour de roi. Il envoya des hommes d'armes pour s'emparer de la petite forteresse. Après quelque résistance on pénètre dans le château; mais, quel succès dérisoire! la châtelaine avait disparu. On va à la découverte dans les environs; nulle trace n'indique une fuite récente; seulement, on distingue les marques des pas de deux mules qui sont entrées dans le château, et cette empreinte se prolonge vers l'embouchure de la Rille. C'était dans cette direction, en effet, que s'était enfuie la dame du Manoir-Fauvel, accompagnée de son écuyer, et après avoir eu le soin de faire attacher au rebours les fers de leurs montures. Dans ces temps où la divinité du code civil, la rationnelle égalité, n'existait encore que dans les limbes impénétrables de l'avenir, la ruse pouvait être quasi considérée comme une vertu; c'était la seule défense du faible. L'artifice employé eut, cette fois, un plein succès: la retraite qu'avait choisie la jeune châtelaine demeura introuvable. Mais, faut-il le dire, cette belle dame s'y montrait dans un état peu digne de son passé. Comme Peau-d'Ane, l'héroïne du Manoir-Fauvel habitait une étable; elle était devenue *ébouseuse de vaches*, disent crûment les villageois qui racontent aujourd'hui son histoire. Cependant, à l'exemple de Cendrillon, elle se dédommageait des désagréments de son humble condition, en faisant de brillantes apparitions dans les bals aristocratiques du voisinage. Nous serions assez portée à croire que c'est à cette circonstance qu'elle dut de rencontrer, dans son malheur, de tendres consolations; toujours est-il que la charmante châtelaine contracta un mariage secret.

Sur ces entrefaites, le roi, qui avait cherché en vain, dans les hasards de la guerre, une distraction à son amour, était mort dévoré d'ennuis et de désespoir. La châtelaine crut alors pouvoir revenir, avec son époux, habiter le Manoir-Fauvel; mais

l'ombre obstinée de son amant ne cessa pas de l'y poursuivre; si bien que la noble dame se vit contrainte, encore une fois, d'abandonner sa demeure seigneuriale. Depuis ce temps, le Manoir-Fauvel est demeuré vide et inhabité; seulement, naguère encore, on y entendait l'esprit inconsolable du fantôme royal mêler ses soupirs plaintifs et ses lamentations prolongées aux bruissements de l'ouragan, dont les ailes impétueuses se débattent avec tant de violence au milieu des larges ombrages de la forêt[1].

LA CHAMBRE DES DEMOISELLES.

A gauche du village d'Etretat, au sommet de la falaise, on distingue trois pointes de rocher s'élevant vers le ciel. Entre ces trois flèches se trouve une espèce de plate-forme de laquelle on domine le village et le bord de la mer à une hauteur effrayante. Cette plate-forme doit au souvenir d'un crime odieux le surnom de *Chambre des Demoiselles*.

Le village d'Etretat était, autrefois, le domaine des chevaliers de Fréfossé. Un des seigneurs de cette maison se fit une honteuse renommée par la licence de ses passions, qui ne respectaient la vertu d'aucune femme. Il se trouvait alors à Étretat trois jeunes sœurs, sages autant que belles, et modestes autant que fières.

Le chevalier de Fréfossé, les ayant aperçues à l'église, rêva une triple conquête, et, au sortir de la messe, il les fit arrêter et conduire dans son château. Mais, ni les menaces, ni même les prières du ravisseur, n'eurent d'autorité sur ses prisonnières; elles repoussèrent avec mépris l'insultant hommage qui s'attaquait à leur vertu. Furieux d'être déçu dans son coupable espoir, Fréfossé résolut, au moins, de savourer une cruelle vengeance: par ses ordres, les trois

[1] A. Canel, La Dame du Manoir-Fauvel; *Revue trimestrielle du départ. de l'Eure*, année 1835, première partie, p. 133. Nous avons modifié le récit de cette tradition, à l'aide de nouveaux renseignements dont nous sommes encore redevable à l'obligeance de M. Canel.

jeunes filles furent transportées au haut de la falaise, et lancées, dans un tonneau garni de clous, à travers les rochers et les précipices.

A partir de ce jour funeste, les pêcheurs d'Etretat crurent revoir souvent les trois sœurs se promener, sur la plate-forme, voilées de la blanche robe des fantômes, et chantant une hymne pieuse, comme au moment de leur martyre. Lorsque le soir, Fréfossé quittait son château pour se rendre à quelque tournoi, à quelque fête, ou seulement à une partie de chasse, elles, aussi, quittaient leur chambre de pierre, et accompagnaient tous les pas du meurtrier. Ces apparitions réitérées produisirent, dans l'âme de celui-ci, une terreur si douloureuse, un remords si persévérant, qu'ils triomphèrent de toute sa criminelle énergie, abattirent son courage et ses forces, et, par suite, amenèrent bientôt sa mort. Alors, la vengeance céleste se trouvant accomplie, les blancs fantômes des trois sœurs ne se montrèrent plus au sommet de la falaise, et leurs chants plaintifs cessèrent de troubler la veille laborieuse des pêcheurs d'Etretat.

LE BONHOMME DE FATOUVILLE.

Sur la côte de Fatouville, près du Havre, on aperçoit un énorme pommier qui se distingue de tous les arbres de son espèce par sa forme singulière. Une de ses branches principales semble s'étendre, comme un long bras, pour indiquer un point éloigné; les autres sont très recourbées vers le tronc, et l'on a remarqué que leur feuillage a l'aspect d'un chapeau de matelot, aux larges bords, et posé sur une vaste tête. Cet arbre est connu sous le nom de *Bonhomme de Fatouville*, et l'on débite, sur son origine extraordinaire, une tradition très touchante.

Il y a environ un siècle, la Seine, assure-t-on, vint à changer, tout-à-coup, son lit, et, pendant plusieurs années, le courant se porta vers la rive gauche, au lieu de se trouver, comme il est aujourd'hui, vers la rive droite. Grand

fut l'embarras des marins et des pilotes, obligés d'étudier de nouveau le lit du fleuve, pour ne pas aller échouer sur un des nombreux bancs de sable qui se cachaient perfidement sous un courant que le vaisseau sillonnait naguère en toute sécurité. Cependant, un vieux pilote de Fatouville, qui s'était familiarisé promptement avec la nouvelle topographie, mais dont les bras, raidis par l'âge et le travail, commençaient à demander du repos, ne voulut point, tout en abandonnant le gouvernail, que la science qu'il avait acquise demeurât inutile. Chaque jour, avant que la voile la plus matinale se tendît à une fraîche brise, il se rendait sur la côte, et, de ce poste élevé, joignant la parole au geste, il indiquait, à chaque marin, la route qu'il fallait suivre, les passages dangereux qu'il fallait éviter. Il demeurait là jusqu'au soir, et jamais il ne lui arriva de regagner son logis avant l'heure où le navire le plus hasardeux devait jeter son ancre à la rive. Jamais, non plus, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée, notre vieux marin n'admit de distractions, ni ne ressentit de lassitude. Le Bonhomme de Fatouville possédait une de ces ames simples et fortement trempées auxquelles il suffit d'une noble pensée pour sentir la vie et trouver le bonheur. Toutefois, prévoyant que l'appel de la mort allait bientôt le relever de sa noble consigne, le digne vieillard se prit à regretter le bien qu'il lui restait à faire, et pria Dieu de lui envoyer, au moins, un successeur digne de terminer sa tâche. Sa demande fut exaucée, et cependant nul autre que lui ne devait être admis à partager le mérite de sa belle action; c'est qu'à peine son vœu avait-il été exprimé, que le bâton desséché sur lequel le vieillard s'appuyait d'ordinaire, vint à prendre racine, grandit subitement, poussa fruits et feuillages, en affectant la forme du digne marin. Les habitants de Fatouville et des communes environnantes se cotisent, chaque année, pour l'entretien de ce même arbre, dont l'ombrage vénéré sert encore, de nos jours, de phare aux marins, et de monument commémoratif en l'honneur du Bonhomme de Fatouville.

LA DAME DES HOGUES.

Les crimes de la féodalité ont laissé une sombre empreinte sur quelques-unes de nos traditions locales. De nobles seigneurs et de belles châtelaines, dont l'histoire avait dédaigné de mentionner les sourdes cruautés, les mesquines tyrannies, sont demeurés encore, après nombre de siècles écoulés, en exécration dans le pays qu'ils ont habité, tant la mémoire du peuple est longue et vengeresse.

Ainsi, dans la Haute-Normandie, aux environs de Fécamp, on vous montrera le château et le bois des Hogues, appartenant jadis à une femme voluptueuse et sanguinaire, à la manière des héroïnes de la tour de Nesle, et qui, elle aussi, croyait trouver, dans le double pouvoir de son rang et de sa beauté, une justification à ses homicides fantaisies. Empruntant le secours de ses affidés, la dame des Hogues attirait, dans un mystérieux réduit de sa tourelle, les plus beaux et les plus aimables de ses jeunes vassaux; puis une mort violente payait un rapide instant d'illusion et d'amour. C'était aux falaises d'Yport que la cruelle châtelaine faisait, dit-on, transporter, pour y être jetés dans la mer, les cadavres de ses amants. Un jour, poussée par une impure et satanique ambition de femme, la châtelaine des Hogues appela près d'elle, sous prétexte de conversion, un saint abbé du monastère de Fécamp. Que vous dirai-je? en dépit des pieuses sauvegardes dont il s'était entouré, et même des préventions repoussantes qu'il avait justement conçues, le moine austère fut surpris, abusé, ébloui, charmé, et l'audacieuse séductrice put se féliciter du plus difficile de ses triomphes. Cependant, soit par compassion, soit par crainte, elle laissa la vie au faible et coupable moine; mais le remords que celui-ci emporta dans sa retraite, était un glaive aussi sûr que la lance ou le poignard. Peu de temps après sa faute, le malheureux abbé mourut de honte et de douleur, non sans avoir fait une confession publique. Ses religieux, qui jusqu'alors l'avaient vénéré deman-

dèrent vengeance au duc de Normandie, Henry II. Informé des crimes infâmes de la dame des Hogues, le duc la condamna à être brûlée vive. Elle subit son supplice, et ses domaines passèrent, par donation royale, aux moines de Fécamp[1].

LES SEIGNEURS DE ROUVRES, DE CREULLY ET DE VILLIERS.

La race des seigneurs de Rouvres[2] était inhumaine, tyrannique, forcenée, entre toutes ces familles féodales dont le bon plaisir faisait loi souveraine, dans le rayon, plus ou moins étendu, de leurs domaines particuliers. Un des seigneurs de Rouvres, revenant de la chasse, s'avisa, pour se venger sans doute de n'avoir pas découvert la piste d'un plus noble gibier, de décharger son fusil sur un couvreur qui était monté sur un toit. Un autre membre de la même famille battait de la fausse monnaie, se maintenait en guerre contre les gens du roi qu'il se plaisait à braver insolemment, et, infâme sortilège! tous les chevaux de son écurie, il les faisait *ferrer à l'envers*. Un troisième voulut acheter la chaumière d'un pauvre homme, nommé Madoux. Celui-ci, comme le meunier de Sans-Souci, refusa les offres de son seigneur; mais le châtelain de Rouvres n'était pas un Frédéric-le-Grand. Pendant que Madoux, pour recourir à la protection de Notre-Dame-de-la-Délivrande, accomplissait un pèlerinage, accompagné de sa famille, par un ordre inhumain sa chaumière fut rasée, ses arbres abattus, ses champs dévastés, ses plantations détruites, et la charrue, promenée de toutes parts, effaça jusqu'aux moindres vestiges de la modeste habitation du pauvre meunier. Quel triste spectacle au retour! Pourtant ce n'était là, à vrai dire, qu'un avertissement plein de nouvelles menaces. Madoux du moins le comprit ainsi; et, ne trouvant point à

[1] Ce fait, s'il était vrai, s'appliquerait, vu l'époque précitée, à Roger d'Argences, quatrième abbé de Fécamp. (César Marette, *Esquisses historiques sur Fécamp*, p. 12 et suiv.)

[2] Rouvres, commune de l'arrondissement de Falaise.

qui en appeler de la cruelle vengeance de son seigneur, il fut contraint de déserter le pays.

Les châtelains de Rouvres organisaient, comme on voit, l'exaction et la violence sur une assez grande échelle ; une dame, de la même seigneurie, qui ne trouvait à mettre à profit que des confiscations de médiocre importance, ne laissait pas de les combiner avec un raffinement non moins injuste que cruel. L'avarice était la passion dominante de cette méchante châtelaine, et l'on raconte que, pour se ménager un honteux bénéfice, elle donnait du lin à filer aux pauvres femmes des environs, en ayant soin de toujours peser à faux poids les lots de fil qu'elle leur préparait. Tant qu'elle vécut, nul n'osa protester contre sa fraude, mais, à sa mort, le châtiment céleste se réservait d'accomplir toutes les malédictions secrètes prononcées contre elle. En effet, un habitant de la commune, qui avait passé trois jours en enfer pour avoir lu imprudemment dans le Grimoire, déclara, à son retour de cette périlleuse excursion, avoir vu Madame de Rouvres condamnée à tenir une énorme balance dont un des bassins penchait toujours du même côté, de sorte que, obligée de rétablir l'équilibre par le seul effort de sa main, la malheureuse suppliciée en ressentait une fatigue insupportable. Or, ce qui prouve bien la véracité du brave homme qui rapportait ce fait miraculeux, c'est que l'ombre tourmentée de Madame de Rouvres fait des apparitions tous les ans, la veille de Noël, dans la grande salle du château [1].

Les seigneurs de Creully et ceux de Villiers sont regardés comme coupables des mêmes méfaits que l'on attribue aux seigneurs de Rouvres. De plus, on leur reproche d'avoir employé la ruse et la violence pour triompher des jeunes filles dont la vertu avait résisté à leurs tentatives de séduction. Eux aussi se donnaient le cruel passe-temps de tirer sur les couvreurs qu'ils apercevaient sur les toits [2]. Au reste, le bizarre

[1] Galeron, *Statist. de l'arrond. de Falaise*, t. III, p. 55.
[2] Pluquet, *Contes popul. de l'arrond. de Bayeux*, p. 24.

incident de la tradition a été reproduit, à propos de plusieurs grands personnages qui, à tort ou à raison, s'étaient attiré l'animadversion publique. Nous avons entendu maintes fois, des vieillards, qui avaient retenu des préjugés de la révolution cette accusation calomnieuse, nous affirmer que, dans sa jeunesse, le comte d'Artois, depuis Charles X, ne se faisait pas faute de cette licence féodale. Il faut avouer que si ce vieux conte ne tire pas son origine de quelque fait réel de date fort ancienne, le peuple s'est encore montré, cette fois, bien habilement ingénieux dans ses inventions, et qu'il eût été difficile d'imaginer quelque chose de plus expressif pour dépeindre l'impitoyable légèreté et la cruauté dédaigneuse avec laquelle ses maîtres disposaient jadis de son sort.

LA CHATELAINE DU MOLLEY.

Bien différente des dames et des seigneurs dont nous venons de raconter les honteux méfaits, Jeanne Bacon, châtelaine du Molley, n'a laissé que des souvenirs d'héroïsme et de générosité parmi ses compatriotes. On débite encore, sur son compte, mille fables chevaleresques, mille traditions merveilleuses; voici l'une des plus marquantes, que M. Pluquet s'est chargé de recueillir dans ses *Contes populaires du Bessin*.

Un jour que la belle châtelaine, armée comme une Clorinde, faisait le guet sur le donjon de son château, attendant l'approche des ennemis qui devaient venir l'assiéger, comme elle ne pouvait plus modérer son inquiétude, elle pria avec une grande énergie, afin qu'il lui fût donné d'apercevoir, soit par miracle ou autrement, les mouvements du corps d'armée qui s'avançait vers elle. La prière des forts et des vaillants est toujours efficace, même aux pieds du trône de Dieu; aussi, la fervente supplication de Jeanne était à peine exprimée, que l'on vit tout-à-coup le bois de la Plège changer de place, se ranger du côté opposé à celui qu'il occupait auparavant, de

manière à laisser apercevoir la route sur laquelle s'étendait, comme une longue machine tout étincelante sous sa vêture de fer, la troupe des assiégeants pesamment armée, qui s'avançait en rangs pressés et impénétrables. Cet aspect belliqueux fit tressaillir la fière héroïne; elle se mit aussitôt en mesure de repousser la redoutable attaque qu'elle allait avoir à subir, et le succès, cette fois équitable et généreux, récompensa le zèle et les efforts de la courageuse châtelaine.

Cet évènement, et d'autres de même nature, où Jeanne joua toujours un rôle aussi noble que singulier, inspirèrent aux habitants du Molley et des communes environnantes une si grande vénération pour leur dame, que, en sa faveur, ils se cotisèrent pour racheter, au prix d'une énorme rançon, la liberté de son mari qui avait été fait prisonnier en mer par les Danois. Jeanne, voulant dédommager ses vassaux de leur générosité, leur fit présent d'une grande étendue de terres incultes, et, après leur en avoir facilité le défrichement, elle leur en abandonna les produits en pleine propriété.

Toutes ces traditions, auxquelles les villageois qui les racontent ne sauraient fixer d'époque précise, doivent se rapporter, suivant M. Pluquet, « à Jeanne Bacon, fille de Roger Bacon, l'une des plus riches héritières de son siècle. Elle eut plusieurs amants, deux maris, et sa vie fut fort agitée. Elle mourut sans enfants en 1376, et fut enterrée dans le monastère de Saint-Evroul, auquel elle avait fait de grandes donations [1]. »

MAITRE BERNEVAL, ARCHITECTE DE SAINT-OUEN.

Dans une des chapelles latérales qui entourent le chœur de l'église Saint-Ouen se trouve une grande et large pierre gravée, que l'on a depuis peu, pour en assurer la conservation, scellée dans la muraille, mais qui avait servi, suivant sa destination primitive, à recouvrir un tombeau. Nous em-

[1] Pluquet, *Contes popul. de l'arrond. de Bayeux*, p. 4.

pruntons, à l'excellent ouvrage des *Monuments français inédits*, la description, nécessaire à notre récit, de cette belle pierre sépulcrale : « Sous un dais, à riches fenestrages, sont représentés deux architectes, tenant chacun en main des instruments de leur état. Il ne peut y avoir de doute sur la désignation de celui de gauche, vêtu d'une longue robe fourrée, portant houseaux lacés, chevelure coupée au-dessus des oreilles, et chaperon rabattu dont la longue cornette est engagée, selon l'usage, sous la ceinture ; et qui tient, en outre, le plan d'une rose, dans laquelle, à cause d'une certaine ressemblance imparfaite, on a cru reconnaître celle du portail des Marmousets. Ce personnage, dont l'épitaphe encadre la figure, est *Alexandre de Berneval, maistre des œuvres de machonnerie de cette église, qui trespassa l'an MCCCCXL.* Mais la figure voisine, vêtue à peu près de la même manière, et dont, par un motif assez difficile à deviner, on a laissé l'épitaphe en blanc, est moins facile à reconnaître, et sa qualification sera probablement toujours un sujet de conjectures[1]. »

La légende, cette fille gracieuse de l'imagination du peuple, qui s'est plu à développer ses attrayantes rêveries dans toutes les pages de nos annales où font défaut les véridiques récits de la science ; la légende, disons-nous, s'est encore chargée d'expliquer quel rapport intime unissait, au célèbre architecte de Saint-Ouen, le mystérieux personnage qui figure à ses côtés sur la pierre de son sépulcre.

En 1439, maître Berneval ayant à dresser le plan des deux roses latérales de l'église, se reserva seulement de construire celle qui se trouvait du côté méridional, et abandonna à son élève la direction de celle qui était située du côté du nord. Lorsque ces deux roses furent achevées, il s'éleva de grands débats sur leur mérite réciproque : on trouvait que l'œuvre

[1] André Pottier, Texte des *Monuments français inédits*, gravés par N.-X. Villemin, t. II, p. 5.

du maître était combinée avec plus de science ; mais le travail de l'élève semblait l'effet d'un jet d'imagination plus hardi et plus gracieux. En définitive, comme les jugements de la foule sont plutôt un résultat du sentiment que de l'intelligence, le succès de l'élève fut beaucoup plus populaire que celui du maître. Alexandre de Berneval conçut un si violent chagrin de cette dépréciation de l'œuvre à laquelle il avait employé tout l'effort de son génie, que, dans un accès de fureur insensée, il tua le disciple émancipé qui, après avoir trop bien profité de ses leçons, commençait déjà à lui ravir sa gloire. Une mort infamante punit le crime du malheureux architecte ; mais les moines de Saint-Ouen, pour témoigner de leur équitable reconnaissance envers les deux artistes, comme pour donner à entendre, peut-être, que la mansuétude divine s'étend aussi bien sur le coupable que sur l'innocent, réunirent côte à côte, sous le même monument sépulcral, maître Berneval et son élève.

Cette tradition, très vraisemblable d'ailleurs, et que semble autoriser l'air de jeunesse qui caractérise, sur la pierre tombale, la figure de l'élève supposé, acquiert encore, par son origine, un plus haut degré de probabilité. C'est Dom Pommeraye, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, qui, le premier, a divulgué cette légende, en affirmant l'avoir extraite des anciens manuscrits de l'abbaye. Une seule circonstance s'oppose donc à ce qu'on accorde à cette tradition une confiance absolue, c'est que, de même qu'un grand nombre d'autres récits qui composent notre recueil, elle n'est point particulière à la Normandie, mais qu'elle a été reproduite à propos de plusieurs autres monuments, et notamment à l'occasion du fameux pilier orné de l'abbaye de Roslyn, en Ecosse[1]. Faut-il ne voir encore là qu'un de ces traits fabuleux, à l'aide desquels le peuple a signalé ses observations caractéristiques ? A-t-on cherché, par une invention drama-

[1] André Pottier, *ibid.*

tique, à mettre en évidence cette vérité si frappante d'ailleurs que l'amour de l'art comporte le fanatisme le plus exalté, que cette sublime idolâtrie absorbe à son profit toutes les passions et toutes les facultés de l'individu, et que, pour l'esprit qui s'y est adonné, elle devient le plus vivant comme le plus absolu de tous les cultes?

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Légendes merveilleuses.

Monuments construits par le Diable ; le Cimetière Saint-Germain ; l'If de Tourville ; le Mouton de Bouteilles ; la Tour du Diable ; le Lac de Flers ; Légende de Sainte-Adresse ; Notre-Dame-des-Neiges ; Saint-Paul de Bruneval ; l'Église d'Étretat, l'Église de Cormeilles ; Légendes de Grainville-l'Alouette et de Sec-Iton ; Souvenirs de l'occupation anglaise en Normandie : la Cloche miraculeuse, la Fille du Roi, à marier.

MONUMENTS CONSTRUITS PAR LE DIABLE.



SOIT qu'ils fussent entraînés par les ardentes sollicitations de l'amour du gain, soit qu'ils fussent pressés par les incitations téméraires d'un zèle orgueilleux, les architectes du moyen-âge se soumettaient à des conditions extrêmement rigoureuses pour obtenir le privilége de diriger la construction des monuments d'une certaine importance. C'est sans doute parce que ces malheureux artistes ne purent souvent remplir leurs engagements qu'à l'aide de ces ressources humiliantes et cachées qui s'emploient seulement à la veille d'une détresse absolue, que l'on imagina qu'ils avaient, par suite d'un marché sacrilége, reçu du diable, en beaux deniers, le prix de leur damnation.

On cite, en Europe, un nombre considérable de monuments dont l'achèvement n'a été dû qu'aux secours pécuniaires et manuels du démon, obtenus ainsi, à son âme défendant, par quelque pauvre et imprévoyant architecte. La plus curieuse des histoires normandes de cette sorte se rattachait à la chapelle de Notre-Dame-de-Caillouville.

Cette chapelle, entièrement reconstruite en 1331, devint célèbre autant par le luxe de sa décoration intérieure que par l'influence miraculeuse de la fontaine bénite qui l'avoisinait. Les parois de Notre-Dame-de-Caillouville étaient surchargées d'un si grand nombre de statues et de tableaux qu'on assurait qu'il n'était pas un saint du paradis dont l'image ne s'y trouvât. De nos jours encore, pour donner l'idée d'une affluence incommode, on dit proverbialement : *être tassés comme les saints de Caillouville*. Cependant, circonstance remarquable, dans un lieu où l'*iconomanie* s'exerçait d'une manière si fastidieuse, une place principale était restée dépourvue de sa pieuse ornementation ; c'était une niche extérieure, vide, depuis l'achèvement de la chapelle, de la sainte figure à laquelle elle avait été destinée. Une cause extraordinaire pouvait seule expliquer, ainsi qu'on va le voir, cette omission exceptionnelle :

L'architecte, chargé de reconstruire la chapelle de Caillouville, était un de ces spéculateurs aux maladroites prévisions, dont l'histoire devait intéresser les souvenirs populaires. A mesure que les travaux de construction réclamaient de nouveaux frais, le malheureux artiste voyait trop clairement qu'il ne pourrait y subvenir sans se trouver réduit à la mendicité. En vain il avait épuisé toutes les ressources de son talent pour découvrir quelques moyens d'ingénieuse économie ; sa ruine n'en était pas moins imminente. Que faire ? invoquer le ciel ? Mais la providence a des voies si détournées, son secours est si incertain ! Adressons-nous plutôt à l'enfer, se dit l'infortuné, la puissance du mal est seule infaillible. Et, d'ailleurs, lorsqu'il s'agit pour lui de gagner une ame, Satan n'apporte-t-il pas à

remplir ses engagements l'exactitude rigide de l'usurier qui se met en mesure d'obtenir l'abandon d'un gage précieux ?

Ce fut d'après ces funestes réflexions que le maître maçon se décida à invoquer le secours du diable. Celui-ci ne se fit pas prier pour entrer en marché. Il consentit à terminer la chapelle à ses frais et dans le plus bref délai, sous condition que l'architecte lui livrerait les âmes de ses deux enfants, *payables* au jour même du complet achèvement de l'édifice. Fasciné par les images affreuses du déshonneur et de la misère, le solliciteur n'eut point assez de résolution pour refuser cet odieux contrat ; mais, à peine commençait-il à en recueillir les fruits, qu'un remords plein d'angoisses s'empara de son âme ; la désolation de son cœur paternel n'avait point un seul instant de relâche. Ne pouvant imaginer de faux-fuyant, c'était sans une lueur d'espoir que le malheureux en était revenu à implorer la protection des saints, et seulement pour mettre quelqu'un de moitié dans sa douleur. Cependant, il s'était souvenu fort à propos, dans ses oraisons, de saint Regnobert, un des plus illustres patrons de la Normandie. Le désespoir si violent du maître architecte, sa contrition si fervente, ses supplications si humbles attendrirent le bienheureux, qui daigna visiter l'infortuné maçon, et le gratifier d'un conseil de meilleur aloi que ne l'est d'ordinaire cette espèce de monnaie ; c'est-à-dire qu'il lui fit la recommandation expresse de se tenir strictement à la lettre du contrat, et de ne pas agréer le travail de Satan qu'il ne fût complet de tout point. Le pauvre affligé accepta avec avidité l'espoir de salut que lui promettait l'entremise d'un si grand saint dans ses affaires. Cependant, la construction de l'église se continuait avec une facilité admirable, et le jour arriva bientôt où Satan livra son œuvre et en réclama le salaire. Le maître architecte, pour se conformer aux conseils de saint Regnobert, se mit à examiner la chapelle avec la plus sévère attention, à mesurer, d'abord, l'ensemble d'un coup d'œil habile, à fouiller ensuite chaque détail d'un regard pénétrant; mais nulle part ne se découvrait le plus léger

défaut, la moindre incorrection, le plus insignifiant oubli ; au dedans, au dehors même, tout était parfait. Éperdu, le pauvre maître maçon cherche l'image de saint Regnobert, comme pour exhaler, en présence du bienheureux, le dernier reste d'espoir qui abandonnait son ame. Mais, ô merveille ! l'image est disparue ; la statue de saint Regnobert est absente de la place d'honneur que Satan lui avait ménagée. Cet incident ranime aussitôt le courage de l'infortuné ; il adresse au diable, avec une vaillante ferveur, les plus énergiques réclamations. Celui-ci proteste contre la perfidie du saint, et le mauvais tour qu'on lui a joué ; l'architecte se défend à outrance dans la personne de son protecteur. La discussion s'enflamme, mais Satan la termine dédaigneusement, en affirmant qu'un si mince obstacle n'empêchera point son triomphe, et que, dès le lendemain, la statue absente sera remplacée. Le diable tient parole ; de son côté, saint Regnobert ne manque point non plus de recommencer son adroit manége. Cela eut lieu tant de fois que le démon lassé abandonna de lui-même son droit, et laissa le maître architecte et ses deux fils se sauver ou se perdre, selon les chances communes à tous les chrétiens. Saint Regnobert sut jouir modestement de son triomphe, car il ne replaça jamais sa statue absente, sans doute pour ne pas réveiller le dépit de Satan [1].

Un de nos plus anciens monuments, le pont jadis réputé pour si admirable, et auquel la petite ville de Pont-de-l'Arche doit sa dénomination, a été construit, assure-t-on, de compte à demi avec le diable [2]. Vous dire au juste comment le marché a été conclu, et comment on est parvenu à l'éluder, serait assez difficile ; car ce fond de tradition, que vous connaissez déjà au moins par l'histoire précédente, admet toutes les variantes dramatiques que veut bien lui prêter l'imagination du narra-

[1] E.-H. Langlois, *Essai sur les Énervés de Jumiéges*, p. 20.

[2] Ce pont, ainsi que les deux châtelets dont il était cantonné, fut bâti par Charles-le-Chauve, pour opposer une digue aux invasions des Normands.

teur. Comment donc se fixer sur la version authentique? Si l'on en croit, cependant, l'opinion la plus répandue, il s'agissait de livrer à Satan le premier être vivant qui traverserait le pont, et l'on eut soin d'y faire passer un malheureux matou qui était devenu suspect aux ménagères du voisinage, pour cause d'abus de confiance et de vol domestique. Toujours est-il que le diable se trouva forcément débouté de ses réclamations, à preuve, c'est qu'il refusa de terminer son œuvre. En effet, on remarque encore aujourd'hui de notables interruptions aux parapets du pont. Au reste, Satan eut lieu de se consoler de sa défaite; au moins avait-il travaillé pour sa gloire : la remarquable solidité de ce pont est toujours un sujet d'étonnement pour l'observateur, et cet échantillon des œuvres d'art du diable peut faire sincèrement regretter que l'infernal architecte ne nous vienne plus désormais en aide que dans les travaux de démolition, lorsqu'il s'agit, par exemple, de transformer en filatures les belles ruines de nos antiques monastères, ou de jeter à bas les anciens châteaux, pour être dispensé d'en faire les réparations.

La renommée que le diable s'était acquise comme architecte, au moyen-âge, fut cause qu'on lui fit alors honneur des plus admirables constructions des époques précédentes. Quelques routes romaines des environs de Condé-sur-Iton lui sont attribuées, et notamment celle qui, de Condé, conduisait à *Suindinum*, chef-lieu des Aulerces-Cénomans. Voici comment les habitants de Condé expliquent ce fait merveilleux : On avait un besoin pressant de ce chemin, mais il paraissait impossible de l'achever pour l'époque déterminée. Le diable proposa de se charger de cette entreprise, et même de la mener si promptement à fin, qu'un cheval lancé au galop ne pourrait suivre les progrès de son travail. Témoins pris et gageure faite, le diable acheva le travail dans le délai fixé [2].

[1] L. de Duranville, Notice sur la ville de Pont-de-l'Arche. (*Revue de Rouen*, octobre 1848.)

[2] G. Vaugeois, *Histoire des Antiquités de la ville de L'Aigle*, p. 478.

Un des endroits les plus pittoresques de la Normandie, c'est une montagne rocheuse, près de Potigny, fendue dans toute sa longueur à une profondeur de plus de deux cents pieds. Une limpide petite rivière, la Laison, coule au fond de ce vaste abîme, qui déguise les formes abruptes de ses énormes déchirements sous les coquettes bruyères, les fraîches mousses, les lianes nonchalantes et gracieuses dont il est tapissé de toutes parts. D'étroits sentiers découpent de leurs lignes onduleuses les parois de l'immense crevasse, et conduisent à de charmantes maisonnettes qui, bravant les futurs bouleversements du rocher, ont pris hardiment possession de cet Eden souterrain. Mais, le croirait-on? cette montagne ainsi faite, avec ces majestueuses et ravissantes beautés, c'est encore une œuvre phénoménale du diable, et la tradition, qui nous l'affirme, nous donne, à ce sujet, des détails assez précis pour qu'il y ait lieu de ne pas douter de la vérité du récit :

Lorsque saint Quentin vint s'établir dans cette contrée, dont il fut le premier apôtre, il bâtit une église auprès de la brèche, sur le même emplacement où l'on en voit une encore de nos jours. Mais alors la brèche n'existait pas; la montagne se tenait d'un seul morceau, et elle était entourée de tous côtés, à sa base, par la Laison, qui, se perdant en mille détours sans pouvoir trouver d'issue directe, finissait par épancher ses eaux sur les plaines environnantes. Saint Quentin vivait donc forcément isolé sur son rocher, et c'était par un cas bien rare que quelque pieux néophyte se hasardait à traverser le lac pour venir prier à la nouvelle église. Sans sa parfaite résignation aux volontés du ciel, le saint eût trouvé à se plaindre, peut-être, des empêchements matériels qui contrariaient l'efficacité de son apostolat. Mais, quoiqu'il se le déguisât à lui-même, son chagrin secret avait été observé par Satan, qui résolut d'en tirer quelque avantage personnel. Un jour donc, le rusé démon se présente devant le saint, et, sans employer ces insidieux pourparlers que dédaignent, en général, les gens qui

savent traiter le plus sérieusement les affaires, il va droit au but, et met le doigt sur la plaie ; c'est-à-dire qu'il propose à l'apôtre sans disciples, de fendre la montagne pour donner passage à la petite rivière, et faciliter ainsi l'accès de l'église à la population des environs. Cette proposition étonne d'abord saint Quentin, qui avait quelques raisons de penser que Satan n'était pas coutumier de semblables complaisances à l'égard des serviteurs de Dieu. « Si je consens à accepter ton offre, dit-il cependant, que réclames-tu, maudit, pour ton salaire ? —L'ame de ta fille aînée, réplique Satan, d'un air superbement leste et résolu. » Le saint frémit à cette demande aussi offensante que cruelle ; car on doit croire que, s'il avait à cœur de gagner des âmes à Dieu, ce n'était pas aux dépens du salut de sa propre famille. Il allait donc proclamer son refus avec un dédain énergique, lorsqu'il s'aperçut que le démon était déjà disparu. Celui-ci, en observant le trouble douloureux de son interlocuteur, avait compris qu'il n'y avait plus rien à faire, du moins ce jour-là. Comment il s'y prit ensuite pour renouveler sa proposition, et comment le saint, qui avait réfléchi, sembla peu à peu se laisser séduire, c'est ce que la perspicacité de nos lecteurs nous dispense de leur raconter en détail. Toujours est-il qu'après un petit nombre d'entrevues le saint finit par accéder à l'offre de Satan, mais en y ajoutant deux conditions essentielles : il fallait que, dans la rivière, coulant pour la première fois au fond de la montagne entr'ouverte, le démon blanchît une toison, dont notre apôtre s'était réservé le choix, et qu'il remplît d'eau un certain vase que le saint avait en sa possession. Ce marché fut conclu. Et voyez comme Satan en fut la dupe : la toison était une peau de bouc, le vase était un crible. Pas n'est besoin d'ajouter que la fille de saint Quentin se trouva délivrée, par l'ingénieuse ruse de son père, de la poursuite de son infernal prétendant. Quant à l'immense crevasse, si avantageuse pour la contrée, les habitants de Pôtigny lui appliquèrent, avec une malicieuse satisfaction, le surnom de *Brèche-au-Diable*,

sous lequel elle est demeurée depuis en grande renommée [1].

La morale concluante de tous les contes de cette espèce, c'est, il nous semble, qu'il ne faut pas trop s'effrayer du diable, si noir et si méchant qu'il soit. Un peu de ruse, beaucoup d'audace, ou plutôt cette paisible insouciance, qui n'est souvent, au fond, qu'une foi vive en la protection du ciel : en voilà assez pour déjouer bien des complots haineux et de perfides machinations.

LE CIMETIÈRE SAINT-GERMAIN.

Un lieu célèbre pour être hanté par le diable, c'est le cimetière dépendant de l'ancienne léproserie de Saint-Germain de Pont-Audemer. Il a été, de tout temps, le théâtre des plus sinistres apparitions, dont chacun dans le pays vous racontera les incidents, avec des variantes interminables. Si vous avez quelques doutes sur la réalité de ces étranges aventures, prenez garde d'être puni de votre incrédulité comme le fut certain villageois qui, un jour de grande fête patronale, s'était permis nombre de plaisanteries ironiques sur le diable de Saint-Germain. L'esprit maudit, pour se venger, attendit notre homme au passage, se saisit de lui, l'enleva dans les airs, et, lorsqu'il jugea que la hauteur était suffisante, il le laissa retomber à plat, tout en le raillant à son tour par un rire faux et méchant. Après une telle mésaventure, la témérité orgueilleuse du jeune fou ne fut plus qu'une histoire de ballon crevé, qui prêta à moquerie aux uns et fit frémir les autres. Sans doute, notre imprudent avait négligé d'invoquer la protection de saint Gilles. Ce saint, qui avait une chapelle consacrée en son honneur dans l'église de l'abbaye, exerçait en ce lieu un patronage très salutaire. Non-seulement il

[1] Pierre des Vignes : Fragment d'un Voyage en Blouse ; (*Revue du Calvados*, juin 1842).

inspirait à ceux qui invoquaient sa protection le courage nécessaire pour braver les vaines illusions de la peur, mais il leur offrait aussi son aide pour vaincre les mystérieux dangers vis-à-vis desquels les forces humaines eussent été impuissantes[1].

L'IF DE TOURVILLE.

A Tourville, se trouve un if, dont l'ombrage enchanté fait perdre au voyageur toute possibilité de retrouver sa route, et tout désir de la poursuivre. Celui qui s'assied sous cet arbre, s'abandonnerait bientôt à un *far niente* éternel, si quelque passant charitable ne se mettait en peine de rompre le charme. Ne croyez pas qu'il suffise, pour réussir dans cette entreprise, de changer seulement l'ensorcelé de place ; car celui-ci, tiré violemment de son sommeil magique, ne manquerait pas de rouer de coups l'importun qui l'aurait troublé. Mais, comme les miracles les plus difficiles s'opèrent toujours en vertu des moyens les plus simples, si l'on a le soin de mettre d'abord un de ses propres vêtements à l'envers, on sera, grâce à cette précaution, tout-à-fait apte, en évitant les coups, à se rendre maître du sortilége[2].

LE MOUTON DE BOUTEILLES.

S'il vous arrivait de visiter l'église de Bouteilles[3], vous découvririez sur le maître-autel une sculpture représentant un loup, un mouton et un pieu. Au premier coup d'œil, vous devineriez que cet assemblage compose quelque hiéroglyphe d'une nature très édifiante ; mais, comme vous seriez longtemps à chercher avant de pouvoir en découvrir l'explication,

[1] A. Canel, *Revue trimestrielle du département de l'Eure*, janvier 1835.
[2] A. Canel, *Ibid.*
[3] Commune de Rouxmesnil-Bouteilles, près de Dieppe.

peut-être seriez-vous heureux alors de nous trouver pour vous donner sur l'heure la clef du mystère!

Un jeune agneau, sans doute le favori de quelque privilégié de la prébende, avait obtenu la faveur gratuite de brouter l'herbe du cimetière de Bouteilles. Seulement, comme son inexpérience ne permettait pas qu'on lui accordât ce don en pleine licence, l'innocent animal était retenu dans un cercle d'une courte étendue, au moyen d'une corde attachée à un bout de pieu fiché en terre. Or, il arriva qu'un loup, bandit sauvage qui était dépourvu de toutes les faveurs du ciel, de toutes les prérogatives de la domesticité, et qui se trouvait réduit à ses propres efforts pour conquérir une rare nourriture, venant à passer dans l'enclos des morts, aperçut le paisible agneau. Il fit subitement cette réflexion: que la Providence des loups, touchée de ses longs jeûnes, lui ménageait cette fois un splendide festin. Sur quoi, notre loup s'apprête, avec une voracité mal déguisée, à s'approcher du pauvre mouton. Mais celui-ci, qui a deviné son ennemi, sent ses forces doublées par l'énergie de la peur; il donne un si bon coup de collier qu'il entraîne corde et pieu, et, suivi de cet attirail, il se met à courir de toutes ses jambes; puis, trouvant sur son passage l'église ouverte, il s'y réfugie avec la téméraire confiance d'un pauvre d'esprit. Moins tranquille, le loup, au moment de pénétrer dans le lieu saint, sent courir sur sa peau le frisson du remords. Il s'y hasarde cependant, et le voilà qui trotte sur les dalles sonores, tout en ouvrant de grands yeux hagards, dont il semble déjà dévorer sa proie. Encore un pas, il va s'élancer sur le pauvre mouton; mais celui-ci s'échappe subtilement par la porte d'entrée, et la refermant sur lui à l'aide du pieu qu'il traîne après lui, tient ainsi captif maître loup, qui n'a plus d'autre ressource que d'aller s'agenouiller au confessionnal. Hélas! on ne lui laissa point le temps de la pénitence; l'agneau bêla sa victoire avec tant d'énergie, que tous les habitants du voisinage s'en émurent. On accourut sur les lieux, on délivra le prisonnier, mais pour se ruer sur

lui à coups de piques et de bâtons, jusqu'à ce que mort s'en-suivit [1].

Les habitants de Bouteilles, en consacrant la mémoire de ce miracle par une sculpture ornementale de leur église, voulurent mettre en évidence cette consolante maxime : Que la Providence est douce aux petits, et qu'elle sourit à l'effort des humbles.

LA TOUR DU DIABLE.

La tour orientale du château de Tancarville, après avoir été appelée la *Tour du Lion*, changea ce noble surnom en celui de *Tour du Diable*. Cette tour avait long-temps servi de prison, et, à cause des souvenirs qui la peuplaient, elle était en assez mauvaise renommée pour être digne, en effet, de fixer le choix d'un hôte infernal. Cependant, les habitants des environs s'étant aperçus du funeste voisinage qui leur était échu, allèrent, troublés et mécontents, trouver leur pasteur, et le supplièrent de faire quelque tentative pour déloger l'ennemi commun. A un jour donné, il fut convenu qu'on se réunirait en procession, croix et bannière en tête, et qu'on marcherait ainsi droit au diable, et tout prêts à lui livrer bataille, s'il refusait d'obtempérer aux pacifiques sommations que le curé s'était chargé de lui adresser. La pieuse armée témoigna d'abord un zèle fort louable à se mettre en route ; mais, arrivée au seuil de la demeure maudite, elle hésite, recule et se disperse à travers champs. Cependant le pasteur, malgré la défection de son troupeau, pénètre dans l'enceinte de la tour. Ce qui se passa, dans son entrevue avec l'ennemi, nous ne saurions le raconter ; seulement, quelques fuyards, qui reprirent assez de courage pour revenir sur leurs pas, assurèrent avoir vu, après quelques instants d'attente, leur curé sortir du lieu redoutable, brave et triomphant comme saint

[1] E. d'Anglemont, *Légendes françaises*, poésies.

Antoine, et agitant encore au-dessus de sa tête le goupillon trempé d'eau bénite qui avait été son arme de salut[1].

LE LAC DE FLERS.

Près de la ville de Flers, se trouve un bois dans lequel est renfermé un étang, ou plutôt un petit lac. Ce lieu est silencieux et isolé, et le mirage des grands arbres estompe la surface du lac de teintes si sombres, qu'on se prend à rêver de quelque effrayant mystère qui se cache, comme un limon impur, au fond de ces eaux dormantes.

Il y a beaucoup, beaucoup d'années, dit la tradition, existait, sur cet emplacement, un couvent, fondé par un pêcheur repentant, en expiation de ses péchés. Durant les premiers temps de la fondation, les moines menèrent si sainte vie que les habitants de la contrée environnante accouraient en foule, pour être édifiés de leurs pieux exemples et de leurs touchantes prédications. Mais le couvent devint riche et somptueux, et, peu à peu, les moines se départirent de la stricte observance de leur règle. Bientôt l'église du monastère demeura fermée, les chants religieux cessèrent de retentir sous ses voûtes, une clarté triomphante ne vint plus illuminer ses sombres vitraux, et la cloche de la prière ne fit plus entendre son tintement matinal pour réveiller tous les cœurs à l'amour de Dieu. Mais, en revanche, le réfectoire, réjoui de mille feux, ne désemplissait ni le jour ni la nuit; des chœurs bachiques, où perçaient des voix de femmes, frappaient tous les échos de leur sacrilége harmonie, et les éclats d'une folle ivresse annonçaient au voyageur et au pèlerin, qui passaient devant l'enceinte du monastère, que le sanctuaire de la dévotion et de l'austérité s'était transformé en une Babel d'impiétés et de dissolutions.

Or, il arriva que, la veille d'une fête de Noël, les moines,

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, vol. II, p. 173.

au lieu d'aller célébrer l'office, se réunirent pour un grasse réveillon. Cependant, quand vint l'heure de minuit, le frère sonneur étant à table avec les autres, la cloche qui d'ordinaire se faisait entendre à cette heure pour appeler les fidèles à la messe, commença à sonner d'elle-même ses plus majestueuses volées. Il y eut alors, dans le réfectoire, un moment de silence et de profonde stupeur. Mais un des moines les plus dissolus, essayant de secouer cette terreur glaçante, entoura d'un bras lascif une femme assise à ses côtés, prit un verre de l'autre main, et s'écria avec insolence : « Entendez-vous la cloche, frères et sœurs? Christ est né, buvons rasade à sa santé! » Tous les moines firent raison à son toast, et répétèrent avec acclamation : « Christ est né, buvons à sa santé! » Mais aucun d'eux n'eut le temps de boire ; un flamboyant éclair, comme l'épée de l'archange, entr'ouvrit la nue, et la foudre, lancée par la main du Très-Haut, frappa le couvent, qui oscilla sous le choc, et tout-à-coup s'abîma à une grande profondeur dans la terre. Les paysans, qui s'étaient empressés d'accourir à la messe, ne trouvèrent plus, à la place du monastère, qu'un petit lac, d'où l'on entendit le son des cloches jusqu'à ce que le coup de la première heure du jour eût retenti.

Chaque année, disent les habitants du pays, on entend encore, le jour de Noël, les cloches s'agiter au fond du lac ; et c'est seulement pendant cette heure, où les moines étaient occupés à faire retentir le joyeux carillon, que ces malheureux damnés obtiennent quelque relâche aux tourments éternels qui les consument de leurs plus dévorantes atteintes[1].

LÉGENDE DE SAINTE-ADRESSE.

Le village de Sainte-Adresse n'était pas situé jadis au lieu qu'il occupe maintenant. Il s'est rejeté en arrière, à mesure que, par les fréquentes irruptions de la mer, il a été forcé d'a-

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, vol. II, p. 159.

abandonner quelque portion de ses terres riveraines. Il ne portait pas non plus alors le nom de Sainte-Adresse, mais celui de Saint-Denis-Chef-de-Caux. Comment s'est-il laissé déposséder de son ancien patron, pour y substituer une patronne assez peu orthodoxe? ceci est une piquante histoire, qui méritait d'être conservée par la tradition :

Un jour que la mer était dans sa plus grande fureur, un vaisseau vint à dériver vers la côte de Saint-Denis, avec une violence à laquelle il semblait que toute la science des marins, jointe aux infatigables efforts de leur courage, n'aurait pu opposer aucune résistance. L'équipage et le pilote, n'imaginant plus de ressources, avaient interrompu leurs manœuvres, et s'étaient jetés à genoux pour implorer la protection de saint Denis. Mais, tandis qu'ils priaient, le vaisseau abandonné à lui-même dérivait encore avec plus de rapidité vers la côte. Le capitaine, qui seul avait conservé sa présence d'esprit, fut saisi d'une violente colère en voyant l'effet de cette prière inopportune. Il se met à menacer et à tempêter plus haut que la mer ; les jurements font brèche à travers les saintes litanies ; enfin, il secoue si vaillamment son équipage, qu'en un instant toute lâche torpeur est dissipée. Alors, il s'empare lui-même du gouvernail pour prêcher d'exemple : « Et, maintenant, à l'ouvrage, s'écrie-t-il ; si quelque chose peut nous sauver, c'est l'assistance de *sainte Adresse*, sans quoi nous sommes infailliblement perdus. » Le capitaine disait vrai ; sa courageuse résolution fut couronnée d'un plein succès ; le vaisseau, tiré des bas-fonds les plus dangereux, échappa à la tourmente. Depuis ce temps, saint Denis fut déposé de son protectorat ; sainte Adresse devint la patronne du village, et la tradition ajoute, ce qui est fort croyable, qu'elle fit encore bon nombre de miracles aussi manifestes.[1]

[1] F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, vol. I, p. 164.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES.

Avant la révolution, il existait, sur la rive droite de la Seine, vis-à-vis d'Honfleur, une chapelle qui devait, à une tradition patriotique et merveilleuse, le surnom de Notre-Dame-des-Neiges :

Pendant un de ces blocus fréquents qu'Honfleur eut à soutenir contre les Anglais, deux braves pêcheurs montèrent sur leurs barques, avec l'intention de profiter de l'ombre protectrice d'une nuit d'hiver, pour aller porter à Rouen la nouvelle du débarquement des ennemis. Mais, lorsque ces intrépides marins eurent gagné la pleine mer, la neige commença à tomber à flocons si pressés, qu'il n'était plus possible de se reconnaître, ni de se diriger, au milieu de ce tourbillon qui voilait l'étendue des flots. Cependant, les braves messagers persistent à avancer, lorsque, à leur grande déception, ils s'aperçoivent qu'ils touchent au rivage du Havre. Menacés de tomber entre les mains des ennemis, ils ne s'abandonnent point à de vaines lamentations, mais ils sautent lestement à terre, et se dirigent vers une chapelle, dédiée à Notre-Dame, qui était proche du rivage. Leur prière franche et chaleureuse est écoutée de la reine du ciel : la neige cesse à l'instant, nos marins remontent sur leurs embarcations, et voguent avec ardeur pour aller accomplir leur patriotique mission¹.

SAINT-PAUL-DE-BRUNEVAL.

Bruneval est un mélancolique village, situé au bord de la mer, entre le cap de la Hève et le cap d'Antifer, et que ses habitants disent avoir été jadis la *première ville* de France. Plusieurs traditions merveilleuses se répètent à propos de Bruneval ; nous avons parlé déjà de ces canons chargés d'or et d'argent, qui se trouvent auprès de son église sous une grande épine blanche ; une richesse plus précieuse encore est déposée dans l'intérieur du monument.

¹ F. Shoberl, *Excursions in Normandy*, vol. I, p. 201.

Un jour, les pêcheurs de Bruneval aperçurent, flottant sur les eaux, un corps mort qu'une éblouissante irradiation avait signalé à leurs regards étonnés. Ils recueillirent ce corps, et l'enterrèrent dans le chœur de leur église. De nombreux miracles opérés autour de cette tombe vinrent bientôt confirmer l'opinion que le peuple s'était formée de la sainteté du personnage qu'on y avait inhumé. On résolut d'instituer une fête en l'honneur de ce nouveau protecteur de Bruneval, et on en fixa la célébration au jour de Saint-Paul, à cause du prénom du mystérieux inconnu, lequel prénom, disent nos villageois, *avait été trouvé dans ses papiers*. Depuis cette époque, le pélerinage du merveilleux tombeau n'a jamais été abandonné; les fièvreux, surtout, y obtiennent prompte guérison, en se contentant de mêler, dans un verre de vin, qu'il faut avaler à genoux, une pincée de la terre qui recouvre le corps du saint. Rien ne contrarie cette pieuse opération, car la dalle destinée à fermer la tombe n'a jamais pu être mise en sa place; elle s'est trouvée toujours repoussée par une force invisible, afin que la faveur du miracle ne fût point dérobée à ceux qui viennent l'implorer avec foi[1].

L'ÉGLISE D'ÉTRETAT. — L'ÉGLISE DE CORMEILLES.

L'église paroissiale d'Étretat est située à une assez grande distance de ce village, et au pied de la côte Saint-Clair. Cet emplacement semble mal choisi pour la commodité des habitants; mais il n'a pas été permis d'en préférer un autre, une fantaisie diabolique ayant seule fait ici la loi.

Une sainte femme, nommée Olive, qui vivait à une époque fort ancienne, avait coutume de venir se baigner dans une fontaine qui surgit, à une grande profondeur, au pied d'une grosse roche du rivage, que la marée basse laisse à découvert. Un jour, des Sarrasins, montés sur leurs barques, surprirent en ce lieu la chaste baigneuse, et tentèrent de l'emmener

[1] *La Normandie pittoresque*, canton de Criquetot.

de force avec eux. Olive, épouvantée du danger qui la menaçait, fit vœu de bâtir une église si Dieu la préservait de tomber entre les mains des Infidèles. Aussitôt il s'élève une tempête qui rejeta bien loin en pleine mer les barques des Sarrasins. Dès-lors, la pieuse femme ne songea plus qu'à réaliser son vœu ; mais elle y trouva de grands empêchements. L'église avait été commencée au centre de la paroisse, dans le fief des Vergés ; à peine s'élevait-elle sur ses fondements, que le diable la transporta au pied de la côte Saint-Clair. On essaya d'abord de résister à la malfaisance de Satan ; on revint au premier emplacement ; mais, chaque nuit, l'ouvrage du jour précédent se trouvait de nouveau déplacé. Après quelques tentatives infructueuses, Olive ne jugea pas à propos de lutter d'opiniâtreté avec le malin esprit. La bonne renommée de la pieuse femme ne perdit rien à cette humble soumission, et les habitants d'Étretat y gagnent de témoigner plus de zèle religieux, lorsque, sans tenir compte de la distance, ils se rendent avec exactitude aux saints offices[1].

Une mésaventure toute semblable arriva aux habitants de la paroisse de Saint-Sylvestre de Cormeilles, lorsqu'ils voulurent se construire une nouvelle église, outre celle qu'ils possédaient déjà, et qui était située dans le voisinage du monastère de Saint-Pierre de Cormeilles : chaque nuit disparaissaient les pans de muraille que l'on avait construits le jour précédent. Il paraît que, dans cette circonstance, le diable se serait fait le compère des moines, qui ne se souciaient nullement de desservir à la fois deux églises, dont une devait être placée sur un point assez éloigné du couvent. On peut penser, en effet, que, dans toutes les occasions où des intérêts de localité se trouvaient en jeu, à défaut d'autres entremetteurs, on employait le diable à certains rôles complaisants qui font maintenant partie des attributions des éligibles de toutes classes : conseillers municipaux, ou députés de l'une ou de l'autre fraction.

[1] *La Normandie pittoresque*, canton de Criquetot, p. 20.

LÉGENDES DE GRAINVILLE-L'ALOUETTE ET DE SEC-ITON.

Une rivière, qui prenait sa source à Grainville-l'Alouette et descendait à Auberville-la-Renaud, faisait marcher autrefois un moulin d'une force assez considérable. Des titres nombreux attestent l'existence de cette rivière, aujourd'hui disparue, mais dont le cours souterrain, lorsque la marée haute le fait refluer, sert encore à alimenter les puits d'Étretat. Si vous demandez quelques renseignements sur la disparition de cette rivière, voici ce qui vous sera répondu : Une malheureuse bohémienne arriva, certain soir, auprès de la maison du meûnier de Grainville-l'Alouette. Elle demanda à cet homme, au nom de son enfant mourant de froid et de faim, qu'elle portait dans ses bras, un morceau de pain pour le souper, une botte de paille fraîche pour le repos. Le meûnier refusa l'humble demande de cette pauvre mère, et, charmé de trouver une excuse à son insensibilité naturelle, il traita l'infortunée, avec une ironie barbare, de païenne et de sorcière. A ces mots, la fille d'Égypte se ressouvint que la magie lui avait, en effet, révélé ses plus terribles secrets : « Malheureux ! s'écria-t-elle, frémissante d'indignation, ton refus aura sa récompense ! » Et elle se prit à murmurer quelques-unes de ces paroles magiques qu'aucune langue ne peut traduire, et dont l'enfer seul comprend le sens. A peine la conjuration était-elle achevée, que le moulin cessa de mouvoir sa roue active ; la rivière avait pris un cours souterrain, et la richesse de l'avare meûnier s'était enfouie avec elle. Punition équitable, à laquelle le ciel ne dut point s'opposer ; car la vengeance d'une mère est sacrée, son cri de douleur fait tressaillir la nature entière, et se soumet toute la création.[1]

La légende de Sec-Iton se rapproche beaucoup de celle de Grainville-l'Alouette, sauf les particularités romanesques qui distinguent cette dernière. On donne le nom de Sec-Iton à

[1] *La Normandie pittoresque*, canton de Criquetot, p. 25.

l'ancien canal naturel que suivait autrefois le bras de l'Iton qui se dirige vers Breteuil, avant que celui-ci n'eût pris un cours souterrain. C'est à Villalet, au-dessous de Damville, que disparaît cette petite rivière ; et c'est là aussi qu'existait jadis un moulin à eau. Or, le meûnier ayant refusé, certain jour, au diable qui l'en priait, de lui faire traverser la rivière dans sa barque, Satan, qui craint l'eau froide non moins qu'un chat échaudé, fut violemment irrité de ce manque de complaisance. Maugréant avec amertume contre l'espèce humaine, tout comme s'il eût eu quelques droits à en attendre une réciprocité de bons services, il conclut ses violentes récriminations par une menace formelle de vengeance. Pour Satan, concevoir une méchante action, c'est l'exécuter : en moins de quelques heures, l'Iton prit son cours à une grande profondeur souterraine. Le diable put alors traverser, à pied sec, le lit de la rivière ; mais le malheureux meûnier perdit, avec ses moyens de travail, l'heureuse aisance dans laquelle il avait vécu jusqu'alors.[1]

LA CLOCHE MERVEILLEUSE DE CORNEVILLE.

L'occupation de la Normandie par les Anglais a laissé quelques souvenirs vivaces dans la mémoire du peuple. Nous avons déjà parlé de la tradition relative aux trésors que nos ennemis, obligés d'abandonner leur conquête, auraient cachés en divers lieux de notre province. Une croyance merveilleuse, qui existait dans la commune de Corneville, était une allusion toute patriotique aux mêmes événements :

Après avoir dévasté l'abbaye de Corneville, les Anglais enlevèrent la cloche principale sur une barque, que cette charge trop pesante fit chavirer. Mais, tandis qu'on s'efforçait de retirer la cloche de l'eau, les Français survinrent, et les Anglais se virent contraints d'abandonner leur prise. Depuis ce jour, chaque fois que les clochers du pays retentissaient de

[1] Tradition orale, communiquée par M. Chassan, conservateur de la Bibliothèque d'Évreux.

joyeux carillons pour célébrer quelque fête solennelle, la cloche, demeurée au fond de la rivière, s'unissait à ces bruyantes volées, comme pour témoigner qu'elle était restée sur le sol de France, et que l'ennemi n'en avait pas fait sa conquête[1].

LA FILLE DU ROI, A MARIER.

La romance que nous allons citer se chante encore, de nos jours, dans les environs de Saint-Valery-en-Caux. Sans pouvoir indiquer précisément l'origine de ce chant populaire, ni l'époque de sa composition primitive, nous croyons ne pas former une conjecture dénuée de probabilité, en disant qu'il nous paraît avoir été composé à l'occasion du mariage de la princesse Catherine de France, fille de Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre.

Le Roi a une fille à marier,
A un Anglois la veut donner;
Elle ne veut mais :
— Jamais mari n'épouserai s'il n'est François. —

La belle ne voulant céder,
Sa sœur s'en vint la conjurer :
— Acceptez, ma sœur, acceptez à cette fois,
C'est pour paix à France donner avec l'Anglois. —

Et, quand ce vint pour s'embarquer,
Les yeux on lui voulut bander :
— Eh ! ôte-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Car je veux voir jusqu'à la fin le sol françois. —

Et, quand ce vint pour arriver,
Le châtel étoit pavoisé :
— Eh ! ôte-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le drapeau blanc du roi françois. —

Et, quand ce vint pour le souper,
Pas ne voulut boire ou manger :
— Éloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le pain, le vin du roy françois. —

[1] A. Canel, *Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, t. I, p. 279.

Et, quand ce vint pour le coucher,
L'Anglois la voulut déchausser.
— Éloigne-toi, retire-toi, franc traître anglois,
Jamais homme n'y touchera, s'il n'est François. —

Et, quand ce vint sur la minuit,
Elle fit entendre grand bruit,
En s'écriant avec douleur : — O Roi des rois,
Ne me laissez entre les bras de cet Anglois. —

Quatre heures sonnant à la tour,
La belle finissoit ses jours,
La belle finissoit ses jours d'un cœur joyeux,
Et les Anglois y pleuraient tous d'un cœur piteux.[1]

Pourrions-nous mieux terminer un livre particulièrement consacré aux souvenirs patriotiques et populaires, que par ce chant tout empreint d'un énergique patriotisme, et dont le peuple se complaît encore à ranimer ses préjugés de nationalité? Au reste, si nous discontinuons ici notre œuvre, ce n'est pas que les matériaux nous manquent pour lui donner de plus amples développements. Une raison seule de convenance littéraire nous engage à suspendre notre travail : ce recueil ayant acquis des dimensions au moins suffisantes pour que la matière en soit bien connue et facilement appréciée des lecteurs, il nous paraît à propos, maintenant, de consulter le goût et l'opinion du public, avant de nous aventurer encore dans ces curieuses recherches qui nous ont procuré tant de jouissances intelligentes, mais dont nous avons à craindre que le résumé, transmis par notre plume, ne perde beaucoup de son naïf attrait et de son sérieux intérêt. Nous attendrons, à cet égard, la décision de nos juges, avec cette tranquille résignation que donne la conscience d'avoir employé, au succès d'une entreprise de choix, toutes les ressources de la persévérance et de la bonne volonté.

[1] Communiqué par M. Thinon, avocat.

FIN.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES

ET DES DIVERSES DÉNOMINATIONS QUI SE TROUVENT DANS CET OUVRAGE.[1]

[1] Les noms des personnages réels sont imprimés en caractères *italiques*, pour les distinguer de ceux des êtres chimériques et des personnages fabuleux.

C.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

LOCALITÉS DE NORMANDIE

AUXQUELLES SE RAPPORTENT LES LÉGENDES CITÉES DANS CET OUVRAGE.

A.

B.

TABLE DES CHAPITRES.

